



LUNDIS

RÉVOLUTIONNAIRES

DU MÊME AUTEUR

ANACHARSIS CLOOTS. 2 vol. gr. in-8............... 12 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE avec préfaces, notes et commentaires nouveaux, par GEORGES AVENEL, 2e édition. 9 vol in-4° (Édition du *Siècle*.)............. 27 fr.

Imprimerie E. HEUTTE et Cie, à Saint-Germain.

LUNDIS
RÉVOLUTIONNAIRES

1871-1874

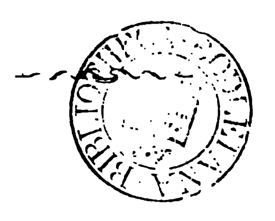
Nouveaux éclaircissements sur la Révolution française

A PROPOS DES TRAVAUX HISTORIQUES

LES PLUS RÉCENTS ET DES FAITS POLITIQUES CONTEMPORAINS

PAR

GEORGES AVENEL



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1875

Ceci est le recueil de tous les articles que j'ai publiés sur la Révolution dans le journal *La République Française*, depuis 1871, date de l'apparition de cette feuille, jusqu'à la fin de 1874.

Au lendemain de l'invasion allemande et de la guerre civile, à la vue de la France entamée et de Paris décapitalisé, et pendant le sabbat qu'allaient mener les factions dynastiques cantonnées à Versailles, l'affolement des esprits était à craindre. Pour les maintenir dans la foi nationale, et les fixer solidement à des principes certains, sans équivoques, à base inébranlable, chaque patriote, tenant une plume, ayant une langue, devait aviser. Je crus, pour ma part, qu'il importait surtout de leur rappeler la grande époque où s'était constituée la France nouvelle et de leur faire la glorification raisonnée du régime républicain qui avait sauvé cette France à son berceau.

Mes travaux antérieurs sur cette partie de notre histoire, travaux auxquels l'Empire, en dépit de sa sinistre durée, n'avait pu me faire renoncer une minute; la position de chef de la Correspondance générale que j'avais occupée à la Mairie de Paris pendant le siége, et qui m'avait permis de voir de près, de pénétrer intimement des événements comparables à ceux d'autrefois; l'indépendance enfin dont je jouis en ma simple qualité d'homme de lettres et qui m'a conservé le privilége de la franchise, — m'autorisaient à tenter cet enseignement patriotique.

Les fondateurs du nouveau journal m'accueillirent avec cette idée.

Mais allais-je procéder chronologiquement et reprendre un à un tous les faits de la Révolution, à la manière d'un pédagogue? Ou bien devais-je me livrer, dans une douce quiétude, à des vues d'ensemble, à des considérations générales, qui vous permettent d'accommoder quelques faits glanés à la hâte et sans examen avec l'opinion dont on s'est coiffé *à priori*? Non, je m'imposai une besogne autrement active, autrement précise, autrement efficace. Armé jusqu'aux dents, je me mis à attendre au passage toutes les nouvelles productions relatives à la période révolutionnaire, pour les dévisager, pour les fouiller, et au besoin pour lutter corps à corps avec elles, si je les jugeais indignes du droit de passe; je me chargeai de jeter le désordre dans la vieille garde des légendes malsaines qui profitent de toutes les occasions pour reparaître et reprendre pied; j'eus l'œil sur les documents nouveaux qu'on exhibait dans un jour faux et j'entrepris de les rendre à la vraie lumière; je reconnus, je stigmatisai tous les jugements de provenance étrangère qui envahissent aujourd'hui notre histoire et menacent d'en dénaturer l'esprit; je m'efforçai enfin de restituer à la Révolution son caractère à la fois philosophique et national, en brisant aussi les vieux moules où l'avaient misérablement enserrée les sectaires de toutes les chapelles, et, sans m'arrêter comme tant d'autres à sa tête de Méduse, je tâchai de découvrir et d'expliquer le jeu régulier de ses éléments constitutifs et conservateurs dont jusqu'ici on a quelque peu négligé l'étude.

Au bout de trois campagnes, il en résulte ce livre. L'abondance et la variété des matières qu'il renferme mon-

trent assez combien de faits j'eus à rétablir et d'opinions à combattre. A peine m'a-t-il été donné trois ou quatre fois de fraterniser avec des écrivains portant fièrement la cocarde et marquant le pas comme il convient. Aussi quel accueil chaleureux ne vous ai-je pas fait, ô camarades!

Il faut pourtant se garder de croire que le reste ne m'ait rien offert d'acceptable. On se tromperait fort. Jamais on n'a mis tant d'ardeur aux recherches, jamais on n'a eu tant de sources où puiser, jamais on n'a été aussi heureux dans ses trouvailles. Mais ce qui caractérise presque tous les enquêteurs, curieux de la Révolution, c'est la peur qui s'empare d'eux en face des faits nouveaux qu'ils révèlent, car toutes leurs révélations témoignent en faveur de cette Révolution même, et ils refusent, ils hésitent de conclure selon leurs propres découvertes. Ceux-là qui sourient volontiers aux républicains des États-Unis et aux citoyens suisses, ne peuvent même se résoudre encore à parler en bien de la grande République de nos pères, de la République française. Et pourquoi? C'est qu'ils n'osent se mettre en opposition avec le monde des salons qu'ils fréquentent; c'est qu'ils craignent, s'ils sont professeurs, de se voir empêchés dans leur carrière universitaire; c'est qu'ils ont subi l'influence délétère du régime impérial et qu'ils sont toujours incertains, même à cette heure, de l'avenir qui nous est réservé, — eux, qui devraient compter au premier rang des ouvriers de cet avenir-là. Ah! que nous sommes loin des volontés fortes et des intelligences sereines de notre grand XVIIIe Siècle! Hommes de vérité et de justice, où êtes-vous?

On ne s'étonnera donc pas qu'en voyant ces timidités déplorables, je me fasse ici un mérite de ma franchise,

et que je me sois livré, dans mes critiques, à certaines vivacités de langage. Mon livre reproduit ces vivacités-là, car je n'ai cru devoir rien changer à la forme primitive de mes articles, ni leur faire perdre la couleur du jour où ils ont été écrits. En effacer quelque chose, c'eût été leur enlever de leur signification historique et attenter ainsi à leur vie même. Je les ai réimprimés tels qu'ils ont paru et dans leur ordre purement chronologique, chacun d'eux portant au titre l'année dont il est.

Puisse le nouveau public auquel je m'adresse accueillir ces *Eclaircissements sur la Révolution* avec la même faveur dont les ont honorés les lecteurs de *La République Française*.

Janvier, 1875.

ARMÉE

(*Les Volontaires de* 1792, par Camille Rousset. — Un vol. 1870.)

— 1871 —

I.

M. Camille Rousset est édité par la librairie académique Didier et Cie; il a été couronné par l'Académie française pour un ouvrage sur Louvois; il s'est porté, l'an passé, candidat à ladite Académie, et il est indubitable qu'il y prendra place un jour à titre d'historien (1). Il occupe depuis longtemps le poste officiel de conservateur aux Archives historiques de la Guerre, et, par une faveur toute personnelle, il a été conservé lui-même dans ces fonctions béatifiques lors du remaniement des bureaux de cette administration. Enfin, c'est lui que M. Boutmy a cru devoir choisir pour enseigner l'histoire de la guerre dans l'école libre des sciences politiques qu'il vient de fonder. M. Camille Rousset fait donc autorité; il est même arrivé à être un personnage. Il ne crève pas encore les yeux comme M. Camille Doucet, avec lequel il rime, mais cela viendra. Avant qu'il nous aveugle, hâtons-nous de l'examiner. C'est l'heure.

S'il est une manière douce et facile de persuader un lecteur innocent (et presque tous aujourd'hui ont cette innocence), c'est de lui servir sur un même thème une série de petits livres tout de documents, sans critique, presque sans rédaction, où les faits seuls, comme on dit, ont la

(1) Il y prit place quelques semaines après la publication de cet article.

parole. Personne mieux qu'un archiviste n'est en passe d'user d'un tel procédé, et nul archiviste mieux que M. Camille Rousset n'en use depuis quelque temps.

Il est si bien placé pour cela ! Connaissez-vous dans Paris rien de moins visité, rien de plus solitaire que le gros parallélogramme en maçonnerie qui occupe le milieu d'une des cours intérieures du ministère de la guerre et où sont casernées les précieuses archives de nos armées. Jamais historien n'y va, jamais curieux de passage ne s'y risque; sauf un fureteur entêté ou deux enquêteurs officiels, on ne voit personne s'asseoir avec permission autour de la petite table ronde qui vous attend en haut flanquée de cinq ou six fauteuils. Les correspondances des ministres, de leurs agents et des généraux dorment là, en toute sécurité, et quand, par le plus grand hasard, le ministre, en passant, jette un coup d'œil sur la bâtisse ou qu'il y monte (on en a vu monter un en ce siècle), c'est pour grommeler : « A quoi bon toutes ces paperasses ! »

M. Camille Rousset se trouve donc à la tête d'une mine inexplorée, méconnue, où tout est surprises, richesses, révélations, dès qu'on y plonge. Et, comme il est seul, pour ainsi dire, à y plonger, il peut, en choisissant telle pièce, laisser telle autre dans l'ombre, sans crainte d'un contradicteur qui la produise.

Or, il y a dix-huit mois et plus, au moment où l'on commençait à se chamailler à la tribune et dans les journaux à propos de la réorganisation de l'armée, M. Rousset lança un petit recueil de pièces choisies, bien authentiques, sur ou plutôt contre les volontaires de la première Révolution ; il y a trois ou quatre mois, nouvelle balle contre les conscrits de 1813 ; enfin, si nous avons le flair, il doit en ce moment préparer un troisième livret contre la grande mobilisation de 1870. Et son affaire sera faite. Il aura conditionné trois beaux petits paquets de preuves à l'appui d'un seul et même thème, et, aux yeux du lecteur ébahi par l'étalage de tant de documents, il aura convaincu d'ineptie les révolutionnaires « qui, à propos des institutions militaires comme de toutes les autres, sup-

priment lois, règlements, usages, traditions, exemples, etc., etc., égarant l'opinion, faussant la vérité, créant la légende. » Car ce que soutient M. Rousset, c'est qu'on ne sauve pas un pays avec des volontaires, c'est qu'on n'improvise pas une armée, ainsi que le prétendent « les révolutionnaires. » Voyez les faits, ils me donnent raison, dit-il.

Nous prendrons son premier volume, ses *Volontaires*. Nous allons voir ce qu'il y a dedans, et, s'il n'y a rien qui dise quelque chose, nous esquisserons ce qu'il aurait dû montrer sous cette étiquette avec un esprit plus libre, moins officiel, ou plutôt moins bonapartiste, car M. Rousset écrivait cela l'an passé. Son livre est dédié aux amis sincères de la vérité. Nous sommes de ces amis-là, et c'est comme tels que nous nous présentons à lui. Il doit donc se réjouir.

II.

Mettons bien la question à son point. On n'a jamais prétendu, dans les administrations, même les plus révolutionnaires, que le patriotisme puisse improviser sur l'heure des soldats, et suppléer à la discipline et à l'instruction militaires. Ce qu'on a dit, c'est que, quand la force armée d'un pays égalitaire comme la France se trouve détruite ou désorganisée, on peut encore défendre le sol et compter sur la victoire en faisant appel à la population civile. Cela vise 92 et les événements d'hier.

Ce qu'on a dit encore, c'est que, pour assurer à la fois l'indépendance de ce pays, sa liberté intérieure et sa moralité sociale, il faut que désormais tout le monde y soit soldat, et qu'en conséquence le vieux système militaire soit changé. Cela vise l'avenir. Or, on est à la veille d'enrégimenter tout le monde ; nous avons donc raison pour l'avenir. Reste à éclaircir le fait historique de 92, que M. Camille Rousset nous jette aux jambes avec la morgue d'un archiviste ayant ses preuves.

La question des volontaires, prise administrativement, est des plus simples. Elle se réduit à ceci : Les généraux de l'ancien régime prétendaient qu'il faut deux ans pour faire un soldat, et les administrateurs républicains leur répliquaient : « Deux ans en temps de paix, dans les casernes, soit ; mais en temps de guerre, devant l'ennemi, il ne faut que trois mois. » Alors les généraux, sous le prétexte des deux ans, répugnaient à recevoir les volontaires dont ils exécraient le républicanisme ; et les administrateurs, avec leur certitude des trois mois, s'obstinaient à leur en expédier. Voilà la lutte que M. Rousset aurait dû nous peindre, lutte compliquée d'intrigues politiques, de tripotages, d'insubordination, de révoltes dans les états-majors, et qui fut cause du retard apporté à l'organisation des armées républicaines.

Au lieu de cela que nous offre-t-il ? un choix de dépêches signées des généraux en chef, des maréchaux de camp, des généraux de division, des généraux de brigade, etc., sur l'indiscipline des volontaires, sur la lâcheté des volontaires, sur le mauvais esprit des volontaires. Il a aussi quelques lettres accusatrices venant de conventionnels et de commissaires dont il fait grand bruit. Bref, toutes les plaintes de cette nature, qu'il a pu trouver dans la volumineuse correspondance des armées, il les a groupées, sans s'inquiéter si telle dépêche n'avait pas été écrite dans une intention perfide, si telle autre n'avait pas été dictée dans un accès de colère, ou si tel fait particulier lui permettait de tirer des conclusions générales. Quant aux pièces qui prouvent en faveur des volontaires, il les néglige, il les oublie ; de même qu'il a le plus profond mépris pour le témoignage favorable des administrateurs patriotes. Le mot même de *patriote* le fait sourire de pitié quand il le rencontre. Parlez-lui des Dumouriez, des Biron, des Custine, des Montesquiou, voilà des hommes de confiance ! Mais le ministre républicain Pache ? mais les agents républicains de Pache ? hommes ineptes et d'intrigue ! car c'est surtout ce qu'il tient à bien faire croire aux autres. « Oui, Pache, Vincent, Hébert (pourquoi Hébert en cette affaire ?), Ronsin, ont

rompu la belle chaîne d'honneur, la belle tradition militaire de la France! » Et cela dit, il timbre, pour conclure, la dernière page de son livre du nom de Napoléon, le régénérateur! Avec les moyens qu'il emploie, M. Camille Rousset arriverait à convaincre, si l'on n'avertissait pas.

Et bien! nous aussi, nous avons fouillé, chose rare, dans ces cartons de la Guerre. Nous aussi, nous avons parcouru feuille à feuille ces précieuses archives historiques, depuis les dépêches du fameux Dumouriez, jusqu'aux notes de cabinet du ministre patriote Bouchotte, et nous avons apporté à cet examen un esprit moins prévenu, croyons-nous, que M. Camille Rousset. L'idée de plaire à un Bonaparte, en dénigrant les républicains, ne nous obscurcissait pas la vue. Aussi, ce qui nous a frappés, ce n'est pas l'indiscipline des volontaires ni leurs méfaits, mais l'insubordination des états-majors, l'insolence aristocratique des chefs, la rapacité des fournisseurs et des commissaires des guerres, la corruption des commis de l'ancienne administration, et leur bêtise à tous! Quel désordre! Quelles ruines!... Et quel courage civique il a fallu à ces roturiers, à ces bourgeois, à ces simples *civils* pour s'installer dans ce chaos militaire, se charger d'y tout recréer, et parvenir presque à leurs fins! Voulez-vous en juger? Voici le tableau des hommes et des choses de la guerre quand Pache en fut nommé ministre (octobre 92)

III

Et d'abord les bureaux. Ils rappelaient tout bonnemen les écuries d'Augias, ou plutôt c'était le milieu d'un bois. L'esprit dominant dans le ministère était toujours celui de l'ancien régime; j'entends aristocratique et voleur. Servan n'avait pu rien y faire; aussi Pache, en entrant, pouvait dire comme a dit depuis l'empereur Nicolas: « Le premier escroc, chez moi, commence à la porte de mon cabinet. » La place de garçon du cabinet rapportait, en effet, di

mille livres de rente. On ne pouvait approcher des chefs, même avec des ordres, si l'on ne payait le droit d'entrée. Suisses, garçons, commis, tous formaient une chaîne. Tel petit employé à douze cents livres, dépensait six à huit mille livres gagnées par ce que l'on appelait des services rendus. La corruption était telle qu'on regardait comme un usage d'adresser aux chefs des présents en volaille, en fruits ou autre mangeaille. Lorsque le ministre avait fait un choix et que son travail demeurait secret, vite des commis dépêchaient vers le citoyen qu'à son insu on avait nommé, pour lui offrir la place, et si cet homme était assez sot, assez indigne de sa nomination pour croire devoir l'acheter, les commis en tiraient le meilleur parti possible. Il y avait même un tarif. Pour une place à l'intérieur du ministère, c'étaient douze cents livres de pot-de-vin ; une place à l'extérieur était cotée dix-huit cents livres. Tels étaient les fruits de l'ancien régime, auquel le nouveau avait ajouté encore, il faut bien le dire ; car un abus plus difficile à combattre peut-être que tous les autres ensemble, c'étaient les sollicitations des députés. Ils se trouvaient maintenant neuf cents. Or, chaque jour il en arrivait dans les bureaux avec les poches pleines de demandes pour leurs enfants, pour leurs parents, pour leurs amis et les amis de leurs maîtresses, rampant tant qu'ils espéraient, fiers et vindicatifs après le refus.

Les instruments extérieurs du ministère valaient ceux de son intérieur. Si nous prenons d'abord les commissaires des guerres et les fournisseurs, ils nous mèneront tout droit aux généraux et aux états-majors, car au dehors tous se tiennent aussi par la main. Encore la chaîne !

« Les commissaires-ordonnateurs, disait le décret du 20 septembre 1791, seront les premiers collaborateurs du ministre. » Et ils étaient chargés en effet de le représenter aux armées, recevant le serment des troupes, y publiant les lois, passant les marchés, faisant des réquisitions, recrutant et jugeant même. Ils avaient pour adjoints les commissaires des guerres qui surtout prenaient garde aux vivres, aux hôpitaux, à la solde. Les commissaires-ordonnateurs et

les commissaires des guerres devaient donc être les conservateurs des droits du soldat et les surveillants des états-majors. Eh bien! on peut dire que pas un à cette heure ne faisait son devoir. Aucun n'était l'homme du ministre. La plupart, datant de l'ancien régime, conspuaient le nouveau et faisaient cause commune avec les généraux qu'ils ne surveillaient pas, tripotant ensemble. Le type de ces prétendus représentants ministériels était, si vous le voulez bien, Malus à l'armée du Nord. Il disait publiquement, celui-là, que la Convention était incapable de faire de bonnes lois, et qu'en supposant même qu'elle en fît de bonnes, la machine ne marcherait jamais.

Avec de tels patriotes pour inspecteurs ou plutôt pour compères, jugez de ce que devaient faire les fournisseurs, et les entrepreneurs, et les munitionnaires. Ayant les coudées franches et partageant, ils volaient sur le prix, ils volaient sur la qualité, ils volaient sur la quantité. Grâce à de faux mandats ou à de faux ordres, les blés achetés, non pour l'armée mais pour spéculer, se promenaient par toute la France aux frais de la nation. On parvenait même à changer la marchandise emmagasinée et estampillée, en imitant l'empreinte du cachet ministériel. C'était à croire enfin que la République serait l'âge d'or des coquins, car leur effronterie était sans bornes. Ainsi, à l'armée des Alpes, le juif Benjamin Jacob vendait sa viande trente-quatre sous la livre, c'est-à-dire le double du prix de commerce, et il déclarait, tranquillement que sa morale de négociant était de gagner le plus possible, tant pis pour la République! Ainsi au Nord, c'était l'abbé d'Espagnac en personne, ce prince des agioteurs, que son immoralité avait fait chasser de la cour sous l'ancien régime même, et qui, devenu l'intime de Dumouriez, avait obtenu la commission des charrois, dont il avait aussitôt cédé l'exploitation à Masson et Cie moyennant quelque dizaine de mille francs, non par mois ni par semaine, mais par jour. Et l'abbé agioteur, affublé d'un uniforme, monté dans un wiski, brûlait

le pavé de Paris, haut la tête, avec ce principe pour cocarde: qu'une réputation bien ou mal acquise est une propriété inviolable.

On ne doit donc pas s'étonner si les volontaires se trouvaient, comme on le criait alors, et comme on l'a chanté depuis en toute vérité, pieds nus, sans pain, en haillons, sans souliers; ils étaient même aussi sans armes ni fourniment. Ces défenseurs de la patrie étaient partis de leurs foyers en juin, juillet et août, spontanément, et par conséquent avec ce qu'ils avaient sur le corps. On entrait en hiver, et tout leur habillement était hors de service. Sous le poids d'une telle misère, le feu de leur enthousiasme ne pouvait être de durée, et la manière dont ils étaient traités au camp, dès qu'ils y arrivaient nus ou vêtus, n'était guère faite non plus pour les ragaillardir. C'était en septembre, à la voix chaleureuse des commissaires parisiens, qu'ils s'étaient groupés au nord de Paris, qu'ils avaient été conduits aux frontières et mis à la disposition des états-majors des armées. Mais les états-majors et les généraux, loin d'accueillir à bras ouverts ces enfants de la Révolution, loin de saluer en eux l'avenir de la République, ne les avaient vus venir qu'avec humeur. C'était à qui en prendrait ou garderait le moins, tous se plaisant à déclarer qu'ils les considéraient comme des bouches inutiles, sous le fameux prétexte qu'il faut deux ans pour faire un soldat. Ils les traitaient de désorganisateurs et de lâches, ils les fusillaient sans pitié à la première faute, et si ces hommes demandaient à se battre, on les plantait au poste le plus dangereux afin de les détruire.

On excitait aussi contre eux la troupe de ligne, les habits blancs, dont ils se distinguaient par une plus haute paye, par la nomination de leurs officiers à l'élection et par la couleur bleue de leur uniforme quand ils en avaient un. Enfin leur sort était si misérable que la plupart songeaient à retourner chez eux, au 1er décembre, terme de leur engagement, sans s'inquiéter si la patrie serait encore en danger ou non.

Il était pourtant bien naturel que les états-majors en agissent ainsi avec les volontaires. Messieurs les officiers supérieurs, parmi lesquels on comptait quelques anciens piliers de tripot et bien des étourdis d'antichambre, appartenaient à la noblesse. Depuis le 10 août, la nation ne se trouvait plus représentée à leurs yeux. Ils aimaient mieux s'aboucher avec leurs amis émigrés, qui se trouvaient chez l'ennemi et à portée de voix, que de correspondre à l'intérieur avec ces prétendus administrateurs patriotes qu'ils méprisaient et dont ils étaient loin. Jamais, par exemple, ils n'avaient envoyé d'états de situation aux Bureaux de la guerre. Ces groupes étaient donc des nids à traîtres, et le ministre lui-même n'en pouvait changer l'esprit, car il n'avait pas le droit d'y introduire des officiers de volontaires. Quant aux suspensions qu'il lançait, elles restaient sans effet, les officiers frappés n'en étaient pas moins maintenus en activité par les généraux en chef, qui se moquaient bien aussi des arrêtés ministériels.

Ah! les généraux en chef! Ils étaient huit, et tous dignes de leurs états-majors. Tous, comme Dumouriez, se prétendaient propriétaires de leurs armées, tous pratiquaient le système révolutionnaire, c'est-à-dire la confusion des pouvoirs, avec le laisser-aller des sauvages. Ils traitaient, ils empruntaient ou bien pillaient; ils allaient sans ordres ou bien ils s'arrêtaient malgré les ordres; et tous se querellaient, car ils n'avaient bien qu'un esprit commun, celui de la désobéissance. Passons-les en revue, ils en valent la peine.

IV.

Au sud-est, à l'armée des Alpes qui, grâce à la propagande révolutionnaire avait envahi sans combat la Savoie tout entière, c'était le général Montesquiou-Fesenzac, ex-marquis, ex-écuyer de Monsieur, ex-constituant, bel esprit

académicien, riche de quelques centaines de mille livres de rente, et prétendant descendre de Clovis en ligne directe. Il avait protesté contre le 10 août ; il n'était entré en Savoie que sous la menace d'une destitution ; ayant ordre maintenant d'investir Genève occupée par des troupes suisses, il transigeait honteusement avec cette ville afin de ne pas mécontenter la Bourse de Paris, et il en éloignait son armée, et il licenciait des bataillons entiers de volontaires au lieu de les envoyer à destination.

A sa droite, le général Danselme, commandant de l'armée du Var ; à sa gauche, le lieutenant-général de Hesse, commandant de place à Besançon, devaient obéir à ses réquisitions. Mais Danselme, ayant pris Nice comme Montesquiou la Savoie sans coup férir, s'était fait aussitôt indépendant, et, ne se souciant plus de personne, il rêvait gloire et pillage pour lui tout seul. Son idée était d'aller à Rome même faire une housardaille. En attendant, il frappait la République de Gênes, état neutre, d'un emprunt forcé de six millions, et c'était juste au moment où le Conseil exécutif recherchait les bonnes grâces des Génois pour obtenir d'occuper temporairement Savone, une de leurs villes.

De Hesse, lui, brave et braque, ex-prince allemand, mais vraiment patriote, et l'un des rares officiers supérieurs qui eussent foi dans la République, n'obéissait pourtant aux ordres qu'en protestant, car il criait toujours à la trahison. Par amour pour la Révolution, et aussi par un reste de vieille rancune de cour contre Montesquiou, il parlait à toute heure d'aller à la barre dénoncer ce général et comme il avait supplié Servan, il devait supplier Pache de l'enlever de Besançon, pour l'envoyer ailleurs tirer des coups de fusils, mais loin, bien loin de Montesquiou.

Sur le Rhin, même entente entre Biron, Custine et Kellermann. Ils avaient la mission de rejeter l'ennemi par delà le fleuve, de Coblentz à Bâle. Mais Biron-Lauzun, l'ex-roué, l'ex-soupirant de la reine, et l'ami intime de d'Orléans, ne bougeait de Strasbourg. Il conférait avec un

agent du roi de Prusse, Heymann, et faisait le mort pour se ménager lui et ses cinquante mille hommes, laissant bien volontiers le pas aux plus pressés de se compromettre, tel, par exemple, Custine. Celui-ci brutal, brouillon, braillard, grand enfonceur de portes ouvertes, allait en effet de l'avant, toujours grâce à la propagande révolutionnaire, et il chantait un jour que le commandement en chef devait lui revenir plutôt qu'à Biron, et il répétait un autre jour que cet imbécile de Kellermann lui redevait dix mille hommes qu'il lui avait pris. Cependant Kellermann, tout à son affaire, écrivait au ministre : « La République fera-t-elle des maréchaux de France ? Dumouriez, Biron, Montesquiou et moi méritons de l'être. »

Qu'on s'étonne maintenant, si avec de pareils généraux, on voyait des commandants de place tels que Duhoux, refuser de quitter sa ville quand on le destituait ; Arthur Dillon révéler aux Prussiens le secret d'Etat sans nul remords ; Eustace, simple chef de flanqueurs, traiter avec l'ennemi pour son propre compte ; Dampierre, écrire au ministre : « Qu'on me nomme lieutenant-général ou je me fais volontaire » ; et Westermann, le seul des hommes du Dix-Août qui eût un pied dans les états-majors, oser dire à ses amis : « J'ai dîné avec le roi de Prusse, je suis tout puissant, que voulez-vous ? voulez-vous la place d'un tel, d'un tel ou d'un tel ? je le ferai chasser ; j'en ai fait chasser bien d'autres ! »

Tel était l'esprit des défenseurs en chef de la République. Ajoutons que, trahison à part, ces capitans n'étaient tous que des routiniers, ne sachant faire qu'une guerre de pot-au-feu. Ils passaient leur temps à formuler des demandes, à retoucher les plans arrêtés, à parler d'organisation, ne voulant jamais se mettre en marche qu'entièrement outillés, n'employant que les hommes qui avaient déjà servi, et ne sachant suivre que les traces des généraux, leurs devanciers.

Arrêtons-nous là. Cette esquisse suffit, croyons-nous, pour faire comprendre ce qu'il y a d'incomplet et de faux dans une histoire détachée des volontaires telle que l'a

confectionnée M. Camille Rousset. On voit que les désordres qu'il signale venaient surtout de la mauvaise disposition des états-majors, et c'est cette manière d'être qu'il aurait dû nous révéler avant d'accuser les volontaires et celui qu'il appelle leur ministre.

L'*amalgame* mit fin, comme on sait, à toute distinction entre les défenseurs de la patrie, et de cet arrangement date la constitution de l'armée républicaine, c'est-à-dire de l'armée vraiment nationale. Mais il ne faut jamais oublier qu'on ne put amalgamer les troupes qu'après avoir refondu au préalable les états-majors qui y mettaient obstacle. C'est ce qui explique pourquoi cette double réforme ne s'accomplit pas sous l'administration de Pache, dont le pouvoir sur le corps des officiers supérieurs était, avons-nous dit, des plus limités. Ce ministre n'en fut pas moins l'inspirateur de l'organisation nouvelle dont le comité militaire de la Convention s'occupa au commencement de 93, mais qu'il ajourna pour ne pas déplaire à Dumouriez et autres. Si M. Camille Rousset veut s'assurer de la part qui revient à Pache dans tout cela, il n'a qu'à fouiller chez lui au fond d'un des cartons de décembre 92, et il y trouvera les premières feuilles du grand rapport confidentiel que le ministre fit alors sur la situation des armées. Ce travail était divisé en vingt-deux sections, et ce que nous en avons vu contredit, sur bien des points, les assertions de Servan et de Grimoard qui, en ces matières, font autorité pour tant de gens, y comprit M. Rousset. Il serait à souhaiter que celui-ci, oubliant un moment qu'il est auteur des *Volontaires de* 92, recherchât, comme conservateur des Archives, la fin de ce rapport si instructif. S'il le découvrait, il aurait vraiment droit alors à l'estime des amis sincères de la vérité.

DIPLOMATIE

(*Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par F. de Bourgoing, ancien secrétaire d'ambassade. — 3 vol. 1865, 1867, 1871.)

— 1872 —

I

Cet ouvrage, qui n'est pas fini, a été commencé et s'achève avec une honorable lenteur; chacune de ses pages témoigne d'une grande application et d'une longue étude; il est signé d'un nom des plus notables dans la diplomatie; et cependant c'est pour toutes ces belles raisons, le croirait-on? qu'il est de médiocre qualité.

Le premier volume parut en 1865 : voilà sept ans! Deux ans plus tard, venait au jour un autre volume; et déjà, dans cet intervalle, tant de documents nouveaux avaient été découverts, tant de révélations diplomatiques s'étaient produites que l'auteur lui-même était obligé de reconnaître qu'il y avait quelques lacunes et bien des taches dans son travail d'introduction. Depuis lors, il s'est encore laissé distancer. Le troisième volume ne nous est arrivé qu'hier, en 1871! Pourquoi n'avoir pas attendu jusqu'aujourd'hui pour nous donner les trois volumes en bloc? Nous aurions, du moins, sous les yeux quelque chose de plus harmonique.

Mais si l'auteur travaille lentement, c'est qu'il s'applique grandement. Voilà qui est vrai. Mais l'application n'est pas un mérite quand elle vous entraîne à des digressions continuelles et interminables. A force de vouloir expli-

quer, on ajoute toujours, et, au lieu d'être clair, on arrive à épaissir sa matière et à la rendre indigeste. Dans un sujet pareil, il y a des enseignements qu'il faut négliger, des horizons qu'il suffit d'indiquer, car il faut supposer que les lecteurs, pour qui de tels livres sont faits, ont fait eux-mêmes des études préparatoires. Or, M. de Bourgoing appuie sur chaque chose, et il y appuie avec tant de persistance qu'on dirait que lui-même, lorsqu'il se mit à l'œuvre, voyait là du nouveau et qu'il étudiait son affaire pour la première fois. C'est ainsi que les différentes questions diplomatiques qu'il traite sont toutes prises *ab ovo* et qu'à chaque instant l'exposé des faits se trouve embarrassé par des portraits intempestifs de ces grands hommes d'État que tout le monde connaît et pour lesquels un simple trait suffirait comme rappel. En émondant les inutilités, l'essentiel de ses trois volumes tiendrait dans moitié moins de pages.

Si maintenant on nous demande pourquoi une *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, écrite par M. F. de Bourgoing, ancien secrétaire d'ambassade, ne sera après tout jamais bien bonne, nous répondrons que c'est justement parce que l'auteur est un ancien diplomate, et qu'un diplomate, quel qu'il soit, juge des hommes et des choses de ce temps-là d'une façon tout à fait étrange, ou, si l'on aime mieux, exotique.

Notre monde diplomatique est en effet un monde à part. S'il est un personnel que la Révolution n'a pas atteint et dont elle n'a pu, par conséquent, changer l'esprit, c'est bien celui-là. A la longue elle vint à bout des généraux et des états-majors qu'un moment même elle jacobinisa, mais les diplomates lui échappèrent. Isolés, éloignés, vivant ordinairement en demi-dieux sans contact avec la foule et opérant hors frontières, ils se dérobèrent, pour la plupart, au service de la République pendant la tempête, soit en se mettant prudemment en retraite dans leurs terres, soit en restant à l'étranger où ils se mêlèrent activement d'intrigues royalistes. Puis, lorsque l'idée monarchique eut quelque chance de refleurir

chez nous, on les vit soudain revenir tous et reprendre leur ancien jeu officiel, à la demande surtout des rois et princes avec lesquels on renouait et auxquels ils offraient naturellement plus de garanties que quiconque. Ce sont donc les mêmes familles qu'autrefois qui brassent le plus souvent encore nos affaires extérieures, et c'est toujours avec les mêmes préventions qu'elles opèrent. Nos représentants au dehors n'ont jamais eu conscience du génie de la France moderne, et il y a même à ce sujet un véritable mot d'ordre parmi les vénérables de la franc-maçonnerie diplomatique européenne. Pour qu'un intrus soit accepté dans ce monde et s'y implante, il doit non-seulement être décoré de certains titres, avoir contracté certaines alliances de famille, mais il faut avant tout qu'il ait pour principe que la France-république ne peut entrer dans le concert européen, qu'un tel gouvernement n'offre rien de stable ni d'acceptable; qu'en un mot il ne doit être aux yeux d'un vrai diplomate qu'un interrègne. Et c'est en effet l'idée maîtresse dont est imprégné l'ouvrage que nous venons de lire. En 1871, M. François de Bourgoing, pense absolument sur notre question républicaine comme feu François de Bourgoing, son ancêtre, ambassadeur du roi Louis XVI en Espagne. Et c'est ainsi que pensent également tout le corps diplomatique français et tous les diplomates anglais, et tous les autres équilibristes de cabinet.

Si donc le livre de M. de Bourgoing est médiocre, c'est que l'état d'esprit de la diplomatie actuelle est médiocre. M. de Bourgoing n'a pas d'idées à lui; il nous donne celles du monde auquel il appartient... Mais à ce point de vue, son livre, tout médiocre qu'il est, devient intéressant. En effet, on peut le parcourir sans regretter son temps, et c'est, ma foi! ce que nous avons fait.

II.

On sait que depuis quelque dix ans la girouette de Louis XVI et de Marie-Antoinette a singulièrement changé.

Grâce aux publications de lettres intimes et de papiers secrets faites en France et en Allemagne, on a vu s'évanouir l'immaculée légende des royalistes. Le bon roi Louis XVI et sa reine idéale ont fait leur temps. Nous autres républicains n'en sommes plus aux conjectures sur le misérable rôle de ces bons apôtres couronnés. Les pièces sont là qui nous permettent de nous rendre un compte exact de leur honteux manége presque jour par jour. Si déjà nous étions révoltés à la vue de princes français allant par toute l'Europe crier à l'aide, et n'ayant pas honte d'offrir comme amorce la Lorraine à l'Autriche, c'est une bien autre indignation qui nous saisit à la découverte des ténébreuses intrigues de Leurs Majestés très chrétiennes, soi-disant prisonnières dans Paris. Leur dossier est aujourd'hui reconstitué presque au complet. C'est Louis XVI qui toujours veut s'enfuir dans l'intention formelle, avouée, de provoquer la guerre civile avec l'appui de l'étranger ; c'est la reine qui ne cesse d'écrire à son frère d'Autriche pour l'exciter à l'action ; c'est leur perfidie de faire déclarer la guerre par l'Assemblée nationale elle-même qu'on croit ainsi pouvoir rendre odieuse; c'est l'espérance manifeste que la France sera vaincue ; et, pour que cette espérance se réalise, on envoie à l'ennemi des émissaires chargés de lui faire connaître de vive voix le plan de campagne ; la reine elle-même lui souffle quel jour on attaquera ; enfin, c'est elle encore qui inspire le fameux manifeste de sang contre la France, lequel serait signé du chef de l'armée prussienne envahissante, Brunswick. Voilà ce que nous savons pertinemment. A l'exécration que nous ressentons pour l'homme de Sedan et sa femme qui n'en ont pas tant fait, on peut juger de l'horreur que durent inspirer de pareils égorgeurs de la patrie à nos pères, si patriotes. Eh bien ! malgré ces faits avérés, ces lâchetés, ces trahisons, les diplomates prennent encore parti pour le roi et la reine de France. Ne pouvant les absoudre, ils tiennent à les excuser. Toutes leurs injures, toutes leurs flétrissures, ils les réservent comme autrefois pour les hommes qui se dévouèrent au salut de la France et de la liberté. Ils ne

reconnaissent ni qualités d'hommes d'Etat, ni hauteur de vues, ni science politique aux républicains, qu'ils s'appellent Brissot, Condorcet ou Danton. Ils les qualifient à tout propos d'hommes de sang, et, même lorsqu'ils viennent de montrer les Bourbons ameutant l'Europe contre la France, ils ont encore l'aplomb de crier à nos grands citoyens, quand la guerre éclate : C'est vous qui l'avez voulue !

Ah ! c'est qu'il faut sauver le principe monarchique ! C'est qu'il est de doctrine chez ces messieurs, qu'un roi, si traître soit-il, ne peut être accusé ni jugé par son peuple, attendu que, de par le droit divin, il représente Dieu sur la terre et que, de par le droit constitutionnel, il est tenu pour irresponsable. S'il est parfois nécessaire de faire justice d'un monstre couronné, ses parents et les diplomates sont là pour s'en charger. L'histoire nous dit en effet que c'est le corps diplomatique et les familles royales qui comptent le plus de régicides dans leur sein. A ne prendre que le dix-huitième siècle, il y a le coup de pistolet tiré sur Charles XII, les coups de poignard donnés à Pierre III, l'écharpe anglaise mise au cou de Paul I[er], etc. Ce sont là des assassinats, des coups d'Etat, des révolutions de palais, soit ! Mais tout cela se passe en famille ; l'ordre social n'en est pas troublé. Tandis que des révolutions populaires, et surtout un jugement solennel, ah ! fi l'horreur ! c'est l'abomination de la désolation !

Accepter les assassinats, légitimer les coups d'Etat, voilà en effet où l'on en arrive avec les principes de M. de Bourgoing. Et même ce goût de diplomate pour les coups d'Etat se manifeste sans ambiguïté dans le deuxième volume de son ouvrage. Dès que la République est proclamée, les sympathies de l'ancien secrétaire d'ambassade se portent sur les généraux en chef des armées, parce que ces serviteurs de l'ancien régime tripotent au détriment de la République plutôt que de se battre pour elle. Le conseil exécutif défend aux porte-épée de se mêler de négociations et leur ordonne de faire leur métier militaire

selon le plan de campagne arrêté ; M. de Bourgoing ne s'inquiète pas de ces défenses ni de ces ordres. Il ne sait même pas s'il y a un plan de campagne définitif, et se moque bien des combinaisons diplomatiques que peuvent former de leur côté les prétendus gouvernants qui ne sont à ses yeux que les sectaires du cosmopolitisme. Son homme à lui, son unique espérance, c'est le traître Dumouriez, le Bazaine de l'époque. Aussi, quand cet individu prend la fuite sous les coups de fusils des volontaires, il l'accompagne avec toutes les larmes dont peut disposer à l'occasion un diplomate : « Soit! il a mal agi militairement, soupire-t-il, mais la Révolution a été bien ingrate à son égard en l'exposant aux insultes d'un Marat. » Qu'est-ce que cela veut dire?

A partir de ce moment, jusqu'au 9 Thermidor, M. de Bourgoing n'admet plus que la France ait une histoire diplomatique : les hommes de sang y dominent, c'est une caverne de brigands. Il veut bien reconnaître, toutefois, que Danton a eu de temps à autre des velléités pacifiques ; il consent même à mentionner un essai d'alliance avec la Suède qui se trouve rapporté par Sybel, mais rien de plus. Quant au Comité de salut public, il déclare net que, pendant toute la prépondérance de Robespierre, on ne lui a jamais vu faire aucune tentative sérieuse pour accélérer la paix. Et la preuve en est, que M. de Bourgoing, ayant pu interroger les Archives des Affaires étrangères, y a trouvé à peine une pièce ou deux, avec quelques vagues pensées de conciliation. On y découvre bien des traces de tentatives faites par des agents secrets ; mais ces agents sont des hommes obscurs, souvent peu honorables, et « leurs tentatives, dit M. de Bourgoing en sa langue, relèvent ordinairement du domaine de la police plutôt que celui de la diplomatie ». Au reste, pour justifier sa thèse, il lui suffirait de constater le peu d'intelligence de Barère et de Robespierre, lesquels ne valent pas mieux que Danton et Brissot. Tue, pille et brûle, voilà en effet tout ce que prêchaient, tout ce que pouvaient prêcher ces affreux démagogues.

III.

N'en déplaise à M. l'ancien secrétaire d'ambassade, nous lui déclarerons à notre tour, qu'en dépit des résultats négatifs de ses recherches aux Archives, il faut conclure tout autrement. Non, ce n'est pas seulement des velléités de paix qu'on doit signaler chez Danton, mais bien tout un système ; et ce n'est pas non plus l'idée de guerre et de conquête qui domina le grand Comité de salut public, mais bien aussi l'envie de négocier. Il y eut en 93 deux politiques de paix, bien distinctes, bien suivies et des plus actives, chacune ayant ses agents différents qui tous étaient suffisamment honorables pour l'emploi.

La politique de Danton tient du mois de mai à fin septembre. Ses instruments sont les mêmes que ceux du ministère Lebrun : Proly, fils naturel de Kaunitz ; Dubuisson, auteur dramatique fort au courant des affaires de Belgique, et deux aigrefins jacobins, Desfieux et Pereyra. Nous laissons de côté les agents extérieurs, Barthélemy et les autres... Danton, qui ne croyait pas que la France seule pût résister à la coalition, tâchait non seulement de faire naître à l'Orient de l'Europe une diversion à l'aide de la Suède, des patriotes polonais et de la Turquie, mais il s'efforçait surtout d'arriver vite à un arrangement quelconque avec les puissances envahissantes. A Vienne, à Berlin, il comptait sur les adversaires de l'alliance austro-prussienne : à Vienne, sur Kaunitz ; à Berlin, sur Hertzberg, Lucchesini, Brunswick. Son véritable point d'appui toutefois, c'était l'opposition anglaise, dont les membres se trouvaient avec lui en communion intime. Mutuellement ils se soutenaient. L'un des chefs wighs, lord Bedford, vint même à Paris pour le voir en ce printemps de 93, et quelques jours avant le 31 mai, le lord roulait avec Desfieux vers Bâle, où se faisait secrètement la cuisine diplomatique du jour. Que Pitt soit renversé, que Fox arrive au ministère, et l'Angleterre se retire de la coalition, fait

la paix et reconnaît la République française. A quelles conditions? Restitution de la Savoie, engagement de respecter la Belgique, renvoi de l'ex-reine et de son fils en Autriche, etc. Tel était le programme. Mais en avortant, le mouvement du 31 mai (qu'il ne faut pas confondre, comme s'en avise M. de Bourgoing, avec celui du 2 juin) fit échec à Danton, qui avait espéré en cette journée pour avoir la grande main sur tout. Malgré l'échec, il n'en poursuivit pas moins son jeu pendant l'été, en société d'Hérault et de Barère, ses collègues au Comité de salut. C'est ainsi qu'en juillet on trouve à Valenciennes deux des agents de sa politique, Dubuisson et Pereyra, qui viennent pour parler bas au duc d'York. L'Angleterre comptait alors se voir livrer Toulon, Nantes, Brest, tous nos ports, et le duc d'York, lui-même, se disposait à prendre Dunkerque; le moment était donc mal choisi pour parler au duc qui, en effet, ne voulut rien entendre. Or, à la même heure, l'envoyé de la République à Constantinople, Sémonville, et l'envoyé à Naples, Maret, étaient arrêtés en route par l'Autriche sur le territoire des Grisons; l'ex-reine, comme devant être jugée, était transférée à la Conciergerie par les adversaires de Danton, et Toulon devenait la proie des Anglais, comme ceux-ci s'en étaient flattés; tout cela brouilla les cartes du grand tripoteur, qui dut sortir du Comité de salut. Après la bataille d'Hondschoote, on vit néanmoins renaître son influence. Hérault alla criant partout qu'il avait par ses négociations écarté une armée de soixante mille Prussiens; Dubuisson courut à Bâle renouer le fil de ses intrigues, et le bruit se répandit que le duc d'York, qui n'avait pu prendre Dunkerque, ne répugnait plus à entrer en arrangement avec un gouvernement jacobin; enfin les journaux modérés annoncèrent que Danton, retiré chez lui, recevait des propositions. Mais cette reprise de faveur n'eut qu'un moment. Les partisans de la guerre, soutenus, encouragés par les nouveaux membres du Comité de salut public, attaquèrent, incriminèrent tous ces essais de « paix plâtrée ». Hérault fut mis en quarantaine dans le Comité;

Barère lâcha Danton pour Robespierre ; soixante-treize membres du côté droit de la Convention furent arrêtés, afin de terrifier la majorité; et, non-seulement Marie-Antoinette, mais le duc d'Orléans, qui entrait aussi dans le jeu dantoniste, fut envoyé à la mort. Notre pacificateur-plâtrier fit le plongeon.

C'est alors que se produit et que s'impose aussitôt la politique du grand Comité de salut public. Politique traditionnelle et nationale, politique de Richelieu et de Louis XIV, politique moins pacifique, mais plus digne et plus ferme en apparence que celle de Danton. Elle ne mendie rien. Son principal agent, son inspirateur, se nomme Soulavie, l'envoyé de la République à Genève : « Nos ennemis naturels, sont l'Angleterre et la maison d'Autriche ; nos alliés, les petites puissances, républicaines pour la plupart... Il faut étouffer l'esprit de propagande. Il faut un gouvernement fort, stable, acceptable. Il faut armer, non pour aller au Rhin (c'est la guerre éternelle), mais afin de dicter la paix, paix sans conquête, etc. » Ainsi parle Soulavie, et ses conseils sont suivis ponctuellement par les gouvernants chargés de la besogne diplomatique, Robespierre et Barère. D'une part, on proclame la liberté des mers pour faire pièce à l'Anglais, et l'on annonce qu'on descendra dans son île ; d'autre part on se montre froid et dédaigneux à l'égard des réfugiés belges, hollandais et autres ; puis, après la victoire de Wattignies, on n'a garde d'aller en avant, et la Belgique est traitée en pays non plus annexé, mais ennemi. Nous avons dit que, pour avoir raison de la politique dantoniste, les membres du grand Comité de salut avaient fait alliance avec le parti de la guerre. Quand ce parti vit qu'une nouvelle politique de paix remplaçait la défunte, il voulut la combattre également ; mais le grand Comité s'unit à ceux-là mêmes qui venaient d'être écartés des affaires, et, par l'établissement d'un gouvernement révolutionnaire *jusqu'à la paix*, il put maîtriser les opposants qu'on appela dès lors *ultra-révolutionnaires*. C'est immédiatement après cette nouvelle organisation gouvernementale que Danton

essaya de revenir sur l'eau, mais il échoua misérablement, et la reprise de Toulon qui eut lieu à la même époque ne lui fut pas non plus favorable. M. de Bourgoing ne constate pas dans son livre l'importance de cette reprise au point de vue diplomatique. Elle produisit pourtant le plus grand effet à Constantinople, et fut cause que l'agent secret de la République, Descorches, retrouva faveur auprès du Divan, y put reparler d'alliance et intriguer efficacement en Pologne. C'était là de la politique dantoniste, mais les meneurs du Comité la confisquèrent toute à leur profit. Ce Comité se montra alors tellement jaloux de sa puissance, tellement certain d'arriver à la paix sans la mendier, qu'il n'entendit plus être contrarié par personne. Il renoua avec les dantonistes pour envoyer à la mort les partisans de la guerre de propagande, et le lendemain il faisait subir le même sort aux dantonistes eux-mêmes. Enfin, poussant furieusement jusqu'au bout l'application de son système, il emprisonna et tua également les révolutionnaires étrangers qui étaient venus en France aux premiers cris de liberté. Aux yeux du Comité de salut public, ces hommes là n'étaient plus que des perturbateurs de l'ordre européen.

Tout cela, si nous ne nous trompons, appartient bien à l'histoire diplomatique, et tout cela devrait se trouver détaillé, développé dans le livre de M. de Bourgoing, si M. de Bourgoing n'était pas un diplomate. Qu'importe si tous ces efforts, toutes ces avances, tous ces sacrifices n'eurent pas de résultats immédiats ! Il n'en est pas moins vrai qu'on n'a jamais tant tripoté, tant négocié, tant intrigué, tant travaillé pour avoir la paix qu'en 93 et 94, et que les gouvernants d'humeur pacifique étaient plutôt chez nous que chez les autres.

Nous savons que beaucoup de républicains s'étonneront non moins que M. de Bourgoing, de ce que nous avançons là. Ils ont lu des livres où les hommes de 93 sont peints surtout d'après leurs discours, et où on leur donne en conséquence des attitudes de mannequins tragiques. Mais l'histoire-tribune est fausse, et doit disparaître comme l'histoire-bataille. Elle est même aujourd'hui nuisible, car

il est temps de ne plus montrer à l'Europe les républicains français, même de 93, comme des énergumènes intraitables, et le gouvernement démocratique que nous rêvons comme inconciliable avec ceux des autres peuples. La diplomatie seule profite de ces sortes d'épopées révolutionnaires qui sont, après tout, répétons-le bien, le contraire de la vérité.

Nous venons de critiquer longuement M. de Bourgoing, mais nous ne saurions, toutefois, nous séparer de lui sans donner notre approbation à certaines parties de son troisième volume où sont traitées les affaires des coalisés entre eux. Pour ce travail, M. de Bourgoing a mis à contribution toutes les publications sur l'époque révolutionnaire, que les intérêts divers de la Prusse et de l'Autriche ont récemment fait éclore de l'autre côté du Rhin. Grâce aux indiscrétions de ces *bons* allemands, nous avons enfin une idée nette de la politique de voleur à laquelle se livraient leurs princes coalisés en 93. On voit là les représentants du droit divin marchandant, échangeant, troquant, filoutant telle ville, telle province ou tel peuple. Mais qu'il est étrange que toutes ces négociations, ou plutôt ce négoce de chair humaine, assez semblable à celui des négriers, n'inspirent aucune indignation à M. de Bourgoing, lui si dur au pauvre monde démocratique! — Mais M. de Bourgoing, encore une fois, est un ancien secrétaire d'ambassade, et ce négoce est l'affaire des diplomates. — C'est juste.

Ainsi donc, M. de Bourgoing (bien malgré nous, nous le critiquons encore) est entièrement dépourvu d'indépendance philosophique. Même lorsqu'il intéresserait vivement par la nouveauté des faits qu'il raconte, il ne peut s'empêcher de nous les présenter sous un jour faux et qui blesse les aspirations de notre époque. Ce n'est pas à dire toutefois qu'une telle manière de faire, si détestable pour nous, ne doive pas être profitable à qui en use. Bien au contraire. M. de Bourgoing marche sur les traces des Mortimer-Ternaux et des Camille Rousset; il écrit dans leur sens, il s'autorise d'eux et des hommes dont eux-mêmes s'autorisent; il cherche donc et il aura le même succès que ces

messieurs. Quel succès? Celui de plaire à l'Académie française. Plaire à l'Académie, ne vous déplaise, c'est là une fortune réelle, car cela rapporte d'un coup vingt mille francs de récompense. Or, comme un travail d'histoire n'enrichit pas son homme, et comme on est forcé le plus souvent de s'éditer soi-même, on se trouve, quand on a plu à l'Académie française, remboursé en même temps que couronné, et même pour ses produits on a désormais un écoulement obscur mais assuré dans la distribution annuelle des prix universitaires. Mieux encore, on peut, comme M. Camille Rousset, arriver à s'asseoir aussi parmi les dieux du temple, et, au bout de quelque dix ans, on fait couronner à son tour le dernier des auteurs qui vous cite. Allons, M. de Bourgoing, un dernier effort, un dernier volume; ne ménagez pas le papier. Et votre *Histoire diplomatique* sera, nous vous l'assurons, un prix Gobert bien conditionné.

DES BIENS NATIONAUX

(*Histoire de la République française sous le Directoire et sous le Consulat*, par M. Ernest Hamel. — Un volume).

— 1872 —

I.

M. Ernest Hamel est un dévot jacobin ; Robespierre est son dieu. Quoi qu'il écrive, — et il a déjà beaucoup écrit, — il ne peut détacher son cœur de cette *Vera Icon*. L'admiration raisonnée des Buchez et des Louis Blanc pour le même personnage ne ressemble en rien à l'adoration extatique que lui a vouée l'auteur en question. Buchez et Louis Blanc avaient chacun une doctrine préconçue : l'un, son catholicisme révolutionnaire ; l'autre, sa prédominance de l'Etat sur l'individu ; ils jugèrent, qu'entre tous les hommes de la Révolution, Robespierre avait été le plus parfait représentant de leurs idées, le meilleur praticien de leurs théories, et ils l'exaltèrent. M. Hamel, lui, nature émue, mystique, comme saint Jean l'Evangéliste, s'est laissé naïvement séduire par les beaux discours de l'Incorruptible ; il a été touché de sa fin tragique, il a été indigné des injures et des calomnies dont on poursuivait sa mémoire ; et il est devenu le confesseur le plus fervent, le plus enflammé du Christ de Thermidor. Il l'a vu, il l'a montré non-seulement incorruptible, mais impeccable, mais pur de toute souillure. Puis, non-seulement il l'a pris pour type en s'objectivant en lui, mais, entrainé par ses exaltations, il en est arrivé, comme tout adorateur, à

faire de son idole un être de raison, en la sublimant. Dans ses visions, Robespierre n'a plus été une personne, une incarnation, une substance ; toute la guenille tangible, réelle, s'est effacée, s'est fondue dans une gloire ; le son polysyllabique « Ro-bes-pierre » n'a plus signifié pour son entendement qu'une entité révolutionnaire, une Toute justice, un absolu ; et il est certain qu'à cette heure la *Vera Icon* robespierriste que se représente M. Ernest Hamel est plutôt un triangle avec un œil au centre que le profil historique gravé par Quenedey à l'aide du physionotrace-Chrétien.

Lorsqu'un historien s'abandonne ainsi à l'idéalisation et au symbolisme, il ne lui est plus guère possible de se rendre compte de l'enchaînement réel des faits et du vrai mécanisme des choses qu'il raconte. Il ne peut voir qu'à la Malebranche, tout en son dieu ; et M. Ernest Hamel, en effet, ne voit tout qu'en son Robespierre. Dans l'histoire qu'il nous donne aujourd'hui, et qui commence plus d'un an après la Passion de Thermidor, il mouille ses premières pages de larmes de regret pour son divin maître, puis il se met à poursuivre à travers les événements tous les bourreaux de l'homme-vertu, en même temps qu'il flétrit tous les complices de l'homme-crime de Brumaire, lequel, méchant Thierry, arrive hélas ! à remplacer dans l'estime publique le bon Fridolin qui n'est plus. Voilà certes une histoire morale, mais, en dépit de l'énumération scrupuleuse des faits, elle n'a rien de scientifique. On y sent que l'auteur est un cœur honnête, mais rien n'y explique la succession de coups d'Etat et de batailles dont on est étourdi. Comme c'est aux mauvais instincts de certains personnages que la perte de la République y est attribuée, M. Hamel sue sang et eau pour enregistrer un à un les actes de messieurs du Directoire et du premier consul, qui tous, comme dans les autres ouvrages écrits sur cette époque, semblent jouer là des rôles caléidoscopiques avec changements à vue et travestissements selon leur fantaisie. L'exécutif s'en donne à cœur joie aux dépens du constitutif; et vous arrivez à la fin du livre, que vous en êtes

encore à demander des nouvelles de cette République resplendissante dont on vous avait parlé dans la préface, et qu'on devait vous faire voir se mouvant plus ou moins régulièrement dans sa sphère constitutionnelle.

II.

Malgré sa promesse, malgré tout son zèle, M. Ernest Hamel n'a donc pu dégager l'élément constitutif et conservateur de cette époque. Et, même en se dérobespierrisant l'esprit, il ne l'eût pas trouvé, car il l'a cherché là où il n'est pas, sur le terrain politique.

La raison des choses d'alors est toute dans la question sociale, question purement territoriale ; il s'agit de l'affermissement, de l'irrévocabilité des achats faits par les acquéreurs de biens nationaux. Les affaires publiques sont menées non par Barras, non par Siéyés, non par Bonaparte, mais par une poignée de hauts bourgeois millionnaires, banquiers, agioteurs et riz-pain-sel, qui donnent leur mot d'ordre aux acquéreurs de deuxième, de troisième et de quatrième main, et qui ne se préoccupent guère de liberté, d'égalité, de République, mais bien d'une seule chose : conserver ce qu'ils ont pris, tout en prenant encore. Et cette préoccupation est la même lorsqu'ils acclament l'Empire, et c'est encore cette idée de conservation qui les domine lorsqu'ils saluent la Restauration.

Prenez la Constitution directoriale de l'an III, et lisez l'article 374 : « La nation française proclame comme garantie de la foi publique, qu'après une adjudication légalement consommée de biens nationaux, quelle qu'en soit l'origine, l'acquéreur légitime ne peut en être dépossédé. » Voilà vraiment l'article constitutif de la société française jusqu'à l'an VIII.

Prenez la Constitution consulaire de l'an VIII, et lisez l'article 94 : « La nation française déclare qu'après la vente légalement consommée de biens nationaux, qu'elle qu'en soit l'origine, l'acquéreur légitime ne peut en être dépos-

sédé. » Répétition, confirmation de l'article constitutif de l'an III.

Prenez la Constitution impériale de l'an XII, et lisez l'article 70 : « Tout décret rendu par le Corps législatif peut être dénoncé au Sénat par un sénateur... comme contraire à l'irrévocabilité des ventes des domaines nationaux. » Nouvelle assurance donnée.

Prenez enfin la Charte royale de 1814 et lisez l'article 9: « Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles. » Toujours même déclaration.

Ainsi donc, directoire, consulat, empire, royauté, toute forme politique est éphémère. Tous les gouvernements, toutes les Constitutions se succèdent et passent, qui avec ses Cinq-Cents et ses Anciens; qui avec son Corps législatif, son Sénat et son Tribunat; qui avec ses Chambres de pairs et de députés. Rien ne dure, rien ne persiste de ces combinaisons diverses que l'article sacro-saint sur l'irrévocabilité des ventes. Il est la base. Il est l'immortel principe. C'est pour lui que tout se fait, c'est par lui que tout s'explique, c'est sur lui que tout repose, c'est lui enfin qu'il faut saisir, méditer, commenter, pour comprendre les errements de la société gouvernementale moderne, société bourgeoise faite (répétons-le) de banquiers, d'agioteurs, de riz-pain-sel, avec des filles entretenues brochant sur le tout, et qui se constitue non pas dès 89, mais seulement dès 95. Barras, Bonaparte, les Bourbons ne sont que ses instruments aussi bien que les d'Orléans.

Or, le seul moyen de saisir l'esprit de cet article qui revient toujours, c'est de connaître à fond l'histoire des biens nationaux et de leurs ventes. On ne s'étonne plus alors des soubresauts continuels et des politiques variées de ce monde de voleurs qui a des habiletés et des effronteries sans pareilles en même temps que des peurs horribles, tant il a volé! aujourd'hui peur du noble, demain peur du pauvre! — et qui ne se rassure, ne se sent d'aplomb sur ses mottes de terre, dont il ne perd miette, qu'au bout de

trente ans, lors de la Révolution de juillet, — le noble s'étant fait indemniser, le peuple n'ayant plus l'idée de revendiquer, que dis-je ? n'en ayant plus légalement le droit puisqu'il y a prescription.

Mais qui nous dira cette histoire étrange ? car nulle n'est plus mal sue ni plus singulièrement défigurée que celle-là. Nos écrivains patriotes ont raconté la Révolution ou plutôt l'ont chantée au point de vue de l'idée pure. Des biens nationaux, ils en ont jugé par éclair, se contentant de quelques faits menus qu'ils ont enguirlandés de considérations générales. Ils n'ont vu là que le clergé et la noblesse qu'on dépouillait, et ils ont applaudi sans regarder de trop près en quelles mains allait vraiment toute la dépouille. Personne de ces lettrés, si minutieux à noter les discours, les batailles, les décrets, les Constitutions, bref, tout ce qui brille, bruit et passe, n'a daigné éplucher la grosse affaire matérielle de ces temps-là, en suivant pas à pas cette série de ventes fiévreuses, furieuses, révolutionnaires, incessantes pendant plusieurs années, ventes ou vols à milliards qui ne furent qu'une sorte d'orgie territoriale où tous les capitalistes firent chère lie, car on vendit par nécessité et non par principes ; par politique, par accident même, et non dans un sentiment de justice égalitaire ; car on livra à qui pouvait ou prétendait pouvoir payer et payer vite, et non à ceux qui n'avaient que du travail à donner en échange ; si bien que, le jeu de la spéculation primant toute autre considération en ce remue-ménage, le droit de prise s'y affirma aussi brutalement qu'en temps de conquête ; et lorsque des voix patriotes s'élevaient par intervalles en faveur des prolétaires qu'on oubliait, vite les loups-cerviers de la finance se récriaient, au milieu de la curée, contre le spectre de la loi agraire.

Ah ! le peuple dépouillé par les ventes ! voilà surtout ce qu'on n'a jamais fait entrevoir. Et alors comment comprendre le Directoire, le Consulat et l'Empire, et tout ce qui s'en suivit et s'en suit encore.

Mais, au lieu de nous livrer nous-mêmes à des considérations générales, esquissons ici la série des faits auxquels

nous faisons allusion. Cela pourra servir de préambule et de complément au mémorial de M. Ernest Hamel.

III.

Les biens du clergé, autrement dits biens des pauvres, furent, comme on sait, les premiers mis en vente.

Ces biens immenses, qu'on estimait plus de deux milliards, se composaient de cures, de paroisses, de prieurés, de commanderies, de chapelles, de couvents, de séminaires, de châteaux, de métairies, de vignes, de bois, etc., etc. Tout cela avait été acquis par la mendicité, par l'escroquerie, par de faux titres, par captation de testament, par le moyen du diable et de l'enfer; bien peu par le travail. Leurs revenus devaient être le profit des malheureux, mais les bénéficiers réels — quand ils s'appelaient l'archevêque de Cambrai, l'archevêque de Strasbourg — touchaient en rentes plusieurs centaines de mille livres par années.

En octobre 89, on parla d'exproprier une partie de cette masse pour couvrir la dette publique, c'est-à-dire pour donner satisfaction aux rentiers, aux banquiers, nullement aux misérables; et le 19 décembre, on rendait un décret d'exécution pour la valeur de 400 millions, et six mois après c'était pour 1,500 millions. Les communes, les Compagnies étaient admises à soumissionner en même temps que les particuliers. Mais dans les discours qu'on prononça à cette occasion, dans les décrets qu'on rendit, il n'y eut pas un mot pour les prolétaires dont une centaine de mille se trouvaient, à cette heure même, parqués en ateliers de charité dans les principales villes du royaume: à Paris, on en comptait vingt mille et plus sur la Butte-Montmartre.

Personne dans l'Assemblée ne proposa l'organisation d'un crédit populaire quelconque pour que ces affamés pussent acquérir quelque chose de leurs propres biens, puisqu'il s'agissait de vente et non de partage. On ne prêta pas même l'oreille aux vœux des journaux tels que le *Moniteur*, qui demandait qu'on mît la moitié des biens à ven-

dre en lots de cinq mille livres afin de créer une multitude de petits propriétaires. La seule chose qu'on fit pour les petites bourses, fut de décréter qu'à prix égal dans les ventes, les offres parcellaires auraient la préférence sur les soumissions en bloc. Et c'est cette piètre mesure que les historiens s'amusent encore à glorifier, comme ayant été souverainement bonne. Mais la vérité est que la vente parcellaire n'eut qu'un temps, qu'on ne laissa prendre au paysan que juste assez pour s'assurer de lui et que les grandes Compagnies d'agioteurs tuèrent par leurs opérations toute concurrence.

Le clergé essaya de s'opposer à l'application des décrets sacriléges, soit en ameutant ses fermiers, soit en effrayant les paysans, mais ce fut en vain. Toutes ces manœuvres échouèrent contre quatre grands faits : 1° la constitution civile du clergé lui-même ; 2° l'installation des municipalités nouvelles ; 3° l'affiliation des sociétés jacobines, et 4° la grande fédération du 14 juillet.

Donc, à partir du mois d'août 90, on vendit avec fureur jusqu'en janvier 91, jusqu'en mars, jusqu'en juillet, toujours. Communes, Compagnies françaises, Compagnies anglaises, Compagnies hollandaises, bourgeois et paysans aisés, se disputèrent les morceaux. La fièvre fut telle qu'on mit en vente ce qui n'était pas à vendre et que l'Assemblée nationale dut, en septembre, arrêter les opérations des communes qui avaient tant acheté et tant revendu qu'elles ne savaient plus rien de leurs comptes.

C'est pendant qu'on se gorgeait ainsi du bien des pauvres qu'on n'eut pas honte de fermer brusquement les ateliers de charité de la Butte-Montmartre, de jeter sur les routes les ouvriers sans travail et sans pain, et de proscrire les patriotes républicains qui argumentaient en leur faveur.

On achetait d'autant plus facilement qu'on n'avait à verser que vingt, que douze pour cent du prix d'achat dans la quinzaine. Le reste devait se payer par termes. Or, quand les premiers termes arrivèrent à la fin de 91, il fallait payer beaucoup, puisqu'on avait acheté beaucoup ; mais pour payer on fut loin d'avoir le même patriotisme

que pour acheter. De l'argent que la nation attendait, il ne rentra gros. La guerre et la Révolution pouvaient servir d'excuse. Les insolvables, pour obtenir du temps et échapper à la folle-enchère, poussèrent à la guerre et à la Révolution. De sorte que les intérêts malsains des spéculateurs aidèrent au triomphe de principes qu'ils détestaient, les principes républicains. On eut la guerre en avril, on eut la Révolution au mois d'août.

C'est à ces deux époques que deux nouvelles classes de biens vinrent grossir la masse aliénable: les biens des émigrés et les biens communaux.

Lorsqu'on fut certain d'avoir la guerre, on mit sous séquestre les biens des émigrés pour indemniser la nation, et quand le territoire fut envahi par les armées prussiennes et autrichiennes, auxquelles les émigrés servaient d'avant-garde, on décréta la confiscation, non plus des seuls revenus, mais des biens eux-mêmes, et leur vente.

A l'insurrection du 10 août, la bourgeoisie et les artisans ayant fraternisé, et l'égalité politique ayant été reconnue, il fut décidé : 1° qu'on partagerait immédiatement après la récolte tous les biens communaux qui formaient la dixième partie de la surface cultivable de la France ; 2° que les terres des émigrés ne seraient pas vendues à tout hasard comme les biens ecclésiastiques, mais aussi partagées par lots de un, deux, trois, quatre arpents. pour être mises à l'enchère et aliénées à perpétuité par bail à rente en argent, rente toujours rachetable. Ainsi donc, les pauvres, les prolétaires, ou plutôt, comme on se plaisait à dire maintenant, les braves sans-culottes, allaient enfin avoir leur part du sol qu'à cette heure ils étaient appelés à défendre. Ainsi donc, les biens des émigrés devaient passer en meilleures mains que les biens ecclésiastiques. Restait à régler les moyens d'exécution.... Mais, par malheur, les avances de la bourgeoisie n'avaient été que l'effet de la peur. Dès que les ennemis eurent tourné casaque, elle rentra dans son égoïsme, reprit sa morgue et rompit l'accord. Le 10 octobre, la nouvelle Assemblée, j'entends la Convention même, apprit aux sans-culottes, par un décret semi-doucereux,

semi-impérieux, que le partage des communaux ne pourrait se faire que dans un terme encore éloigné, à cause du travail long et compliqué que cela nécessitait. Quant aux terres des émigrés, on parla bien toujours d'en faire la vente par petits lots et à bail, mais on s'occupa surtout de la vente au comptant, sous prétexte de payer au plus vite les créanciers, et encore cette vente ne devait-elle atteindre que les objets mobiliers et les vieux donjons.

Le mobilier des émigrés, joint au mobilier de la liste civile, fut, en effet, l'os national qu'on eut à ronger pendant l'hiver de 93. Les bourgeois, les paysans, les Compagnies d'achat de créances, et, malgré les défenses faites, les commissaires des ventes et les municipalités se jetèrent dessus. Lits, commodes, fauteuils, billards, tableaux, etc, s'adjugèrent sans affiches, sans exposition, sans expertise, sans inventaire, sans feux et sur place. Personne n'avait peur des reprises : cela s'emportait. Autant d'enlevé, autant d'acquis. La Convention ordonna la suspension momentanée de ces prétendues ventes ; mais le déménagement n'en continua pas moins. Pour les vieux donjons et les quelques autres biens immobiliers dont on essaya de se débarrasser, il n'y eut pas le même entrain. Ces biens étant personnels, l'amateur avait peur de la famille de l'émigré qu'on dépouillait et peur aussi de l'émigré lui-même qui pouvait revenir. Il y eut pourtant des Compagnies de spéculateurs qui eurent l'effronterie de proposer l'achat des biens par blocs départementaux ; mais la Convention qui, au début, avait parlé de la seule vente parcellaire et qui en parlait encore à l'occasion pour allécher le peuple, trouva la chose trop forte et n'eut pas le cynisme d'accepter.

Les mois s'écoulaient donc, et l'on ne réglait pas le partage des communaux, et c'est à peine si l'on avait touché aux immeubles des émigrés. Il fallut l'insurrection dite du 31 Mai ; il fallut que l'influence parisienne se fît de nouveau sentir pour qu'on revînt aux principes de justice sociale en appliquant les décrets favorables aux pauvres. Le 10 juin, le partage des communaux fut définitivement

ordonné. Il devait se faire par tête. Fermiers, métayers, valets de labour, domestiques, et généralement tous les citoyens domiciliés dans la commune, sauf l'ancien seigneur, y avaient droit. Partage facultatif, partiel ou total. Les habitants votaient ; le tiers des voix suffisait pour obtenir le partage. Puis on tirait les lots au sort, par ordre alphabétique.

Tels sont les principaux dispositifs de cette belle loi, grâce à laquelle le citoyen pauvre allait être initié à un sentiment nouveau pour lui, celui de la propriété territoriale. Qu'importe si dans le même temps, par compensation sans doute, on remania au point de vue bourgeois la loi sur la vente des biens d'émigrés, et si l'on déclara qu'ils seraient vendus de la même manière que les biens ecclésiastiques ! On ne spécifia pas moins encore que, dans les communes sans terres communales, le chef de famille pauvre aurait le droit d'acheter de ces terres pour cinq cents francs payables en vingt ans.

Ces deux décrets, votés en juin, devaient être appliqués sous le régime de la Constitution de 93. Mais on sait ce qui arriva. La guerre civile qui venait d'éclater se prolongea; les hauts bourgeois, les ex-nobles, les royalistes et leurs agents se coalisèrent de toutes parts pour empêcher l'établissement d'une République populaire, c'est-à-dire, comme on l'afficherait aujourd'hui, démocratique et sociale. Soixante-douze départements se soulevèrent, des villes furent livrées à l'ennemi ; on dut établir un gouvernement révolutionnaire, prendre des mesures exceptionnelles, etc., etc. Allez donc. au milieu de cette bagarre, partager ou vendre. On l'essaya pourtant. Mais quand les communes se mirent à dresser l'état de leurs biens, elles se trouvèrent empêchées par les hommes d'affaires des anciens seigneurs, détenteurs de la plupart de ces terres. Au bout de quatre mois, il n'y avait rien ou presque rien encore à partager. Quant aux ventes de biens d'émigrés, on n'en put ouvrir que sur quelques points, et encore les administrateurs n'y tenaient guère. Disons aussi que, pendant cette crise, on paya moins que jamais les acquisitions passées, et qu'on fut obligé d'offrir une prime à qui ferait honneur à ses en-

gagements. Ainsi donc, on ne partagea gros, on vendit peu, on ne paya pas. Mais, en revanche, de par le droit de la guerre, on confisqua avec rage, et la masse des biens nationaux grossit pour ainsi dire à vue d'œil. La France alors offrit un singulier spectacle. Près de la moitié du sol appartenait à l'Etat, et l'on ne voyait de toutes parts que commissaires, gardiens et autres agents, non moins intéressés que les dépouillés à ne pas laisser vendre des biens dont ils vivaient eux-mêmes. A Paris, l'Etat était propriétaire des deux tiers des maisons.

En disant tout à l'heure que la nation ne vendit alors rien ou presque rien des biens confisqués, nous n'avons entendu parler que des biens d'émigrés ; car on fut toujours heureux avec les biens de la première série, ceux du clergé. Leur masse vendable, qui, après le 10 août, avait été augmentée de la moitié de leur réserve, diminua presque d'autant par les adjudications, et vers la fin de 93 ou, pour mieux dire, vers le commencement de l'an II, tout failli être enlevé au nom des principes. Les communes envoyèrent gaiement leurs richesses d'église à la Convention ; puis les presbytères furent mis en vente et achetés ; puis celles des églises qui ne pouvaient servir aux fêtes municipales furent adjugées, qui aux fermiers pour engranger leurs blés, qui aux négociants en vins pour emmagasiner leurs pièces, qui aux industriels pour y monter des fabriques, et dans les villes on vit les sculpteurs et les peintres s'emparer des chapelles pour en faire des ateliers. Mais, encore une fois, dans cette série, il n'y eut pas le lot du pauvre.

On fit pourtant à cette époque une promesse solennelle aux sans-culottes armés, défenseurs de la patrie. La Convention décréta qu'il leur serait réservé pour un milliard de biens nationaux comme juste récompense. Ils pouvaient donc sans broncher aller se battre aux frontières.

Nous sommes en 94. Le Comité de salut public, dont la politique extérieure est contrariée par le mouvement communal contre le culte, tâche de s'opposer à la fermeture et à la vente des églises ; mais, en revanche, il presse l'adjudication des biens d'émigrés et de condamnés. Sous

son impulsion, ces biens sont enfin sérieusement entamés. On en a déjà vendu pour plus de quatre cent millions, s'écrie-t-il en ventôse ; mais ce qu'il ne dit pas, c'est que, quoiqu'il recommande de suivre dans les ventes le principe du morcellement, les biens vont par blocs aux mains d'une espèce qui doit bientôt tout envahir : les fournisseurs des armées.

A ce moment, nouvelle promesse aux prolétaires. Le 8 ventôse, Saint-Just fait décréter qu'on dressera un tableau de tous les patriotes indigents et qu'on les indemnisera avec le bien des ennemis de la Révolution ; mais ce décret vague et fluant n'est qu'un trompe-l'œil. Il n'est proposé et voté que pour aider à certain jeu gouvernemental, et l'on n'a garde d'en requérir l'exécution. La seule chose que le Comité fit pour les ouvriers de Paris, fut de leur donner de l'ouvrage. Sous prétexte de rendre les immeubles des émigrés plus faciles à vendre, on perça des rues, on bouleversa les jardins, on transforma les bâtiments ; bref, on détruisit tout pour tout refaire à grands frais. Paris devint alors, ce que nous l'avons vu sous le second Empire, un vaste atelier national. Voilà tout ce que les puissants dictateurs du fameux Comité imaginèrent pour le travailleur au moment où il y avait tant à donner et où les loups-cerviers trouvaient tant à prendre. Ainsi donc, quand le 9 Thermidor arriva, les prolétaires n'avaient eu miette des biens d'église, leurs propres biens ; et ils ne devaient pas en avoir davantage. On leur avait partagé çà et là quelques bribes de biens communaux, et on ne devait pas leur faire d'autres partages. En revanche, ils étaient riches de promesses ; un milliard de terres comme défenseurs de la patrie, et les biens des suspects à répartir entre eux tous. Ah ! le bon billet ! Et cependant les plus purs patriotes avaient été au pouvoir pendant plus d'un an !

IV.

Les hauts bourgeois, vainqueurs en Thermidor, montrèrent une autre audace, une plus grande âpreté pour les inté-

rêts de leur caste. Ils étaient parvenus à sauver les biens nationaux des mains des sans-culottes, mais c'était dans la ferme intention de les garder pour eux. S'ils révisèrent les listes des émigrés, s'ils rappelèrent leurs amis proscrits, s'ils firent accueil aux héritiers des condamnés, et s'ils permirent à tous ces gens de rentrer dans leurs biens non vendus, ils leur imposèrent aussi le respect des ventes faites et les indemnisèrent à cet effet avec des bons au porteur, qui s'ajoutèrent aux ordonnances des fournisseurs et aux assignats pour acquérir. Si bien que les ci-devant émigrés, victimes de la confiscation, devinrent eux-mêmes acquéreurs de propriétés confisquées. C'était consolider le système.

Les hauts bourgeois achetèrent cependant peu de terres dans le courant de l'an III. Le maximum ayant été aboli par eux, ils préférèrent tripoter plutôt sur les grains que sur les biens, et ce fut, ma foi, avec un rare succès qu'ils opérèrent, puisqu'ils arrivèrent à affamer le peuple, qui se souleva et qu'ils écrasèrent.

Ils furent non moins heureux dans la dépréciation des assignats. Ayant conseillé aux comités gouvernants de reconnaître une différence entre les espèces métalliques et le papier-monnaie, de rouvrir la Bourse pour faire le jeu, de ne plus considérer l'assignat comme hypothéqué sur les biens nationaux, de fabriquer de ce papier autant que besoin serait et de le verser sur la place au cours du jour, il leur suffit alors de cinquante millions pour amener la baisse, et les comités gouvernants les aidèrent si activement qu'au bout de huit mois, les assignats perdaient plus de quatre-vingts pour cent et qu'il y en avait en circulation pour plus de quarante milliards. Que pensez-vous de cette façon de faire banqueroute? (1)

(1) Dans les histoires parues jusqu'à ce jour, on explique la baisse des assignats, en disant : 1° qu'il y eut en 1795 un agiotage effréné ; 2° qu'on avait peur d'une restauration monarchique ; 3° que le paysan affranchi vendait cher et voulait être payé en espèces ; 4° qu'on fabriquait en Angleterre des faux assignats par millions, par milliards, etc., etc. ; et les historiens, après avoir énuméré toutes ces menues raisons, ne reconnaissent pas moins que leur ensemble ne suffit pas encore à justifier l'effroyable débâcle finan-

Ces hauts bourgeois imaginèrent en même temps un nouveau moyen d'acquérir des biens nationaux. « Faisons des loteries, dirent-ils ; par ce moyen, l'Etat sera payé d'avance. » Et en effet, la loterie, la hideuse loterie fonctionna à Paris même pour constituer la grande propriété moderne. Voici, par exemple, l'organisation du deuxième tirage que nous avons sous les yeux : le total est de cent millions ; les billets sont de 50, 100, 1000 et 2000 livres. Il

cière qui se manifesta tout-à-coup. Cette panique reste pour eux inexplicable, attendu, remarque l'un d'eux, que des douze milliards de biens nationaux, six seulement étaient vendus et qu'il y en avait encore six à vendre. « Donc, avec l'assignat, vous pouviez chaque jour avoir des terres, des prés, des bois, des maisons magnifiques, les plus beaux domaines à vil prix. » (*Michelet.*)

Toutes ces causes, ci-dessus énumérées, ne sont, en effet, que secondaires et ne présentent qu'un caractère purement accidentel. Il y avait une raison bien autrement forte : c'était la volonté des gouvernants eux-mêmes d'en finir avec l'assignat par des émissions insensées.

On trouve la preuve incontestable de l'application de ce système dans le compte de fabrication d'assignats rendu le 30 ventôse an V au ministre des finances par les directeurs de cette fabrication (Groizier pour les imprimeries, Grouvelle pour le timbre, Reth pour les artistes), afin d'obtenir du Directoire un arrêté de quitus général et final.

Il y est dit que la fabrication a été :

Sous la Constituante, de 2,437,656,618 ;

Sous la Législative, de 1,315,400,000 ;

Sous la Convention, jusqu'au 1er mai 93 (fabrication Lamarche aux Capucines), de 1,021,727,000 ;

Sous la Convention, du 1er mai jusqu'à la fin (brumaire an IV), de 10,349,639,000 ;

Enfin, sous le Directoire, jusqu'au 30 ventôse an IV (5 premiers mois), de 30,456,990,000.

Il en résulte, concluent les directeurs, que, pour la masse générale des fabrications et des émissions, la somme totale a été de 45,581,411,618.

Or, que voyons-nous là clairement ? C'est que, sous la Constituante, sous la Législative et sous la Convention jusqu'au 1er mai 93, le tirage est normal ; on fabrique avec modération, sans dépasser la moitié de la valeur des immeubles qui servent de garantie. Aussi l'assignat n'est-il pas en détresse.

A partir de mai 93, il faut distinguer la période qui va jusqu'au 9 thermidor an II de celle qui est postérieure à cette date et qui finit avec la Convention. Si nous examinons la partie analytique du rapport des fabricants, nous trouvons que le total de cette époque (10,349,639,000) se compose de onze séries de différentes coupures, et, comme il y a la date des décrets qui en ont ordonné la fabrication, nous pouvons donc savoir ce qui revient, d'une part au gouvernement des Jacobins, et d'autre part au gouvernement postthermidorien.

Or, le fait est qu'il y a à peine trois milliards à mettre au compte du premier, et encore faut-il remarquer que les décrets pour les plus fortes

y a cent lots de maisons, trois cent cinquante lots « d'effets précieux, » et d'autres lots composés de bons au porteur admissibles en payement de domaines. Le premier lot vaut trois millions quatre cent mille livres.

C'est alors qu'un député, du nom de Baraillon, enlevé sans doute par la brillante manière dont allaient les choses, monta à la tribune de la Convention et tonna contre le partage des communaux, qu'on avait opéré sur quelques points. Il s'écria qu'on avait dépouillé la nation, il parla de la loi agraire, il se plut à dire que le partage n'avait profité qu'aux paysans et nullement aux ouvriers des villes (notez cet argument dans la bouche des hauts bourgeois d'alors), et, comme conclusion, il proposa de rapporter la loi et de réunir le bien des communes aux biens nationaux, pour augmenter, disait-il insidieusement, le gage des assignats. Oser encore parler du gage des assignats! Vouloir encore

sommes sont de messidor an II, c'est-à-dire de la veille du 9 thermidor, et qu'en conséquence la fabrication n'en a pu être terminée et l'émission effectuée qu'après cette époque. Notons, en outre, qu'il s'agit toujours en ce temps-là de coupures ne dépassant pas 500 fr.) et dont un grand nombre sont de 50, 25, 10 fr. et même de 2 fr. 50. On voit que le parti radical d'alors se fit honneur de maintenir le crédit national et qu'il plaçait pour cela sa confiance dans le petit commerçant, dans l'artisan, dans le paysan, entre les mains de qui s'émiettaient ces émissions de petites coupures.

Mais si nous passons à la période postthermidorienne, c'est tout autre chose; le système a changé. Cela saute immédiatement aux yeux. On ne veut plus avoir affaire qu'aux banquiers, aux fournisseurs ; alors arrive une avalanche d'émissions par grosses coupures. C'est ainsi qu'on décrète 5,150,000,000 de coupures de 10,000 francs ! Et le doute n'est plus permis sur le but qu'on veut atteindre : la banqueroute, quand on voit fabriquer, à la fin de l'an III et dans les premiers mois de l'an IV, 7,390,000,000 de nouvelles coupures de 10,000 fr.; 11,088,000,000 (coupures de 2,000 fr.); 5,940,000,000 (coupures de 1,000 fr,); 4,190,000,000 (coupures de 500 fr.)

Ajoutez à cela un pauvre petit milliard de coupures de 100 francs et sept cent et quelques millions de coupures de 5 francs, et vous retrouverez les 30 milliards 456 millions 990 mille francs de fabrication mentionnés plus haut.

Donc, presque toute la masse de ces assignats fut fabriquée pour le compte des banquiers et des fournisseurs, et ceux-ci, après avoir accepté ce papier au cours de la Bourse dont ils étaient les maîtres et où ils faisaient la baisse, devaient bientôt l'échanger aussi par masse, à raison de 30 capitaux pour un, contre des promesses de mandats territoriaux. Et c'est avec ces mandats qu'ils se mirent en possession de la plus grande partie des biens nationaux qui restaient à vendre, et dont le paysan n'eut pas miette comme on va voir.

livrer aux riches ce qui revenait aux pauvres! La Convention fit taire l'imprudent. On n'était pas installé constitutionnellement; on était menacé par les royalistes; on pouvait d'un jour à l'autre avoir besoin des sans-culottes, et la journée du 13 vendémiaire le prouva de reste. La proposition Baraillon fut prestement écartée.

Mais où la Convention n'hésita pas et où elle vota hardiment, effrontément, froidement, ce fut lorsqu'à la veille de sa séparation, il s'agit de rassurer pour l'avenir tous les acquéreurs de biens nationaux en proclamant l'irrévocabilité des ventes. Après ce que nous venons de raconter, on avouera que c'était indispensable. Les hauts bourgeois triomphaient en ce moment, mais qui leur assurait que demain on respecterait leur butin? Ils étaient inquiets dès qu'ils réfléchissaient. Ce ne fut donc pas à la suite d'une émeute qu'on imagina l'article constitutionnel 374 dont nous avons parlé; ce ne fut non plus une réponse aux réclamations assez nombreuses faites par des ex-émigrés devant les tribunaux contre des acquéreurs qui n'étaient pas en règle. Non. On inséra l'article parce qu'on avait le sentiment des vols commis, et qu'on ressentait en soi les vagues inquiétudes des voleurs. Il y en avait qui tremblaient en pensant qu'ils avaient payé tel bien trente fois plus bas que sa valeur réelle, ou même au prix d'une seule année de revenu, et ils s'offraient d'eux-mêmes à donner un supplément, quoiqu'ils eussent satisfait aux conditions écrites. La Convention leur rendit l'aplomb qui convient à des propriétaires légitimes, en décrétant que l'ordre social reposerait désormais sur le respect des scandales passés, et elle leur donna même ainsi un encouragement pour les scandales futurs.

Qui le croirait, en effet? On avait pris beaucoup, on devait prendre davantage encore.

Lors de la mise en jeu de la Constitution de l'an III, la masse ecclésiastique avait un reste important, quoi qu'on eût depuis quelques mois retiré des enchères les biens des hospices et les églises paroissiales; les immeubles des émigrés n'étaient pas entamés d'un dixième; le magot clérical dans la Belgique conquise était intact, aussi bien

que les forêts domaniales des deux pays ; tout cela devait valoir sept milliards : proie doublement plus riche qu'au début, qu'en 90. Aussi les directeurs, les députés, les généraux et tous les fonctionnaires furent enveloppés, noyés, perdus dans un milieu de banquiers, de fournisseurs et de filles qui les dominèrent. On se montra insatiable, on pratiqua plus en grand. L'expropriation devait aller jusqu'à la conquête.

Dès son installation, le gouvernement ayant suspendu les ventes pour six mois, on eût pu croire qu'il cherchait à prendre ses précautions contre les voleurs dans les ventes futures. Mais l'idée de cette suspension venait justement des voleurs mêmes qui avaient imaginé la perte des assignats ; en conséquence de leurs opérations premières, ils poursuivaient un plan. Que voulaient-ils ? Tout accaparer et se faire les régulateurs officiels du crédit public, en fondant une banque qui devait avoir pour garantie les biens non vendus et qui émettrait un nouveau papier-monnaie. Le Directoire et les Conseils méditèrent pendant un mois sur cette monstrueuse affaire, et, en fin de compte, ils se refusèrent à livrer aussi ouvertement la patrie à la bande des coquins. En réplique, la bande rechigna quelques jours plus tard devant une proposition vraiment royale que leur fit à son tour le Directoire. Celui-ci offrait aux banquiers-fournisseurs de traiter avec eux pour la jouissance trentenaire des forêts de Fontainebleau, Compiègne, Laigue et Hallate, et pour l'acquisition des châteaux et domaines de Saint-Cloud, Meudon, Vincennes, Madrid, Bagatelle, Choisy, Marly, St-Germain, Maisons, Carrière, le Vésinet, Rambouillet, bref de tous les parcs et palais de la liste civile et des ci-devant princes, à l'exception de Versailles, Fontainebleau et Compiègne. Les rois de la finance devenant maîtres des demeures de l'ancienne monarchie ! il y avait quelque chose de symbolique en cette affaire. Mais les nouveaux rois parlèrent d'un prix ridicule et l'on ne put s'entendre. On ne se mit d'accord qu'au bout de six mois sur l'émission d'un nouveau papier-monnaie, les mandats avec achats par soumission.

Qu'était-ce que le mandat?

Le mandat, ce remplaçant de l'assignat, emportait une hypothèque spéciale et non plus générale. Le porteur de mandat qui voulait réaliser se présentait à l'administration départementale, dénonçait le domaine qu'il désirait avoir et consignait aussitôt le quart du prix probable. L'administration devait alors rechercher le revenu de ce bien en 1790, estimer la valeur du fond à dix-huit ou vingt-deux fois le chiffre du revenu et passer la vente. Les conditions étaient que le soumissionnaire payerait dans la décade son second quart et les deux autres dans les trois mois. On décréta de ces mandats pour deux milliards quatre cents millions, partie devant être échangée contre des assignats, à raison de trente capitaux pour un, partie devant être donnée en payement aux banquiers-fournisseurs des armées. Or, comme ces banquiers avaient déjà en poche la plus grande partie des assignats à sacrifier, c'étaient donc eux surtout qui allaient acquérir.

Eh bien ! juste au moment où ils s'apprêtaient à cette nouvelle râfle, tous ces escrocs enrichis faillirent disparaître avec leurs combinaisons dans un effondrement général.

Imaginez une population d'hommes, de femmes et d'enfants du peuple descendant tout-à-coup un beau matin dans la rue, pêle-mêle, au bruit des trompettes sonnant l'insurrection et aux cris de « Justice et bonheur commun ! » poussés par tous. Imaginez cette foule, ce monde de pauvres, d'expropriés, de réprouvés, roulant à travers Paris entier, et pénétrant dans les maisons volées, et mettant fin à l'orgie des voleurs ; on jette dehors ces chiens de financiers, on reprend tout ce qu'ils ont pris, et l'on applique la loi de partage tant promise. En vérité, après ce qui vient de passer sous vos yeux, vous ne pourriez que sourire d'aise à ce beau rêve ! Voilà pourtant ce qu'une poignée de patriotes avaient résolu de tenter, le cynisme du vol autorisant la brutalité de la reprise. On sait que cette conspiration dite de Babœuf avorta, mais ce n'est pas que l'idée sur laquelle elle reposait fût alors chimérique ; son insuccès vient de l'accident ; elle avait toutes les chances pour elle. Et

la preuve en est dans l'accès de peur qu'éprouvèrent les agioteurs à la nouvelle de sa découverte, et dans la joie insensée dont ils furent saisis en apprenant que le danger n'existait réellement plus. La réaction fut telle, qu'ils se jetèrent sur les biens d'émigrés comme jamais ils n'avaient fait.

Un autre événement vint encore augmenter leur délire : nous voulons parler, non de la pacification vendéenne, mais des victoires de l'armée d'Italie. Comme les patriotes égalitaires perdaient pied, la France enivrée apprit à glorifier Bonaparte, vainqueur à Montenotte, Mondovi, Lodi, et les voleurs saluèrent plus haut que personne le nouveau général comme un protecteur. Que de bénédictions ne méritait pas en effet ce jeune homme qui venait de jeter hors de France sur la Lombardie, avec l'idée de pillage, les sans-culottes armés, et qui devait les détourner ainsi du rêve d'avoir une part des biens nationaux dans leur patrie ! Et puis que d'affaires et quelles affaires n'était-on pas en droit d'espérer avec l'approvisionnement des armées d'un conquérant pareil ! Et comme aussi par ses conquêtes allait s'élargir le champ des expropriations ! Les riz-pain-sel se pâmaient d'aise.

Ainsi rassurés et rassénérés, ils entreprirent en l'an IV, la campagne des mandats, et ils la menèrent non moins vivement que Bonaparte et ses soldats la campagne d'Italie. Il avait fallu huit mois aux coquins pour mettre en détresse les assignats ; en quatre mois, ils eurent épuisé le crédit du nouveau papier, tant ils le firent suer pour avoir du bien d'émigré au plus bas prix possible. Voici comment ils s'y prenaient :

Ils ne provoquaient pas l'estimation des biens qu'ils soumissionnaient ; ils payaient le quart ou la moitié du prix présumé, après avoir donné le mot aux experts pour qu'ils procédassent lentement à l'évaluation définitive. Ils s'appliquaient alors à faire la baisse, en soufflant, par exemple, que les soumissions seraient annulées, et leur travail souterrain réussissait d'autant mieux, que les milliers de percepteurs des deniers publics, ayant mission

d'émettre des mandats, agiotaient eux-mêmes, tout comme les députés, tout comme certains d'entre les directeurs. Le quatrième mois, le mandat était réduit au vingtième de sa valeur ; on n'avait pas payé le troisième quart; or, les soumissions dans quatre-vingts départements atteignaient le chiffre de cent vingt-quatre mille et plus.

C'est alors que le gouvernement déclara que le mandat aurait une valeur relative comme l'avait eue l'assignat, et que le dernier quart serait payé en argent. C'est alors que les agioteurs se mirent à crier qu'on les volait, et ils retirèrent leurs soumissions passées, et ils soumissionnèrent d'autres biens, afin de gagner trois mois, tout en criant toujours. Ils crièrent tant, que le gouvernement se crut forcé de rétablir le payement intégral en mandats ; mais ce fut un nouveau *tolle* : « Nous n'avons plus de mandats, prétendaient les coquins ; nous venons de nous en défaire pour acheter de l'argent. » — Eh bien ! essayons de nouveau du payement en argent du dernier quart, répondit le gouvernement toujours docile. — Soit ; mais pourquoi ne pas payer aussi avec des ordonnances de fournisseurs, comme au temps des enchères ? reprirent les coquins ; et même pourquoi ne pas revenir aux enchères ? — Soit, dit le gouvernement, revenons aux enchères, un dixième du prix payable en argent, quatre dizièmes en quatre obligations annuelles, et cinq dixièmes en ordonnances. — Et en bordereaux ? — Et en bordereaux. — Et en bons de réquisition ? — Et en bons de réquisition. — Et en inscriptions de rente, surtout ? — Et en inscriptions de rente.

Ah ! le payement en inscriptions de rente : ce fut là un scandale bien autre que celui des assignats et des mandats !

Deux ans auparavant, lors de la dépréciation des assignats, les fournisseurs des armées n'avaient plus voulu de papier-monnaie ; ils avaient préféré se faire inscrire au grand-livre de la dette publique à raison de six capitaux pour un, puis de dix capitaux, puis de quinze, puis de vingt. Telle maison de Gênes, pour avoir avancé onze cent mille livres, était portée pour dix millions ; tel autre créancier de deux cent mille livres se trouvait propriétaire de douze

millions d'inscriptions. Eh bien ! ces fournisseurs prétendirent être traités comme porteurs de valeurs réelles, et ce fut sur le pied de vingt fois leurs inscriptions qu'ils furent, comme tous autres porteurs, admis aux ventes. Quelques voix protestèrent, mais on les étouffa en criant : « Ménageons les fournisseurs, si nous voulons toujours vaincre. » Ce mot peint l'époque.

On avait vaincu, en effet, on avait conquis ; on devait vaincre et conquérir encore. Déjà des Compagnies d'escrocs s'étaient abattues comme sauterelles sur la Belgique conquise et y dévoraient le bien des prêtres, et bientôt on apprenait qu'en Italie les expropriations, les adjudications territoriales avaient aussi commencé, et largement, comme en France. Le prince Piombino, le banquier Torlonia, tous deux agioteurs romains, s'entendaient non moins bien que leurs camarades parisiens à se faire adjuger des biens immenses. Le système s'universalisait.

Il ne faut donc pas s'étonner si, pendant cette période éblouissante de vols territoriaux, le monde gouvernemental eut l'audace des coups d'Etat et s'en montra prodigue. Faire des coups, n'était-ce pas toute la moralité de ce monde que le respect de la loi n'embarrassait guère ? et n'était-ce pas le seul moyen pour lui de se défendre, d'une part, contre les attaques des ex-émigrés qui, quoique indemnisés, ne cessaient de conspirer et de crier : « Au voleur ! » et d'autre part, contre les efforts de quelques patriotes toujours incorrigibles qui tâchaient d'ouvrir les yeux au peuple, lequel décidément ne devait rien avoir de la dépouille ?

Non, le peuple ne devait rien avoir ! Et ce fut même le milliard des défenseurs de la patrie qui d'abord fut escamoté. La veille de l'expédition d'Italie, on avait renouvelé dans les Conseils la promesse faite aux soldats en l'an II ; mais le lendemain des victoires, quelque indiscret ayant demandé qu'on tînt parole : Plus tard, s'écria-t-on, et l'on ajouta que le milliard de biens serait pris en Belgique. On voulait donc créer, à la romaine, des colonies de vétérans sur les nouveaux territoires ? Hélas ! non, on n'avait pas même cette idée ! car, lorsqu'en s'embarquant pour l'Egypte,

Bonaparte crut habile cette fois d'affirmer à ses troupes, qu'il menait loin, qu'elles auraient au retour un droit à la terre, les hauts bourgeois, plus puissants alors, exigèrent qu'il se démentît, et, dès ce jour, on ne parla plus jamais d'une réserve territoriale pour les soldats. Le hochet de la Légion-d'honneur, accompagné d'une menue pension viagère, acheva l'escamotage.

Quant à l'affaire des communaux, il fallut plus de mots, plus d'efforts pour s'en tirer. Nous avons dit qu'en l'an III, à la fin de la Convention, on avait commencé l'attaque; un an après, on revenait à la charge. Les Conseils décidèrent que les possesseurs des biens communaux, les ex-seigneurs, garderaient provisoirement ces terres, et le rapporteur de la commission chargée de l'examen de la loi de partage profita de l'occasion pour déclarer que c'était la Commune de Paris qui avait exigé cette loi maudite. — C'est faux, cria quelqu'un. — La loi de partage est un essai de loi agraire, répliqua-t-on; elle a été faite révolutionnairement. — C'est faux, dit encore une voix. — Elle a été imaginée pour armer les non-propriétaires contre les propriétaires, insista un membre aux applaudissements de la majorité. Mais on en resta-là. Ce ne fut qu'en l'an VI qu'on proposa nettement d'annuler les partages déjà consommés. Alors, un des rares patriotes incorrigibles, qui se trouvaient encore dans les Conseils, Delpierre, poussa le cri du juste; « Les biens communaux sont les biens des pauvres ; on en a toujours distribué à ceux qui n'avaient rien; il faut que le partage se fasse intégralement » ; et Delpierre forçait ses collègues à le nommer de la commission, et il contraignait cette commission même à le choisir pour rapporteur, et il faisait en l'an VII son rapport, dont la conclusion était le partage forcé. C'est dans la discussion qui s'en suivit qu'on voit que le peu de biens communaux partagés se trouvait alors en pleine culture et que la raison des opposants au partage était la concurrence que les petits propriétaires feraient à la grande propriété. Delpierre n'obtint donc qu'une chose: l'irrévocabilité des partages faits; quant au partage in-

tégral et forcé, non-seulement on le repoussa, mais quelque temps après on déclarait qu'une commune ne pourrait disposer de ses communaux que par une loi spéciale. La reprise au peuple était faite. Rien des biens d'église, rien ou presque rien des communaux, rien du milliard promis. Tout aux capitalistes et aux faiseurs.

Nous arrêterons là notre esquisse de la série des ventes qui se poursuivirent encore quelques années avec les mêmes tripotages, les mêmes accaparements, les mêmes manquements de foi (1). Ce que nous en avons montré suffit, croyons-nous, pour faire comprendre qu'après de telles débauches territoriales, le despotisme était fatal ; il fallait un chef aux spoliateurs pour se garantir. Ils tombèrent sur Bonaparte qui s'offrait. A défaut de Bonaparte, ils se fussent enquis d'un autre. Mais on doit avouer qu'il leur aurait été difficile de trouver mieux. Ils n'eurent pas la main malheureuse. Jamais homme ne fut plus propre à rassurer les voleurs. Quand on vit avec quelle prestesse il escamotait d'Enghien, avec quel sang-froid il se débarrassait des patriotes incorrigibles, et comme il savait contraindre le pape à accepter la vente des biens d'Eglise, et comme le droit sacré de la propriété se trouva solidement assis dans le Code, on eut des ravissements. Les riz-pain-sel avaient pris Bonaparte à l'essai ; ils en firent leur gardien à vie, éternel. Et alors, chose inouïe, fantastique, s'ouvrit une période plus dévorante encore que les précédentes : on opéra sur l'Europe entière : pendant dix ans, toujours des armées à approvisionner, des caisses à vider, des domaines à pren-

(1) Quelques mois avant le 18 Brumaire, il y avait près de cent mille comptes à régler sur les ventes consommées, et quant à l'étendue des fortunes acquises, on peut s'en faire une idée par celle du fournisseur Ouvrard, qui, en 1801, pouvait perdre, sans trop ébranler son crédit, les terres de Preuilly, d'Azay, avec une forêt de sept mille arpents, les domaines de Châteauneuf, Saint-Gratien-de-Villandry, Saint-Brice, Marly, Luciennes, la moitié de quatre-vingt-quatre fermes près de Cologne, louées plus de six cent mille francs par an, cinq maisons rues de la Chaussée-d'Antin et de Provence, une maison place Vendôme, l'hôtel de Montesson, etc. Propriétaire du Raincy, il l'avait embelli, agrandi, et il y donnait des fêtes à la Louis XIV. Cambacérès fut un moment le chef du contentieux de sa maison de banque.

dre. On n'eut plus même besoin d'acheter ; Bonaparte donnait, dotait, couronnait même ; des nations entières étaient adjugées. Epauletiers et fournisseurs fraternisèrent, s'allièrent, se consolidèrent les uns les autres ; et la plupart des ci-devant eux-mêmes éblouis, ahuris, oubliant leurs principes ou plutôt leurs rancunes, fusionnèrent avec les autres, et comme les autres impérialisèrent.

Mais il est un homme qui apparut en même temps que Bonaparte et qui fut pour les fournisseurs non moins providentiel : Jean-Baptiste Say. Ce dogmatiseur économiste apprit aux gros propriétaires et capitalistes triomphants qu'ils étaient des producteurs, et que le travail humain ne pouvait se passer d'eux ; il leur répéta que leurs richesses étaient du travail amassé, et il leur certifia que, pour le bien de la société, il ne fallait à des ouvriers que le strict nécessaire. Ces belles leçons, en rassurant scientifiquement ces messieurs, leur donnèrent une force morale inébranlable. Ils se montrèrent fidèles disciples du prêcheur. Et pendant que Bonaparte tenait enregimentée une partie des prolétaires pour aller en chasse, une autre partie était casernée dans les manufactures, qui prirent alors un développement considérable.

On voit donc qu'à la chute de l'Empire les accapareurs de biens nationaux devaient faire bonne et honnête figure, et l'on comprend ainsi qu'ils aient pu traiter de puissance à puissance avec les hommes de la Légitimité. Il est vrai que sous la Restauration les attaques de certains ultras leur causèrent souvent encore quelques paniques, mais ils surent se renforcer en mettant de leur côté le paysan qu'ils ne craignaient plus, vu leurs positions prises. Comme celui-ci, depuis les premières ventes, avait acheté de troisième ou quatrième main quelques lopins d'anciens biens nationaux, et comme il avait aussi trouvé profit dans la loi sur le partage des successions, il fut facile aux accapareurs de créer la légende des ventes parcellaires et de conter aux bonnes gens que c'était surtout les campagnes qui avaient bénéficié de la Révolution. Personne ne s'avisa de rappeler les escamotages dont au contraire les paysans avaient été vic-

times. Et même lorsque les nobles parvinrent à se faire allouer le fameux milliard d'indemnité, ce fut comme une conspiration de passer sous silence le milliard promis jadis aux défenseurs de la patrie, et qu'il eût été si à propos d'opposer à la demande des émigrés.

Mais nous avons tort de parler de conspiration. Les hauts bourgeois avaient complétement oublié et leurs anciennes promesses et l'origine même de leurs richesses. On le vit du reste en 1830, lorsque, tout puissants, ils se mirent à jouir et à gouverner en paix, comme pour l'éternité, d'après les principes de Jean-Baptiste Say et sans se douter de la mission éducatrice et moralisatrice qu'ils avaient bon gré mal gré acceptée en 1790, lorsque pour la première fois ils avaient mis la main sur le bien des pauvres. Ah ! s'ils avaient compris leur rôle, ils auraient pu même faire excuser leurs vols passés, légitimes leur situation présente, et préparer à tous un radieux avenir. Mais hélas ! on ne compta jamais parmi eux qu'un seul Saint-Simon !

M. MICHELET

Histoire du XIXe siècle : Directoire, Origine des Bonaparte, par J. MICHELET. — 1er volume.)

— 1872 —

I.

Ah ! il ne s'y est pas trompé, lui ? C'est bien de 95 qu'il a daté le monde contemporain, notre dix-neuvième siècle, et sur le seuil il a bravement arboré le drapeau du socialisme !...

O vous, notre premier maître, notre père nourricier au Collége de France ! vous dont le mâle enseignement nous sauvait, il y a vingt-quatre ans, des hallucinations romantiques, des énervements de l'éclectisme et des hypocrisies de toute espèce ; vous qui nous rameniez hardiment à la pleine et franche lumière du dix-huitième siècle ; vous qui nous entraîniez, cocarde au cœur, sur la route du droit, en nous montrant grandes ouvertes devant nous les portes de l'accomplissement; vous enfin, à qui nous dûmes notre foi républicaine en 1848, notre indomptabilité sous l'Empire, et nos énergies dernières pour le salut de notre chère France, tant votre semence avait été bonne, — vous nous revenez donc ! Et c'est au milieu des ruines de la patrie, après tant d'aventures et tant de désolations, que vous nous revenez tel que nous vous avons connu, tel que nous vous avons aimé ! Toutes les catastrophes de l'année terrible n'ont pu ébranler votre monde cérébral. Philosophe, vous n'avez rien changé à vos idées; historien, vous en-

tendez encore ne rien omettre, ne rien retrancher dans vos récits; vous nous dites, comme vous l'avez toujours fait, la vérité, toute la vérité, ainsi qu'elle vous apparaît. Ah! s'il est une voix qui, à cette heure de recomposition, devrait se faire entendre à la jeunesse actuelle, non-seulement par le livre, mais surtout dans le tête-à-tête d'un cours, c'est assurément la vôtre. Et vous l'aviez senti vous-même, héroïque vieillard, puisque vous accouriez pour reprendre votre chaire, avide toujours de vous communiquer aux jeunes dans tout l'entier de votre être. Mais il y a des hommes, ou plutôt des *homunculi* que votre enseignement aurait fait rougir (car vous ne capitulez pas, vous!), et ils vous ont dit: Arrière! préférant même cette honte à l'autre. Eh bien, soit! le livre seul vous reste! Mais précipitez votre plume, et puisse votre vieillesse à la Voltaire, ardente, puissante, infatigable, se prolonger assez longtemps encore pour que vous poussiez jusqu'à nos jours cette histoire du dix-neuvième siècle, et qu'il nous soit donné la satisfaction de vous voir marquer au front tous les apostats de la science, tous les étouffeurs de consciences, tous les lâches!...

C'est donc les noms des trois grands chefs du socialisme que M. Michelet met en vedette sur sa première page, et c'est la glorification de la vieille Commune de 93 dont, au début, il nous éblouit. Babeuf, Saint-Simon, Fourier, voilà en effet ceux qui nous font les honneurs du siècle, groupés, pour ainsi dire, sur les marches de l'Hôtel de Ville de Paris. Comment les a-t-il amenés là? Comment fait-il pour nous les présenter ensemble? Il n'importe. Nous les y voyons. Cette trinité nous frappe, et nous avons soudain une lumière sur tout l'ensemble de notre époque. Socialisme et droits de Paris: c'est sous le coup de ces deux idées-maîtresses que nous sommes introduits et conduits à travers les événements.

Vous souvient-il, ô camarades, de quelle manière, au Collége de France, le maître s'y prenait « pour nous verser la vie ». Ce n'était pas des leçons doctorales, un cours à la Guizot, qu'il nous faisait; non, il nous parlait d'abon-

dance; il avait une sorte de conversation pleine de surprises, de bonds, de chocs et d'éclairs qui nous échauffait en même temps que lui, et l'on sentait que, quoiqu'il parlât seul, sa pensée recherchait les nôtres et se plaisait à dialoguer avec elles. Eh bien, cette allure communicative, cette cordialité géniale qu'il a toujours un peu dans tous ses ouvrages et que les dogmatiseurs lui ont si souvent reprochée, il s'y livre pleinement dans sa nouvelle histoire, et, cette fois, l'effet en est incontestablement juste.

On ne peut bien raconter son temps que sur ce ton, qu'avec cette forme, en manière de mémoires. A le voir mettre en scène tous pêle-mêle ses amis et Babeuf, son père, Bonaparte et lui-même, on est d'autant mieux pénétré de la contemporanéité des faits qu'il raconte. Il y est; nous y sommes avec lui, et nous nous attachons haletants à cette histoire nationale qui nous est intime. Aussi comme nous nous empressons de prendre le crayon, et comme nous notons avec rage! Ah! maître, nous vous avons lu, comme nous vous écoutions il y a vingt-quatre ans dans le grand amphithéâtre. Tenez, voici nos notes. Jugez-en. Et pardonnez-nous si nous nous montrons parfois des écoliers raisonneurs. Notre admiration n'est pas béate. Mais vous devez nous aimer ainsi, car c'est ainsi que vous nous avez faits.

II.

Après avoir dévoré, dans une première lecture, les trois quarts du livre (on verra bientôt pourquoi nous disons seulement les trois quarts), deux passages, deux récits, merveilleux entre tous, nous restent dans la tête : le réveil de Paris après Thermidor et l'affaire de Quiberon. Rien d'enlevé comme la sortie de prison de tout ce monde qui se rue à l'air, au jour, hommes de lettres, généraux, juges, femmes, étrangers, provinciaux, les uns aristocrates, les autres républicains, mais tous victimes du système de bascule de Carnot-Robespierre-Barère. C'est un pêle-mêle

éblouissant. Il y a là un effet de coup de soleil après un lourd et noir orage que M. Michelet seul pouvait rendre. Et M. Michelet ne se contente pas seulement de nous donner l'impression dramatique d'une pareille scène, il nous prouve encore (et c'est important) que les premières heures de cette reprise de vie furent consacrées à la foi républicaine. Le peuple de Paris, en effet, crut vraiment qu'on allait revenir aux beaux jours de 93, avec le club des Cordeliers et la bonne Commune de Chaumette. Il ne s'aperçut pas d'abord qu'on ne relâchait ni l'ex-maire Pache, ni le ministre Bouchotte, ni personne des patriotes de cette trempe. Ses illusions ne prirent fin qu'au rappel des Girondins sur les bancs de la Convention. Alors il comprit. Les hauts bourgeois avaient la corde.

Le second morceau, l'affaire de Quiberon, est d'un autre caractère : funèbre, fatal, comme l'événement lui-même. En voici vingt lignes, c'est l'accueil que font les Bretons aux émigrés qui débarquent. Par ces vingt lignes seules on comprendra pourquoi nous dirons toujours de M. Michelet : notre grand historien !

« Un temps chaud et superbe illuminait Carnac. Ce lieu austère, avec ses vieilles pierres druidiques, sa grève presque toujours déserte, offre tout à coup un grand peuple. Tout sort des bois, des rocs. Trente mille âmes sur la grève, hommes, femmes, enfants, vieillards, qui pleurent de joie et remercient Dieu ! Ils apportent tout ce qu'ils ont de vivres, ne veulent pas d'argent. Ils sont trop heureux de servir. Tous, femmes, même enfants, ils s'attèlent « aux canons du roi, » ils les tirent dans le sable. Et les hommes se mettent à la nage pour aider à sortir les caisses des bateaux.

« Mais que devint cette foule exaltée quand elle vit descendre des vaisseaux, en costume pontifical, descendre (ô bonheur !) un évêque ! L'intelligent Puysaie avait chargé la flotte de prêtres (avec dix milliards d'assignats). Les femmes, hors d'elles-mêmes, rouvrent les chapelles, s'y étouffent, les lavent de larmes.

« Pauvre peuple ! mais très redoutable, ayant bien mieux

gardé que tous l'étincelle fanatique. Cette grande scène tourbillonnante était pleine d'effroi. Hoche fut ici superbe de hauteur intrépide et de lucidité. « Du calme! du secret! » écrit-il aux généraux. Et à Paris, aux Comités: « Soyez tranquilles? »

Nous avons là sous les yeux la Bretagne entière; les éléments divers de cette guerre sacrilége s'y trouvent aussi; et l'attitude de Hoche fait pressentir le dénoûment terrible, inévitable, de l'aventure. Tout cela en vingt lignes, c'est vraiment beau!

Si maintenant nous relisons une seconde fois le livre, et que nous épluchions chaque page, relevant les aperçus nouveaux, glanant les expressions heureuses, c'est à pleines mains qu'il nous faudra cueillir. Comme il dit bien leur fait aux historiens robespierristes! comme il voit clairement l'isolement des jacobins et leur position fausse après Thermidor! et comme il fait sentir le vide de la Montagne, en nous y montrant vide la place de Danton! Faut-il caractériser les thermidoriens? « Ce mot désigne moins un parti qu'en tempérament. » S'agit-il encore de Paris? Rien qu'une phrase en passant, mais quelle phrase! « Jamais aucun gouvernement, que je sache, n'a aimé Paris. » Et de l'ancienne Commune, comme il écrit sans hésiter: « Il n'y eut jamais une administration plus inquiète du bien du peuple! » Excellentes pages sur l'ascendant terrible des femmes d'alors, et sur la différence à faire entre les dames jacobines et les thermidoriennes. Vues ingénieuses sur l'influence de la chimie lors de la décomposition du vieux monde, et sur la création de la science des forces organiques au moment de la réorganisation sociale. Enfin, bravo pour avoir rendu à l'histoire le général René Moreaux, confondu jusqu'ici avec l'autre Moreau. Voilà déjà longtemps que la famille du sacrifié réclamait. Si nous ne nous trompons, sa première revendication se trouve dans le supplément de la Biographie de Rabbe. On ne saurait donc trop applaudir à cette réparation si désirée. N'est-ce pas, du reste, l'heure où jamais d'avoir souci de nos morts, martyrs de la patrie?

III.

Maître, nous vous avons loué de tout cœur. Après la louange, nous permettrez-vous de bégayer, écoliers raisonneurs, quelques observations critiques ? Eh bien, vrai ! vous êtes trop bon pour les Girondins que M. Ernest Hamel traite, ma foi, comme ils méritent de l'être ; trop bon pour les fournisseurs et les banquiers qui, loin de s'être sacrifiés, ne furent que des loups-cerviers insatiables, ainsi que nous l'avons montré, croyons-nous, dans notre étude précédente sur les Biens nationaux. Vous accordez enfin trop de crédit à certains personnages accusateurs des autres, tels que Philippeaux. Non, Philippeaux n'a jamais dit la vérité sur les affaires de la Vendée. On trouve aux Archives de la Guerre un long mémoire (à faveurs de soie tricolores, s'il vous plaît) qui nous offre jour par jour le tableau des opérations des armées de l'Ouest, et qui réfute victorieusement les accusations calomnieuses de Philippeaux. C'est ce travail que le ministre Bouchotte mit sous les yeux du Comité de Salut public pour la justification du général Rossignol. Il est concluant.

Nous ne pouvons accepter non plus que Boissy-d'Anglas se montre chez vous avec cette attitude héroïque que les autres historiens lui donnent toujours, par tradition, en face de la tête de Féraud. Il y a bien à la fin de votre récit une petite phrase qui éteint l'effet de toute cette scène, mais cela ne suffit pas ; il faut biffer de l'histoire le salut même. Tant pis pour la gravure si populaire.

Même exécution pour la légende du verre de sang de Mlle de Sombreuil, sur laquelle vous hésitez encore aujourd'hui à vous prononcer (p. 278). Depuis longtemps, M. Louis Combes a prouvé toute l'absurdité de cette étrange rasade qui vaut le coup de chapeau de Boissy. Allons, monsieur Michelet, montrez-vous pour ces légendes parlementaires et royalistes non moins impitoyable que pour les fables bonapartistes. Nous savons bien que dans votre *Histoire de*

la Révolution vous avez enregistré comme vrai le fait Sombreuil. Eh ! mon Dieu ! effacez, cartonnez ; imitez en cela le vieux Voltaire au génie duquel vous associâtes le vôtre en débutant dans l'histoire. Le grand véridique ne se lassait de se corriger, et c'est un exemple à donner aujourd'hui à nos écrivains qui croient sans doute qu'ils perdraient en autorité s'ils reprenaient jamais leurs œuvres une fois faites. Mais rien n'atteste au contraire la bonne foi de l'historien et ne donne confiance à son lecteur comme les révisions. Si vous saviez, ô maître ! combien votre *erratum*, qui enlève à Jourdan les épithètes de rustre et d'ignorant que vous lui aviez données au cours de votre récit, nous a été au cœur !

Nous vous reprochions tout à l'heure votre indulgence pour les Girondins et autres ; nous vous demanderons d'autre part moins de sévérité pour Bouchotte. Son ministère en septembre 93 n'était pas un affreux pêle-mêle, comme vous le dites dans une note. Il y avait près d'un an qu'on y débrouillait les choses, quand Carnot parut. C'était tout profit pour le survenant, et, grâce à notre manie des incarnations, Carnot, en effet, est resté aux yeux du monde, l'organisateur, le seul, le grand ! On en est même arrivé à vouloir qu'il ait immédiatement concentré tout dans ses mains. Et pourtant les notes de Bouchotte, aux Archives de la Guerre, attestent le rôle important que ce ministre jouait encore en septembre, octobre,. et la grande part qu'il prit aux nominations de cette époque. Chose curieuse même ! l'ordre d'expédier à Hoche sa commission de général est écrit de la main du fameux secrétaire Vincent.

A propos de la fabrication des faux assignats, il nous est difficile d'admettre les vingt milliards avoués par Puysaie. Le gouvernement français déclarait, à la fin de 95, qu'il y avait environ pour quarante-deux milliards d'assignats en circulation. Assurément les assignats faux n'entraient pas dans son compte. Cela ferait donc, en acceptant le chiffre de la fabrication Puysaie, pour plus de soixante milliards en papier ? N'est-ce pas invraisemblable et le vraisemblable n'est-il pas que Puysaie se vante ? Répétons

ce que nous expliquions dans un article précédent (1) : la dépréciation des assignats vient des comités gouvernants eux-mêmes qui, d'accord avec les banquiers, chargèrent la place par des émissions insensées.

Signalons encore trois petites inadvertances qui nécessitent pourtant trois *errata*, et nous en aurons fini avec nos critiques.

(Page 10). Ce n'est pas Emile Babeuf qui se précipita de la colonne en 1815, mais son frère Camille. Emile, qui fut libraire sous la Restauration, ne doit pourtant pas être oublié. Dix ans après le procès de Vendôme, il tuait en duel le dénonciateur de son père. Grand exemple !

(Page 200). Les deux lignes sur Lazouski, que M. Michelet nous donne comme vivant en 95, sont à supprimer. Lazouski était mort depuis deux ans (avril 93), et M. Michelet lui-même, dans son *Histoire de la Révolution*, a célébré l'adoption de la fille de ce patriote par la Commune de Paris.

(Page 273). Sept lignes encore à supprimer, car ce n'est pas Demoustiers, l'auteur des *Lettres à Emilie sur la Mythologie* que Louis XVIII dépêcha en 1795 comme *commissaire auprès des armées royales de l'Ouest*, mais le marquis de Moustiers, diplomate assez connu. Indifférent à la politique comme il l'avait toujours été et comme il le fut toujours, Demoustiers, l'homme de lettres, l'ami de la belle Emilie Benoît, faisait alors représenter à Paris un opéra en un acte intitulé : *Sophronime ou la Reconnaissance*. Les réflexions de M. Michelet sur l'agent royaliste « homme agréable, tout fait pour plaire aux émigrés, vieux enfants... » n'ont donc pas de raison d'être.

Maintenant, revenons aux louanges.

IV.

« Le sacrilége, la raillerie des faux dieux est le premier devoir de l'historien, son indispensable instrument pour

(1) Voir plus haut, *Des Biens nationaux*.

rétablir la vérité. Mais il faut que la moquerie soit l'expression d'un mépris sérieux, profond, solidement fondé. » Ainsi a dit M. Michelet dans sa préface, et lorsque, aux trois quarts de son livre, à la fin de la deuxième partie, il en est arrivé à s'écrier douloureusement : « Adieu science, idées, nation, adieu Patrie !... Tout cela est ajourné. Je vais m'occuper... d'un homme ! » il s'occupe alors de cet homme en pratiquant, comme jamais historien ne l'a fait, le premier devoir dont il a parlé : la raillerie des faux dieux. Car l'homme-dieu qui est à tuer sous le mépris, s'appelle Bonaparte, s'appelle Napoléon !

A en juger par le début, s'il est une exécution qui sera faite de main de maître, c'est assurément celle-là. Dès l'*Origine*, M. Michelet nous montre un Bonaparte vraiment nouveau, inconnu, exotique, dont la trouvaille lui appartient bien tout entière. Il est impossible, après l'avoir vu, de ne pas éclater de rire, au souvenir de l'empereur romain que nous contemplions hier encore juché sur le haut d'une colonne. C'en est fait aujourd'hui ! Napoléon le Grand est doublement démâté, et sur la place publique et dans l'histoire ; le déboulonnement est complet ; la transfiguration, inimaginable, si toutefois on peut dire que le Bonaparte-Michelet a encore une figure. Vous vous rappelez quel étrange effet produisaient sur nous, à leur apparition, ces monstrueuses créations de Victor Hugo : Han d'Islande Quasimodo, la pieuvre, etc. Eh bien ! le Bonaparte nouveau cause la même impression. Sans cil, sans sourcil, jaune de peau, ressemblant à Marat, épileptique, cauteleux, rampant, visqueux, voilà l'être providentiel ! *Lui*, le fameux *Lui !* Et qu'on ne vienne plus dire, pour nous le faire passer, qu'il a du sang français dans les veines de par l'opération de M. de Marbeuf ; fi ! il n'a pas même de sang italien. Les Bonaparte ont filouté jusqu'à leur généalogie florentine. Positivement, savez-vous ce que c'est ? D'où viennent ces gens-là ? Quelle est leur race ? Ils ne sont pas même d'Europe ; ils sortent d'Afrique. Bonaparte est un Carthaginois, un vil Sarrazin ! Telle est l'origine, la vraie ! Et M. Michelet, allant toujours, rassemble avec une séduction,

une ingénuosité, une prodigalité merveilleuse, ses éléments de preuve, mais sans perdre jamais de vue la ressemblance avec Marat. Si bien que le père de Marat, qui est aussi un Sarrazin venu de Majorque en Suisse, comme l'aïeul de l'autre de Majorque en Corse, paraît être un moment de la même famille ; et alors, par je ne sais quelle association d'idées, Bonaparte devient soudain, dans votre esprit, la bête noire de la Révolution au lieu et place du Marat d'invention girondine. Et cette substitution persiste, car elle est plus vraie, plus juste que l'autre ; nous ajouterons même qu'à cette heure elle est nécessaire, indispensable.

Tout cela étonnera, fera pousser des cris, car les procédés du grand magicien ne ressemblent en rien aux coups d'épingle de M. Lanfrey ni aux coups de dent de M. Hamel. Ceux-ci ont écorché, ont entamé leur homme, mais ils ne s'en sont pas rendus maîtres. M. Michelet, lui, avec une puissance que rien n'égale, a sauté à la gorge du coquin, et le dévisageant, le fouillant jusqu'à l'âme, il l'a courbé, réduit sous sa large main : il le tient ; c'est lui maintenant le géant, c'est l'autre le pygmée. Voilà longtemps que nous attendions ce désenchantement.

O grand justicier ! Vous avez entrepris cet individu ; ne le lâchez pas. Ni pitié, ni merci pour ce criminel ! Achevez-le comme vous l'avez commencé. Cette mémoire, c'est notre peste ; c'est ce qui nous tuait hier, c'est ce qui nous tuerait demain, si nous ne veillions. Pendant tout un demi-siècle, son culte a régné ; celui qui le chantait s'appelait le poëte national ; celui qui le racontait c'était l'historien national; Napoléon voulait dire France ; et nous avons vu tout ce qu'une peau humaine peut renfermer de bestialité, de stupidité et de lâcheté s'imposer sous ce nom à notre patrie pendant vingt ans. Ce que nous a coûté de sang, d'argent, d'honneur le culte de ce Moloch carthaginois, nous le savons aujourd'hui. N'en avons-nous pas assez ?

Nous nous proposions d'analyser cette partie du livre ; nous ne le pouvons, étant encore sous le charme. Ce n'est, du reste, qu'un commencement de vie, qu'il vaut mieux

relier, pour la critique, au volume qui va suivre. Notons pourtant une chose : c'est qu'on voit déjà qu'à mesure que M. Michelet avancera dans son œuvre de démolition bonapartiste, l'honneur militaire de la France, loin d'en souffrir, se dégagera plus entier, plus pur, plus rayonnant. Qui furent les artisans de cet honneur ? Hoche, Marceau, Dugommier, Kléber, Masséna, Augereau, les généraux républicains. Qui en fut l'exploiteur ? Bonaparte, l'instrument des banquiers, le corrupteur de ses camarades, l'escamoteur de leurs succès. Voilà maintenant qui est dit, entendu.

O maître, achevez vite, et que vite aussi un abrégé de cette Vie nouvelle soit mis en petit livre, en brochure et coure les campagnes. L'établissement de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque est proche ; il faut que vous soyez prêt. Il faut que ce soit vous qui désappreniez aux fils ce que leur ont conté leurs pères ; il faut que vos récits tuent les chansons ; il faut que le Michelet soit l'antidote du Béranger ; il faut enfin qu'en vertu de votre dire, l'image bonapartiste soit arrachée des chaumières par le paysan lui-même, et que la figure de la bonne et fière République s'y montre sans partage. Hâtez-vous ! (1)

(1) Hélas ! dix-huit mois après cet article notre vieux maître expirait, et son deuxième volume, quoique entièrement achevé, n'avait pas encore paru. « Ce volume, nous écrivait-il, en mai 1872 explique mieux mon plan *universel*. Il commence par l'Inde et l'Angleterre. Il finit par l'Egypte et la grande victoire de la République à Zurich. *Le nœud est Fructidor*, la défaite des royalistes. » Est-ce la faute de l'éditeur, est-ce celle des héritiers, si nous attendons encore ce beau livre qui doit nous montrer tant de choses ?

LOUIS XVII

(*La Branche aînée des Bourbons* (*veuve et enfants du duc de Normandie, Louis XVII*) *devant la justice*, par le comte GRUAU DE LA BARRE.)

— 1872 —

I.

Si nous apprenions tout à coup que Henri V est mort, et mort le comte de Paris, mort le duc de Nemours, mort le duc d'Aumale, mort le prince de Joinville, mort le duc de Montpensier (les cas de morts subites et par masse sont fréquents en ces temps critiques); et si leurs enfants, petits-enfants, cousins, petits-cousins, arrière-petits-cousins, éprouvaient le même sort, passaient de vie à trépas, et que toute la fourmilière orléaniste fût anéantie;

Si, d'autre part, l'homme de Sedan était fusillé, ainsi qu'il mérite de l'être; si son fils expirait demain, comme peut le faire supposer sa mauvaise santé; si le concupiscent Napoléon-Jérôme, saisi de joie à cette double nouvelle, en mourait lui-même suffoqué, et si tous leurs enfants, petits-enfants, cousins, petits-cousins, arrière-petits-cousins, faisant bande, étaient fauchés à leur tour, mais de telle sorte qu'il ne restât plus une graine reproductive de cette espèce:

Eh bien, la France, notre pauvre France ne serait pas encore débarrassée de ceux qui se font ce qu'on appelle aspirants au trône. Il resterait encore une couvée, celle de Louis XVII, au-devant de laquelle, pris au dépourvu, se

rueraient tous les gros budgétivores en quête d'un homme de paille providentiel. — Louis XVII! Quel Louis XVII? L'orphelin du Temple? — Oui, le petit Capet, qui n'est pas mort, comme vous croyez, en 1795, à l'âge de dix ans, mais bien en 1845, à Delft, en Hollande (comme l'explique un livre à couverture bleue, fleurdelisée or, que nous avons là) et qui, délaissé, renié, traité d'aventurier pendant sa vie, n'a eu pour défenseurs jusqu'à ce jour que le comte Gruau de la Barre, Marco de Saint-Hilaire, l'avoué Rabier et Me Jules Favre. Ajoutez à ce quatuor deux ou trois cœurs de femme...

Ah! comme son bien-aimé fils Adalbert, titré de prince royal français sur les registres de l'état civil en Angleterre, et ayant le grade d'officier dans le régiment des grenadiers et chasseurs du roi de Hollande, se verrait rappelé dans sa patrie légendaire avec ses enfants et ses frères! Comme à Versailles il serait entouré, choyé, exalté par le parti des Réservoirs! Comme il obtiendrait vite de figurer sur les cadres de notre armée avec un grade correspondant à celui qu'il a là-bas! Comme il trouverait non moins vite un département de l'Oise de bonne volonté pour le députer à l'Assemblée nationale! Et comme toute la famille, malgré la misère des temps, reprendrait presque sans effort possession des domaines de ses ancêtres, en attendant les millions d'une liste civile! Enfin, comme on imaginerait un beau jour de ramener triomphalement au milieu de nous les cendres du plus infortuné de nos rois, de ce bon Louis XVII, qui repose à cette heure dans le cimetière de Delft, obscurément, solitairement, loin de cette France qu'il a tant aimée! En quelques mois, la légende s'étofferait, l'auréole se dessinerait, le prestige se créerait, et pendant que les travailleurs, penchés sur leurs métiers, sur leurs champs, sur leurs livres, tissent, labourent et méditent, âme qu'ils sont de la France elle-même! il suffirait peut-être d'une poignée de parasites, ayant loisir de conspirer, pour introniser Adalbert en le chiffrant, et l'imposer à tous avec l'aide du Dieu des armées.

Nous ne plaisantons pas. Ce qui devrait même nous surprendre, c'est le peu de crédit qu'ont eu jusqu'ici tous ceux qui se sont fourrés dans la peau de Louis XVII, Hervagault, Mathurin Bruneau, Richemond et, entre tant d'autres, le père de notre Adalbert, Naundorff. Mais, que voulez-vous ? il en va dans ces affaires-là comme dans les nôtres, dirait Margot ; la chance y fait tout. La chance y fait tout, certes. Mais il n'en est pas moins vrai que le guignon continuel des Louis XVII a quelque chose de particulier, d'énigmatique. Bonaparte, Chambord, les d'Orléans, tous ces prétendants auxquels nous sommes accoutumés, n'avaient guère plus de titres à la fortune, à nos égards, que les sus-nommés.

Bonaparte, par exemple. Qui aurait cru en 1808, lors du scandale de la naissance de ce second fils d'Hortense Beauharnais, qu'il serait accepté par la France au bout de quarante ans comme un Napoléon authentique ? Qui se fût imaginé, en 1840, que les armées françaises se laisseraient conduire un jour à la bataille par le ridicule aventurier de Boulogne ? Qui eût osé prédire en 1847 que, quatre ans plus tard, la Banque ouvrirait ses caisses et la France donnerait à toutes mains son or au viveur qui venait de dévorer les quarante millions de sa fortune personnelle, si complétement qu'il en était réduit à emprunter à des filles, elles-mêmes d'emprunt. Comment supposer enfin que ce superbe empereur durerait vingt ans, et qu'au bout de ce temps, ayant fui après avoir vidé nos poches et livré nos troupes à l'ennemi, il laisserait derrière lui des gens de sa domesticité pour tâcher de lui préparer des voies de retour, quand le pays serait refait. Car il espère encore !...

Voulez-vous prendre maintenant Chambord ? Que de gaietés lorsque celui-ci vint au monde comme fils posthume du duc de Berry, le bigame ! Les diplomates avaient beau le saluer d'Enfant du miracle, on n'en parlait pas moins des oreillers de la duchesse et de son accouchement ténébreux. A la fin du règne de Louis-Philippe, la gorge enflait de rire à tous les bourgeois lorsqu'on prononçait le nom de Henri V le boîteux, de Henri V l'impuissant. Qui

eut pensé jamais que, trente ans plus tard, cet infirme reviendrait un moment sur l'eau avec ses jésuites et son drapeau blanc, et que son impuissance même aiderait à sa résurrection ?

Parlerons-nous des d'Orléans ? Ah ! ceux-là sont bien les fils de leur père, le plus gros des propriétaires en 1830. Après avoir vécu plus de vingt ans hors du pays comme des rentiers en villégiature, et ne connaissant plus de la France que les actrices qui filiaient à Bade, les voilà qui arrivent tout guillerets, au lendemain de nos désastres, redemandant leurs biens, reprenant leur vie de salon, renouant avec tous les fruits secs de la haute bourgeoisie, et maquignonnant la couronne pour le fils d'une Allemande sur les pelouses de Chantilly.

En vérité, puisque ces singuliers quémandeurs se sont fait accréditer chez nous comme des prétendants sérieux, les Louis XVII, examen fait de leurs titres, pouvaient tout aussi bien prendre. Leur malechance ne saurait donc venir de leur fausse origine, de leur séjour à l'étranger, ni de leur pauvreté d'esprit. De leur pauvreté de bourse ? il se pourrait, et encore l'un d'eux, dans l'espace de cinquante ans, aurait assurément rencontré, comme Bonaparte, quelque bonne fille qui l'eût aidé, si l'avenir-Louis XVII eût été escomptable. Mais voilà ! le mot est dit : l'avenir-Louis XVII n'a jamais été escomptable. Et c'est bien là la cause de leurs fours successifs. Le personnage qu'ils ont joué ne pouvait réussir. Les Louis XVII ont toujours été ce qu'on appelle au théâtre un rôle de panne. Dès le 21 janvier 1793, dès la mort de son père, dès le début de son règne, le Louis XVII *princeps* était un petit être embarrassant, bon à supprimer. Il n'y avait pas de place pour lui au monde et nous parlons ici au point de vue royaliste). Pour le bien de sa cause même, l'enfant ne pouvait régner qu'en prison. Il devait mourir jeune, sacrifié, martyr. Expliquons cela.

II.

Il est un fait certain, c'est que si la France, pendant la première moitié de ce siècle, ou mieux depuis 89, n'a pas été républicaine de cœur, de conviction, elle n'en a pas moins agi toujours républicainement. Tout en acceptant rois et empereurs, elle n'a cessé de faire la nique au dogme monarchique. Les intérêts sociaux des trente et quelques millions d'hommes égaux en droits qui composent notre nation, ont toujours primé ceux d'une maison régnante quelconque. Chaque fois qu'il est devenu évident que le couronné mis à notre tête par l'intrigue de tels ou tels tripoteurs, n'était pas tout à nous, ne travaillait plus que pour lui seul, nous l'avons culbuté sans hésitation, sans remords. Et, chose des plus curieuses, non-seulement nous nous sommes débarrassés de l'homme, mais de la famille aussi, du moins pour un temps. Car ce que nous redoutons le plus, ce que nous n'avons jamais accepté depuis quatre-vingts ans, c'est la régence, ce *sine quâ non* de l'hérédité, essence du dogme monarchique.

Sur ce point-là nous nous sommes montrés intraitables. C'était trop donner au providentialisme. Nos intérêts sont tellement multiples, nous les avons tant à cœur et nous en sentons si bien l'importance et la charge, qu'il n'est jamais entré dans la tête d'un Français moderne de les confier à la garde d'un enfant, d'une femme — et de quelle femme ? allemande, italienne, espagnole, toujours étrangère, jamais française. Ce n'est donc point par légèreté, sous l'influence de la papillonne, que la France a convolé, comme on l'a vu faire, d'un prétendant à l'autre. Elle n'a conclu jamais que des mariages de raison (sauf les cas de viols bonapartistes), elle n'a fait que des unions divorçables, et ses révolutions, que les rancuniers et les farceurs se plaisent toujours à attribuer aux mauvaises têtes parisiennes, se sont toujours produites par esprit d'ordre, dans un dessein conservateur des intérêts de la nation, en aversion des régences.

N'importe qui, n'importe quoi, mais pas de gamin, pas de

femme, pas de politique enfantine et galante pour la conduite de nos affaires majeures, voilà la ligne depuis 89. En 92, pas de Marie-Antoinette, pas de Louis XVII ! plutôt la République; en 1814, pas de Marie-Louise, pas de Napoléon II ! plutôt Louis XVIII; en 1830, pas de duchesse de Berry, pas de Henri V ! plutôt Louis-Philippe; en 1848, pas de duchesse d'Orléans, pas de Louis-Philippe II ! plutôt la République; en 1870, pas d'Eugénie, pas de Napoléon IV ! mais la République à jamais. Tel est le tableau antimonarchique de nos errements contemporains. Il est net.

Mais il y a mieux. Certains hommes d'Etat, certains ambitieux ont rêvé (toujours depuis 89), de nous régenter, comme autrefois Richelieu, comme autrefois Mazarin, en se tenant derrière la femme et l'enfant. C'est là la position la plus enviable pour un politique avide de pouvoir. Être l'amant de la femme, avoir un enfant royal à montrer au peuple, et se sentir avec cela le prestige du talent ! Mais on se trouve alors dans une toute-puissance que l'hypothèse providentielle n'assure pas aux rois eux-mêmes. Mirabeau convoitait d'atteindre à ce zénith ; Lamartine, vers la révolution de 1848, se berçait, dit-on, de cette idée, et nous avons vu naguère les Ollivier, les Bazaine, se flatter encore d'un pareil rôle. Eh bien ! Mirabeau excepté, tous ces gens n'ont eu là qu'un concept intempestif, antédiluvien. Cette position, escamotable en d'autre temps, n'était plus possible à prendre. De nos jours, on n'aurait pas plus supporté un ministre-régent qu'une régente-mère. Car on a la vue longue ; par-delà la minorité d'un petit prince, on entrevoit encore sa majorité scandaleuse ; et pouvons-nous admettre qu'à la tête d'une société égalitaire, mais riche, mais individualisée comme la nôtre, où aucune force aristocratique n'existe et ne peut être constituée (quoi qu'on en dise) pour contrebalancer le pouvoir personnel d'un être royal, on laisse s'ébattre un jeune écervelé de seize, dix-huit ou vingt ans, se livrant à tous ses appétits, à tous ses caprices, nous dirons même à toutes ses férocités, puisqu'il est prince. Mais c'est là une hypothèse absurde. Le dogme monarchique, avec ses régences féminines ou non et ses majorités

juvéniles, a donc fait chez nous son temps, et depuis longtemps.

Depuis Louis XVII, avons-nous dit. *Ahi! povero piccolo!* encore une fois, il n'aurait pas dû naître. Outre la masse des intérêts nationaux dont nous parlons, il avait encore contre lui, le croirait-on? son origine royale même, comme fils de Marie-Antoinette. Ni Paris, ni la France, ni la majorité même des nobles n'auraient jamais accepté pour roi le fils de l'*Autrichienne*! Et c'est en conséquence de cette horreur que les ambitions orléanistes avaient gagné du champ et qu'elles s'affichèrent si ouvertement, dès que l'enfant fut sous clef avec sa famille. Mais le plus redoutable de ses ennemis fut assurément son oncle, le comte de Provence, depuis Louis XVIII. Il n'avait cessé de conspirer tout gentîment contre Louis XVI, contre sa femme et contre l'enfant lui-même, dont il s'égayait à contester la légitimité. Sitôt Louis XVI exécuté, le comte prit le titre de régent, et, grâce à ce titre, que la mort de la reine, ô bonheur! rendit bientôt incontestable, il se trouva le chef de tous les royaux ligués contre le gouvernement républicain d'alors. Le jeune Capet étant toujours en prison, le régent n'avait donc pas la responsabilité de cette petite personne, au nom de laquelle il gouvernait le parti. Il ne pouvait désirer qu'une chose, c'est que l'enfant mourût là où il était, et que sa mort fût mise au compte des républicains. Et, ma foi, voilà justement ce qui arriva! Ah! ce n'est pas lui ni les gros bonnets royalistes qui s'avisèrent de contester cette mort. De régent, Louis-Xavier passait roi, et l'avenir des Bourbons, n'étant plus en tutelle, pouvait reprendre faveur. En vérité, Louis XVII était bien mort et enterré, il ne s'agissait pas de le ressusciter. Aussi, lorsqu'en 1802, au moment de l'établissement du consulat à vie, Hervagault se manifesta comme un Louis XVII *redivivus*, on ne vit qu'un évêque et quelques nobles de province courir à sa rencontre pour le saluer. Quant à Louis XVIII, il se garda bien de députer vers le prétendant pour vérifier ses titres. Il le laissa bel et bien empoigner par Bonaparte et coffrer à Bicêtre, comme il l'eût fait lui-même,

et comme il fit plus tard emprisonner Mathurin Bruneau, lorsque cette nouvelle incarnation louis-dix-septième se produisit en 1816.

III.

Qui donc alors a dit, a prétendu que Louis XVII n'était pas mort ? — Qui ? Les opposants à Louis XVIII, quelques belles royalistes sentimentales, et surtout les pauvres Bretons et Vendéens qui se battaient en poussant des vivats à son nom. Les natures simples et primitives ont peine à s'imaginer que la cause qu'elles aiment et pour laquelle elles versent leur sang puisse être à jamais perdue, et c'est en croyant à la perpétuité des derniers représentants de cette cause chérie qu'elles cherchent à se tromper elles-mêmes. Ainsi vit-on les faubourgs de Paris douter de la mort des derniers Montagnards, Goujon et Romme, à cette heure même où les plus humbles d'entre les royalistes ne pouvaient se résoudre à voir s'éteindre l'avenir qui se personnifiait pour eux dans un Enfant-Jésus royal.

Mais ces croyances disparaissent ordinairement avec la génération qui les a vu naître, avec les vaincus qu'elles consolaient, et la légende de Louis XVII aurait déjà fini, si elle n'avait été ravivée, le croirait-on ? par les républicains eux-mêmes. Soit par goût du mystérieux, soit par envie de faire pièce aux royalistes légitimistes, soit après tout par conviction réelle, nous avons vu naguère des historiens démocrates remettre en question la mort du petit Capet, s'amuser autour des aventuriers dont nous avons parlé, grossir l'importance des manifestations auxquelles ils donnèrent lieu, et populariser ainsi la légende du Louis XVII en vie.

Beaucoup de leurs lecteurs s'y laissèrent prendre, et d'autant mieux que, las d'entendre toujours traiter les hommes de 93 de bêtes féroces, de buveurs de sang, d'égorgeurs d'enfants, ils étaient heureux d'avoir une victime aussi intéressante à rayer du passif républicain. Mais que

ces braves cœurs se rassurent! S'ils ont bien lu ce que nous écrivions plus haut, ils verront qu'ils peuvent croire à la mort de Charles Capet dans sa prison, sans avoir à y mêler la responsabilité jacobine. Que disions-nous, en effet? Que les royalistes seuls devaient trouver bénéfice à la mort ou disparition prompte de l'enfant en tant que mineur; qu'en résulte-t-il naturellement? c'est que, par contre, les républicains ont eu intérêt à conserver ce royal mineur qui embarrassait leurs adversaires. Nous savons bien qu'on est en droit de nous répondre que la haine des Jacobins pour la royauté et la famille royale a pu les aveugler sur leurs intérêts propres, mais nous répliquerons aussitôt que les soins dont ils entourèrent le pauvre petit en 93 et l'attention qu'ils eurent de le confier à l'homme qui passait dans Paris pour aimer le plus les enfants, le cordonnier Simon, prouvent au contraire tout le cas qu'ils faisaient de sa conservation. Ils n'enveloppaient pas du reste dans leur haine ni Charles Capet, ni sa sœur, qui fut depuis duchesse d'Angoulême.

Si maintenant nous supposons l'enlèvement : ou l'enfant dirons-nous, a été soustrait par des royalistes sentimentaux, et alors c'était pour le produire aux yeux de tous, à moins d'un accident mortel; ou il a été ravi par des royalistes politiques, impatients de le savoir toujours en vie, et alors c'était pour le faire disparaître. Or, on ne l'a pas produit; il n'a pas reparu à cette époque : c'est donc qu'en tous les cas, il était mort.

Mais, sans plus argumenter et pour couper court, nous répèterons qu'à notre avis, Louis XVII est mort au Temple à l'âge de dix ans, et que personne, ni des royalistes, ni des républicains, n'est responsable de l'accident. Car s'il y est mort, c'est qu'il était d'un mauvais tempérament et qu'il avait de honteuses habitudes. Voilà la vérité brutale, mais simple.

Le mauvais tempérament est accepté. Tout le monde reconnaît que le pauvre petit était scrofuleux. Quant à ses honteuses habitudes, elles ne sont pas moins avérées, quoiqu'on les passe toujours sous silence. Simon, qui avait

soin de lui (et grand soin, redirons-nous en dépit de la tradition royaliste), les signala au Conseil général de la commune de Paris en octobre 93, et une commission fut nommée pour s'assurer du fait en interrogeant l'enfant et ses entours. Le rapport de ces commissaires a été détruit dans l'incendie des Archives de la Ville, mais nous en avons une copie, et nous y lisons que non-seulement le petit Capet avoue son vilain cas, mais que sa tante, Mme Elisabeth, déclare aussi « qu'il avait longtemps auparavant le défaut dans lequel on l'avait surpris (*sic*). » Rapprochez ce rapport du procès-verbal des médecins chargés de constater le décès, et vous aurez tout le secret de l'engourdissement rapide des facultés de l'enfant et de la maladie de langueur qui l'emporta si vite.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous être livrés à de pareils détails de santé, mais c'est chose indispensable quand il s'agit d'histoires monarchiques. Il faut aller jusqu'à la moelle. Cela met à nu le dogme.

En second lieu, nous demanderons pardon à la famille Naundorff de nos indiscrétions. Mais nous doutons que nous puissions déranger ses calculs, car elle a dans son jeu un homme célèbre, Me Jules Favre, dont les affirmations doivent assurément avoir plus d'autorité que tout ce que nous pouvons dire.

IV.

Voilà deux fois que le nom de M. Jules Favre vient sous notre plume, au sujet des Naundorff. Mais c'est que M. Jules Favre est le plus illustre des Louis-dix-septistes. « L'éminent et célèbre avocat », comme le salue M. le comte Gruau de La Barre, s'exprimait ainsi dans une consultation faite en 1840 :

« Le conseil soussigné, avocat à la cour royale de Paris,

« A pris une connaissance approfondie des documents qui précèdent, et de leur scrupuleux examen est née pour lui la conviction :

« 1° Que le prétendu Guillaume Naundorff n'est point Prussien ni Polonais de naissance, et que jusqu'ici son origine est demeurée complétement incertaine;

« 2° Que les présomptions les plus graves se réunissent pour faire croire qu'il est réellement Charles-Louis, duc de Normandie, fils de Louis XVI, etc., etc. »

On avouera que cette pièce ne sera pas une des moins curieuses du dossier de M. Jules Favre, lorsque cet homme comparaîtra devant l'histoire.

Mais quels sont les faits qui ont si gravement impressionné l'esprit du grand avocat? On doit être avide de les connaître. Prenons le livre bleu, fleurdelysé or. Nous y voyons Naundorff expliquer comme quoi son évasion du Temple exigea l'emprunt de deux ou trois enfants à l'Hôtel-Dieu; comme quoi le duc d'Enghien fut fusillé à cause de lui; comme quoi le duc de Berry fut assassiné parce que ce duc lui avait écrit; comme quoi, lui prétendant en France mais horloger de son état en Prusse, ne se contentait pas de faire des pendules, mais qu'il fut condamné pour fabrication de fausse monnaie (seule preuve, à nos yeux, de son auguste origine) et qu'il passa quatre ans en prison. C'est au sortir de là qu'il se révéla un jour sous sa vraie nature à sa femme, laquelle le regarda avec les yeux qu'a Mme Jourdain pour son mari dans *Le Bourgeois gentilhomme*, et Martine pour Sganarelle dans *Le Médecin malgré lui*. Alors Naundorff partit seul pour Paris, où il arriva sans un sou; on lui fit la charité à Ménilmontant, où il ne fut pourtant pas reconnu pour Louis XVII; mais, dans un entresol de la rue de Bucy, M. Marco de Saint-Hilaire et quelques anciens serviteurs de sa famille idéale vinrent le saluer comme leur prince: le gouvernement de Juillet, craignant pour son existence, expulsa de France le prétendant. C'est alors que Me Jules Favre le reconnut à son tour et prit sa défense. Le livre ajoute que le prince, réfugié en Angleterre, faillit être assassiné un soir; qu'une autre fois on voulut le faire sauter, en mettant le feu à son atelier « où il préparait des projectiles de guerre de son invention », et qu'il mourut empoisonné par ses en-

nemis en 1845. Après cette mort, les héritiers Naundorff ayant continué de réclamer l'héritage de Louis XVI, Me Jules Favre leur prêta encore l'appui de son talent, car il avait juré au père d'user de tout son pouvoir pour faire triompher la vérité: « Une pareille œuvre, lui écrivait-il, est environnée de difficultés énormes suscitées par la politique et le discrédit où les préjugés ont fait tomber votre cause... » A la date de cette lettre, M. Jules Favre avait 36 ans passés.

Arrêtons-nous. Nous disions, en commençant cet article, que si les autres prétendants connus disparaissaient, il y aurait assurément presse autour des Naundorff. Notre hypothèse se trouve justifiée déjà, croyons-nous, par le cas de M. Jules Favre, que ses convictions louis-dix-septistes n'ont pas empêché de passer pendant longtemps pour un grand homme d'Etat. Il suffirait maintenant que quelques tripoteurs politiques (toujours avec l'aide des circonstances, bien entendu) fissent emboîter le pas de leur nouvel homme de paille aux gros budgétivores, pour tenter un coup providentiel. Reste à savoir pourtant si, à cette heure, depuis nos désastres, les gros budgétivores sont encore assez puissants pour faire la loi, et inspirent assez de confiance pour recommencer ces jeux dynastiques qui nous coûtent tant.

Or, m'est avis que ces temps ne sont plus; m'est avis qu'on hésite à croire maintenant sur l'étiquette à la capacité politique de telle ou telle famille; m'est avis qu'on ne tient pas plus au gouvernement des d'Orléans qu'à celui des Naundorff; m'est avis enfin qu'on demande des individualités politiques bien à soi, sans engagement de caste, reconnaissables d'abord à des services rendus, et qui, sans secousses, sans révolutions, s'installent ou se remplacent, par le simple fonctionnement d'un mécanisme électoral qui traduit les volontés de tous. Demander cela, c'est être enfin républicain de conviction, comme on l'a été si longtemps de fait sans le savoir.

Adalbert, restez en Hollande!

DES LÉGENDES

(*Episodes et Curiosités révolutionnaires*, par LOUIS COMBES. — Un volume.)

— 1872 —

I.

On peut dire de la légende que c'est le chiendent de l'histoire. Elle vient on ne sait d'où et germe à la minute, sans qu'on y pense. L'indifférence, l'ignorance, l'esprit de parti et d'industrie, tout lui est bon pour s'enraciner, croître et se propager au point de tout envahir. Or, comme la mauvaise herbe ne plaît qu'aux chiens malades, qu'on juge si cette chienne d'humanité est bien portante, en voyant son avidité pour l'aliment légendaire. C'est en vain que des amis de la vérité signalent l'erreur et l'écrasent au passage. Si l'on n'y met la pioche, elle revit à la moindre crise, et voilà la pauvre bête humaine qui se remet à même.

Une des époques de l'histoire qui souffre le plus de cette peste, c'est assurément la Révolution française. On ne saurait s'imaginer combien sur ce champ de bataille, dont on est pourtant si curieux, la critique a encore peu fait pour dégager la vérité de toutes les herbes folles et puantes qui l'étouffent et la dénaturent. Et qui donc, vraiment, pendant la lutte, au milieu de la furieuse mêlée des partis, se serait avisé, comme spectateur, de contrôler les accusations qu'on se lançait de tous côtés, au lieu de se jeter bravement aussi dans la bagarre ? Et qui donc encore, pendant l'ignoble réaction qui suivit, aurait eu la folie de protester contre les

calomnies dont on accablait les vaincus et contre les vertus mirifiques dont on gratifiait les vainqueurs, quand la protestation, restant sans écho, n'aurait servi qu'à faire coffrer, qu'à faire bannir, transporter, tuer même l'honnête imprudent, à titre de complice des calomniés.

Mais que dis-je? pouvait-on même protester? car ce n'est pas en criant qu'on le fait, mais en écrivant, et les coquins avaient eu soin de briser les plumes. Quant aux saintes familles, aux gens qualifiés qui se voyaient donner de l'héroïsme à travers le nez, ils laissaient faire, non seulement à cause du profit qu'ils pouvaient en tirer, mais aussi pour le bien de leur parti, qui n'aurait eu guère de choses recommandables à produire sans les inventions légendaires.

Ainsi donc, toutes les bourdes possibles ont eu pendant plus de vingt ans le champ libre, et comme les spéculateurs en publicité devancent toujours les historiens, elles ont été éditées et rééditées par les anecdotiers de tout calibre; puis elles furent mises en œuvre par les poëtes, par les dramaturges, par les imagers et autres façonniers qui font métier d'exploiter la sensibilité féminine. Lorsqu'enfin il fut permis aux écrivains démocrates de s'expliquer sur les événements, certaines de ces histoires avaient acquis un si grand air de vérité et s'imposaient avec une effronterie si éclatante, que, pressés eux-mêmes d'écrire pour exposer surtout leurs doctrines et ne pouvant ainsi s'arrêter à l'examen scrupuleux des faits, ils empilèrent tout dans leurs livres en se contentant de chercher des excuses à ceci, de risquer sur l'authenticité de cela un demi-doute, et rien de plus. Cette bonté d'âme, cet esprit d'accommodement ne fit qu'encourager les calomniateurs, et leurs mensonges, plus soigneusement entretenus que jamais, atteignirent des proportions gigantesques : tapis derrière, les peaux-rouges de la réaction ont continué de harceler dans sa marche la grande famille populaire.

Il y a, comme on voit, un rude travail d'assainissement et de défrichement à entreprendre là, et, pour le mener à bien, il faut beaucoup de sang-froid et d'indépendance, un coup d'œil sûr, un grand mépris des traditions et une vraie

patience d'exégète. Que feraient, en effet, deux ou trois coups de plume contre des affirmations si vigoureuses. Il faut les attaquer chacune à part, se servir de tous les genres de preuves négatives pour les anéantir, car on a contre soi la gobemoucherie la plus variée; et ce n'est qu'après avoir eu raison d'un assez grand nombre d'entre elles et avoir attesté ainsi sa sûreté de coup d'œil et de main, qu'on peut alors le prendre de haut, abattre en bloc et rebâtir à neuf. M. Louis Combes vient de tenter tout cela. Le livre que nous annonçons est le recueil de ses critiques isolées ; son Histoire vraie va suivre. Que dis-je ? elle a déjà commencé de paraître. Nous en avons feuilleté les dix premières livraisons. Hâtons-nous donc de parler de son travail préparatoire. Mais, avant tout, présentons l'homme. N'étant pas glorieux, il n'est pas assez connu. A ses amis de dire ce qu'il vaut.

II.

Ah ! si celui-là n'aime pas le chiendent, il ne souffre non plus de coquelicots ni de bluets dans son champ de blé. S'il court sus aux vieilles traditions légendaires, ce n'est certes pas pour leur substituer ses fantaisies propres. Rien ne l'affriande, rien ne l'intéresse que la vérité, et j'entends cette bonne et simple vérité d'à tous les jours et tout à tous, et non cette grande vérité de parade que pourchassent les affolés d'absolu, au grand ébahissement des badauds. M. Louis Combes marche droit devant lui et rencontre sa Lisette naturellement, en suivant sa pente. Aussi, n'a-t-il ni la morgue du juge, ni le pédantisme du sot, ni les extases de l'apôtre. C'est un enfant de Paris, ou plutôt un enfant des boues de Paris, comme il l'a dit lui-même de Voltaire, car il ne s'agit pas pour cet esprit-là du Paris-boulevardier, mais du Paris-Lutèce ; il tient, il est d'attache à son quartier comme l'était l'ancien bourgeois à pignon (quoi qu'il n'ait, lui, ni pignon ni façade), et son quartier est celui de la jeunesse et de l'idée. Ne lui parlez jamais de franchir les ponts, de traverser les boulevards pour hanter les régions

nouvelles. Il rebroussera plutôt jusqu'au fin fond d'un vieux faubourg. Jamais il n'a rêvé d'un Paris port de mer.

Aussi a-t-il au même degré que M. Michelet ce je ne sais quoi qu'un vrai Parisien doit à sa naissance, à ses parents, à ses amis, à ses voisins, à son Paris enfin, chose inconnue à un étranger et qui donne, comme nous l'écrivait M. Michelet lui-même, un sens divinatoire pour les études révolutionnaires.

Il va sans dire que la politique de la rue, de la place publique, n'a rien qui effarouche notre citoyen, car elle ne s'offre pas à ses yeux comme essentiellement tumultueuse, fermentescible et théâtrale; il la regarde au contraire comme une vie de foyer plus étendue, des plus morales et des plus saines. Les naturels de Zug, qui pratiquent la démocratie absolue, n'ont jamais été tenus pour des anarchistes; il est dommage à ce point de vue que M. Louis Combes ne soit pas né dans ce canton suisse: il s'y fût trouvé l'homme d'ordre par excellence. Il n'a donc pas le goût du représentatif; aussi n'a-t-il jamais songé, comme la plupart de nos politiques de chambre, à faire l'apprentissage d'un rôle public quelconque, soit à la parlotte du palais, soit dans des réunions maçonniques, soit à la conférence Molé : sorti de ses livres, il s'est contenté de voisiner sur sa porte pour prendre le flair des choses; aux grands jours seulement, il s'est avancé dans la rue avec la conscience de ses droits, et c'est là que par deux fois les événements l'ont pris. Une première fois, c'était au lendemain du coup d'Etat, il fut enlevé pour Belle-Isle, où, pendant cinq ans prisonnier, il ouvrit le plus philosophiquement du monde un cours d'histoire à l'usage de ses compagnons de captivité. Une seconde fois, c'était au lendemain du 4 Septembre, il est jeté comme préfet au centre de la France, où, pendant les sinistres heures de l'invasion, il administre comme s'il n'avait fait autre chose de sa vie, levant des troupes, ouvrant des emprunts, gagnant par son tact un département qui, auparavant, était en grande majorité hostile à l'idée républicaine. Puis, démissionnaire à la paix, il vient retrouver son quartier, ses voisins, ses livres, Jean de Paris

comme devant. Après son Belle-Isle, on l'avait vu avec étonnement esquisser dans le goût athénien un charmant abrégé de l'histoire de la Grèce ancienne, prix cinq sous ; aujourd'hui, le voilà qui se met à nous accommoder à la sauce parisienne une nouvelle histoire de la Révolution, à deux sous la livraison. Tel est l'homme.

III.

On voit déjà, par ce portrait, que M. Louis Combes a toutes les qualités voulues de caractère et de tempérament pour nous défaire des légendes. Et si maintenant nous ouvrons son petit livre d'études, nous constatons tout de suite qu'il a en outre des séductions littéraires des plus exquises et des plus rares. Tout chez lui est simple, clair, limpide et même riant. Il vous arrache à la légende sans vous faire souffrir ; on s'abandonne à son courant sans se douter de rien. Il ne vous crie pas sans cesse : « Il est certain, il est indubitable », toutes expressions blessantes, autoritaires et qui sentent l'avocat ; lui s'efface entièrement. Sans traiter de niais ceux qui ont cru, sans même trop appuyer sur la mauvaise foi des inventeurs de la chose, il vous prend la légende et vous la démonte pièce à pièce, et ces pièces, il les étale et les dispose si habilement que c'est vous-même, vous le croyant, qui vous surprenez à dire : « Mais c'est absurde ! » et quand vous dites cela, M. Louis Combes s'est déjà retiré, certain de son effet et n'attendant pas vos éloges. Impossible de mieux opérer. Aucune lourdeur dans la main, aucune violence dans la forme. Nul effet d'éloquence non plus, mais le charme du récit comme on le trouve chez Voltaire : on sent un homme qui cherche le vrai et qui dit ce qu'il pense.

Tenez, voilà le verre de sang de mademoiselle de Sombreuil. Rien de curieux comme il se change sous sa main en un verre d'eau rougie, et c'est à peine si le démonstrateur a insisté. Nous vous défions bien maintenant de ne pas

sourire quand vous apercevrez aux vitrines ce sujet tant de fois gravé, lithographié, peinturé.

Voici maintenant Boissy d'Anglas en face de la tète Féraud. Rien de drôle comme de voir notre Parisien peloter le pauvre Boissy avec son héroïsme, s'amuser de son coup de chapeau, et suspendre longtemps la sentence sur sa tête nue ou couverte. L'épargnera-t-il? Ne l'épargnera-t-il pas ?... Quand tout à coup il évoque les grands suicidés de prairial, Romme, Goujon, Soubrany, et voilà soudain le *centrier*, devenu grotesque, qui disparaît sous son chapeau même. Allons, Boissy, contente-toi désormais pour ta gloriole d'avoir ton nom sur un des quais de Bougival!

Aussi gaiement, aussi prestement sont flambés, fricassés les tanneries de peau humaine, les vierges de Verdun, la substitution Loizerolles, l'abbé Edgeworth avec son « fils de saint Louis, montez au ciel ! » et autres drôleries royalistes. Mais l'opération la mieux conduite, celle qui fait le plus d'honneur à M. Combes, c'est assurément son étude sur l'empoisonnement de Gamain par Louis XVI et Marie-Antoinette. Après les sanctifications multipliées de ce couple, il était difficile de faire avaler cette pilule-là. Voyez-vous Antoinette justifiant elle-même son surnom de Médicis, et le bon Louis XVI donnant le boucon de sa main royale à son ami le serrurier !... Comment, après cela, regarder sans indignation la Chapelle expiatoire !... Eh bien, M. Louis Combes aborde si timidement, si doucement, avec une si belle rougeur au front, l'exposé des faits de la cause, et il les tourne, les retourne, les épluche avec tant de soin, tant de minutie, que l'impatience commence à vous prendre avant qu'il n'ait fini ; on peste contre lui en voyant ses hésitations, sa mollesse, et voilà justement l'effet que le malin critique voulait produire. La cause est entendue, l'intime conviction est née avant qu'il n'ait conclu, et il n'a même que faire de conclure. N'est-ce pas délicieux ?

Quelques personnes s'étonneront peut-être que nous trouvions tant de mérite dans l'exécution de ce petit livre qu'on lit si couramment et qui nous fait revenir si naturellement sur tant de choses accréditées. Nous sommes, en effet, brouil-

lés depuis longtemps avec la littérature positive; nous n'aimons guère que les jeux d'imagination pure, et la manière dans le style est à nos yeux la marque d'un grand esprit. Comment tenir alors M. Louis Combes pour un véritable homme de lettres?... Non, c'est un chercheur, un érudit, ou, si vous aimez mieux, un antiquaire !... Un antiquaire ! oui, voilà le mot que nous avons entendu, que nous avons lu, et c'était comme bouquet qu'on lançait ce pavé à la tête de notre purificateur révolutionnaire. Mais qu'y a-t-il de moins antique que la Révolution française qui nous est contemporaine ? Et comment prendre l'étalage de M. Louis Combes qui s'adresse à tous, pour une boutique de vieilles médailles effacées, de sous vertdegrisés n'ayant plus cours, de tessons dépareillés, tout bric-à-brac qui n'intéresse qu'un petit groupe de spécialistes ?... Que direz-vous donc de Voltaire ? Voilà un antiquaire, par exemple ; lui qui est allé au plus profond du passé dénicher, démolir toutes les légendes sur lesquelles étaient hantés les préjugés que vous savez et dont nous mourions ! M. Louis Combes fait-il autre chose ?...

Mais puisque nous avons encore nommé Voltaire, invitons ceux dont nous parlons à parcourir les morceaux de critique historique du patriarche de Ferney. Qu'ils relisent les *Sottises de Nonnotte*, les *Honnêtetés littéraires, la Défense de mon oncle*, tous modèles d'une érudition si pleine d'humour, et qu'ils reprennent ensuite le livre de M. Louis Combes. Ils saisiront alors la parenté qu'a l'esprit de ce radical avec celui du grand littérateur-philosophe ; et les écailles leur étant tombées des yeux, se voyant remis sur la route, ils goûteront le mérite des *Episodes et Curiosités révolutionnaires*. C'est sur ce rapprochement que nous concluons.

LA RÉVOLUTION
DEVANT LA NOUVELLE ALLEMAGNE

(*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par HENRY DE SYBEL. Traducteur : Mlle MARIE DOSQUET).

— 1872 —

I.

Il n'est pas un historien français de notre Révolution qui ne se plaise à constater l'émotion religieuse qu'en 1789 éprouvèrent tous les peuples de l'Europe à la nouvelle de la prise de la Bastille, et l'on signale surtout l'enthousiasme qui s'empara des grands esprits de l'Allemagne. On cite avec fierté Kant et Klopstock, et l'on n'a garde d'oublier le fils d'un ancien conseiller privé de Frédéric II, le fameux Jean-Baptiste Cloots, accourant exprès à Paris pour y prêcher le cosmopolitisme des Droits de l'homme.

Or, cette passion germanique pour la Révolution ne fut pas un simple accès de fièvre, ni ne resta concentrée dans les âmes d'élite; l'enivrement persista, se propagea. Un an après, lors de la Fédération, cela gagnait jusqu'aux bourgeois, jusqu'aux femmes : à Hambourg, les hommes portèrent la cocarde et les dames se parèrent de ceintures tricolores. Un an après, pareil engouement pour la Constitution française, même chez des princes et des hommes d'Etat allemands, tels que A. de Gotha et Charles Dalberg. Un an après, des étudiants tels que Schelling et Hégel plantaient religieusement leurs arbres de la liberté,

et, dans le même temps que Klopstock, Schiller, Cloots étaient solennellement proclamés citoyens français, des savants, tels que Georges Forster à Mayence, s'apprêtaient à ouvrir les portes de leur ville aux armées républicaines. Un an après, il est vrai, en présence des réalités sanglantes de la grande lutte, il y avait panique chez les admirateurs idéalistes, mais en 1794 l'idéaliste Fichte rassurait les effrayés par ses considérations sur la Révolution française (*Matériaux pour rectifier les jugements du public*), glorifiant cette Révolution qui devait intéresser l'humanité tout entière, démontrant que l'espèce de contrat synallagmatique qui existe entre une nation et son chef héréditaire peut être dissous par la volonté de l'une des parties, et surtout par celle de la nation qui est incontestablement la principale des deux, et disant net qu'un gouvernement ne doit avoir pour but que de se rendre de moins en moins nécessaire. Enfin, il n'est pas jusqu'à Hégel, devenu professeur, qui, en plein Berlin, du haut de son transcendentalisme, n'eut encore par intervalles des saluts répétés pour les révolutionnaires français vaincus.

Et il en alla toujours ainsi, en dépit même du despotisme européen de Bonaparte, et cet ensemencement fut le germe du soulèvement national de 1813.

En ce temps-là vivaient deux Allemands, l'un Prussien d'origine, l'autre Prussien d'adoption. Riches à millions, intelligents, résolus, instruits, ils s'étaient épris, jeunes encore et bien avant 89, des idées républicaines. Ils avaient visité ensemble l'Angleterre, afin d'étudier de près le mécanisme si vanté des trois pouvoirs et les sources de richesse de cette nation. Puis ils étaient venus en France, comme tant d'autres, à l'époque de la Fédération; et l'un, d'humeur hautaine, se sentant satisfait déjà de ce qu'il avait vu outre-Manche, repassait vite outre-Rhin pour faire agréer en Prusse différentes réformes dans les services; tandis que l'autre, plus humain, plus voyant, tombait en admiration devant le patriotisme, l'esprit d'union et de sociabilité dont faisaient preuve alors chez nous les classes inférieures, ces forces d'un monde nouveau, et il s'im-

plantait à Paris même, afin de ne rien perdre de ce grand spectacle révélateur. Ni l'emprisonnement qu'il subit un moment, ni l'usurpation de Bonaparte qu'il détesta toujours, ne purent ébranler son amour pour la France initiatrice, ni sa foi dans un avenir républicain démocratique pour l'Europe entière : en 1810, le comte Gustave de Schlaberndorff était encore dans sa rue Richelieu, où il avait descendu vingt ans auparavant, et dans la même chambre. Mais, tout gallophile qu'il s'était fait, il n'avait cessé d'avoir un œil ouvert sur l'Allemagne, devenue la proie de Bonaparte, et sitôt qu'il eut connaissance de la vaste association secrète du *Tugendbund*, organisée par son ami (qui n'était autre que le baron de Stein), pour délivrer leur patrie commune et fonder ensuite la liberté, il concourut plus qu'aucun autre aux frais de l'œuvre nationale et de la guerre d'indépendance. En 1814, Stein le libérateur embrassait à Paris Schlaberndorff. Mais combien les deux amis différaient maintenant d'opinion ! « Pourquoi avoir raffermi le roi de Prusse ? Pourquoi l'Allemagne soulevée ne s'est-elle pas mise en République ? La France aurait suivi... » Voilà ce que dit Schlaberndorff, que les victoires des alliés n'avaient non plus changé que les conquêtes de Bonaparte. Mais c'était chez le fonctionnaire prussien une haine aveugle contre la France, et une horreur non moins grande pour les républicains que pour les féodaux. Il ne parlait que de la liberté par en haut, et ne rêvait qu'à une monarchie prussienne constitutionnelle, tenant la tête des Etats rendus libres de l'Allemagne du Nord. Il y avait promesse du roi, des princes.... Schlaberndorff sourit amèrement à toutes ces chimères. Quelques semaines après, en effet, Stein était mis de côté par son roi raffermi, et l'absolutisme refleurissait en Prusse et dans l'Allemagne entière, comme par le passé... Alors une des curiosités de Paris pendant longtemps — dix années, — fut de voir dans les plus brillants restaurants du Palais-Royal un étrange vieillard à barbe longue, aux habits déguenillés, qui n'arrivait jamais qu'à la nuit pour prendre son repas. A la fin, les guenilles mêmes disparurent ainsi que le linge, et il

ne restait plus à l'homme qu'une vieille redingote cachant à peine sa nudité. C'était le patriote allemand dix fois millionnaire Schlaberndorff, mais détruit, mais abîmé, dont l'aspect minable semblait symboliser les misères de sa patrie, en même temps que sa persistance à durer à Paris rappelait à ses concitoyens que la grande ville était restée et resterait toujours le foyer de la liberté européenne. Ah! certes, malgré la distance, les haillons du vieux républicain gallophile furent plus souvent alors honorés de visiteurs de son pays, que ne le fut jamais le temple élevé à la patrie allemande par le gallophobe Stein dans la solitude de ses terres.

Et, en effet, dès que les princes, avides de jouir, eurent violé toutes leurs promesses, le parti patriote radical qui se forma aussitôt ne s'inspira que de nos grands principes révolutionnaires; on rêva l'unité allemande dans la liberté, par la liberté républicaine; et, comme aux premiers jours, s'établit entre les républicains allemands et ce qui restait de républicains français une communion intime. C'est désormais vers Paris que les yeux bleus se tournent, attendant le signal; c'est vers Paris qu'au moindre mouvement populaire, les plus notables d'entre les patriotes se précipitent pour recueillir l'étincelle sacrée et pour revenir au plus vite répandre sur leur pays l'incendie lumineux. C'est enfin Paris qui devient la seconde patrie de l'unitaire allemand proscrit, et lorsque l'exilé y meurt comme Bœrne, on ne peut dire qu'il succombe loin des siens, car on orne sa tombe des effigies des républicains français vivants, lesquels semblent ainsi veiller sur sa cendre et accepter l'héritage idéal du mort. Touchante fraternité!... Les plus humbles mêmes avaient à cœur de témoigner de leurs sentiments internationaux. Nous nous souvenons encore du pauvre Everbeck, sacrifiant son petit pécule pour nous faire connaître Feuerbach et Daumer, et écrivant en tête de sa traduction si pénible, si naïve, mais qui nous était d'autant plus chère: « A la grande France, sa sœur la grande Allemagne! » Nous nous rappelons également avec quelle abnégation les ouvriers français laissaient envahir leurs

ateliers par les meurt-de-faim de la Germanie, en dépit de la concurrence que ces malheureux venaient leur faire. C'était l'heure des bons Allemands! Et cette heure dura plus de trente ans!

Il va donc sans dire que lorsque la révolution de 1848 éclata, l'Allemagne applaudit à Paris proclamant une seconde fois la République, et Paris cria vivat à l'Allemagne essayant pour la première fois d'un parlement national. Mais quand brusquement nous retombâmes sous le joug, dans la nuit, brisés, broyés comme les maudits de la légende, il s'ensuivit un découragement, un abêtissement général; toutes les idées sereines s'étiolèrent, toutes les volontés se dénouèrent, toutes les consciences s'engourdirent. Et les années se succédèrent sans réveil, sans aurore. On ne pensa plus à l'Allemagne... Seul, le canon de Sadowa nous fit rouvrir les yeux sur le monde germanique. Et vite, de faire signe aux patriotes, afin de renouer l'alliance intime d'autrefois. Mais quoi? qu'est-ce? Chose étrange! nulle réplique d'outre-Rhin; on hésite, on nous regarde comme si l'on ne nous avait jamais approchés, jamais embrassés. Où en est donc ce peuple? Que sont devenus ses patriotes? à quoi rêvent ses jeunes gens? que racontent ses lettrés? Ah! nous l'apprenons bientôt d'un naturel qui, sans dire gare, tombe en plein dans notre littérature.... avec quoi? avec la cocarde prussienne! Jusqu'alors tous les écrivains, ses compatriotes, qui s'étaient risqués chez nous, depuis Bitaubé jusqu'à Heine, avaient toujours eu soin de jeter au passage leur bonnet noir et blanc dans la rivière, et c'était à titre de prussiens libérés qu'ils prenaient rang dans la république des lettres françaises. Cette fois, celui-là nous arrive comme Prussien libéral, et c'est les conquêtes intellectuelles de la Prusse qu'il célèbre, et c'est l'*alma parens* de l'idée qu'il voit en elle et qu'il nous annonce, et c'est comme un gage de paix pour l'Europe, de liberté pour l'Allemagne, qu'il vante son agrandissement, « lequel n'a jamais été, dit-il, que l'édification lente, normale, essentiellement défensive, de la nationalité allemande, etc. » Ainsi parlait M. de Sybel dans une longue lettre adressée à M.

E. Forcade, de la *Revue des Deux-Mondes*, lettre-manifeste, digne, respectueuse de forme, mais avec certaines réticences et certains avertissements de maître. On y disait bien, par exemple, que la Prusse ne ferait jamais de conquêtes, mais on n'y spécifiait pas les extrêmes limites-frontières qu'on donnait en rêve à l'unité allemande. On y souhaitait bien (ce qui coûte peu) de n'avoir avec la France que des rapports de bonne amitié, mais on déclarait net que l'Allemagne entière, nord et sud, Bismarck à sa tête, se lèverait, comme la France en 92, contre quiconque empêcherait d'édifier à la prussienne la fameuse unité. Or, qui était-ce que M. de Sybel? Une note de la *Revue* le présentait au lecteur comme un ancien député, longtemps adversaire dudit Bismarck, comme un historien dont les opinions avaient un grand poids en Allemagne, et qui avait « consacré des études très distinguées » (*sic*) à l'histoire de notre grande Révolution.

Assurément, le rédacteur de cette note n'avait pas lu les études « très distinguées » de M. de Sybel sur notre Révolution, car nous aimons à croire qu'il les eût autrement qualifiées. L'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* n'était pas traduite ; le journaliste avait écrit sur ouï-dire. Mais, aujourd'hui, nous avons deux volumes de l'œuvre allemande translatés en français ; chacun peut juger *de visu*. Oh! quelle lumière cela jette sur l'étrange métamorphose du monde germanique qui nous surprenait tant. M. de Sybel a été et est encore un des agents les plus actifs de la prussianisation.... ou prussification! usez du terme qu'il vous plaira : tous deux sont aussi barbares que l'idée qu'ils expriment.

II.

Après 1848, en même temps que Bonaparte, usurpant chez nous le pouvoir, se donnait aux masses comme l'incarnation des idées socialistes, le gouvernement de Berlin,

tenant à profiter aussi de la déroute des patriotes, cru qu'il était l'heure de reprendre à ceux-ci le concept de l'unité allemande, de se l'attribuer entièrement, et de se préparer à donner vaste carrière, sous ce drapeau national, à ses ambitions dynastiques, empêchées depuis tant d'années. Mais pour entraîner les *Deutsche* à leur suite, les Hohenzollern ne pouvaient prétexter une expulsion d'envahisseurs, comme au temps de Stein ; ils ne pouvaient non plus, en ces heures de répression, faire miroiter la promesse d'une somme plus grande de libertés quelconques. Qu'imaginer donc ?... Bonaparte tenait la France bien garrottée ; un mouvement révolutionnaire n'était pas à craindre de longtemps ; on avait du champ devant soi : on résolut de procéder non par escamotage, mais pédagogiquement, méthodiquement, à la manière des catéchisseurs, par voie universitaire, en inculquant à la jeunesse la prussianisation comme un dogme, afin d'avoir, dans un temps donné, des fanatiques de cette raison d'État. Déjà des savants, remontant aux premiers âges, débrouillant les races, proclamaient la supériorité de la race allemande ; il ne s'agissait donc en premier lieu (les nationalités étant de mode), que d'appuyer sur la théorie des races comme base de la politique moderne, et de bien constater, d'après la loi de Darwin, qu'il est dans la destinée des races supérieures de dévorer toutes les autres. Et c'est ce qu'on enseigna. Il s'agissait ensuite, non seulement de continuer comme par le passé à déconsidérer l'Autriche (chose facile !) mais aussi de bannir de l'Allemagne, de tuer par le mépris l'idée française (grosse affaire !), la jeunesse ne devant plus avoir désormais d'admiration pour les Droits de l'homme, ni de sympathie pour la France révolutionnaire, ni foi surtout dans la puissance morale et militaire des républicains. Puis enfin, à la place de ces sentiments hérétiques, il fallait imaginer une légende berlinoise bien conditionnée qu'on implanterait dans les jeunes têtes carrées, avec des faits historiques à l'appui. Et c'est ce dont M. de Sybel, entre autres, se chargea. Et disons tout de suite qu'il entreprit sa tâche avec le plus grand zèle et qu'il l'accomplit

avec le plus grand succès. Son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* n'a pas moins aidé aux victoires et conquêtes de la Prusse que la politique de M. de Bismarck et la stratégie de M. de Moltke.

Que de soins ne mit-il pas à la confection de l'œuvre ! Il travailla pour son Etat comme un jésuite pour son Ordre. Il publia d'abord une esquisse pour tâter le public, et, comme on applaudit, M. de Sybel, certain de son affaire, se mit alors à courir non-seulement l'Allemagne, mais l'Europe entière, mettant à contribution les archives de tous les peuples pour bien asseoir sa légende prussienne. Il alla en Hollande, il alla en Belgique, à Londres, à Naples ; il vint surtout séjourner à Paris, et là il put compléter ce qu'il appelait son travail scientifique, en fouillant à toutes mains dans nos Archives nationales, dans nos Archives de la Guerre ; que dis-je ? notre gracieux empereur donna l'ordre de livrer au Prussien les cartons des Affaires étrangères, tenus clos pour nous autres Français. Oui, pendant que l'état-major de Berlin lançait à travers notre pays des gens de la partie secrète pour mesurer nos routes, sonder nos forêts et lever des plans, il y avait d'installé au cœur même de notre ministère des affaires étrangères, et par une faveur toute spéciale de celui à qui nous donnions 25 millions par an pour nous garder, un Prussien de la plus belle eau qui travaillait à notre ruine morale en Europe. Mais que voulez-vous ? Un savant allemand, un amant de la science pure, c'est si sacré et c'est si naïf ! comment le soupçonner ? vous répondra-t-on... Le fait est qu'en 1865, à la veille de fondre sur l'Autriche, la machine-Sybel était parachevée et livrée, munie de toutes ses pièces, ayant toute sa portée ; véritable canon-Krupp, non-seulement elle atteignait l'Autriche au cœur, mais elle projetait sa toute-puissance jusqu'à notre centre parisien. Etonnez-vous donc maintenant, que, l'Autriche ayant été écrasée par la Prusse, il ne se trouva plus de patriotes à la française dans les rangs de la jeunesse allemande. Il avait suffi d'un coup de dent pour mettre à ,quia la vieille Autriche, les Allemands prussianisés ne songeaient plus qu'à faire

une bouchée de la France, plus vieille encore, malgré ses prétentions à la renaissance. Doctrine nouvelle et armes nouvelles, telle s'offrait la Prusse, le jeune Etat ! comme disait Sybel. Et, ne croyant donc plus qu'en Guillaume, ils eurent tous leurs yeux sur Berlin, la ville sainte ; la Sprée, si fertile en écrevisses, leur apparut comme un Nil au limon fécondant, la sablière de Brandebourg comme une oasis paradisiaque, et la monarchie militaire prussienne comme le gouvernement idéal de l'humanité germanique ou plutôt germanisée. Ah ! que nous voilà loin du maigre concept politique de Stein, avec ses libertés constitutionnelles pour amorces. Il s'agissait bel et bien maintenant pour les Hohenzollern et les Prussiens d'une mission sacrée, providentielle, infaillible.

Voilà ce qu'avait fait en partie M. de Sybel, et nous, inconscients de tout cela, de même que nous applaudissions aux travaux ethnographiques des autres savants, en nous contentant de sourire de leur morgue germanique, que nous prenions encore pour de la naïveté, de même nous nous mîmes à glorifier l'historien prussien sans avoir lu son livre, mais uniquement parce qu'il s'était occupé de nous. Nous ne fûmes appelés à prendre connaissance de la chose que trois ans plus tard : la traduction du premier volume parut, sous le patronage de l'auteur, en 1869. Or, notez que l'original avait été lancé en Allemagne quelques mois avant d'attaquer l'Autriche ; il est donc permis de se demander aujourd'hui, en pensant à ce qui nous est arrivé, si cette traduction n'était pas un avertissement ironique, une sorte de défi berlinois. Le fait est que, dans une préface écrite exprès pour nous, l'Allemand déclarait qu'il avait l'intention de nous éclairer sur notre avenir, et le fait est que nous ne comprîmes pas ce qu'il nous disait là. Six mois après, l'invasion nous éclairait.

Ah ! Napoléon III, triste sire ! si en 1864 tu avais fait un premier effort ponr te rappeler l'idiôme de ta jeunesse, puis un second pour feuilleter ce livre allemand à la confection duquel tu avais, ma foi ! concouru, tu ne te serais jamais leurré d'annexer le Luxembourg à la France avec

l'assentiment de la Prusse, car tu aurais appris là que cette même Prusse a pour mission même de s'assimiler ladite province, au nom de la sainte unité.

Et vous, maître Jules Favre, si vous aviez un moment détourné les yeux de vos dossiers pour les jeter sur des livres où vous auriez appris le métier d'homme d'Etat, qui ne ressemble en rien à celui d'avocat, vous ne seriez pas allé, en septembre 1870, faire le pleurard à Ferrières, demandant à l'ennemi de tenir compte des vœux pacifiques de la nation et d'épargner notre territoire, car vous auriez vu, dans la traduction de Sybel, que, d'une part, la conquête de l'Alsace et de la Lorraine figurait à titre de reprise en tête du Décalogue que la Prusse s'était imposé, et que, d'autre part, la doctrine révolutionnaire qui distingue un peuple de son gouvernement est justement celle qu'a le plus en abomination le gouvernement de Berlin, dont l'essence même est de ne faire qu'un seul et même corps avec ses sujets sous l'étiquette dynastique.

Mais procédons avec ordre. Examinons d'un bout à l'autre cette Bible historique moderne à l'usage des jeunes Allemands. Il est grand temps, n'est-ce pas, de nous rendre bien compte des instincts dévorants de cette race, puisque race il y a, et par quels procédés on les excite ? Mais ayons du courage, la corvée est rude ; car nous ne rencontrerons sur la route rien de bon, rien d'humain, rien de cet amour du peuple et des peuples qui illumine vos ouvrages, ô Michelet, ô Louis Blanc, et auquel nous avaient accoutumés aussi les hommes de lettres allemands de la grande époque.

Chez Sybel, le sujet prussien ne cherche qu'à *tomber* le citoyen français, voilà tout ; et, comme il se sent de race supérieure, il a le plus beau mépris qui se puisse voir pour la canaille parisienne et pour ses faits et gestes. N'espérez pas non plus que le talent du narrateur vous fasse oublier la misère de son thème. Son thème est à ses yeux si brillant par lui-même, et si noble, qu'il ne semble pas avoir eu souci de l'orner. Vous vous rappelez cette histoire universelle de Bossuet, dans laquelle le petit peuple juif est représenté

comme l'ombilic du monde : en dépit de l'absurdité du sujet, on se sent parfois étourdi, illuminé, emporté par la toute-puissance du génie de l'écrivain ; mais M. de Sybel, avec son peuple élu de juifs berlinois, est loin d'arriver aux mêmes effets, et il n'y vise pas, du reste. Il fait terre à terre, et son génie ne dépasse pas celui du Père Loriquet, fricoteur en son temps d'une besogne analogue. C'est avec le sang-froid d'un fonctionnaire, libellant pour son chef, qu'il entasse sa masse historico-légendaire et qu'il nous l'étale. Le seul vernis qu'il se permette parfois d'y mettre est une ironie sèche, pédante, envieuse, mais envieuse à faire envie elle-même au plus pointu des loustics du Brandebourg. Et vraiment il y aurait souvent à rire pour nous autres Gaulois, si nous ne songions que les idées qui se produisent là sont escortées de canons, et que ce livre, fait pour semer la haine, pue déjà le sang.

III.

Les trois cents premières pages de M. de Sybel sont une manière d'introduction. Il y traite de la question d'Orient, de la polonaise et des affaires de France jusqu'en 1792. Il y pose dans le jour qui convient à son thème les trois puissances, France, Prusse, Autriche, qui doivent se batailler. C'est la France et son histoire intérieure qui l'occupent tout d'abord.

En vérité, au premier coup d'œil jeté sur le tableau que le Prussien fait de la vieille monarchie française d'après Tocqueville, Moreau de Jonnès, Paul Boiteau, Léonce de Lavergne, on oublie la nationalité de l'auteur qui semble l'avoir oubliée lui-même, on s'imagine qu'on va se trouver en face d'un écrivain ayant conscience humaine, car, en dépit de certaines pauvretés économiques, le travail se présente bien. Mais si l'on y regarde de près, on s'aperçoit bien vite à certains traits, à certains éclairs qui traversent de but en blanc le récit, qu'il faut se tenir en garde et qu'on a devant soi quelqu'un d'équivoque. C'est ainsi, par exem-

ple, que, laissant là tout à coup les finances du passé, il vous dira sec et bref que, de tous les gouvernements, celui des Jacobins a coûté le plus cher à la France, ou bien encore que la Révolution n'a jamais remédié à l'arriéré du trésor, et qu'elle n'a su mettre un terme aux profits illicites des fermiers généraux que par la guillotine, toutes choses qui n'ont aucun sens, mais qui, dites à la braque, ne laissent pas de prévenir l'esprit du lecteur sur ce qui va suivre. Il déclarera aussi, avec non moins d'aplomb, que le mouvement intellectuel provoqué par Voltaire et Jean-Jacques ne s'est fait sentir que rarement dans les rangs de la bourgeoisie, arguant pour avancer cela du peu de liberté qu'on laissait à la librairie d'alors. Comme si M. de Sybel ignorait le développement prodigieux que prirent en ce temps-là même le colportage et le débit clandestin des livres, justement à cause de la propagande philosophique! Et comme s'il n'avait pas vu sur nos quais, pendant ses fameux voyages scientifiques à Paris, l'énorme stock de papier imprimé que nous a légué le dix-huitième siècle! Ne sait-il pas enfin qu'un journal de pure doctrine, organe de la démocratie radicale et n'ayant par conséquent pour lecteurs que les bourgeois et les artisans (nous voulons parler des *Révolutions de Paris*), atteignit dès les premières heures du grand réveil le chiffre inimaginable pour nous de deux cent mille abonnés et plus? Est-ce là signe d'ignorance?... Mais M. de Sybel a sa raison pour représenter nos pères comme des gens grossiers; il ne veut pas que la révolution qu'ils ont faite ait un caractère idéaliste. Et, en effet, dès qu'il entame 89, il nous indique bien sa volonté. Il n'y a plus à hésiter sur la nature de l'homme; le savant, le professeur de Bonn disparaît entièrement; le landwehr se montre, et, retroussant ses manches hardiment, sans scrupule, il barbouille tout ce qu'il touche des plus sales couleurs. Car ce n'est pas seulement dans le Rhin allemand que M. de Sybel trempe sa plume, mais dans la fange des fameux ruisseaux de Berlin, et vous ne pouvez vous imaginer quelle fange!

Jeunes Allemands, savez-vous bien ce qu'étaient ces vain-

queurs de la Bastille que vos poètes ont chantés, dont vos philosophes se sont émus ? Des artisans, des étudiants, des marchands, des ouvriers, oui, mais c'était encore et surtout des mendiants, des vagabonds, des voleurs ! C'est moi, Sybel, qui vous le révèle, et, dans son premier feu, le révélateur va jusqu'à faire du procureur même du roi, Ethys de Corny, un chef d'émeutiers qui se jette (*sic*) sur les Invalides !... Jeunes Allemands, on a voulu aussi vous faire admirer le peuple de Paris soudainement émancipé et faisant lui-même la police de sa ville dans la nuit du 14 au 15 juillet ? Eh bien ! moi, Sybel, je vous dis que « le peuple, cette nuit-là, parcourait tous les quartiers en poussant de véritables hurlements. » Quant au Palais-Royal, ne vous imaginez plus une promenade centrale, lieu de rendez-vous pour tous ceux qui, n'étant pas domiciliés à Paris, ne pouvaient avoir entrée dans les assemblées de districts : c'était bel et bien une sorte de Cour des Miracles occupée par un essaim de quarante mille mendiants sans asile, lesquels firent pendant longtemps la loi dans Paris, à preuve que, pour leur procurer du vin à quatre sous ainsi qu'aux ouvriers, on dut abolir les octrois.

Vous parlerai-je de l'état des campagnes ? Il était pire encore. Les paysans prenaient les terres que les seigneurs s'étaient réservées pour les cultiver eux-mêmes et ils s'y établissaient en maîtres. On pillait, on brûlait, on tuait partout ; partout des bandits, et non-seulement en 89, mais en 91, mais en 92 et toujours ; cela n'allait qu'en augmentant. « Les flots déchaînés et sanglants de l'anarchie couvrirent bientôt toute la France, et la société retomba à l'état de nature »... Pardon, M. de Sybel, mais il me semble que ce tableau diluvien ne ressemble guère au croquis tout pastoral que nous a fait du même pays un de vos compatriotes voyageant en France dans le temps même dont vous parlez. Vous connaissez le Berlinois Reichardt, pas vrai ? quoique vous ne le citiez pas dans votre livre. Vous savez qu'au commencement de 92, à la veille de la guerre, il visita Strasbourg, Lyon, et qu'il traversa le centre de la France pour gagner Paris ? Ses *Lettres intimes*, publiées à Berlin la

même année, sous la signature de Junius Frei, autrement dit Brutus l'homme libre, vous les avez lues aussi? Eh bien, que dit-il voir en France, lui? « Nous voyons de tous côtés (c'est au printemps) des troupeaux paissant dans de belles prairies vertes, des haies vives et bien taillées entourant de beaux blés également verts, et çà et là de jeunes arbres commençant à feuiller... Mais ce qui nous frappe plus encore, c'est la bonne humeur de tout le monde. Pas un piéton, pas un ânier, on peut même dire pas un enfant qui ne lance en passant son mot au postillon. Pas une voiture, qu'elle porte des jeunes ou des vieux, qui ne nous croise sans que nous n'en entendions sortir une joyeuse chanson. Et les jeunes filles qui vont souvent à deux sur le même âne ou sur le même cheval, comme elles sont toutes fraîches et dodues, et comme elles ont les yeux gaiement ouverts sur la vie! Ah! si je compare à cette population le paysan triste et abruti de beaucoup de nos pays allemands, quelle différence! Tout jouit ici d'un tel repos, d'une paix si complète, qu'on ne soupçonnerait pas une révolution.... » Eh bien, monsieur de Sybel, voilà, certes, une bergerie qui ne donne guère ces idées de pillage et de banditisme dont vous ahurissez vos lecteurs? — Mais que m'importe ce que raconte Reichardt ou tout autre Allemand du temps, quand j'ai pour moi les écrivains français qui font maintenant autorité chez vous-mêmes! — Comment! Michelet, Louis Blanc?... — Mais qui vous dit ceux-là? Je me soucie bien de vos patriotes. Je parle, moi, d'un des oracles de l'ex-empereur et d'un lauréat de l'Académie : Granier Cassagnac! Mortimer Ternaux! Ces grands historiens me représentent les Français comme tout Prussien le désire.

A la bonne heure! Nous comprenons maintenant qu'avec de tels parrains, M. de Sybel affiche tant d'assurance dans ce qu'il dit contre Paris et dans ce qu'il va dire contre les jacobins. Ah! les jacobins! Dès le début, sans balancer encore, M. de Sybel les traite tous en bloc de communistes, jacobins de 89, jacobins de 92, jacobins de 94. Cette vaste association de hauts et petits bourgeois, qui étaient fonctionnaires pour la plupart, et pour

la plupart aussi acquéreurs de biens nationaux, se transforme sous sa plume en une sorte de ramassis de gens sans aveu et de partageux terroristes !... Mais puisque nous rencontrons là cette accusation de communisme que les commis en réaction de toutes les époques jettent sans cesse aux jambes des républicains pour les déconsidérer, nous prierons M. de Sybel de citer en note, dans la prochaine édition de son livre, une loi, une seule loi qui, sous le règne de ces fameux jacobins, ait dérivé du principe communiste, et de nous révéler aussi un acte, un seul acte de partage gratuit entre paysans, soit pour les biens d'église soit pour les biens des communes, tous biens cependant appartenant aux pauvres par destination. Babeuf lui-même, lorsqu'il songea en 96 à descendre dans la rue, mit vite en poche son drapeau communiste, et l'unique chose qu'il se proposait de réclamer était l'application des lois qu'on avait votées pour que le pauvre pût acquérir des terres à crédit et qu'il devînt lui-même propriétaire. Il ne suffit pas de dire, monsieur de Sybel, que la Déclaration des droits de l'homme engendre forcément le communisme ; il faut prouver cela par des actes communistes accomplis sous le régime de cesdits droits. Nous, républicains français, des républicains communistes ? Ah ! nous ne sommes pas si Allemands que cela. Vous avez eu toujours les primeurs de cette espèce.

Nos lecteurs vont croire peut-être que l'Assemblée constituante et ses grands travaux ont du moins trouvé grâce aux yeux de M. Sybel ? Eh bien non ! pas davantage que Paris, que les Jacobins et le reste. Le Prussien traite d'usurpation le droit que s'arrogèrent les députés de faire des lois ; il trouve oiseuses la plupart de leurs discussions ; il leur reproche, à la Prud'homme, de détruire avant de fonder ; il proteste contre la mise en vente des biens du clergé ; il déclare même que la réunion d'Avignon à la France a été un attentat contre le droit des gens, etc., etc. S'il approuve ce qu'on appelle les sacrifices de la nuit du 4 août, il ne peut s'empêcher pourtant de remarquer avec regret que ce n'en fut pas moins une

atteinte illégale aux droits acquis. Chose aussi curieuse, c'est de le voir prétendre que l'Assemblée constituante ne légiférait que sous la pression de la Commune de Paris, et citer, comme exemple de cette pression, la démarche que le maire Bailly se permit, en mars 90, à la barre du Manége, pour faire agréer un projet de vente des maisons religieuses de Paris. Si M. de Sybel connaissait mieux les choses dont il parle, il saurait que non-seulement il n'y avait pas alors de Conseil organisé, mais que les trois cents citoyens qui se trouvaient alors provisoirement à la tête des affaires de la ville, n'avaient pas été consultés par Bailly sur le projet dont il s'agit, et que ce pauvre Bailly fut même à ce propos blâmé par ces Trois-Cents. Nous conseillons à M. de Sybel de remplacer son prétendu exemple par un autre qui soit plus pertinent, si toutefois il en trouve un, ce dont nous doutons fort, car jamais l'Assemblée constituante et la Commune de Paris n'eurent maille à partir entre elles.

Quoi qu'il en soit, il est entendu, selon l'Allemand, que les pères conscrits de la Constituante n'ont à peu près fait que des sottises, car ils n'avaient aucune qualité administrative, et ni leur intelligence ni leur caractère n'étaient à la hauteur des circonstances. Mais l'un des plus ineptes et celui qui fit faire aux autres la plus insigne folie fut assurément Lafayette avec sa Déclaration des droits de l'homme. Ah ! nous nous demandions souvent pourquoi la vieille Europe avait détenu si longtemps et si durement à Magdebourg, à Olmütz, le pauvre général tombé entre ses mains en 92. Lorsqu'on a lu Sybel, et qu'on voit la haine que le Prussien libéral nourrit encore contre le gentilhomme républicain, on peut se faire une idée de la rage des féodaux contre le même personnage dès 89. Ils eussent plutôt pardonné à Danton, à Robespierre, à Marat, qu'à ce Lafayette qui était cause de tout ce qui arrivait, puisque sans lui, croyaient-ils, on n'eût pas proclamé les Droits de l'Homme en Europe : « L'outrecuidance, va jusqu'à dire M. de Sybel qui affecte d'avoir la même croyance, l'outrecuidance avec laquelle il se con-

sidérait comme le libérateur de l'univers, constituait une attaque monstrueuse, non-seulement contre l'ordre ancien du monde, mais encore contre l'indépendance des autres nations. » N'est-ce pas comique ?

Par contre, il est une ombre, celle de Mirabeau, à laquelle M. de Sybel sourit volontiers. Il est pour elle tout indulgence, tout admiration. Il ne se souvient même pas que le grand orateur a persiflé la Prusse, et il ne lui sait pas mauvais gré non plus de n'agir, de ne parler que moyennant finances. Mirabeau trahit la cause populaire et manœuvre dans le sens de la cour, cela suffit ; il est pour M. de Sybel l'homme nécessaire. Les hôtes des Tuileries se moquent des plans politiques du tribun, ils ne cherchent qu'à lui faire perdre sa popularité, et M. de Sybel reconnaît que la mission que Mirabeau s'était donnée ne pouvait aboutir avec des gens tels que Louis XVI et Marie-Antoinette ; mais qu'importe ! la conduite de Mirabeau, traître d'une part et dupe de l'autre, n'en doit pas moins être admirée.

Même approbation pour les menées de Louis XVI et d'Antoinette, dont l'alliance avec l'étranger lui semble toute naturelle. « Sauvez-nous des anarchistes ! » ne cesse de crier le couple royal à l'Europe, à l'Allemagne ; et le prussien Sybel applaudit. Nous autres patriotes français, contentons-nous de constater qu'il est établi encore par cette histoire, que ce couple n'a cessé de trahir la France jusqu'au pied de l'échafaud.

IV.

Après avoir traité de cette belle façon la France révolutionnaire, M. de Sybel passe à l'Autriche. Avec elle c'est plus bref, mais l'acte d'accusation n'en est pas moins net et complet. Il représente la maison de Hapsbourg comme ayant presque toujours eu des intérêts de famille contraires aux intérêts allemands ; comme ayant sacrifié l'intégrité de l'Empire à la satisfaction de ses appétits italiques ; comme

ayant refusé, à la fin de la guerre de la succession d'Espagne, de faire une paix qui eût rendu (notez bien) Strasbourg et l'Alsace à la patrie allemande; comme ayant livré (notez encore) la Lorraine à la France sans consulter l'Empire, et comme proposant, à la veille même de la Révolution, de nous céder le Luxembourg (notez toujours). Enfin, quant aux derniers empereurs, aux Hapsbourgs-Lorrains, qui essayèrent une politique d'assimilation austro-germanique, Sybel déclare que c'était là vouloir une union contre nature. Tandis que la Prusse, le jeune Etat... Ah! nous y voilà donc!

... Il prit naissance à la frontière orientale de l'Empire d'Allemagne, au milieu des combats qui se livraient en faveur de la nationalité allemande et de la liberté de conscience. Son organisation, son administration furent *sui generis*; il ne se modela sur aucune institution étrangère. Il représenta bien vite et tout naturellement les intérêts de la patrie commune, et se mit même à les soutenir contre le reste de l'Europe. L'ambition personnelle de ses rois n'eut jamais rien de contradictoire au bonheur de tous, à l'unité germanique. Ainsi l'ambition de s'agrandir porte Frédéric II à s'emparer de la Silésie, eh bien! c'est le commencement de la régénération de l'Allemagne; elle l'entraîne ensuite à faire le premier partage de la Pologne, eh bien! sans examiner « les moyens par lesquels ce partage s'opéra, et les apparences de légalité qu'on chercha à lui donner », il est constant que, « par cet événement, un million d'Allemands, habitants des villes, furent arrachés à une domination étrangère qui leur était odieuse et que le premier d'entre tous les Etats vraiment allemands y gagna une étendue de pays compacte et considérable. » Au reste, la Pologne était alors dangereuse pour le jeune Etat à cause de son anarchie aussi bien qu'autrefois à cause de sa puissance, et il était également important pour l'Allemagne d'occuper la Basse-Vistule... Qu'en dites-vous? Vous m'avouerez que le sujet prussien qui, tout à l'heure, accusait l'Assemblée constituante d'avoir attenté au droit des gens par l'annexion d'Avignon à la France, se montre de bonne

composition sur le même droit, quand il s'agit d'annexer à son pays. Vous m'avouerez aussi qu'il faut avoir une fière envie d'éblouir les jeunes *deutsche* pour leur présenter la Prusse de Frédéric comme étant le germe d'une Allemagne pur-sang, et pour leur vanter l'organisation prussienne (qui n'était autre que le despotisme d'un chef de bande) comme un modèle ne devant rien à personne. Mais les fonctions vitales de la Prusse, sa civilisation, M. de Sybel, ne sont-elles pas au contraire empruntées à tout le monde et surtout à la France ? Son industrie, Frédéric ne la doit-il pas aux protestants français bannis par Louis XIV ? N'a-t-il pas recours au philosophe français Helvétius pour établir une perception normale des revenus de son royaume ? Et n'est-ce pas un autre philosophe français, d'Alembert, qui dresse les plans de son école civile et militaire ? La langue de sa cour, n'est-ce pas la française ? Son Académie de Berlin n'est-elle pas française aussi ? Et est-ce une armée prussienne nationale que cet enrégimentement de déserteurs et de recrues de tous pays qui n'ont d'allemand que les trois ou quatre mots réglementaires ? Où voyez-vous quelque chose de germain dans tout cela ? Vraiment, vous êtes un merveilleux arrangeur, et vous vous entendez à faire concorder le vieux testament de la Prusse avec son nouveau, comme un père de l'Eglise dans sa partie. Faire remonter le concept de la prussianisation allemande jusqu'en 1701, peste ! Prétendre que l'organisation du jeune Etat militaire est une chose bien autrement neuve, originale, que les principes sociaux de la Révolution française, tudieu !

Donc, le jeune Etat, l'Eliacin des vieilles puissances européennes croissait en force, et ne cessait, par ses intrigues, de travailler tout doucement au bien de la famille germanique, ayant déjà, par exemple, une main qu'il disait protectrice, dans les affaires de Hollande, et l'autre main qui était de poigne dans les affaires de Pologne, quand voilà les révolutionnaires français dont on ne s'occupait pas et qu'on laissait faire chez eux, qui viennent bouleverser toute cette économie en déclarant la guerre à l'empereur et au reste du monde. C'est ainsi, vraiment, que M. de Sybel

présente les choses et il s'en fait gloire, car cette version est d'une importance capitale à ses yeux d'Allemand. Jusqu'alors nous avions cru que c'était l'Europe féodale qui avait armé contre nous en 1791. Nos historiens nous contaient qu'elle avait pensé d'abord qu'il ne s'agissait en France que d'une effervescence momentanée dont on aurait vite raison avec quelques intrigues suivies de quelques pendaisons ; puis, qu'elle s'était émue en voyant que la guerre civile n'éclatait pas à l'intérieur de notre pays, que le roi avait échoué dans ses projets de fuite et qu'enfin la constitution basée sur les Droits de l'homme allait bel et bien être parachevée et appliquée... qu'alors l'Europe avait dit : Bataille ! Eh bien, ce n'est pas cela. Cette donnée, selon M. de Sybel, est fausse de tous points. Les agresseurs furent les anarchistes, les communistes, maîtres de cette vieille France en décomposition ; ils coururent sus à l'Allemagne et au reste du monde pour satisfaire leurs convoitises ardentes, insensées, inextinguibles. Ah ! certes, ce n'était pas pour rien que, dès 89, Lafayette, l'apôtre des Droits de l'homme, avait organisé quatre millions de gardes nationaux !

Lafayette, changé en un boute-feu universel, disposant de toute la force armée de la Révolution, voilà une étrange surprise, n'est-ce pas ? Mais M. de Sybel nous en ménage bien d'autres, car il prétend confirmer ses dires, pièces en main et sur faits probants. Voyons comme il s'y prend.

Il déclare tout d'abord qu'en ce qui concerne la Prusse et l'Empire, il ne fera que leur histoire diplomatique et militaire ; chose fort habile ! car il supprime du coup l'histoire des peuples de l'Allemagne à cette époque. Leur misère, leur servitude est passée sous silence, aussi bien que les aspirations libres des grands esprits et les rêves de délivrance des habitants des bords du Rhin. Cette peinture des obscures intrigues des cabinets prussiens et autrichiens en face des agitations en pleine lumière du peuple français, forme le contraste le plus étrange et fait, pour ainsi dire, loucher le lecteur. Mais que voulez-vous ? M. de Sybel n'arriverait pas sans cela à prouver ce qu'il avance.

Donc, après avoir affecté de parler des idées belliqueuses de Lafayette et de tous les Jacobins (y compris, s'il vous plaît, Robespierre!), l'Allemand nous montre l'empereur Léopold adressant une circulaire à tous les cabinets du continent pour leur proposer une ligne européenne contre les anarchistes, et prenant ensuite rendez-vous à Pillnitz avec le roi de Prusse. On sait quelle émotion produisit en France la nouvelle de cette embrassade des deux ennemis naturels. On crut à des projets de partage, comme en faisaient encore à propos de la Pologne, ces partageux couronnés. Mais ce sont justement ces imaginations qui prêtent à rire aujourd'hui à M. de Sybel. Il nous assure qu'à Pillnitz il ne se passa rien d'inquiétant, car les deux princes ne pouvaient s'entendre. « Si nous conquérons l'Alsace et la Lorraine, avait dit tout d'abord le roi de Prusse à Léopold, nous ne rendrons pas assurément ces provinces; or, qui de nous deux les gardera, et quelle compensation donnera-t-on à l'autre? » Cette grosse question, si difficile à résoudre, eût à elle seule, paraît-il, empêché un soudain accord, si les intérêts que chacune des deux parties tenaient à sauvegarder sur la Vistule n'y avaient déjà suffi. On se montra donc d'humeur si pacifique, qu'on refusa aide et secours aux princes émigrés français, qui offraient de livrer gratis cette même Lorraine. — Mais il y eut pourtant une déclaration signée des deux Majestés, et cette déclaration, remise aux princes émigrés, fut imprimée à la suite de leur manifeste belliqueux qu'on répandit partout? — Hé! c'est précisément cette note qui prouve surtout que l'empereur voulait la paix. Que dit-elle, en effet? « Que Leurs Majestés espéraient que tous les souverains de l'Europe ne refuseraient pas d'employer conjointement, avec leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans la plus parfaite liberté les bases d'un gouvernement monarchique; *qu'alors et dans ce cas*, leurs dites Majestés étaient résolues d'agir promptement et qu'elles allaient donner à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles fussent à portée de se mettre en activité... » — Mais c'est

là une coalition, mais il y a immixtion de l'étranger dans nos affaires, mais c'est la guerre prochaine ! — Non, c'est la paix, vous dis-je, répond Sybel, et voilà bien le curieux de l'affaire. Avez-vous remarqué ces mots « alors et dans ce cas » ? Pour Léopold qui les a fait mettre, c'est la loi et les prophètes, comme il le dit lui-même. Il ne marchera que dans le cas où tout le monde marchera ; or, comme l'Angleterre se refuse à entrer dans le concert, bien que Louis XVI lui ait offert de lui livrer tout le commerce de la France, Léopold restera chez lui. Comprenez-vous maintenant « alors et dans ce cas » ? — Oui, c'est comme l'accent sur *où* dans le procès du *Mariage de Figaro*. Mais la déclaration n'en est pas moins faite pour que les Français croient à la guerre, à la coalition... — Ah ! cela va sans dire, mais l'Allemagne n'en est pas moins à la paix ; c'est vous autres anarchistes...

Vous entendez, patriotes ! Que pensez-vous de ce Prussien ? Il y a d'une part des princes soi-disant français qui offrent une de nos plus belles provinces à la cupidité allemande ; il y a le roi, notre roi, qui propose aux Anglais de leur abandonner notre commerce ; il y a d'autre part des puissances qui se disent déjà : « Comment nous partagerons-nous la Lorraine, l'Alsace, ce que nous conquerrons », et des Espagnols aussi qui songent à prendre quelque chose par devers les Pyrénées, et des Italiens encore qui veulent quelque chose par devers les Alpes ; enfin voilà des circulaires, voilà des manifestes, des déclarations qu'on répand à foison pour nous exciter, pour nous irriter, pour nous ahurir, et c'est nous, les menacés, qui sommes les perturbateurs, et c'est nous, les trahis, qui sommes les infâmes, parce que nous ne voulons pas être traités à la Polonaise et que nous déclarons hautement que, coûte que coûte, nous resterons Français et libres ! Que dis-je ? M. de Sybel nous poursuit encore des mêmes épithètes même quand, la guerre étant déclarée, il reconnaît que la reine fit savoir à l'ennemi quel jour on attaquerait, et quand il constate que le manifeste de sang, signé Brunswick, avait été inspiré par les Tuileries.

Mais comme si ce n'était pas encore assez pour aveugler les Allemands sur ce qui se passa alors, M. de Sybel leur affirme que la politique républicaine n'a été, dès le premier jour, qu'une orgie de cosmopolitisme, qu'un désir insensé de conquêtes, et que nous nous jetions sur tout comme des enragés. Et pourtant il n'y eut jamais une politique plus simple, moins universalisée que celle du Conseil exécutif provisoire de la République française, et vous devez bien le savoir, monsieur, si, comme vous le dites, vous avez interrogé le registre des délibérations de ce Conseil, et surtout la correspondance des armées. On ne cessa de retenir les généraux, de les rappeler au devoir strict d'un commandant militaire, et tous leurs projets d'aventures furent combattus avec une énergie qu'on ne retrouve guère plus tard, hélas! C'est malgré le Conseil que Custine traversa le Rhin; malgré lui, que d'Anselme alla à Gênes; il résista toujours à la création immédiate d'une armée effective sur les frontières d'Espagne, et quant à l'expédition de Sardaigne, elle ne fut tentée qu'en vue de trouver là des grains pour l'approvisionnement des troupes du midi. Le plan du Conseil, son unique plan, était de faire occuper les bords du Rhin, de Mayence à Cologne; chose facile! puisque les populations livraient d'elles-mêmes leurs villes en haine de leurs gouvernements. Qui fit manquer l'expédition? Custine, par sa pointe en Allemagne, mais surtout Kellermann, qui entra en pourparlers avec l'ennemi au lieu de pousser sur Coblentz.

Mais pourquoi nous amusons-nous à réfuter tant d'histoires? Il n'y a pas à faire revenir M. de Sybel sur ses idées. Le Prussien a le parti-pris d'inspirer une haine profonde aux Allemands contre la France et les républicains. Nous nous étonnerons seulement d'une chose, c'est que dans sa lettre à M. E. Forcade, le même homme reconnaissait que nous nous étions levés en 1791, ayant le droit pour nous, et que notre exemple était à suivre.

V.

Dans le paragraphe III, nous avons donné quelques échantillons des aménités de M. de Sybel à l'endroit de la France de 89. Ce qu'il dit de la France républicaine en 92, nos lecteurs peuvent donc facilement s'en faire une idée. Mais son fiel, quoique plus âcre encore, ne prête pas à de nouvelles couleurs. Le Prussien, par malheur, n'a pas la variété de ton ni l'originalité d'injures qui égaient les fantaisies révolutionnaires de l'Anglais Thomas Carlyle. Ses grossièretés sont, pour ainsi dire, réglementées. Ayant, dès le début, défilé tout son chapelet, il se contente de le reprendre et de formuler dans les mêmes termes ses excommunications. C'est toujours : anarchistes, communistes, assasins, pillards !... et cette litanie lasserait à la fin, si l'on ne trouvait çà et là, pour se réveiller, quelques enluminures de détails à propos des personnes. En effet, il cultive plus volontiers dans cette seconde partie l'anecdote et le portrait, il aime à pénétrer dans la vie des gens, il veut que les Allemands connaissent bien les intérieurs des révolutionnaires. Et toutes les horreurs qu'on a pu dire de tel républicain en renom sont honnêtement répétées par lui et avec frémissement.

Quant à la nouvelle conséquence qu'il veut tirer des faits qu'il expose, elle n'est pas moins curieuse que la première. Qu'a-t-il d'abord prétendu montrer? C'est que nous avions été les agresseurs. Qu'entend-il prouver maintenant ? C'est que, sans les divisions de la Prusse et de l'Autriche, nous n'aurions jamais vaincu les soldats allemands. Ainsi, après nous avoir faits haïssables, M. de Sybel tient à nous rendre méprisables. Conclusion : Que l'Allemagne s'unisse, et c'en est fait de la France. Jeunes Allemands, retenez, cela !

Si donc il y avait eu entente parfaite entre les coalisés de 92 et 93, nous aurions été vaincus, attendu, d'après Sybel, que nous avions encore affaibli la France déjà si faible, en nous révolutionnant le 10 août, en proclamant la Républi

que le 21 septembre et en achevant dans tous les services la désorganisation commencée. On voit que c'est tout le contraire de ce qu'ont toujours reconnu les gens de bonne foi, y compris les légitimistes tels que Chateaubriand. La journée de Valmy qui arrêta le roi de Prusse, la victoire de Jemmapes qui nous livra la Belgique, et l'augmentation continuelle, incessante, quotidienne de notre effectif devant l'ennemi, alors que cet ennemi ne pouvait parvenir à grouper, à retenir ses propres contingents, tout cela n'en impose pas à M. de Sybel. Il dira à propos de Valmy : « Mais sans les hésitations de Brunswick, on vous délogeait des hauteurs, on vous culbutait dans la plaine » ; et à propos de Jemmapes : « Mais ce sont les troupes de l'ex-armée royale et non les volontaires républicains qui ont battu les Autrichiens » ; et à propos des renforts qui étaient expédiés sans relâche aux frontières : « Quoi ! vous appelez cela des renforts ! Mais les généraux ne voulaient pas de ces tourbes d'énergumènes qui n'avaient rien du soldat. » Et de rire, et de se moquer de l'administration nouvelle, et surtout des bureaux de la Guerre et des ministres de cette partie. Ha ! Pache ! fait-il d'abord. Puis, quand c'est le tour de Bouchotte : Ha ! Bouchotte ! Et quand c'est le tour de Carnot : Ha ! Carnot !... Mais puisqu'il se dit si bien renseigné sur nos bureaux, sur nos affaires intimes, ne serait-il pas plaisant d'éplucher quelques-unes des pages qu'il consacre à leur examen, de constater bien et dûment son ignorance, et de lui crier à notre tour sous le nez : Ha ! Sybel !

Par exemple, il prétend que le personnel de tous les ministères fut changé, et que ce remue-ménage causa un grand trouble dans l'expédition des affaires. Eh bien, il n'y eut jamais de notables changements que dans les bureaux de la Guerre. Ceux-ci seuls furent révolutionnés, et encore, si tous les chefs de service sautèrent, on n'expulsa d'entre les petits employés que ceux qui étaient convaincus de vénalité ou trop empuantis de royalisme. Les patriotes ne s'y trouvèrent en majorité que grâce à l'organisation de nouveaux bureaux que nécessitaient les circonstances.

Il raconte que les caisses de ce ministère étaient grandes

ouvertes aux membres de la Commune de Paris. Le malheur pour cette accusation, c'est qu'il n'y avait pas de caisse au ministère et que la Trésorerie seule avait l'argent.

Il affirme avec malice que le ministre Pache était l'ami d'Hébert (vous savez : le père Duchesne !). Or, Pache n'a connu Hébert que le 15 janvier 1793, c'est-à-dire vers la fin de son ministère, et encore était-ce fortuitement, à propos du mariage de sa fille. Un des témoins du marié manquant, le substitut de la Commune qui était là s'offrit pour le remplacer. C'est bien simple, comme vous voyez.

Il dit encore que Pache prit pour secrétaire général Vincent, l'ami d'Hébert (toujours !). Or, le secrétaire général, sous Pache, était Xavier Audouin, ex-premier vicaire de Saint-Thomas d'Aquin et son futur gendre. Quant à Vincent, si vous voulez savoir ce qu'il faisait alors, nous vous dirons qu'il était à la tête du bureau central (nouveau bureau) et qu'il s'occupait surtout de surveiller les fournitures. Il allait lui-même dans les magasins pour faire les vérifications, et il s'acquitta si bien de ce service qu'il accumula sur sa tête la haine de tous les riz-pain-sel. Car, notez encore que ce n'est pas sous le ministère de Pache, mais sous celui de Servan et pendant l'intérim de Lebrun, qu'on avait passé les marchés scandaleux dont le Prussien parle aussi. Pache les rompit et fit arrêter les coquins.

M. de Sybel écrit enfin que « dans les salles de ce ministère on marchait en sabots au milieu des dossiers et des flacons d'eau-de-vie » et que « chaque soir la femme du ministre se rendait avec sa fille et sa sœur dans les casernes des fédérés ». Ah ! permettez-moi, monsieur, de vous présenter à cette occasion Pache et sa famille, ainsi que tous les prétendus sabotiers qui lui servaient de collaborateurs. Vous verrez que cette société n'était pas à dédaigner et que sa valeur intellectuelle et morale était, ne vous déplaise, d'un titre plus haut que celle des Haugwitz, des Bischoffwerder, et des petites blondes un peu grasses qui entouraient votre illuminé Frédéric-Guillaume et qui brassaient alors les affaires du jeune État.

Pache, monsieur, était un ancien chef du cabinet à la Ma-

rine qui, de 1780 à 1784, avait, au dire des gens de la partie, dirigé la guerre d'Amérique dans ce ministère. Vous savez quel rôle brillant nous eûmes alors sur mer, et comme la défense de nos côtes et de nos ports se trouva vite et bien organisée. Epuisé de fatigue, devenu presque aveugle à force de veilles, Pache, qui n'avait pas encore quarante ans, se retira après la signature de la paix. Le roi lui fit six mille livres de pension, « attendu que ses services ayant été hors de règle, la récompense devait être hors d'exemple » (c'est ce que dit une pièce qui se trouve au ministère de la place de la Concorde); mais Pache renonça à la pension pour s'en aller en Suisse, pays de liberté, et il ne revint à Paris que quand la Révolution eut fait de la France un pays semblable. Il y vivait obscurément, se contentant de fréquenter la société populaire de son quartier pour y deviser avec les voisins des affaires du jour, quand Roland le pria, le supplia de venir organiser son ministère, celui de l'intérieur. Pache accepta, mais sans appointements ni titre. Quelques semaines après, mêmes prières venant de Servan, qui était à la Guerre; Pache accepta encore, mais toujours gratuitement. Après le 10 Août, on voulut le mettre à la tête de son ancien ministère; il fit reporter les suffrages sur son ami, le célèbre Monge, alors examinateur pour la marine. Quant à lui, il se chargea de la mission redoutable d'aller rétablir l'ordre dans le port et l'arsenal de Toulon, où une partie de la chiourme était lâchée, comme vous le dites fort exactement vous-même quelque part, mais non pas, comme vous ajoutez, lâchée par les révolutionnaires, car ce fut le révolutionnaire Pache qui, au contraire, vint remettre les galériens sous clef. C'est donc à Toulon que Pache se trouvait, quand Roland le proposa à sa place pour le ministère de l'intérieur, et quand enfin la Convention le nomma presqu'à l'unanimité ministre de la guerre. Vous voyez qu'il n'était pas le premier venu dans l'administration, qu'il connaissait tous les ressorts de chaque partie, ainsi que les différents personnels de l'ancien régime. Ajoutons que son savoir ne se bornait pas là, que ses connaissances scientifiques étaient énormes, qu'il avait été en

rapport avec tout le monde savant, que le monde des arts ne lui était non plus étranger, car, dernier trait, ce philosophe-patriote jouait de la harpe aussi bien que Mazzini de la guitare. Tel était, monsieur, celui que vous taxez de férocité, d'incapacité, d'immoralité, et, je crois même de cupidité. A propos de cette dernière accusation, je vous répéterai que Pache ne s'inquiéta jamais de ses appointements, soit comme ministre, soit plus tard comme maire, différant encore par là de votre homme d'Etat Haugwitz, qui, outre les émoluments de sa place, se faisait donner des domaines de cent mille écus par son roi.

Passons à Mme Pache que vous envoyez chaque soir dans les casernes des fédérés. Mme Pache avait été élevée par Mme la comtesse de la Marck, et elle avait toujours passé dans la haute société, en dépit des indications de son acte de naissance, pour être la fille naturelle de cette dame. Elle était fort belle et grande musicienne aussi. C'est le marquis de Castries qui l'avait fait épouser à Pache. Vous comprenez donc bien qu'elle n'eut jamais les mœurs de caserne que vous lui prêtez, et que, les aurait-elle eues, il eût été difficile de la voir aller tous les soirs, en 92, chez les fédérés, attendu qu'elle était morte en 1786, c'est-à-dire depuis six ans. Quand on se croit un grand historien et qu'on veut faire de ces petites histoires-là, il faut donner autre chose que les cancans d'un Barbaroux réchauffés par un Mortimer.

Voyons maintenant les sabotiers ministériels. Vous connaissez assurément (quoique vous vous gardiez bien d'en parler, parce que cela gâterait votre thème) le général Meusnier, membre de l'Académie des sciences à vingt-deux ans et mort à trente-huit ans en défendant Mayence. Vous savez que l'armée prussienne elle-même lui rendit les honneurs funèbres et que votre roi, votre illuminé, ne put s'empêcher de dire : « Il m'a fait beaucoup de mal, mais la France n'avait pas produit de plus grand homme ! » Eh bien, monsieur, ce grand génie fut jusqu'au dernier jour du ministère de Pache, son collaborateur. Il était chargé de suivre les opérations militaires et de correspondre avec les officiers généraux, et c'est lui, en outre, qui fit au com-

mencement l'épuration du personnel. Deux de ses anciens camarades d'école à Mézières lui étaient adjoints : le général Vergne, qu'on avait enlevé de l'état-major de Labourdonnaye, et Caffarelli-Dufalga, qui, destitué pour avoir protesté contre le 10 août, n'en trouvait pas moins accueil chez Pache, vu son mérite. A la tête du matériel se voyait Hassenfratz que vous nommez, monsieur, mais que vous ne connaissez guère non plus. Ce savant, universel comme Pache et Meusnier, mathématicien, ingénieur, chimiste, et qui fut plus tard membre de l'Institut et l'un des organisateurs de l'Ecole polytechnique, apportait pour la première fois dans le service qu'il faisait toutes les qualités d'un esprit scientifique : exactitude, droiture, rigueur. Les autres branches de l'administration étaient confiées à un vieil ami de Pache, Sponville, ancien chef de la Trésorerie ; à Carnot-Feulins, frère de Lazare Carnot ; au général Rivaz, ancien officier suisse au service de France ; à un ami de ce général L. Muller, et enfin à Noël Bouchotte, non moins ignare que Pache.

Voilà, monsieur, vos sabotiers et vos buveurs d'eau-de-vie. Si cela ne vous suffit pas et que vous vouliez encore quelques détails sur leurs mœurs, nous ajouterons que pour maintenir tous ces travailleurs dans le même esprit et dans la plus parfaite harmonie, Pache usa d'un moyen bien simple. Tous eurent leur couvert mis chez lui, et il fit d'eux son unique société. Chaque jour, à trois heures, Meusnier, Dufalga, Vergne, Audouin, Vincent, Hassenfratz et Carnot-Feulins s'attablaient avec le ministre, Mlle Sylvie sa fille, et le petit frère, sous la présidence de la bonne maman, la mère de Pache. Et c'est au sortir de ce milieu, où régnait un esprit de famille gai, doux, salutaire, que chacun se remettait au tracas des affaires avec une énergie, une élasticité toute nouvelle, et ce n'était plus qu'un jeu pour tous que de parer les plates intrigues du grand Dumouriez, ou de prendre la main dans le sac toute la bande des d'Espagnac. On travaillait chez les chefs jusqu'à deux heures du matin.

Tout ce que nous disons là ne ressemble guère, comme

on voit, à ce que raconte M. de Sybel. Eh bien ! on pourrait faire des répliques aussi contradictoires à toutes ses affirmations sur les hommes et les choses de la France en 93, soit qu'il s'agît de Bouchotte et de sa réorganisation des cadres, soit de Danton et de son action politique, soit du président de la Commune de Paris, Destournelles, et des travaux de ladite Commune, etc., etc. Et alors, pauvre Sybel ! comme votre échafaudage s'écroulerait ! Quelle piteuse mine ferait la politique prussienne en présence des activités, des volontés, des intelligences de tout ce monde de citoyens et d'hommes d'Etat qui s'appelait le gouvernement de la République française. Mais, même en nous noircissant comme vous le faites, vous n'arrivez pas encore à mettre dans un jour à peu près beau la conduite de vos gens de Berlin.

VI.

Oui, à mesure qu'il avance dans le 93, M. de Sybel se trouve de plus en plus embarrassé du thème qu'il a pris. Tant qu'il ne lui a fallu que nous peindre comme des misérables, comme des incapables, c'était très bien, cela allait tout seul ; mais quand, passant au second point, il ajoute que nous n'avons dû nos succès qu'aux divisions des coalisés, il faut bien qu'il nous montre ces divisions-là, qu'il nous les explique, et alors sa besogne devient difficile ; car, en même temps qu'il avoue les fautes, il doit aux yeux des Allemands cacher, excuser les hontes prussiennes, s'efforcer de sauver l'honneur du jeune Etat et lui conserver sa robe d'innocence, sinon sans tache, du moins sans tache indélébile et sans accroc. On ne peut s'imaginer à quels escamotages, à quelles reprises de langue est obligé de se livrer M. de Sybel pour blanchir sa Prusse. Car c'est la grosse querelle historique d'outre-Rhin que de savoir qui, de la Prusse ou de l'Autriche, a trahi les intérêts allemands sous la Révolution.

Eh bien ! nous venons de lire le plus habile des défenseurs

prussiens, et nous avouons qu'en dépit de son habileté, on n'hésite pas à se prononcer contre sa cliente. Non-seulement le patriotisme allemand de la Prusse ne peut supporter un seul instant la comparaison avec le patriotisme des citoyens français défendant leur France républicaine (ce terme même de patriotisme allemand appliqué à la Prusse jure alors un peu ; M. de Sybel dit : la chevalerie du roi), mais la conduite de la cour de Berlin, au point de vue des intérêts germaniques, est plus déplorable encore que celle de la cour de Vienne. En un mot, il n'y a pas de plus misérable rôle que le sien. La politique berlinoise n'est qu'égoïsme et trahison. Ah ! si c'était là l'âme de l'Allemagne en 93, il y a lieu pour un Allemand de dire sur le ton d'Hamlet : « Pauvre âme ! » Jugez plutôt.

Le roi de Prusse est représenté partant chevaleresquement en guerre pour délivrer son cousin Louis XVI de la tyrannie des patriotes français. Il n'a rien à gagner à se mettre ainsi en avant, dit d'abord Sybel ; il ne veut rien conquérir en France ; il n'a nul intérêt à protéger les Bourbons ; c'est uniquement pour le principe royal, le droit divin, qu'il combat ; et l'écrivain vous berce de cette idée pendant quelque temps, sachant bien qu'il reste toujours quelque chose des impressions premières. Ce n'est que plus tard qu'il apprend ou plutôt qu'il laisse voir que le roi ne s'était décidé à la guerre qu'après entente avec la Russie ; qu'il y avait sous roche un nouveau partage de la Pologne dont la Prusse devait avoir sa part pour récompense, et que ledit roi n'était entré en France, qu'après avoir vu, comme commencement d'exécution, les troupes russes envahir ladite Pologne.

Cela change bien le caractère chevaleresque de l'expédition prussienne, n'est-ce pas ? Mais ce n'est rien encore. Sur la foi des émigrés, le Frédéric-Guillaume avait cru qu'il allait s'avancer triomphalement vers Paris en libérateur, mais la Révolution du 10 août ayant coupé court à toutes les trahisons de l'intérieur, voilà le sire soudainement empêché ; il voit qu'il lui faudra se battre ; aussitôt changement de front, il rebrousse sans hésiter, et brusquant la Russie

il vient lui dire : « Eh bien, partageons-nous vite ? » A la vue de cette désertion et de cette cupidité, l'Autriche se récrie ; mais l'autre, avec le plus grand sang-froid du monde, tirant une carte où sa part du gâteau polonais est déjà marquée : « La France résiste ; si vous voulez que je fasse une seconde campagne, voilà l'indemnité qu'il me faut. — Soit, dit l'Autriche, mais je m'incorporerai la Bavière. » La Prusse fait une de ces réponses ambiguës qui n'engagent à rien ; puis, sans plus mot dire à Vienne, elle traite son affaire avec la Russie, et la voilà, pendant le procès même de Louis XVI, en janvier 93, qui fait occuper par ses troupes sa portion de territoire polonais. C'est seulement trois mois plus tard qu'on dénonce à l'Autriche qu'il y a prise de possession définitive. Celle-ci, empêchée par l'Angleterre de s'annexer la Bavière, proteste en se voyant doublement dupée ; aussitôt la Prusse, au lieu d'agir activement contre la France, immobilise toute son armée autour de Mayence et défend à ses généraux d'aider son alliée à conquérir l'Alsace. Puis, comme les protestations autrichiennes deviennent plus énergiques, la Prusse, ayant fait sa pelote, se retire tout bonnement de la coalition, en n'en disant pas moins à l'autre : « Vous savez, il y aura une troisième campagne ; si vous me voulez encore, que m'offrez-vous ? »

Tel fut le jeu prussien en 92 et 93, jeu où l'idée de la patrie allemande n'entre pour rien comme on voit, et où les intérêts de la coalition sont aussi complétement sacrifiés que la question de principes. Car, chose curieuse ! le roi chevalier qui, en juillet 92, a prétendu se mettre en campagne pour sauver le roi Louis XVI, ne parle plus, en octobre, que du principe monarchique sans désignation de personnes, et dix mois après il prononce, sans trop de répugnance, le mot de République. Encore une fois, il n'a jamais eu en tête que son affaire de Pologne, et, l'affaire réglée, foin de l'Autriche, foin de l'Allemagne, et, s'il le faut, ma foi, vive la République française !

Si maintenant nous examinons, toujours d'après Sybel, la conduite du cabinet de Berlin envers la Pologne, il n'y a pas à revenir sur la manière dont on l'a caractérisée de

tout temps: c'est purement infâme! La Prusse avait pris l'engagement écrit de protéger la pauvrette, mais dès qu'il y a menace, la mère-grand se montre loup, et le loup brandbourgeois mange sa protégée de compagnie avec l'ours du Nord; voilà le fait incontesté. Eh bien! M. de Sybel n'en est guère ému et se permet d'en raisonner. Il dit que, quand on connaît les intérêts de la Prusse, la protection ne pouvait être qu'illusoire; qu'au reste on a pris moins à la Pologne qu'à la Russie qui aurait tout avalé; qu'enfin on s'est annexé par là sinon des Allemands, du moins des sujets parlant allemand, attendu qu'en cette partie de la Pologne confinant à la Prusse la langue allemande était pratiquée jusqu'à quinze lieues avant dans les terres. Que pensez-vous de cet argument qui transforme en Germains les Polonais prussianisés? Est-ce assez patrie allemande? Mais M. de Sybel va encore plus loin. Ce n'est pas la Prusse après tout, s'écrie-t-il, qui est coupable de l'attentat du second partage; la vraie coupable, c'est la France, c'est la République française: elle est la cause de tout. Car si l'on n'avait pas eu la guerre, si l'on n'avait pas fait le 10 août, si l'on n'avait pas jugé Louis XVI, la Prusse, la jeune Prusse n'aurait jamais tant osé. Elle n'a agi que contrainte et forcée; encore une fois, c'est la France qui l'a voulu.

Après de pareilles facéties, nous pouvons bien tirer l'échelle. On voit jusqu'à quel degré chez ce Prussien le sens moral est oblitéré par le culte de son Etat. Lorsque la doctrine de la prussianisation aura pénétré ainsi toutes les cervelles des Universités allemandes, nous nous demandons ce qui leur restera de cet esprit scientifique auquel l'amour de la vérité et de la justice sert de base. C'est un divorce complet avec la philosophie du dix-huitième siècle, qui, au lieu de se faire l'humble servante des misérables concepts des politiques du jour, rayonnait indépendante et souveraine sur tout ce monde qu'elle dominait.

Nous arrêterons donc là notre analyse. Nous en savons assez des idées sybéliennes. Il n'y a, du reste, rien à apprendre dans les derniers chapitres du second volume. M. de Sybel aurait pu dire un mot de la diplomatie du grand Comité

de Salut public, mais il s'en abstient prudemment, car cela jurerait quelque peu avec l'opinion qu'il veut donner aux Allemands des croquemitaines jacobins. Il avait annoncé dans sa préface qu'il avait fait des découvertes importantes sur l'affaire dite des Hébertistes ; nous avons lu ce qu'il en raconte, et nous n'avons rien trouvé de nouveau. Son avis n'était que de la charlatanerie pure. Il y a, certes, beaucoup à dire sur les déchirements internes du parti républicain d'alors, mais le fait d'un Prussien n'est pas de voir clair en ces affaires-là.

Une seule chose nous reste à signaler. Ce sont les notes étranges sur l'Alsace qu'on trouve dans ce livre. Au moment où M. de Sybel écrivait, les Français du Haut et Bas-Rhin n'étaient pas encore tombés en servitude prussienne, et pas un de nous ne se serait imaginé que cela pût arriver un jour ou l'autre. Mais par delà le Rhin, les chefs du clan berlinois conspiraient leur conquête, et, pour y préparer leurs bandes, ils faisaient déjà passer les Français les plus voisins de l'Allemagne pour des compatriotes opprimés, subjugués. Et c'est pourquoi M. de Sybel mentionne avec joie les deux ou trois émeutes locales et tout accidentelles qui se produisirent en 89 dans les départements convoités, et c'est pourquoi il affecte de représenter les Strasbourgeois de 93 comme terrorisés par Saint-Just, et c'est pourquoi il cherche à faire croire que les Alsaciens étaient méprisés des patriotes parisiens.

Il suffit donc, monsieur, de citer en note la boutade d'un commissionnaire quelconque pour justifier un pareil jugement historique, et cela quand vous savez le singulier accueil qui fut fait alors à l'Austro-Alsacien Wurmser, en Alsace même? Mais, du reste, nous avons aujourd'hui mieux, hélas ! que les choses du passé à vous opposer.

Le sort des armes a fait tomber cette chère Alsace entre vos mains ; eh bien, osez le dire, y avez-vous été accueillis en frères, en libérateurs ? Les citoyens de cette contrée, dont les pères au 14 juillet 1790 avaient juré comme tous les autres Français d'être et de rester à jamais unis nationalement, ont-ils oublié ce serment ? Malheureux ! qui sont

les terroristes, si ce n'est vous ? Vous faites aujourd'hui là ce que vous faisiez hier en Danemarck, ce que vous fîtes en 93, en Pologne. En cela vraiment, la Prusse actuelle n'a pas démérité de l'ancienne. Vous êtes restés des hommes de proie.

Ah ! combien vos sinistres invasions ressemblent peu à nos marches triomphales de 92, et comme nous comprenons que l'historien ait caché à ses lecteurs ces fêtes du Droit. Car c'étaient bien les Allemands qui soupiraient alors après nous et qui nous criaient : Délivrance ! Spire, Mayence, Trèves, Coblentz, nous espéraient, et c'était sans combattre que nous avancions. Que d'appels et que de remerciements quand nous nous rendions à leurs vœux ! Votre gouvernement, monsieur, a-t-il reçu, depuis la prise de Strasbourg, une lettre, une seule lettre d'option pareille à la suivante :

« Pères de la patrie cosmopolite,

« Les Mayençais ont enfin vu le jour heureux qui les dégage des chaînes de leur despote qu'ils ont si longtemps portées et qui leur donne enfin la liberté de mettre aux yeux de l'univers les preuves des infractions aux droits de l'homme et du citoyen commises par leur prince-prêtre.

« Je me trouve dans le nombre de ceux qui sont en état d'accuser l'électeur de Mayence au tribunal de l'humanité et qui s'en font un devoir pour le bonheur de leurs frères opprimés.

« Mais pour mettre au grand jour ces plaintes, il faut que j'aie une patrie, que j'aie la France pour patrie, puisqu'elle est la seule patrie dans l'Europe ; il y a déjà longtemps que j'ai admiré votre nouvelle religion politique, que je me suis empressé de me rendre digne de cet honneur. Le citoyen général Custine, vainqueur de Mayence, et plusieurs autres hommes illustres de votre nation, peuvent faire témoignage de mes opinions. Ainsi, je vous prie de faire usage de mon zèle pour votre bonne cause.....

« Représentants de la République française, le plus beau titre pour un homme digne de ce nom est, à mes yeux, celui de citoyen français. Je demande à la nation française le ti-

tre de citoyen français et de m'adopter au nombre de ses enfants. Ecrit au jour de la prise de Mayence.

« GEORGES WEDEKIND.

« P. S. Pardonnez des fautes de style, je suis étranger et je dois écrire dans les moments les plus troublés par le bruit de vos armes heureuses. » (1).

Comme ces lignes, adressées à la Convention nationale, montrent bien ce que fut notre Révolution, ce que le monde en attendait, et pourquoi les rois se coalisèrent contre elle ! Toutes vos légendes du jeune État, M. de Sybel, n'obscurciront pas cette grande histoire qui est toute lumière. Et vous savez aussi bien que nous que lorsque Goëthe à Valmy disait : « Une ère nouvelle commence », ce n'était pas des monarchies militaires à la prussienne qu'il entrevoyait dans l'avenir. Mais il pensait au règne des Droits de l'homme et du citoyen, à ce monde de paix et de fraternité que nos pères, en vous canonnant, espéraient fonder eux-mêmes, et dont nous ne désespérons pas encore aujourd'hui de voir l'avénement, en dépit de vos barbares doctrines de race et de vos conquêtes.

Sur ce, fermons Sybel, rouvrons notre Michelet, et réchauffons-nous vite à sa flamme.

(1) Archives de la Guerre.

DE LA PRESSE

(*Elysée Loustallot et les Révolutions de Paris*, par Marcellin Pellet. — 1 volume.)

— 1872 —

I.

Demandez au premier citoyen venu quel est de tous les journalistes de notre grande Révolution le plus connu, le plus lu, le plus aimé, le plus fêté, le plus gâté, et il vous répondra sans hésiter : « Camille Desmoulins ». Demandez au même ce qu'il pense de Loustallot, et il y a cent à parier contre un qu'il vous fera répéter le nom pour vous laisser ensuite sans réponse ; il ne le connaît pas. On a réimprimé maintes fois le *Vieux Cordelier* de Camille ; on a écrit des livres, voire même des drames, à l'honneur du mari de Lucile, et c'est aujourd'hui seulement qu'on s'avise de ressusciter, mais encore bien timidement et par menus fragments, les articles de Loustallot avec un petit mot sur sa naissance. Et cependant celui-ci rédigea, en 89 et 90, le seul journal qui ait réfléchi nettement, entièrement et dès le premier jour la conscience de la Révolution ; son œuvre, toujours écrite dans le même esprit, lui survécut, et sa durée n'eut rien de factice : la suppression des *Révolutions de Paris* fait date ; elle marque la fin d'un régime, celle du régime populaire.

Camille, au contraire, en dépit de sa verve endiablée, ne sut faire prendre la moindre feuille ; ses productions tout éphémères affectent toujours l'allure du pamphlet....

— Oui, mais quel style et quelle jolie femme il avait ! — Ah ! en cela nous sommes d'accord, et c'est même ces deux raisons qui ont mis Camille si fort à la mode. Mais cet engouement, hélas ! n'a pas laissé d'avoir une influence fâcheuse sur le journalisme de notre époque. La désinvolture de principes que tant d'écrivains n'ont pas rougi d'afficher, et le personnalisme fatigant dont ils ont fait abus dans la polémique, proviennent chez beaucoup d'entre eux de ce premier amour qu'à vingt ans on ressent pour Camille, son style et sa femme.

Et en effet, comment à cet âge ne pas se mettre à la suite du jeune enthousiaste, aller de compagnie avec ce camarade, qui, dès l'explosion, nous apparaît, dans le jardin du Palais-Royal, au milieu de la foule, debout sur une table, cueillant, au nom de la liberté, la feuille verte dont il orne son chapeau ? Quel tableau plus frais, plus symbolique que celui-là ! En cette figure s'incarne le réveil de tous, la résurrection d'alors, le printemps de la liberté ! Et c'est l'auréole de ce premier quart d'heure dont reste illuminée sa vie entière et qui rayonne encore autour de sa mémoire. Ebloui, on marche donc avec lui en toute confiance et gaieté, et dès qu'on entend les variations folles auxquelles le virtuose se livre sur les événements du jour, l'enivrement redouble et l'on n'a plus conscience que de cette harmonie. On en tient tellement, comme on dit, qu'on ne s'aperçoit pas que le flûteur vous égare souvent ; on suit toujours, et plus on avance, moins on voit, moins on veut voir qu'il n'a guère de science politique, ni de caractère, pas la moindre indépendance et si peu que rien de dignité. Avec lui, on est comme en vacances ; on croit que tout est rose, on embrasse tous ceux qui parlent de la liberté.... ou de la bagatelle, et l'on apprend à se moquer de tout en lui passant tout.

Qu'importe qu'il fasse un journal dont les numéros se contredisent et que les abonnés s'en plaignent et menacent de déserter ! Qu'importe que les patriotes de bon sens murmurent de voir le camarade Danton patronner par faiblesse sa candidature à la Convention ! On n'en reste pas moins son ami, et l'on arrive même à dire aussi : qu'im-

porte ! lorsque, devenu l'instrument de Robespierre, l'organe officieux du gouvernement révolutionnaire, Camille sème le mensonge à pleine bouche pour préparer à des mesures de sang ! Que dis-je ? c'est même le Camille de cette époque qu'on se plaît à réimprimer ; c'est sous son masque de Vieux Cordelier qu'on tient à nous le montrer toujours ; oui, qu'importe qu'il soit terrible, c'est un enfant ! Et, en effet, après quatre ans de révolution, il est encore enfant, et c'est la qualification que lui donne son cher Robespierre, avant de l'envoyer à la mort. Pauvre Camille !

On le voit, au moment même où nous cherchons à lui enlever quelque chose de son prestige, nous nous surprenons à le plaindre en dépit de sa méchante conduite. Qu'on juge donc s'il est dangereux de donner cette tête d'artiste comme un grand modèle aux apprentis journalistes. Ah ! quoi qu'il puisse vous en coûter, jeunes camarades, détournez les yeux de cette figure, si vous voulez avoir, ainsi qu'il convient aujourd'hui, des mœurs politiques bien réglées, vraiment honnêtes et fortes. Attendez, pour revenir à Camille, que M. Marcellin Pellet ou tout autre vous ait réédité les pages les plus brillantes de ses *Révolutions de France*, écrites, celles-là, dans sa première ivresse et sous l'influence des idées de Loustallot. (1).

Ah ! Loustallot ! voilà justement celui que nous voudrions vous voir fréquenter à sa place. Vous allez tout de suite juger du constraste.

(1) Depuis que cet article a paru, M. Jules Claretie a donné une édition des *Œuvres de Camille Desmoulins*, où se trouvent des extraits des *Révolutions de France et de Brabant* ; mais, à notre avis, ces extraits n'y occupent pas assez de place ; on pouvait les multiplier davantage. Nous regrettons aussi que l'éditeur n'ait pas jugé à propos d'annoter certaines pages de Camille où fourmillent les erreurs et les mensonges. Un pamphlétaire qu'on réimprime doit être commenté. L'effronterie de son style en impose et pipe le lecteur. Il faut donc avertir et rectifier le plus possible.

Quoi qu'il en soit, l'édition de M. Claretie est encore la meilleure et la plus complète que nous ayons.

II.

Si, après quatre années de révolution, Camille méritait encore d'être traité d'enfant, Loustallot, qui était juste de son âge (vingt-sept ans), et qui se révéla comme lui en 89, parut un homme dès son entrée dans la vie politique. Il ne se manifesta point par l'exhibition de sa personne ni par l'affichage de son nom ; ce ne fut pas un coup d'éclat ni le scandale d'un pamphlet qui le mit en relief ; que dis-je ! il ne fut même jamais en relief, jamais public ; de lui, il n'y eut de populaire que l'impalpable, que l'idée seule, car cette idée, qui n'était pas nominative, qui n'avait rien de personnelle, devint légion, se fit l'opinion de deux cent mille citoyens et plus chaque fois qu'elle se produisit, tant elle se montra sérieuse, sage, juste et pratique. Pendant un an, Loustallot, ou plutôt le journal qu'il rédigeait, jouit de la plus grande autorité morale qu'ouvrage périodique ait eue jamais.

Personne, en effet, ne comprit mieux que lui, en 89, le rôle que le nouveau journalisme devait jouer dans la Révolution ; nul ne fut plus pénétré de sa grandeur. « Le journaliste, dit Camille dans l'éloge funèbre de son confrère, ne devait plus être un juge de comédie et du prix du chant, qui prononçait si Vestris dansait mieux que Dauberval, ni un maître d'affiches qui indiquait les maisons à vendre, les effets perdus, etc. ; » il ne devait pas être seulement non plus, dirons-nous à notre tour, un charmeur adorable, un enjôleur de liberté, un décocheur de traits brillants, une curiosité littéraire... Le journaliste, devait être, avant tout, un homme de science et de conscience, avec du bon sens, de la dignité et une sensibilité vive pour l'injustice, mais son indignation toute civique ne devait en rien ressembler à des colères hystériques. Le journaliste, enfin, devait se croire (ce qui fait rire aujourd'hui) revêtu d'un sacerdoce : à lui non-seulement de surveiller les mandataires du souverain, mais de faire pénétrer chez les membres du souverain lui-

même les mœurs d'un peuple libre. Or, si quelqu'un accepta bravement, religieusement cette mission, ce fut Loustallot. Les journalistes viveurs, imaginés de nos jours par H. de Balzac, dans ses romans, et le journaliste homme d'affaires et démoralisateur, comme le fut et l'est encore M. E. de Girardin, sont les antipodes de ce grand modèle.

Dès qu'il eut pris la plume, dès qu'il eut commencé son action, Loustallot n'eut plus d'autre existence que celle de son journal, d'autre passion que celle du bien du peuple. Pas une minute de son temps ne fut dissipée, pas un jour ne fut donné à d'autres occupations. Avocat, il laissa là le palais ; jacobin, il ne parut que trois ou quatre fois à la tribune du club. Il se tint en dehors de toute coterie, de tout tripot électoral ; ce qu'il aimait, c'était à se mêler aux groupes, non pour y pérorer comme Camille, mais pour écouter, pour s'y nourrir de l'esprit public, pour y prendre, comme dit Hébert, l'air du bureau.

On se tromperait fort si l'on s'imaginait que les pages de ce journaliste voué au peuple sont pleines de déclamations vagues ou de froides expositions de principes généraux. Oui, des principes ! des principes ! voilà ce qu'il veut qu'on ait, mais c'est en les appliquant aux faits du jour qu'il en montre toute la force, toute la vertu, et qu'il les fait aimer.

Bien pénétré de Montesquieu et de Rousseau, adversaire décidé du premier, partisan non moins net du second sur la souveraineté, il n'a pas d'hésitations de plume ; toutes ses applications sont justes, tous ses numéros sont bons. Aussi avec lui ne se sent-on pas entouré de ruines ; on n'a pas à se dire comme avec de simples démolisseurs : « Mais qu'allons-nous devenir ? » On voit, au contraire, un nouveau monde qui surgit bien d'aplomb, bien arrêté ; et l'on se console facilement de celui qui s'en va, et l'on accepte volontiers les embarras de l'heure présente. Ah ! quelle confiance il inspire et comme s'explique le nombre de ses souscripteurs.

Outre la science, Loustallot avait le tact, cette qualité-maîtresse du publiciste. Entre toutes les éclosions innombrables de faits produites par les chaleurs révolutionnaires,

il savait distinguer à merveille la vraie question du jour, et, ce flair, il le devait à sa fréquentation des foules et à son indifférence pour les attaques dont lui-même pouvait être l'objet. Jamais il ne releva une calomnie à son adresse ; sa personne encore une fois ne tient aucune place dans son journal, et lorsque lui-même s'attaquait aux gens, c'était uniquement comme traîtres aux principes qu'il les stigmatisait.

Mais une chose qu'il possédait au plus haut degré et qui est bien la caractéristique de cette grande époque, c'était le sentiment de la légalité, le respect de la loi faite, promulguée. Tant que la loi n'était encore qu'à l'état de projet et que ce projet lui paraissait contradictoire aux principes, aux Droits de l'homme, on ne peut s'imaginer l'énergie qu'il dépensait à la combattre ! avec quelle netteté, avec quelle violence il en signalait les tristes conséquences, et comme il s'évertuait à soulever contre les proposants l'opinion publique ! Les législateurs hésitaient souvent à passer outre, mais, s'il leur arrivait de ne vouloir rien entendre et de voter quand même, Loustallot, le même Loustallot, était le premier à s'incliner et à dire : « Obéissons. » Car il avait l'intime conviction qu'avec la liberté de la presse et le jeu régulier d'institutions démocratiques, le mal ne serait jamais que passager et toujours réparable. Ah ! nous avons bien perdu de cette confiance, nous n'avons plus guère, hélas ! de ces illusions, nous autres, qui avons vu la série de coups d'Etat, l'usurpation de mandats et le mépris de la légalité où s'est complu si longtemps la haute bourgeoisie gouvernante. Non vraiment, Loustallot ne pouvait s'imaginer que ce qu'on appelle la dernière raison des rois serait dans l'avenir la première, la seule que ces hauts bourgeois voudraient toujours faire entendre à des concitoyens réclamant leurs droits.

La légende veut pourtant que Loustallot ait entrevu un moment cet avenir rouge de sang. Ce fut à la nouvelle du massacre de Nancy ; mais cette vision fut comme un foudroiement pour cet homme de paix et de liberté : le lendemain il était mort.

III.

Il est regrettable que M. Marcellin Pellet ait adopté le procédé chronologique et fragmentaire dans son travail résurrectionnel. Son livre est un recueil d'échantillons pris à chaque numéro des *Révolutions de Paris.* Or, ce n'est pas avec un pareil morcellement qu'on peut se faire une juste idée de la valeur de Loustallot, qui n'a pas de traits de style, qui n'en a que faire du reste, tout entier qu'il est à bien raisonner, à se montrer logique. Le développement de la pensée est chez lui la seule chose qui intéresse et passionne, et c'est cela même qui fait le grand journaliste comme le grand orateur. Mieux valait donc relever les diverses questions que Loustallot avait été appelé à traiter, grouper ensemble les articles écrits çà et là sur chacune d'elles et les reproduire intégralement. Nous aurions eu alors un travail vraiment original, fort instructif et qui nous dispenserait de recourir au journal lui-même, dont les exemplaires deviennent de plus en plus rares.

Ainsi, par exemple, le point de vue d'où Loustallot juge la question de la Commune de Paris est des plus étonnants pour nous, et la campagne qu'il entreprit à ce sujet ferait tomber les bras à nombre de nos politiques du jour. Que ne s'imagine-t-on pas à ces mots : Commune de Paris ! Et que sait-on bien des origines de l'organisation parisienne d'alors ? Posez cette énigme à un membre de la majorité versaillaise, et il se récriera, et il s'exaltera comme si vous vouliez le mettre en face de la bête de l'Apocalypse. Tout ce qu'on pourra tirer de lui, c'est qu'il s'agit là d'une chose anarchique et pestilente. La confusion des mots qui atteste la confusion des idées, n'en est-elle pas arrivée chez eux à ce point qu'on prend le mot « communal » pour synonyme de « communiste ! »

En lisant Loustallot, l'ignorant saurait pourtant vite à quoi s'en tenir. Il verrait que jamais question ne fut exami-

née plus longuement, plus posément, ni débattue avec plus d'éclat. Tout le monde avait été invité à s'en expliquer, et l'on mit dix mois pour aboutir. Mais la chose curieuse, c'est que le parti radical, à Paris, se montra justement opposé à l'établissement d'un Conseil général de la Commune, et que Loustallot fut l'âme de cette opposition. Ennemi de la généralisation du système représentatif, et demandant pour les affaires communales l'exercice de la souveraineté directe, il voulait que les assemblées de districts fussent toujours appelées à se prononcer sur les réglements généraux, et c'est dans ce sens qu'il batailla pendant les dix mois et contre Brissot, et contre Peuchet de *Moniteur*, et contre les députés de Paris à la Constituante ; et son argumentation fut si forte qu'elle entraîna presque tous les citoyens. L'Assemblée nationale, qui avait décrété l'application du système représentatif pour toutes les autres communes de France, ne pouvait pourtant pas se déjuger en faveur de Paris : elle devait conclure contre l'opinion parisienne ; elle le fit, mais franchement, mais glorieusement on peut dire, comme on en agit avec un adversaire qu'on respecte et dont on veut être soi-même respecté. Elle admit à sa barre des délégués de tous les districts de Paris, et ce fut en leur présence qu'on discuta et que fut votée la Constitution de la Commune parisienne. La grande ville, touchée de tant d'égards, accepta sans murmure. Qui aurait cru alors que, cette Constitution ayant disparu dans la tourmente révolutionnaire, la tentative de sa restauration deviendrait au siècle suivant l'occasion d'une guerre civile, et que ce seraient des législateurs, zélés partisans du système représentatif, qui, cette fois, se montreraient les adversaires acharnés du Conseil communal imposé au nom de l'ordre à la ville de Paris en 1789 ! Cette contradiction n'est-elle pas remarquable et ne donne-t-elle pas lieu à nombre de réflexions bien tristes ? Quelle dégringolade! Eh bien, dans toutes les questions que traite Loustallot, les surprises ne sont pas moindres, et voilà pourquoi, en dépit de la bonne intention de M. Marcellin Pellet et des excellentes notes qui accompagnent chaque fragment qu'il cite, nous ne pou-

vons nous dire entièrement satisfait de son travail. Mais ce livre inspirera néanmoins aux jeunes gens l'idée d'aller lire dans les bibliothèques le journal de Prudhomme, et c'est ce qui nous agrée.

Le journal de Prudhomme ! C'est pourtant sous ce nom grotesque que fut toujours désigné en son temps le journal des *Révolutions de Paris*. Qu'il eût pour rédacteur Loustallot, ou Fabre d'Eglantine, ou Rouyer, ou Sylvain Maréchal, ou Momoro, le public n'en connut jamais que l'éditeur-imprimeur. Mais toute la gloire de l'œuvre n'en revient pas moins au premier des rédacteurs nommés. Le journal compte deux cent soixante-cinq numéros et dure cinq ans ; Loustallot, mort au bout d'un an, ne collabora pas à plus de soixante numéros, et pourtant c'est lui, c'est son souffle qui est l'esprit du journal entier. Il avait, comme on dit, lancé la chose, et les lecteurs ne s'aperçurent presque jamais des changements de main. Tous ses successeurs ne cessèrent d'écrire sous l'inspiration qui avait dicté les premières feuilles, et les *Révolutions de Paris* restèrent le plus puissant instrument de propagande démocratique jusqu'en 1794.

Tel est l'effet de l'anonymat dans le journalisme. « Loustallot ne signait pas ses articles, dit Camille dans l'éloge funèbre déjà cité. Plus sage que nous, il se cachait sous le nom de Prudhomme ; il savait que c'est en se montrant peu qu'on fait beaucoup. » Et Camille fait bien d'appuyer sur cette particularité qui chez Loustallot fut tout un système. Le grand journaliste patriote avait deviné, en effet, que ce n'est pas en jetant son nom à la foule qu'on donne aux citoyens l'amour des principes ; que, d'une part, la signature, engendrant des polémiques personnelles, retarde l'instruction du peuple, et que, d'autre part, habituant à l'autorité d'un nom, elle paralyse le propre jugement du lecteur ; il savait enfin que lorsqu'on veut fonder, il faut se faire légion et se perdre dans le rang. Ce sont les mêmes considérations qui, après le dévergondage de personnalités où le journalisme s'était complu sous l'Empire, nous ont poussés à tenter la résurrection du journal anonyme, et c'est, pensons-nous, à cette résolution, si favorable aux principes,

que nous devons notre succès. Que les jeunes gens veulent bien nous en croire : s'ils tiennent à faire œuvre durable et bonne, qu'ils suivent l'exemple de Loustallot, qu'ils se mettent à son régime austère. On fait le sacrifice de son amour-propre, c'est vrai ; mais on est du poste d'honneur, on a la garde du drapeau.

N. B. — Nous laissant aller à la suite de M. Marcellin Pellet, nous avons écrit *Loustallot* au lieu de *Loustalot*, orthographe habituelle de ce nom ; mais, finalement, nous nous repentons presque de ce que nous avons fait là. Les deux *ll* se trouvent sur le registre de baptême, d'accord ; mais Prudhomme, mais Desmoulins, mais Suleau, mais tous les contemporains du journaliste qui ont pu avoir sous leurs yeux sa signature, écrivent *Loustalot*. Ma foi, nous croyons qu'il faut continuer d'écrire comme eux, une orthographe de curé ne pouvant vraiment pas à elle seule prévaloir contre de telles autorités.

DES

AGENTS A L'EXTÉRIEUR

(*Correspondances de Paris, Vienne, Berlin, Varsovie, Constantinople* (1788-1795), publiées par Jules LAIR et Émile LEGRAND. — Plaquette.)

— 1873 —

I.

Qui nous aurait dit hier que nous étions à la veille d'être aussi riches ! qu'on avait la main sur d'aussi beaux trésors ! qu'un des côtés les plus obscurs de la Révolution, la région diplomatique, était sur le point d'être mis en pleine lumière, et qu'à cette lumière un personnel d'action tout à fait inconnu allait nous apparaître !

Ah ! pauvre, doublement pauvre M. de Bourgoing ! voilà votre grosse histoire bien compromise, et nous doutons fort que vous ayez le courage ou l'amour-propre d'en poursuivre désormais l'achèvement, tant vous seriez obligé de vous contredire !... Quant au Prussien Sybel, dont nous parlions l'autre jour, il va lui falloir aussi se désenchanter du mérite diplomatique de son tableau de l'Europe. Grâce aux documents nouveaux dont il avait bourré la chose, il avait cru nous imposer pour quelque temps ses déductions à la prussienne ; il se flattait que, tout en maudissant l'esprit de son livre, il nous serait indispensable d'en consulter des pages et de les tenir pour paroles d'évangile, puisque seul il avait eu la clef de tant d'archives, y compris les nôtres. Eh bien ! par un coup de fortune inattendu, voilà qu'il nous arrive une avalanche de renseignements authentiques, des volu-

mes entiers de correspondance secrète, datant de cette même époque dont l'Allemand se croyait bien maître. Nous sommes en passe de reconquérir notre autorité sur notre propre histoire. Nous allons pouvoir peser, contrôler, contester les dires d'outre-Rhin, pièces en main aussi. Que dis-je ? Nous n'avions cessé d'affirmer et contre ce Sybel et contre Bourgoing son suivant, que, non-seulement au commencement de 93, mais pendant toute cette année là et pendant 94 aussi, le gouvernement républicain avait eu diplomatiquement une activité non moins grande que militairement ; or nous avons maintenant de quoi prouver ce que nous avancions. Le jeu des agents du Comité de Salut public et dans les affaires de Pologne et dans la question d'Orient va être mis à découvert, et c'en sera fait alors, nous l'espérons, de la légende des tape-dur Jacobins grossiers, barbares, ignares, etc., etc.

Quelques mots suffiront pour montrer à nos lecteurs que nous ne nous faisons pas illusion sur l'importance de la trouvaille.

II.

Pendant la campagne de Crimée, le général Trochu (c'est le même qui depuis... mais passons !) reçut en cadeau de l'interprète polonais qu'il avait à son service une quantité considérable de lettres écrites pendant la Révolution. Il y en avait en langue française, il y en avait en langue italienne, il y en avait aussi de chiffrées, et telles avaient été expédiées de Varsovie, telles autres de Constantinople, de Vienne, de Berlin, mais la plupart d'entre elles étaient datées de Paris, écrites en grec et signées : Constantin Stamaty. Toute cette masse avait été adressée de 1788 à 1795 à Panagiotis Kodrikas, secrétaire particulier en ce temps-là du prince Michel Constantin Soutzo, hospodar de Moldavie. M. Trochu rapporta le paquet en France et le laissa dormir dans sa bibliothèque. Ce n'est qu'à la fin de 1871 qu'il le tira du coin où il l'avait mis pour en faire abandon à M.

Jules Lair. Celui-ci s'associa M. Emile Legrand, helléniste distingué, qui se mit à déchiffrer les manuscrits cédés.

O surprise ! O bonheur ! C'était une correspondance politique des plus curieuses, des plus complètes ! une histoire au jour le jour de notre Révolution, où non-seulement on racontait *de visu* les événements, mais où l'on donnait sur ces événements mêmes l'opinion des différents cercles gouvernementaux de l'Europe. L'authenticité des pièces ne pouvait être douteuse ; presque toutes les lettres de Stamaty portaient le timbre de la poste ; les autres, expédiées sous pli, n'en présentaient pas moins les marques d'incontestables originaux. Restait à se rendre compte de l'exactitude et de l'importance des renseignements qu'on y trouvait, en s'assurant de l'état, de la qualité, du caractère des correspondants. Qui était-ce que ce Stamaty, le correspondant parisien, le principal de tous et le seul dont on eût le nom ? Etait-ce un simple voyageur comme Reichardt venu pour voir ? ou un énergumène philosophe comme Cloots, venu pour agir ? ou un capitaliste venu, comme tant d'autres, pour spéculer ? Avait-il l'instruction nécessaire pour bien juger des faits ? Ne s'était-il pas contenté de prendre ses nouvelles dans les journaux comme font les bricoliers ? Mais à propos, ne devait-on pas plutôt soupçonner qu'on avait là le prototype de ces agents marrons, si communs de nos jours sur le pavé de Paris ; aventuriers politiques, sans conscience bien solide, sans patrie bien marquée, souples, insinuants, flatteurs, rusés plutôt que fins, rappelant par leurs allures les Grecs du Bas-Empire, et qui, tout à tous, arrivent à se familiariser ou pour mieux dire à se domestiquer chez les puissants du jour au point d'y faire bientôt partie du matériel et de pouvoir ainsi surprendre le jeu caché des choses ?... Ce fut, en vérité, cette dernière supposition que les déchiffreurs virent s'affirmer de plus en plus à mesure qu'ils avancèrent dans leur lecture.

Ils purent constater que Stamaty, étant venu à Paris en 1787 pour y étudier la médecine, avait su se faire admettre immédiatement dans les grandes maisons, où il avait prati-

qué les savants, les hommes de lettres, les académiciens et autres personnages de marque. Comme les Grecs de Constantinople étaient mal vus dans la société parisienne, il se donnait pour un pur Hellène, natif d'Argos, et parvint ainsi à gagner l'estime de tous et particulièrement l'amitié d'une grande et respectable dame. Mais, c'est en 92 qu'il prend véritablement figure. Alors sa correspondance est suivie, devient régulière ; son gouvernement la lui paie, il fait un service. Il a lui-même des correspondants hors de France ; il est en rapport avec tous les grands meneurs révolutionnaires ; il a toute la confiance du ministre des affaires étrangères, Lebrun ; c'est par lui que le sultan fait demander à la République des charpentiers pour sa flotte ; que dis-je ? le voilà, en octobre 1793, qui va à Hambourg en mission secrète, et c'est, ma foi, pour le compte de la République française elle-même. A cette dernière découverte, M. Jules Lair crut devoir s'adresser au ministère des affaires étrangères pour être mieux renseigné sur ce personnage caméléonien ; on lui répondit qu'il y avait, en effet, un dossier Stamaty dans les archives de ce ministère, mais on se refusa à en lui communiquer quelque chose. Que n'était-il Prussien !

L'enquête se serait donc arrêtée là sans l'extrême obligeance de M. Ubicini, qui voulut bien la compléter par ce qui suit. La mission de Stamaty à Hambourg concordait avec celle de Descorches, envoyé du Comité de Salut public à Constantinople ; à la fin de 93, c'est-à-dire après la reprise de Toulon, notre homme était obligé de se réfugier à Altona pour échapper à la police anglo-allemande ; en 1795, le Comité de Salut public songea à l'envoyer, toujours en qualité d'agent secret, près des hospodars de Moldavie et de Valachie ; mais Stamaty, auquel il répugnait de retourner en Orient sans titre officiel, ne se rendit à Constantinople qu'en 1796, et ce fut bien alors comme consul général de France dans les Principautés danubiennes. Par malheur, la Porte ne voulut pas reconnaître ce caractère à un ancien raïa. Stamaty dut se rembarquer, revenir en France et rentrer pour un temps dans les bureaux ministériels.

Voilà donc la figure, la position de l'épistolier principal bien déterminée pendant toute la durée de sa correspondance, et l'on peut, sur cette indication, se faire déjà une idée de l'importance de ses nouvelles. Ce ne sont pas les impressions d'un simple spectateur, c'est avant tout les confidences d'un acteur. D'abord agent greco-turc, puis agent de la politique Lebrun-Danton et de la politique Robespierre-Barrère, il doit nous initier aux tentatives d'alliance faites en 93 et 94 par la France auprès de la Suède, du Danemark, de la Pologne et de la Porte. Et cela su, nous aurons, en conséquence, l'explication de nos dissensions intestines d'alors, qui toutes, à notre avis, n'ont été motivées, comme dirait un homme d'Etat, que par les exigences de la politique extérieure.

Avions-nous donc tort, au début de cet article, de parler de trésors ?

III.

Nos lecteurs auront remarqué, sans doute, que nous nous servons toujours du futur. Les lettres que nous vantons n'ont pas, en effet, été livrées encore à la publicité. Nous n'en avons vu nous-mêmes que l'échantillon. Ne sachant trop si l'affaire était d'importance, si elle éveillerait la curiosité et si l'on n'allait pas peut-être contester l'authenticité des pièces, MM. J. Lair et E. Legrand ont hésité avec raison à se risquer pour le tout, tout d'un bloc. En manière d'amorce, ils n'ont fait imprimer qu'une plaquette renfermant la traduction des lettres de Stamaty, datées des 21 juin, 25 juillet et 10 août 1792, et le texte grec même de toutes les lettres du mois de janvier 1793, avec une suite d'extraits de toutes les autres correspondances, tant de Vienne et de Berlin que de Varsovie et de Constantinople. Cela devait suffire pour juger, et cela suffit, en effet.

Par les premières pièces, on voit que Stamaty n'est rien moins que révolutionnaire, et que les agitations de la rue ne sont guère de son goût. Mais il ne se laisse pas égarer

en réaction jusqu'à perdre la tête. Il a toujours des yeux pour voir. Son opinion tient de celle des salons, et quand il se prononce pour le peuple, ou, comme il dit même, pour la populace, et qu'il applaudit à telle mesure exceptionnelle, on peut être sûr qu'il est l'écho des gens les plus modérés du jour. Il n'y a rien à rabattre de ce qu'il affirme.

Le lendemain du 20 juin, journée qu'il désapprouve, il écrit : « Une chose qui m'a semblé extraordinaire, c'est que, presque depuis le jour où cette révolution a commencé, la multitude n'a jamais rien pillé et jamais n'a injurié qui que ce soit. Hier, on n'a pas volé une aiguille, ce qui n'a pas lieu en Angleterre, où la populace ravage, détruit, et se comporte avec une sauvage barbarie. » Eh bien, voilà une observation précieuse, qui est incontestablement juste et qu'il faut retenir pour l'opposer aux déclamations furibondes contre Paris, dont nous étourdissent les historiens royalistes.

Dans la lettre du 25 juillet, où il expose les forces de la coalition européenne, il ne met pas d'abord en doute le triomphe des coalisés, mais tout à coup, se rappelant que la France, quoique actuellement en proie au désordre, n'en combat pas moins pour la liberté et la patrie : « Qui sait, s'écrie-t-il, si elle ne rappellera pas au souvenir des modernes Marathon et les Thermopyles, où l'esprit de liberté de nos aïeux triompha de toutes les forces de l'Asie ! » Ce cri, poussé à la veille du 10 août par un étranger, ne laisse pas aussi d'être significatif.

Quant au 10 août lui-même, voici ce qu'il en dit le lendemain : « Les Suisses qui étaient dans les salles et les appartements du palais ont reçu ordre de leurs officiers de faire une décharge générale de leurs fusils. Cette décharge, faite à dessein, a tué deux cent cinquante patriotes qui se trouvaient devant les fenêtres du palais. A la vue de ses frères tués par trahison et malgré la promesse faite par les Suisses de déposer les armes, le peuple s'est rué avec furie sur le palais du roi... Mes idées sont bouleversées, tant est violent le mal de tête que m'a causé la vue de tant de cadavres épars dans les rues et les places publiques, et la frayeur

dont j'ai été saisi quand je me suis trouvé au milieu du feu et des balles qui sifflaient autour de moi. »

Il est loin d'avoir autant d'émotion au spectacle de l'exécution de Louis XVI, de « Capet », qu'il qualifie volontiers, avec tous les républicains et nombre de royalistes d'alors, « d'être inutile », de « monarque idiot » : « Capet a laissé une sorte de testament où il parle la langue du VIIIe siècle, c'est-à-dire celle de la superstition. Lorsqu'il est arrivé sur la guillotine (dont je t'envoie le dessin), il a fait une prière catholique et a demandé qu'on le laissât parler au peuple. Mais un roulement de tambours l'en a empêché. Quand sa tête est tombée dans le sac, l'armée tout entière, qui entourait l'échafaud, a poussé un cri immense et unanime de: *Vive la Nation! vive la République!* La joie des soldats était inexprimable. Pas un royaliste n'a essayé de venir sauver son maître. » Cette « joie inexprimable » si nettement affirmée jure quelque peu avec la peinture d'un Paris consterné faite par Sybel d'après Ternaux.

Dans les lettres des autres correspondants il n'y a pas moins de choses instructives et curieuses.

Voulez-vous voir ce qu'on pensait à Vienne de nos mesures révolutionnaires appliquées aux armées sur les champs de bataille ? Prenez la lettre du 1er janvier 94 : « On assure que le général Wurmser était déterminé à livrer coûte que coûte une bataille, dont cependant l'issue est d'autant plus à craindre que la Convention nationale doit avoir donné ordres, munis (*sic*) de la guillotine, aux généraux français de ne rien épargner pour forcer les armées combinées à quitter la France, dût cela coûter cent mille hommes. Les principes des Français et leur façon d'agir d'aujourd'hui sont tels qu'on peut s'attendre à tout, vu que c'est moins l'art et le savoir-faire des généraux que le nombre, la fureur et l'opportunité des attaquants qui décident. »

Tenez-vous à vous rendre compte de l'état brillant de nos affaires à la fin de 93, et à vous assurer qu'il y avait alors dans l'air des idées de paix ? Lisez la lettre écrite encore de Vienne, le 8 janvier de la même année, et, si vous désirez

assister à la rentrée de Descorches dans l'hôtel de l'ambassade française à Constantinople, voyez une page du 10 mars 1795.

Quelques détails sur les dernières heures de la Pologne, d'autres sur les faits et gestes du fameux corsaire grec Lambros Katzonis complètent l'échantillon qu'on nous donne de cette vaste correspondance dont Panagiotis Kodrikas était le centre. L'échantillon, comme on voit, ne laisse pas d'être alléchant.

IV.

Mais en même temps que le nom de Kodrikas revient sous notre plume, il est une question qui s'impose à notre esprit. Ce Kodrikas a-t-il aussi une histoire? A-t-il joué quelque rôle en ce monde? Car on est aussi curieux de faire sa connaissance que celle de Constantin Stamaty.

MM. J. Lair et E. Legrand ne nous paraissent pas en savoir sur lui plus long qu'ils n'en disent dans leur préface: c'était un Athénien, secrétaire intime de l'hospodar de Moldavie, disent-ils, et puis c'est tout. Ce que devint par la suite ce secrétaire, ils n'en soufflent mot. Nous nous permettrons donc de faire pour ce personnage ce que M. Ubicini a fait pour Stamaty; nous allons le découvrir, le montrer, et nous causerons ainsi à nos lecteurs de nouvelles surprises politiques, car on va le voir mêlé à nos affaires non moins intimement que son ami.

Le 19 mai 1798, Bonaparte et son armée s'embarquaient à Toulon pour l'Égypte. L'ambassadeur de la Porte à Paris, Ali-Effendi, ignorait le but véritable de l'expédition. Il était arrivé depuis quelques mois seulement, il ne possédait pas la langue française, il ne pouvait apprendre les choses que de la bouche de son drogman, et son drogman lui avait dit tenir du ministre Talleyrand-Périgord que Bonaparte n'avait d'autre but que de s'emparer de Malte et de détruire un Ordre qui vivait dans une inimitié perpétuelle avec la Porte. Or, le drogman en savait davantage. Que dis-je?

il savait tout ; il trahissait le gouvernement turc; il voulait aider à la fortune de la France. Et pourquoi ? C'est qu'il était Hellène, c'est qu'il était l'ami de Stamaty, c'est qu'il s'appelait Panagiotis Kodrikas!... Est-ce le hasard qui faisait se retrouver à Paris ces deux hommes? On ne saurait le supposer, quand on connaît, comme nous, leurs rapports antérieurs.

Le poste de premier drogman d'ambassade était surtout alors une des plus hautes positions politiques chez les Turcs. Le drogman était plus que le reflet de l'ambassadeur accrédité; intermédiaire indispensable, possesseur de tous les secrets diplomatiques, c'était lui qui discutait, qui rédigeait. On ne nommait à ces fonctions que des personnes fort instruites, et jusqu'en ces derniers temps on les avait prises exclusivement parmi les grandes familles grecques de Constantinople, les phanariotes. Seulement, depuis quelques années, le sultan réformateur Sélim appelait à ce poste de purs Hellènes. Quand on sait combien Kodrikas était renseigné sur les hommes et les choses du nouveau gouvernement français, on ne peut s'étonner qu'il ait été choisi pour accompagner Ali-Effendi. Il avait du reste si bien étudié notre langue qu'en 1794 il avait fait imprimer à Vienne une traduction grecque des *Mondes* de Fontenelle. Mais était-il venu à Paris avec l'intention formelle de trahir au besoin le gouvernement qu'il servait ? Ne fût-ce pas plutôt sous l'influence directe de l'ami Stamaty qu'il garda le silence sur l'expédition d'Égypte ?... Ce qui est certain, c'est qu'à en juger par les lettres de cet ami, Kodrikas était patriote de cœur dès 92, et qu'il rêvait l'affranchissement de son Hellade. Or, à Paris, il ne rencontra pas seulement Stamaty et tout un monde engoué de la Grèce antique, mais il tomba au milieu d'un groupe de vrais Hellènes surexcités, parlant de la Grèce future. Naturellement il eut leur fièvre et lâcha le Turc.

Nos historiens, tout aux éblouissements de l'expédition d'Égypte, passent volontiers sous silence le mouvement grec d'alors qui fut provoqué par la France en vue d'une diversion. Mais ce mouvement devient intéressant à suivre, lors-

que, au courant de la conduite de Kodrikas, nous voyons Stamaty à son tour y prendre part. C'est lui qui fut dépêché à Ancône pour organiser d'accord avec le commissaire national Mangourit, une agence d'insurrection; c'est lui qui rédigea, qui lança en Grèce les appels à la liberté. L'agitation fut grande un moment. On sait qu'une poignée de Français commandés par Richemont débarqua sur les côtes d'Albanie pour servir de noyau au soulèvement, mais ce qu'on sait moins c'est qu'il y eut des Grecs qui allèrent combattre en Égypte même aux côtés des Français, et leur chant guerrier, qui fut imprimé au Caire et qui avait été composé à Paris par leur savant compatriote Coray, montre bien l'esprit qui agitait ce monde : « Les Grecs, réunis aux amis, aux défenseurs de leur liberté, aux intrépides Français, n'ont besoin d'aucun secours. Liés par une amitié indissoluble, les deux peuples n'en font plus qu'un; ce ne sont plus des Grecs ou des Français qui combattent pour la cause de la liberté, c'est la nation *Gallo-grecque*. Tous ensemble ils s'écrient : Que l'horrible servitude disparaisse de la terre! Que son nom même soit à jamais anéanti! Vive la liberté! »

Malheureusement, cela finit vite, ce ne fut qu'une aventure. Les Autrichiens, ayant repris le dessus en Italie, Stamaty et son agence durent déguerpir d'Ancône; Richemont et ses quatre cents hommes, cernés dans Nicopolis, furent écrasés par quatorze mille Turcs aux ordres d'Ali-Pacha; l'Égypte ayant été évacuée, on fit la paix avec la Porte, et Ali-Effendi, qui n'avait pas quitté Paris malgré la guerre, fut rappelé par son gouvernement en 1802. Mais... mais Kodrikas, le drogman infidèle, se garda bien de suivre le rappelé à Constantinople où on lui eût coupé la tête. Il resta sous le ciel parisien, et là, pour prix du service rendu, le gouvernement français lui servit jusqu'à sa mort (c'est-à-dire pendant près de trente ans) une pension annuelle de six mille francs.

Eh bien! est-ce assez curieux! Voilà nos deux correspondants grecs de 92 tout à fait déconstantinopolisés; les voilà adoptés, nourris par la France; les voilà ayant chacun son

dossier aux Affaires étrangères; les voilà qui nous apparaissent comme ayant été les premiers moteurs gallophiles de cette agitation grecque qui devait, sous la Restauration, aboutir à la délivrance de l'Hellade; et, par Stamaty, employé diplomatiquement dès 93, on pourrait faire remonter jusqu'au grand Comité de Salut public l'idée-mère de cet affranchissement. Ne sont-ce pas là choses toutes nouvelles?

Mais finissons-en avec les deux amis. Si Kodrikas reçut six mille francs de pension, Stamaty, lui, eut pour récompense le consulat de Civitta-Vecchia. Il resta là jusqu'à 1808; à partir de cette époque nous perdons sa trace. Ah! que ne pouvons-nous dire la même chose de Kodrikas pour son honneur!

Après avoir paru, pendant tout l'Empire, n'avoir plus d'autres soucis que des travaux d'érudition, Kodrikas, devenu M. Codrika, se déchaîne tout à coup, en 1816, contre son compatriote gallophile Coray, qu'il traite d'hérésiarque, de philosophe, de Jacobin; puis, en 1818, il dédie un livre à l'empereur de Russie, et on apprend un jour qu'il s'est fait le principal collaborateur de la *Calliope*, feuille périodique en grec moderne et publiée à Vienne sous les auspices des Turcophiles. C'est-à-dire que, au moment où la révolution grecque éclatait, M. Codrika trahissait la cause même pour laquelle il avait jadis trahi le Turc; mais il n'en toucha pas moins toujours à Paris ses six mille francs annuels. Et toucha-t-il également de Saint-Pétersbourg et de Constantinople? Les philhellènes de ce temps-là prétendaient que oui.

Nos lecteurs penseront ce qu'ils voudront de cette conduite finale, mais nous ne devions pas la leur cacher. La moralité du personnage ne saurait, au reste, atteindre le crédit de la correspondance qui nous occupe, puisque son nom n'y figure que sur les adresses. Et que voulions-nous, après tout, montrer? C'est que les lettres annoncées ne viennent pas de simples particuliers, c'est que nous avons affaire là à des politiques habiles, à des hommes d'action, ayant joué des rôles importants, quoique subalternes; c'est que la question d'Orient et la question française se trouvent

enchevêtrées dans cette correspondance, qui doit intéresser aussi bien les historiens de la Grèce moderne que ceux de notre Révolution.

MM. J. Lair et E. Legrand ne doivent donc pas hésiter. Qu'ils traduisent et publient vite! Ils peuvent déjà voir que leurs lecteurs seront nombreux. Mais qu'ils nous permettent un conseil, s'ils tiennent aux bonnes grâces de tous : c'est de renoncer dans leurs notes et commentaires aux injures banales contre les révolutionnaires, contre les républicains. Qu'ils ne nous parlent plus, comme ils font par exemple dans leur préface, des « orgies sanglantes des Montagnards ». Cela ne veut rien dire et n'est pas, du reste, en rapport avec l'esprit de leur publication. Il faut en prendre son parti. Les hommes que la République de 92 produisit, n'étaient pas, répétons-le, des bêtes féroces; ils s'entendaient aux affaires non moins bien que les hommes d'État des monarchies, et c'est justement ce que doit prouver la correspondance que vous allez mettre en lumière, messieurs, et à l'apparition de laquelle nous applaudissons d'avance, comme vous voyez.

PARIS JUSTIFIÉ

(*Paris-Capitale pendant la Révolution française*, par PAUL THUREAU-DANGIN. — Brochure.)

— 1873 —

I.

S'il est vraiment une chose qui soit, comme le soleil, visible à tous les yeux, chose, du reste, que personne ne conteste si quelques-uns la blasphèment, c'est l'influence de Paris sur la France entière ; influence qui date de loin, qui s'est accrue en même temps que se nouait la nationalité française; qui a gagné en puissance à mesure que le pays gagnait en étendue ; qui s'est maintenue en dehors de tout concept politique et malgré toutes sortes de mesures vexatoires : en dépit des rois qui s'installaient dans la ville voulant l'étouffer, en dépit d'autres rois qui la désertaient voulant l'allanguir ; rayonnement enfin qui n'a jamais eu que des éclipses partielles, momentanées, et qui, après chaque bourrasque, se remontrait toujours aussi pur, n'ayant rien perdu de son éclatante intensité.

Aussi lorsqu'en 1789 la nation eut reconquis sa souveraineté et qu'il s'agit en conséquence d'organiser un gouvernement qui s'inspirât de l'opinion publique, c'est la grande ville qui, par l'enchaînement même des choses, fut reconnue comme centre politique de la France départementalisée, égalitaire. Dès lors, Paris devient la clef de voûte de notre unité ; sa conscience, son moi collectif, qui, formé d'élé-

ments provinciaux divers, n'eut jamais rien de local, est accepté pour national, et ce représentant naturel de la France se trouve être désormais le gardien de notre honneur, de notre liberté et de notre intégrité territoriale. Or, Paris depuis quatre-vingts ans n'a pas failli à sa mission. Si on le vit dès le 10 août 1792 sauver la France de l'invasion étrangère et des complots de l'intérieur, nous le voyions hier encore non moins énergique qui nous débarrassait de la peste bonapartiste, qui fermait résolument ses portes à l'ennemi, et qui, résistant à outrance, nous donnait à tous le grand exemple.

Cette influence, ce rayonnement, ce crédit d'une ville sur tout un peuple n'est pas chose nouvelle dans l'histoire. Il semble même que l'incarnation, pour ainsi dire, de l'esprit national dans un grand centre communal soit la loi des groupes initiateurs, des peuples de synthèse et d'idéal. C'est dans Athènes, c'est dans Rome, que les Grecs, quoique fédéralistes, que les Romains, quoique universaux, s'objectivent, se symbolisent, et c'est même dans le culte des ruines de leurs maîtresses-villes qu'ils puisent après des siècles la force de se régénérer. Oui, constituer une ville où toutes les intelligences, toutes les puissances cérébrales se rencontrent, se combinent et fermentent pour ensoleiller leur groupe, puis disparaître après cet effort-là, c'est ce qu'ont toujours fait d'instinct les peuples vraiment doués. Ils ont eu leur ciel, leur idéal réalisé dans une cité sainte, théâtre de leur activité la plus parfaite, de leur fécondité la plus grande, en un mot, de leur civilisation.

Paris donc est du nombre de ces villes qui marquent les grandes étapes de l'humanité, qui sont les phares de son histoire. Or, peut-on détruire de pareils centres par la parole, par un simple décret? N'est-ce pas folie que de s'imaginer qu'un souffle éteindra ce foyer qui a mis tant de siècles à se faire et que des ferments toujours nouveaux ne cessent d'alimenter ? Ne sommes-nous pas trente-six millions à l'entour, et, pour épuiser Paris, ne faudrait-il pas tout d'abord épuiser la France ? Nous sommes nés, nous avons vécu selon le système parisien, et nous ne pouvons

changer la nature de notre nationalité. Nous avons fait ce Paris, et nous en ferions demain un nouveau, si celui-ci pouvait disparaître sans nous..; à moins qu'une cité plus parfaite, plus synthétique, ne surgît par ailleurs, car l'humanité se détourne, change de route, quand un phare plus lumineux s'allume.

Eh bien, qui s'imaginera plus tard qu'en dépit de toutes ces évidences on a vu de nos jours, au lendemain même de la défense héroïque de la grande ville, des hommes soi-disant de gouvernement qui ont jeté l'anathème à cette capitale selon la nature, qui ont officiellement formulé sa condamnation, qui se sont assemblés comme représentants de la France dans une ville morte à cinq lieues de la ville vivante, et qui ont dit à celle-ci : « Te voilà décapitalisée ! »

En vérité, nous croirions nous-mêmes à un rêve, si nous ne touchions des yeux cette réalité, si nous ne connaissions de longue date l'espèce qui fait faire tout cela, et si nous ignorions ce que cache un jeu pareil. Leur haine même contre Paris atteste l'intime union de la grande ville et de la France, car, s'ils se sont attaqués à la capitale, c'est pour arriver plus facilement à la ruine de notre vie nationale même.

Nous subissons, en effet, les derniers assauts des gens de maison, de domesticité royale, ces déclassés du siècle, dont les pères, en 89, s'étaient soulevés contre l'idée de la souveraineté populaire, avaient allumé la guerre civile, avaient appelé, avaient guidé même les Allemands sur le sol de la patrie ; gens qui se sont efforcés de reprendre pied sous tous les masques, par toutes sortes d'intrigues, faisant alliance avec n'importe quels tripoteurs, n'importe quels aventuriers, pourvu qu'ils partageassent avec eux le budget, et qui en sont arrivés à la fin à s'unir intimement aux destructeurs de toute liberté, de toute morale, de tout esprit national, aux jésuites, ces conspirateurs émérites, qui voudraient faire de la France, comme on l'a dit, une sous-préfecture de Rome, et absorber la société française dans leur prétendue société chrétienne. Toute cette association avait si bien profité sous Bonaparte, qu'elle s'apprêtait à chanter

victoire, quand arrive septembre 70, et ces messieurs voient d'une part Rome échapper au pape et redevenir italienne, et d'autre part Paris fermer ses portes et se préparer à combattre *pro patriâ* au cri de Vive la République ! Ils furent pris d'une peur horrible. Si Paris allait réussir ! Si la France allait avoir le temps de se lever ! Si les Allemands étaient battus ! Si les républicains de 1870 avaient la fortune des républicains de 1792 ! Mais c'en serait fait de nous ! Il y aurait un déchaînement subit des idées de justice en Europe, et l'immense rayonnement parisien emplirait le monde. Nous serions fondus comme cire !.. Ainsi clamaient-ils. Mais, hélas ! par bonheur pour eux, on capitula, on traita, et ce fut avec empressement qu'ils se proposèrent pour signer la paix, et ce fut avec audace que, la paix signée, ils s'implantèrent, se disant maîtres.

Ils sont donc toujours à Versailles, ne fondant rien, empêchant tout, mais profitant de l'occupation prussienne pour s'imposer quand même au pays qu'ils ont tâché de démoraliser par leurs manœuvres, par leurs insinuations, par leurs violences. Dire qu'ils sont allés jusqu'à reprocher publiquement aux patriotes du 4 septembre d'avoir pris en main la défense nationale et d'avoir voulu sérieusement disputer la victoire aux Prussiens ! Dire qu'ils ont accusé Paris d'égoïsme pour avoir prolongé sa résistance ! Dire qu'au moment où la grande ville affolée était bombardée pour la seconde fois, ils n'ont rien voulu comprendre à l'attitude réservée de la France en deuil pendant cette exécution ! Non, ils ont continué de royaliser et de porter plus haut encore le drapeau de l'ultramontanisme.

L'influence de ces revenants touche pourtant à sa fin, et leur passage aux affaires n'aura fait que prouver la solidité de notre tempérament national. Dès que les occupants de Versailles auront déguerpi en même temps que les Prussiens, la France, rendue à elle-même, est décidée à vivre désormais normalement : tout l'atteste. Ce n'est pourtant pas qu'il faille laisser passer avec dédain, sans réfutation, tout ce que les vaincus versaillais auront dit ou écrit ; car, leur vie publique éteinte, ils vont revenir à leur vie sou-

terraine, et notre santé aura nécessairement encore à souffrir de leurs poisons. Nous avons écouté, réfuté leurs discours ; lisons donc, sinon leurs livres, du moins leurs brochures, et montrons-en aussi l'inanité. En voici une, par exemple, où l'on prétend faire de l'histoire. Elle a du style, de l'allure ; on pourrait bien se laisser prendre à sa toilette. Ce n'est pas assurément du Michelet, mais c'est du bon Loriquet. Parlons-en.

II.

« Nous allons convaincre historiquement les bonnes âmes que, pendant la Révolution française, les Assemblées nationales, Constituante, Législative, Convention, n'ont jamais joui de leur liberté d'action à Paris, qu'elles n'y ont siégé que contraintes et forcées, qu'elles y ont été l'objet d'attentats continuels, et qu'en conséquence les députés doivent désormais légiférer à Versailles. » Voilà ce qu'en souriant s'est proposé M. Paul Thureau-Dangin, auteur de ladite brochure ; nous disons « en souriant », parce que M. Thureau n'affiche de culte pour Versailles qu'à cause de son culte pour Rome.

M. Paul Thureau-Dangin est fils de l'ancien secrétaire de la fameuse société catholique qui se forma en 1843 pour la défense de la liberté de l'enseignement ; il est le collaborateur en journalisme de M. Récamier, fils de ce docteur, surnommé « le recruteur de dévots », que les jésuites avaient fait sous la Restauration médecin de l'Enfant du miracle. M. Thureau appartient donc, comme son ami, à ce groupe que les gallicans appellent les jésuites de la seconde génération. Il est né ce qu'il est. Il a été voué dès l'enfance à l'œuvre de « la liberté du bien ». Il est atteint de la folie de la croix, comme nous autres patriotes nous avons la folie du drapeau. C'est une des vives lumières de l'obscurantisme en France. Si le journal auquel il collabore n'a pas été au nombre des cent trente-neuf feuilles bien pensantes que le pape bénit en bloc le 10 décembre 1807, il est

incontestable que le *Français* a, depuis lors, grâce à M. Thureau-Dangin surtout, mérité toutes les bénédictions romaines imaginables.... Voyons donc comment ce missionnaire antiparisien, si habile et si bien né, s'entend à manipuler les faits révolutionnaires pour le triomphe de sa thèse, et s'il pratique d'une façon vraiment supérieure le haut enseignement jésuitique.

Il commence par nous faire un tableau bien pittoresque mais bien sinistre de l'arrivée de Louis XVI à Paris, dans l'après-midi du 6 octobre. Il nous montre un chemin boueux, des femmes ivres, des bouchers au tablier sanglant, etc. ; il parle de l'huissier Maillard (quoique Maillard n'ait jamais été huissier) et de l'exhibition des deux têtes de gardes du corps (quoique ces deux têtes n'aient jamais fait partie du cortége), mais tout cela donne de la couleur à la scène. Il nous représente ensuite cette bonne famille royale entassée dans la voiture, ce « bon » Louis XVI qui s'apprêtait à fuir pour commencer la guerre civile (ce que M. Thureau ne dit pas), cette « bonne » reine qui, la veille, en compagnie de soldats, vraiment ivres ceux-là, outrageait la cocarde nationale (ce que M. Dangin dit moins encore), et cette « bonne » Elisabeth, si bonne qu'on parle de la canoniser, et qui dès le mois de mai demandait déjà qu'on coupât des têtes (ce que semble tout à fait ignorer M. Thureau-Dangin). Enfin, après avoir consacré deux pages à ce chemin de la croix qui fait enseigne, il écrit : « L'Assemblée avait chargé une députation d'accompagner le roi comme pour lui marquer qu'elle aussi était prisonnière et donner toute sa signification au triomphe de la démagogie. » Et voilà lancée la phrase qui doit servir de base à la thèse antiparisienne de la brochure.

En vérité, c'est bien la première fois qu'on s'avise de présenter le mouvement des 5 et 6 octobre comme ayant été fait contre l'Assemblée. Jusqu'alors, au contraire, on racontait que Paris avait marché sur Versailles pour avoir raison des complots de la cour, enlever le roi à son entourage et empêcher tout attentat aux droits et à la liberté de la Constituante. Si l'Assemblée avait décidé de venir siéger

à Paris, c'était bien tout à la fois pour y trouver protection contre les coups de main royalistes et pour rassurer la France inquiète sur l'issue patriotique de ses travaux. Sa puissance morale sur le pays en devait être augmentée de toute l'influence de la grande ville. Mais M. Thureau, lui, change tout cela. L'Assemblée nationale est prisonnière des Parisiens, à partir du 6 octobre, tout comme Louis XVI, et les Constituants vont faire tout ce que les clubs leur dicteront, voilà qui est dit. Qu'importe que ce soit, au contraire, la Constituante qui, dès le premier jour, met la haute main sur la Ville par l'établissement de la loi martiale; qu'importe que ce soit, en dépit de Paris même, qu'elle organise à sa façon l'administration de la grande commune, et qu'importe que Paris se soumette à tout, accepte tout par dévouement national : M. Thureau n'en persiste pas moins dans son dire. Il est vrai qu'il sent bien toute la faiblesse de ce début et qu'il cherche à le renfoncer par quelques citations, mais quelles! L'une est prise à Mounier, ce député fuyard qui essaya vainement alors de souffler l'esprit de révolte dans le Dauphiné, et l'autre vient de Mallet du Pan, ce Génevois qui devait plus tard travailler au manifeste de Brunswick contre Paris ; tristes autorités ! Il donne en plus des passages de Montesquieu, de Young, sur l'omnipotence de la grande ville avant 89, et l'on ne sait trop pourquoi, car ces passages, en vérité, témoignent contre lui-même. Il y est constaté ce que nous disions en commençant, à savoir que la France avait toujours subi l'influence parisienne, et que la grande ville avait toujours eu la confiance de la France ; or, tirez la conséquence, c'est que, du jour où le gouvernement cesserait d'être une exploitation du pays par une poignée de privilégiés, il devait arriver nécessairement que la société politique nouvelle aurait pour première base l'installation du gouvernement pour tous à Paris. M. Thureau appelle cela : dévier.

Dans son troisième paragraphe, l'antiparisien continue ses citations littéraires, puis, comme il n'a vraiment pas un semblant d'attentat contre l'Assemblée à mentionner, il cherche à faire peur, à ahurir son petit monde en barbouil-

lant des portraits fantaisistes de Marat, Danton, Camille Desmoulins et autres. Les Jacobins, gens alors si corrects, si élégants, à brillants équipages, prennent sous sa plume des allures de bêtes féroces : quant au district des Cordeliers, où se trouvait naturellement la fine fleur du barreau et de la littérature, il le donne bel et bien pour un repaire de « fauves brutes ». Ajoutez à cela une populace stupide et des ateliers nationaux d'affamés, et vous aurez le tableau du Paris de 89, esquissé par M. Thureau. Inutile vraiment de faire remarquer tout le faux d'une pareille peinture ; nous en avons déjà écrit, du reste, dans notre étude sur Sybel ; mais, à propos des ateliers de charité, nous croyons pourtant devoir dire au brochurier que ce n'est pas là une invention, un produit de la Révolution, comme il se l'imagine. Ces ateliers sont d'institution monarchique, et l'ancien régime en avait fait une nécessité, attendu que sous ce régime il y avait, d'une part, des famines fréquentes, périodiques, furieuses, implacables, et que, d'autre part, l'esprit catholique aidait à la multiplication des mendiants. Les ateliers de charité, ouverts en 89 dans les principales villes de France, remontaient déjà à 1787 ; la Révolution hérita du système. Mais Paris trouva moyen de se débarrasser des siens en moins de deux ans et sans grands troubles, ce qui est à noter.

Passons à un autre paragraphe de M. Thureau.

Il revient toujours à son 6 octobre, dont il a peine à s'arracher, car il n'a pas encore trouvé d'autre morceau à se mettre sous la dent. Mais tout à coup, d'un bond, sans dire gare, le voilà qui nous mène à la fin de la Constituante. Si l'on veut bien se rendre compte du jeu, on verra qu'il escamote ainsi la fête de la Fédération, où s'est constituée par serment, à Paris, l'union nationale de tous les Français. On comprend que ce grand acte, par lequel Paris fut solennellement reconnu comme capitale à l'unanimité des communes ses sœurs, ait gêné M. Thureau ; mais, bien qu'il s'abatte avidement sur le retour de Varennes et sur le massacre du Champ de Mars, il ne triomphe pas davantage.

Le 25 juin 1791, « Paris ressaisit Louis XVI », dit-il ; or

cela n'est point exact. C'est bien la France cette fois, ce sont les gardes nationales de Varennes, de Sainte-Menehould, de Rheims, de toutes les villes et villages se trouvant sur la route du royal fugitif, qui le ramènent, qui le rendent à Paris. La ville ne fait que le recevoir, et c'est pourquoi ce retour de Varennes est une nouvelle consécration de la mission que la France reconnaît à la grande commune : protéger sa vie nationale.

Mais, chose curieuse! M. Thureau, qui ne cesse d'accuser Paris, pardonne à Louis XVI tous ses attentats de lèse-nation, et fait même un crime à Paris de vouloir l'empêcher dans l'accomplissement de ses crimes. Louis XVI peut conspirer, peut faire de faux serments, peut ameuter l'Europe contre la France, M. Thureau n'y trouve rien à redire; il passe toutes ces peccadilles sous silence; mais que Paris s'émeuve un moment des timidités de l'Assemblée, qu'il pétitionne et que l'Assemblée s'avise assez légèrement d'envoyer des coups de fusil aux pétitionnaires du Champ-de-Mars, voilà notre homme ou plutôt l'homme de la fusion qui enfle sa voix, pousse les hauts cris et grossit les faits à plaisir. Mais, en vérité, Monsieur, si le 17 juillet 1791 il y eut attentat, c'est plutôt attentat contre le droit de pétition que contre la liberté des législateurs qui ne fut jamais compromise, et, dans tous les cas, les autorités de Paris se montrèrent ce jour-là les défenseurs déterminés des Constituants.

Oui; mais le 10 août? — Eh bien! le 10 août, est-ce contre le Manége que le peuple marche? n'est-ce pas contre les Tuileries? Et l'individu qu'on y va chercher n'a-t-il pas appelé les Prussiens, qui sont aux portes? Et le quelqu'un qui songe, en ce moment même, à balayer l'Assemblée législative, n'est-ce pas toujours ce Louis XVI? Ah! s'il y eut jamais soulèvement plus justifié, plus nécessaire, plus général, c'est bien celui-là! Mais M. Thureau veut que le Paris qui agit alors n'ait été qu'une bande d'émeutiers vulgaires et obscurs, et il recommande, à ce propos, l'histoire que Ternaux a faite de ce mouvement.

Nous nous permettrons, nous, de renvoyer l'antiparisien

à un article sur le même sujet publié par nous dans l'*Encyclopédie générale*, et où se trouve un exposé des faits bien autrement fidèle. Il y verra quels hommes furent nommés par les sections pour demander la déchéance et pour fixer le jour de l'action, et il sera tout étonné d'avoir sous les yeux un choix d'administrateurs, de savants, d'hommes de lettres, d'artistes, de prêtres et de notables commerçants, tels que Destournelles, directeur général de l'enregistrement; Cournand, professeur de littérature française au Collége de France; Restout, membre de l'Académie de peinture; Chambon, membre de la Société royale de médecine; Pache, ancien chef du cabinet au ministère de la marine, et les poëtes dramatiques Marie-Joseph Chénier, Fabre d'Eglantine, et Renouard, alors fabricant de gaze, et le premier vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin et l'aumônier des Quinze-Vingts, et plus de trente hommes de loi, juges, avocats, huissiers, notables commerçants, etc., etc. Tout ce monde avait une conscience plus nationale, vous l'avouerez, que les Suisses et que les ex-pensionnés du roi qui firent le coup de feu des fenêtres du château.

A partir de ce jour-là, Paris règne en maître, continue M. Thureau, Paris domine... Eh! monsieur, Paris entend si peu régner qu'il laisse en place l'Assemblée législative, bien qu'elle ne compte plus que deux cents membres. Cette condescendance fut peut-être même une faute, car, à notre avis, sans ce croupion d'Assemblée qui voulut jouer encore à la souveraineté, il n'y aurait pas eu de tiraillement entre les pouvoirs, d'affolement dans la population, et, partant, point de massacres dans les prisons. Nous aimons à croire que vous nous dispenserez de vous prouver ici que les événements de Septembre ne furent pas un coup monté.

Faut-il maintenant raisonner sur la période conventionnelle? Faut-il vous montrer que, si la nouvelle Assemblée n'a plus à craindre Louis XVI, elle n'en est pas moins menacée par des puissances exécutives bien autrement dangereuses, les généraux, et que tous les efforts de Paris tendent à la protéger contre les influences et les coups de main des porte-épée. Est-ce la Commune ou Dumouriez qui parle

de marcher contre les juges de Louis XVI, contre les représentants du peuple?

Faut-il vous dire aussi qu'au 31 mai, en ces sinistres heures où la guerre étrangère conspirée par vos amis, où la guerre civile déchaînée par vos amis monte toutes les têtes au paroxysme de l'exaltation, celui de tous les partis qui tient le plus à la conservation de la Convention, parce qu'il tient à l'établissement d'un régime républicain constitutionnel, c'est encore la Commune de Paris, et qu'elle sauve en fin de compte cette Assemblée d'un naufrage général, en lui demandant l'expulsion de quelques-uns de ses membres?

Faut-il vous démontrer que si ces malheureux Girondins ne s'étaient pas enfuis et n'avaient pas, en ameutant un moment nos départements, livré (bien malgré eux, du reste) nos grandes villes aux royalistes et nos ports aux Anglais, on n'eût jamais touché à un cheveu de leur tête?

Mais pourquoi poursuivre davantage cette justification parisienne? C'en est vraiment assez pour nos lecteurs, et, en insistant trop, nous donnerions à croire à M. Thureau que nous prenons au sérieux le grand respect qu'il affiche en cette brochure pour les Assemblées nationales. Non, M. Thureau n'a pas au fond ce culte-là. Quoi qu'il dise, quoi qu'il cache, il se dégage d'entre ses lignes, de dessous ses phrases, une odeur qui n'a rien de parlementaire. M. Thureau, qui se déchaîne tant contre Paris oppresseur de la Constituante, de la Législative, de la Convention, ne regrette qu'une chose, c'est que Louis XVI n'ait pas pu anéantir dès le premier jour cette Constituante et plus tard cette Législative au prix de n'importe quel sacrifice, soit de sang, soit de territoire. M. Thureau est, en un mot, royaliste, et royaliste de droit divin ; pis encore, infaillibiliste. L'idée de souveraineté nationale lui est étrangère.

Mais pourquoi donc alors, Monsieur, n'avez-vous pas un jeu plus ouvert, plus franc, plus décidé? A la suite de vos charges contre Paris, pourquoi ne pas donner avec éloge le tableau des intrigues de Louis XVI et d'Antoinette avec les puissances étrangères? Pourquoi ne pas célébrer les cam-

pagnes des émigrés contre la France, applaudir à la fabrication des faux assignats de Puysaie, glorifier les chauffeurs, les voleurs de diligence et tous les coupe-jarrets tonsurés ou non de la Terreur blanche? Voilà vos faits glorieux! voilà vos actes héroïques! voilà ce qu'il vous faudrait afficher! Il est vrai que la glorification de cette politique de brigands ne prendrait guère dans ce pays, et c'est ce qui fait que vous en êtes réduit à monocorder contre Paris.

Eh bien! soit; dites, écrivez, calomniez! De vos écrits, de vos calomnies, il ne restera plus trace demain, n'en déplaise à Bazile. Vous ne parviendrez pas à dégoûter la province de la nouvelle République en défigurant l'ancienne. Paris et la France sont aujourd'hui en communion intime comme en 89. Cette fusion-là est faite à jamais, et si parfaite, savez-vous bien, que Paris, se fût-il jadis rendu coupable de tous les attentats dont vous le chargez, les paysans de la nouvelle couche, loin de le maudire, le béniraient encore d'avoir affranchi leurs pères par son influence, et de leur avoir livré les terres des cléricaux d'alors et des traîtres à la patrie.

DES REPRÉSENTANTS
EN MISSION

Etude sur Fouché et sur le communisme dans la pratique en 1793, par le comte de MARTEL, ancien préfet, ancien chef du cabinet du ministre de l'intérieur — Un volume).

— 1873 —

I.

Si nous parlons de ce livre, ce n'est pas pour appeler sur lui l'attention de nos lecteurs, c'est au contraire pour l'en détourner. Il serait signé tout simplement « de Martel », que nous n'en dirions mot. Mais le nom de l'auteur se présente empanaché des titres d'ancien préfet, d'ancien chef du cabinet du ministre de l'intérieur, et on se laisse prendre à si belle enseigne; nous-mêmes nous y avons été pipés. Quoi qu'on fasse, quoi qu'on se jure, la qualité de fonctionnaire ou d'ex-fonctionnaire en impose toujours en France; une telle marque inspire confiance, fait croire à une valeur réelle. S'agit-il d'un livre préfectoralement titré comme celui-ci? on l'achète, on l'ouvre..., et quelle déception lorsqu'on voit qu'au lieu d'un vrai travail c'est un libelle contre la Révolution qu'on a là, diatribe fastidieuse, platement injurieuse, et dont toutes les pages sont, à défaut de style, pailletées de lettres italiques, de petites capitales, de grandes capitales, comme dans les livres des mystagogues ou des diseurs de bonne aventure!

En vérité, on se sent tout confus en face d'un pareil produit, et la confusion redouble quand la pensée se reporte au rang que l'auteur occupe dans le monde et aux hautes fonctions qu'il a remplies, paraît-il, dans le gouvernement

d'un pays tel que le nôtre. Quoi! cela a été fait par un homme qui appartient à ce qui se prétendait être, sous Louis-Philippe, la classe dirigeante, et cet homme a été le délégué, le bras droit d'un ministre de l'intérieur. Il a donné des ordres, il a fait des rapports, il a discuté dans les Conseils, péroré dans les salons officiels?... Mais sur quelles questions, bon Dieu? Mais dans quelle langue? Qu'a-t-il jamais compris à la société qu'il était chargé d'administrer? Jugez-en plutôt par l'idée qu'il se fait de notre grande Révolution et des républicains d'alors.

Il y a nombre de gens qui, natures religieuses, ont la manie des incarnations, et se plaisent à personnifier une époque dans un seul homme. Les périodes de troubles, où les événements se précipitent, s'enchevêtrent et jettent sur la scène un pêle-mêle d'acteurs sans cesse renouvelé, sont celles qui, loin d'échapper à cette particularisation, s'y trouvent au contraire le plus en butte. Une seule figure, simplifiant tout, sert de guide, empêche les tâtonnements, dispense d'autres recherches et permet vite d'écrire et de parler sur un monde de choses qui demanderaient autrement, pour être bien connues, un siècle d'études. C'est ainsi que les uns ont choisi Marat et qu'ils ont glorifié ou bafoué en sa personne la Révolution; tels autres, c'est Robespierre; tels autres, Bonaparte. Mais jamais on ne se serait imaginé qu'un jour il passerait par la tête à un homme de prendre Fouché pour type et de dire: « Voilà le vrai républicain radical! c'est lui qui représente au mieux ces ambitieux vulgaires qui tous prêchent le communisme pour arriver à se faire treize millions de fortune. » Ce bon M. de Martel n'a pourtant pas d'autre concept sur la Révolution.

Nous le disons « bon » parce que assurément M. de Martel n'est pas né méchant; ce qu'il nous donne là est tout uniment l'opinion qui a cours dans le milieu où il a vécu. On peut même s'assurer de la candeur de l'écrivain, en feuilletant une petite brochure qu'il a publiée, voilà quelques années, sur la machine infernale de nivôse an IX. Après avoir dépensé son encre pendant deux cents pages à prouver que les royalistes étaient bel et bien les auteurs

de l'attentat et que les républicains n'y avaient pris aucune part, il n'en finissait pas moins par applaudir à la déportation qu'on avait faite de ces innocents, attendu que la société a le droit de se débarrasser, n'importe comment, des « exclusifs ».

Cette opinion, si franchement, si naïvement exprimée, ferait sourire, si on ne se sentait soudain frémir en songeant qu'un tel homme a été à même d'appliquer ses conceptions délirantes, et qu'il a dû faire un moment, sans remords, en vrai père de famille, ce qu'on appelle de la justice administrative !

M. de Martel est donc lui-même un type : type de ces instruments préfectoraux forgés par le premier empire, dont on se sert en France depuis lors, soit pour les coups d'Etat, soit pour des gouvernements de combat, et qui sont les antipodes des administrateurs de la France de 89. Que nous voilà loin, en effet, de ce cœur droit, de cet esprit juste, de ces sentiments de perfection et de bienveillance que le ministre Necker exigeait de ses collaborateurs et dont il a fait une si belle analyse en tête de son livre sur les Finances. Il est vraiment temps que la nouvelle couche sociale arrive aux affaires pour nous rendre toutes ces vertus-là, car ce n'est pas l'ancienne qui les recouvrera jamais. Ce qui se passe à Versailles nous l'atteste quotidiennement.

II.

Maintenant que nos lecteurs connaissent M. de Martel, il leur sera facile de comprendre que nous fassions peu de cas de son livre et de la profondeur de son étude sur « le communisme dans la pratique en 1793 ». Mais, en dépit de la pauvreté de ses considérations et de sa prodigalité d'injures, nous avons pourtant feuilleté ses six cents pages jusqu'à la dernière, attirés que nous étions par l'étalage de pièces, lettres, affiches, rapports, qui se trouvent là. L'étalage est, à vrai dire, dans un affreux pêle-mêle ; mais

si on a le courage d'affronter ce désordre et le soin de sauter les réflexions de l'éditeur, on lit encore avec plaisir tous ces documents, qui s'offrent à nos yeux non comme des actes de « communisme dans la pratique », mais comme des preuves de cette furie patriotique qui posséda nos pères et les transfigura.

Fouché lui-même, que le malicieux M. de Martel nous jette aux jambes, oui, Fouché le déshonoré, lui qui débuta en s'associant à Chaumette et finit en s'alliant aux Castellane après avoir passé par Babeuf, Bonaparte et Louis XVIII, ce Fouché se montra en 93 à la hauteur des missions dont il fut chargé. Voyez-le, par exemple, opérer dans la Nièvre. Il occupe là un des postes les plus menacés. C'est par Moulins, par Nevers, que les royalistes qui tiennent déjà Lyon comptent aller donner la main aux royalistes de la Vendée. Eh bien ! non-seulement Fouché mate la réaction dans cette Nièvre et dans l'Allier, mais il fait donner par ces départements mêmes le branle à ce mouvement, pour ainsi dire, infernal, qui sauva la France et qu'on appelle le dépouillement des églises : les richesses du culte catholique respectées jusque-là furent envoyées à la Monnaie.

On sait combien vite ce déménagement se généralisa et comment, grâce à cette accumulation soudaine de numéraire, on put subvenir aux charges de la campagne de 94. Le Comité de Salut public, qui se prononça contre la fermeture des temples, se garda bien d'entraver la monétisation des saints, aussi bien que celle des cloches. Et il ne fit, en cela, que suivre l'exemple du gouvernement passé. Le monde d'aujourd'hui, ahuri par les cris des prêtres et des hypocrites qui ne cessent de parler des profanations républicaines, ignore, en effet, que, sous l'ancienne monarchie, on eut maintes fois recours à cet expédient, que ce fut toujours là, en France, la principale des ressources extrêmes, et qu'il n'y avait pas plus de trente ans en 89, que Louis XV avait pris l'argenterie des églises pour faire la guerre. On ne doit donc pas s'étonner de ce qui se passa d'analogue en 93, et si l'on veut bien se rappeler l'état d'es-

prit où nous étions hier en face des Prussiens, on avouera que notre patriotisme aurait trouvé fort naturel aussi de pratiquer la même chose, si l'argent ou le crédit nous eût manqué. Malheureusement, la récolte n'eût pas été aussi belle qu'autrefois, l'Eglise n'offrant plus à l'adoration des fidèles que du ruolz.

Si de la Nièvre nous passons dans le Rhône, et que nous examinions également les pièces qui concernent la mission de Fouché et de ses collègues à Commune-Affranchie, nous trouverons qu'elles témoignent aussi en faveur des missionnaires. Car il est bien entendu que nous ne nous arrêtons pas aux mitraillades, ne croyant pas qu'il nous appartienne, à nous, barbares du dix-neuvième siècle, de reprocher aux hommes du dix-huitième la cruauté de leurs répressions. Ce qui nous a d'abord intéressés tout particulièrement, ce qu'il nous a plu de suivre dans ces pièces, ce sont les difficultés que les représentants eurent avec les patriotes du lieu, et les moyens qu'ils employèrent pour tâcher d'en triompher.

Punir les royalistes conspirateurs ou rebelles, c'était la grosse besogne, besogne facile. Mais tenir tête aux tyrannies locales, empêcher l'effet des haines particulières, contrarier nettement l'esprit de coterie, ramener une ville affolée comme Lyon à subir l'influence, à accepter la direction d'un gouvernement central, tout en se gardant de paralyser ses activités et de décourager personne, voilà qui n'était pas commode. En arrivant à Lyon, les représentants se trouvèrent en présence de trente-deux comités de quartier, indépendants, omnipotents, composés en grande partie de patriotes dévoués, mais échauffés, mais aigris, et dont beaucoup, étant incapables, se laissaient diriger par des intrigants qui s'affichaient plus bruyamment qu'eux tous comme amis du martyr républicain Chalier, et qui poussaient aux mesures violentes et vexatoires pour perpétuer le désordre.

Comme il y avait des vaincus et que leurs biens devaient revenir à la nation, on arrêtait un peu au hasard, on confisquait sans contrôle, chacun tirait de son côté, c'était

encore le gâchis des premières heures. Que firent les représentants? Après avoir donné des preuves d'une grande énergie civique afin d'inspirer confiance, ils installèrent pour juger les rebelles une commission révolutionnaire formée de Jacobins venus de Paris et des départements voisins: ce tribunal d'hommes étrangers à la ville offrait des garanties d'impartialité et coupait court aux vengeances particulières. Puis ils ordonnèrent aux comités de faire des inventaires, de rendre des comptes, de dresser des listes motivées, et comme ces comités firent la sourde oreille et continuèrent leur sabbat, ils nommèrent deux Jacobins de Paris par comité à titre d'adjoints, c'est-à-dire de surveillants.

Cette adjonction, cette surveillance indisposa les trente-deux petits centres; ils traitèrent d'intrus les Parisiens, ils menacèrent les représentants par lettres anonymes; les représentants ne bronchèrent pas d'abord; mais, comme les comités se mirent à arrêter de nouveau ceux que la commission révolutionnaire acquittait, les représentants, poussés à bout, les déclarèrent dissous. Alors ce furent des cris! Les dispersés envahirent la société populaire, accusant, cabalant, sonnant l'alarme; bref, ils firent décider par cette société qu'une députation irait à Paris pour se plaindre. Les représentants fermèrent le club et le rouvrirent le lendemain avec les Jacobins parisiens pour noyau; mais ils se gardèrent bien d'empêcher les réclamants de partir : ce recours à Paris était une bonne chose, puisque les insoumis se rattachaient ainsi d'eux-mêmes au gouvernement central, ce qu'on voulait avant tout. Donc, encore quelques minutes de fièvre, et tout allait rentrer dans l'ordre. Par malheur, le Comité de Salut public ne comprit pas ce qui s'était passé. Et voici pourquoi.

On venait de décréter le gouvernement révolutionnaire. Son organisation entraînait la révision des actes des représentants en mission qui jusqu'alors en avaient fait à leur guise. En conséquence, le Comité de Salut public avait dépêché dans les départements d'autres membres de la Convention pour établir l'ordre nouveau. Or, comme ces hommes étaient pris dans des groupes moins avancés que

celui de l'extrême-gauche, comme ils se laissèrent circonvenir partout où ils allaient par les plus tièdes esprits, et comme ils se crurent de beaucoup supérieurs à leurs collègues dont ils devaient examiner les actes, il y eut dès le premier jour désaccord entre les réviseurs et les révisés, et les réclamations affluèrent au comité. Un tel ne veut pas obéir, écrivait l'un; un tel m'ôte tout crédit, écrivait l'autre.

Le Comité de Salut public, cela va sans dire, prêtait déjà plus volontiers l'oreille aux plaintes de ses agents qu'à celles des premiers missionnaires, quand voilà des patriotes comme les Lyonnais qui arrivent grossir le chœur contre les discrédités. Le Comité, sans hésiter, rappela donc ceux-ci, et il s'ensuivit une prolongation de désordre au lieu d'un apaisement prochain.

Ainsi s'explique le rappel de Fouché et de tant d'autres représentants en mission au commencement de 94. Nous croyons que le tableau de ces tiraillements intimes est d'autant plus curieux qu'on les voit se reproduire à toutes les époques dans notre famille démocratique. Il est donc bon de les analyser à l'occasion comme nous l'avons fait ici.

III.

Mais les représentants Fouché, Laporte, Albitte n'eurent pas seulement à s'occuper, dans leur mission, des affaires intérieures de la ville de Lyon; ils durent aussi activer la fabrication des armes, et veiller surtout à ce que les réquisitions décrétées pour le bien des soldats ne fussent pas lettre morte. C'est ainsi qu'ils réclamaient, un jour, toutes les couvertures, et tel autre jour tous les vêtements de drap bleu dont on pouvait disposer dans le département. Mais leur chef-d'œuvre de réquisition fut l'arrêté qu'ils prirent pour déchausser les citoyens.

Ah! c'est une chose dont hier encore on pouvait rire que ce déchaussement général. Engourdis si longtemps dans le bien-être, nous n'avions plus conscience des nécessités extrêmes. Mais depuis que nous avons subi l'invasion et sup-

porté des siéges, nous savons à quelle détresse une nation peut se trouver soudain réduite !

Donc, vers le commencement de l'hiver de 93, il n'y avait plus de cuir sur le marché, plus de souliers dans les magasins, les soldats allaient se trouver pieds nus. La Convention mit en réquisition tous les cordonniers de France et commanda cinq paires de souliers par décade à chacun d'eux. Mais, encore une fois, il y avait disette de cuir, et les livraisons, quoique décrétées, ne pouvaient se faire à temps. C'est pourquoi le ministre de la guerre, Bouchotte, d'accord avec le Comité de Salut public, résolut de chausser entre temps les soldats avec des sabots. Des sabots ! Jugez si c'était facile de faire avaler la chose, comme on dit, à ces jeunes gens, à nos héros ! Mais Bouchotte, au lieu de les contraindre à ce supplice brièvement, sèchement, adressa aux troupes une circulaire, pleine d'une bonhomie fine et persuasive, pour leur vanter l'usage des sabots mêmes. Voici, du reste, cette pièce. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on l'exhume. On va voir comment les ministres d'alors savaient se faire entendre et s'ils avaient aussi l'esprit juste :

« Frères et amis, le Comité de Salut public m'a chargé de donner des ordres pour qu'il fût distribué à chacun de vous une paire de sabots, que vous seriez invités à porter hors des moments de votre service. Cette disposition est une nouvelle preuve de la sollicitude du Comité en tout ce qui peut éloigner des défenseurs de la patrie les incommodités et les besoins. Les sabots vous offrent la chaussure la plus saine dans cette saison ; elle vous garantira de l'humidité et du froid dans les moments de repos ; elle vous en garantira encore dans les moments de service et de marche, parce que vous aurez pu faire sécher vos souliers ; elle diminuera enfin la consommation des souliers, que vos fatigues et la mauvaise foi des fournisseurs ont rendue excessive et qu'il convient de modérer, tant pour assurer une bonne préparation des matières, que pour avoir le temps d'en surveiller la confection.

« Vous vous empresserez sans doute, frères et amis, de

seconder les vues du Comité de Salut public en vous munissant d'une paire de sabots, que vous porterez dans tous les moments où le service vous le permettra. Les commissaires des guerres sont chargés de vous les faire délivrer sur votre demande. Il ne vous sera fait aucune retenue pour cette fourniture; cependant le Comité veut que, lorsqu'ils se trouveront perdus par votre faute, vous en supportiez la retenue sur la masse de linge et de chaussure.

« L'intérêt des finances de la République, votre propre intérêt, exigent que vous apportiez à la conservation de cette chaussure le même soin que vous devez à tous les autres effets qui vous garantissent des rigueurs des saisons.

« La patrie préviendra toujours vos besoins avec l'attention et la libéralité d'une mère tendre et reconnaissante des sacrifices que vous faites pour elle; mais vous devez aussi, en enfants soigneux et économes, ne négliger aucun moyen de lui épargner des efforts et des dépenses. — *Signé*: J. Bouchotte. »

En vérité, il était impossible de résister à si doux langage, à une invite si fraternelle. Tous les soldats invités entrèrent donc dans leurs sabots, non-seulement sans murmurer, mais même en riant, à l'exemple du bataillon de la Moselle.

Cependant, la mesure prise par le ministre ne remédiait au mal qu'à demi. Le sabot pouvait, à la rigueur, convenir à des soldats campés, mais, pour des troupes en marche, le soulier était indispensable. C'est ce qu'avaient compris Fouché et ses collègues, et c'est pourquoi, sans attendre même un vote de la Convention, ils firent déchausser Lyon.

« Considérant, dirent-ils, que les chaussures de bois suffisent à ceux qui restent dans leurs foyers, les représentants arrêtent que: tous les citoyens qui ne sont pas employés au service des armées sont tenus, dans la huitaine, d'apporter leurs souliers à leur municipalité respective, qui leur délivrera un reçu. »

La Convention rendit bientôt un décret qui généralisa cette mesure, et l'on vit au bout de quelques jours Paris, Strasbourg, Rennes et bien d'autres villes mettre des voitures de souliers à la disposition des armées.

Voilà pourtant les actes que les royalistes signalent comme étant l'application d'un communisme stupide. C'est ainsi qu'ils dénaturent les preuves d'abnégation sans bornes, de dévouement aveugle, que la patrie est en droit d'exiger de ses enfants dans les moments de crise. Nous en appelons aux Parisiens! Qu'ils disent si, pendant le siége, ils ne se sentirent pas, hommes et femmes, capables des mêmes folies civiques!

Attaquons donc hardiment les mensonges avec lesquels on défigure la Révolution. Nous sommes, répétons-le, au lendemain d'événements analogues à ceux de 93. Jamais heure ne fut plus propice à ressaisir la vérité des choses. Profitons-en. Etudions, apprenons, révisons; ne perdons pas une occasion de le faire, même quand elle nous est offerte par un livre tel que celui de M. de Martel.

ALLEMAGNE ET FRANCE

(*Les Français sur le Rhin*, 1792-1804, par Alfred RAMBAUD, professeur à la faculté des lettres de Caen. — Un volume)

— 1873 —

I.

Enfin, voilà donc un bon livre, et, chose plus rare encore, un bon livre d'histoire ! Bien écrit, bien conçu, il est clair, ferme, court et paraît tout simple. Il est vrai que, pour en arriver là, l'auteur n'a pas improvisé, et qu'il a fait subir bien des préparations à sa matière avant de l'enserrer dans le moule définitif. Il la débita d'abord par leçons à la Faculté des lettres de Caen où il enseigne ; puis, au rebours des anciens professeurs de l'âge parlementaire qui, beaux diseurs, se piquaient de publier intact le parlé de leurs cours, M. Rambaud, lui, qui craint les redondances et se défie des doubles emplois, dépouilla pour le lecteur la forme oratoire ; il condensa son sujet, il en fit vraiment un récit, une histoire qu'il coupa en menus chapitres, et, après en avoir essayé l'effet par fragments détachés, dans l'excellente *Revue politique et littéraire* de M. Germer-Baillière, il a enfin confectionné ce livre qui, encore une fois, mérite tous nos éloges. Car, à la belle clarté du style, à la parfaite exactitude des faits, il faut ajouter encore le souffle patriotique qui l'anime et l'intérêt immédiat qui s'y attache. Ce n'est pas un travail d'érudition pure, c'est une œuvre à la fois de vérité et de combat. En un mot, cela appartient à la grande école historique de Voltaire.

Nous avons déjà dit dans ce livre, à propos des élucubrations du Prussien Sybel sur la Révolution française, comment le gouvernement de Berlin s'y était pris pour endoctriner toute l'Allemagne. On en était encore ici à vanter l'indépendance des Universités tudesques et à donner en exemple la probité scientifique de leurs professeurs, que ces fameuses Universités, prétendues libres, se trouvaient être déjà depuis nombre d'années des foyers, habilement entretenus, de propagande prussienne, et que les bons docteurs, traîtres à la science et au droit, se faisaient dans leurs cours, dans leurs livres, les agents, les complices de la politique de brigands que les Berlinois se proposaient d'inaugurer un jour. Et c'est ainsi que fut prussianisée sourdement, mais foncièrement, toute cette génération d'Allemands dont nous avons subi l'avalanche.

Eh bien ! c'est la même méthode et les mêmes moyens que nous devons employer aujourd'hui. Perfectionner l'instruction des officiers de l'armée ; exercer, enrégimenter toute la jeunesse valide, c'est fort bien, mais cela ne suffit pas. Il faut encore que l'état-major de l'Université se mette de la partie. L'enseignement militaire nous arme, pour ainsi dire, en dehors ; l'enseignement universitaire doit nous armer en dedans. Car notez que notre confiance dans nos forces intellectuelles aussi bien que dans notre destinée nationale a été minée, ébranlée de toutes façons.

Notez qu'avant l'envahissement des bandes allemandes, les doctrines d'outre-Rhin nous avaient déjà complétement perclus l'entendement : non contents de débiter leurs drogues prussiennes en leur pays, les bons érudits en empestaient le marché français, et nous, badauds, de nous amouracher de la première idée qu'ils nous présentaient au nom de la science pure (la théorie des races, par exemple), sans soupçonner le poison lent qu'on nous fourrait là. Nous n'eûmes bientôt plus le moindre grain de science française, et notre boussole du dix-huitième siècle, faussée par eux, se trouva tout affolée. Plus d'aplomb comme autrefois, plus de direction qui nous fût propre. Aujourd'hui nous en sommes donc à nous retrouver.

Et pour cela il faut nous montrer circonspects, ne plus nous dépenser au hasard, savoir toujours où nous allons, où nous voulons aller, et nous ne devons vouloir tendre qu'à un but unique : la renaissance des idées françaises. Or, c'est sur les bancs de l'école, c'est sur les gradins du haut enseignement que la jeunesse peut recevoir l'esprit nouveau, et se former une conscience nationale, aussi forte que celle qu'on se sentit à la fin du siècle dernier, et à laquelle nous dûmes alors notre salut, notre conservation. Cette conscience-là est facile à inspirer ; elle n'exige des initiateurs ni compromis ni malice ; car, au rebours de la conscience nationale prussienne, la conscience nationale française est selon la justice et la vérité.

M. Rambaud a compris tout cela, et voilà pourquoi nous tenons à rendre hommage à ce professeur patriote qui, dans l'œuvre de notre régénération, comptera parmi les ouvriers de la première heure et comme un des plus vaillants encore. Certes, il n'y va pas de main morte et sait bien ce qu'il fait. Il aurait pu, par exemple, s'adresser tout d'abord, comme tant d'autres de ses collègues, à une Revue quelconque, et se livrer là, en dehors de son cours, à tous ses débordements patriotiques, n'en détournant pour ses élèves qu'un filet des plus minces. Mais point. C'est premièrement avec ses élèves qu'il s'est épanché tout entier, et, quand il imprime, c'est encore à eux qu'il pense, c'est à la studieuse jeunesse de Caen qu'il dédie ses pages. Il ne se sépare pas de l'avenir.

Il aurait pu aussi choisir un sujet moins cru, moins contemporain, ou traiter celui qu'il a pris avec certaines précautions, certains ménagements. Mais point. Il est si bien maître de ses armes, il se sent tellement convaincu, qu'au lieu de s'y prendre de biais, il attaque de front la bête germanique et ne lui porte que des coups droits. C'est ainsi que, dès le début, il désarçonne l'outrecuidance prussienne, et l'éventre, pour ainsi dire, en ripostant à ses prétentions envahissantes par d'autres plus envahissantes encore.

Non, ce n'est pas l'Alsace et la Lorraine qu'il va s'amuser à contester à ces Wendes, ce n'est même pas seulement les

bords du Rhin qu'il leur réclamera; il va, lui, bien au delà; il s'étend historiquement (historiquement! c'est leur mot à eux) jusqu'à l'Elbe, et, arrivé là, il leur dit: « Ici finissait l'Empire de Charlemagne dont nous faisions partie; ce fleuve limitait la famille germanique avec laquelle nous frayions, avec laquelle nous étions mêlés; et alors vous étiez des Slaves, nos ennemis communs. Comment donc aujourd'hui prétendez-vous être historiquement les défenseurs-nés des intérêts allemands et nous donnez-vous comme leur étant hostiles originairement, héréditairement? » Et en terminant son livre, M. Rambaud tient encore à leur décocher que le premier Napoléon, dans son rôle de Charlemagne, est plus justifiable ou, si l'on aime mieux, plus explicable que leur Guillaume de Prusse. Voilà comme il les gourme.

Mais ce n'est là, disons-le vite, que les petits agréments de son livre; il y a autre chose que cela comme noyau. Il laisse vite ces escarmouches à la prussienne, cette petite guerre de sophiste, qu'aucune idée du juste ne relève, pour arborer le drapeau des principes, celui de la Révolution française, d'où le mot de « conquête » est banni et où se lit: « Justice et Droit ». L'ayant planté, et s'en enveloppant, il dit: « Dans tous les temps, sous tous les régimes, nous avons fait aux Allemands plus de bien que de mal, et l'empire prussien, fondé sur un prétendu droit de revanche de l'Allemagne contre nous, a pour base une injustice et un mensonge. » C'est là une déclaration nette, j'espère; et M. Rambaud consacre trois cents pages à la justifier le plus méthodiquement du monde, avec un bon sens où perce la plus charmante des ironies en même temps que le mépris le plus accentué pour la science de ses adversaires. Les faits à l'appui abondent et se succèdent sous sa plume sans confusion, sans lourdeur, tant ils sont bien groupés, tant ils sont présentés à point. Après avoir lu, on se sent dispos et fort, bien équilibré. On connaît, comme on dit, son affaire prussienne. Et on se trouve naturellement prêt cette fois à recevoir ces messieurs et même à les aller trouver, si besoin est. Ah! Prussiens! que ce livre est français!

II.

En voici l'analyse :

Après avoir montré comme nous le disions, que les Prussiens sont plus étrangers que nous à la famille germanique, M. Rambaud prend à partie leur érudition qui nous reproche cinquante et une invasions sur le territoire allemand, et il constate que c'est nous, au contraire, qui avons été envahis, tantôt par des empereurs tels que les Othons, tantôt par des Prussiens tels que Albert de Brandebourg, « grand brûleur de villages et déjà grand admirateur des effets de l'artillerie ». Si nous sommes allés chez les *Deutsche*, si nous nous sommes mêlés de leurs querelles, ce n'a jamais été qu'à leurs prières instantes, et l'on voit même, au seizième siècle, l'Allemagne du Nord offrir l'Empire à un roi de France, François Ier.

A la fin de la guerre de Trente ans, nous acquérons l'Alsace, mais nous ne la conquérons pas. Cette province, que l'Empire ne peut protéger contre le banditisme des Mansfeld, des Christian de Brunswick, des Bernard de Saxe-Weimar, nous est cédée toute misérable comme indemnité de nos huit années de guerre pour l'affranchissement de l'Allemagne. « Nul prince allemand qui ne dût alors à la France l'indépendance de sa couronne ; nul sujet qui ne lui dût sa liberté de conscience. » Voilà nos invasions qui ne sont que des délivrances ; voilà nos conquêtes qui ne sont que des tributs de reconnaissance. Mais croirait-on, ajoute avec indignation M. Rambaud, qu'ils n'ont pas eu honte de compter parmi nos cinquante et une invasions l'expédition envoyée par Louis XIV au secours de l'empereur contre les Turcs ?

Sous le grand roi, nous avons à notre charge l'incendie du Palatinat, c'est vrai ; et, quoique cet acte sauvage ait été commis au lendemain des horreurs de la guerre de Trente ans, M. Rambaud n'a garde de l'excuser ; mais il fait bien

remarquer qu'alors même la France protesta contre la barbarie des ordres de Louvois, que Louis XIV fut forcé de disgracier le « brutal ministre », et que les autorités françaises ménagèrent des lieux de refuge aux incendiés. En 1870, Guillaume de Prusse n'a pas, que nous sachions, suspendu ou blâmé ses généraux pour avoir fait pleuvoir le pétrole sur nos villes et en avoir badigeonné des villages entiers. L'incendie de Saint-Cloud n'a pas non plus révolté le cœur des sensibles Berlinois. Au contraire, cela a fait crever de rire Schulze et Muller.

Au dix-huitième siècle, avec Louis XV, la France intervient encore outre-Rhin. Mais est-ce pour attaquer l'Allemagne proprement dite que les Français marchent tel jour contre l'Autrichienne Marie-Thérèse, tel autre jour contre le Prussien Frédéric II? N'est-ce pas, au contraire, comme toujours, sur les invitations, après les sommations des Allemands eux-mêmes, qui demandent au roi de France de venir faire respecter, comme il en a la charge, les bases du traité de Westphalie? Et, dans ce même siècle, à cette époque où Frédéric II dépouille l'Autriche, où l'Autriche, unie à la Russie, démembre la Turquie, et où les trois puissances associées se partagent la Pologne, quelle est la puissance qui ne fait pas de conquêtes? La France seule.

Et c'est ainsi que nous arrivons à l'âge révolutionnaire. Il y a là un temps d'arrêt chez M. Rambaud. Cette patrie allemande, dont on fait tant de tapage aujourd'hui et qu'on prétend que nous avons si souventes fois attaquée, où donc s'est-elle manifestée jusqu'ici? se demande-t-il. Assurément, ce n'est pas l'Autriche avec ses Croates, ni le gouvernement de Berlin avec ses Borusses, ses Polonais et ses Finnois, qui la représente. La véritable Allemagne, qui n'a rien de commun avec le mythe actuel qu'on appelle *Vaterland*, a toujours été l'Allemagne occidentale, celle-là même qui n'a pas cessé d'être en bonne amitié avec la France, et à laquelle elle doit sa conservation. Allons-nous maintenant rompre avec elle, l'écraser? Du tout. Que la Révolution éclate, et nous voyons les peuples de ces contrées faire avec le peuple français ce que les princes faisaient avec le roi de France;

ils vont nous appeler, s'allier à nous, vouloir se fondre même en nous. Et que doit-il s'ensuivre? la ruine, l'anéantissement complet du Saint-Empire romain. Est-ce là vraiment ce qu'on entend nous reprocher encore? Il y aurait à rire.

Et en effet, M. Rambaud nous esquisse avec une merveilleuse légèreté de main ce qui restait en 89 de cette création gothique, dite le Saint-empire romain. Ce n'était plus rien que pourriture, disons le mot. Tous ses éléments étaient en décomposition.

L'empereur? Personne ne lui obéissait plus ; il était même considéré par la plupart des Etats de l'Empire comme leur véritable ennemi. La Diète? on n'y venait plus ; en 1788 sur cent votants du collége des princes, il n'y en avait que quatorze présents, chargés de voter pour les autres ; sur cinquante villes d'empire, on n'en comptait que huit qui eussent envoyé des députés ; tout le personnel du Reichstag, avec les envoyés des électeurs, se réduisait à vingt-neuf. Le tribunal d'empire? il recevait encore les plaintes contre les puissants, mais ne les jugeait jamais, car il n'aurait pu faire exécuter les jugements qu'il eût rendus. Les cercles? leurs troupes étaient composées de la lie de l'Allemagne.

Enfin, quand on pénètre dans l'intérieur des petites cours et qu'on voit la manière de vivre de ces petits ducs jouant au despotisme éclairé, c'est à se croire dans des maisons de fous, et de fous furieux encore. Quels monstres que ces altesses souveraines ! M. Rambaud en a pris quelques spécimens chez les auteurs allemands mêmes, dans les quarante-huit volumes de leur histoire par Vehse, et dans les *Mémoires* du chevalier de Lang. Regardez. Voilà Charles-Guillaume, margrave de Bade-Durbach, qui entretient dans sa *Tour de plomb* et dans ses jardins cent soixante jeunes filles pour le servir à table et au lit, l'accompagner à la chasse en habits de hussard, danser, chanter, etc. Et toute cette troupe est menée non pas à la baguette, mais avec le bâton du *corporal*. Voilà le duc de Wurtemberg, Charles-Eugène, qui obéit à Mlle Agathe, à Mlle Dugazon, à Mlle de Wimpfen, à la comtesse de Hohenheim, qu'il finit par épouser, et en l'honneur de laquelle il met au concours ce

sujet de poésie lyrique : *La vertu considérée dans ses effets!* Quiconque ne salue pas ses fonctionnaires est bâtonné; quant à ses soldats, il en a à vendre à qui veut payer; c'est à cinq cent mille francs le mille. Et voici maintenant l'Electeur de Bavière, qui ne vend pas ses sujets, mais qui les pend ; il a perfectionné la torture, et, dans un seul bailliage, il a trouvé le moyen de faire exécuter en dix-huit ans onze cents personnes. Mais le duc de Deux-Ponts nous réclame avec sa ménagerie d'animaux rares et d'hommes sauvages surveillés par cent gardiens, avec son millier de chevaux et ses milliers de chiens de chasse que les cultivateurs doivent lui nourrir gratis. C'est lui qui, pour punir son cuisinier, le fait mettre nu, lui verse de l'esprit de vin sur le corps, et le flambe; c'est lui qui prend la main d'une dame qu'il déteste, comme pour la baiser, et qui lui coupe l'index avec les dents.

Et que dites-vous de cet autre, Ernest-Auguste de Saxe-Weimar, qui passe sa vie à s'enfumer dans une tour avec cinq dames et deux officiers, et qui punit de six mois de prison quiconque dans ses Etats aura la manie de raisonner ? Et de cet autre qui se fait servir des pâtés de sept aunes de long et de six aunes de large? Et de ces nobles Mecklembourgeois, dont les châteaux, au dire des contemporains, semblaient des repaires de bêtes féroces ravageant tout autour d'elles? N'oublions pas enfin Frédéric de Hesse-Cassel, grand éleveur de militaires-modèles, tous bien dressés, bien vêtus, et qu'il cède aux Anglais (car ses produits sont plus soignés que ceux de son cousin de Wurtemberg), à quatre mille francs par tête. Maintenant, nous avons une idée du reste, car presque tous se ressemblent, archevêques souverains, abbés souverains, chevaliers souverains, etc., etc. Partout mêmes mœurs, mêmes allures. Etonnez-vous donc que les savants, que les professeurs, alors patriotes cosmopolites, aient salué avec enthousiasme notre Révolution, et que les paysans se soient écriés avec eux : « Soyons Français! » dès qu'ils virent apparaître sur les bords du Rhin le drapeau de la liberté et de l'égalité. C'était la résurrection.

III.

En vérité, on ne trouvera pas un seul lieu commun dans ce livre. Tout est si bien su, que tout y paraît frais et varié. C'est ainsi que l'histoire de l'occupation des bords du Rhin par les armées de la République qu'on nous a faite tant de fois, nous séduit ici comme une chose toute nouvelle, M. Rambaud ayant mis à contribution pour son récit toutes les publications contemporaines allemandes et en ayant tiré avec un tact exquis les faits les plus concluants pour sa thèse.

Mais, avant de nous faire entrer en Allemagne à la suite de Custine, l'historien français tient à bien établir que nous n'avons déclaré la guerre que poussés à bout par les manœuvres et les provocations de l'Autriche et de la Prusse, chose que les historiens prussianisés nous nient effrontément comme on sait. Or, nous défions M. de Sybel de contredire M. Rambaud, car c'est avec les armes prises à son arsenal même qu'il est mis au pied du mur. M. de Bourgoing, qui, dans son *Histoire diplomatique*, se traîne à la suite du Prussien par esprit de parti, ferait bien de méditer la page 149 du nouveau livre. Il y a là un entassement d'arguments qui jettent une grande lumière sur le point en question. Nous ne doutons pas qu'après avoir lu, M. de Bourgoing n'ait honte de ce qu'il a écrit. Puisse-t-il en jeter ses trois volumes au feu !

Mais nous voici en Allemagne avec Custine, nous voici entrant à Mayence, sans combat, après une simple sommation, et nous y sommes accueillis par les bourgeois sans murmures, et par les hommes instruits avec enthousiasme. Les clubs s'ouvrent, les journaux républicains se fondent, et nous faisons la connaissance des principaux patriotes mayençais, Dorsch, Forster, Hofmann, Metternich, Wedekind, etc. Tous ces portraits sont bien venus. Nous regrettons pourtant que M. Rambaud n'ait pas connu la lettre que Wedekind écrivit alors à la Convention et que nous avons donnée à propos de l'Histoire de Sybel ; il l'eût assurément reproduite, car rien ne fait mieux voir à quel point

les lettrés d'alors étaient passionnés pour la France républicaine.

Dès l'arrivée de Custine, il y a donc reprise de vie dans le peuple, mais il ne se fait nulle réforme gouvernementale. Le général laisse en place ceux des ministres de l'Electeur qui n'ont pas fui; il maintient également les baillis, les juges et les employés de toute sorte, déclarant qu'il ne veut rien changer aux anciennes lois. Ce n'est que trois semaines après, en voyant les agents conspirer et persister à intituler leurs actes au nom de l'Electeur, qu'il installe le 19 novembre une administration générale pour les pays occupés, et cette administration de neuf membres est exclusivement composée de patriotes mayençais.

Notez que Custine déclare encore, à cette occasion, qu'il respectera les impôts existants: « L'arbitraire les a établis, dit-il; la justice seule peut maintenant les détruire »; et il entend par « justice » un pouvoir régulier. On ne saurait se montrer moins tyrannique. Il est vrai que Custine n'agissait ainsi qu'en vue de sa politique personnelle, car c'était un général diplomate comme Dumouriez, comme Biron, comme tous les porte-épée datant de l'ancien régime; il avait sa politique à lui, il ne tenait pas à municipaliser les bords du Rhin, moins encore à annexer ces pays à la France, et c'est ce que M. Rambaud ne fait pas remarquer.

L'écrivain a craint sans doute d'être entraîné trop loin et d'embrouiller son livre, qui ne doit montrer qu'une chose: c'est que nous avons agi avec les Allemands en frères et non en conquérants. Or, la politique même de Custine ne porte aucune atteinte à leur indépendance; en signaler les erreurs, c'eût été se mettre au point de vue français et par conséquent dérouter le lecteur. Nous croyons pourtant qu'une note pour avertir n'eût pas nui.

Ce fut l'administration centrale des neuf Mayençais qui appela la population pour le 17 et le 18 décembre à se prononcer, par le suffrage universel, sur l'acceptation de la République ou le maintien de l'ancien ordre de choses. La majorité des votants, surtout dans la campagne, se déclara pour la République. Ainsi donc ce premier vote allemand,

vote plébiscitaire, nous adjuge les bords du Rhin, de Spire à Bingen. Mais arrive le décret de la Convention du 15 novembre qui ordonne de nouvelles élections pour la nomination : 1° de députés chargés de prononcer sur le sort des pays occupés ; 2° d'administrations municipales pour toutes les communes. L'épreuve est donc à recommencer. Ces secondes élections ne se firent qu'en février 93, et, comme l'armée prussienne s'avançait déjà pour investir Mayence, il y eut peu d'empressement à voter. Mais on n'en députa pas moins des républicains à la Convention rhénane, qui se réunit le 10 mars. Au bout de huit jours, l'Assemblée décréta l'indépendance du territoire s'étendant de Landau à Bingen, son détachement absolu de l'empire allemand et la déchéance des prélats et princes souverains du pays. Les jours suivants, elle discuta si le nouvel Etat formerait une République entièrement indépendante, ou s'il se placerait sous la protection de la France, ou s'il demanderait son incorporation à la République française. Le 21 mars, à l'unanimité des cent membres présents et par acclamation, « la réunion de l'Allemagne libre à la République française » était votée, et le lendemain, Forster, Potocki et Adam Lux partaient pour Paris avec une Adresse à la Convention où on lisait :

« Les Allemands de la rive gauche du Rhin n'oublieront jamais que les Français ont brisé leurs chaînes ; qu'ils ont procédé à leurs élections à l'ombre du drapeau tricolore... Par l'union avec nous, vous acquerrez ce qui de droit vous appartient. La nature elle-même a voulu que le Rhin fût la frontière de la France ; il l'était en effet dans les premiers siècles du royaume de France même... Par l'union avec nous, vous gagnez *votre* Mayence, l'unique porte par laquelle les armées et les canons de l'ennemi pouvaient pénétrer dans vos provinces. » Ah ! devait-on hésiter à admettre dans la famille française des hommes qui faisaient valoir si hautement leurs titres à l'annexion en s'autorisant de l'histoire, de la nature, de leur cœur enfin !

La force des circonstances ajourna pourtant l'embrassade, la fusion désirée. Mayence fut bloquée par les Prussiens ;

Mayence, *notre* Mayence, quoique défendue héroïquement par nos troupes, dut se rendre, et nous abandonnâmes les bords du Rhin. Mais, dix-huit mois après, nous reprenions nos frontières *naturelles* de Bâle à la mer, et Mayence aussi nous était rendue à la fin de 1797, avec l'assentiment de l'Autriche elle-même.

Les patriotes mayençais exilés par les autorités allemandes furent rappelés; le commissaire du gouvernement français, l'Alsacien Rudler, installa dans la ville une municipalité de sept membres pris parmi les élus de février 93, et l'on commença les réformes sur toute la rive gauche; mais l'incorporation se fit encore attendre longtemps. On administra les bords du Rhin par commissaires jusqu'en 1802, et c'est seulement le 30 juin de cette année-là qu'on décréta que les quatre départements rhénans, déjà délimités, seraient mis sur un pied de complète égalité et uniformité avec les autres départements français. Et la République fut faite définitivement jusqu'au Rhin. Nous ne nous étions pas pressés, comme on voit. Les loups dévorants berlinois ont d'autres procédés.

On trouvera chez M. Rambaud tout le détail des administrations provisoires de 1795 à 1802, tout le jeu diplomatique de la Prusse et de l'Autriche en ces temps-là, aussi bien que les opinions des différents publicistes sur la question de l'annexion, entre autre celle ou plutôt celles de Gœrres, car il en changea. Le livre se termine par le tableau de la dislocation définitive du vieux Saint-Empire, en 1803, « révolution allemande qui fut relativement aussi radicale que la Révolution française », et par l'établissement du nouvel Empire carolingien de Napoléon. « Certes, ce ne furent pas les Allemands qui eurent le plus à se plaindre du nouveau Charlemagne, dit fort justement M. Rambaud, car s'il retarda le progrès en France, il l'accéléra en Allemagne ». Et c'est ce que M. Rambaud se propose bien de montrer dans un prochain volume. (1)

(1) En effet, le volume que nous annoncions là ne s'est pas fait attendre. Au bout de quelques mois, M. Rambaud publiait *L'Allemagne sous Napoléon Ier*, et cette célérité lui fait grand honneur, car la chose était des plus difficiles à mettre en œuvre. Il fallait ne pas se laisser entraîner à

Nos lecteurs peuvent voir maintenant combien cette histoire de l'affranchissement de l'Allemagne par les Français est curieuse et comme elle ruine entièrement les mensonges de la légende prussienne. Cela causera-t-il quelque impression en Allemagne et fera-t-il revenir quelques têtes carrées de leurs préventions contre nous? Assurément non, et peu nous importe. L'heure est passée de songer à regagner par la persuasion l'esprit de ces prussianisés, devenus les adorateurs de la force brutale et qu'en conséquence les cadets de Berlin mènent à coups de talon de botte. Il suffit que ces choses soient dites pour nous, et que la jeunesse française s'en pénètre. Ah! qui nous aurait dit en 1802 que, soixante-dix ans plus tard, les Prussiens, les barbares d'au-delà de l'Elbe, viendraient, d'accord avec l'Allemagne occidentale qui nous doit tant, non-seulement camper, mais s'établir à Metz, à cinq jours de marche de Paris, et qu'ils se diraient chez eux!...

Un dernier mot à M. Rambaud. Il se demande quelque part qui le premier a parlé des bords du Rhin comme frontières naturelles de la France. Il va sans dire que les Prussiens prétendent que c'est un Français, et ils donnent Sieyès comme inventeur de la chose. M. Rambaud, lui, désigne l'allemand Forster qui posa le principe au club de Mayence en novembre 1792. Nous, nous remonterons plus haut, nous irons plus loin; nous dirons: C'est un Prussien! C'est Cloots (et non pas Clootz, ni Klootz, comme on le dit aux corrections du livre), c'est le Clévois Cloots qui s'écria le premier: « La France jusqu'au Rhin! » Et cette idée se trouve déduite et formulée dans ses *Vœux d'un Gallophile*, ouvrage paru en 1785, c'est-à-dire sept ans avant l'occupation de Mayence par les républicains français.

raconter les campagnes, les batailles, les traités dont l'histoire de l'Empire regorge; il fallait savoir bien aussi distinguer les idées françaises des idées napoléoniennes, ne pas trop exalter Bonaparte pour ses fondations, et ne pas trop non plus le ravaler pour ses folies, afin de ne pas donner prise à la malignité allemande. Eh bien, M. Rambaud s'est tiré d'affaire à merveille. Il a manœuvré au milieu de tous les brisants avec une grande sûreté de coup d'œil, et il est arrivé à sa conclusion sans la plus petite avarie. N'ayant rien à dire de plus que lui sur ce sujet, nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs au livre même.

UN

HISTORIEN DANTONISTE

(*Documents extraits des Œuvres inédites* de Rousselin de Saint-Albin, recueillis et publiés par son fils aîné, M. Hortensius de Saint-Albin. — Un volume.)

— 1873 —

I.

« Fidèle à la mémoire d'un père bien-aimé, je remplis le mandat qu'il m'a confié par son testament de faire paraître ses ouvrages historiques dans un temps opportun. Ce temps n'est-il pas arrivé ?... » Ainsi s'exprime dans son avant-propos l'éditeur de ce livre, M. Hortensius de Saint-Albin. Et comme il ne donne là que des extraits, il ajoute que « si le succès répondait à son attente, les Œuvres complètes de l'auteur seraient successivement publiées. » Successivement veut dire ici immédiatement à la suite.

Or, quand on sait que ces manuscrits inédits, qui sont tous relatifs aux hommes et aux choses de la Révolution et de l'Empire, font la matière de plus de vingt volumes, et quand on connaît le caractère de l'auteur de ces écrits posthumes et les excellentes positions où il s'est toujours trouvé pour bien voir, savoir et juger, on ne peut que souhaiter un grand succès au pieux éditeur et tâcher même d'y contribuer, afin qu'il partage au plus vite avec nous l'héritage paternel dont il jouit senl encore.

Imaginez donc ! vingt volumes d'histoire révolutionnaire, d'histoire républicaine, d'histoire impériale et contemporaine, venant d'un homme fort entendu, qui a joué les rôles de

confident sous la Révolution et le Directoire, d'observateur sous l'Empire qu'il n'a pas servi, d'opposant résolu sous la Restauration, de conseiller sous Louis-Philippe, et dont le père lui-même s'était trouvé mêlé aux affaires politiques de son temps ! Tenez ! prenez le procès de Custine, ouvrez aussi la traduction de l'Histoire de Sybel (tome II, page 298) vous verrez qu'ici et là on fait mention d'un colonel d'artillerie du nom de Corbeau, agent diplomatique de Lebrun-Danton dès octobre 92, cuisinant en cette qualité à Mannheim, et venant sous Mayence s'aboucher avec les Prussiens pour essayer d'une paix plâtrée. Eh bien ! ce Corbeau n'est autre que Corbeau de Saint-Albin, fils du marquis de Saint-Albin et père de Rousselin de Saint-Albin.

Et Rousselin de Saint-Albin, à son tour, n'est autre que ce jeune homme de vingt-deux ans qui se fait appeler dans le même temps Rousselin tout court, qui se trouve à la tête d'une division du ministère de l'intérieur sous Garat, puis sous Paré ; qui plus tard rédige la *Feuille du salut public*, journal semi-officiel du grand Comité ; qui plus tard encore, en 96, est pris pour secrétaire général par ledit Paré, alors commissaire du Directoire au département de Paris ; qu'on retrouve en 97 dans les états-majors de Hoche, de Chérin, de Bernadotte ; que ce dernier, nommé ministre de la guerre, prend aussi pour secrétaire général, et qui, après avoir fait le plongeon sous l'Empire, ressuscite aux Cent-Jours encore avec ce même titre de secrétaire général, mais cette fois au ministère de l'intérieur pour seconder Carnot.

Or, à partir de cette époque, ce n'est plus sous le nom de Rousselin qu'il est connu ; il signe, on le salue : Saint-Albin. Et c'est lui qui est un des fondateurs du célèbre journal libéral d'alors, le *Constitutionnel*, et c'est lui qui vit dans la familiarité de Louis-Philippe même après 1830, et qui n'en conserve pas moins son indépendance, son franc-parler, préférant à toute fonction, si haute qu'elle soit, son rôle militant et raisonneur de journaliste. Danton, Camille Desmoulins, Garat, Hoche, Bernadotte, Barras, Joséphine, Chénier, L. David, Lafayette, Mme de Staël, Benjamin Constant, Casimir Perier, il les a tous intimement connus ; de

tous il a reçu des confidences. Jugez maintenant ce que savait et ce que peut nous dire ce Dantoniste prolongé, ce type du parfait républicain libéral, si considéré, si fortuné, et d'une ouverture d'esprit si grande, qui s'appela le citoyen Rousselin, qui s'appela M. de Saint-Albin, et qui porte dans les biographies le nom d'Alexandre Rousselin de Corbeau de Saint-Albin.

Il ne faut pas que le lecteur s'effarouche de cette accumulation de noms sur une seule tête et de la préférence donnée par celui qui les avait en propre, à tel d'entre eux suivant les circonstances. Rien de plus naturel chez un noble que cette richesse nominative, et rien de plus commun de 1789 à 1830 que la débaptisation fréquente. On change de nom comme de costume, suivant le temps qu'il fait, et les contrastes sont tels, qu'ils tiennent de la féerie et qu'on a souvent peine à s'y reconnaître. Noms, prénoms, surnoms passent, sautent, se quittent et se reprennent sans le moindre scrupule. Nous pourrions citer plus d'un particulier de ces temps-là, qui, dans sa courte vie, a trouvé le moyen de se dénommer de cinq à six façons différentes, soit pour se mettre au ton du jour, soit pour faire oublier un passé qui le gênait; et ses enfants, à leur tour, imitaient leur père pour le faire oublier lui-même tout entier.

Mais hâtons-nous de dire que ce n'est pas là le cas de l'homme qui nous occupe en cet article, et moins encore celui de ses enfants. Si Rousselin de Saint-Albin se dépouilla, pendant la Révolution, de son nom à particule, ce fut aussi bien par principes que par obéissance à la loi; et quand après 1830 on rappelait le passé de Rousselin à M. de Saint-Albin (qui avait repris ce nom pour complaire sans doute à la famille de sa femme ou pour prouver aux royalistes qu'un homme de souche nobiliaire peut être républicain), M. de Saint-Albin n'avait garde de se méconnaître, de rougir de son autrefois, de balbutier une excuse.

Il n'était pas de ces Figaros politiques qui s'écrient lamentablement: « O ma vieillesse! pardonne à ma jeunesse! » Il disait, lui, fièrement, à ses détracteurs: « Qui vous a nié que j'aie été jeune quand la Révolution fut jeune elle-mê-

me?... Qu'on exhume quelques-unes de mes paroles ardentes et même colériques, alors que tout le monde fut en colère, je ne les rétracte pas plus que je ne crois devoir les répéter à une époque tranquillisée... Non, je ne veux pas décliner la responsabilité d'avoir été ce que l'aristocratie nomme un révolutionnaire; je m'honore d'être encore ce que j'ai été. »

Ah! c'est que M. de Saint-Albin appartenait à l'élite de cette haute bourgeoisie de 1830, qui ne ressemblait en rien à la haute bourgeoisie de nos jours. Presque tous ces grands libéraux d'alors avaient vu 89 et ils prétendaient n'en renier aucun des principes. S'ils avaient imaginé un roi-citoyen, ce n'était pas vraiment pour leur unique avantage; ils avaient une raison monarchique constitutionnelle, comme disait encore M. de Saint-Albin lui-même, mais leur âme était républicaine. Et quand, au début du règne, ils arboraient bien haut le drapeau de la paix, il n'y avait là nulle couardise, mais ils comptaient faire ainsi accepter par les gouvernements d'Europe, voués alors à l'absolutisme, la renaissance des principes dits révolutionnaires, qui faisaient peur.

Singulière illusion, dirons-nous aujourd'hui, que de croire à une royauté républicaine et à une haute bourgeoisie se donnant mission de tout diriger pour le bien général! C'était pourtant la ferme conviction de Rousselin de Saint-Albin, du patriote de 89, et il s'efforçait plus que tout autre de prêcher d'exemple. Ainsi il allait au Château engager le nouveau roi à ne pas prendre de liste civile; ainsi il se faisait gloire d'être en France un des introducteurs de l'enseignement mutuel, qui devait à ses yeux développer les sentiments d'égalité et amener la fusion des classes; ainsi n'avait-il cessé et ne cessait-il encore de faire, dans son *Constitutionnel*, une guerre acharnée au parti-prêtre, tant au point de vue de la grandeur nationale qu'à celui du bien-être social; ainsi l'entendit-on un jour crier de toutes ses entrailles: « Grâce! amnistie! » quand d'autres criaient: « Vengeance! » à propos d'égarés, à propos d'impatients contre lesquels on sévissait. Ah! certes, il avait l'âme républicaine!

Les illusions pourtant dont ils se berçaient, lui et ses amis, durent prendre fin. Au bout de quelques années, la partie malsaine de la haute bourgeoisie, c'est-à-dire la tourbe purement banquière, agioteuse, monopolisante et jouisseuse, avait pris le haut du pavé, et, s'alliant aux gros budgétivores, reniait, refoulait, étouffait cette poignée d'idéologues qui se permettaient d'idéaliser en son nom. Elle voulut ne plus rien connaître de son passé, n'entendre plus parler de mission, ne plus rien voir au delà du présent qu'elle éternisait dans son esprit ; et la politique se fit dynastique, et la paix à tout prix fut une doctrine, et la corruption devint un système, et le grand-prêtre de ce régime en arriva à prêcher de son ton le plus dogmatique à tous ces enrichis : « Enrichissez-vous encore, enrichissez-vous toujours ! »

C'était déjà cette espèce qui avait démoralisé, tué le Directoire, et mis à sa place le premier Bonaparte ; ce furent les mêmes gens qui devaient bientôt nous imposer le n° III. Au reste, la fin de la vie politique de Saint-Albin offre une particularité symbolique qui fera saisir sur le vif la transfiguration bourgeoise dont nous parlons. Saint-Albin, cet élève de Danton, qui n'avait cessé pendant vingt ans de vouloir, de demander justice et liberté, et qui s'était forgé une arme pour son noble combat, dut renoncer à la bataille, à son arme, à son journal, en 1838. Et entre les mains de qui alla sa part dans l'entreprise dont il avait tant espéré pour le triomphe de ses idées ? Devinez ! Aux mains du docteur Véron ! Oui, Véron suppléait Danton ! Jugez par là du progrès qu'avait fait la haute bourgeoisie depuis 89. Ombre de Camille, qu'en dis-tu ?

Et si vous voulez être édifiés davantage, rappelez-vous que ce Véron a fait aussi des Mémoires sur les choses de son temps. Eh bien ! prenez-les, ayez le courage d'y jeter un coup d'œil, et vous comparerez ce que ce bourgeois repu nous bavarde avec ce que nous enseigne le patriote libéral Rousselin de Saint-Albin. L'un s'étale devant nous avec tout le cynisme d'un satisfait, et nous raconte comme après boire, en même temps que l'anecdote affriolante, toutes les

gaietés d'un coup d'Etat; il en rit et rirait même au besoin du dégoût qu'il nous cause. Tandis que l'autre.... Non, nous demandons pardon à la mémoire de Rousselin de Saint-Albin d'avoir risqué cette comparaison. Il est d'un autre monde: C'est la distance du ciel au fumier. Laissons le fumier. Montons vite au ciel.

II.

Lazare Hoche, Championnet, Kléber, Dugommier, Danton, Malet, voilà les noms dont le front des pages que nous feuilletons est étoilé; et nous nous sentons aussitôt plongés dans une atmosphère de patriotisme qui nous épanouit le cœur. Ne cherchez pas M. de Saint-Albin dans ce livre, vous ne l'y trouverez pas en personne. Il est partout et nulle part. Il est dans l'âme de Hoche, dans celle de Championnet, dans celle de Kléber, de Danton, de Malet; il est enfin tout dans tous, et son moi ne vous saute pas aux yeux. On voit qu'il a vécu à cette époque où le sentiment de la solidarité, où le dévouement aux principes, où le sacrifice de la personne aux idées était à l'ordre du jour. Et puis, il en a vu tant d'autres agir avec lui, autour de lui, qu'il ne se serait pas avisé de raconter son action toute seule, et de la croire efficace au point qu'elle dût mériter d'être distinguée de celle de ses coopérateurs. Non, il ne pouvait avoir que des idées d'ensemble; aussi ne fait-il pas des histoires, mais de l'histoire. C'est la patrie, c'est la loi, c'est le devoir du citoyen qui le domine et le pousse à écrire. Et qu'écrit-il? Des dissertations froides, des considérations sans vie? Point. Il expose des faits qui sont des preuves, il montre des hommes qui doivent servir d'exemple, il procède expérimentalement selon le siècle où il a commencé à vivre, ce beau siècle qui ne fut pas celui de la rêverie; bref, prenant Plutarque pour modèle, il raconte la vie des grands patriotes de son temps; il panthéonise. Et cela est fait sobrement, fièrement, sans surprises ni effets dramatiques vulgaires; il

raconte comme David peint, et cette simplicité nue ne laisse pas d'en imposer. C'est une manière que nous avons perdue et que nous ferions bien de reprendre après nos désastres ; elle réconforte.

On a vu que ce qui éblouissait d'abord dans ce livre, c'étaient des noms de soldats, ou, comme disaient volontiers les contemporains, de guerriers, de héros. Mais l'éditeur ne nous semble pas avoir procédé assez méthodiquement au classement des morceaux qu'il donne, car la première place aurait dû incontestablement appartenir au fragment sur Danton. N'est-ce pas Danton qui fut l'initiateur de Rousselin à la vie politique, et n'est-ce pas l'enfance, la jeunesse de son maître que l'élève raconte là ? Il y avait donc double raison à mettre au commencement les commencements du grand patriote révolutionnaire.

Ce morceau sur Danton était déjà connu de quelques fins amateurs. M. Hortensius de Saint-Albin l'avait glissé, il y a quelques années, dans une revue : *La Critique française*, et M. Robinet l'avait reproduit en note dans son excellente étude sur la vie privée de celui que vénèrent dans la Révolution les positivistes. C'est une pièce de haute valeur historique. Rousselin nous y fait connaître un Danton enfant et jeune homme, qui non-seulement ne ressemble en rien au cynique et grossier personnage des pamphlets royalistes et robespierristes, mais se distingue aussi de tous les portraits qu'ont fait de lui ses admirateurs les plus ardents. Ceux-ci, en effet, à force de vouloir réagir contre les calomnies dont on avait souillé leur idole, l'ont défigurée à leur tour. Ils ont accablé le réhabilité de tant de vertus domestiques qu'ils lui ont fait perdre de ses bouillonnements et ont ainsi quelque peu éteint sa nature ; en cherchant trop à le bonifier, ils l'ont bonhommifié. C'est le Danton en germe de Rousselin de Saint-Albin qu'il faut étudier pour se faire une juste idée du révolutionnaire futur. L'homme s'en dégage en toute vérité.

Passons maintenant aux figures militaires, et saluons car nous sommes en présence des grands défenseurs de la France républicaine. Hoche, Championnet, Kléber, voilà

la brillante constellation qui est en vue, et qui serait complète si le nom de Marceau s'y trouvait. Ce trio n'appartient pas au groupe des généraux grands seigneurs, dont la République hérita de l'ancien régime, les Dumouriez, les Custine, les Biron, intrigants qui cherchaient à empêcher cette République de se consolider et qui voulaient exploiter, chacun à son profit, la situation. Ce trio se différencie non moins de la bande des renégats qui furent les complices de Bonaparte et devinrent ses serviteurs. Hoche, Championnet, Kléber sont ce que nous appellerions aujourd'hui des généraux de la seconde couche, qui, parvenus à leur grade sous le ministère radical de Bouchotte, défendirent la République en braves soldats et moururent glorieux et fidèles au devoir.

Oui, diront les sceptiques, ils sont morts fidèles parce qu'ils n'ont pas assez vécu. Mais prolongez leur vie par la pensée, et vous devrez reconnaître que, le moment venu, ils auraient, comme les autres, fait acte de révolte. » Eh bien ! après avoir lu Saint-Albin, nous ne croyons pas cela. Ces hommes (à juger d'après toute leur vie) étaient incapables de devenir des liberticides, et si, parfois, on surprend chez l'un d'eux, Championnet par exemple, des accès d'insubordination à l'égard du pouvoir civil que représentent à cette époque les commissaires du Directoire, ce ne sont là que des coups de tête qui se font sans préméditation et qui n'ont pas de suite. Qui ne connaît le cœur, le caractère des Hoche et des Kléber ? Comme tout est bien ouvert chez eux, et comme il ne saurait y avoir d'arrière-pensées comme chez le Corse méditant son crime !

Quant à Championnet : « Etranger à la haute ambition des *grands dépenseurs d'hommes*, dit Rousselin de Saint-Albin, il croyait que la spéculation théorique la plus brillante ne valait pas un peu de bien pratique dont on fait jouir à l'instant ceux qui y sont intéressés, et, comme il marchait, pour ainsi dire, terre-à-terre, avec sa douce philanthropie, ses ennemis ont appelé esprit médiocre celui qui aimait si ingénument sa patrie, qu'il commençait d'abord par aimer ses semblables ». Ses semblables, c'étaient ses

soldats, que Championnet aimait non pas en père, mais en camarade, en frère, égalitairement, et il en était de même chez Hoche et chez Kléber. Aucun d'eux n'aurait jamais eu l'idée de séparer son sort de celui de ses frères d'armes. Aussi rien de beau comme la scène où, battant en retraite et repassant le Rhin, les troupes républicaines défilent devant leurs chefs, qui ne veulent quitter la rive droite que les derniers. « Vivent nos généraux qui ne nous abandonnent pas ! » crie successivement toute l'armée en les saluant au passage.

Les pages sur Hoche sont détachées de sa *Vie* que publia sous la République même Rousselin de Saint-Albin, et, triste ironie ! c'était un an avant le coup d'Etat du 18 Brumaire. Les pages sur Championnet sont aussi distraites d'une *Vie* de ce général mise au jour par M. Hortensius de Saint-Albin depuis la mort de son père. Mais l'histoire de Kléber jusqu'à la reprise de Mayence par les Prussiens est entièrement inédite. Et nous engageons vivement nos lecteurs à faire dans ce livre la connaissance intime de cet alsacien si français, qui ne se doutait guère, en 93, qu'en se battant contre les Prussiens il mitraillait les pionniers de la civilisation moderne et les futurs libérateurs de son pays ! Ah ! quel mot n'eût-il pas lancé à l'allemand qui lui eût baragouiné cela, lui qui avait la riposte si gauloise !

A la suite de Kléber, mais en dehors du groupe des défenseurs des bords du Rhin, nous trouvons encore une figure non moins originale que les autres : le vieux Dugommier, de la Guadeloupe. C'est lui qui, à cinquante-cinq ans, repassait la mer pour servir la Révolution ; qui, recommandé par Marat, obtenait de Bouchotte un brevet de général ; qui, partant de Paris, son brevet en poche, le havre-sac au dos, un bâton à la main, traversait à pied toute la France pour aller se mettre à la tête de son armée, et c'est lui qui reprenait Toulon aux Anglais.

Mais le plus extraordinaire, celui du reste qui a toute l'admiration de Rousselin de Saint-Albin, et dont l'action qui l'immortalise est si bien qualifiée par lui « la plus antique des temps modernes », c'est Malet, le général patriote, qui,

par un héroïque coup de main, faillit escamoter le criminel couronné qui avait escamoté lui-même la République. On sait que Malet s'y prit à deux fois pour son projet, mais l'histoire de sa première conjuration qui n'eut qu'un commencement d'exécution était toujours restée dans l'ombre. Voilà justement celle que Rousselin de Saint-Albin nous raconte.

Ainsi donc, on voit que ce livre, quoique composé de fragments, n'en a pas moins une unité d'esprit et que l'élément militaire y domine. Mais ce qu'on y glorifie, c'est le soldat patriote, qui ne se met pas au-dessus des lois, qui garde son rôle purement national, qui obéit aux autorités civiles et qui n'entre en révolte que contre le soldat même qui se fait oppresseur. De tels modèles, de tels enseignements conviennent à notre armée. On s'occupe activement aujourd'hui d'organiser des bibliothèques de sous-officiers. Souhaitons qu'un tel livre y trouve place. Car c'est en se nourrissant l'esprit de pareilles lectures que le soldat apprendra à aimer patriotiquement ses chefs, les chefs à aimer patriotiquement leurs soldats, et tous à chérir la République!

Nons ne savons quelles autres surprises, quels autres enseignements nous réservent les œuvres complètes de Rousselin de Saint-Albin, mais le spécimen nous met en goût de tout connaître. Oui, le temps est venu de publier cela, c'est l'aliment du jour ; il faut que le civisme revive comme autrefois, et le ton modéré de l'école dantoniste est merveilleusement propre à la propagande des idées républicaines. Monsieur Hortensius de Saint-Albin, faites imprimer vite !

P. S. — On trouve jeté au milieu de ce livre un fragment déjà connu des *Mémoires* de Barras. Est-ce pour nous faire entrevoir aussi la publication prochaine de ces *Mémoires*, attendue depuis si longtemps, que M. Hortensius de Saint-Albin a réimprimé ces pages ? Nous l'espérons. (1)

(1) Hélas ! nous sommes en 1875, et nous attendons toujours. Rien n'a encore paru, ni *Mémoires de Barras*, ni *Vie de Danton*, ni *Vie de Kléber!*

DE LA TACTIQUE

DES ROYALISTES

A PARTIR DU 9 THERMIDOR.

(*La Question de Monarchie et de République, du* 9 *Thermidor au* 18 *Brumaire* 1794-1799), par M. Paul Thureau-Dangin. — (Brochure.)

— 1873 —

I.

Il y a environ quatre mois, nous rendions compte d'un travail pseudo-historique de M. Paul Thureau-Dangin sur la question de Paris-capitale. Ce travail avait d'abord paru en article dans la Revue catholique dite le *Correspondant*, puis on l'avait mis en brochure pour être distribué aux fidèles de la Droite de Versailles, et surtout à Messieurs des Centres. Car il a été question un moment de savoir si l'Assemblée, se laissant aller aux conseils de M. Thiers, ne se déciderait pas à revenir à Paris, et M. Thureau-Dangin, l'aide de camp de M. de Falloux, voulant empêcher l'entraînement, avait cru nécessaire de prouver historiquement aux indécis que, de 1789 à 1795, la capitale n'avait cessé d'opprimer, d'avilir, de violer les Assemblées nationales et que, en conséquence, la volonté souveraine ne pouvait réellement se manifester en toute plénitude et liberté que dans la Thébaïde versaillaise où l'on est si bien seul. Il va sans dire que, dans cette brochure, les républicains jouaient des rôles de brigands et d'assassins, et que la Révolution y avait figure d'hydre. C'était bien banal, et nous l'avons montré.

Aujourd'hui nous arrive une nouvelle élucubration pseudo-historique du même écrivain clérical, également mise au jour dans le *Correspondant*, puis détachée en brochure pour la distribution. Mais elle est moins nulle que l'autre; elle est même curieuse à feuilleter depuis le triomphe des coalisés du 24 mai, car elle n'a pas été, croyons-nous, étrangère à cet événement. Nous n'y sommes pas seuls au premier plan; notre affaire, du reste, a été réglée précédemment, et il est bien entendu, dès la première page de cette brochure, que la République n'est pas un gouvernement possible, qu'il est urgent de se débarrasser des « bohêmes révolutionnaires. » Mais, comme il faut pour cela de l'adresse et beaucoup, M. Thureau voudrait que les énergumènes de son parti fissent preuve de retenue, et voilà pourquoi il tient à les instruire par l'exemple d'un passé que compromirent, selon lui, leurs violences intempestives.

Ce n'est donc pas aux Centres qu'il s'adresse cette fois plus particulièrement; c'est à l'extrême-droite, et la leçon qu'il lui fait est quelque peu verte, et pour nous autres fort instructive. Cette petite brochure est un livre de cuisine parlementaire à l'usage du ménage royaliste; c'est une sorte d'instruction pour le parfait conspirateur constitutionnel. N'y cherchez ni doctrine, ni principes, ni même de drapeau. On n'y parle que de tactique antinationale.

Mais on en parle bien, et sans réticence; car, chose à noter, M. Thureau, dont le style est lourd, apprêté, monocorde, tout en figures lorsqu'il dogmatise, se montre alerte de plume, vif et net lorsqu'il s'agit de menées sourdes, de petites ruses, de bonnes perfidies à raconter : il est là dans son élément ; on voit qu'il a bien le tempérament clérical, car, au fond, le cléricalisme n'est pas autre chose que la sanctification de l'esprit d'intrigue. L'homme qui s'y livre n'arrive plus à voir le monde qu'entre les quatre murs d'une chapelle, d'un salon, d'un couvent, qu'entre les quatre planches d'un confessionnal, que dans les fonds de couloirs d'un Parlement. Le ciel de la place publique lui est absolument étranger. Il n'en peut supporter la lumière, son œuvre étant œuvre de ténèbres.

C'est donc en véritable artiste, en bon faiseur, que M. Thureau nous esquisse un tableau analytique des manœuvres de la réaction royaliste depuis le 9 Thermidor an II jusqu'au 18 Brumaire an VIII, avec des allusions transparentes aux hommes et aux choses du temps présent.

On sait que les royalistes s'y prirent de deux manières bien différentes pour attaquer la Révolution. L'une, franche, ouverte, audacieuse, armes à la main, drapeau blanc déployé, toute de champ de bataille, fut pratiquée dès le début, soit aux frontières avec les ennemis de la France, soit à l'intérieur en soulevant les provinces. L'autre, qui ne point qu'après Thermidor, est toute de trahison; elle consiste à s'afficher républicain, à reconnaître les lois constitutionnelles, à se porter candidat pour entrer dans les Assemblées; à se placer, y étant entré, sur le terrain de la défense des droits de la représentation nationale; à faire alors de la Chambre où l'on est son unique champ de manœuvres, et à tâcher de retirer tout gentiment la France de la République en fabriquant des lois monarchiques étiquetées d'abord républicainement.

C'est cette dernière méthode que M. Thureau préconise comme « honnête et modérée », comme infaillible aujourd'hui, et qui eût été infaillible autrefois si la vieille école, si le parti de l'étranger, des émigrés, des ultras, n'avait pas persisté dans ses attaques à main armée, et n'avait pas ainsi détruit maintes fois la trame qu'ourdissaient si perfidement bien les royalistes de l'intérieur. Oui, si l'on a subi pendant quatre ans la République directoriale; si, au moment de triompher, les conspirateurs royalistes ont vu tout le profit de leur travail escamoté par un Bonaparte, c'est bien à cause des intempérances des ultras, qui ne surent pas se mettre à la couleur du jour, et M. Thureau entend certes le prouver par les faits.

Quant à la moralité de la tactique qu'il vante, il va sans dire que M. Thureau ne craint pas de se la voir reprocher par ceux à qui il conseille tout particulièrement de suivre sa pratique. Cependant, comme sa brochure peut aller aux mains d'hommes plus timorés et qui veulent qu'on les ras-

sure, il débite çà et là certains aphorismes hardis et tout à fait propres à regaillardir le plus couard en fait d'ordre moral: « Nous n'avons pas de force pour vaincre la France, nous en aurons pourtant pour la sauver... Le gouvernement républicain, même constitutionnel, ne peut être, par sa nature, que provisoire... Mais, par patriotisme, il ne faut pas que la mort de la République soit un désastre pour la France... Il s'agit donc de faire glisser doucement le pays dans la monarchie, gouvernement normal, etc., etc.; » enfin, il nous fait comprendre qu'en conspirant constitutionnellement on ne cesse pas pour cela d'être constitutionnel, et que se dire républicain pour trahir la République, c'est faire acte d'honnête homme. Toutes ces belles choses, le doux jésuite les tire de son propre fonds ou les emprunte aux autorités royalistes de l'époque, ce qui produit encore plus d'effet. Ces autorités royalistes sont Lacretelle, Mathieu Dumas, Camille Jordan, etc. Rien de Joseph de Maistre, qui est compromettant. Mais l'écrivain qui a toute sa faveur, c'est le Genevois Mallet du Pan dont Saint-Marc Girardin raffolait. Voilà son guide et son modèle. « C'était, dit-il, un observateur positif, sincère, clairvoyant et prévoyant... Ses écrits, vieux de quatre-vingts ans, sont un livre de politique contemporaine. » Voyons donc ce qu'a vu M. Thureau flanqué de ce guide.

II.

M. Thureau constate qu'après le 9 thermidor il n'y avait pas trace à Paris d'opinion royaliste, tant les attaques ouvertes des émigrés pendant deux ans, au lieu d'avancer leurs affaires, avaient nui à leur cause, mais qu'au bout de quelques mois les premiers symptômes d'un ferment royaliste se manifestèrent grâce aux habiletés des conspirateurs masqués de l'intérieur. Ceux-ci, en se donnant hautement pour des républicains sincères mais modérés, avaient pu crier, sans se compromettre: « A bas les jacobins! » Puis,

les jacobins à bas, ils avaient chauffé l'enthousiasme pour les soixante-treize députés proscrits, depuis un an, de la Convention; puis, ces députés ayant été rappelés dans l'Assemblée, les conspirateurs s'étaient mis à crier : « A bas les Thermidoriens ! » Enfin, les choses allaient déjà si bien pour eux qu'ils commençaient à attendrir les âmes sensibles sur le petit Capet, ce représentant du droit royal, qu'ils avaient là sous la main, et qu'ils comptaient faire passer en moins de rien du Temple aux Tuileries par un simple acte de politique intérieure.

Et, encore une fois, pour en arriver là, leurs moyens de propagande avaient été des plus simples et des moins coûteux. Ils s'étaient mêlés à la tourbe de la jeunesse dorée; ils avaient écrit les pamphlets les plus insultants et les plus orduriers; ils avaient en même temps pourléché les républicains les plus naïfs et les plus vaniteux, en les distinguant de leurs autres collègues, et, comme les naïfs sont sensibles et que les vaniteux se piquent de l'être, ils les avaient fait entreprendre par de belles royalistes pour les démoraliser tous. Voilà le travail, où les principes n'ont rien à faire, comme on voit.

Malheureusement, le petit Capet meurt dans sa prison, et « du coup, dit M. Thureau, la royauté sort de France... Un prince émigré, Monsieur, devenu Louis XVIII, succède aux droits de son neveu, et la royauté, désormais associée à l'émigration, est, sur le but et les moyens, en contradiction avec l'opinion de l'intérieur. » Elle est, en effet, si bien en contradiction avec « l'opinion de l'intérieur », c'est-à-dire avec les projets d'une douzaine de factieux, que de Vérone arrive une déclaration royale qui, injurieuse à la nation, effarouche les royalistes par accommodement et fait échec à nos conspirateurs parisiens. « Louis XVIII était pourtant un homme bien fin, remarque M. Thureau, mais, comme le dit M. de Tocqueville, l'exil n'apprend rien et immobilise l'esprit. »

Sur ce, voilà le brochurier qui se lâche contre l'entourage du *Roy*, contre les émigrés, les exilés, et voilà les allusions qui pleuvent, qui percent et nous crèvent les yeux. En par-

lant de Louis XVIII, c'est Henri V qu'il vise; en parlant de la déclaration de Vérone, ce sont les manifestes ou lettres de Froshdorff qu'il attaque; et, comme l'échauffourée de Quiberon arrive dans le même temps que la mort du petit Capet et la déclaration de Vérone, M. Thureau en profite pour redoubler de dépit contre les royalistes de l'étranger qui agissent sans connaître l'opinion réelle du pays et sans se soucier de seconder le mouvement de l'intérieur. Alors, citant Mallet du Pan: « Ces messieurs peuvent être fort tranquilles sur la qualité de la monarchie qui s'établira en France, car il n'y aura point de monarchie du tout. »

Donc, dès le début, le représentant du droit royal, l'oint du Seigneur, le *Roy* (prenez celui d'autrefois, prenez celui d'aujourd'hui) est considéré dans ce livre royaliste comme étant lui-même un obstacle, vu ses opinions, au rétablissement de la monarchie en France; l'entourage du sire est tenu pour un groupe de cerveaux brûlés et d'ambitieux médiocres, vu leurs conseils et leurs coups de tête, et ses agents ambulants qui font du royalisme à table d'hôte sont accusés de jeter sur la cause une défaveur, une confusion, un mépris qui écarte absolument toutes les personnes raisonnables. Bref, tout ce monde est trop franc.

Et notre royaliste de salon ne s'arrête pas là. Après avoir daubé le *Roy*, ses favoris et tous les va-t'-en-guerre du parti, il s'en prend bientôt à ses propres alliés de l'intérieur qui lui font non moins peur, et c'est à l'occasion de la journée de Vendémiaire. Encore une folle journée que celle-là, et plus désastreuse que toutes les autres pour la bonne cause, puisqu'elle se passe à Paris; mais la responsabilité en doit retomber tout entière sur les journalistes « qui, parlant sans cesse d'agir, sont facilement poussés, ne serait-ce que par l'emportement de la polémique et le besoin de faire du bruit, aux exagérations et aux témérités. »

Alors maître Thureau esquisse, sous les traits de Richer-Serisy le portrait d'un journaliste de l'extrême-droite: « Léger et absolu, courageux et hâbleur, flattant les passions, mais compromettant les intérêts de son parti. Il était de la famille de ces écrivains qui se sentent plus habiles à atta-

quer qu'à défendre ; qui goûtent fort l'opposition d'une minorité sans espoir et le sans-gêne d'une politique irresponsable ; leur conduite fait songer à ces bohémiens qui s'installent au milieu d'un édifice en ruines, y allument leur feu et se disent peut-être qu'ils seraient bien moins à leur aise si l'édifice, au lieu d'être délabré, était encore un palais.... »

— Mais que voulez-vous donc ? demandait Richer-Serisy à Lacretelle.

— Nous voulons la Constitution actuelle, qu'on fortifiera par degrés et qu'on approchera le plus possible des formes monarchiques.

— Je reconnais dans ce programme, permettez-moi de vous le dire, répondait Richer, un peu de niaiserie feuillantine... Nous ne sommes donc unis que pour quatre ou cinq jours ?

— Du moins, répliquait Lacretelle, nous ne serons pas politiquement unis plus longtemps suivant toute apparence.

« Cette division, ajoute M. Thureau, jusque dans le sein du petit groupe royaliste, montre *le péril de la lutte ouverte*, dans laquelle on se jetait tête baissée. »

Eh bien ! que pensez-vous de ces portraits, de ces aveux, de l'enseignement qu'on en tire ? Est-il vraiment quelque chose de plus instructif que la brochure de ce chevalier de l'ordre moral, qui s'appelle M. Paul Thureau-Dangin ? Quel gâchis ! Quelles misères ! Quel aplomb ! Mais vous m'avouerez que ce fin conspirateur est bien indiscret et sent trop son homme de lettres. Quoi ! mépriser son *Roy*, mépriser l'entourage de son *Roy*, mépriser ses alliés de l'heure présente et en faire le public aveu ! Qu'est-ce à dire, *bone Deus* ? C'est à dire que si M. le chevalier de l'ordre moral fait fi du *Roy* et de ses complices, il a encore un bien plus grand mépris pour le peuple, pour la nation dont il est cependant un des atomes constitutifs.

Cela, en effet, dépasse tout. Comme il faut bien que M. Thureau s'explique un peu sur cette nation, puisqu'il s'agit là de la confisquer toute vivante au profit d'un millier de familles privilégiées, le conspirateur vous dira d'abord, avec

la plus grande désinvolture, qu'après Thermidor tout le monde était las de la politique et ne demandait que le repos; puis une autre fois il vous jettera dédaigneusement que, tout bien considéré, la masse est toujours indifférente à la question de monarchie et de république; mais quelques pages plus loin, comme s'il venait d'oublier tout à coup ce qu'il a dit ou comme s'il avait prévu le résultat des élections dernières, il vous lâche qu'en 1796, qu'en 1797, si l'on avait attaqué ouvertement comme en 1795 le gouvernement républicain, non-seulement Paris, mais la France presque tout entière se serait levée en masse pour le défendre.

— Eh bien! alors? — « Eh bien! oui, voilà la vérité vraie, puisqu'il faut vous mettre les points sur les I; la France nous aurait écrasés, et nous-mêmes nous nous serions dévorés les uns les autres; c'est justement pourquoi nous avons conspiré. » Et M. Thureau continue à nous donner, en toute conscience, la suite de la conjuration des royalistes, si divisés entre eux, si en horreur à la nation, mais si habiles manœuvriers qu'ils ne désespéraient pas d'arriver un jour, en dépit de leurs divisions et de cette horreur nationale, à mettre dans le sac République et républicains au nom de l'ordre moral. Ah! les bons patriotes!

III.

Il y a une grande différence entre l'époque actuelle et la période directoriale où l'on entre après Vendémiaire. Les royalistes d'aujourd'hui peuvent se dire dans le provisoire, tandis que ceux de 96 se trouvaient en face d'une Constitution. Cela se remarque tout naturellement. Mais le respect de la Constitution de l'an III n'embarrasse guère M. Thureau. Pour justifier la traîtrise de son parti, il trouve vite une raison quelconque à donner. Comme, à la suite du soulèvement royaliste de Vendémiaire, il avait été sagement décrété que les émigrés rayés ne pourraient être élus députés ni choisis comme électeurs, M. Thureau s'empare de

cette exception si propre à la sûreté de la République naissante, pour déclarer que la Constitution de l'an III, ayant un caractère révolutionnaire, ne pouvait, en conséquence, avoir droit au respect. Conspirer contre elle était donc licite, et par ma foi ! l'on conspira ferme.

Les conspirateurs, n'étant entrés aux premières élections qu'en infime minorité dans les Conseils, se préparèrent donc pour le renouvellement du tiers qui devait avoir lieu dix-huit mois plus tard. Ils concentrèrent pour cela leurs attaques contre les cinq Directeurs, tous ex-conventionnels ; ils firent sabbat matin et soir avec soixante misérables feuilles effrontées qui injurièrent, qui bafouèrent, qui calomnièrent à bouche-que-veux-tu ces hauts magistrats ; puis en province, se glissant dans les loges maçonniques (les jésuites se isant francs-maçons, ô Bazile !), ils se donnèrent pour des publicains constitutionnels déterminés, amis de l'ordre et la stabilité, et signalèrent comme jacobin, comme anar-iste, tout patriote qu'ils reconnaissaient pour franc publicain. Si bien que la nation y fut pipée, et qu'au nouvellement du tiers, les conspirateurs arrivèrent en ce, en majorité, dans les Conseils.

Ici, nous lâchons pour un moment M. Thureau, et nous us adressons à nos amis politiques. Maintes fois, nous ons eu l'occasion d'écrire que la haute bourgeoisie, à quelle nous avions affaire aujourd'hui, n'avait aucun pport avec celle de 89 ; nous avons dit et répété qu'elle tait de 93, et que le caractère des deux couches était des lus opposés. Lisez, en effet, les séances de la Constituante ; oyez la franchise, la netteté, le tempérament de tous les ateurs de ce temps-là quels qu'ils soient, patriotes ou yalistes ; ils ne s'arment que de principes, n'en renient icune des conséquences, vont jusqu'aux entrailles dans les aestions; ils luttent enfin avec une telle puissance que monde entier en est ébranlé. Nous restons en admiration devant la grandeur de la bataille, et s'il nous passe par l'esprit de vouloir nous servir de leurs foudroyants arguments contre nos adversaires du palais de Versailles, nous nous apercevons soudain que nous devenons gro-

tesques : c'est comme si nous voulions tuer des mouches à coups de canon.

Mais prenez les séances des Conseils en 1797, lisez les discours des Camille Jordan, des Vienot-Vaublanc, des Mathieu Dumas, des Tronson-Ducoudray; vous vous retrouvez avec votre monde politique contemporain. On ne se dit pas patriote, on ne se dit pas royaliste, on se dit libéral. Ce n'est plus le canon de la vérité, comme s'exprimerait Danton, qui tonne à la tribune, ce sont toutes les vessies du cléricalisme qu'on y crève. Oui, c'est l'esprit jésuitique qui envahit toutes les consciences, qui agite toutes les langues ; c'est la Congrégation qui mène tout: le royalisme clérical, la Légitimité est née. Ce monde est non moins nouveau que celui des patriotes de 89 ; la politique française de l'ancienne monarchie lui est même complétement étrangère. Avec ces mannequins, les jésuites tentent là contre la Révolution ce qu'au seizième siècle ils ont entrepris contre la Réforme.

Mais suivons de près cette conjuration parlementaire; examinons ces soi-disant défenseurs de la République travaillant à l'œuvre monarchique. Ouvrons le *Moniteur* et leurs Mémoires. Nous constatons qu'ils tiennent des conciliabules quotidiens, fort secrets, pour combiner leur plan d'attaque, et quand ils ont un arsenal complet de projets de loi, ils commencent leur feu. Ils rapportent la loi du 3 brumaire an IV et rouvrent ainsi l'entrée des fonctions publiques aux anciens émigrés ; ils rendent leurs biens aux d'Orléans (duchesse d'Orléans et prince de Conti) pour se rallier cette famille ; ils déclarent à la tribune que les assassinats des patriotes par les royalistes sont excusables, naturels ; ils ferment tous les cercles constitutionnels qui pourraient soulever l'opinion contre eux ; ils cherchent à organiser une garde nationale parisienne d'esprit royaliste, à s'emparer de la gendarmerie, etc., etc. ; mais leur maîtresse-loi est celle qu'ils votent après avoir provoqué un pétitionnement pour le rétablissement officiel du culte catholique. Au nom de la liberté des cultes, les prêtres réfractaires, les ultramontains déclarés, sont autorisés à

revenir, à reprendre vie, à exercer leur ministère, et la discussion sur cette question est à dessein prolongée afin d'opérer dans la République un grand mouvement contre les institutions républicaines. « Pendant plusieurs jours le Conseil des Cinq Cents, dit un contemporain, est transformé en un concile de cagots et est livré à la risée de l'Europe. » Bref, la conduite des conspirateurs devient tellement odieuse, tellement factieuse et fatale à la France, qu'un de leurs collègues, un modéré, un girondin, un proscrit du 31 mai, Bailleul, jette au pays le cri de détresse : « Vous êtes trahis ! » et qu'une royaliste constitutionnelle de 91, rompant avec ces indignes, pousse avec énergie aux mesures extrêmes du 18 fructidor. Or, cette femme n'est autre que Mme de Staël, grand-mère de M. le duc de Broglie. Cette particularité embarrasse quelque peu M. Thureau, qui est obligé de reconnaître qu'au 24 mai Mme de Staël eut applaudi dans les tribunes non moins vivement que M. Calmon au discours de M. Thiers.

Nous voici donc ramenés à M. Thureau qui se garde bien dans sa brochure de parler de la perfidie de ces lois et même de les citer. A ses yeux, tout ce qui se passe dans le Corps législatif doit être bien ; c'est constitutionnel, puisque c'est légal. Il ne s'inquiète nullement du dernier article de la Constitution de l'an III, où il est dit que le peuple français remet le dépôt de cette Constitution à la fidélité du Corps législatif, du Directoire exécutif, des administrateurs et des juges. Les traîtres, les violateurs sont, pour M. Thureau, les trois Directeurs qui sauvèrent la Constitution en faisant empoigner les conspirateurs royalistes.

Le 18 fructidor fut un rude coup porté à la faction, mais M. Thureau s'en console en constatant que les moyens de salut qu'on dut employer eurent quelque chose de révolutionnaire et contrarièrent ainsi le jeu régulier de la constitution républicaine. Bientôt même, il retrouve tout son entrain quand les royalistes, un moment déroutés, se regroupent de nouveau, reprennent, comme en 1795, leur travail souterrain et entretiennent habilement dans le pays un état de palpitation qui le fatigue, qui l'énerve, qui

l'affole. Par malheur, l'entêtement du *Roy* à ne vouloir revenir en France que par la grâce de Dieu persiste et empêche que le couronnement de l'œuvre sainte ne se fasse à son profit ; car, au lieu de se laisser aller à Louis XVIII, la France républicaine, rongée par le chancre royaliste, se livre en désespérée à l'empirique du 18 Brumaire.

Et voilà bien ce qui fâche M. Thureau, et voilà justement pourquoi il a écrit sa brochure. Le bonapartisme est le monstre dévorant dont il a peur et qu'il signale aux ultras d'aujourd'hui qui font des imprudences. Oui, c'est la bande de Chislehurst qui bénéficiera de leurs intrigues, s'ils ne savent tous agir benoîtement, jésuitiquement. M. Thureau, du reste, donne aux autres, dans sa brochure, l'exemple d'une grande réserve, du plus beau désintéressement. Il n'y nomme pas une fois les d'Orléans, il ne fait pas la moindre allusion à leur position prise, et pourtant ils sont aujourd'hui les pivots sur lesquels M. Thureau et ses amis manœuvrent.

— Eh ! que nous importent, en fin de compte, les manœuvres de M. Thureau et de ses amis ? Pourquoi en deviser si longuement et leur donner ainsi tant d'importance ? s'écriera l'homme simple, le franc patriote, le républicain qui travaille, qui produit, qui paie l'impôt, et à qui l'esprit d'intrigue est inconnu. La France, la nation ne compte-t-elle donc plus ? Ne sommes-nous pas le nombre ? N'avons-nous pas l'œil ouvert ? Non, nous ne dormons pas, et, certes, nous sommes le nombre, et le grand nombre. Mais il est bon de savoir, pourtant, qu'en 1796, qu'en 1797, qu'en 1798, sous le régime constitutionnel républicain, en dépit de nos étonnantes victoires, et malgré les énergiques protestations de toutes nos armées, les royalistes cléricaux, tapis dans un coin, n'hésitèrent pas et ne se lassèrent jamais de travailler pour l'ordre moral et la liberté du bien, afin de nous faire glisser dans la monarchie, — et que nous tombâmes dans le bonapartisme.

Et si nous avons suivi la piste de M. Thureau pour rappeler ce passé, c'est que nous sommes au lendemain du 24

mai, c'est que la brochure dont il s'agit a précédé de quelques jours l'attaque des coalisés, c'est que M. Thureau est rédacteur du *Français*, et que le *Français* est aujourd'hui, dit-on, l'organe officieux du ministère de Broglie.

LA RÉVOLUTION

EN PROVINCE

(*Histoire de Troyes pendant la Révolution française*, par Albert BABEAU. — Tome Ier.)

— 1873 —

I.

S'il est un souvenir dont l'auteur de cette histoire aurait dû bien se pénétrer avant d'écrire ; s'il est un nom qui devrait illuminer la première page de son livre, c'est assurément celui du grand patriote d'Arcis-sur-Aube, Danton, en qui se personnifient l'avénement de la République et l'élan national contre l'étranger en 1792. Danton ne passa à Troyes que ses années de collége, c'est vrai ; homme, il ne prit pas un seul instant cette ville pour théâtre de son action, c'est encore vrai ; mais, comme il fit de bonne heure partie de l'amalgame parisien, l'influence qu'il acquit dans ce grand centre national, dans ce milieu si foncièrement français, ne pouvait être et ne fut pas purement local ; elle s'étendit sur tous et partout, et nul département n'en ressentit plus vivement l'effet que celui-là même où le grand révolutionnaire était né.

On ne peut s'empêcher de remarquer que l'esprit dantonien est là, qu'il anime tout ce département de l'Aube et son chef-lieu, lorsqu'on voit avec quelle sagesse, avec quel patriotisme ce groupe champenois se conduit pendant la Révolution : grand enthousiasme pour voler à la défense de la patrie ; nulle hésitation dans l'application des idées démo-

cratiques, comme aussi nulle exagération, et, à part deux petites gouttes de sang tout accidentelles, rien à mettre au compte de la guerre civile. N'est-ce pas là se comporter selon Danton ?

Eh bien, non-seulement l'évocation du patriote républicain fait défaut dans ce livre, mais on lui a substitué une autre glorification. C'est Beugnot qu'on impatronise. Oui, fi de Danton et gloire à Beugnot ! — Qui Beugnot ? — Eh ! le comte Beugnot, l'homme non plus du peuple mais du roi, l'un des plus beaux types de conservateur que l'on connaisse, car il se conserva si bien et si longtemps qu'il n'est mort que de nos jours. Ce ne sont pas ces gens-là qui passent à trente-cinq ans ! Et puis quel grand caractère ! dès sa prime jeunesse vivant du budget, disparaissant au 10 août, ressuscitant au 18 brumaire, se gorgeant au service des Bonapartes, persistant au budget sous Louis XVIII qui le met à la direction de la police où il se rend fameux par le rétablissement des processions publiques et de la célébration forcée du dimanche : voilà l'illustration du livre. C'est ce vieux meuble monarchique que M. Albert Babeau met en vedette, où plutôt en cul-de-lampe dans son histoire ; et cette enluminure nous dit assez l'opinion qui domine dans ces cinq cents pages, écrites et imprimées à Troyes même.

Il n'est personne des gens de notre âge qui ne se rappelle avoir rencontré, il y a trente ans encore, sur les promenades solitaires d'une ville de province, quelqu'un de ces petits vieux, secs et muets, à culotte courte, qui se trouvaient, par je ne sais quel oubli de la nature, attardés au beau milieu de notre dix-neuvième siècle. L'individu de cette espèce vivait seul, tout en lui-même, et habitait dans le faubourg une maison immuablement fermée ou, pour mieux dire, murée comme en temps de peste : ni air, ni lumière. Comment rentrait-il ? comment sortait-il ? C'était la curiosité des enfants qui guettaient le rare et discret entrebâillement de la grosse porte, comme ils eussent fait pour une porte de tombeau. Ces êtres antédiluviens, ces épaves de l'ancien monde étaient vraiment d'autre nature que nous.

Or, n'en déplaise à M. Babeau, on ne peut, en lisant son

livre, ne pas se ressouvenir de cette espèce-là : il en est. Son esprit date vraiment de 1780, et s'il est logé dans un corps différent de celui que nous nous imaginons, c'est tant pis pour M. Babeau qui n'a rien d'harmonique alors dans sa personne. Ajoutons que l'historien troyen nous semble appartenir à une famille de robe, et que ce doit être un des siens que le Jacques Babeau cité deux ou trois fois dans le livre avec le titre de conseiller au baillage. Or, rien d'entier, de persistant, d'inamovible, d'héréditaire, comme l'esprit robinocratique. Et c'est pourquoi le M. Babeau d'à-présent pense identiquement comme le Babeau d'autrefois.

Nous savons bien que l'historien troyen se donne quelque part pour un homme de 1830 et qu'il glorifie un moment la royauté de Louis-Philippe, mais il veut nous en faire accroire. Il s'en fait même peut-être bien accroire aussi, car il n'a pas l'air de se douter de ce qu'il dit là. Il porte le déguisement à la mode, il prend le mot d'ordre des cléricaux du jour, rêvant la fusion monarchique ; voilà tout. L'orléanisme des glorieuses journées lui ferait faire la grimace, car c'était une mixture républicaine colorée de royauté, c'est-à-dire tout le contraire de l'orléanisme clérical actuel, et M. Babeau ne veut que de celui-là.

M. Albert Babeau n'entend pas, en effet, qu'on lui parle Droits de l'homme, principes de 89, bienfaits de la Révolution, etc., etc. C'est aux êtres empuantis de philosophisme à débiter de ces calembredaines. Les sages et bonnes réformes remontent pour lui à 1787, et ce qu'on résolut alors lui suffit grandement. A partir de 89, il voit tout en noir, et s'il chasse un moment son humeur, ce n'est que pour célébrer la nuit du 4 août, rien de plus ; mais encore applaudit-il là moins aux sacrifices qu'on fait qu'au sentiment qui les fait faire : la grandeur d'âme de la noblesse française le ravit avant tout. Or, nous savons depuis longtemps déjà, et M. Louis Combes l'a prouvé de reste (1), que cette grandeur d'âme fut toute théâtrale ; messieurs de la noblesse renoncèrent à leurs droits féodaux, non par un sentiment d'abné-

(1) Voyez son *Histoire populaire des Révolutions Françaises*.

gation patriotique, mais dans un intérêt de conservation bien entendu.

M. Babeau ne semble pas se douter de cela, et ne saurait après tout l'admettre, car, s'il ne représentait pas tout d'abord ses nobles comme des héros de désintéressement, il ne lui serait guère possible d'apitoyer plus tard son lecteur sur leur sort, de faire excuser leur émigration et de chercher même à justifier leurs armements contre la France ou plutôt contre la Révolution: la Révolution ! qui, loin d'aider au bien-être du paysan, l'accabla d'impôts plus lourds ; la Révolution ! qui, loin d'accroître les lumières, engendra l'ignorance ; la Révolution ! qui, loin d'améliorer l'administration livra les fonctions aux gens les plus ineptes ; la Révolution enfin, qui nous amena la disette et la guerre ! Ainsi raisonne, par ma foi ! M. Babeau, et il proteste contre la doctrine politique qui prétend asseoir la liberté sur l'égalité, et il honnit la République, et il bafoue le suffrage universel, et il se demande à chaque instant où l'on peut en arriver avec tout cela, si ce n'est à la ruine. Et, ce disant, du haut de sa morgue il jette au passage un regard de dédain, un demi-sourire de mépris sur l'ouvrier, sur le petit commerçant, sur l'avocat ou l'homme de lettres qui les défend, et cela sans trop distinguer tel ou tel, car tout ce petit monde se confond pour lui ; c'est de la tourbe. Etonnez-vous maintenant qu'il ait chanté Beugnot et fait fi de Danton !

II.

Donc, à s'en tenir à l'odeur seule, cette histoire de Troyes serait à rejeter, et nous n'en soufflerions mot dans ces études. Mais, si l'on a le cœur assez solide pour supporter sans trop de gêne les miasmes qui s'en dégagent, si l'on ne craint pas d'être empoisonné par la moisissure des idées qui y dominent, et si l'on est surtout bien résolu à prendre toujours le contrepied des réflexions de l'auteur, on ne laisse pas de trouver ce livre fort instructif et d'un grand intérêt.

Car, après avoir nettement signalé les déplorables opinions de M. Albert Babeau, nous devons aussi, pour être justes, reconnaître que son érudition est des plus grandes, qu'il y a là un riche amoncellement de faits et qu'il les expose sans la moindre confusion. N'était ce qui est relatif aux biens nationaux dont les ventes sont à peine esquissées, et ce qui concerne les agissements souterrains du clergé et de la noblesse que M. Babeau n'a pas l'air de soupçonner et pour cause, on pourrait affirmer sans crainte d'être contredit qu'on a sous les yeux tous les gestes des Troyens pendant la Révolution. Et voilà justement ce qui nous fait nous écrier encore : « Pourquoi faut-il donc que ce soit un maudit esprit de coterie, de réaction à outrance qui ait présidé à l'engrangement de toute cette moisson ? Pourquoi toujours cette manie de se prononcer contre la majorité de la population dont on raconte l'histoire, alors que cette histoire est si édifiante et qu'on est obligé de se l'avouer parfois à soi-même malgré qu'on en ait? Malheureux M. Babeau ! mais plus malheureux encore les malheureux Troyens dont la moralité des actes révolutionnaires se trouve ainsi dénaturée ! »

Nous n'avons pas l'intention d'examiner ici en détail toute cette histoire troyenne ; ce serait trop long, la matière étant des plus variées. Mais nous nous arrêterons sur les quelques points qui peuvent nous donner des vues nouvelles sur notre histoire générale. C'est ainsi, par exemple, qu'en voyant ce qui se passa à Troyes par suite de la prise de la Bastille, on aura une idée assez exacte de ce qui arriva dans la plupart de nos villes de deuxième et de troisième ordre.

Bien des gens s'imaginent que le changement fut partout aussi magique qu'à Paris ; que les communes reprirent possession d'elles-mêmes en un tour de main, et qu'au bout de quelques heures un comité de bourgeois acclamés par la population fut installé dans l'Hôtel-de-Ville du lieu, à la place des anciens administrateurs, des gens du roi. C'est une erreur. Il n'en alla pas cette première fois comme il en est allé depuis et comme il en va de nos jours, *subito, presto.*

En province, les privilégiés qui tenaient les places, qui avaient les grades, ne se voyant pas environnés d'une population compacte et exaltée, et croyant pouvoir compter sur les garnisons qui étaient loin d'avoir le même esprit que les Gardes françaises de Paris, n'apprirent pas l'insurrection parisienne sans manifester des velléités d'opposition et même de vive résistance au mouvement.

A Troyes, lorsque la grande nouvelle arrive, le petit bourgeois, le commerçant, les artisans s'agitent naturellement, se concertent entre eux ; le paysan des environs se lève, et comme il y a famine, on voit des manifestations prendre le chemin de l'Hôtel-de-Ville pour savoir à quoi s'en tenir, et si l'on peut se fier aux gens du roi dans les circonstances où l'on se trouve. Mais ces messieurs, loin de vouloir s'aboucher avec la foule, avec le peuple, loin de songer à s'adjoindre des collaborateurs qui aient la confiance du plus grand nombre, se retranchent dans leurs positions, appellent à leur aide tous les éléments aristocratiques de leur groupe, conseillers au baillage, officiers de maréchaussée, et ils constituent un Comité de sûreté publique qui se déclare prêt à repousser la force par la force. Pour montrer qu'ils sont résolus à tout, ils font aussitôt un exemple : ils appréhendent un brave menuisier, marié et d'une conduite irréprochable, qui s'était mis à la tête d'une manifestation ; ils le livrent à la justice prévotale, et le voilà pendu. Mais, dès que ce cadavre est entre eux et le peuple, ils prennent peur, ils craignent les représailles ; ils commencent à douter de l'appui de leurs soldats, qui se parent déjà de la cocarde tricolore. Vite donc, ils appellent en ville des dragons d'esprit plus royaliste et à cocardes noires, qui viennent jeter le désordre en provoquant la population.

Une collision devenait inévitable, lorsque tous les habitants non privilégiés, c'est-à-dire la ville presque tout entière, demandent le renvoi de ces dragons, l'organisation d'un comité comme à Paris et l'armement des citoyens de bonne volonté pour la garde de la ville. On accorde avec peine le renvoi des dragons, mais on refuse obstinément les armes et l'éta-

blissement d'un comité. Il faut que deux citoyens énergiques, les frères Chaperon, qui mériteront toujours pour cela la reconnaissance des Troyens, se mettent à la tête de dix-huit cents bourgeois, marchent sur l'Hôtel de Ville, en imposent au commandant de la force armée, obtiennent de cette force armée qu'elle se replie, forcent les portes de l'Hôtel, et, y étant entrés, distribuent à leurs concitoyens ce qu'ils trouvent d'armes. Et voilà seulement alors la ville maîtresse d'elle-même. On est à la fin d'août.

Le lendemain, les citoyens réunis par districts élisaient les officiers de la nouvelle milice, la milice citoyenne, et nommaient soixante-quatre commissaires qui allaient s'installer à la mairie, tous ayant pouvoir d'organiser à la parisienne la garde nationale et de veiller avec l'administration municipale à la sûreté et à l'approvisionnement de la ville. Comme on le voit, l'ancienne municipalité était conservée. Mais, sur le premier moment, les notables refusent de collaborer avec le comité élu par la ville entière et déclarent se retirer. Puis, réflexion faite, ils comprennent qu'en se retirant ils vont laisser aux autres leurs coudées franches, tandis qu'en partageant avec eux les fonctions, ils pourront encore les contrecarrer, les paralyser. Ils se rétractent donc et restent. Or, on sait ce qui arrive avec un pouvoir composé d'éléments si divers d'origine et où se trouvent des conspirateurs. Une catastrophe s'ensuit toujours. Et, en effet, cet arrangement n'avait pas dix jours de date que, le 9 septembre, le maire devenu odieux au peuple par ses allures équivoques, ses méchants propos et ses maladresses insignes, est cause d'une émeute et en est aussi la victime. Quoi que fassent pour le sauver les frères Chaperon et le président du comité, Truelle de Chambouzon, il a le sort des Flesselles, des Foulon, des Bertier. Cet événement fut fatal à la cause des citoyens. Les privilégiés l'exploitèrent pour obtenir le rappel des troupes, et, les troupes rappelées, les privilégiés se sentirent assez forts pour culbuter le comité, et voilà Troyes soumis de nouveau au régime purement royal, comme s'il n'y avait jamais eu à Paris de 14 juillet.

On connait le thème éternel des réacteurs qui prétendent

qu'à partir de 1789, Paris imposa sa volonté à la France. Il semble, à les entendre, que des émissaires dépêchés par la grande ville se soient alors abattus en vrais boute-feu sur toute la France, donnant des ordres, excitant les passions, poussant aux émeutes. Jusqu'à présent, nous ne voyons pas trace de pareilles manœuvres dans cette histoire où nous avons pour guide un homme qui n'est pourtant pas d'humeur à tenir cachées les menées révolutionnaires. Mais le curieux, c'est qu'au contraire ce sont les Troyens qui tout d'eux-mêmes dépêchent à Paris, soit pour prendre langue, soit pour demander aide et protection. Ainsi, cette fois, pendant que les privilégiés, quêtant une approbation, s'adressent à la cour, aux ministres, on voit, d'autre part, des délégués de la population troyenne qui, pour porter plainte à la barre de l'Assemblée, sollicitent non-seulement le concours du maire de Paris et des représentants provisoires de la grande commune, mais encore celui des différents districts parisiens.

Les patriotes n'eurent pourtant pas gain de cause. L'affaire traîna ; la cour soutint vigoureusement ses partisans ; les réinstallés se fortifièrent de jour en jour, et, comme sur ces entrefaites se produisirent les événements d'octobre et que l'Assemblée, en s'installant à Paris, fabriqua la fameuse loi martiale, voilà les autorités troyennes qui font vite faire et bénir le drapeau de la répression, et, l'arborant sur l'Hôtel-de-Ville, proclament ce qui s'appelle aujourd'hui l'état de siége. Oui, grâce à ses privilégiés, Troyes eut l'insigne honneur d'étrenner la loi d'exception de 89, et cela en pleine paix, puisqu'on était à plus d'un mois du meurtre du maire et que, dans la ville, personne ne bougeait. Mais il est vrai de dire qu'il y avait une émotion sourde, car sous prétexte de ce meurtre on arrêtait fort. Une véritable terreur régna un moment par tout le pays troyen. « Troyes en Champagne est dans la dernière désolation, lisons-nous dans une lettre écrite alors de Chaumont-en-Bassigny au journal des *Révolutions de Paris*. Deux cents bourgeois de cette ville, détenus dans les prisons, sont compromis ; il est arrivé dix-huit cents hommes pour empêcher qu'on ne se

révolte. Les justices de Rheims et de Chaumont y sont parties aujourd'hui pour y prononcer des jugements, et les exécuteurs des villes voisines s'y rendent aussi. » Il fallait en effet un renfort d'exécuteurs, car il se fit une boucherie juridique, vraiment royale. Le 28 novembre, la ville fut égayée sur différents points par des supplices variés. Un homme fut rompu vif, trois autres furent pendus, une femme également pendue, un homme marqué du fer rouge et d'autres mis au carcan avant d'aller aux galères.

Et ce ne fut pas tout encore. Les gens du roi avaient, du même coup, poursuivi ou arrêté tous leurs principaux adversaires, même Truelle de Chambouzon, même les Chaperon, oui, ceux-là même et les seuls qui eussent lutté contre les furieux pour sauver le maire. Eh bien, non-seulement ils retinrent en prison plusieurs d'entre eux, mais ils mirent encore la main sur quarante-quatre autres personnes, pour donner une suite à l'affaire. Et d'où leur venait cet acharnement sans fin, cette persistance inconcevable dans la répression ? C'est qu'ils avaient appris que les élections municipales devaient bientôt avoir lieu selon la loi nouvelle ; c'est qu'ils comptaient se rendre maîtres par la terreur des électeurs troyens, et, en effet, le 9 février 90, en pleines élections, ils purent donner le spectacle terrifiant d'un nouveau malheureux qui fut roué.

Or, ce qui sera toujours une des gloires de Troyes, comme aussi ce qui fit alors son salut, c'est que les citoyens électeurs ne se laissèrent ni intimider ni affoler par ces cruautés. Ils nommèrent froidement, bravement, un Conseil municipal entièrement patriote. Pas un des gens du roi, pas un de ces hommes de sang n'en fit partie : et cette manifestation électorale fut autrement féconde qu'une manifestation armée ou processionnelle, car il en résulta, disons-le bien, une ère de paix et de tranquillité inconnue jusqu'alors dans la cité. Plus d'émeute en 90, ni en 91, ni même en 92. Administrateurs et administrés restèrent en communion intime. Leurs seuls ennuis vinrent du Conseil départemental, où s'était réfugiée l'aristocratie, et où brillait Beugnot comme procureur syndic. Mais on sut tenir tête à ces messieurs.

III.

Nous venons de dire que, en 1792, il n'y avait plus eu grands troubles dans la ville, et en disant cela nous ne faisions pas exception pour la période septembriste. A cette époque même, sauf l'exécution populaire d'un prêtre conspirateur, fait isolé et tout accidentel, il n'arriva rien de sanguinaire à Troyes. Ce n'est pas que les hommes qui s'étaient rendus coupables, en 1789, des atrocités dont nous venons de parler eussent tous pris la fuite, ni que la population eût oublié leurs exploits. Mais le peuple, la masse, toute primesautière, ne garde jamais rancune, et les aristocrates le savent mieux que personne. On se contenta d'arrêter quelques-uns de ces messieurs comme suspects et de les tenir momentanément sous clef. Puis la vraie satisfaction que les patriotes se donnèrent fut d'indemniser les veuves et les enfants des malheureux suppliciés, et encore la somme fut-elle bien minime, car alors la patrie était bien pauvre.

A propos de Septembre, nous ferons encore une remarque. La légende veut que le comité de surveillance parisien ait expédié à toutes les villes de France, et sous le seing de Danton, la fameuse circulaire qui provoquait à des mesures de sang. Eh bien! à Troyes, seizième ville de France alors, et chef-lieu du département où était né Danton, il n'y a pas de preuves dans les archives qu'on ait reçu pareille invite. Le grand chercheur, M. Babeau, ne parle de rien, lui qui eût été trop heureux de signaler la chose s'il eût trouvé le moindre indice.

— Oui, mais si l'on ne reçut pas de circulaire, nous répliquera-t-on, on eut du moins la visite de commissaires parisiens; M. Babeau constate la présence de l'un d'eux qui venait faire la loi... — Pardonnez. Dans le livre même de M. Babeau, on peut se rendre compte exactement du genre de mission dont étaient chargés les vingt-cinq patriotes qui coururent alors la France et qu'on a tant calomniés depuis.

Le commissaire qui passe à Troyes, Hion, que M. Babeau n'a pas l'air de bien connaître, avait été longtemps aux bureaux de la Guerre; il avait joué son rôle dans le drame du 10 août à titre de commissaire de la déchéance, et, après sa mission troyenne, il devait se rendre à l'armée des Pyrénées en qualité de commissaire-ordonnateur. Ce n'était donc pas le premier venu, et il avait bien les qualités propres à ses fonctions temporaires.

Hion, en effet, vint à Troyes pour licencier d'abord le régiment suisse de Castella, ce qu'il fit résolûment, malgré les protestations des officiers, et même très habilement, puisqu'il sut retenir cinq cents hommes sur neuf cents au service de la nation. Puis il convoqua toute la population et les corps constitués dans l'église de Saint-Pierre; et là, du haut de la chaire, il produisit ses pleins pouvoirs, il mit les Troyens au courant de certains décrets qui ne leur étaient pas encore officiellement connus; il leur recommanda d'inventorier partout les grains, fourrages et autres approvisionnements nécessaires aux armées; il les invita à faire réparer le plus vite possible la route d'Arcis à Châlons pour faciliter le transport des subsistances; il les pressa d'armer deux soldats aux frais de chaque famille d'émigrés. Puis il loua le civisme et de la municipalité et de l'administration du district, mais il blâma énergiquement la conduite antipatriotique du département, et, comme l'auditoire poussa alors des clameurs contre les administrateurs aristocrates, Hion invita tout le monde au calme, fit promettre qu'on respecterait ces messieurs, promit lui-même d'obtenir leur prompte destitution, enfin il exigea de tous le serment final de mourir en défendant la liberté et l'égalité. Le lendemain il repartait. Nous demandons en conscience si l'on pouvait mieux faire pour prévenir la guerre civile, organiser la défense et concentrer toutes les forces, toutes les volontés vers un but unique : le salut de la patrie.

Ah! le salut de la patrie! voilà bien la chose que Troyes et le département de l'Aube prirent aussi à cœur que la ville de Paris. En 1791, dès qu'à la fuite du roi l'Assemblée eut décrété la mise en activité des gardes nationales, l'Aube,

qui devait fournir trois mille hommes, eut son bataillon équipé et armé des premiers. A six mois de là, ce bataillon partait, sur sa propre demande, à Saint-Domingue, où il y avait des troubles. En 1792, même élan; le nombre des engagements est considérable; l'Aube donne un volontaire sur vingt six citoyens actifs, et voilà ses deuxième et troisième bataillons formés, équipés, partis. Enfin, à la nouvelle de l'investissement de Verdun, on commence la formation d'un quatrième bataillon, en même temps que des compagnies franches s'organisent pour rejoindre Dumouriez. N'ajoutons rien. Une telle mention vaut tous les éloges.

On voit qu'en dépit de son méchant esprit, le travail de M. Babeau est bon à consulter, car nous y avons puisé presque tous les éléments du présent article. Aussi n'est-ce pas pour décourager l'historien troyen que nous l'avons si vivement critiqué en commençant. Nous espérons au contraire qu'il nous donnera bientôt son deuxième volume, et nous lui promettons de le lire avec la même attention que le premier, quoi qu'il y puisse dire des républicains et de leurs doctrines. Mais nous espérons bien aussi qu'un jour viendra où une intelligence troyenne plus saine que celle de M. Babeau sera attirée par la même étude, profitera des faits que celui-ci aura amassés, et en saura faire une histoire selon l'idée moderne et en parfaite harmonie avec les sentiments de justice et de liberté dont la ville de Troyes fut et est encore possédée. Alors tant pis de nouveau pour M. Babeau! C'en sera fait à jamais de son livre, aussi bien que de ses vieilles doctrines. A moins que, par un miracle de l'ordre moral, le monde ne se mette tout à coup à tourner au rebours.

LA LÉGENDE
DE MARIE-ANTOINETTE

(*Les Actes des Apôtres* (1789-1791), par Marcellin PELLET. — *Louis XVI*, *Marie-Antoinette et Mme Elisabeth*, par FEUILLET DE CONCHES. — Tome VI.)

— 1873 —

I.

Ces deux livres, qui sont des recueils, ont paru presque en même temps; nous les retrouvons côte à côte sur notre bureau, et il nous est encore impossible de les séparer pour en rendre compte; car, s'ils diffèrent d'esprit et d'intention, ils nous montrent des gens du même monde, des atomes du même tourbillon. Louis XVI et Mirabeau-Tonneau, Marie-Antoinette et le chevaleresque monsieur Suleau, madame Elisabeth et Champcenetz-Clair-de-Lune, toutes ces têtes royales et royalistes s'expliquent l'une l'autre : tels dieux, tels prêtres, ou pour mieux dire, tels prêtres, tels dieux. M. Marcellin Pellet nous pardonnera donc si nous l'accouplons ici à M. Feuillet de Conches. C'est pour le plus grand bien de la vérité historique que nous nous permettons cela.

Donc, M. Pellet nous donnait, il y a six mois, des extraits du journal républicain de Loustalot, celui-là même qui contribua le plus à lancer la Révolution dans sa large voie; par contraste, aujourd'hui, il nous sert des rogatons de la fameuse feuille royaliste d'alors, *les Actes des Apôtres*, celle-là même qui se montra la plus acharnée contre les patriotes de 89.

Nous avions reproché à M. Pellet d'avoir suivi pour son Loustalot l'ordre chronologique, au lieu de grouper sous la même rubrique les articles traitant de la même question. Le développement de la pensée, disions-nous, est la seule chose qui intéresse dans un journaliste à principes. Cette fois, pour ses *Apôtres*, M. Pellet a renoncé à la chronologie ; il a fait une douzaine de paquets de toutes ses citations et il a étiqueté chacun d'eux. Mais ce ne sont pas des étiquettes à principes qu'il leur a mises ; il eût été bien embarrassé d'en mettre, car si les pages de Loustalot charrient une telle masse d'idées qu'elles en sont comme encombrées, on ne trouve pas chez les apôtres le moindre bagage d'arguments. Il ne s'agit pas en effet pour eux de traiter de la liberté de la presse, ou du droit de paix et de guerre, ou de l'organisation communale, etc., etc.; leur unique affaire est de maltraiter Mirabeau, le duc d'Orléans, Robespierre et les Jacobins, Lafayette, Bailly, Théroigne de Méricourt, etc., etc.; leur feuille n'est qu'une affiche de personnalités qui donnent matière à chansons, à obscénités, à injures, et le calembour, comme le remarque fort bien M. Pellet, occupe la place d'honneur dans la polémique de ces messieurs.

Tel est le ton de ces confesseurs mirliflors de la foi monarchique, rédigeant leurs *Actes* dans les tripots, dans les salles d'armes, dans les entre-sols du Palais-Royal, et s'inquiétant peu si leurs gaietés se sentent des lieux qu'ils fréquentent, car ils savent que ce qui fait rire Mlle Agathe et la belle Olympe n'effarouchera pas la reine de France. Pourvu qu'ils frondent tout ce qui est selon la nation et qu'ils conspuent quiconque occupe l'opinion par son mérite et usurpe ainsi sur le prestige royal, on les trouvera admirables et parfaits ; l'or du roi sera bien gagné, car notez que c'est le roi qui paie : ils rient par ordre, et leur cynisme relève de la cassette. Allons, Champcenetz, mon ami, vite une petite saleté bien troussée ! Et toi, Peltier, mon garçon, crache-nous donc une bonne infamie ! Et vous aurez de quoi lamper, jouer et chiffonner ce soir. — Sur ce, la verve de nos farceurs s'allume, et voilà le numéro fait.

Mais il faut avouer qu'à distance rien n'est plus terne

que ces plaisanteries et rien n'est plus agaçant que ce ricanement continuel. Sous tout cela, il n'y a pas le moindre cœur ni le moindre bon sens, car lorsqu'on songe que c'est au moment de la plus étonnante Révolution, en face du réveil de tout un peuple et pendant que la Constituante travaille au grand œuvre national, que ces persifleurs pasquinent ainsi, on est obligé de reconnaître qu'ils font, eux, œuvre de sots.

Ils nous font bien comprendre, du reste, le vide de leur monde aristocratique. On se souvient de ces marquis du théâtre d'autrefois qui s'étonnent d'avoir à payer et n'admettent pas qu'un honnête homme reçoive ses fournisseurs autrement qu'à coups de bâton ; eh bien, au fond, c'est de ce point de vue que ces messieurs envisagent les choses révolutionnaires. Insolvables, ces viveurs n'ont qu'un rêve : continuer l'orgie royale, car l'orgie royale est leur seule ressource. Et c'est là, ma foi, se montrer les parfaits représentants de l'ancien régime.

Cependant ils sont souvent dans leurs goguettes un peu compromettants pour leurs patrons. Ils n'ont pas le respect idolâtrique, et pour une bonne farce ils feront volontiers un accroc à la majesté royale. C'est ainsi que, déshabillant en public Marie-Antoinette, ils diront :

Je me souviens qu'au lever de la reine
Je portai, par hasard,
Un regard
Sur son...; elle était en chemise...
Je vis (jugez de ma surprise)
La taille de Sa Majesté.
Un vent de ce côté
Souleva sa hollande... .

On avouera que ce vent de côté est des plus sacriléges, mais, chose caractéristique, la reine ne s'offense pas de ces personnalités gaillardes et en laisse passer bien d'autres. Elle aime tant ses apôtres qui s'appliquent à démoraliser l'opinion, et, si elle se moque des conseils réfléchis de Mirabeau, elle tient M. Suleau pour une si forte tête, lui qui ne conseille en riant qu'assassinats, massacres et guerre civile

avec accompagnement de l'intervention étrangère! Ah! la guerre civile! Ah! l'intervention étrangère! Ah! les moyens terrifiants! voilà bien sur quoi compte toujours l'Autrichienne pour rétablir l'absolutisme en France, car, si à la fin de 91, elle prit un moment et fit prendre à son mari le masque constitutionnel, c'est uniquement parce qu'elle ne pouvait se fier à son frère, Léopold le temporiseur, et qu'elle craignait, en bravant trop effrontément la nation, d'être sacrifiée par ceux-là mêmes qu'elle avait voués à la mort.

La suspension de la publication des *Actes* coïncide avec ce changement de politique. D'une part, les conspirateurs des Tuileries affectèrent de se prononcer avec éclat contre les armements parricides des émigrés, et, d'autre part, ils étouffèrent autour d'eux la voix de leurs aboyeurs patentés. La reine elle-même fit savoir à M. Suleau qu'elle redoutait sa fougue, et c'est alors que M. Suleau, pour faire preuve de bonne volonté, déclara se ranger aussi sous le drapeau d'une monarchie constitutionnelle. Mais cette attitude discrète, ce jeu hypocrite, répugnait à ce bravache et à ses amis. Aussi, lorsqu'à la mort subite de Léopold, la bombe éclate et que la guerre est déclarée, et que les coalisés s'apprêtent à envahir, voilà tous nos bons apôtres, mais cette fois chacun de son côté, qui, plus enragés que jamais, se déchaînent et prêchent de nouveau l'assassinat, le massacre, la trahison.

Il est à remarquer à ce propos que ces furieux en royalisme avaient du moins une qualité de terroir qui les distingue à leur avantage des royalistes de nos jours : ils étaient francs du collier, l'hypocrisie leur répugnait, quel que fût son masque. Si l'on put un moment obtenir d'eux qu'ils prissent l'allure constitutionnelle, il eût été impossible de les faire jamais consentir à se montrer les humbles serviteurs du parti-prêtre. Disons vite, du reste, que la mondaine Marie-Antoinette n'aurait jamais exigé de ses fidèles pareille momerie.

Un petit passage de M. Suleau, dans son appel aux Picards en faveur du roi, suffira pour édifier nos lecteurs sur l'esprit religieux de ces francs royalistes :

« Valeureux Picards, voilà une croisade plus digne de nos courages, que cette fanatique expédition qui versa et engloutit nos pères dans les déserts de la Syrie, à la voix prophétique de l'Hermite, notre fougueux concitoyen.

« Opprobre de ma patrie! notre bon roi est enseveli vivant dans son propre palais, et il n'a pas encore trouvé de libérateurs parmi les descendants de ces mêmes hommes qui se disputèrent l'honneur de prodiguer leur sang et leur vie pour la délivrance du sépulcre d'un Juif turbulent et coupable! — La tombe d'un charlatan factieux est souillée, Pierre sonne le tocsin d'un bigot enthousiasme et nos aïeux courent, à travers les mers et les périls, en laver de leur sang la profanation! — Le restaurateur de notre liberté est enchaîné, le cri d'alarme de l'honneur français s'est fait entendre et à peine sommes-nous étonnés! »

C'est là une manière d'appel au peuple bien différente, comme on voit, de celle des collets noirs actuels.

II.

Nous venions à peine d'achever le livre de M. Marcellin Pellet, et, tout entiers à ce singulier monde de casse-cous et de jouisseurs, nous nous imaginions en voir la reine sur un char présider à une dionisiaque à la Watteau dans les jardins de Trianon; — elle, fière, sereine, la narine frémissante, aspirant les ivresses d'une nature bocagère; comme entourage, sa troupe de fous en danse, les yeux braqués vers elle, et ses intimes, les Fersen, les Coigny, les Lauzun, les Dillon et même les vieux galants, comme Bezenval et Rohan, se précipitant sur sa main, qu'elle leur abandonne; puis le chœur des Polignac et des Lamballe, chantant et lui tressant des roses; une lectrice éthérée lui susurrant à l'oreille les vers de la *Pucelle*, cependant qu'en arrière et tournant le dos à tout le monde, son gros Louis tire aux hirondelles, et que le char, traîné par des Amours, s'avance en écrasant un peuple d'hommes, de femmes et d'enfants qui crient, qui maudissent et qui râlent, — nous étions, dis-je,

perdus dans cette vision si terrestre, si profane, si vivante, lorsqu'il nous tombe sous la main et que nous nous trouvons avoir sous les yeux le sixième volume de l'Histoire édifiante du R. P. Feuillet de Conches; et voilà que soudain le rayonnement s'éteint, qu'un crépuscule catholique le remplace, et c'est une procession de prêtres latins que nous avons dans la tête, psalmodiant et promenant au milieu d'un peuple prosterné une Marie-Antoinette béatifiée, sans regards, grossièrement peinturée, toute momifiée, à l'instar des saintes de la légende. La transfiguration est complète. C'est de la symbolique de pèlerinage. Tout ahuris, nous nous demandons: D'où vient cette sanctification de la mondaine? Or, voici ce que nous constatons.

Tant qu'une idée vit ou peut revivre, qu'elle a pris sa place ou peut la reprendre un jour dans le domaine des faits: bref, tant quel est ou peut être encore du monde, elle reste mâle! Dans l'homme seul elle s'incarne. Mais dès qu'elle a donné tout son sang, et que, vieillie, meurtrie, vidée, elle se traîne mourante hors du champ de bataille des réalités, il arrive souvent qu'à l'heure suprême elle est recueillie par quelque frère hospitalier (un peu sorcier, ma foi) qui, par bonté d'âme, ou par intérêt, ou par égarement, la réchauffe, la ranime, et, la frottant du baume à la mode, la transfigure, lui refait un sexe, et la voilà femme. Tuée dans la sphère du raisonnement, elle ressuscite alors dans le ciel du sentiment. A sa vue, on ne discute plus, on adore, — on adore cette cause perdue qui s'est faite ange.

Essayez, par exemple, de raisonner sur cette pauvre humanité, malade, misérable, hallucinée, impuissante, tant qu'elle subit le bethléemisme du moyen-âge, et avisez-vous d'applaudir à l'effacement de cette vieille croyance, soudain une voix doucement émue vous coupera la parole en s'écriant: Mais Jeanne d'Arc, monsieur, la bergère divine!

Aussitôt vous vous inclinerez — tacitement. *Res sacra miser!*

Passez maintenant à l'histoire moderne, et tâchez de démontrer combien l'ancienne monarchie, qui ne pouvait plus avoir qu'un arbitraire légal, que de mauvaises finances,

qu'une politique flottante et antinationale, a bien mérité son plongeon, — vite, une voix non moins touchante vous soupirera : Mais cette pauvre Marie-Antoinette !...

Et vous vous inclinerez encore, sans plus argumenter. *Res sacra miser !*

Ces deux noms, en effet, ne sont que les symboles — Jeanne d'Arc, — d'un bethléemisme qui n'est plus ; — Marie-Antoinette, — d'un royalisme qui n'est plus. Et c'est avec ce dernier culte que, sous Louis-Philippe, se consolaient discrètement encore les douairières légitimistes dans leurs petites chapelles.

Voilà donc une première raison qui s'applique en général aux sanctifications féminines qu'on rencontre souvent dans l'histoire : résurrection factice d'une idée morte !

Mais il y a bien autre chose à dire sur le culte de Marie-Antoinette. Il a été, il est encore un des éléments importants de notre histoire contemporaine.

En plein Empire, la dévotion à cette reine prit soudain de singulières proportions et eut un caractère, pour ainsi dire, officiel. On apprit un beau jour que la femme de Napoléon III s'était passionnée pour la mémoire de la femme de Louis XVI, qu'elle était allée en pèlerinage dans sa prison, qu'elle se costumait souvent comme elle, qu'elle se montrait avide de ses autographes, de ses reliques, et qu'elle rêvait d'elle au point de se croire destinée au même martyre. Les jésuites de la camarilla colportèrent activement ces choses dans le noble faubourg, et nombre d'anciennes familles d'émigrés, tout attendries, ne boudèrent plus au régime impérial. C'était bien là le résultat qu'on avait espéré de cette manifestation singulière.

Mais, au moment même où l'idolâtrie d'Antoinette devenait ainsi une affaire d'Etat ou, si l'on aime mieux, une affaire dynastique pour les bonapartistes, on vit sortir des archives de Vienne, de Stockolm, de Berlin, de Moscou, des séries de lettres, de billets et de dépêches intimes, pièces tout à fait inconnues, qui éclairèrent d'un jour inattendu, crûment, pleinement, la figure historique de la reine de France. Ses adorateurs avaient pu contester jusqu'alors le

rôle actif que les républicains l'accusaient d'avoir joué dans les intrigues criminelles de la cour des Tuileries avec l'étranger (il n'existait pas, en effet, entre les mains de notre génération, des preuves probantes, indiscutables, de son action occulte), mais voilà que tout ce qu'on découvre, que tout ce qu'on publie la montre telle qu'on la soupçonnait d'être. On a ses lettres, on a celles de ses agents, Suédois ou Autrichiens; et c'est elle la voix qui conseille, c'est elle la main qui pousse, c'est elle le centre où tout aboutit; elle est l'âme même de la conspiration intérieure contre la France libre, contre la nation. Sa condamnation se trouvait justifiée.

Eh bien, on va peut-être croire que, par suite de cette culpabilité manifeste, le culte de la reine-martyre fut ébranlé, et que les bonapartistes, qui prétendaient que leur gouvernement était foncièrement national et selon la France démocratique, renoncèrent hautement alors à une dévotion si compromettante? Point. L'affaire était lancée, les jésuites s'en étaient emparé, ce n'était pas au-dessus de leurs forces de la maintenir, car ils en ont soutenu de bien plus malades; ils ne lâchèrent donc pas celle-ci, et de même qu'ils comptaient en ce temps-là relever la foi catholique par l'invention de l'Immaculée-Conception, ils virent dans l'apothéose persistant d'une Marie-Antoinette, reine et martyre, un moyen puissant de ramener les cœurs à l'amour d'une monarchie pure. Quant à blesser le sentiment national, cela leur importait peu: que dis-je? ce ne pouvait être un mal à leurs yeux, puisque ce sentiment fait échec à celui-là même dont ils prétendent le primer: le cosmopolitisme papal. Marie-Antoinette continua donc d'être adorée; on redoubla même de zèle autour de l'idole, afin de réagir contre la répulsion toute naturelle que pouvait causer aux âmes simples la découverte de ses intrigues. Elle devint la reine-type, et il fut bien entendu que la régente, si régence y avait, gouvernerait en s'inspirant de l'esprit de la sainte. C'est dans cet esprit que les écrivains français qui se firent les éditeurs de quelques-unes des lettres et des appels à l'étranger de la reine, ne s'avisèrent pas du moindre blâme

sur sa conduite et se lamentèrent même plus haut que jamais sur le malheureux et triste sort de cette victime des patriotes républicains.

Il en alla ainsi jusqu'en 1870. Or, nous pensions bien qu'après la culbute des Bonapartes, après l'invasion allemande, après le démembrement de la France par la Prusse, démembrement qui rappelle celui que l'Autriche avait rêvé en 1792 et 1793; nous pensions, dis-je, que, pendant l'occupation de nos départements de l'Est et sous la République conservatrice de M. Thiers, personne ne songerait plus à reprendre cette glorification antinationale d'une Allemande, trahissant nos armées, livrant notre pays, et piétinant sur le patriotisme français : nous étions au contraire bien persuadés que, par un brusque retour et sous le coup de ces foudroyants événements, les anciens thuriféraires comprendraient qu'une pareille idolâtrie serait une insulte à la nation en deuil, et qu'en conséquence ils devaient brûler ou du moins renier celle qu'ils avaient encensée.

Eh bien, non ! comme après la découverte des pièces probantes, on a, après notre défaite, continué, oui, continué (nos enfants le croiront à peine), et on continue encore à exalter l'Autrichienne ! Voilà le sixième volume d'une publication commencée sous l'Empire dans le sens dont nous parlons, et qui vient d'être achevée avec le même fanatisme. Il est vrai de dire que l'auteur, introducteur des ambassadeurs sous l'Empire, introducteur des ambassadeurs sous le gouvernement républicain de M. Thiers, est encore, à cette heure, chargé des mêmes fonctions, et qu'il peut donc croire, jugeant d'après lui, qu'il ne s'est rien passé de bien extraordinaire en France qui ait révolutionné l'opinion.

L'esprit qui règne dans un certain monde est absolument le même qu'en septembre 1870 ; et ce qui désole ces gens-là n'est pas le fait proprement dit de l'invasion, mais bien l'échec, momentané à leurs yeux, que l'invasion a causé à l'idée monarchique. Voilà donc l'idée qu'il faut vite restaurer ; et, pour cette œuvre de bien, le culte de Marie-Antoinette doit être moins négligé que jamais, car quelle plus audacieuse protestation contre la République et les républi-

cains que cette figure de l'Autrichienne? Ne signifie-t-elle pas: plutôt l'Allemand chez nous que la République? En se manifestant ainsi, on ne renie donc pas ses pères, et on oppose aux croquants quelque chose de net et de terrifiant. M. Feuillet de Conches a donc bien fait de finir son livre dans le même esprit qu'il l'avait commencé, c'est-à-dire selon Chislehurst, selon Frohsdorff, selon les jésuites. Il est seulement dommage que cette publication coûte cher et ne puisse aller aux mains de tout le monde.

III.

Maintenant que nos lecteurs sont bien au fait du culte d'Antoinette et que le livre dont nous parlons lui est consacré, on comprendra que nous ne donnions pas de cet ouvrage une analyse complète et détaillée. Nous nous contenterons de dire quelques mots sur les documents qu'il renferme. Et ce sera court, car il y en a peu d'importants, le livre n'étant gros surtout que des réflexions de M. Feuillet.

Quatre lettres de la reine nous ont frappés: 1° Une lettre du 25 novembre 1791 qui montre que Marie-Antoinette avait toujours la main dans le choix des ministres: « C'est M. de Lessart qui garde le ministère des affaires étrangères; on a parlé un moment de M. de Sainte-Croix, mais jamais je ne l'aurais souffert. » 2° Lettre du 16 décembre, même année, qui détermina Léopold à sortir de son inaction. M. Feuillet l'a reproduite d'après la version d'Hunolstein, mais il aurait dû la collationner sur la version qu'en donne Ernest Herrmann, dans ses *Diplomatische Correspondenzen*. Plusieurs mots diffèrent, et le texte d'Herrmann nous semble plus exact. 3° Un billet du commencement de juillet 1792. Les coalisés vont entrer en France, et la reine pousse ce cri patriotique: « Je me sens plus que jamais enorgueillie d'être née Allemande! » 4° Une lettre écrite à la même date, pour réclamer des puissances un manifeste de sang (c'est celui que Brunswick signera): « Tout est perdu si on

n'arrête pas les factieux par la crainte d'une punition prochaine. Ils veulent à tout prix la République ; pour y arriver, ils ont résolu d'assassiner le roi. Il serait nécessaire qu'un manifeste rendît l'Assemblée nationale et Paris responsables de ses jours et de ceux de sa famille. » L'assassinat du roi est mis là en avant pour intéresser les puissances et les stimuler.

Ces extraits suffisent, croyons-nous, pour caractériser le rôle de la reine dans ses rapports avec l'extérieur.

Les billets de madame Elisabeth qu'on trouve dans le livre, sont presque tous insignifiants pour l'histoire. La seule chose à constater c'est le ton semi-railleur, semi-indifférent de cette princesse dévote qui affecte d'être détachée de tout, mais qui, toujours sur le qui-vive, est toujours prête à répondre à qui l'interrogerait indiscrètement : « Mais je ne dis rien, mais cela ne me regarde pas. » Ah ! ce n'est pas celle-là qui se compromet, même quand elle chiffre !

Les réponses de Mercy-Argenteau à la reine, les lettres des frères du roi et de Nassau-Siegen à Catherine II, une autre fort curieuse de Lavater à Hérault de Séchelles, méritent aussi d'être signalées : mais la pièce principale du livre, le morceau que nous recommandons entre tous, c'est l'extrait des Mémoires du prince de Nassau. Il s'agit là de la bataille de Valmy. Or, nous y notons ces particularités : 1° C'est qu'au camp des Prussiens on croyait qu'à Paris, après le 10 août, le duc d'Orléans avait une grande situation ; 2° c'est que Custine pouvait marcher droit sur Coblentz et couper la retraite aux ennemis dont c'était la crainte ; 3° c'est qu'un officier français, passant sans affectation, pendant une suspension d'armes, près du prince de Nassau lui-même, lui souffle d'intercepter nos convois qui viennent de Châlons. — « En est-il temps encore ? lui répondis-je. — Oui, et il partit... » Ceux qui s'occupent spécialement de l'histoire de notre Révolution comprendront l'importance de ce que nous notons là.

Et nous pouvons maintenant laisser M. Feuillet, car ce qu'il donne ensuite est un interminable récit de la captivité de Louis XVI et d'Antoinette, accommodé avec toutes les

herbes de la légende. Nous avons essayé d'en faire la lecture, nous n'en entreprendrons pas la critique ; M. Feuillet sourirait lui-même. Mais si nous acceptons qu'il donne tous les crocs-en-jambe possibles à la vérité en faveur de sa famille de martyrs, nous ne pouvons admettre cependant qu'il se néglige pour les autres faits, au point de faire fi de toute exactitude. C'est trop de laisser-aller que de donner, par exemple, Royer-Collard pour secrétaire du département de Paris, parce qu'on n'aime pas la Commune dont il était effectivement membre, ou bien encore de confondre (page 405) le second voyage de Dumouriez à Paris, en janvier 1793, avec le premier, qui est d'octobre 1792, et cela sans aucune raison. Il y a aussi des choses qu'on ne soutient plus aujourd'hui sans provoquer le plus grand étonnement, comme de dire que Voltaire n'avait pas le moindre savoir scientifique (lisez Saigey), ou que Danton avait reçu, en 1792, de la reine, cinquante mille francs (lisez Bougeard, lisez Robinet). Il n'y a plus aussi que des pensionnaires de couvent à qui on puisse donner à croire que l'Assemblée constituante accueillait solennellement des valets mulâtres et des aventuriers à titre de représentants du genre humain. Voilà longtemps qu'on a publié les noms des députés de l'Ambassade du 19 juin 1790. Et que M. Feuillet de Conches sache bien que c'est dans l'intérêt de son Louis XVI et de sa Marie-Antoinette que nous lui faisons ces dernières observations. Comment voulez-vous qu'on gobe ce que vous allez dire d'eux, si vous vous compromettez si légèrement à propos de choses que chacun sait ?

UN CURÉ NORMAND

(*Souvenirs de la Terreur*, *Mémoires inédits d'un curé de campagne*, publiés par le baron ERNOUF. — Un volume.)

— 1873 —

I.

Il n'est pas de patriotes dignes de ce nom qui ne soient ferrés, comme on dit, sur l'histoire révolutionnaire de notre centre gouvernemental, Paris. Assemblée constituante, prise de la Bastille, journées d'Octobre, Fédération, Assemblée législative, 10 Août, Convention, 21 Janvier, 31 Mai, hébertistes, dantonistes, robespierristes, etc., tout ce qui s'est montré, tout ce qui s'est produit sur la grande scène parisienne de 1789 à 1795, est connu de chacun d'eux, car c'est l'action principale de notre drame national qui se déroule là. Ils savent aussi quelque chose de nos autres grandes villes, mais cela se borne toujours aux cinq ou six événements qui se rattachent forcément comme épisodes à l'histoire de la capitale elle-même : de Nancy, le massacre ; de Lyon, le siége; de Toulon, la reprise, etc. Quant à avoir des notions particulières sur nos villes de troisième et de quatrième ordre, ils n'en ont souci et laissent bien cette étude aux curieux et aux archivistes départementaux. Il va donc sans dire que l'histoire de nos villages est encore plus négligée. Sur ce point, l'ignorance est totale et générale.

Croirait-on par exemple que, dans un pays où depuis si longtemps on ne cesse d'agiter les questions sociales et où

le drapeau du socialisme a été déployé et porté si haut, on n'avait pas, hier encore, la moindre idée de l'histoire des biens nationaux, et que nous avons été les premiers à donner, il y a un an, (1) un aperçu de ces ventes révolutionnaires qui aidèrent tant au triomphe des principes. Croirait-on qu'en ce temps de suffrage universel et d'aspirations communales, nos grands politiciens, parlant du mouvement révolutionnaire des campagnes, s'attachent seulement à relever les vœux des cahiers de 89, à signaler les enrôlements volontaires de 92, et ne disent rien de la déprêtrisation de 93 qu'ils particularisent aux villes et aux régions suburbaines. Sans les guerres de la Vendée, que nos historiens détaillent et développent avec une fougue toute dramatique, notre chronique rurale n'aurait encore que quelques lignes. Aussi, après avoir lu ou entendu nos narrateurs ou nos raisonneurs, on est en droit de s'imaginer que le paysan fanatisé du Bocage est le type du paysan français d'alors : on n'a dans la tête que les Vendéens.

Fort heureusement pour la Révolution et le salut de la patrie, la grande majorité de la population des campagnes fut toute différente de ceux-ci. Presque partout le paysan se montra à la hauteur des principes qu'on proclamait et des circonstances qui surgirent. Il ne se contenta pas de mordre aux biens des prêtres, il eut encore les vertus du citoyen ; l'idée laïque le posséda bien tout entier. Ceux d'entre eux qui remplirent les fonctions municipales furent patients, tolérants, pleins de bon sens, d'habileté, de vigilance, et, quand il le fallut, énergiques. L'histoire politique d'un paisible village, sous la Révolution, ne laisse pas que d'être d'un vif intérêt et même d'un grand enseignement. — Mais de quoi peut bien se composer cette histoire ? Quel intérêt ? Quels événements ?... — Attendez, et vous allez voir.

Imaginez-vous être au beau milieu de ce vert pays normand que vous traversiez hier en allant aux bains de mer, et regardez passer près de vous l'homme de ce pays, habitué au travail solitaire, déshabitué par conséquent du dialogue

(1) Voir plus haut, page 25.

et que l'immensité de la plaine absorbe comme la mer fait le marin ; puis, remarquez ce chemin noir, creux et fangeux, qu'un seul chariot bouche entièrement dès qu'il s'y engage, et qui conduit à un village où tout est silence, où l'on n'entend que le chant des coqs, que le bruissement des grands arbres derrière lesquels se cachent les masures, toutes fort distantes les unes des autres ; et cela vu, demandez-vous alors comment, il y a près de cent ans, la Révolution, c'est-à-dire la voix de Paris, a pu arriver jusque-là, emplir ces solitudes, tirer l'homme de sa torpeur, l'appeler à la liberté, lui rendre toute sa langue et le rallier à l'idée de patrie. Voilà certes votre curiosité qui s'éveille devant ce problème rural, et vous vous imaginez vite une rencontre immédiate entre ces ressuscités et leur ancien seigneur dont la vaste et blanche demeure s'épanouissait à une demi-lieue du bourg.

C'est déjà quelque chose, n'est-ce pas, que cette rencontre, que ce réveil ? Mais il y a mieux encore à montrer. Car l'ennemi capital, le vrai maître, n'était pas le seigneur ; il s'en trouvait un plus dangereux, plus intime, le curé, qui se tenait au cœur du village, sur la place même, et que la Révolution subordonne tout-à-coup au pouvoir civil. Eh bien, comment ce curé va-t-il accepter sa situation nouvelle, lui qui prélevait la dîme et ne la prélèvera plus ; lui qui surveillait l'instituteur et ne le surveillera plus ; lui qui enregistrait les naissances et les décès, et qui ne tiendra plus registre de rien ? lui enfin, hier l'âme du village, comment acceptera-t-il son ravalement soudain ? — Mais, nous direz-vous, la Révolution exigea un serment et ne laissa en place que les jureurs. — Soit, mais tous ces jureurs furent-ils de bonne foi, tous ces jureurs firent-ils à la nation une soumission complète, sans restriction mentale ? N'y eut-il pas des traîtres parmi eux ? Ne fut-ce même pas un système chez les cléricaux que d'en glisser dans les cures ? Et ne voyez-vous pas alors, dans nombre de communes du Nord, du Centre, de l'Est, où ne régnait pas l'exaltation du Midi, où l'on n'avait pas le fanatisme de l'Ouest, s'engager entre la paroisse et la municipalité, une lutte sans éclat, toute de

tactique, purement administrative, mais dont les procédés sont à connaître, puisque c'est encore aujourd'hui une affaire qui continue et n'est pas près de finir, hélas !

Justement un clérical, M. le baron Ernouf, nous donne occasion, avec ses *Mémoires d'un curé de campagne*, d'étudier dans une localité normande les manœuvres d'un pasteur récalcitrant et la conduite de la municipalité à son égard. Les pages que le baron publie sont authentiques ; mais elles ne sont guère intéressantes par elles-mêmes ; c'est un récit d'une platitude désolante. Il faut tout retourner pour en tirer quelque chose. Déjà paru en 1866, cela n'avait pas attiré l'attention, et nous n'en aurions jamais eu connaissance, si aujourd'hui, en ce saint temps d'ordre moral, M. Ernouf n'avait cru bon de lancer à nouveau sa petite affaire, en la renforçant d'un appendice et en la faisant agréer de Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen. Le patronage d'un archevêque relève un livre comme celui-ci. Car le petit protégé peut être colporté dans les paroisses du diocèse, il peut être donné en prix dans les couvents, dans les séminaires; et il est surtout indubitable que les soldats tonsurés du régiment (1) de monseigneur en feront l'acquisition, puisque pour plaire à monseigneur, ils n'auront qu'à s'inspirer du curé Dumesnil.

Mais quel type que ce curé ! En vérité, Monsieur de Rouen n'est pas difficile. Ce modèle-là ne rappelle en rien les héros de Plutarque ni les martyrs de la légende. Vous avez vu jouer la jolie comédie d'Alfred de Musset : *Il ne faut jurer de rien !* Vous vous souvenez de Got dans le rôle de l'abbé ; eh bien, rajeunissez-moi un peu cet abbé-là, donnez-lui surtout de l'embonpoint, et vous avez le curé des *Mémoires*, l'abbé Dumesnil, le commensal du château de la Mailleraye, le partenaire à l'écarté de madame la marquise de Nagu, veuve du marquis de ce nom. « Hé l'abbé, dut-elle lui dire un jour de 1802, comme ils faisaient leur partie, savez-vous bien que vous êtes le martyr de Guerbaville, et que vous devriez coucher sur le papier tout

(1) Expression dont s'est un jour servi ce fonctionnaire religieux en parlant de son clergé !

ce que vous nous rappelez souvent de vos persécutions ; c'est à faire frémir. Je prends du cœur,. — A vos ordres, madame la marquise. D'autant que nous avons souffert ensemble. Je coupe, j'ai le point, et c'est à moi la donne. »

Et l'abbé, dès le lendemain, se mettait au travail et il écrivait, non pour la postérité, mais pour cette chère et bonne Mme de Nagu, ses souvenirs de la Terreur ou plutôt les souvenirs de ses terreurs en 93. Il paraît qu'il y avait là-dedans les plus singulières considérations politiques et le plus étrange arrangement chronologique des faits contemporains. Cela n'effaroucha pas madame la marquise, qui agréa tel quel le manuscrit du bon curé. Mais M. le baron Ernouf, qui publie pour la postérité, a cru devoir y faire des retranchements. C'est vraiment dommage.

II

Donc, l'abbé Dumesnil, ayant des fermes, ayant des domestiques, vivait avec sa vieille mère, heureux, tranquille et bien renté dans sa cure de Guerbaville. Ayant aussi des lettres, il était le familier du château de la Mailleraye, qui n'abritait que des femmes, et si ses paroissiens, avec lesquels il n'était pas aussi familier, le tenaient déjà pour un aristocrate, il s'en moquait bien. Mais la Révolution éclate et voilà sa marmite en danger d'être renversée.

Ce n'était pas un homme de combat que l'abbé ; il entendait continuer sa douce vie, en dépit des événements ; il s'inclina donc devant la tempête et se soumit avec une résignation toute chrétienne, en apparence, à la suprématie laïque des officiers élus de la municipalité. Mais en voyant le maître d'école, qui avait été son clerc et qui était son voisin, se trouver maintenant son supérieur à titre d'adjoint au maire, il avait cependant du dépit et disait : « Cela ne peut durer. » Puis, pour se consoler, il en jasait au château avec ces dames, ou bien il barbouillait de ses observations critiques le registre de la paroisse, qu'il avait encore entre les mains.

Ainsi passa-t-il 89, ainsi passa-t-il 90, la Révolution toujours roulant, et lui toujours disant : « Cela finira bientôt, » quand la Révolution l'atteint lui-même avec le serment exigé des prêtres. Comment va-t-il se tirer d'affaire sans se compromettre ? L'archevêque de Rouen, son archevêque, député à la Constituante, s'était prononcé avec violence contre la formule du serment ; il ne voulait l'accepter qu'avec commentaire et restriction. Notre curé imagina de prêter le serment restrictif consenti par son archevêque, croyant bien que ses paroissiens n'y verraient que du feu et que cela passerait. Le voilà donc en chaire pour jurer devant la paroisse assemblée, et il jure avec commentaire et restriction. Mais à peine a-t-il fini qu'il entend : « Il n'est pas bon ! » — « Il est bon ! » répliquent quelques voix dévotes. Alors formidable protestation ; c'est de toutes parts : « Il n'est pas bon ! » Ses ouailles étaient au courant des choses ! Et le juge de paix, debout au banc d'œuvre, de lui dire : « Monsieur, vous n'êtes plus curé ! » Et les officiers municipaux de sortir de l'église et d'aller rédiger leur procès-verbal... Telle est la première affaire de l'abbé avec la municipalité, autrement dit, telle est sa première terreur.

Mais cette terreur ne dura guère. C'était un sien parent qui, au chef-lieu du district, recevait les déclarations de serment et les examinait. Que fait le parent ? Il falsifie tranquillement le procès-verbal des municipaux de Guerbaville, il biffe le commentaire et rétablit le serment en sa bonne et due forme : « Je n'y fus pour rien, dit le curé dans ses *Mémoires* ; je n'affirme même pas le fait. » Le fait est pourtant qu'il fut porté sur la liste des prêtres constitutionnels et qu'il se garda bien de protester. Les municipaux, de leur côté, fermèrent les yeux parce qu'ils voulaient avoir la paix et qu'ils comptaient qu'avec le temps le curé se ferait au nouveau régime.

Voilà donc notre faux jureur qui continue d'officier et le voilà en conséquence tenu pour schismatique par ses anciens confrères insermentés, moins habiles ou plus scrupuleux que lui. Mais c'était bien ce qui fâchait Dumes-

nil qu'on le tînt pour engagé sérieusement: le passé pouvait revenir. En ce moment, son archevêque réfractaire lançait en se retirant, et au risque d'être poursuivi, l'anathème aux jureurs; Dumesnil fut comme pris de honte et s'avisa de faire aussi un acte de courage pour se relever aux yeux de son monde. Il y avait au château un ci-devant capucin à qui les dames avaient donné refuge. Curé, dames et capucin s'entendent pour que celui-ci prêche la semaine sainte à Guerbaville. Le maire avertit le curé que son capucin ne peut prêcher s'il ne prête serment; le curé réplique qu'il ne connaît pas cette loi-là, et le capucin monte en chaire. Mais à peine le prêcheur a-t-il commencé que la municipalité l'interrompt et lui fait lecture de la loi qui exige le serment; le capucin répond, comme le curé, qu'il ne connaît pas cette loi-là, et c'est alors que Dumesnil, resté à l'autel, se retourne en levant les épaules et crie à son capucin de continuer. Ce fut un scandale! Tous les assistants protestèrent encore. La municipalité quitta son banc et alla verbaliser. Et puis?... et puis ce fut tout. On ne voulait pas brusquer les choses.

Cependant un évêque constitutionnel a remplacé à Rouen l'archevêque réfractaire. Il adresse à son clergé des lettres et des mandements. Dumesnil ne répond à aucune de ses lettres, ne fait lecture d'aucun de ses mandements. La municipalité intervient encore. Le curé objecte que les lettres n'étaient pas scellées et que rien n'indiquait que les mandements fussent officiels. La municipalité s'engage à lui remettre elle-même les mandements de l'évêque et voilà le curé forcé d'en donner connaissance à ses paroissiens. « Mais ce n'est pas moi qui les lisais, nous dit-il. Je les faisais lire par mon clerc. »

Eh bien, que pensez-vous de ces finesses normandes, de ce double jeu d'un prêtre égoïste, officier de haute morale et qui n'a vraiment l'instinct que de son petit bien-être? N'est-ce pas là déjà un joli tableau de mœurs cléricales? Et que dites-vous de la conduite aussi sage qu'habile de ces administrateurs laïques qui débutent et qui pourtant s'abstiennent de tout excès de zèle? N'est-ce pas chose plus curieuse

encore? Cette modération ne contredit-elle pas tout ce que vous lisez dans tant d'histoires sur les violences et les provocations des fonctionnaires patriotes contre les pauvres prêtres des campagnes? Car, notez bien que si les municipaux de Guerbaville ne malmènent pas le curé, ce n'est nullement par crainte des paysans, comme vous pourriez le croire, c'est au contraire pour le protéger contre les paysans eux-mêmes. Démasqué, l'abbé n'aurait pu durer dans la commune. Le sentiment national était déjà tellement fort, tellement répandu en 91 que les paysans interdisaient aux réfractaires le territoire de leurs anciennes paroisses et les forçaient à se réfugier dans les villes. C'est Dumesnil lui-même qui avoue cela.

Donc l'année, la terrible année de 1792 se passa bien encore pour le curé de Guerbaville, qui se pliait à tous les événements. Toutefois, quand il se vit près d'embarquer pour la République, il crut, fidèle à son jeu de bascule, devoir faire une démarche orthodoxe avant le saut républicain. Son archevêque avait émigré, mais il avait laissé dans son diocèse, comme tous les autres épiscopaux réfractaires dans chacun des leurs, un agent secret avec de pleins pouvoirs. L'abbé va trouver l'agent. C'est un vieillard qui joue ce triste rôle, les cléricaux abusant de la vieillesse, comme de l'enfance, comme de la femme pour leurs honteuses besognes: « La tolérance de l'autorité civile à mon égard a fait courir de méchants bruits sur mon compte, » dit-il à l'agent, et le voilà qui se confesse, qui s'explique, et, finalement, qui fait ses offres de service. Chose monstrueuse pour quiconque n'est pas au fait des mœurs de la police et du cléricalisme! ses offres sont acceptées. Toujours sous le masque d'un assermenté, Dumesnil devait continuer d'officier non-seulement dans sa paroisse, mais dans toutes les autres églises de la contrée privées de desservants, et il avait en outre qualité pour absoudre les autres prêtres et religieux jureurs, qui, comme lui, accepteraient dans leur poste constitutionnel de travailler à la ruine de la nation et au salut de l'Eglise. Voilà comment l'abbé entendait payer les municipaux de Guerbaville de leur condescendance en-

vers lui. Mais il est vrai de dire qu'on ne trouve pas trace de son zèle religieux dans ses *Mémoires*. Satisfait d'avoir assuré ses derrières par sa démarche auprès de l'agent, il est probable qu'il ne bougea de sa cure, de son foyer, de sa cuisine, non plus qu'un Terme.

III.

Mais l'heure approchait pourtant où il allait être arraché à son petit bien-être. Autour de lui, en France, l'agitation était à son comble et la transfiguration complète. Depuis quatre ans, bourgeois et paysans défendaient leurs droits et travaillaient à l'établissement de la société laïque et égalitaire contre tout l'ancien monde. La résistance ne cessant pas, l'esprit de solidarité s'était affirmé de plus en plus ; le fanatisme national s'était accru d'heure en heure ; l'idée du sacrifice à la patrie était arrivée à dominer, à absorber toutes les autres, si bien que les patriotes de Guerbaville devaient positivement finir par ne plus rien comprendre aux gens de l'espèce de Dumesnil : étrangers à tout, êtres inutiles ou conspirateurs.

Après le 10 août 1793, on prit, comme on sait, les grandes mesures. A Guerbaville, comme partout ailleurs, on s'empressa de se mettre au pas.

Ce fut d'abord le délégué qu'on avait envoyé à Paris pour l'acceptation de la Constitution, qui, à son retour, organise une société populaire, et les paysans réunis se disent bientôt entre eux qu'il est étrange de voir le curé prier toujours pour le pape. Le curé, qui ne comprend pas ce qui se passe, les persiffle dans une lettre : les paysans dénoncent la lettre aux autres sociétés populaires du pays.

Ce fut ensuite la nouvelle que le temps était déchristianisé, qu'il y avait un nouveau calendrier selon la nature, selon la science, et plus de dimanches, mais des décades. Plus de dimanches ! cette fois le curé se demande s'il rêve.

Puis arrive l'agent national du district, qui épure le comité de surveillance du village, passe en revue la garde

nationale, fait arrêter comme suspectes les dames de la Mailleraye, vide la chapelle du château de toute la vaisselle d'autel qu'il envoie à Yvetot, et installe dans la chapelle même la société populaire : tout cela en un jour. Quoi ! la marquise emprisonnée ! Quoi ! la chapelle dépouillée, souillée ! Le curé perd alors complétement la tête, et il ne l'avait pas encore retrouvée huit jours après, qu'on le mandait lui-même à la municipalité, et là, devant tous ses paroissiens ou plutôt devant tous les citoyens de la commune : « La clef de l'église ! Déposez vos lettres de prêtrise !.. Allez-vous vous marier? »

A cette question, à ces ordres, le curé abasourdi ne pouvait répondre que par des *mais* réitérés, bégayés. Il assure pourtant qu'il protesta en articulant des phrases, mais nous en doutons. Nous croyons plutôt à sa parole, quand il nous dit qu'à la nouvelle que tout ce que son église renfermait d'argenterie et d'objets d'art allait aussi prendre le chemin d'Yvetot pour grossir le trésor national, il s'écria : « Laissez-moi au moins mon calice et ma chasuble ! » Ce cri peint l'homme. « Mon calice et ma chasuble ! » au moment où la patrie allait peut-être sombrer, où les frontières étaient entamées, où tout homme valide donnait son sang, où toutes les bourses étaient à sec, où toutes les forces étaient mises en réquisition : « Mon calice et ma chasuble ! » En vérité, il était impossible que les paysans patriotes, voués tout au drapeau, n'éprouvassent pas comme un sentiment de dégoût pour cet homme d'église qui n'avait pas leur âme. Les deux fanatismes étaient incompatibles.

On n'inquiéta pourtant pas davantage le déprêtrisé ; on le renvoya à son foyer pleurer son calice, sa chasuble, son église et ses protectrices de la Mailleraye. Mais le coup avait été rude. A quelque temps de là, le pauvre diable, en proie à une folle terreur, abandonnait de lui-même son foyer, son cher foyer pour lequel il s'était fait parjure, et il se mettait à courir la campagne sans passe-port, sans asile. C'est du moins ce qu'il nous raconte. Mais si sa fuite n'eut lieu qu'en germinal 1794, ainsi qu'il l'assure, c'était déjà longtemps après sa déprêtrisation, et il est plus probable

alors qu'il ne prit l'escampette que par un ordre secret d'un agent clérical. Il y eut, en effet, nombre de déprêtrisés qui se montrèrent errants dans les campagnes, pour tâcher d'apitoyer les femmes sur leur sort, et la Convention dût rendre un décret qui leur enjoignait de réintégrer leur domicile sous peine d'avoir leurs biens confisqués. Dans tous les cas, ce décret donne la raison qui, au bout de deux ou trois semaines, ramena chez lui l'abbé Dumesnil, lequel apprit (nouvelle douleur!) que sa ci-devant église était consacrée aux fêtes municipales, qu'à la place de l'autel s'élevait un arbre de la liberté, que les orateurs des environs venaient se faire entendre dans sa chaire, que pour toute liturgie on chantait des hymnes nationaux, et que les femmes elles-mèmes, déjà déshabituées du repos du dimanche, coulaient la lessive et filaient devant leurs portes ce jour-là; à Guerbaville, on ne célébrait plus que la décade républicaine.

Dumesnil, plus ahuri que jamais, parlait déjà de repartir, quand le lendemain le citoyen maire, accompagné de deux membres du comité de surveillance, tous trois chapeau bas, tous trois avec les formes les plus polies, tous trois d'un air vraiment peiné, venaient arrêter l'abbé pour le conduire comme suspect à Yvetot devant l'agent national. C'était après cinq ans de Révolution qu'on en arrivait à appréhender cet ex-fonctionnaire qui, on l'avouera, méritait bien d'être suspecté, et encore ne l'arrètait-on qu'avec le plus grand regret et pour l'empècher de se perdre tout à fait. C'est ce que lui donna à entendre l'agent national lui-même, qui, après l'avoir bourré un peu, l'envoya méditer sur la Révolution dans la magnifique résidence de Combles, où il eut un grand et beau jardin pour promenade. Et combien de temps resta-t-il dans cette singulière prison? Un mois à peine. Et qui l'en fit sortir? Robespierre lui-même, qui, après sa fête de l'Etre suprême, fit relaxer en bloc presque tous les prêtres constitutionnels suspects.

Tel est bel et bien tout le martyre, toute la passion de ce pauvre curé de Guerbaville pendant la Révolution, pendant la Terreur; voilà, sur l'honneur, tout ce qu'il nous en ra-

conte, et vous pouvez croire qu'il n'en a rien omis. Comme il y a plutôt ajouté, c'est à se demander : Qu'a-t-il vraiment souffert ?

— Quoi ! c'est bien positif? Il n'arrive rien de plus à Dumesnil, et il crie?... — Attendez ; il n'a pas d'autres aventures pendant la Terreur ; mais nous allons le suivre sous le Directoire que le bonhomme trouve tout naturel de confondre avec l'époque terroriste. Toutefois, avant de pousser plus loin, nous voulons faire remarquer, à l'occasion de ce qui se passa à Guerbaville, que le mouvement contre le culte en 93 et 94 n'eut pas le caractère de secte, de doctrine qu'on lui prête généralement, et que l'hébertisme n'est qu'une étiquette fabriquée après coup par d'habiles faiseurs. Jamais on n'avait ouï parler à Guerbaville du fameux substitut de la Commune de Paris, et Dumesnil lui-même semble avoir ignoré son nom.

Il est certain qu'on fut amené par les circonstances seules au dépouillement des églises et à la déprêtrisation. Ce fut le couronnement de la crise aiguë où l'on était, et la conséquence forcée du fanatisme national. Les discours de Robespierre, ses inventions et ses mesures de haute politique ne changèrent même rien au courant des choses, quoi qu'on en ait dit. Les prêtres étaient alors un embarras tel qu'à Guerbaville on murmura quand Dumesnil rentra ; que l'église, toujours consacrée aux fêtes municipales, lui demeura interdite même après le 9 thermidor, et qu'en plein 95 la municipalité lui signifiait encore d'avoir à vider le presbytère qu'on lui avait laissé jusque là et où il disait la messe à une douzaine de personnes dans sa salle à manger.

La loi du 11 prairial, ayant rendu au culte les édifices ci-devant religieux, ce fut seulement alors que Dumesnil put rentrer dans ce qu'il appelait son église ; mais l'église n'était déjà plus sienne, car il n'y rentrait pas en maître.

IV.

Une chose certes, sur laquelle nos historiens n'insistent pas assez, c'est la différence qu'il y a entre le régime

religieux de 95 et celui de 91. Elle est grande pourtant.

La conséquence directe du mouvement anti-clérical de 93 avait été la séparation complète de l'Église et de l'État en 95. L'élément laïque seul, la municipalité, dominait sans partage, sans conteste dans les communes. A Guerbaville, il n'y avait plus trace de paroisse. La prêtrise n'était plus aux yeux des habitants qu'un état comme un autre, exercé par un particulier, dans un édifice disposé à cet effet. Dumesnil donc n'émargea plus à aucun budget, n'étant plus fonctionnaire public; son église ayant été rendue au culte, mais non pas exclusivement au culte catholique, il n'en eut pas la clef; la place distinguée de l'édifice était occupée par l'autel de la patrie, et c'était autour de celui-ci qu'aux jours décadaires la municipalité et toute la garde nationale venaient se grouper.

Dumesnil ne pouvait plus sonner les cloches, Dumesnil ne pouvait mettre à l'église aucun signe extérieur, croix, tentures, etc. Dumesnil ne pouvait dresser des actes, je ne dis pas seulement de naissance, mais de baptême; Dumesnil enfin, quoique curé, ne pouvait porter dans les rues ses anciens costumes, chasuble, surplis ou robe. Quelle déchéance pour le dominateur d'autrefois et même pour le jureur écœuré de 1791! Vraiment, les mesures révolutionnaires de 93 lui semblèrent préférables à cette réglementation policière. On ne le combattait plus comme une puissance, on le traitait en citoyen turbulent. Cela le choquait.

Il va donc sans dire qu'il ne resta non plus tranquille, et d'autant moins que ces dames de la Mailleraye sortaient de prison à la même heure et rentraient dans leur château, comme tant d'autres suspects et d'émigrés, avec la rage au cœur. Dumesnil n'épousa pas pourtant les fureurs de la réaction royaliste d'alors. C'était trop ompromettant. Il fit du manége comme autrefois et comme le conseillaient, du reste, les meneurs cléricaux. Ainsi, il put, grâce aux libéralités de Mme de Nagu, recruter un petit troupeau autour de lui, et, dans ce petit troupeau, il réorganisa une confrérie. Ainsi, il se risqua maintes fois à sonner les cloches quand les royalistes lui semblaient près de reprendre le des-

sus; mais sa grande affaire fut, quand il était appelé pour les derniers sacrements, de se revêtir d'un manteau qu'il laissait volontiers entr'ouvert et sous lequel on apercevait un surplis, son costume! Il fraudait la loi, espérant arriver un jour à pouvoir la braver — sans manteau.

La municipalité, à la tête de laquelle se trouvaient toujours les mêmes hommes, montrait toujours la même réserve, mais n'en était pas moins vigilante. Elle ne perdait pas de l'œil les manœuvres du curé et comptait bien arrêter d'un seul coup tout son jeu. Elle fêtait toujours avec pompe la décade, et c'était même le jour fixé pour les mariages, qui se célébraient devant l'autel de la patrie. Bientôt, pour tenir en échec les instincts dominateurs de l'ancienne religion d'État, le culte des Théophilanthropes vint en aide aux municipalités de province. Ce fut même les progrès que ce culte fit dans le pays, après le 18 fructidor, qui durent mettre notre curé aux champs et l'amenèrent à vouloir trop profiter d'un petit succès qu'il eut aussi en ce temps-là: ce qui le perdit. Ayant été appelé au lit de mort d'un des plus fameux jacobins du lieu et ayant administré le moribond qui ne pouvait plus parler, il cria victoire, et l'ivresse s'empara de tout son petit groupe de fanatiques.

Une manifestation fut résolue. Les frères avec leurs cagoules, Dumesnil avec son surplis bien en vue, sortirent de l'église pour aller enterrer le converti. Il est vrai qu'il n'y avait pas loin à aller, le cimetière confinant à l'église; mais ils n'en furent pas moins aperçus de l'adjoint, le maître d'école, qui avait eu l'éveil. Sur ce, procès-verbal dressé, mandat d'arrêt lancé, gens arrêtés et puis jugés; un mois de prison pour les frères, et pour Dumesnil huit grands mois et une forte amende. Avait-il eu tort, vraiment, de regretter les temps révolutionnaires, où il en avait été quitte pour trois petites semaines passées dans une belle maison de plaisance? Aujourd'hui, c'était huit mois! Et, s'il put faire payer son amende par ces dames de la Mailleraye, il lui fallut subir en personne ses huit mois de prison, et dans une vraie prison, encore.

Il reçut là son coup de grâce. Quand il sortit, il ne jugea

pas à propos de retourner à son autel. Aux yeux des paysans, du reste, il n'apparaissait pas comme un martyr, mais bien comme un repris de justice, et Guerbaville, où l'on n'avait pas dit la messe depuis huit mois, s'était accoutumée à s'en passer tout à fait. On ne la dit même plus de douze mois encore, et le curé essaya même vainement à la fin de circonvenir les enfants pour rattraper les pères et mères. Il fallut, le croirait-on ? le coup d'Etat du 18 Brumaire pour rétablir la messe à Guerbaville. Bonaparte ressuscita Dumesnil ! « Alors, dit le curé triomphant, l'impiété fut confondue, les fêtes décadaires furent abolies et les chrétiens reprirent de nouvelles espérances ! »

Cette restauration de la vie paroissiale aux dépens de la vie municipale, même avant le Concordat, marque l'avènement du régime bonapartiste. L'alliance des préfets de l'Empire avec tous les éléments du clergé achèvera l'étouffement de la commune, ce principe élémentaire de toute vitalité sociale et nationale. Mais, chose curieuse ! Dumesnil semble avoir eu, dès les premiers jours du Consulat, l'instinct du nouvel ordre de choses et des grands changements qui devaient s'ensuivre. Trois derniers faits le prouvent.

La Constitution de l'an VIII, exigeait encore des prêtres un serment, mais c'était un engagement purement passif qui ne pouvait répugner même aux plus orthodoxes. Dumesnil avertit donc le maire qu'il se déterminait à reprendre ses fonctions, mais il ne se rendit pas à la municipalité pour prêter le serment prescrit. C'est le maire qui se dérangea et vint chez lui avec son adjoint : premier signe de déchéance municipale. Puis, second signe ! Dumesnil, quoique invité par eux à jurer, trouva moyen d'ajourner la cérémonie, et le lendemain il envoyait directement sa déclaration au préfet, qui l'agréait sans souci de l'injure faite à la municipalité.

Autre incident. La municipalité avait toujours la clef de l'église et l'on se servait encore de l'édifice pour les adjudications. A six heures on ouvrait, et, sitôt la messe dite, on reportait la clef chez l'adjoint (c'était toujours le même,

toujours le maître d'école!) Le curé réclama la clef, les municipaux la lui refusèrent; le curé s'adressa de nouveau au préfet. Ordre fut donné par le préfet au sous-préfet d'écrire au maire de Guerbaville. Mais le maire résista à la première sommation. Il entendait défendre jusqu'au bout les intérêts laïques de la commune dont la Révolution l'avait chargé, et bien attester que c'était le gouvernement nouveau qui les trahissait et les livrait à l'ennemi. Ce ne fut donc qu'à la seconde sommation qu'il se résigna et encore garda-t-il une clef par devers lui. Mais l'Église n'en avait pas moins repris racine ; la paroisse était refaite. Et Dumesnil pouvait raconter ses campagnes en triomphateur à ces dames de la Mailleraye.

Nous avions promis en commençant cette étude qu'on y trouverait de l'intérêt et qu'elle serait même d'enseignement. Avons-nous trompé nos lecteurs ? Nous ne le pensons pas, et nous ferons même remarquer qu'on peut suivre le mouvement révolutionnaire aussi nettement et peut-être plus intimement dans ce récit villageois que dans une histoire purement parisienne. Mais il faudrait bien se garder de croire que dans tous les villages on dut, comme à Guerbaville, lutter contre le mauvais vouloir des prêtres. Il y eut, au contraire, des curés patriotes et en très grand nombre. Loin de s'opposer à l'organisation laïque de la commune, on les vit en prendre résolûment la direction et, dès le début, accepter de leurs concitoyens l'écharpe municipale. A la fin de la Révolution, on les retrouve toujours honorés, toujours estimés, parce qu'ils n'ont cessé de subordonner leurs croyances individuelles aux intérêts généraux de la patrie. La plupart sont mariés.

DANTON

ET LES POSITIVISTES RELIGIEUX

(*La Politique positive*, revue occidentale, de E. Sémérie; — *Vie privée de Danton et Procès des Dantoniens*, par le docteur Robinet.)

— 1873 —

I.

Sans vouloir ici nous prononcer dans la querelle des positivistes orthodoxes et des positivistes selon M. Littré; sans vouloir non plus faire acte d'adhésion à certaines doctrines d'Auguste Comte, qui sont contraires non-seulement à la manifestation de la souveraineté du peuple par le suffrage universel, mais à cette souveraineté même; sans prétendre davantage applaudir à la religion comtiste et à ses adeptes en tant que pratiquants, nous croyons devoir rendre hommage, en commençant cet article, à l'énergie constante, à l'activité féconde, au patriotisme indomptable dont fit preuve, pendant le siége de Paris, le petit groupe de citoyens qui se réunit, chaque semaine, rue Monsieur-le-Prince, n° 10, « en l'honneur de la grande mémoire ». Comme société, on les vit demander avec instance au général Trochu qu'il renonçât à la résistance purement passive et qu'il fît jouer à la ville de Paris un rôle actif, vraiment digne de son titre de capitale et de sa foi républicaine; puis, quand Paris commença d'agoniser, ils crièrent à Gambetta de ne pas désarmer, et pendant toute la crise ils ne cessèrent de se communiquer à leurs concitoyens par voie d'affiches, ainsi que l'a recommandé le maître. Individuellement, ils se gar-

dèrent bien de se soustraire aux fonctions qu'on les jugeait capables de remplir, et, en les remplissant, chacun d'eux pratiqua à la lettre leur maxime fondamentale : Vivre pour autrui. Bref, ils servirent en attestant leur valeur mentale et morale.

C'est à la suite des événements de 1870 et 1871 que l'un d'eux, M. Sémérie, fonda la Revue de *Politique positive*, organe spécial des positivistes religieux.

On sait combien le style barbare et enchevêtré d'Auguste Comte a nui pendant longtemps à la propagation de sa doctrine. Blanqui, auquel il se plaisait à faire hommage de ses écrits aussi bien qu'à Barbès, se refusait à s'en nourrir dans la solitude de sa prison, par crainte de se gâter le goût, et Sainte-Beuve, de son côté, ne put arriver à comprendre les idées du philosophe que traduites par M. Littré.

Le petit livre, *Conservation, Révolution et Positivisme*, qui parut au lendemain du coup d'État, fut comme une révélation pour la jeunesse des écoles. On trouva dans les opinions qu'il vulgarisait un puissant réactif contre le découragement qui avait suivi l'étranglement de la République, contre l'abêtissement du régime impérial et contre l'influence de plus en plus grande des idées cléricales. Grâce à la doctrine d'Auguste Comte, la nouvelle génération républicaine se porta avec ardeur vers les recherches scientifiques et renoua tout naturellement avec la tradition perdue du dix-huitième siècle. Les effets salutaires du positivisme s'accentuèrent davantage encore lorsque, plus tard, M. Littré entreprit avec M. Wyrouboff la publication de la *Revue de Philosophie positive*.

Mais ce vulgarisateur, qui faisait oublier le fondateur lui-même, était loin d'être l'interprète de toute la pensée du maître. Aux yeux des fidèles de la rue Monsieur-le-Prince, il passait pour un renégat. Il avait scindé en deux l'œuvre d'Auguste Comte, il avait admis la doctrine, mais rejeté la religion ; il se déclarait pour le philosophe, mais il reniait le pontife ; il était de l'école, mais de l'église, point. C'est pourquoi, profitant d'une crise plus terrible encore que celle du coup d'Etat, mais où les idées de reconstruction étaient

à l'ordre du jour, M. Sémérie et le groupe auquel il appartient, entreprenaient à leur tour une publication qui devait être l'expression juste, pleine et entière du positivisme. Et voilà comment, pendant un an (1872-1873), nous avons eu à Paris deux organes de la doctrine d'Auguste Comte.

Par malheur, « un concours de circonstances impérieuses et défavorables vient d'obliger M. Sémérie à suspendre sa Revue » et, pour notre part, nous le regrettons profondément. Nous ignorons si cette publication a grossi le nombre des positivistes orthodoxes, mais ce que nous savons, c'est que, dès qu'elle parut, elle vint ajouter une note puissante au chœur des patriotes demandant l'organisation d'une république réelle, et qu'elle se fit remarquer, pendant toute sa durée, par la clarté, la chaleur et le savoir répandus dans ses articles. Les extraits que M. Sémérie y donna des cours de sociologie de M. P. Laffitte, directeur actuel du positivisme orthodoxe, sont des plus remarquables. C'est un exposé de la Grande Crise (ainsi appellent-ils la Révolution française), que nous recommandons aux historiens de cette époque. Nous devons aussi mentionner le travail de M. J.-B. Foucart, sur la rétrogradation et sur le pontificat de Robespierre. Enfin l'examen que nous ferons ici de la longue étude de M. Robinet sur le procès des Dantoniens, montre assez en quelle estime nous tenons ses trente et un articles. Trente et un ! juste le nombre des numèros de la Revue. Cela commence et finit avec elle. Danton la patronne.

Mais avant de passer à la question dantonienne, nous avons encore une remarque à faire en dehors. C'est avec plaisir que nous avons vu les positivistes orthodoxes ne pas afficher comme leur maître le plus profond mépris pour les philosophes « négativistes » du dix-huitième siècle : « Malgré son utilité passagère, disait Auguste Comte en parlant de Voltaire, les services négatifs de cet homme exigent trop peu de valeur intellectuelle et supposent trop de vicieuses dispositions morales pour admettre la consécration personnelle. » Aujourd'hui le successeur de M. Auguste Comte dit du même homme : « Si l'on considère

l'ensemble de sa longue vie, consacrée tout entière à une seule et noble idée, on doit vénérer profondément sa mémoire. Son amour de la tolérance, son indignation profonde et réelle contre toute oppression, sa défense généreuse des Calas, de Sirven et de La Barre font de lui un type vraiment éminent... Il est dans la bataille pour la bonne cause, et il se bat bien. Honneur à lui! Quant à son déisme, il est si peu sérieux que nous n'avons pas le courage de le lui reprocher. » Voilà du moins une parole juste et qui n'agace pas. Quand on sait ce que ces expressions « type vraiment éminent », « vénération profonde », signifient dans la bouche d'un positiviste religieux, on peut dire que c'est juger tout au rebours du maître et que la consécration personnelle est admise. Ils comprennent donc enfin que pour que Diderot fût, il fallait que Voltaire eût été.

Mais nos lecteurs qui ne sont pas au fait de la religion de l'Humanité se sont arrêtés sans doute sur ces mots « consécration personnelle », ne sachant trop ce qu'ils signifient. Justement, en parlant de Danton, nous allons avoir occasion de les expliquer.

II.

Tous les historiens, tous les érudits, qui font de la Révolution française l'objet de leurs études, savent que M. le docteur Robinet s'est voué tout particulièrement à la mémoire de Danton et de ses amis. Il a fureté partout, interrogé tout ; il a compulsé des dossiers, comparé des pièces pendant nombre d'années afin de mettre ce groupe dans son vrai jour, et il est arrivé déjà à des constatations des plus précieuses pour l'histoire. C'est ainsi que son *Mémoire sur la vie privée de Danton*, qui parut en 1865, nous prouve bien que ce grand révolutionnaire jouissait d'une véritable aisance avant 89, qu'il possédait une instruction solide, variée et des plus étendues, et que les imputations d'immoralité, de vénalité et de dilapidation dont on l'a chargé sont absolument démenties par les faits.

Mais si le goût de M. Robinet pour Danton est aussi connu, bien peu se doutent que ce n'est pas seulement par satisfaction personnelle qu'il s'y livre avec tant d'ardeur. M. Robinet fait partie des positivistes de la rue Monsieur-le-Prince, et Danton est un des « types vraiment éminents » qu'on vénère dans cette chapelle humanitaire.

Les positivistes orthodoxes, en effet, sont tenus de conserver religieusement la mémoire des personnages initiateurs du progrès humain, et c'est pour régler cette vénération fondamentale qu'Auguste Comte publiait, en 1848, un nouveau calendrier où chaque mois et chaque jour du mois étaient consacrés à un grand type de l'histoire, depuis Moïse jusqu'à Bichat, depuis Prométhée jusqu'à Gall. Il est vrai que Danton ne figure, non plus que Voltaire et Rousseau, dans ce « tableau concret de la préparation humaine », Auguste Comte ne reconnaissant pas plus de valeur mentale et morale aux démolisseurs révolutionnaires qu'aux philosophes négativistes. Cependant, chaque fois que dans ses ouvrages il lui est arrivé de parler de la Grande Crise, il a glorifié Danton, il lui a reconnu des qualités reconstructives, il l'a même mis à la suite de Hume, Diderot, Turgot, Condorcet; bref, il a déclaré un jour que Danton et ses amis formaient dans la Révolution « l'école Dantonienne de Diderot, supérieure aux illusions démagogiques ». De cette déclaration à la consécration personnelle dans le calendrier, il n'y a qu'un pas; les fidèles positivistes semblent aujourd'hui l'avoir fait pour Danton comme pour Voltaire. Car, encore une fois, la grande figure du révolutionnaire domine toute leur publication dernière.

On voit donc que ce n'est pas inutilement que nous nous sommes étendus en commençant sur les positivistes orthodoxes. Le lecteur n'aurait pu se rendre compte sans cela du Danton-type. Ainsi, M. Robinet ne s'est pas appliqué seulement à un travail de critique historique pure, il a entrepris même plus qu'une réhabilitation; c'est une béatification, une canonisation qu'il s'agit pour lui de justifier : le maître a prononcé. Or, que s'ensuit-il ? C'est que M. Robinet aura beau s'observer ; comme il fait là un acte religieux,

il ne peut le faire sans que la vérité historique n'en souffre quelque peu ; en un mot, il lui arrivera de tomber dans la symbolique, et, par ma foi, il y tombe bien.

Pour lui et ses amis, Danton est en effet toute la Révolution. Non-seulement il la résume et la personnifie, mais tout ce qu'il y a de bon en elle est le fait de Danton; tous ceux qui se sont bien montrés alors, comme on dit, sont ou doivent être du groupe dantonien. Qu'on juge où cela conduit.

Voici Carnot, par exemple. Auguste Comte l'a déclaré digne de la consécration personnelle comme organisateur de la victoire, ou, pour parler moins héroïquement, comme initiateur dans l'art de la guerre moderne. Et voilà nos positivistes qui le raccrochent au groupe dantonien. Certes, si le feuillant bicaмériste Carnot revenait au monde, il serait stupéfait de la chose, lui qui méprisait Danton à l'égal de Robespierre, lui qui le tenait pour un orléaniste, pour le chef des septembriseurs, pour un homme exécrable, et qui qualifiait de repaire le club des Cordeliers; lui enfin qui signa son arrestation et ne fit qu'une objection à cette mesure, c'est que Danton étant député, cela rouvrait la voie de l'échafaud aux représentants du peuple et qu'ils passeraient tous successivement par le même chemin. Il est vrai qu'on nous expliquera que Carnot avait comme Danton des qualités reconstructives et, qu'en conséquence, il peut être rangé dans la même catégorie. Soit, mais vous faites là du système et non pas de l'histoire réelle.

Prenons maintenant le 10 Août. On va voir que les événements de cette journée ne sont pas moins singulièrement rhabillés que les hommes. Car cette insurrection est tout simplement, aux yeux des positivistes, l'exécution d'un plan de Danton ! Notons que déjà ils nous donnent à entendre, à propos de la Constituante, que les réformes de ce temps-là sont l'exécution d'un plan de Turgot. Bref, il leur faut toujours un plan. Il y a donc le plan-Danton pour le 10 Août, et voici comment M. Robinet nous explique cela dans un article de la *Revue de Politique positive*.

Il fait d'abord ce raisonnement : « L'on entend par force

en sociologie le concours d'un nombre variable de personnes vers un but intellectuel ou politique résumé par un individu... Pour se résoudre en fait et constituer une force effective, ce concours a toujours besoin de se condenser dans l'action d'un homme. » Au 10 août, Danton condense.

Alors viennent les preuves :

Garat a écrit dans ses *Mémoires* : « Danton arrangea le 10 août. »

Billaud-Varennes a dit dans l'exil : « Danton a fait le 10 août. »

Et Danton lui-même, devant le tribunal révolutionnaire : « J'avais préparé le 10 août. »

Enfin, M. Villiaumé n'a-t-il pas déclaré dans son histoire que Danton eut la direction de l'insurrection et qu'il en fixa le jour ?

Sur ce, M. Robinet, fort de ces autorités, va de l'avant, et, précisant cette fois, il affirme que c'est Danton qui conseilla la permanence des sections, que c'est lui qui inspira l'adresse des commissaires de la déchéance, que c'est lui qui non seulement fixa le jour de l'attaque, mais qui fit marcher sur le château, qui fit nommer trois commissaires par section pour former la Commune insurrectionnelle, qui fit sonner le tocsin, qui agit à l'Hôtel-de-Ville, aux Cordeliers, partout ; il est si bien le Dieu qu'il semble même avoir le don d'ubiquité.

En vérité, cette manière si preste d'individualiser l'acte révolutionnaire du 10 Août nous cause, avant tout examen, la plus grande surprise, attendu que nous avons toujours eu des révolutions une autre idée que des coups d'État. Oui, les coups d'État sont l'œuvre d'un seul homme ; c'est un conspirateur qui agit sourdement, qui a son plan et le fait exécuter par ses complices et par une troupe de soldats que la discipline a réduits à n'être que les instruments passifs de celui qui commande. Mais les révolutions, au contraire, sont anonymes ; elles sont l'œuvre de toute une population, qui s'insurge au nom de la justice. L'unité d'action ne vient que de l'identité des sentiments qui poussent tous les citoyens à agir, et c'est le nombre qui fait la grandeur de

l'événement, sa moralité, sa légitimité, et jusqu'à sa fécondité. Incarner le fait, c'est l'annihiler. Nous savons que vous répugnez à cette théorie révolutionnaire et qu'il vous faut toujours à vous, hommes de vénération, une intelligence qui dirige, une volonté qui s'impose; mais l'histoire vous donne tort, quoi que vous puissiez dire. Nous avons vu deux révolutions pour notre part; nous avons connu bien des citoyens qui avaient des plans faits d'avance, mais tous ces plans ou avortaient, ou se combinaient naturellement dans la poursuite du but commun, et nous n'avons jamais su que quelqu'un eût tracé le plan d'ensemble. Et, tenez, vous en êtes vous-mêmes encore à vous enquérir d'un moteur pour vous expliquer le 14 juillet 1789.

Nous disions tout à l'heure que votre système vous conduisait droit à la symbolique: nous aurions dû dire plutôt qu'il vous forçait à avoir des concepts dramatiques. Votre plan dantonien du 10 août n'est rien qu'un plan de pièce. Si nous avions à mettre en scène cette grande journée, nous ne procéderions pas autrement que vous: Danton convoquant les sections, Danton fixant le jour, Danton dirigeant les citoyens armés, et nous irions même jusqu'à lui faire sonner de sa propre main le tocsin des Cordeliers. Voilà le drame. Mais l'histoire montre autre chose.

III.

On y voit que ce fut la section du marché des Innocents qui demanda tout particulièrement et avec instance une réunion de commissaires pour rédiger une adresse aux armées; on y voit que c'est par suite de la déclaration de la patrie en danger qu'eurent lieu la convocation des sections et la nomination des commissaires; on y voit que les commissaires réunis pour l'adresse aux armées ne trouvèrent pas leur mission à la hauteur des circonstances, et l'on ne voit pas Danton dans tout cela. Ce furent de nouveaux commissaires (dont ne faisaient pas non plus partie les amis de Danton, sauf un seul, Fabre d'Églantine), qui, sur la

proposition de leur comité composé de Collot d'Herbois, Xavier Audouin, Chénier, Joly, Tallien et Mathieu, décidèrent qu'on porterait à l'Assemblée législative une adresse pour la déchéance; ce fut Marie-Joseph Chénier (et non Danton) qui rédigea cette adresse; c'est la même assemblée qui fixa le jour de la prise d'armes, après avoir entendu pour les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau Huguenin et Lazouski (et non Danton); et si l'on fut d'avis de marcher sur le château, ce fut le manifeste de Brunswick qui fit naître naturellement cette idée dans les têtes. Menacée d'être décimée, la ville voulait avoir le roi pour otage. Le soir du 9 août, on arrêta bien dans les sections que le tocsin sonnerait à minuit, mais les commissaires qu'on envoya au faubourg Saint-Antoine pour s'entendre une dernière fois, résolurent qu'on ne marcherait que le matin, qu'on formerait à l'Hôtel-de-Ville un conseil insurrectionnel, et cette double résolution fut prise sur la proposition, non de Danton qui n'était pas là, mais de Xavier Audouin qui représentait la section de la Fontaine-Grenelle. Voilà pourquoi Clavières vint prévenir le chef des Cordeliers et pourquoi celui-ci alla se coucher.

Quant à Danton signant l'ordre de mort de Mandat, nous ne savons ce que cela veut dire. Le cordelier alla bien un moment dans la nuit à l'Hôtel-de-Ville comme substitut du procureur de la Commune, et non comme insurgé, mais il n'eut pas d'ordre de mort à signer. L'ordre de conduire Mandat à l'Abbaye (il n'y en eut pas d'autre) fut donné par les commissaires eux-mêmes lorsqu'ils se furent installés à la place de la municipalité, et c'était au matin. — Voilà ce que montre l'histoire.

Alors, nous direz-vous, Danton n'a donc joué aucun rôle au 10 août? — Pardonnez! mais loin de lui voir un rôle multiple et absorbant, nous croyons au contraire que son action, ce jour-là, fut des plus restreintes. Après avoir auparavant pris part à quelques-unes des mesures préparatoires (j'ai préparé, dit-il lui-même), telles que la distribution des cartouches, le casernement des Marseillais aux Cordeliers, etc., il ne sortit guère le 10 de sa section, où il présidait. Nous

dirons même que l'inaction complète de Danton à cette heure-là ne nous aurait nullement surpris ni offusqués. Il était trop en vue, et même trop empêché par ses fonctions officielles, pour agir en toute plénitude. Il ne fallait pas qu'on pût dire que le mouvement était son œuvre, car il avait d'autres idées que nos positivistes sur la nature d'une révolution. Il sentait qu'il était l'homme de la situation, c'est-à-dire qu'au lendemain de la victoire, il aurait toute la charge, toute la responsabilité du nouvel état de choses, et il savait que son autorité morale devait être d'autant plus grande que la révolution accomplie n'aurait pas été dirigée par lui. En effet, il fut véritablement fort le lendemain. Il fut audacieux, il fut habile; c'est là son heure héroïque à lui. Grand homme d'État, grand organisateur, il mit sur tout sa large main et ne laissa pas escamoter la Révolution. Si la Convention se réunit le 21 septembre, si la République fut proclamée et si la canonnade de Valmy annonça au monde l'avénement d'une ère nouvelle, c'est à Danton qu'on le doit. Voilà sa part, et c'est bien la part du lion, j'imagine.

Nous nous sommes laissé aller à une charge à fond contre le système dantonien de M. Robinet et de ses amis. Qu'ils nous pardonnent! Mais leur groupe a des qualités telles que leurs erreurs en profiteraient pour s'imposer, si la critique négligeait son devoir.

IV.

Maintenant que le lecteur connaît le rôle omnipotent que les positivistes religieux attribuent à Danton dans la journée du 10 Août, il lui est facile de s'imaginer ce que les mêmes admirateurs vont mettre au compte du personnage pendant la première moitié du régime conventionnel. Il aura l'air encore d'avoir tout fait. C'est lui qui dirigera la politique étrangère, c'est lui qui arrivera à organiser un comité gouvernemental, c'est lui qui patronnera l'établissement d'un tribunal révolutionnaire pour les conspirateurs, en même temps qu'il s'emploiera à rallier tous les

hauts bourgeois à l'idée républicaine: voilà l'œuvre à la fois de conservation, de révolution et par conséquent d'ordre réel, que ces messieurs lui prêtent, et nous avouons pour le coup qu'ils sont plus près de la vérité qu'à propos des actes du 10 Août. Danton, en effet, a la main partout en 93, mais ce que les positivistes n'ont pas remarqué, c'est que rien ne lui profite et que tout tourne contre lui. Chose curieuse! cet homme, d'abord si populaire, si puissant et de tant de ressources, n'est plus en situation d'agir et devient impossible au bout de quelques mois. C'est même au moment où la nation a triomphé de ses ennemis extérieurs et intérieurs, et où l'avenir républicain semble assuré, que Danton disparaît, — qu'on le supprime.

Il n'eut vraiment pas de chance, ce révolutionnaire conservateur! Voyez-le opérer. Il a au plus haut point le sentiment du danger que court la chose publique, et comme il ne se paye pas de mots, il se met à la besogne sans perdre de temps. Mais tous les hommes qu'il approche et qu'il cherche à recruter lui faussent compagnie ou n'accueillent ses avances que pour le perdre aux yeux de son propre parti, ou perdre ce parti-là même. Il compte sur Dumouriez, Dumouriez passe aux Autrichiens ; il croit avoir gagné les Girondins, les Girondins rancuniers le répudient; quant au mouvement du 31 mai qu'il encourage, le résultat de cette journée lui échappe. Et ce n'est pas tout. Il a organisé le Comité de Salut public; il en fait partie tant que ce Comité est sans force, à l'état d'essai; mais, dès que celui-ci devient une toute-puissance, Danton doit l'abandonner, et il n'y peut rentrer, ni même l'influencer du dehors. Il n'a cessé d'être en pourparlers avec l'opposition anglaise, et dès que le temps est favorable à la paix, ce n'est pas sa diplomatie qui domine; c'est même elle qui est cause de sa mort, et sa mort lui est signifiée par ce tribunal même qu'il a imaginé pour les conspirateurs. Quelque sympathie qu'on ait pour cette grande figure, on ne peut donc l'admirer sans réserve, et lorsque les positivistes, pour se consoler de ses combinaisons malheureuses, nous disent que si Danton fût revenu au pouvoir et s'y fût maintenu un ou deux ans, les choses

eussent tourné bien plus heureusement qu'avec Robespierre, nous ne pouvons admettre les bienfaits de cette dictature dantonienne avec prolongation.

Le comité gouvernemental, à l'organisation duquel, répétons-le, il avait puissamment concouru, était certes bien fait pour aider aux négociations et activer la défense ; mais il ne pouvait durer qu'un temps bien court, car le régime de terreur était le seul qui pût le conserver en puissance, et ce régime est justement le contraire d'un régime tolérable, ainsi que son nom l'indique. Notez, en effet, que l'existence du comité dépendait de la Convention, que la majorité siégeante de cette Convention répugnait au jacobinisme, qu'il suffisait donc d'un simple vote pour changer les membres de ce comité et sa politique, et que cette fragilité exigeait des patriotes qui étaient aux affaires de ne se départir jamais des procédés tyranniques : ils ne gouvernaient qu'en tenant soixante-treize députés sous le couteau. C'est en raison de cette fragilité et des moyens immoraux qu'elle impliquait qu'au mois d'août 93, les républicains constitutionnels avaient demandé, au lieu d'un comité de salut public, l'établissement du pouvoir exécutif suivant la lettre de la Constitution nouvelle, pouvoir qui avait son origine en dehors de l'Assemblée et se trouvait ainsi à l'abri de toute surprise, et c'est ce qui leur fit renouveler cette demande à l'époque de la reprise de Toulon. On sait ce qui arriva. Robespierre et Danton réunis combattirent leurs prétentions avec une âpreté furieuse ; les constitutionnels républicains qui voulaient la fin du régime révolutionnaire furent qualifiés d'ultras ; on leur prêcha, on leur imposa le culte de cette Convention émasculée, ravalée, terrorisée ; et la prolongation de la dictature amena la division entre les patriotes jacobins, et leur ruine à tous.

Diverses causes retinrent Robespierre et Danton dans cette voie fatale. Il est probable d'abord qu'ils avaient des engagements secrets avec certains de leurs collègues pour faire réviser la Constitution de 93 dans un sens moins populaire. Un mot de Carnot à Pache, après la mort des Hébertistes, le fait clairement entendre : « Eh bien, citoyen

maire, lui dit-il en gouaillant, on fera donc des changements à la Constitution ? » Il est certain ensuite qu'on résolut de se défaire des patriotes « populaires » pour plaire aux hauts bourgeois que cette opération devait rallier, et pour donner ainsi plus de stabilité aux affaires. Il est certain aussi que Robespierre avait l'amour du pouvoir et que ce penchant, si naturel chez un homme trentagénaire, l'amena à se considérer comme indispensable. Quant à Danton, s'il avait hâte surtout d'être à la tête des affaires et de s'y substituer à Robespierre, c'était pour traiter de la paix dont il se croyait assuré. Et nous regrettons bien que M. Robinet n'ait pas jugé à propos d'entrer dans cette considération, avant de commencer l'examen du procès des Dantoniens.

V.

On ne peut comprendre, en effet, la lutte sourde qui s'engage entre le Comité de Salut public et Danton, ni son dénouement brusque comme un coup de théâtre, si l'on n'est pas au courant de la politique extérieure d'alors. Il faut lire les journaux anglais, et suivre les débats du Parlement pour voir ce que Danton comptait obtenir, quelles raisons il avait d'espérer et comment il se trouva mat tout-à-coup.

Danton et Fox sont solidaires. Ils représentent, chacun chez soi, le parti de la paix. Si Danton arrive au Comité, il est probable que Fox culbutera Pitt, et si Fox le premier entre au ministère, il est indubitable que Danton prend en France la place de Robespierre. Ainsi, le 22 frimaire, le Comité de Salut manque d'être renouvelé par un vote de surprise, mais il parvient le lendemain à se rasseoir intact : eh bien ! cette restauration fait échec non moins à Fox qu'à Danton. Ainsi l'opposition anglaise prépare motion sur motion contre Pitt, mais pas une de ces motions ne doit passer : eh bien ! ce sera tant pis pour Danton. Prenons, du reste, les séances du Parlement. Relisons-les. On comprendra mieux.

Le Parlement ouvre le 21 janvier (2 pluviôse). Le discours de la couronne est pour la guerre à outrance contre les Jacobins. La discussion de l'adresse commence, et lord Wycombe, membre de l'opposition, dit : « J'avoue qu'il m'est impossible de voir en quoi nous blesserions la dignité nationale si nous traitions avec la France... Je suis pour prier le roi de faire finir le plus promptement possible une guerre qui nous coûte tant. » Cette demande est également appuyée par le colonel Tarleton et Courtenay ; puis Sheridan prononce un de ses plus beaux discours dans le même sens : « Les Français ne voulaient pas la guerre avec nous ; ils ont détruit le parti qui l'avait entraînée (ce parti, c'était celui des Girondins ; ainsi les Dantoniens expliquaient-ils diplomatiquement leur coopération au 31 mai). Si l'on voulait faire la paix à des conditions avantageuses et surtout honorables pour leur République, poursuivait Sheridan, je suis convaincu qu'ils y consentiraient de bon cœur. Je m'autorise, dans cette assertion, de leurs déclarations publiques. » Et Fox, à son tour, réfutant un membre, ami du ministère, qui avait dit qu'il n'y avait pas de propositions de paix à entendre tant que les Jacobins, soit ceux d'aujourd'hui ou d'autres, gouverneraient la France, Fox, dis-je, rappelait que Pitt avait traité l'année passée avec des personnes qui ne tenaient leurs pouvoirs que des Jacobins (c'étaient les agents de Lebrun-Danton), et il s'écriait : « J'ai toujours été pour qu'on traite avec les Jacobins de France. » Toutefois, malgré ces plaidoiries jacobines, le vœu pour la paix était rejeté par 277 voix contre 50.

Or, l'analyse du discours royal et le résultat du vote parvinrent au Comité de Salut public dans le commencement de la deuxième décade de pluviôse, et le 13, Barère, comme porte-voix du Comité, venait crier à la tribune guerre à outrance non-seulement contre le gouvernement de Pitt, mais contre la nation anglaise tout entière ; puis il flétrissait ceux qui désiraient la paix, qui parlaient d'une trêve de deux ans et qui acceptaient la reconnaissance d'une République provisoire. Trêve de deux ans, République provisoire, c'était le programme de Danton et Fox. En vérité,

Sheridan ne pourra plus dire que les déclarations publiques du gouvernement jacobin sont pacifiques. Voilà donc le parti de la paix, tant en France qu'en Angleterre, maté pour un temps.

Ce ne fut, en effet, que plus d'un mois après (16 mars-26 ventôse), que l'opposition anglaise s'avisa d'un nouvel assaut contre le ministère Pitt. Non-seulement elle renouvela son vœu pour la paix, mais elle invita la Chambre à désapprouver les traités conclus avec les puissances coalisées. « Qu'on ne demande pas, dit à cette occasion M. Whitebread, où sont en France ceux avec qui l'on peut entrer en négociation; je ne vois aucune difficulté de traiter avec ceux qui ont le pouvoir de négocier. Ceux qui leur succéderont n'hésiteront pas à exécuter les conditions de paix dès qu'on l'aura conclue. » Mais, coup décisif, la motion était encore repoussée par 138 voix contre 26. On en eut nouvelle à Paris dans le commencement de germinal. Le 8, les journaux donnaient le compte-rendu de cette séance, et, deux jours après, Danton était arrêté.

Ainsi donc, à nos yeux, le sort de Danton dépendait du triomphe de l'opposition anglaise. Si la motion du 21 janvier ou celle du 16 mars eût passé, non-seulement le soi-disant corrompu n'aurait pas été arrêté ni jugé, mais il eût repris le gouvernement, à la grande satisfaction des positivistes religieux de l'avenir. Reste à savoir ce qu'il en aurait fait et si nous serions entrés dans une ère d'ordre, de paix et de reconstruction sociale, comme ces positivistes, dans leur vénération, aiment à se l'imaginer. Nous en doutons.

Certaines paroles de Pitt, dans la séance d'ouverture du Parlement, montrent bien quelle eût été la situation du parti de la paix après son triomphe dans les deux pays: situation impossible! « Il existe encore des décrets, disait Pitt en parlant de la France, qui défendent de traiter avec l'ennemi jusqu'à ce qu'il ait évacué le territoire de la République. Faudra-t-il donc descendre à ce degré d'humiliation et nous avilir au point d'aller humblement à la barre de l'Assemblée nationale remettre les clefs de Condé, Valen-

ciennes, Le Quesnoy, Fort-Louis, Tabago, des villes de la partie de Saint-Domingue dont nous sommes en possession, et enfin toutes les factoreries des Indes-Orientales ? » Et Pitt touchait juste en lançant cet argument. Jamais Fox au pouvoir n'aurait osé rappeler les troupes anglaises non-seulement des frontières, mais des colonies françaises, avant tous pourparlers officiels, et alors Danton embarrassé, paralysé, se serait vu accusé par tous les patriotes d'avoir trahi, d'avoir démoralisé la défense par ses tripotages diplomatiques. Dans sa détresse, il aurait probablement appelé à son aide tous les éléments conservateurs ; mais ces éléments l'auraient débordé, et nous laissons à penser le gâchis sanglant qui en serait résulté. Encore un coup, il fallait de nouvelles victoires avant de songer à négocier, de même qu'il fallait revenir au plus vite à la République constitutionnelle, pour ne pas se diviser ni se détruire les uns les autres.

VI.

M. Robinet, avons-nous dit, ne s'est pas livré à toutes ces considérations, ni avant ni pendant l'examen qu'il a fait du procès des Dantoniens. Cela ne pouvait, du reste, entrer dans son cadre. Il s'était donné tout simplement la tâche de relever une à une les accusations iniques qu'on avait inventées pour justifier aux yeux de la foule l'exécution de Danton et de ses amis, et scrupuleusement, méthodiquement, M. Robinet s'en est tenu là.

Son travail est divisé en trois parties. Dans la première, il reproduit tous les débats de l'affaire ; dans la seconde, il présente la défense de chacun des accusés, comme ferait un avocat, et dans la troisième il se prononce en juge contre le système gouvernemental de Robespierre. Le lecteur, un peu troublé par la forme paperassière du travail et par l'épaisseur du dossier, se demandera s'il ne suffisait pas de discuter seulement trois ou quatre des plus grosses infamies de Saint-Just et d'Amar, pour que Danton eût gain de

cause devant le public d'aujourd'hui; eh bien! nous répondrons que non.

La mémoire de Danton est encore plongée tout entière dans la fange des calomnies niaises et bêtes que ses ennemis affolés ont amoncelées pour le perdre, et il n'est pas facile de l'en tirer, car les écrivains robespierristes veillent avec le plus grand soin à ce qu'on n'en ôte rien. Ainsi, tous les travaux faits jusqu'à ce jour, tant sur les Dantoniens que sur les Hébertistes, ne les ont pas empêchés de rééditer toutes les bourdes et cancans de la première heure, sans souci des démentis de la critique.

Le long et minutieux travail de M. Robinet était donc absolument nécessaire, et le positiviste a bien fait de ne rien négliger pour le rendre aussi complet que possible. On sait combien les débats du procès des Dantoniens sont défigurés dans le compte-rendu qu'on en donna en 94. La plupart des réponses des accusés ont été supprimées ou falsifiées. C'était le système qu'on avait déjà suivi dans la publication du procès des Hébertistes; mais, de même que la vérité sur la physionomie de l'audience s'est faite récemment pour ceux-ci, grâce à la découverte des notes inédites du président Dumas, de même pour les Dantoniens on a retrouvé des notes précieuses du juré Topino-Lebrun, qui remédient au décousu méprisant du compte-rendu autorisé. C'est de M. Labat père que M. Robinet tient ces notes qu'il donne en variantes, et c'est avec justice qu'il a dédié son travail à la mémoire de cet archiviste si consciencieux et à qui l'histoire de la Révolution est si redevable.

Topino-Lebrun éclaire donc la première partie, et pour la seconde, où sont concentrés tous les éléments de la défense, M. Robinet a puisé dans les Archives nationales. Il a découvert, dans les cartons, maintes pièces qu'on ignorait ou dont on ne connaissait que des fragments qui n'avaient aucun sens; telles, par exemple, les deux lettres confidentielles qu'on opposa à Hérault.

Ainsi muni, M. Robinet doit donc arriver à faire prévaloir son opinion, et, en effet, il est impossible de ne pas conclure comme lui sur Danton. Non, Danton ne fut jamais vendu à

la cour, ni ne servit jamais la politique de Mirabeau; non, il ne fut pas concussionnaire dans ses missions en Belgique; non, il ne conspira jamais contre la nation avec Dumouriez. Quant à ses rapports avec la reine, c'est là une chose qu'on ne réfute qu'en levant les épaules de dégoût. Seulement M. Robinet aurait dû faire remarquer que cette accusation provient de combinaisons diplomatiques de Danton où le renvoi de la reine en Autriche figura, un moment, en première ligne.

On peut accepter également ce qu'il dit d'Hérault de Séchelles: Hérault ne trahit jamais les secrets d'État. Son seul crime paraît être d'avoir, au Comité, fait de la diplomatie dantonienne qui contrecarrait la diplomatie Robespierre-Barère, laquelle à la fin l'emporta. Mais M. Robinet ne nous semble pas connaître, sur la mort d'Hérault une étrange particularité qui caractérise bien l'époque: il l'eût assurément racontée. On jouait alors sur un des théâtres de Paris une pièce où l'on représentait la fête du 10 août 1793. On y voyait la Convention réunie sur la place de Bastille et, là, son président (qui n'était autre qu'Hérault de Séchelles) buvait à la Nature, à la République. Or, le 16 germinal, an II, à l'heure même où l'acteur qui jouait le rôle d'Hérault buvait à la République, le véritable Hérault, à deux pas de là, place de la Révolution, était décapité comme traître à la patrie. Quel effet un romancier tirerait de ce constraste!

Si le défenseur Robinet triomphe dans la cause de Danton et dans celle d'Hérault, il n'est pas moins heureux avec Fabre-d'Églantine, et pourtant c'était plus dur; aussi a-t-il concentré tous ses efforts sur cette tête-là. On sait, en effet, que Fabre était accusé d'avoir falsifié, avec certains de ses collègues, un décret sur la Compagnie des Indes, et qu'il fut envoyé à l'échafaud sans avoir pu obtenir la production de la pièce. Eh bien! M. Robinet a retrouvé, a tenu la pièce; il l'a fait examiner par des experts: les experts ont confirmé ce qu'avait déjà prononcé M. Michelet, à savoir l'innocence de Fabre, et ils ont en outre signalé le vrai coupable, Delaunay d'Angers. Voilà un résultat dont M. Robinet a droit de se montrer fier; seulement nous regrettons que, dans sa

joie, il n'ait pas jugé à propos d'infliger un juste blâme à Fabre d'Églantine pour avoir travaillé à la division des patriotes en encourageant Camille et Philippeaux dans leur méchante besogne.

Ah! Camille! ah! Philippeaux! Vraiment, sur ces deux-là, nous ne sommes plus de l'avis de M. Robinet. Quoi! vous donnez raison à Philippeaux pour ses mémoires sur la Vendée, pour ses attaques contre le ministre Bouchotte, contre Rossignol, contre Ronsin? Nous regrettons bien que vous ne soyez pas allé fouiller dans les cartons de la Guerre aussi avant que dans ceux des Archives nationales. Vous vous seriez fait une tout autre idée des accusations du pauvre Philippeaux, tête faible s'il en fut, aussi faible que celle de Camille était légère. Quoi! vous prenez le comité de clémence de Camille pour une proposition sérieuse! Vous ne voyez pas que ce n'est là qu'un de ces mots à effet qu'on lance dans la polémique pour faire échec à ses adversaires? Vraiment, nous ne nous imaginons pas trop comment ce comité aurait pu s'organiser et fonctionner pour le bien de la République.

Mais ce qui est plus grave chez M. Robinet, c'est l'accueil presque fraternel qu'il fait au général Dillon, un des galants de Marie-Antoinette, celui-là même qui dénonçait aux Prussiens les mouvements de Custine en 92. Et pourquoi lui fait-il si bon accueil? C'est que Camille a pris la défense de Dillon en se disant son ami. M. Robinet ne peut admettre, en effet, que les Dantoniens aient eu de mauvaises connaissances. Non content de les décharger de tout crime, il voudrait qu'on les crût de petits saints et que leur sanctification s'étendît encore à leurs entours. C'est trop, beaucoup trop.

Il soutient donc Dillon, parce que ses relations avec Camille sont avérées, de même qu'il accable d'Espagnac, ce prince des agioteurs, parce qu'il croit pouvoir nier ses rapports avec les Dantoniens. Et pourtant, M. Robinet aurait dû faire pour d'Espagnac ce qu'il s'est permis pour Dillon, car d'Espagnac est bel et bien du monde de Camille. Que dis-je? comme Dillon, c'est son client, et si en 93 Desmou-

lins faisait du général un autre Alexandre, il avait donné en 91 avec le même aplomb d'Espagnac, oui, l'abbé d'Espagnac, pour le modèle des patriotes, et cela à propos de l'échange du comté de Sancerre, affaire qui fit tant de scandale! Allons, M. Robinet, soyez sur vos gardes avec Camille. Il est dangereux, l'enfant!

Après les financiers, les étrangers qui figurent dans le procès de Danton semblent le plus embarrasser le pieux défenseur de la cause. Aussi les a-t-il quelque peu négligés, et nous le regrettons bien, car il y avait beaucoup à dire sur les autrichiens Frey (ou plutôt Frei) et sur l'Espagnol naturalisé, Gusman. A propos des deux Autrichiens, M. Robinet s'étonne que l'auteur d'*Anacharsis Cloots* les tienne en grande estime, et il signale même le baron de Trenck pour les avoir dénoncés comme espions. Laissant de côté ce qu'a pu dire le baron de Trenck, et sans nous expliquer ici sur ce que ce Prussien faisait lui-même en France, nous dirons à M. Robinet que l'aîné des deux frères, Junius, est l'auteur d'une *Philosophie sociale, dédiée au peuple français*, laquelle parut quelques jours avant son arrestation ; que dans ce livre, Junius fait reposer toute société sur le principe de la conservation individuelle et se prononce « en homme libre » contre certaines propositions de Jean-Jacques. Nous croyons que cette publication contribua à l'arrestation des deux frères, attendu que Robespierre, dans son projet de rapport contre Chabot, semble viser le philosophe dans Junius, qu'il montre « rèvant toujours la plume à la main sur les droits de l'humanité et courbé sur les œuvres de Plutarque et de Jean-Jacques ». On peut donc, comme nous l'avons fait dans *Anacharsis Cloots*, honorer les deux Autrichiens, quoique beaux-frères de Chabot.

M. Robinet aurait au moins dû rendre à ces victimes leur véritable nom, dont il y a trace sur le registre d'écrou. On lit là : Eschine Portock. Ce nom est inexact assurément, mais tel quel il n'aiderait pas moins aux recherches qu'on pourrait faire, soit à Vienne, soit en Moravie, sur l'existence antérieure de ces patriotes étrangers. Et, à ce propos, pourquoi ne pas aussi s'enquérir de leur sœur Léopoldine,

fille naturelle, disait-on, d'un très haut personnage viennois? Qui sait si l'on ne découvrira pas un jour que cette belle Léopoldine était au nombre des soixante-quatorze enfants naturels de l'empereur Léopold, et alors quelle singularité d'apprendre que l'ex-capucin Chabot se trouvait le neveu par alliance de Marie-Antoinette !

Mais puisque nous en sommes aux rapprochements étranges, signalons celui que provoque l'Espagnol de naissance, Gusman. M. Robinet donne quelques renseignements précieux sur ce grand d'Espagne, petit de taille, nerveux et ardent comme Marat, dont il était l'ami. Qui sait encore si, en poussant plus loin ses recherches, M. Robinet n'eût pas découvert dans cet ami de Marat un des ancètres de l'ex-impératrice des Français ?

Mais assez de cancans et de curiosités historiques. Revenons à Danton, aux positivistes religieux, et concluons.

VII.

Eh bien, nous concluons que les positivistes religieux se sont égarés en portant leur vénération sur Danton. Ce n'est pas là leur homme. Il ne cadre pas réellement avec leurs doctrines, et il faut trop torturer son histoire et ses idées pour faire de lui le type, le pivot de la Révolution, tel qu'on s'imagine ce pivot-là rue Monsieur-le-Prince. Ce que nous avons objecté jusqu'ici suffirait presque à le rendre indigne de la « consécration personnelle », et nous n'avons pourtant pas fait voir encore le côté vraiment anti-positiviste de sa conduite. Ainsi Danton, à ses débuts, fut l'âme de la Société des Droits de l'homme, et les positivistes n'entendent nous prêcher que des devoirs ; ainsi Danton basait sa force, asseyait sa dictature, comme nous l'avons dit, sur la Convention, et les positivistes rejettent l'autorité des Assemblées nationales où domine toujours l'idée « locale ».

Est-ce à dire que les positivistes religieux doivent renoncer à toute incarnation pour cette époque ? C'est le parti qu'ils devraient prendre ; mais, s'ils persistent à incarner,

qu'ils nous permettent de leur recommander un patriote qui se rapproche plus complétement du type qu'ils ont en tête. Nous voulons parler de Pache, personnage laissé dans l'ombre par les historiens parlementaires et spécialement révolutionnaires (ce qui doit être déjà une garantie pour les positivistes), homme moins brillant, mais plus complet, et plus habile reconstructeur que Danton ; en un mot, philosophe pratique.

C'est lui dont la capacité administrative était telle qu'on lui offrit successivement tous les ministères, Marine, Intérieur et Guerre ; c'est lui qui, le premier, s'employa à la réorganisation des armées ; c'est lui qui fut cause que l'élément militaire ne put influer sur le jugement de Louis XVI ; c'est lui qui prit la plus grande part au mouvement du 31 mai, journée que les royalistes rêvaient sanglante et où il n'y eut pas, grâce à Pache, une seule vitre cassée ; c'est lui qui empêcha la dissolution de l'État, désirée par la plupart à cette époque ; c'est lui qui hâta l'achèvement d'une Constitution populaire, laquelle devait rallier et rallia un moment tous les cœurs ; c'est lui qui, lors de la division des patriotes entre eux, essaya de rapprocher les Dantoniens et les Hébertistes, marqués comme victimes par les dictateurs ; c'est lui qui alla trouver les dictateurs eux-mêmes, lors de la première boucherie de patriotes, pour leur montrer les conséquences immorales autant qu'impolitiques de leur système ; c'est lui enfin qui sut nourrir et administrer Paris pendant la terrible année de 93, sans qu'une seule goutte de sang maculât son écharpe, et qui, retiré du monde, instruisant dans son village les paysans qui l'entouraient, eut jusqu'à son dernier jour, comme Condorcet, son esprit tourné vers l'avenir de l'humanité, qu'il se plaisait à voir, grâce aux travaux des physiciens, des chimistes, des minéralogistes, des botanistes, des zoologistes et des médecins, débarrassée de toutes les hypothèses qui impliquent contradiction, de tous les êtres, de toutes les combinaisons impossibles dont on berce la faiblesse ou plutôt la misère humaine.

« Le résultat, écrivait-il, serait déjà un bienfait assez

grand, lorsque la suppression ne porterait que sur les trois êtres imaginaires : les esprits dans le sens vulgaire, les qualités occultes dans le sens philosophique, et le hasard dans l'un et l'autre sens. C'est lorsque ces trois mots seront rayés de tout livre élémentaire destiné ou abandonné à la classe inférieure, que l'homme travaillera et se conduira avec plus de connaissance de cause ; que les sciences, et par suite les arts, seront élevés à la perfection désirable ; que tout ce qu'il est humainement possible d'éprouver pour le bonheur de l'individu et la prospérité de la société, sera mis en pratique, et que tout ce qui est hors de la portée sera sciemment abandonné, sans d'inutiles et tristes regrets, avec une raisonnable soumission à la dure et impitoyable nécessité. »

Voilà le « type vraiment éminent » que nous recommandons au prône des positivistes religieux.

UNE

HISTOIRE POPULAIRE

(*Histoire populaire des Révolutions françaises et des insurrections et complots depuis* 1789 *jusqu'à nos jours*, par M. Louis Combes. — Tome 1er).

— 1873 —

I.

Nos lecteurs se rappellent sans doute qu'il y a juste un an, à cette place même, nous leur présentions notre collaborateur et ami M. Louis Combes, qui venait de publier un petit livre de *Curiosités révolutionnaires*. Nous le montrions à ce propos courant çà et là dans le champ de la Révolution, battant les buissons, dénichant les légendes et mettant en capilotade tous les gros mensonges historiques, qui, pondus et couvés intentionnellement, s'étaient acclimatés depuis longtemps au milieu des faits les plus avérés, grâce à la négligence de nos narrateurs les plus en crédit. Ces exécutions nécessaires étaient faites par notre ami avec une grâce exquise, une netteté admirable. Ce n'était qu'un jeu pour lui, mais on sentait qu'il se livrait là à un exercice d'entraînement et qu'il voulait s'assurer la main en vue d'une entreprise plus suivie. Et, en effet, il ne rêvait rien moins dans le même temps que d'écrire une histoire populaire de la Révolution de 1789, que dis-je ? de toutes les révolutions françaises, insurrections et complots depuis 89 jusqu'à nos jours. Riche sujet, mais rude travail, on l'avouera. Sans hésiter, et sitôt ses *Curiosités* parues, M. Louis

Combes se mit pourtant à la besogne, et nous avons aujourd'hui un premier volume qui va du 14 juillet 1789 au 21 septembre 1792. Voyons cela.

Nous disons que c'est une histoire populaire, ce qui signifie un récit fait pour tous, y compris les plus humbles, les plus jeunes, les moins préparés à recevoir la bonne nouvelle; or, on sait la difficulté d'une pareille vulgarisation. Bien des écrivains patriotes s'y sont risqués et n'ont pu y réussir. Et pourtant de quelle nécessité n'est pas une telle histoire, dans un pays de suffrage universel, où chacun doit avoir la conscience de ses droits de citoyen et le sentiment de la patrie! Avant de comprendre par le raisonnement l'importance de ces droits-là, n'est-ce pas par la vue des efforts qu'on a faits pour les affirmer et du sang qu'ils ont coûté, que chacun peut déjà s'imaginer ce qu'ils valent? Et quant à l'idée du sacrifice à la patrie, est-il meilleure école, pour s'en pénétrer, que celle de nos pères de 92? Ah! l'école de nos pères! les misérables qui veulent nous en détourner ne savent donc pas qu'ils sont complices des Allemands!

Les Allemands, en effet, font les étonnés de nous voir glorifier les principes de la Révolution; ils affectent de ne pas comprendre ce que nos faits et gestes de ce temps-là peuvent nous causer d'enthousiasme; ils se moquent de cette religion nouvelle et de ces récits dont nous voulons qu'on se nourrisse comme on se nourrissait autrefois de la Bible. Et pourquoi? C'est qu'ils sentent eux-mêmes que l'origine de notre vitalité moderne est là, que nous n'avons pas d'autre source où nous retremper dès que nous sommes à bas, que nous ne pouvons reprendre confiance en nous-mêmes et nous relever qu'au souvenir de ce que nous avons fait en 92, 93 et 94.

Cependant l'histoire de la Révolution n'est pas aujourd'hui familière au peuple. Il n'en a qu'une connaissance bien imparfaite, ou plutôt qu'un concept des plus vagues. Il en savait davantage autrefois, en 1830 par exemple; car nombre d'acteurs de la grande époque vivaient encore, et les bourgeois d'alors se plaisaient aussi à glorifier certains

noms révolutionnaires. Mais depuis, les uns sont morts, les autres se sont tus. De qui apprendre?

Les ouvriers des villes sont assurément plus au courant de ces choses-là que les paysans; mais, comme ils se voient encore contester à tout instant leurs droits politiques, ils ne s'attachent qu'aux grandes journées de combat, 14 juillet et 10 août, auxquelles ils ajoutent volontiers le 21 janvier. La Révolution n'est donc jamais, à leurs yeux, que l'insurrection ou qu'un acte de justice violente; ils ne saisissent pas l'esprit d'ordre et de réorganisation qu'elle engendra, ignorants qu'ils sont de l'œuvre de la Constituante et de la Convention. Ne nous étonnons pas si, dépourvus de notions précises et incapables de suivre l'enchaînement des faits, ils avaient trouvé tout simple, pendant si longtemps, d'attribuer ce qu'on appelle les bienfaits de la Révolution à un seul et même homme, Napoléon.

Mais aujourd'hui, l'idolâtrie napoléonnienne a fait son temps; les derniers événements ont désensorcelé les cœurs et dessillé les yeux; le peuple se sent de nouveau, comme on dit; il a grand appétit des idées révolutionnaires; vite, il faut les lui servir, afin de lui conserver la santé qu'il a reprise.

Mais les longues histoires qu'on a publiées jusqu'ici ne sont pas propres à cette œuvre de propagande. Chacune a été écrite à un point de vue spécial, systématique, immédiat. Les récits de MM. Thiers et Mignet, par exemple, ont été faits pour ruiner la Restauration et glorifier le parlementarisme; l'histoire dogmatique de M. Louis Blanc n'est, à son tour, qu'une protestation contre le faux libéralisme des bourgeois repus de Louis-Philippe. Il n'y a que la *Révolution*, de M. Michelet, dont la note soit étendue, pleinement vibrante et qui puisse aller au cœur du peuple; mais on trouve trop de débridé et trop d'à peu près dans sa manière, ce qui lasse les esprits simples qui demandent qu'on leur fasse tout bonnement l'école.

Une histoire des paysans ou du prolétariat pendant la Révolution, comme on a déjà tenté d'en faire, ne répondrait pas non plus au but qu'on se propose. Ce thème était bon

dans un temps à opposer à celui des histoires purement bourgeoises, mais on n'arrive avec lui qu'à contourner les événements, car ce ne sont pas les paysans qui en 89 mènent les affaires, bien qu'ils en profitent, et ce sont moins encore les prolétaires, qui ne profitent pas sur l'heure de grand'chose. L'œuvre d'affranchissement est aux seules mains de la bourgeoisie. Haute ou petite, elle seule agit : c'est donc l'histoire de ces bourgeois-là qu'il faut faire, mais dans un esprit qui ne soit pas l'égoïsme conservateur. On doit donner à son récit un caractère vraiment national, en ne glorifiant que les hommes qui s'inspirèrent des besoins du plus grand nombre, et en ne jugeant les événements que d'après l'impression que ce plus grand nombre en ressentit. Cela paraît tout simple, et cela demande pourtant un fier courage et une singulière indépendance d'esprit.

Une condition indispensable encore à ces sortes d'ouvrages, c'est qu'ils soient courts et qu'ils n'aient pourtant rien de sec ni surtout de vague. On se laisse volontiers aller aux généralités, aux considérations synthétiques en abrégeant, et l'enseignement populaire demande au contraire à n'être nourri que de faits bien nets, bien dégagés et bien choisis, afin de frapper fort et juste. L'anecdote et certains détails caractéristiques de l'époque ne sont pas non plus à dédaigner : ils détendent l'esprit, reposent l'attention du lecteur novice ; mais il faut avoir soin qu'ils ne lui fassent jamais perdre le fil du récit. Enfin, la matière doit être coupée par menus chapitres, et le style simple, clair et courant, comme dans les admirables livres du dix-huitième siècle. Lorsqu'il lit, l'homme qui veut apprendre n'aime pas les phrases. Aussi, ce qui assure le succès d'une telle œuvre, c'est l'accent de la franchise ; le ton familier en est la note vraie.

On trouvera dans le tome premier de M. Louis Combes toutes ces qualités-là. Ses quatre cents pages renferment tous les principaux événements qui se sont passés sous la Constituante et la Législative ; c'est sans embarras, tout d'une traite, qu'on arrive charmé à la quatre centième de ses pages. Nous n'aurions donc plus à dire que deux mots : « Achetez et nourrissez-vous ! » s'il ne nous restait à signa-

ler aux lettrés quelque chose qu'on est surpris de rencontrer dans un livre populaire et d'une forme si peu prétentieuse : nous voulons parler de l'érudition neuve qui se cache sous cet air simple et tout à tous.

L'histoire populaire de M. Louis Combes n'est pas, en effet, une répétition des autres histoires ; l'auteur n'a pas emprunté les faits à ses prédécesseurs, ni tiré ses conclusions d'après tel ou tel. Rien ne sent chez lui le réchauffé. Son travail est *sui generis* et il est en progrès sur les autres quant à la somme de vérités qu'il contient. Nombre d'erreurs qui ont cours par ailleurs s'y trouvent rectifiées d'après les découvertes et les travaux les plus récents. Notre auteur a mis à contribution les importantes publications biographiques faites depuis huit ans sur Danton, Anacharsis Cloots, Marat et Robespierre ; il a puisé dans les correspondances éditées par de Bacourt, d'Hunolstein, d'Arneth, etc. Ce sont là des sources qui faisaient défaut au temps où furent composés les livres de MM. Louis Blanc et Michelet. Enfin, le nouvel historien de la Révolution a écrit après 1870, après 1871, et pendant les années 1872 et 1873. Il a vu l'invasion, il a concouru à la défense, il a pu étudier à loisir les intrigues de nos myrmidons royalistes ; et tout cela a été pour lui comme pour tant d'autres une illumination soudaine de notre passé. Ainsi donc grand approvisionnement de documents nouveaux, somme non moins grande d'impressions personnelles et toutes fraîches, voilà son fonds, et l'on comprend avec quelle décision, avec quelle sûreté de plume il a dû écrire. Nous allons, du reste, signaler les événements et les hommes sur lesquels ses récits et ses vues diffèrent des récits et des vues de ses devanciers, et l'on pourra se rendre compte par là de ce qu'a gagné en vérité depuis vingt ans l'histoire de la Révolution française.

II.

I. Et d'abord, M. Louis Combes entame 89 sans préambule « et sans obséder le lecteur, dit-il, de ces verbeuses et ba-

nales considérations sur les causes de la Révolution, dont on a mortellement abusé ». Que de volumes, en effet, n'a-t-on pas écrits sur ce qui a préparé, provoqué ce grand réveil, et, par contre, que de volumes sur ce qui aurait pu l'empêcher, le retarder, si, si.... etc.! Mais M. Louis Combes vise spécialement un de nos illustres historiens chez qui le préambule commence à la Renaissance et forme un gros et grand in-octavo. Que n'a-t-il remonté, ce chercheur de causes, au commencement du monde! Il lui eût suffit alors de la simple ligne par laquelle Bœrne caractérise si bien la fatalité de la Révolution: « Un seul homme aurait pu l'empêcher, c'est Adam, s'il se fût jeté à l'eau avant son mariage. »

II. Rien de nouveau naturellement sur la prise de la Bastille, un des rares événements qui n'a pas de mystère, puisqu'il fut tout spontané, unanime, et se passa au grand jour. Mais M. Louis Combes met bien en relief la morgue et la suffisance du comité provisoire des électeurs, qui, à peine installé, interdisait la cocarde patriotique aux pauvres, aux non-notables, sous peine d'arrestation. Cette particularité montre bien l'esprit de ce mouvement qui, bourgeois au début, devait finalement rester bourgeois. « Sachez, a écrit quelqu'un, dans quel esprit une révolution commence, et vous saurez comment elle finira. » S'il est une parole juste, c'est bien celle-là.

Notre auteur insiste longuement sur l'histoire, non-seulement de la prise, mais encore de la démolition de la Bastille, dont les pierres, les verroux, les chaînes devinrent les symboles du culte nouveau. Ces développements sont à leur place dans un récit populaire.

III. On sait avec quel lyrisme M. Louis Blanc a célébré les fameux sacrifices de la nuit du 4 août. M. Louis Combes ramène tout gentiment ces sacrifices à leur juste mesure: ils furent forcés, dit-il; les nobles ne renonçaient à leurs privilèges qu'en voyant les paysans brûler leurs chartres. C'est à la suite de ce chapitre qu'est reproduite la Déclaration des Droits de l'homme tout entière, et qu'on en explique la né-

cessité. Nous recommandons cette page aux positivistes religieux et particulièrement à M. Fabien Magnin. (1)

IV. Pour la première fois dans une histoire, Maillard figure aux journées d'octobre avec sa véritable physionomie. L'huissier légendaire dont M. Michelet avait su tirer un si grand effet, s'est évanoui pour toujours, et nous avons à la place un Maillard jeune, nerveux, mais quelque peu conservateur. Mirabeau aussi a changé de rôle dans ces journées. Ce n'est plus l'homme de d'Orléans : « S'il songeait alors à quelqu'un, c'est au comte de Provence », fait observer notre auteur, qui s'autorise, pour avancer cela, de la *Correspondance La Marck*.

Puisque nous nommons le comte de Provence, autant parler de suite du marquis de Favras. M. Louis Combes explique très clairement l'affaire de ce marquis. Après l'avoir lu, on a la conviction que le futur Louis XVIII était bel et bien son complice. « Dès le début de la Restauration et peut-être avant, dit l'historien, la veuve du condamné sollicita les bienfaits de Louis XVIII. » Nous dirons, nous, que dès 92 elle les sollicitait déjà, ainsi que l'atteste une lettre de sa main que nous avons vue aux Archives de la Guerre.

V. Le chapitre sur la constitution civile du clergé et sur les troubles dont elle fut cause, nous paraît excellent. Le jeu des prêtres y est bien démasqué. Seulement l'auteur termine par ces mots : « Disons que la constitution civile du clergé fut définitivement abolie par le concordat de 1801. » Ce n'est pas cela qu'il faut dire. Cette phrase donnerait à croire que le régime religieux établi en 1790 se prolongea jusqu'au Consulat ; or, la séparation complète de l'Église et de l'État et la suppression du fonctionnarisme clérical datent de la fin de 93 et furent définitivement réglées en 95. On continua, il est vrai, de sévir contre les anciens insermentés, mais l'engagement exigé de tout individu qui se servait d'une église, devenu temple banal,

(1) Voir *La Politique positive, revue Occidentale*, 1873.

n'était plus le serment de 90. Nous appelons l'attention de M. Louis Combes sur cette question qu'il doit traiter dans son second volume, et qui a été fort négligée par nos historiens que l'esprit de coterie aveugle.

VI. De même qu'il a changé la girouette de Maillard, M. Louis Combes donne également une autre idée du philosophe gallophile, Anacharsis Cloots. Ce n'est plus l'ange blanc des Cordeliers dont parle Michelet, et la députation d'étrangers dont Anacharsis fut l'orateur à la barre de la Convention a retrouvé le caractère imposant qui lui appartient. On ne dira plus que d'anciens et de futurs ministres, tels que Olavidès, de Capellen, Boetzlaer, n'étaient que des suisses de porte.

VII. Le massacre de Nancy est bien présenté aussi ; ce qu'il y a de curieux, c'est la situation nouvelle que M. Louis Combes fait à Desilles, fameux jusqu'ici par son dévouement. Il constate sa présence au milieu des révoltés, et ce n'est plus les suisses qui tirent sur lui, mais les soldats de Bouillé.

VIII. Mais nous arrivons au meilleur chapitre du livre, à savoir : les trahisons de Marie-Antoinette. Jamais on n'a dressé un acte d'accusation plus complet que celui-là. Le rapport du général de Rivière contre Bazaine n'est pas plus écrasant. M. Louis Combes ne lâche pas d'une semelle l'Autrichienne, et c'est en effet une bonne fortune que d'être le premier à exposer dans une histoire de la Révolution le vrai rôle de cette femme, révélé par d'Arneth. Il est dommage que ses rapports avec son mari pendant ces événements ne soient pas encore dévoilés, car il y eut bien des orages entre les deux époux conspirateurs. C'est ainsi que, dans le procès de la reine, il est acquis que Louis XVI la mettait aux arrêts dans sa chambre quinze jours durant. Voilà donc un côté qui est toujours dans l'ombre, et ce sera plus tard affaire à un autre Louis Combes de nous le montrer.

Il va sans dire que le malheureux Mirabeau n'est pas ménagé non plus à propos des mêmes intrigues. Notre auteur le traite comme il mérite de l'être pour sa vénalité. Ah ! nous sommes loin du temps où l'on prenait au sérieux les arguments du grand tribun contre la loi des émigrés ou sur le droit de paix et de guerre ! Dire que nous avons jusqu'au tarif de sa conscience pour ses discours !

IX. C'est avec un grand développement que la fuite de Varennes est racontée. Le point culminant du drame est là, en effet. Si le roi fuit, la nation est perdue. Le récit de M. Louis Combes est des plus palpitants, en même temps que des plus exacts ; mais, tout en s'échauffant sur la piste des fuyards, l'écrivain n'oublie pas ses devoirs de critique. Aussi reproche-t-il à MM. Louis Blanc, Michelet et Henri Martin d'avoir tous trois disserté à faux sur un passage de la protestation de Louis XVI, où il est question de « sa fidèle troupe », et où ils ont lu « sa fidèle épouse ». Qu'on juge de l'étrange argumentation née de ce quiproquo ! Notre ami proteste également contre les éloges que ces mêmes historiens donnent à Barnave pour ses égards affectés envers la reine pendant le retour à Paris, et contre le blâme qu'ils se permettent d'adresser à Pétion pour n'avoir pas imité son collègue.

X. On ne s'était pas rendu compte jusqu'ici de la mise en jugement du malheureux Bailly en 1793, le massacre du Champ-de-Mars n'ayant jamais été bien élucidé ; mais lisez Louis Combes, et vous comprendrez toute la gravité de l'affaire du 17 juillet 91, et vous jugerez si un pareil coup ne devait pas laisser une empreinte durable au cœur de la population parisienne.

XI. En terminant avec la Constituante, l'historien rend hommage à son œuvre grandiose de nivellement, et s'étonne que de nos jours certains républicains aient cru devoir la ravaler. Il remarque, avec raison, que nous sommes bien autrement timorés que les Constituants, et que nous ne nous

contentons toujours que de réformes anodines et de pure philanthropie.

XII. Mais nous voici arrivés à la Législative, et c'est une protestation immédiate contre le système qui représente les Girondins comme exclusivement voltairiens, et les Montagnards comme les suivants attitrés de Rousseau. M. Louis Combes ne voit là qu'une classification toute fantaisiste. Il s'élève ensuite contre les écrivains qui ont dit que les mesures de défense prises contre les émigrés et les prêtres réfractaires étaient le premier pas dans la Terreur. « Il eût apparemment fallu, s'écrie-t-il, ne rien faire, ne pas se défendre, laisser l'incendie gagner jusqu'à ce que la France entière fût devenue une vaste Vendée ! »

XIII. Il continue à mettre bien en lumière l'accord parfait du roi et de la reine avec les coalisés, et tous leurs appels à l'étranger sont minutieusement enregistrés par lui. Nous trouvons pourtant qu'à cet endroit la partie diplomatique est trop négligée, et qu'il aurait fallu prendre chez Sybel des renseignements tout nouveaux et vraiment intéressants. On ne comprend pas sans cela le plan de campagne de 92.

XIV. Les deux gros événements dont le récit remplit les dernières pages du tome premier, sont le 10 août et les journées de septembre. Pour le 10 août, M. Louis Combes a su conserver à cette grande insurrection son caractère populaire, c'est-à-dire unanime et anonyme. Il a mis de côté tous les prétendus meneurs que les autres historiens mettent en avant, et il a donné avec raison pour régulateurs du mouvement les commissaires de la déchéance, laissés jusqu'ici tellement dans l'ombre qu'il était impossible de comprendre comment l'unité d'action avait pu se produire. Quant aux massacres de septembre, même affirmation avec preuves : c'était un mouvement anonyme ; il y eut panique et la Commune n'y fut pour rien.

III.

On voit donc sur combien de faits la nouvelle histoire diffère des autres. Or, si notre auteur a rectifié tant d'événements, il va de soi que les personnages ont dû, en conséquence, subir quelques métamorphoses, et ils ont pris effectivement sous sa plume un caractère de vérité plus parfait. Il est d'autant plus facile d'en juger que M. Louis Combes a le goût des portraits. Ainsi, Danton est repeint par lui d'après Bougeart, Robinet et Rousselin de Saint-Albin; Marat, d'après Bougeart; Cloots, d'après nous-mêmes; madame Roland, non plus seulement d'après ses *Mémoires*, mais aussi d'après sa correspondance amoureuse avec Buzot; enfin, il nous montre Mirabeau tout entier, grâce à la publication de M. de Bacourt. Mais, chose curieuse! il y a quelques mois à peine que ce dernier portrait a été tracé, et il a déjà besoin d'une retouche.

M. Louis Combes soutient, en effet, que tous les discours de Mirabeau sont bien de lui, et que le grand orateur ne recevait, de ses prétendus collaborateurs génevois, que de simples notes; mais voilà qu'on vient de produire des lettres de Mirabeau même (1), qui attestent au contraire qu'il lisait souvent textuellement à la tribune le travail d'un autre, et qu'il se faisait scrupule du moindre changement, au point de demander pardon pour un mot à son rédacteur. On voit par là combien il est difficile de fixer définitivement les traits d'un personnage historique, et comme il faut toujours être en éveil pour se tenir au courant, quand on a le souci de la vérité à l'égal de M. Louis Combes.

Ainsi, personnages plus vrais, événements mieux sus, critiques des plus justes, tout cela se trouve dans ce livre, grâce à l'étude des documents nouveaux. Mais à ce grand mérite de véracité il faut ajouter encore une saveur particulière, qui vient des rapprochements inattendus entre les cho-

(1) Voyez plus loin *Reybaz et Mirabeau*.

ses qu'on y raconte et celles qui se passent ou se sont passées sous nos yeux. M. Louis Combes, en effet, ne se tient pas cantonné dans son sujet comme un érudit. Notre auteur est toujours de son temps et aime à comparer. De là contrastes, surprises et de douces ironies.

Mettez les hommes de la Constituante de 89 en face des réformateurs de l'ordre moral, et vous verrez tout de suite l'effet qui en résulte. Mais il est bien dommage que le livre ait été terminé avant les dernières parades royalistes. Rien n'eût été plus piquant que de juger Louis XVI d'après Henri V, Henri V d'après Louis XVI, et de constater chez ces Bourbons et leurs valets mêmes équivoques, mêmes entêtements, mêmes impuissances et même mépris pour la nation française.

Qu'on n'aille pas croire pourtant que M. Louis Combes rapproche ainsi les deux époques dans un intérêt de parti ou de coterie, et qu'il cherche par là à créer des divisions, à raviver des haines. L'œuvre populaire de M. Louis Combes est, au contraire, toute d'apaisement et d'ordre : il ne rapproche que pour éclairer. Jamais on ne dirait, au ton mesuré qu'il observe, qu'on entend là une victime de la réaction de 1851, ayant passé des années sur les pontons de Bonaparte. Il a la bonhomie du véritable homme d'action, différent en cela de ces déclamateurs de cabinet qui suent la violence et la rancune, et qui ne sont pas capables, comme dirait Danton, de faire cuire un œuf.

DE LA VENDÉE

(*Les Vendéens dans la Sarthe*, par M. Henri CHARDON, membre du Conseil général de la Sarthe. — 3 vol. in-12.)

— 1873 —

I.

A juger de l'auteur par ce qu'il dit dans sa préface, c'est un bonhomme. Après avoir fouillé les archives nationales et celles de trois ou quatre départements, après avoir compulsé tous les journaux possibles de 93 et 94, après avoir recueilli les documents les plus précieux sur le département de la Sarthe au temps de la guerre de Vendée, après s'être même composé un cabinet de pièces rares et curieuses, il a cru qu'il était de son devoir de faire jouir ses concitoyens de toutes ses trouvailles, de tous ses trésors d'érudition, et bonnement donc il publie ces trois volumes de poche qui ne sont pas une histoire, mais un simple recueil : « Il a laissé les événements parler eux-mêmes », affirme-t-il, et bénignement il ajoute : « Ces événements sont sortis du domaine de la politique... Les esprits judicieux n'apportent plus pour les juger ces regrettables ardeurs aveuglant naguère un bon nombre d'hommes passionnés. »

Ainsi prévenus, vous commencez à lire de confiance ; mais, dès les premières pages, vous vous apercevez qu'il n'y a là rien d'un bonhomme et que vous avez affaire, au contraire, à un esprit délié, finaud, et remuant, et fiévreux, qui se contient avec peine. Ainsi il vous sert bien tous les documents qu'il vous a promis ; il y a même double charge

dans ses trois in-12 qui sont bourrés de texte, mais ce dégorgement copieux ne lui suffit pas. Il éprouve encore la nécessité de vous annoncer en note, à tout propos et avec répétition, tel ouvrage qu'il rumine depuis longtemps ou tel autre dont l'idée vient de lui poindre : tantôt c'est une étude sur la lutte des Girondins et des Montagnards dans le Maine « qu'il publiera bientôt », tantôt une étude sur Garnier de Saintes et la société populaire du Mans « qui est déjà terminée », tantôt une véritable histoire des Vendéens depuis leur passage de la Loire jusqu'à Savenay « qu'il publiera peut-être ». Puis, enhardi par ce qu'il promet là et par ce qu'il donne déjà, il harcèle le parti républicain à la vendéenne, c'est-à-dire sans se découvrir. Il n'a garde de s'afficher comme un ultrà, comme un pur royaliste, car il connaît son temps et ne voudrait pour rien au monde tomber dans le ridicule ; il se pare donc des principes de 89 et tapi derrière, comme un chouan derrière sa haie, il tiraille et se dérobe. Ce ne sont que sarcasmes, que malices, qu'insinuations continuelles. Il fait balle de tout et reçoit de toutes mains. Les bouquins écrits pour les séminaires lui servent aussi bien que les pamphlets révolutionnaires, et il n'hésitera pas à se mêler aux Girondins, voire même aux Philippotins, s'il y a profit pour sa cause.

Il n'y a donc pas dans ce livre le moindre esprit critique et tout y est subordonné à une passion politique très intense, quoique sourde. Cette passion absorbe même tellement l'auteur qu'elle lui fait perdre de vue la France, et jusqu'à son propre clocher. On ne se douterait jamais en effet que la guerre civile qui l'occupe a lieu au moment où la patrie est entamée au nord, à l'est, au midi, et où son port principal, Toulon, est aux mains des Anglais, qui visent également Dunkerque et Nantes ; on se douterait moins encore que le département envahi par les rebelles à la loi est justement celui qu'à l'heure présente M. Chardon administre comme conseiller général, tant le conseiller fait dans son livre bon accueil aux envahisseurs. A ses yeux, les soixante mille insurgés vendéens qui débordent dans la Sarthe représentent une grande famille en voyage que des



brigands ont assaillie, ont chassée devant eux et vont massacrer au mépris de tout droit, de toute justice. Les brigands pour lui sont les républicains. Comme on le voit, c'est de l'histoire retournée, ainsi qu'en fabriquent les francs royalistes.

Le thême est vieux et ressassé, il n'a plus le mérite du paradoxe, et on ne peut rien ajouter à tout ce qui a été dit dans ce sens. C'est toujours, du reste, aux seuls pamphlets de Philippeaux et aux dénonciations furieuses de l'an III, qu'ont recours ceux qui arborent cette cocarde. Ainsi M. Chardon, qui dit avoir puisé dans tant d'archives, a justement négligé le dépôt qui pouvait lui fournir des renseignements contradictoires à ses idées : les Archives de la Guerre. Encore une fois, Philippeaux lui a suffi.

Nous pourrions donc nous dispenser de toute autre réflexion en face de ce parti-pris, si certains faits, certaines idées affirmés toujours avec entêtement par les royalistes, n'étaient arrivés à s'imposer au public et même à certains écrivains trop pressés de conclure. L'occasion s'offre de les réfuter, profitons-en. M. Chardon, s'il veut bien le permettre, nous servira de tête de Turc pour la circonstance.

II.

Et d'abord, notre auteur manceau est bien obligé de reconnaître que les paysans de la Vendée ne s'insurgèrent que pour ne pas aller se battre aux frontières où la loi les appelait à défaut du sentiment de la patrie. Mais il ajoute que leur refus de marcher vient de la haine que leur inspirait un gouvernement qui avait détruit la religion et guillotiné Louis XVI. Cette assertion est doublement inexacte. Sous l'ancien régime, les Vendéens répugnaient déjà au service de terre et de mer, et, dès 89, avant la réunion des États-généraux, le Tiers-État de Machecoul même avait adressé une supplique au roi pour que les fils des laboureurs vendéens fussent absolument dispensés de tout service mili-

taire. Que le roi se contente, pour ses armées de volontaires et de gens sans aveu, c'était la conclusion des suppliants et j'espère qu'elle est nette.

Quant à dire que la religion avait été détruite par la Révolution, voilà une calomnie cléricale que les « bons prêtres » soufflèrent, il est vrai, aux oreilles des Vendéens pour avoir le profit de leur révolte, mais qu'un historien, digne de ce nom, ne doit pas répéter comme une vérité. La constitution civile du clergé ne portait pas atteinte à son caractère sacré; elle laissait même aux prêtres insermentés le droit de dire leur messe à l'église de leur ci-devant paroisse. Ceux-ci ne furent proscrits que lorsqu'ils conspirèrent contre la patrie et l'ordre de la société laïque. Leur but était de rattraper leurs biens, comme les nobles leurs privilèges. Rien de plus. Et les pauvres Vendéens furent leurs dupes.

Second point. Il semble aussi, à lire M. Chardon, que, dès le premier jour, les républicains se jetèrent en buveurs de sang sur les rebelles, tandis qu'ils se montrèrent, au contraire, patients et miséricordieux, comme l'atteste non-seulement le rapport de Gensonné et de Gallois, mais surtout celui des commissaires parisiens, Xavier Audouin et Loiseau-Grandmaison, envoyés après le 10 août dans les Deux-Sèvres: « Les commissaires, réunis aux Jacobins, écrivaient ceux-ci le 10 septembre au Conseil exécutif, à propos de l'affaire de Bressuire, se répandront partout pour ramener par la persuasion les esprits égarés; des chirurgiens panseront les blessures des fuyards; des boulangers les suivront pour donner du pain aux malheureux. Voilà les armes que nous allons employer. Nous les croyons victorieuses, et si elles ne l'étaient pas, nous déclarons que nous périrons là, mais qu'il faudra que vous nous envoyiez des successeurs, parce qu'aucun ordre de mort ne sera donné par nous. » Singuliers buveurs de sang que ceux qui tiennent un tel langage!

Ce ne fut que six mois plus tard, à la suite du massacre des autorités de Machecoul et autres lieux, que le gouvernement songea à opérer militairement contre la population vendéenne, et encore ne s'avisa-t-il d'avoir un plan d'en-

semble et de faire une campagne en règle que lorsqu'il vit le soulèvement prendre lui-même véritablement corps et la guerre devenir politique, grâce aux nobles qui constituèrent un comité directeur, qui organisèrent une armée chrétienne et royale, qui recherchèrent le secours de l'Angleterre, qui voulurent s'emparer de Nantes pour avoir un port, et rêvèrent aussi d'envahir les départements voisins, pour aller donner la main aux insurgés de l'Est et du Midi. Jusqu'alors, répétons-le, on n'avait usé que des moyens de persuasion.

On résolut donc, à la fin de mai, d'étouffer le plus vite possible, et sur place, cette insurrection. Il y allait de l'unité de la République et de l'intégrité de son territoire! Mais pour quelles raisons l'opération traîna-t-elle en longueur au lieu d'être vivement enlevée, et comment se fit-il que les masses vendéennes furent rejetées jusque dans la Sarthe, au lieu d'être retenues chez elles? C'est ce qu'on devrait apprendre au début d'un livre qui nous raconte l'invasion de ces masses, et c'est ce que M. Chardon est incapable de nous expliquer d'une manière satisfaisante, puisqu'il s'en tient uniquement aux ragots philippotins. Il nous signale gaillardement l'imbécillité de Rossignol, la lâcheté de Ronsin, et le bel esprit manceau ne voit pas qu'il tire là justement contre les seuls hommes qui eussent sauvé la Sarthe de l'invasion, si leur plan de campagne eût été adopté. Expliquons ce qu'il n'a su, comme tant d'autres, du reste, ni dire ni voir.

III.

Il est incontestable que le défaut d'entente entre les chefs républicains retarda la pacification vendéenne, mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que leur désaccord tint plutôt à la nature des choses qu'à des questions de personnes.

1° Il faut savoir que les ministres qui composaient le Conseil exécutif de la République française devaient être les humbles serviteurs de la volonté nationale exprimée par

la Convention, mais que rien n'était plus vague et moins déterminé que les bornes de leur pouvoir et la manière de l'exercer. Dès l'ouverture de la Convention et pendant toute la première période de cette Assemblée, il y eut conflit perpétuel entre les agents ministériels et les représentants en mission. Sous prétexte de souveraineté, les législateurs envahissaient sur l'exécutif et finirent même par l'absorber entièrement. Loin de se contenter de surveiller les agents et de les conseiller, la plupart des représentants missionnaires les traitaient en ennemis et tranchaient tout de leur autorité propre, allant même souvent jusqu'à s'opposer à l'exécution des lois contre lesquelles ils avaient voté dans l'Assemblée. Mais c'était principalement aux armées qu'ils affectaient l'omnipotence, soutenus qu'ils étaient là, dans leurs usurpations, par les généraux de l'ancien régime qui, de leur côté, répugnaient à obéir aux ministres républicains et à écouter leurs agents civils.

2° Il faut savoir encore que les représentants en mission étaient loin aussi de s'entendre entre eux. Appartenant à différents groupes, à des partis divers, ils manifestaient sur le terrain de l'action les mêmes préventions, le même antagonisme que dans les débats parlementaires. Plus ils étaient nombreux sur un point, plus l'exécution en souffrait, et qu'on juge du gâchis lorsqu'ils arrivaient l'un à la suite de l'autre pour se contrôler !

3° Il faut aussi noter que les soldats étaient non moins divisés suivant l'arme, l'habit, l'origine et la date de la formation des corps. On compta en Vendée, par exemple, des gendarmes, des gardes nationaux, des volontaires parisiens, des volontaires départementaux, des troupes de ligne, des compagnies de déserteurs allemands, etc., etc. Tous ces éléments discordants ne s'amalgamèrent que fort tard.

4° N'oublions pas enfin la variété des généraux de toutes provenances, de toutes opinions, qui Girondins, qui Jacobins, qui roturiers, qui nobles, qui nommés d'hier, qui ayant eu de grands commandements, qui s'improvisant chefs d'armée pour n'agir qu'à leur guise, etc., etc.

C'est tout cela donc qu'on doit bien avoir dans la tête,

pour se reconnaître au milieu du pêle-mêle d'un champ d'intrigues et de bataille tel que la Vendée, et pour s'affranchir des impressions fausses qu'on a pu recueillir dans les pamphlets du temps.

Or, lorsqu'il fut décidé qu'on opérerait en règle (c'était vers le milieu de mai 93), le nouveau ministre de la guerre, Bouchotte, envoya sur les lieux un de ses propres adjoints, Ronsin. Les adjoints à la Guerre, dont on avait usé souvent déjà sous l'ancien régime, étaient alors nommés par la Convention même, sur la présentation du ministre qu'ils devaient doubler. Non-seulement ils avaient la signature, mais ils avaient aussi voix consultative aux séances du Conseil exécutif, et voix délibérative dans le comité militaire de la Convention, chaque fois qu'on les y mandait. Ce n'était donc pas un agent ordinaire, mais le ministre lui-même qu'on devait saluer dans la personne de Ronsin, homme résolu, énergique et capable, fameux déjà par la manière dont il s'était acquitté de ses fonctions de commissaire-ordonnateur à l'armée du Nord, où il avait tenu tête à Dumouriez.

Il arriva à Saumur avec les intentions les plus accommodantes, et il en donna aussitôt des preuves non équivoques aux représentants Carra, Goupilleau de Fontenay et Garnier de Saintes, qui se trouvaient là. Afin de ménager leur susceptibilité souveraine, et afin aussi de rendre son autorité incontestable pour tous autres, il se fit confirmer par eux dans la mission qu'il avait de parcourir le pays pour tracer un plan de campagne, et il se mit en route non-seulement muni des cartes de Cassini, mais accompagné du royaliste Alexandre Berthier, celui-là même qui fut le chef de l'état-major général sous Napoléon, et qui était alors chef d'état-major à l'armée de Biron. « Le ministre Pache, dit à ce sujet une note barbouillée sur une pièce des Archives de la Guerre, connaissait et estimait Berthier, mais chaque fois qu'il chercha à utiliser ses talents, de nombreuses réclamations des patriotes de Versailles paralysaient sa bonne volonté. Enfin, Alexandre Berthier ayant eu occasion d'être apprécié par Ronsin dans la Vendée, celui-ci en dit tant de bien et brisa pour lui tant de lances, qu'il fit

revenir une partie de ses ennemis. » Voilà, certes, un Ronsin qui ne ressemble guère au Ronsin de la légende.

Le plan de campagne fut donc conçu par lui avec la collaboration de Berthier, et c'était l'ex-duc de Biron qui devait être chargé de l'exécution. Une seule armée, un seul commandant en chef ; on poussait les rebelles devant soi, du nord au sud, en les isolant de la Loire et en les acculant à la mer, voilà en quoi le plan consistait. Mais Biron montra peu d'empressement à le suivre et, à la nouvelle de l'insurrection parisienne du 31 mai et de ses suites, il persista plus que jamais dans une inaction calculée. D'autre part, les rebelles, se voyant menacés d'une attaque en règle et venant de s'organiser justement en une grande armée royale, avec des nobles pour chefs, prirent l'offensive et jetèrent un moment le désarroi parmi les républicains. Mais Ronsin n'en poursuivit pas moins son œuvre. Il avait déjà son plan, il eut bientôt à Tours une armée de dix-huit mille hommes qui n'étaient, à vrai dire, que des volontaires, mais qui formaient enfin un tout et qu'on pourrait aguerrir. Restait à savoir qui en aurait le commandement, car Biron était devenu suspect.

Il fallait un général patriote, incapable de tourner à un moment donné ses forces contre la Convention. Les commissaires nationaux et des représentants du peuple désignèrent au ministre le patriote Rossignol qui, depuis le commencement de l'insurrection, guerroyait vaillamment à la tête de la trente-cinquième division de gendarmerie. Mais Rossignol était un ancien compagnon orfèvre, mais il était du Faubourg Saint-Antoine, mais il avait combattu au 14 juillet et au 10 août: comment accepter qu'un pareil homme prît la succession d'un ci-devant duc, lorsqu'aucun roturier, fût-il fils de bourgeois, n'avait encore été appelé à aucun commandement d'armée ! Il avait la confiance des soldats, des volontaires, soit ! mais aurait-il celle des officiers ?... Le fait est que Rossignol, précurseur des Jourdan, des Marceau, dut essuyer tous les dégoûts de la haute position faite pour la première fois à un roturier « né, comme il l'écrira plus tard, dans cette classe respectable

pour qui le travail est un besoin ». Non-seulement la plupart des officiers ci-devant nobles murmurèrent d'indignation, mais ses compagnons d'armes, roturiers comme lui, le jalousèrent.

— Pourquoi pas moi ? disait Westermann, homme brave, mais peu sûr et trop plein de lui-même. N'ai-je pas commandé au 10 août? Ne viens-je pas de me battre aux frontières et même en Hollande? — Pourquoi pas moi, disait Tuncq à son tour, insurgé aussi du 10 août, faisant comme Westermann la guerre en partisan, et, comme Westermann aussi, appelant la poignée d'hommes qu'il commandait sa petite armée.... Mais l'envie s'accrut encore à la nouvelle que la garnison de Mayence (seize mille hommes de troupes de ligne) arrivait pour combattre en Vendée, et qu'ainsi Rossignol allait se trouver à la tête d'une armée nombreuse et véritablement forte. Les Westermann, les Tuncq refusèrent de correspondre avec le nouveau général ; ils dédaignèrent d'envoyer à son état-major leurs états de situation ; et Rossignol ayant commencé une tournée d'inspection en compagnie d'un représentant du peuple, voilà deux autres représentants qui, à la première rencontre, cassent de leur seule autorité le général en chef et l'exilent à vingt lieues de l'armée. Si bien que Rossignol est obligé de courir à Paris, pour se faire rétablir dans son grade par la Convention elle-même.

Et ce n'est pas tout. A la même heure, un autre représentant, Philippeaux, instrument aveugle d'intrigues nantaises, court de son côté à Paris pour faire changer le plan de Ronsin, et, comme il rencontre en route l'armée de Mayence, il prévient ses chefs contre Rossignol. Hélas ! cette armée, qui répugnait déjà à prendre l'habit bleu, pour ne pas se confondre avec les volontaires, et qui, revenant de tenir tête glorieusement aux Prussiens, se voyait condamnée à la triste besogne de la répression à l'intérieur, n'était que trop disposée à se laisser circonvenir !

On sait ce qui advint de tout cela. Le plan de Ronsin-Berthier fut écarté. Le fameux conseil de guerre tenu à Saumur décida qu'il y aurait deux commandants en chef,

deux armées distinctes; que l'armée de Mayence irait à Nantes. pénétrerait compacte, par le côté de la mer, au cœur de la Vendée, et refoulerait les rebelles du sud au nord, tandis que l'autre armée, celle même de Rossignol, désagrégée, disposée par pelotons, marcherait concentriquement pour rejoindre les Mayençais. Vainement Rossignol offrit de servir sous les ordres du ci-devant noble Canclaux, si l'on voulait reprendre le plan primitif; vainement Ronsin demanda qu'au moins une portion de l'armée de Mayence restât avec Rossignol pour le renforcer: on ne leur céda sur rien, et le lendemain (3 septembre) Rossignol annonçait au ministre ce qui allait indubitablement arriver: double défaite.

Les deux armées, en effet, furent battues. On dut revenir à une armée unique, à un seul commandement; mais, comme on avait commencé le mouvement du sud au nord, il fallut le poursuivre. Les armées réunies venant donc du sud attaquèrent et vainquirent les Vendéens à Cholet, et les Vendéens, au lieu d'être refoulés vers la mer selon l'idée de Ronsin, se trouvèrent rejetés sur la Loire, qu'ils passèrent.

Avions-nous donc tort de dire que si M. Chardon s'était servi pour son récit des procédés scientifiques et non philippotiques, et s'il avait le cœur d'un vrai Manceau, il aurait dû parler non pas avec mépris, mais avec reconnaissance, de Ronsin et de Rossignol, dont les projets eussent sauvé la Sarthe de l'invasion?

Mais suivons les Vendéens.

IV.

Ce n'était pas seulement une armée de 20,000 hommes qui avait émigré outre Loire avec ses chefs: c'était en même temps une population de 30 à 40,000 individus, paysans, femmes, enfants, croyant échapper aux Bleus et venir en pays ami. La Mayenne, la Sarthe, la Manche et toute la Bretagne devaient se soulever à leur approche; les chefs à pa-

naches blancs et les nobles amazones qui les suivaient l'avaient dit, le promettaient; mais ils s'avancent, et personne, ô déception! ne vient à eux. Grâce aux mesures de salut prises de longue main par les représentants du peuple, toute la contrée est soumise et obéit à la loi républicaine. Voilà ce que M. Chardon est obligé de constater, mais avec quelque amertume. A la voix des représentants, les gardes nationales se sont levées, les paysans s'apprêtent à tomber sur les traînards, les comités révolutionnaires ont mis sous clef tous les suspects ou les ont écartés; les municipalités s'occupent également à faire filer leurs archives, et chaque ville envoie des commissaires à la découverte, pour surveiller la marche des « brigands ». Oui, c'est encore de ce nom qu'on les baptise et c'est sous ce nom, les malheureux! qu'ils mourront tous.

Ils s'avancent donc, et l'armée des Bleus les suit, les rejoint; ils la battent, mais ils n'en doivent pas moins poursuivre leur route, car aucune ville, aucun lieu n'est pour eux de refuge. Où vont-ils? Au nord, vers la mer; les Anglais les y attendent, paraît-il, pour leur venir en aide. Ils arrivent à Granville, mais Granville, où veille un représentant, ferme ses portes; ils l'assiégent et Granville les repousse. Quoi! partout des ennemis! Les trahirait-on? Leurs chefs ne les ont-ils menés à la côte que pour s'échapper eux-mêmes et les abandonner tous? Le vertige les prend; ils se sentent isolés. Ah! coûte que coûte, plutôt revenir en Vendée, plutôt mourir au pays! et les voilà qui, entraînant leurs chefs, redescendent, torrent humain, vers la Loire, quoique affamés, quoique harassés, quoique déjà pestiférés tous. Mais la Loire est gardée, un représentant veille: on ne passe pas. Ils assiégent Angers; un représentant veille: Angers les repousse.

Alors, spectacle terrifiant! où qu'ils regardent, où qu'ils rêvent d'aller, partout veillent, sentinelles de la patrie, des représentants: qui, à Rennes, fermant la route de Bretagne, qui, à Alençon et dans la Manche, fermant la route de Normandie; qui, dans Eure-et-Loir, fermant la route de Paris; et tous disciplinés maintenant, et recevant le mot d'ordre du

grand Comité de salut public, devenu pouvoir suprême ! Comme on le voit, le caractère de la guerre a changé. La stratégie des généraux n'est de rien dans cette campagne ; l'armée républicaine n'a qu'à poursuivre une tourbe qui toujours fuit devant elle : c'est aux représentants d'aviser, et de contenir par des mesures révolutionnaires les populations que cette masse traverse ou qu'elle menace de traverser. Voilà l'important.

Cernés, traqués, poursuivis, hachés, les rebelles reprennent à nouveau la route du Nord, mais cette fois sans espoir, sans issue. Les départements de la Sarthe et de la Mayenne semblent un vaste cirque où l'hallali funèbre se fait entendre. Plus une heure de répit, plus une minute de repos pour les fuyards : ils entrent au Mans croyant y dormir, et c'est sous la mitraille qu'à peine couchés ils se réveillent et qu'ils retombent. Ceux qui se traînent encore gagnent Laval, redescendent au sud, arrivent à Savenay, et c'est là leur dernier calvaire. Ils avaient écouté la voix des prêtres, ils avaient suivi les nobles, ils avaient méconnu l'appel de la patrie !...

Voilà l'effrayante tragédie dont M. Chardon se proposait, croyons-nous, de nous commenter l'épisode le plus émouvant. Mais il n'a su entourer les pièces qu'il nous donne, lettres, proclamations, arrêtés, que de réflexions rancunières et banales, que de mesquines personnalités. Il le fait même avec tant de désinvolture qu'on se demande s'il ne veut pas nous mystifier. Il s'applique, par exemple, à nous persuader que Garnier de Saintes n'est qu'un lâche, et c'est au moment même où, devant partir, ce représentant reste au Mans pour tenir tête aux envahisseurs ; il nous affirme que Bourbotte n'est qu'un tigre, et c'est à la veille du jour où ce brave représentant ramassera, sur le champ de carnage de Savenay, un petit Vendéen qu'il adoptera pour son fils ; il signale en plaisantant la municipalité du Mans comme ayant déserté son poste, et c'est à croire qu'il regrette qu'elle ne soit pas restée en ville pour s'y faire égorger ; il dénoncera le maire, Potier, comme ayant voulu septembriser les suspects, et, pour justifier une pareille accusation, il s'autori-

sera du dire d'un suspect même, arrêté sur l'ordre de ce maire ; enfin, il nous déroulera complaisamment la nomenclature des victimes des commissions militaires, des tribunaux criminels, et à peine notera-t-il, du bout de la plume, un fait unique dans l'histoire des guerres civiles, à savoir que les vainqueurs républicains recueillirent les enfants des vaincus vendéens dès le lendemain de la victoire, et qu'un des plus fermes Montagnards, Levasseur de la Sarthe, cria le premier : « Grâce ! amnistie ! »

Mais quelque chose de plus curieux. Il est tout simple qu'en racontant cette guerre civile, on songe à celle dont nous fûmes témoins il y a trois ans, et qu'on se laisse aller à faire des rapprochements. Eh bien ! ne croyez pas que M. Chardon, parlant en véritable historien, va constater, par exemple, que les Assemblées souveraines, quelque nom qu'elles portent, sont impitoyables dans la répression, vu l'absence pour elles de responsabilité personnelle ; ou que la prise d'une ville occupée par des insurgés, a toujours pour conséquence les mêmes actes de rigueur, les mêmes tragédies... Non, M. Chardon compare autrement. Il assimile les troupes de la Convention aux hommes de la Commune. Ce qui veut dire, sans doute, si nous comprenons bien, que la République de 92 n'est pas, à ses yeux, un gouvernement légal, qu'elle n'avait pas le droit de répression, et qu'en fin de compte les Vendéens ont eu raison d'arborer le drapeau blanc.

Ce serait là une conclusion singulière chez un homme qui débute en vous parlant des principes de 89, et qui aspire à devenir l'historien attitré de son département. S'il raisonne de cette façon, il n'arrivera pas à éclipser, comme il paraît aussi le vouloir, l'historien du département voisin, l'excellent Grille. Il se peut que celui-ci soit moins exact que M. Chardon dans ses citations, mais assurément il avait un jugement plus droit et un patriotisme autrement éclairé. (1)

(1) A la suite des *Vendéens dans la Sarthe*, de M. Chardon, nous signalerons un autre recueil de documents sur les guerres de Vendée : *La Justice révolutionnaire à Niort*, par M. Antonin Proust. Dans ce livre qui, au rebours de l'autre, est fait sans prétention, avec une grande méthode et

dans un excellent esprit, les jugements du tribunal révolutionnaire de Niort sont exhumés, et leurs considérants nous fournissent des éclaircissements précieux sur les commencements de l'insurrection.

On y voit, par exemple, que, dès 91, nombre d'agents royalistes s'étaient fait nommer aux fonctions municipales, et qu'en 92, pactisant avec les émigrés et les envahisseurs, ils s'employèrent à paralyser dans l'Ouest l'élan patriotique des villes : c'est le cas du maire de Bressuire, qui, à la fin de juillet, s'autorise des dangers mêmes de la patrie pour vouloir fusiller les citoyens les plus ardents à la défense. On y voit que ces agents royalistes, chassés des villes, prirent refuge dans les campagnes voisines, ameutèrent les paysans rebelles au service militaire, mais qu'ils se tinrent dans l'ombre au début et ne s'affichèrent que lorsqu'ils se crurent en force : c'est encore le cas du maire susnommé, qui pousse les naturels de Moncoutant et autres lieux à marcher contre la ville qu'il administrait la veille, mais qui, le branle donné, se dérobe et s'enfuit à Nantes. On y voit que le soulèvement ne laisse pas d'avoir un caractère social : « Cette guerre est celle des paysans contre les bourgeois, et il faut tuer tous ces b..... là ! » Voilà le propos qu'un des fauteurs de la sédition tient dans les villages. On y voit que les paysans ont des délégués qui se rendent chez les bourgeois créanciers pour s'emparer des titres de créance et les brûler. On y voit que leurs moyens de faire la guerre sont identiques à ceux des carlistes espagnols : « Si vous faites la moindre résistance, écrit un chef de rebelles aux habitants de Parthenay, dans une lettre qu'il date « à trois quarts de lieue de Parthenay, en plein champ » ; si vous faites la moindre résistance, votre ville sera réduite en cendres avant que la journée finisse. » Et l'on sait que, loin d'être vaines, la plupart de ces menaces étaient suivies d'exécution, et que les incendies multipliés dont la Vendée fut le théâtre ne vinrent pas moins des Blancs que des Bleus. On y voit encore que les rebelles, parodiant une formule républicaine, inscrivaient sur leurs chapeaux : « Le roi ou la mort ! » On y voit enfin que, dès le commencement, ils prenaient les femmes des patriotes comme otages, qu'ils parlaient même de les enlever des villages par charretées ; quant aux hommes, c'était attachés à la queue de leurs chevaux qu'ils les traînaient avec eux. Et tout cela vu, on comprendra les mesures impitoyables que durent décréter à la fin les bourgeois de la Convention contre ces populations affolées, que les prêtres et les nobles encourageaient dans leurs révoltes pour arriver à la ruine de la République. On comprendra également que, dès le 25 mars 93, le directoire du département ait cru devoir arrêter trois cents personnes comme suspectes, et si l'on consulte les listes où sont mentionnés les motifs de chaque arrestation, on restera convaincu que ce n'est pas au hasard et sans de justes raisons qu'on appliqua cette mesure de salut public.

LE

PÈRE DE PAUL DE KOCK

— 1874 —

I.

Si l'on juge de lui par ses romans, Paul de Kock, ce bon compagnon, paraît être le fils de quelque honnête bourgeois de Paris, ainsi qu'il s'en voyait au commencement du siècle, — modestement renté, vivant, souriant, mourant, sans éclat, sans histoire.

Nul n'imaginerait que la famille de ce grand rieur fournit au contraire des annales qui chantent l'exil, qui racontent la bataille et où se produit même l'échafaud !...

Il y a plus de dix ans, qu'en quête de matériaux sur la Révolution, nous allâmes boulevard Saint-Martin, frapper à la porte du romancier que nous nous permîmes d'interroger sur son père.

— « Mon Dieu, nous dit-il tout rondement, vous arrivez un peu tard. Six ans plus tôt et ma pauvre mère, qui vivait encore, eût elle-même satisfait à vos questions, car elle se souvenait à merveille, et malgré son grand âge, de l'époque dont vous me parlez. Pour moi, je ne saurais trop que vous dire. Je n'avais que huit mois quand mon père fut décapité. »

Le vieillard voulut bien pourtant se rappeler les ouï-dire du foyer ; et ce fut vraiment étrange de voir l'auteur de *Mon voisin Raymond* nous murmurer les noms fameux de

Vincent, de Ronsin, que lui avait appris sa mère. Sa mère, qui présidait en 93 ce que Camille Desmoulins appelle les banquets de Passy, et qui était si belle !... Et son père, donc ! Les femmes le saluaient toujours : le bel Hollandais ! Il menait grand train, il avait voiture à quatre chevaux : habitant l'hiver au faubourg Poissonnière, et l'été, campant à Passy, rue Basse, derrière l'église, maison du belvédère. C'est dans le belvédère même, d'où l'on dominait Paris que, le 24 ventôse an II, madame de Kock se tenait anxieuse, avec Paul dans ses bras, quand on était venu lui apprendre l'arrestation de son mari.

— « Mon père mort, nos biens confisqués, poursuivit M. de Kock, nous n'aurions su que devenir sans l'appui du pasteur Maron et des autres amis de ma famille. Lors de l'expédition de Hollande, mon père avait déposé quelques fonds chez un banquier d'Anvers. Dans notre infortune, nous comptions bien encore là-dessus, mais nos papiers avaient été saisis, nous ne pouvions produire de titres ; quand nous réclamâmes, on ne sut ce que nous voulions dire, et nous restâmes pauvres. Nos amis aidant, je n'en fis pas moins quelques études ; puis je me vis placer chez un banquier, où, plus ami des lettres que des chiffres, j'écrivis à dix-huit ans mon premier volume. »

Sur ce, M. de Kock nous renvoya à son roman : *La grande Jeannette*, qui pourrait bien nous en apprendre davantage, car il lui avait confié jadis tous ses souvenirs dans leur fraîcheur. *La grande Jeannette* ne nous en apprit pas davantage que son auteur, et quand hier nos yeux tombèrent sur les *Mémoires de Paul de Kock* (écrits par lui-même, dit l'affiche), nous pensions que le chapitre du père avait été escamoté ou qu'on avait dû se tirer d'affaire avec dix lignes. Mais point. Jugez de notre surprise : nous feuilletons et nous comptons plus de vingt pages qui prétendent raconter authentiquement la vie paternelle et où s'étalent des documents inédits ! Paul de Kock avait-il, sur la fin de sa vie, retrouvé la mémoire ? Ou s'était-il livré, par amour filial, à des recherches historiques ? Ce n'était guère probable; en effet, après examen, on trouve que, sauf quelques

indications précieuses sur les frères consanguins de Paul de Kock dont l'un fut ministre du roi de Hollande, et sur le riche mobilier de la maison de Passy, dont on nous donne un aperçu de l'inventaire après décès, il n'y a là que des considérations fausses et enfantines, non-seulement sur l'époque et les personnages de la Révolution (ce qui ne doit pas surprendre), mais encore sur le rôle politique du Batave Conrad de Kock lui-même. On ne s'imaginerait pas être en face d'une de ces belles figures de patriotes comme Kossuth, comme Garibaldi, qui méritent le grand jour de l'histoire. Il est vrai que, pour se faire une juste idée du personnage, Paul de Kock ou son éditeur aurait dû interroger : 1° le dossier du ministre Pache, aux Archives de la Guerre ; 2° les procès-verbaux des séances du Conseil exécutif, aux Archives nationales ; 3° le *Journal militaire*, de Gournay ; 4° les *Mémoires* de Dumouriez ; 5° le journal *Le Batave* ; 6° le *Procès d'Hébert et consorts*, qu'il ne faut pas confondre avec le compte-rendu grotesque qui se voit chez Buchez et Roux ; 7° la réponse d'Hébert à Camille Desmoulins, etc., etc. Or, voilà certes une besogne qu'on n'est pas en droit d'exiger d'un romancier. C'est affaire à un historien, et c'est pourquoi, l'ayant faite, nous nous permettrons d'apprendre à nos lecteurs ce que Paul de Kock ne pouvait apprendre aux siens sur son propre père, et ce qu'on ne trouve ni dans Thiers, ni dans Louis Blanc, ni dans Michelet.

II.

Jean-Conrad de Cock (ou de Kock) naquit à Heusden, en Hollande, l'an 1755. Sa famille était noble et riche.

En 1785 éclatent les troubles des Provinces-Unies. Conrad était avocat, avait trente ans. Il se jeta dans la mêlée comme patriote.

On sait l'histoire de cette révolution et son avortement ; comment la France monarchique poussa en avant ses amis, ennemis du stathouder, et comment, en face de la Prusse, elle les abandonna sans coup férir : faute si considérable qu'aux

yeux des diplomates, elle est, avec la bataille de Rosbach et l'Affaire du collier, une des trois grandes causes de la perte de la monarchie française.

Condamnés à mort, les patriotes bataves furent réduits à demander refuge à cette même alliée qui, chez eux, les avait délaissés. Les uns s'établirent à Dunkerque et à Saint-Omer sur la frontière ; les autres, dont de Cock, gagnèrent Paris.

Les riches ouvrirent des banques ; les pauvres furent secourus par le Trésor. Ce subside, analogue à celui qu'ont reçu de nos jours les proscrits polonais, s'élevait en 1789 à plus de neuf cent mille livres. Un Hollandais, ayant le titre d'agent des réfugiés bataves, servait d'intermédiaire entre l'émigration et le ministère ; il était chargé de la distribution des secours. Le premier agent fut le banquier Abbéma ; le dernier devait être Conrad de Cock.

Celui-ci, qui ne se trouvait ni riche ni pauvre, — car il était arrivé en France avec quelque vingt mille livres, — entra d'abord en qualité de commis chez les banquiers Girardot, Haller et Cᵉ. *Quatre-vingt neuf* s'ouvrait, qu'il y était encore.

Vint le grand réveil du 14 juillet. Les patriotes bataves crurent, comme tant d'autres proscrits, que l'heure des accomplissements avait enfin sonné pour tous. Mais la question hollandaise ne servit alors que de masque aux conspirations royalistes. C'est ainsi que le marquis de Favras, en faisant accroire qu'il enrôlait pour la Hollande, tâcha d'organiser une troupe pour enlever le roi.

En juin 1790, les réfugiés bataves Abbéma, de Capellen, Van de Pol et de Cock paraissaient à la barre de l'Assemblée constituante, avec tous les délégués des nations du monde, et une place leur était assignée comme aux autres dans les tribunes du Champ-de-Mars, à la fête de la Fédération. Ce jour-là, la France révolutionnaire adopta solennellement ces victimes de la politique des cabinets.

Aussi, en retour, se portèrent-ils acquéreurs de biens nationaux. A Paris, par exemple, ils achetèrent l'église du Saint Sépulcre, et, sur son emplacement, ils édifièrent la

fameuse *Cour batave*, que les démolitions impériales ont fait naguère disparaître elle-même.

Mais ce ne fut qu'en 1792, par suite de la déclaration de guerre, que leur rôle officiel recommença véritablement. Alors Conrad de Cock prit figure.

Nouvellement associé à la maison Sartorius, Schukart et Cie, il devint l'agent des Bataves. Leur encaisse patriotique était de quatre cent mille livres. La Législative grossit encore ce pécule, et, le 26 juillet, le ministre du roi, Lajard, autorisé par l'Assemblée, signait avec MM. Abbéma, de Witt, de Boetzlaer, Huber, Vanhœy et de Cock une capitulation pour la levée d'une légion franche étrangère, dont ces messieurs formeraient le conseil d'administration.

L'effectif de cette légion devait être de deux mille huit cent vingt-deux hommes, dont cinq cents cavaliers ; le lieu de son rassemblement était Dunkerque ; les soldats et sous-officiers des régiments suisses qu'on venait de licencier y pouvaient rentrer, mais les hauts commandements restaient réservés aux officiers d'origine hollandaise. La somme que le gouvernement français mettait à la disposition des administrateurs était de deux millions et plus.

C'est à la tête de cette légion, qui prit bientôt le nom de Légion batave, que de Cock devait revoir sa patrie, mais non pas sous la royauté ; car voici le 10 août, puis le 21 septembre, et la République est proclamée.

III.

Dès que les troupes républicaines sont maîtresses de la Belgique : « Vite en Hollande ! » va crier de Cock aux oreilles du ministre Lebrun. « Vite en Hollande ! » va-t-il répéter chaque jour aux membres du comité diplomatique de la Convention. Mais jusqu'au mois de décembre, on se montre sourd à ses appels. D'une part, on ne voulait pas, en attaquant la Hollande, se mettre l'Angleterre sur les bras ; d'autre part, les réfugiés bataves, divisés en aristocrates et

en démocrates, étaient loin d'être unanimes sur les projets de de Cock.

Cependant, le général Dumouriez ayant proposé lui-même d'envahir la Hollande, on en délibéra au comité diplomatique. Le ministre Lebrun parla d'agir secrètement et produisit un plan d'attaque qu'il tenait de l'agent batave. On rejeta le plan, on écarta même pour le moment toute idée d'invasion ; mais, à la suite de cette séance, Anacharsis Cloots, président du comité diplomatique et partisan de l'expédition, s'entendit avec de Cock pour porter la question à la tribune des Jacobins et en saisir l'opinion. Après avoir annoncé que tous les réfugiés bataves étaient enfin d'accord et qu'en Hollande on s'agitait dans l'attente des républicains français, Cloots prêcha la guerre contre le stathouder, et l'Assemblée, non-seulement applaudit à son discours, mais en vota aussi l'impression. Condorcet se mit bientôt de la partie en rédigeant à son tour une adresse insurrectionnelle aux Bataves, et ce fut de Cock qui la traduisit. Enfin, le 28 décembre, les patriotes hollandais, non contents des 2,000 hommes qu'ils avaient déjà rassemblés à Dunkerque, demandèrent au ministre de la guerre l'autorisation de lever une seconde légion. Or, chose curieuse ! au bas de cette demande se trouve un nom devenu depuis non moins fameux dans notre littérature que celui de de Cock ; on y lit : Ducange. Et c'est, en effet, le père de Victor Ducange. Si bien que le dramaturge populaire de la Restauration, se trouve avoir la même origine que le romancier populaire de la même époque. Qui se fût imaginé cela ?

Mais malgré tous ces appels, tous ces vœux, toutes ces demandes, le gouvernement ne s'occupa sérieusement du projet d'expédition qu'à l'arrivée de Dumouriez à Paris. L'affaire vint devant le Conseil exécutif provisoire, le 7 janvier 1793. A cette date, on lit sur le registre des séances du Conseil :

« Le Conseil, après avoir entendu la lecture d'un mémoire présenté par les patriotes hollandais, par lequel ils proposent l'invasion actuelle de la Zélande, arrête que le citoyen

de Kock, qui présente ce mémoire, sera entendu demain sur ce plan. »

Puis, à la date du 8 : « De Kock entendu, le Conseil arrête que le général Dumouriez sera invité à se rendre demain au Conseil pour y communiquer ses vues sur cette expédition. » Enfin, à la date du 9, le Conseil, après avoir entendu Dumouriez, ajournait la résolution qu'il devait prendre ; mais il arrêtait néanmoins qu'on se préparerait et que des troupes de l'intérieur marcheraient vers la Flandre maritime.

On hésitait donc toujours, comme on voit ; et Dumouriez, quoi qu'en dise Sybel dans son *Histoire*, n'avait pas accepté « avec enthousiasme » le plan de Conrad. Il était même déjà décidé à opérer différemment en cas d'invasion. Mais comme il avait été frappé de la haute distinction du patriote batave, et comme il avait conscience des ressources et de la force de son parti en Hollande, il n'eut garde de dédaigner son concours. Sur-le-champ, et avant toute déclaration de guerre, il fit arrêter que de Cock et un autre réfugié, de Nyss, partiraient de Dunkerque avec la légion batave pour se rendre à Anvers, où ils attendraient les événements. C'est cette légion qui, s'il y avait expédition, devait former l'avant-garde. Un agent du ministère des affaires étrangères y fut détaché pour la partie politique.

De Cock arriva à Anvers dans la dernière quinzaine de janvier. Il s'occupa aussitôt de réunir des fonds, de concentrer de grands approvisionnements ; il organisa un comité révolutionnaire batave ; il établit un service de correspondances secrètes avec la Hollande, et lança des proclamations jusque dans Amsterdam. C'est ainsi que, le 24 janvier, on voyait sur les murs de cette ville un placard affiché clandestinement et signé de Cock, Jean F.-R. Van-Hoof, Hendrik, Schilge : « Dieu bon, Dieu tout-puissant ! vois la terre souillée des crimes de ces brigands qui ont eu la folle prétention de te rendre visible aux yeux des mortels. Protége les hommes qui vont rendre à l'indépendance, à leurs droits naturels, à la fraternité, les victimes de l'ignorance et de la séduction. Marchons, braves amis !... »

Enfin la guerre était déclarée le 1er février ; les Bataves restés à Paris venaient, le 6, remercier la Convention ; un journal, organe spécial des réfugiés, était fondé avec Ducange pour rédacteur principal, et Dumouriez rejoignait à Anvers de Cock et de Nyss.

C'est seulement alors que le général déclara aux deux patriotes qu'il ne suivrait pas leur plan d'attaque par la Zélande, mais il les mit dans la confidence du sien. Leur fit-il aussi confidence de ses projets politiques à venir ? On n'en saurait douter, quand on voit dans ses *Mémoires* le cas qu'il faisait de ses nouveaux amis. « Par leur zèle, leur probité, leur grandeur d'âme et leur civisme, écrit-il, ils auraient mérité d'être les libérateurs de leur patrie. » Et de de Cock en particulier : « Il était plein d'audace et de courage. » Mais il est aussi probable que de Cock n'accueillit pas favorablement les idées séditieuses du général, car celui-ci retint auprès de lui de Nyss, mais il écarta Conrad en l'envoyant à l'avant-garde avec le titre de colonel de la légion batave.

Colonel ! quelle transformation subite et qui peint bien l'époque ! Car notez que de Cock ne se contenta pas du titre : il se montra digne de son grade. Les deux hommes en compagnie desquels il partit en guerre n'étaient rien moins que de parade : c'étaient son compatriote Daendels, dont la fortune militaire fut si éclatante, et le brave Westermann, qui commandait alors la cavalerie de la légion du Nord Tous les trois poussèrent en avant, tantôt accueillis avec enthousiasme par les populations, tantôt arrêtés par les troupes du stathouder qui escarmouchaient. Ils furent au siége de Klaudert, dont on s'empara après une vive résistance, puis ils pénétrèrent dans Gertruydenberg. De Cock ne se trouvait plus qu'à quelques lieues de Heusden, sa ville natale : il allait y rentrer, quand, hélas ! tout fut compromis, tout fut ruiné par la retraite de Miranda, par la défaite de Dumouriez et finalement par la défection de ce traître. De Cock, Daendels, Westermann restèrent bloqués dans Gertruydenberg.

Le proscrit pouvait tomber aux mains du stathouder.

Son sort, pourtant, en ces tristes circonstances, fut moins à plaindre que celui de son camarade de Nyss, si l'on songe au rôle infâme que Dumouriez fit jouer à ce dernier. C'est sous l'escorte de de Nyss que les représentants du peuple et le ministre de la guerre furent livrés aux Autrichiens.

Au lieu d'une honte pareille, de Cock se vit honorer dans son infortune. Au bout de quelques semaines, tous les assiégés, sans exception, sortaient de la place avec les honneurs de la guerre, et le Bâtave revoyait la France.

IV.

Il la revoyait et, comme on le pense bien, sans se sentir découragé, sans avoir perdu tout espoir de retour en Hollande. Il s'employa même plus que jamais au triomphe de l'idée républicaine jusqu'aux Bouches du Rhin. Mais...

Mais la politique conventionnelle se transfigure soudain. Un comité de salut public avec pleins pouvoirs est institué. Dans le rêve de faire reconnaître par l'Europe féodale la République française, ce comité, non-seulement renonce à toute guerre de propagande, mais déclare suspects tous les *étrangers* qui sont sur le sol républicain, et il comprend comme *étrangers* ceux-là mêmes qui sont proscrits de leur pays par amour pour la France.

Le journal, fondé en février par les Bataves, paraissait toujours ; de Cock se fait le rédacteur en chef de la feuille : le voilà plus suspect que les autres.

Il entraîne ses compatriotes à la barre de la Convention pour rappeler les services qu'ils ont rendus à la République : nouvelle preuve éclatante d'incivisme.

Enfin, comme il réunit de ci, de là, autour de sa table, des patriotes de toutes nuances, fonctionnaires et représentants, et qu'on blâme en ces agapes la politique des nouveaux gouvernants, voici Camille Desmoulins qui, soufflé par le Comité, apprend aux Parisiens que le substitut du procureur de leur Commune, Hébert, boit le vin de Pitt chez l'agioteur de Cock, ami de Dumouriez.

« Quoi! réplique sur l'heure Hébert à Desmoulins, tu travestis en banquier anglais un excellent patriote, de Cock, dont la tête est à prix en Hollande! Tu l'accuses d'être l'ami de Dumouriez, parce que Dumouriez, que tu connais plus intimement que lui, lui a volé la moitié de sa fortune en le leurrant de l'espoir de le reconduire dans son pays. Tu dis que je bois avec lui le vin de Pitt. Je ne me suis jamais trouvé chez ce martyr de la liberté qu'avec les meilleurs patriotes, que tu dois accuser comme moi... »

Mais, loin de profiter à de Cock, cette justification lui est fatale.

Hébert était marqué: sa perte était jurée. Le 23 ventôse on l'arrêtait, et, le lendemain, l'accusateur Fouquier annonçait à la Convention qu'il était sur la piste du banquier *Knoff* (lisez : de Cock).

Le 1er germinal, en effet, de Cock figurait comme accusé parmi les hébertistes. Westermann venait attester sa bravoure. Mais c'était justement les services rendus qu'on reprochait au Batave. Aussi, le 4 germinal, Jean-Conrad de Cock portait sa tête sur l'échafaud, comme si le stathouder eût prononcé lui-même.

Telle est la fin foudroyante du patriote.

Sa mort, toutefois, n'empêcha pas le triomphe de la cause pour laquelle il s'était sacrifié tout entier. Quelques mois plus tard les armées françaises reprenaient la route de Hollande, chassaient le stathouder, et les amis de de Cock fondaient la République batave. Pour honorer la mémoire du martyr, sa patrie délivrée adoptait les deux fils qu'il avait eus d'un premier lit et qui étaient restés au pays. C'est ce qui explique leur fortune si différente de celle du dernier enfant. L'un d'eux, avons-nous dit, devint ministre, et l'autre, qui s'attacha au service de la France après 1814, mourut colonel d'un régiment de ligne. Dans leur carrière, il y a donc trace de leur père.

Mais peut-on faire la même constatation pour le troisième enfant? A première vue, cela paraît difficile. On ne distingue rien chez Paul de Kock qui rappelle son origine: ni principes politiques, ni bouffées d'idéal. Et pourtant le

romancier n'en est pas moins de race ; car, en y réfléchissant bien, on trouve dans son talent des qualités purement natives.

Regardez, s'il vous plaît, ce Teniers, où tout rit, s'ébaudit, gesticule et se bouscule, chacun devisant, buvant ou braillant, coudes sur table ou pieds en l'air, mains sous jupes ou bouteille aux dents, — et dites-nous si l'épanouissement naïf de ces faces, le risquons-tout de ces gestes, la grosse luxure de ces yeux et l'appétit charnel de ces lèvres sont d'une autre enluminure que les faces, que les lèvres, que toute la personne enfin de Taquinet-le-Bossu ou du Voisin Raymond ?

Est-ce là de la gaieté gauloise ?

Point. C'est de la jovialité hollandaise, et cette jovialité-là, [illegible] peut dire que Paul de Kock la tenait de son père.

C'est bien chiche, bégaiera-t-on peut-être. — Chiche, soit. Mais Paul de Kock est du dix-neuvième siècle, et dans ce siècle de renégats, combien de fils sont donc restés fidèles aux grandes leçons civiques de leurs pères de 89 et de 92 ?.... Qui oserait lui jeter la pierre ?

REYBAZ ET MIRABEAU

(*Un collaborateur de Mirabeau.* Documents inédits, précédés d'une notice, par Ph. Plan. — Un volume.)

— 1874 —

I.

On sait quelles proportions fantastiques atteignent les hommes populaires qui font date, et avec quelle rapidité s'opère leur transfiguration légendaire. Ils grandissent, ils montent, ils s'enflent aussi vite que ces génies des *Mille et une Nuits* qui, s'échappant en fumée de la petite urne qui les emprisonnait, emplissent soudain l'horizon de leur corps. L'imagination du peuple les gratifie d'une toute-vertu, d'une toute-puissance qu'ils n'ont jamais eue, qu'ils n'auraient jamais pu avoir. On s'accoutume à se les représenter, moins comme des personnages historiques que comme des personnifications. C'est ainsi qu'au temps jadis, on se plut à transhumaniser les Charlemagne et les Roland ; c'est ainsi que de nos jours on s'est laissé aller à dénaturer Mirabeau, Danton, Robespierre et Napoléon.

Mais, par bonheur, nous sommes dans un âge scientifique et l'historien veille. L'oreille ouverte aux révélations, il s'applique à ramener, à réduire ces monstruosités aux justes proportions de la vérité vraie. La physionomie légendaire des quatre figures que nous venons de signaler n'aura été, par exemple, qu'éphémère, car chacune d'elles commence déjà à être remise bien à son point, bien à son jour, et voilà même qu'à cette heure la puissante tête de Mira-

beau se trouve complétement dégagée de tout nimbe comme de tout autre espèce de nuage. Le dieu est redevenu un homme que nous pouvons aborder, dont nous pouvons raisonner, que nous pouvons comprendre. Nous savons comment et pour qui il se passionnait; nous savons comment et avec qui il intriguait, nous savons comment et avec qui il travaillait. Et c'est lui-même qui s'est fait connaître par ses lettres à Sophie, par ses lettres à La Marck, par ses lettres à son collaborateur Reybaz, que nous avons toutes sous les yeux. Mirabeau amoureux, politique, orateur, nous est aujourd'hui tout aussi présent que Voltaire, celui de tous les illustres qui se trouve le plus en lumière et qui prête le moins à la légende.

Chose curieuse, ce sont les pratiques amoureuses du grand homme qui nous ont d'abord été dévoilées, et ce n'est qu'en dernier lieu que nous arrivons à être initiés à sa manière de travailler, point sur lequel, du reste, nous n'arrêtions guère notre attention. Le tempérament et l'audace que sa vie d'aventures attestait, semblaient suffire à expliquer l'activité et l'autorité qu'on lui vit à la fin dans les affaires publiques. On croyait tout possible à l'amant de Sophie, au prisonnier de Vincennes; on ne voulait pour lui que du romanesque, que de l'extraordinaire, et il fallut que sa mort même fût tragiquement interprétée. Car ce fut autant par amour du merveilleux que par passion politique qu'on s'imagina un Mirabeau empoisonné avec l'agrément royal. Aussi, le jour où quelqu'un, à ce propos, hasarda de dire: « Mais les vrais meurtriers de Mirabeau sont mademoiselle Coulon, de l'Opéra, avec laquelle il avait passé la nuit immédiatement précédente, et son médecin Cabanis, qui se méprit sur la nature de son mal! » on se récria contre ce quelqu'un-là, contre ce profanateur; on refusa de croire à des causes aussi simples, aussi naturelles. Mirabeau le dompteur, Mirabeau l'Hercule, aussi lestement réduit à rien par une ballerine! cela répugnait, c'était ravaler le dieu; et, en effet, la légende de l'empoisonnement persista presque jusqu'au jour où la *Correspondance avec La Marck* mit en évidence que la cour, loin de vouloir la perte de

Mirabeau, avait eu tout intérêt à conserver celui qui n'était plus depuis longtemps son ennemi, mais son agent payé et bien payé. Il était même devenu son unique espoir.

II.

Qu'on juge donc si des protestations s'élevèrent lorsqu'il y a quarante ans, le bruit, depuis longtemps souterrain, éclata que Mirabeau avait réellement eu des collaborateurs. Des secrétaires, des copistes, soit ! mais des collaborateurs qui devenaient ainsi les co-partageants de sa gloire ? Fi donc !... Qui osait avancer cette sottise, risquer un tel blasphème ?... Quoi ! le grand orateur ne serait pas l'auteur, l'improvisateur de ses admirables discours ? Il n'aurait pas eu la science infuse ? Ou plutôt le souffle révolutionnaire n'aurait pas été assez puissant pour produire dans cette intelligence une efflorescence soudaine et incessante ? La tribune n'aurait pas fait sur lui l'effet d'un trépied ? Ainsi que le vulgaire des hommes, il aurait dû subir pour son travail la loi du temps, et, comme le temps lui manquait, c'était à d'autres qu'il lui avait fallu recourir ? Bref il n'aurait été qu'un truchement, qu'un instrument, qu'un simple porte-voix ? Impossible, en vérité, d'accepter un pareil découronnement !

Ce fut par d'aussi violentes dénégations qu'on accueillit, en 1832, l'aveu d'une collaboration fait par le Genevois Etienne Dumont, dans ses *Mémoires*. Or, cet aveu était modestement susurré en plein délire romantique, à l'heure où l'inspiration passait pour tenir lieu de tout. Haro sur le révélateur !

Un homme pourtant se rencontra, que dis-je ? un poète, et le plus grand d'alors, qui se garda bien de contester l'exactitude de cette déclaration. Il en éprouva même un vrai soulagement, une satisfaction réelle, ainsi qu'il arrive à quiconque trouve le mot longtemps cherché d'une énigme. Après avoir lu Dumont, le vieux Gœthe, qui savait si bien par lui-même que le génie ne dispense pas de l'étude, dit à

l'ami Eckermann : « Enfin Mirabeau l'étonnant devient un personnage tout naturel, sans que cet homme prodigieux y perde la moindre partie de sa grandeur... Les journalistes français sont à cet égard d'une opinion toute différente..., mais ils oublient que l'Hercule même des anciens est un être collectif, une personnification gigantesque d'actes qui sont à lui et à d'autres. »

C'était là parler d'or sur le cas de Mirabeau. Aussi M. Ph. Plan a-t-il eu raison de reproduire cette parole en tête de sa révélation nouvelle. En effet, Mirabeau, expliqué par la collaboration, ne fait que gagner en grandeur, et il gagne d'autant plus que ces coopérateurs furent des hommes considérables.

Rien n'atteste mieux le génie d'un homme d'État que cette recherche de collaborateurs éminents qui doivent l'aider à tout embrasser. Il faut se sentir vraiment fort pour s'adjoindre ainsi d'autres forces sans craindre de rien perdre de sa personnalité, et cela prouve aussi qu'on est tout à fait exempt de cette vanité misérable qui, au moindre souffle de popularité, pousse les médiocres à se croire doués de l'omniscience.

Mais, nous devons l'avouer, l'époque où régna Mirabeau (car il régna de fait sur l'opinion, et point nominalement comme Louis XVI) était propice à ces accouplements, à ces fusions intellectuelles, et c'est même là sa caractéristique. Qu'est-ce, en effet, qu'une révolution, sinon la résultante de la collectivité des forces et du travail en commun? Comment s'expliquer autrement la fécondité de notre 89 ? L'idée les dominait tous alors et, quels que fussent leur rang, leurs mœurs, leur pays, tous, également possédés, se communiquaient les uns aux autres. Et voilà pourquoi Mirabeau ne rougissait pas d'emprunter et d'emprunter sans la moindre discrétion, et voilà pourquoi les autres n'hésitaient pas à lui donner et à lui donner sans retour. Car notez que ce n'était pas toujours à des salariés qu'il avait affaire, mais à des hommes de bonne volonté qui se sentaient heureux de voir exprimées leurs pensées par la voix la plus autorisée de la Constituante, le monde entier prêtant l'oreille à cette voix.

C'est donc un noble spectacle auquel il faut applaudir que cette collaboration, et les admirateurs quand même de Mirabeau ne pouvaient aujourd'hui désirer rien de mieux pour sa mémoire que d'en voir le secret définitivement éventé. Cela vient à propos.

Sous quelle impression, en effet, n'étions-nous pas hier encore ? Quelle sorte de considération avions-nous bien pour lui ? Nous en étions restés aux révélations d'il y a vingt ans, à sa correspondance avec La Marck, aux preuves authentiques de sa collaboration avec la reine, et ce que nous avions vu là était si ravalant qu'on ne croyait plus cet homme défendable ni digne jamais d'être admiré. Sa trahison s'y affichait avec un tel cynisme, son esprit d'intrigue s'y montrait si opiniâtre et son avidité d'argent si grande qu'on n'en revenait plus, et qu'on ne pouvait trop applaudir à la juste expulsion de ses cendres hors du Panthéon en 1793.

Aujourd'hui la publication des billets écrits au Genevois Reybaz va corriger un peu cette impression : les yeux se reporteront sur la grande figure avec plus d'intérêt, avec quelque indulgence ; car on ne se trouve plus là en présence de l'intrigant qui se vend, mais de l'homme qui travaille selon les principes ; on n'assiste pas au maquignonnage d'une popularité acquise, mais à la manière dont elle se forge, dont elle se conserve, et cette manière est des plus édifiantes. Il est vrai qu'on ne peut s'empêcher de songer au but final que poursuit le metteur en œuvre, qui compte bien duper la nation, mais il est non moins impossible d'oublier que ce fut justement lui qui se trouva dupe et que la nation profita au contraire des principes qu'il dut afficher toujours pour se maintenir en puissance.

Voyons donc le caractère de cette collaboration.

III

Vous souvient-il d'avoir lu dans les histoires légendaires de la Révolution, que souvent, à la suite d'une nuit d'orgie, Mirabeau, tout en se faisant coiffer, écoutait le matin la

lecture des notes de ses secrétaires, et que la force d'assimilation, l'activité fécondante de son génie était telle que cette simple audition lui suffisait pour s'imprégner d'un sujet sur lequel il allait, minute après, broder un de ses fameux discours ? De ce beau conte, il faut grandement rabattre.

Il a pu arriver parfois qu'à sa toilette, le tribun se soit fait lire, outre sa correspondance, quelques pages manuscrites, mais ces pages-là n'étaient pas de simples notes préparatoires: c'était bel et bien le texte même du discours qu'il devait prononcer, et auquel il se faisait un scrupule d'ajouter une phrase, de changer un mot à la tribune. Presque toujours il le parlait tel quel.

Quoi ! Mirabeau lisait au lieu de pérorer? Quoi ! le grand orateur n'avait pas honte de débiter, feuillets en main, un discours écrit, et l'Assemblée, la grande Constituante, pouvait, pendant des heures entières, prêter l'oreille à cette récitation sans murmurer? — Non-seulement elle ne murmurait pas, mais elle goûtait davantage ce qu'on lui exposait ainsi, et la plupart des discours doctrinaux de Mirabeau (il faudrait peut-être dire tous) ne sont que des morceaux littéraires fabriqués de cette sorte, dans le silence du cabinet. Oui, celui qui était si merveilleusement doué de la parole, doutait de la puissance de son éloquence et s'astreignait à lire lorsqu'il s'agissait d'une question fondamentale, plus certain de convaincre, par la logique et la plénitude du raisonnement, les hommes en face desquels il se trouvait, que par ses qualités de virtuose.

Voilà certes des mœurs parlementaires qui ne ressemblent guère à celles de notre temps. Mais il est juste d'ajouter qu'en outre des habitudes littéraires d'alors et des fortes études philosophiques dont on était nourri, il y avait une raison d'ordre matériel à confier d'abord au papier les idées qu'on exprimait à la tribune. C'est qu'un discours parlé ne pouvait être recueilli au vol que d'une manière bien incomplète, les procédés sténographiques dont nous usons étant alors inconnus. Aussi est-ce un problème de savoir si la sténographie a été un véritable bienfait pour les travaux par-

lementaires, car elle est un peu cause que la logodiarrhée a fini, de nos jours, par tout envahir, et que l'étude des questions a été négligée de plus en plus.

L'Assemblée de Versailles est là pour exemple. Que diraient nos pères de 89, s'ils pouvaient voir le sans-façon de nos modernes constituants, et leur manière de fricasser les principes. Comme ils improvisent sur tout et comme ils s'improvisent hommes d'État! A tel beau fils de la Droite, il a suffi de faire un stage de quelques mois sur les bancs de la conférence Molé, pour se sentir un tempérament de législateur et pour venir fièrement expectorer à la tribune les trois ou quatre arguments de collége qu'il a ingurgités rue des Saints-Pères. A qui se contente de cette bouillie-là, faites donc comprendre la nécessité de lire en certains cas!

Mais Mirabeau lisait, disons-nous; et ce qu'il lisait c'était souvent, nouvelle honte! le travail d'un autre. Voilà ce qui nous est enfin attesté de sa propre main, dans les cinquante-neuf billets écrits à Reybaz, publiés par M. Ph. Plan, et dont les originaux sont déposés à la bibliothèque publique de Genève.

Entre tous les collaborateurs de Mirabeau, Reybaz avait été jusqu'à ce jour le moins en vue, le plus ignoré. On citait bien les secrétaires Pellenc et Comps; on nommait encore les trois Génevois Clavières, Dumont et Duroveray, puis l'abbé Lamourette avec quelques jurisconsultes, et c'était tout. On croyait même savoir comment la besogne était répartie entre ce groupe de travailleurs: Mirabeau exposait sommairement ses idées à chacun d'eux, et Pellenc se chargeait de préparer les discours d'analyse et de dialectique; et Dumont, les adresses et discours d'apparat; et Duroveray, les discours de finances; et Lamourette, les sujets de théologie, etc. De Reybaz, il n'était question et nul travail spécial ne lui semblait avoir été réservé.

Il y a mieux. Dans une lettre adressée à La Marck au mois de janvier 1790, Mirabeau, nomme trois de ses rédacteurs: Pellenc, Dumont, Duroveray, et, comme il ne cite pas Reybaz, on pourrait croire qu'il le compte parmi ses « autres collaborateurs que de temps à autre il emploie » et qui

« sont peu capables ». Mais il est à remarquer que Reybaz ne commence qu'en ce mois même à aider Mirabeau, qui cherchait alors des associés aptes à le suppléer, parce que la « nécessité de se mêler de l'extérieur de l'Assemblée lui ôtait une grande partie de son temps pour travailler personnellement ». Or, que voyons-nous au commencement de l'été, au moment même où Mirabeau se mêle de l'extérieur de l'Assemblée, c'est-à-dire lorsqu'il est absorbé dans ses intrigues avec la cour et par la rédaction des notes secrètes qu'il adresse à la reine? Nous voyons Reybaz jouer véritablement le rôle de suppléant: il invente, il compose, il rédige presque tout ce que l'autre doit produire à la tribune. Mirabeau est véritablement doublé.

Prenons, du reste, les billets.

IV.

Le 4 janvier 1790, l'orateur adresse au Génevois un travail sur la jurisprudence « afin de voir ce qu'il y a à y changer pour le faire concorder avec les propres idées de M. Reybaz sur la peine de mort.... J'abandonne à votre sagesse ma conduite en cette occasion très délicate,» écrit-il. On sent qu'il veut tâter son homme, qu'il en est avec lui aux premières approches. Cinq mois plus tard, en mai, après une prière instante à M. Reybaz de s'occuper du célibat des prêtres dans tous ses rapports moraux et politiques, il ajoute : « Si je parlais à un penseur moins accoutumé à la méditation de ces sortes de matières, je me permettrais d'indiquer quelques accessoires du sujet...; si je parlais à un homme d'un goût moins sûr, je remarquerais combien ici le tact des convenances oratoires est peut-être le premier gage du succès; mais c'est à M. Reybaz que je m'adresse, et je n'ai qu'une inquiétude, c'est que sa modestie ne mette en souffrance et ma gratitude et ma délicatesse. » Cette fois, Mirabeau ne doute plus, il a pleine confiance dans son collaborateur. Mais Reybaz n'eut pas de chance avec le discours qu'il lui composa ; ce discours, toujours ajourné, ne fut pas

prononcé, resta en portefeuille. Ce ne fut qu'en 1835 que le fils naturel de Mirabeau, Lucas Montigny, le publia « comme étant un des plus grands morceaux d'éloquence du célèbre orateur. »

Au mois d'août, Reybaz fut plus heureux avec le discours sur les assignats qui est presque tout entier de sa main. Oui, le fameux discours sur les assignats est fait par Reybaz!

C'est le 20 août que Mirabeau envoie chez le Génevois chercher « son trésor », et c'est le 27 au matin qu'il le prévient en hâte que le discours sera prononcé ce jour même. Il offre à Reybaz de l'aller prendre, ou, s'il lui convient mieux de se rendre de son côté à onze heures, il le cherchera sur la terrasse des Feuillants et le placera dans la loge du *Moniteur.* » Ainsi, Reybaz assiste à la séance et entend déclamer son propre ouvrage. On sait le succès qu'obtint le lecteur. Le soir même, celui-ci écrivait à son autre lui-même: « Je vous envoie tous les compliments que m'a valus l'excellent discours dont vous m'avez doté. Ne soyez pas fâché des deux ou trois mots que j'y ai dissimulés ; ils resteront dans l'impression. Mais j'ai craint que l'Assemblée fût quelquefois, ou plutôt ne se crût un peu trop gourmandée. Ainsi j'ai ôté (seulement pour la prononciation), le mot *Bien*, etc. Maintenant, je vous assure : 1° que le succès a été énorme ; 2° que cela passera. Je vous demande la permission d'aller corriger les épreuves avec vous. Je vous demande aussi d'exercer sur-le-champ la dictature la plus absolue sur le discours, où vous voulez bien donner droit de cité au petit nombre de pages que j'y ai ajoutées. *Vale et me ama.* — Au reste, je me suis aperçu que l'écriture, toute charmante qu'elle soit, est un peu petite à la tribune. Mes respects aux pieds du secrétaire (Mlle Reybaz).— *N. B.* Suivez avec un grand soin le *Moniteur*, afin de nous tenir prêts à une réplique. »

Nous avons reproduit ce billet tout entier, parce que rien ne fait mieux comprendre ce que c'était que la collaboration de Reybaz et combien elle diffère de ce qu'on pourrait s'imaginer. Ce billet, du reste, fait date, car c'est à partir du discours sur les assignats que Mirabeau ne cesse de recourir au

Génevois. Chaque jour amène nouvelle demande : d'abord, une réplique pour cette même affaire des assignats ; puis un plan d'éducation nationale, puis un discours sur l'irréductibilité des rentes, puis un autre sur le duel, un autre sur l'organisation des gardes nationales, un autre sur l'adoption et d'autres sur le divorce, sur la peine de mort, sur l'extradition, etc., etc. Et le Génevois, ainsi surmené, ne demande pas grâce et ne se lasse pas, dans la solitude, de travailler pour Mirabeau ou plutôt pour la Révolution. Car c'est bien le triomphe de la Révolution qu'il a en vue et ce n'est qu'en lui parlant probité, philanthropie, morale publique, que l'orateur excite le philosophe. « Quelle fibre tâcherai-je de faire résonner chez vous ? lui écrit-il à propos du plan d'éducation. Que vous dirai-je que vous ne sachiez mieux que moi sur l'importance de ce travail, complément de tous nos autres travaux, ancre de la Révolution, si je puis parler ainsi, et, après la liberté de la presse, le seul palladium de la liberté publique? Venez à notre aide ! Faites-le pour moi, faites-le pour la Révolution, faites-le pour la grande famille dont vous êtes un des membres les plus éclairés ! » Ah ! comment ne pas se laisser entraîner par de tels accents ? Comment ne pas se sentir pris d'enthousiasme ? Comment ne pas s'acharner au travail et entasser œuvres sur œuvres, sans regret d'en laisser la gloire à celui qui a le même feu, la même foi, la même âme que vous ?

Mais, hélas ! pauvre Reybaz ! Tandis qu'il travaillait ainsi, obscurément et par dévouement pur au bien de la chose publique, nous savons aujourd'hui ce qui occupait le temps de celui-là qui l'encourageait au sacrifice. Mirabeau conspirait contre cette révolution même ; il se faisait l'allié des agents autrichiens ; il esquissait des instructions pour la reine ; il courait dans le parc de Saint-Cloud jurer à celle-ci un attachement inviolable ; il traçait un plan de réaction qui devait embrasser la France entière et ramener tous les pouvoirs aux mains du roi ; et, pour cette œuvre infernale, il exigeait de l'argent, beaucoup d'argent !

Reybaz cependant, ne soupçonnant rien, travaillait tou-

jours gratis au triomphe des principes ! C'est là le côté dramatique de cette collaboration.

V.

Sur le moment, on se prend à dire comme nous l'avons fait : « Pauvre Reybaz ! » et on est plus que jamais déchaîné contre Mirabeau. Mais, encore une fois, si l'on réfléchit que ce n'est pas Reybaz qui fut dupe, que ce n'est pas la Révolution qui fut vaincue ; que c'est lui, Mirabeau, qui, dans cette affaire, arrive à jouer le rôle le plus piteux, et que la nécessité de conserver sa popularité par la proposition de bonnes lois fut, répétons-le bien, tout profit pour la nation, on ne peut que sourire et qu'avoir pitié de l'intrigant.

Il est à remarquer du reste que, lorsque Mirabeau se livrait en face de Reybaz à des accès d'enthousiasme révolutionnaire, il n'était pas un comédien vulgaire, mais qu'il s'abandonnait là à sa véritable nature. C'est plutôt avec son autre monde qu'il dissimulait, qu'il était mal à l'aise, et son ami La Marck constate lui-même qu'à sa table il le voyait s'oublier parfois jusqu'à défendre les Droits de l'homme.

Il est à noter enfin que si Reybaz eût soupçonné quelque chose des trahisons de son tribun, il n'en eût pas moins continué à le servir ou plutôt à se servir de ses talents oratoires. Car le Génevois était de ces philosophes, si nombreux alors, si rares aujourd'hui, qui sont fermement convaincus qu'on a toujours raison de l'intrigue la mieux filée, en nourrissant de principes l'opinion publique. Or, Mirabeau à la tribune était condamné à ne servir que cette nourriture-là.

Ne soyons donc pas plus sévères que ne l'eût été Reybaz lui-même pour le « traître Mirabeau » ; mais, à l'avenir, n'oublions jamais d'associer le nom du Génevois à la gloire légendaire du « monstre » qui lui doit tant.

Retenons bien que le discours sur le mariage des prêtres

est de Reybaz, que le discours sur les assignats est de Reybaz, et, chose plus étonnante ! que le discours posthume sur l'égalité des successions est aussi de Reybaz. Oui, la célèbre pièce d'éloquence que Talleyrand vint lire à l'Assemblée après la mort du grand tribun, n'avait pas été composée par celui-ci. C'était encore du Reybaz. C'était le suppléant de Mirabeau qui le suppléait jusque par-delà le tombeau, et qui, écartant des esprits tout soupçon d'intrigue, ne faisait penser qu'à l'homme à principes.

Au moment où Pierre-Abraham Reybaz reprend ainsi la place qu'il mérite dans le Panthéon révolutionnaire français, il est à propos de se rappeler qu'il fut loin d'être le seul d'entre les Suisses à concourir au mouvement de 89, mais que tous les esprits éminents de la République helvétique travaillèrent, confondus avec nous, à la régénération sociale. C'est là un gage de solidarité pour l'avenir. La Suisse ne semble pas l'avoir oublié. Quant à nous, le souvenir nous en reste éternel.

'efois a repris faveur depuis trois ans qu'il
de nouveau dans notre milieu contempo-
' à la suite d'événements terribles et sous
douleur, on n'a pas été offusqué de
prononcé, on l'a retenu avec res-
u'on trouvait si grotesque, lors-
'istre. En un mot, le nom de
ans associé à celui de Metz,
'evant le patriotisme des
· berceau prussianisé,
'e devant celui des
, fiers déserteurs de

revenir sur l'ancien ministre,
ueil de cette famille dont le patrio-
uement de ce Bouchotte maudit. Il est
abiliter cet enfant de Metz, qui, il y a quatre-
, travailla victorieusement à défendre l'intégrité
otre patrie française, et dont aujourd'hui nous nous sommes, hélas! laissé ravir le berceau. Il est de notre honneur de donner refuge à sa mémoire comme à celle de Pache et de Carnot, dans le Panthéon de notre histoire. Pache, Bouchotte et Carnot, voilà, en effet, les organisateurs successifs de la défense en 92, 93 et 94; et, chose curieuse! tous trois sortent de nos départements de l'Est : Pache, de Verdun ; Bouchotte, de Metz ; Carnot, de la Côte-d'Or. Ah ! quels que soient les préjugés politiques dont nous avons été nourris, honorons cette trinité de grands administrateurs, et gardons-nous bien d'en glorifier un seul aux dépens des deux autres ; ils sont indivisibles dans leur œuvre commune, et le devoir de l'historien est de faire à chacun sa part légitime de gloire. C'est ce que nous allons essayer de déterminer pour Bouchotte. Un mémoire justificatif écrit de sa main nous en donne l'occasion.

Mais avant de passer à l'analyse de cette pièce, nous croyons devoir bien expliquer pourquoi la déconsidération de Bouchotte a si longtemps persisté. Car la pauvreté de son nom n'est, après tout, qu'une raison en l'air, nullement

UN MANUSCRIT
DE BOUCHOTTE
MINISTRE DE LA GUERRE EN 1793

— 1874 —

I.

Nous parlions tout à l'heure des personnages révolutionnaires que la légende s'était plu à grandir outre mesure en les glorifiant, et nous citions pour exemple Mirabeau, Danton, Robespierre et Napoléon. Il va sans dire qu'il y en a d'autres que la légende a traités d'une façon toute différente, les ravalant, les abîmant dans le mépris avec un aveuglement stupide, et le ministre républicain dont nous venons d'écrire le nom en tête de cet article est certes un des exemples les plus frappants de ces exécutions farouches. Hors Pache, nous ne savons guère de patriote qui ait été plus injustement et plus constamment attaqué par les écrivains de toutes nuances. Prenez n'importe quelle histoire de la Révolution, et vous verrez si l'on marchande l'épithète injurieuse au ministre de la guerre de 93. Il semble, du reste, que de prime abord le nom seul de Bouchotte suffise pour provoquer tout au moins le dédain. Bouchotte ! cela sonne mal à l'oreille ; Bouchotte ! cela donne une idée de diminutif ; ce n'est pas un nom prédestiné que Bouchotte, un nom qui glorieusement se renomme ! Quand on s'appelle ainsi, on ne doit pas s'attendre à des égards. L'historien d'improvisation ou le pamphlétaire beau-diseur n'hésite pas sur le qualificatif. Il dit : « l'inepte Bouchotte », comme il a dit : « l'ignoble Pache. »

Ce nom toutefois a repris faveur depuis trois ans qu'il s'est manifesté de nouveau dans notre milieu contemporain. Comme c'était à la suite d'événements terribles et sous le coup d'une grande douleur, on n'a pas été offusqué de son peu de relief; on l'a prononcé, on l'a retenu avec respect, avec vénération, lui qu'on trouvait si grotesque, lorsqu'il désignait le fameux ministre. En un mot, le nom de Bouchotte s'est vu depuis trois ans associé à celui de Metz, et nous nous sommes découverts devant le patriotisme des Bouchotte de la Lorraine fuyant leur berceau prussianisé, avec le même sentiment religieux que devant celui des Kestner, des Dollfus et des Kœchlin, fiers déserteurs de l'Alsace conquise.

L'heure est donc propice à revenir sur l'ancien ministre, qui fait précisément l'orgueil de cette famille dont le patriotisme date historiquement de ce Bouchotte maudit. Il est urgent de réhabiliter cet enfant de Metz, qui, il y a quatre-vingts ans, travailla victorieusement à défendre l'intégrité de notre patrie française, et dont aujourd'hui nous nous sommes, hélas! laissé ravir le berceau. Il est de notre honneur de donner refuge à sa mémoire comme à celle de Pache et de Carnot, dans le Panthéon de notre histoire. Pache, Bouchotte et Carnot, voilà, en effet, les organisateurs successifs de la défense en 92, 93 et 94; et, chose curieuse! tous trois sortent de nos départements de l'Est : Pache, de Verdun ; Bouchotte, de Metz ; Carnot, de la Côte-d'Or. Ah ! quels que soient les préjugés politiques dont nous avons été nourris, honorons cette trinité de grands administrateurs, et gardons-nous bien d'en glorifier un seul aux dépens des deux autres ; ils sont indivisibles dans leur œuvre commune, et le devoir de l'historien est de faire à chacun sa part légitime de gloire. C'est ce que nous allons essayer de déterminer pour Bouchotte. Un mémoire justificatif écrit de sa main nous en donne l'occasion.

Mais avant de passer à l'analyse de cette pièce, nous croyons devoir bien expliquer pourquoi la déconsidération de Bouchotte a si longtemps persisté. Car la pauvreté de son nom n'est, après tout, qu'une raison en l'air, nullement

suffisante. Il doit y avoir des motifs plus sérieux que celui-là, s'est déjà dit le lecteur. En effet, nous en pouvons signaler trois :

1° Bouchotte eut le malheur d'être attaqué dans un pamphlet qui est un chef-d'œuvre de style et d'humour, *le Vieux Cordelier*, de Camille Desmoulins. On ne trouve là que mensonges et calomnies qui crèvent les yeux ; mais c'est si gai, si nerveux, si bien enlevé ! Haro donc sur *Georges*-Bouchotte, sur *Pitt*-Vincent, son secrétaire ! Et voilà le Bouchotte caricaturé par Camille, qui devient et reste, pour les littérateurs, le Bouchotte authentique de l'histoire.

2° Bouchotte eut ensuite le malheur d'être englobé dans les proscriptions de l'Incorruptible. Or, on sait avec quel ensemble, avec quelle âpreté les écrivains robespierristes n'ont cessé de crier indistinctement anathème à toutes les victimes de leur dieu, qui n'avait pas dû, qui ne pouvait pas se tromper. Ils sont entrés dans l'histoire avec une furie religieuse analogue à celle dont étaient possédés, au dire de M. Gustave Flaubert, les solitaires de la Thébaïde se ruant sur Alexandrie et terrorisant tout. Bouchotte ne pouvait manquer d'être escarbouillé des premiers par ces exclusifs.

3° Enfin, aux littérateurs purs et aux zélateurs politiques il faut ajouter les gens de la partie, les écrivains militaires, comme Servan et Grimoard, qui ont achevé la ruine de Bouchotte en l'attaquant dans leurs ouvrages spéciaux. Ce fut là le plus rude coup porté au ministre ; car, à première vue, ceux-ci font autorité et leur jugement semble devoir être sans appel. Avoir raison des criailleries des gens de lettres et même des haines de parti, on le peut à la longue ; mais triompher des condamnations prononcées par des hommes compétents et désintéressés en apparence il n'y faut pas songer, à moins qu'on ne prouve que ces juges prétendus intègres n'ont sentencié que par esprit de coterie et sous l'empire de rancunes personnelles. Or, c'est justement le cas de Grimoard et de Servan. Ils étaient d'une coterie militaire dont la formation et le jeu sont assez curieux à étudier. Si le lecteur le permet, nous allons lui montrer cela.

Nous servirons ainsi la cause de Bouchotte, en même temps que nous ferons connaître quelque chose de l'histoire secrète de l'armée à cette époque. Car l'armée a son histoire secrète comme le clergé, les cours et les Assemblées, et l'histoire secrète militaire, quoique la moins connue, n'est pas la moins piquante de toutes.

II.

Donc, en octobre 92, lorsque le ministre de la guerre, Joseph Servan, écrasé sous le fardeau, se fut démis de ses fonctions et que la Convention dut procéder à son remplacement, on eut à choisir entre plus de quarante candidats. Dès le premier tour de scrutin, Pache réunit quatre cent quarante-et-un suffrages sur cinq cent soixante, et le portefeuille lui échut. Mais la plupart de ses concurrents ne renoncèrent pas, chacun pour soi, à l'espoir de le remplacer, et ils travaillèrent même à hâter sa culbute, en faisant chorus contre lui avec les généraux antipatriotes, les fournisseurs infidèles et les commis renvoyés comme indignes. Il n'y a rien d'étrange dans cette façon d'agir ; c'est la conduite ordinaire des candidats évincés qui, après s'être trouvés un moment sur les rangs pour une fonction quelconque, ne doutent plus qu'ils n'y soient prédestinés et se font une idée fixe d'y atteindre un jour. Mais ce qui est vraiment surprenant, c'est que le ministre remplacé, Servan, se mit aussi de l'opposition contre Pache. Il devait pourtant à celui-ci l'organisation de son ministère antérieurement au 10 août; il avait même eu un premier mouvement de joie sincère en apprenant que Pache le remplaçait. Mais, envoyé aux Pyrénées pour y commander, Servan tomba au milieu d'un groupe de mécontents qui l'influencèrent : il y avait là son collaborateur et ami, l'adjudant-général Lacuée, qui, candidat évincé, s'étonnait qu'un civil, comme Pache, eût été mis à la tête de l'administration de la guerre ; puis c'était un autre adjudant-général, Choderlos Laclos, qui rêvait une armée de soixante mille hommes sur les fron-

tières d'Espagne, alors que Pache n'y voulait établir qu'un camp d'instruction; venait enfin le député-commissaire, Lazare Carnot, qui était doublement mécontent de ce que son frère Carnot-Feulins, autre candidat à la Guerre, n'avait pas attrapé le portefeuille et de ce que ses pleins pouvoirs de représentant se trouvaient paralysés par l'action des bureaux du nouveau ministre. Ainsi entouré, Servan, caractère faible, se laissa prendre et il s'aigrit même bientôt outre mesure, en se voyant un général sans armée et surtout en restant sevré de toute espèce de confidences ministérielles. Au mois de décembre, Carnot ayant écrit à la Convention pour lui dénoncer l'ineptie, l'ignorance de Pache et son mépris des lois, Servan s'adressa en même temps au Conseil exécutif pour obtenir de revenir à Paris donner des explications.

Il n'y vint qu'en février 93, et Pache, grâce à la cabale, avait déjà sauté, pour faire place à Beurnonville, mais cette élimination ne fit rien perdre à Servan de son humeur contre l'ex-ministre; une de ses vieilles connaissances, le comte de Grimoard, y prit garde. Ce comte avait été souvent consulté par le cabinet de Louis XVI sur les choses de la guerre; mais depuis la République il s'était vu écarté des conseils. Il n'en prétendait pas moins que c'était lui l'inspirateur de tous les plans de campagne qu'on suivait, et, lorsque Dumouriez était accouru pour culbuter Pache, Grimoard s'était offert à lui pour surveiller la publication de la correspondance entre Pache et le général, publication qui devait, au dire des cabaleurs, achever la confusion du ministre patriote. Grimoard ne pouvait donc qu'entretenir les rancunes de Servan; il s'y employa fort. Aussi, quand le simple colonel Bouchotte remplaça Beurnonville en avril et se remit à administrer avec le personnel de Pache et selon les principes démocratiques, je laisse à penser si les deux amis se déchaînèrent contre le ministre continuateur de l'autre. Grimoard alla si loin dans sa fureur que, lorsque plus tard il vit Carnot au comité de Salut public travailler d'accord avec ledit ministre, il prit à partie Carnot lui-même. C'est ainsi qu'il racontait, et qu'il a imprimé depuis, que les fa-

meux plans militaires du comité n'étaient pas de Carnot, mais bien de lui, Grimoard, qu'on avait indignement dépouillé de ses papiers. Après s'être attribué la campagne de 92, il s'adjugeait encore celle de 93 et celle de 94. On n'est pas plus modeste.

Mais enjambons quelques années. On connait la violence des réacteurs de 95; on sait avec quel acharnement les royalistes plus ou moins masqués, s'en prenant, comme de nos jours, aux organisateurs de la défense nationale, demandèrent, presque quotidiennement pendant un an, la tête de Pache, la tête de Bouchotte et que Carnot lui-même échappa comme par miracle à la proscription, à la déportation, quoiqu'il se trouvât moins compromis politiquement que les deux autres, et quoiqu'il se fût montré un adversaire constant de la Constitution de 93. C'est à la suite de ces persécutions insensées que Pache et Bouchotte, secouant la poussière de leurs souliers, se retirèrent du monde, moins par fatigue que par dégoût, et se condamnèrent au silence et à l'inaction. Les calomniateurs eurent plus beau jeu que jamais.

Mais il arriva qu'en plein Directoire, l'ancien secrétaire-général de la Guerre sous Pache, Xavier Audouin, qui avait été ensuite un des adjoints de Bouchotte, fut nommé historiographe de la République. Or, il avait trente ans, toutes les ardeurs de la jeunesse, et il se trouvait scandalisé des infamies qu'on continuait de débiter contre l'administration dont il avait fait partie, contre les ministres patriotes qui l'avaient aimé et protégé. Il résolut de profiter de sa position nouvelle pour aviser les historiens futurs des inventions des coquins et des envieux. Il fouilla les Archives de la Guerre, il éplucha la correspondance des généraux avec les ministres patriotes, et sur les pièces authentiques qui pouvaient témoigner d'un fait contesté ou contredire une calomnie courante, il mit des notes explicatives et rectificatives. Que les historiens viennent maintenant, et ils sont avertis !

Malheureusement, les premiers historiens qui se présentèrent aux Archives furent Grimoard et Servan. Epluchant

à leur tour la correspondance des armées, et voyant ces éclaircissements jetés çà et là par une main amie pour justifier les ministres qu'ils détestaient, ils ne purent résister à l'envie de répliquer, et ils se mirent à griffonner des contre-notes haineuses, pédantes, souvent violentes. Rien de plus intéressant encore aujourd'hui que de suivre, à travers des documents qu'on exhume d'un carton poudreux, les traces de ce travail de mine, de cette lutte souterraine qui montre la violence des passions de l'époque. On jugera du ton général des escarmoucheurs par cette note de Grimoard sur X. Audouin lui-même: « La Révolution française a fait naître une foule d'importants qui se croyaient des Lycurgue et des Solon en législation, des Richelieu en administration, des Aristide en vertu, des Tacite en histoire ; ils n'étaient tous que des hommes fort ordinaires en talents et en instruction, et des intrigants fort dangereux par leur prétention, leur frivolité, leur égoïsme et leurs entours. Ceci soit dit, citoyen X. Audouin, *cum pace tuâ*. » On voit que le ci-devant n'avait rien perdu de son aigreur à l'époque directoriale.

Et dix ans plus tard, il en était encore de même pour lui aussi bien que pour Servan. Car lorsqu'en 1806 ils publièrent enfin un travail, que sur le titre on pouvait croire purement technique (*Recherches sur les forces de l'armée française depuis Henri IV jusqu'à la fin de* 1806), on y vit que, après s'être glorifiés eux-mêmes, leur unique souci n'avait été que de ridiculiser Pache et Bouchotte, comme si ces ministres eussent été toujours en place et en renom. Oui, après treize ans, Grimoard et Servan mordaient avec la rage des premiers jours. Croirait-on, par exemple, que ces écrivains militaires, qui auraient dû se contenter d'exposer des faits exacts et d'en raisonner froidement, affectent d'écrire toujours « le sieur Pache, le sieur Bouchotte » ! Imaginerait-on que Grimoard, né, comme Pache, à Verdun, s'amuse à dire, avec Mme Roland, que Pache était né Suisse, et qu'il reproche à ce ministre (c'est même l'objet d'une note spéciale) le renvoi de l'ancien garçon du cabinet qui ne laissait entrer personne sans pourboire et tirait annuellement

douze mille francs de sa place. Penserait-on enfin qu'il accuse Bouchotte de n'avoir nommé pour généraux que des charlatans de la Foire de Saint-Germain?... Etonnez-vous maintenant que des littérateurs de la force d'un Châteauneuf publiassent dans le même temps des livres qui répétaient les mêmes mensonges, les mêmes sottises! Car le *Nepos français* de Châteauneuf, assemblage de « notices sur les généraux et soldats qui se sont illustrés dans la guerre de la Révolution », est aussi de 1806, et quel succès n'obtint pas ce livre populaire dédié à Napoléon et dont la police impériale encouragea la publication! On en compte plus de quatre éditions. De sorte que l'histoire légendaire de l' « ignoble » Pache et de l' « inepte » Bouchotte s'acclimata partout à la fois, aussi bien chez les hommes de science, grâce à Servan et à Grimoard, que dans le reste du public, grâce à Châteauneuf.

III.

Pache et Bouchotte, avons-nous dit, s'étaient éclipsés en 1795 et n'avaient plus reparu. Si, en l'an V, Pache avait lancé du fond de son village trois petites brochures, où en passant il touchait un mot de son administration, c'est qu'il avait cru devoir défendre des citoyens accusés juridiquement, et qu'il s'était vu lui-même cité devant les tribunaux. Mais le philosophe s'en était tenu là et ne devait plus jamais donner signe de vie. Bouchotte, lui, absolument silencieux jusqu'en 1806, eut un réveil à l'apparition des ouvrages de Grimoard et de Châteauneuf. Moins philosophe que Pache, il se sentit blessé comme ancien militaire. La situation qu'il avait, du reste, en face des fortunes fantastiques de l'Empire, était des plus étranges. Simple colonel, il était entré au ministère; simple colonel, il en était sorti, et vivait misérablement de sa pension de retraite. C'était lui pourtant qui avait ouvert la voie à tout ce monde qui l'éclaboussait, y compris Bonaparte lui-même qui lui devait son grade de général de brigade. Malgré qu'il en

eût, Bouchotte ne pouvait s'empêcher parfois de trouver humiliante (sinon pour lui en tant que particulier, du moins pour lui en tant qu'ancien ministre de la République) son humble condition. Il s'avisa même un jour d'écrire au gouvernement impérial pour lui demander le titre de général ou bien encore une pension d'ancien ministre, en donnant naïvement pour raison « qu'un ancien ministre ne doit pas être exposé à se loger au mois, à courir pour avoir à dîner, et chercher des distractions au café ; qu'il lui faut un chez lui où il puisse prendre ses repas et se faire des occupations utiles. » On voit qu'il s'expliquait tout aussi simplement que si l'on eût toujours été en 93. Mais ce n'était pas là le ton qui convenait pour se faire écouter des fonctionnaires impériaux. On resta sourd, il resta colonel et sans pension d'ancien ministre.

Voilà donc l'état d'esprit où se trouvait Bouchotte, lorsque Châteauneuf faisait paraître son *Nepos* et que Grimoard et Servan publiaient leurs *Recherches* avec enjolivement de calomnies. Bouchotte résolut de répondre, car c'était pour lui trop d'écrasement. Mais gardez-vous de croire qu'il voulût prendre le public pour juge ! Le public de l'Empire aurait-il pu le comprendre ? Y avait-il même alors un tribunal de l'opinion ? Et puis le gouvernement eût-il permis qu'on s'expliquât en toute liberté sur les choses de 93 et, notez bien, sur les choses militaires ? Le ravalement de Pache et de Bouchotte n'augmentait-il pas, après tout, le prestige de l'empereur ?

Bouchotte crut devoir tout bonnement s'adresser à la conscience des écrivains calomniateurs eux-mêmes, avec l'espoir d'obtenir d'eux, sinon des rétractations, du moins des atténuations. Il rédigea un mémoire rectificatif du *Nepos*, qu'il fit passer sous les yeux de Châteauneuf ; il rédigea un mémoire rectificatif des *Recherches*, qu'il fit passer sous les yeux de Grimoard. Châteauneuf lut ou ne lut pas ; mais le fait est qu'il ne rectifia rien. Grimoard lut, il le déclara même ; mais la vérité est qu'il fit pis que de ne pas rectifier ; il crut plaisant de renchérir encore. Ayant intercalé ses *Recherches sur les forces de l'armée* dans son grand *Tableau*

historique de la guerre de la Révolution, qu'il publia en 1808, il chargea les pages sur Bouchotte de notes toutes plus impertinentes les unes que les autres. Dans la dernière, il disait gouaillant toujours : « Tant que cet ex-ministre ne publiera pas sur son administration un mémoire appuyé, non sur des abstractions ou de vaines assertions, mais sur des preuves irrécusables, il sera exposé, même involontairement de la part de ceux qui parleront de lui, à beaucoup d'imputations fâcheuses ; et il ne doit attribuer qu'à son silence ou à son défaut de bonnes raisons, celles qu'il a déjà essuyées. »

Les mémoires particuliers que rédigeait Bouchotte étaient pourtant nourris de preuves irrécusables et bourrés d'excellentes raisons, comme on le verra plus tard. Mais il était écrit sur le grand rouleau, comme dirait le Jacques de Diderot, qu'on n'écouterait jamais ses réclamations et que la légende s'enracinerait de plus en plus.

C'est ainsi qu'en 1821, ayant lu sa biographie dans le *Dictionnaire des contemporains* du royaliste Michaud, Bouchotte eut encore la naïveté d'envoyer à ce Michaud vingt-six pages in-folio d'observations, et Michaud, qui se félicitait, à s'en frotter les mains, des infamies qu'il pouvait inventer et publier sur les républicains, fit naturellement comme Grimoard, comme Châteauneuf : il n'eut garde de rectifier. (1)

Quelques années plus tard, Bouchotte se voit peint sans retouche, d'après Camille, dans l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers. Vite, envoi d'un nouveau mémoire au nouvel historien ; mais celui-ci, qui craint de perdre de sa considération s'il avoue ses erreurs, fait comme Grimoard, comme Châteauneuf, comme Michaud, il ne tient compte de rien, et la calomnie grandit de plus belle. Bref, Bouchotte ne put se faire portraiturer en toute vérité que dans la *Biographie* de Rabbe, la meilleure que nous ayons sur les hommes de la fin du dix-huitième siècle et du commencement

(1) On trouve des extraits de ce *Mémoire* adressé à Michaud, dans l'*Amateur d'Autographes* de Gabriel Charavay, du 1er Juin 1843.

du dix-neuvième, et celle qui, naturellement, est la moins consultée. N'oublions pas d'ajouter pourtant que vers 1840, Buchez voulut bien insérer dans son *Histoire parlementaire* un fragment du mémoire que Bouchotte avait adressé jadis à M. Thiers, mais c'était plutôt pour faire pièce au ministre de Louis-Philippe que pour rendre hommage à la vérité, car cet historien robespierriste n'encadra le morceau d'aucun commentaire approbateur.

Par ce que nous venons de dire, on peut voir la sotte manière dont se bâcle souvent une réputation historique et le peu de souci qu'ont nos historiens d'instruire exactement l'impartiale postérité. Ah ! on lui conte de singulières bourdes, à celle-là, et, comme rien n'est plus facile que de les lui faire accepter, son impartialité ne lui sert pas à grand' chose. Il suffit qu'on parle le premier et, par une série de manœuvres souvent répétées, on arrive à couler à fond un ennemi qui n'a guère de chance d'être repêché s'il est de la nature de Pache et de Bouchotte. Car c'est hasard pur qu'on s'intéresse de nos jours à des hommes comme ceux-là, qui n'ont été d'aucune coterie, qui ne se sont faits les clients ni les serviteurs d'aucun autre homme, qui se sont contentés d'administrer sans vouloir en rien se substituer, s'imposer, en un mot gouverner personnellement, et qui, leur besogne faite, se sont retirés. Ah ! que leur sort eût été différent s'ils se fussent départis de leur réserve pour se rallier si peu que rien à n'importe qui, à Bonaparte, par exemple.

On nous a raconté que, sous le Consulat, Monge, intime ami de Pache, était tout-à coup tombé à Thym-le-Moustier, près de Mézières, sorte de trou où Pache s'était enfoui. Il accourait sans bruit, incognito, seul, n'ayant qu'un sac de voyage, mais porteur d'une lettre adressée à Pache par Bonaparte : c'étaient des propositions que faisait le premier consul au vieux républicain. Imaginez quelle fortune pour l'homme de Brumaire, s'il avait pu mettre dans son jeu l'ancien maire de Paris ! Quel redoublement de popularité pour son gouvernement, si l'on eût revu en fonctions le ministre de la guerre de 92 et derrière lui, naturel-

lement, le ministre de 93, Bouchotte ! Imaginez, d'autre part, quelle destinée nouvelle pour Pache et Bouchotte ! Quelle notoriété tout autre leur eût été acquise ! Leur légende malsaine se serait évanouie. Grimoard et Châteauneuf, avec leurs contes, devenaient impossibles. N'eussent-ils fait que passer au pouvoir, on eût reconnu à Pache et à Bouchotte des capacités comme à Carnot, car ils auraient été distingués par le héros !... Mais le lendemain de son arrivée, Monge repartait ; Pache l'accompagnait seulement jusqu'à la sortie de la vallée (on nous a montré la place), et là, prenant congé de son ami, l'embrassant : « Non, je ne veux pas ! » et seul, irréconciliable, l'homme de la justice était rentré dans son trou.

On comprend donc que Carnot ait jusqu'ici personnifié la défense sous la première République et que l'on se soit accoutumé à tout lui attribuer. Quelques-uns mêmes trouveront peut-être importun que nous prétendions maintenant le flanquer de collaborateurs. Tant pis pour Pache et Bouchotte, s'ils ont eu des Grimoards à leurs trousses. Ils sont à la mer, qu'ils y restent !

C'est pourtant ainsi qu'on a raisonné et qu'on a retenu si longtemps sous l'eau Pache et Bouchotte. Que dis-je ? Ils y sont encore, et nous ne savons trop même si ce que nous allons dire de Bouchotte le retirera de l'abîme.

IV.

Le mémoire manuscrit que nous avons sous les yeux est celui qui concerne le *Nepos français* de Châteauneuf. Il est daté de Paris, 13 septembre 1806 ; il porte la signature de J. Bouchotte, et compte trente-deux pages in-folio, divisées en deux colonnes. Dans l'une sont les extraits de Châteauneuf ; en regard, sont les observations de Bouchotte. A cette manière de procéder, on reconnaît tout de suite l'administrateur. Méthode exacte et rigoureuse avec laquelle on ne peut s'égarer, avec laquelle on ne peut déclamer ; c'est pied à pied qu'on entend argumenter. Après avoir lu la note

de Grimoard sur la nature vague et fluante des mémoires de Bouchotte, il y a lieu d'être étonné de trouver déjà un cadre aussi net; mais l'étonnement redouble en voyant que Bouchotte débute justement par faire une leçon sur la rigueur des preuves historiques à l'ami Châteauneuf qui avait cru dire une belle chose en lançant cette phrase dans sa préface : « L'historien doit être un homme de bien éloquent. »

« L'homme de bien, lui fait observer Bouchotte, ne doit dire que la vérité. Il n'est de vérité, socialement parlant, que celle qui est accompagnée de preuves irréfutables, comme débats libres et contradictoires. Les commentaires et le style déclamatoire sont interdits à l'historien. Celui-ci n'est point disculpé, lorsqu'il répond, « un tel m'a dit, un tel m'a donné par écrit », parce que ce ne sont pas là des preuves de l'espèce de celles qu'on vient de citer. L'historien qui n'a pas rapporté de preuves incontestables demeure responsable. Les actes publics mêmes, dans une Révolution, ne sont pas toujours des documents qui méritent confiance. L'on a vu, du temps des premières Assemblées et Convention nationales, des décrets mensongers, des rapports mensongers, des jugements mensongers ! »

Ces quelques lignes nous donnent déjà l'idée du style et du caractère de l'homme. Il n'entend ni se dérober ni fuir; il est là, calme, à son bureau, plume en main, prêt à répondre. Cette attitude rappelle, à s'y tromper, celle de Pache lui-même dans ses brochures. On sent, à lire ce qu'écrivent ces hommes de cabinet, ces deux travailleurs muets qui, dans les circonstances les plus terribles de notre histoire, acceptèrent toute la responsabilité de l'exécution des mesures que d'autres décrétaient en courant et sans eux, et qui n'avaient pas même le droit de déserter leur poste fixe avant d'en être relevés, — on sent, dis-je, combien, en ces épreuves héroïques, ils avaient acquis de résolution, de mesure et de justesse d'esprit, toutes qualités qu'un homme de tribune peut être dispensé d'avoir et que, du reste, il ne possédera jamais au même degré, quoi qu'il fasse. Leur phrase est souvent incorrecte, mais leurs termes sont toujours précis, et leurs raisons clairement déduites. Ils sont le contraire

de leurs caricatures, car, anarchistes et brouillons, ils n'auraient pu durer vingt-quatre heures.

Bouchotte, dans ce Mémoire, s'explique sur certains points de la vie de Custine, sur l'envoi des journaux aux armées, sur la nomination des généraux, sur sa propre personne; puis c'est quelques mots sur la Vendée, sur le siége de Toulon et sur la retraite des Prussiens. Nous examinerons particulièrement ici ce qu'il dit de Custine, des journaux, de ses nominations et de sa personne même.

Châteauneuf accusait Bouchotte, d'après Custine, d'avoir contrarié les plans de ce général, de lui avoir refusé des secours, d'avoir répandu l'insubordination et la méfiance dans son armée, « à la faveur de ces poisons sortis des presses du *Père Duchêne* ou préparés par Marat pour l'indiscipline, la révolte et la lâcheté ». Sur le premier point, Bouchotte répond qu'il ne pouvait contrarier les plans du général s'ils étaient adoptés par le Comité de salut public. « Ils devenaient alors les plans du Comité, et le ministre se serait bien gardé de ne pas les seconder de tout son pouvoir; mais si les plans n'étaient pas adoptés par le Comité, ce n'était plus que des projets sur lesquels le ministre pouvait et devait parler, s'ils lui paraissaient insuffisants. »

Passant au second point, il dresse le tableau analytique des forces dont disposait Custine, et il compte quatre-vingt-dix mille hommes, auxquels il adjoignit lui-même vingt-cinq mille recrues et quatre mille hommes de troupe de l'intérieur. Froidement alors: « On est loin de suspecter les intentions du général Custine, mais l'on est en quelque sorte fondé à dire que ses combinaisons n'étaient pas parfaites et que ce prétendu refus de secours était un prétexte adopté par un homme qui se voyait dans une position difficile, et qu'il se ménageait pour répondre à des plaintes qu'il prévoyait bien qu'on ne manquerait pas de faire sur la prise de Valenciennes. »

On voit que si Bouchotte se défend, il ne se tient pas moins sur la réserve, et que, loin de vouloir charger Custine, il ne dit juste que ce qu'il faut pour le bien de sa propre cause. A aucune époque de sa vie, Bouchotte ne se dé-

partit jamais de cette discrétion, qui est une des caractéristiques du parfait administrateur. C'est ainsi qu'en 1836, le *Constitutionnel*, ayant publié une pièce officielle qui témoignait contre Custine, Bouchotte crut devoir, du fond de sa retraite, écrire au journal pour se plaindre de cette publication, qu'il trouvait inconsidérée et inopportune. En vérité, on ne saurait être plus correct.

Mais lorsqu'on a une telle retenue, et qu'il vous arrive pourtant d'être forcé de constater un fait blâmable, cette constatation acquiert une autorité qui écrase celui qu'elle peut viser. Quand, par exemple, Bouchotte cite une lettre où, devant prendre le commandement de l'armée du Nord, Custine dit à la Convention: « Je pars pour vous prouver mon obéissance, » et que Bouchotte ajoute : « Il semblait, après cela, qu'il ne restait à Custine ni titre, ni prétexte pour commander l'armée du Rhin. Combien ne dut-on pas être surpris lorsqu'on apprit qu'il avait livré une bataille qu'il avait perdue avec des forces très-supérieures à celles de l'ennemi ! » Voilà certes une réflexion dernière qui en fait naître bien d'autres dans l'esprit du lecteur, et qui nous laisse entrevoir qu'on eut de justes motifs pour la condamnation de Custine.

Mais, arrivons à l'insubordination des troupes dénoncée par Châteauneuf. « Rien de moins fondé, réplique nettement Bouchotte... L'insubordination se manifeste par la sédition; elle se manifeste par des refus de service qui font échouer des opérations; mais l'on n'a jamais connu de refus de service à l'armée du Nord, on n'y a jamais connu de sédition; enfin, toutes les opérations qu'a voulu entreprendre le général de Custine, qui ont été des retraites, il les a faites sans y trouver d'obstacle de la part de son armée. La même armée, deux mois plus tard, remporta des victoires sous d'autres généraux, ce qui ne fût pas arrivé si elle eût été insubordonnée. »

Et Bouchotte s'explique sur la méfiance que, au dire de Châteauneuf, les soldats avaient envers leurs chefs, méfiance qui (si elle a existé, fait-il finement), aurait été causée par les journaux qu'on envoyait aux armées. « Mais elle

avait pu être excitée fort longtemps auparavant, dit le ministre, par les discussions des Assemblées nationales et par les journaux qui avaient commencé sur ce ton-là en 92, au début de la guerre... Quelque effet, du reste, que les journaux envoyés depuis aient produit, on ne peut l'attribuer au ministre, puisqu'il avait reçu l'ordre de les envoyer. Le ministre était donc un simple abonné, et il l'était, parce qu'on lui avait ordonné de l'être. »

Bouchotte relève là une des plus grosses accusations dont l'ait chargé Camille et contre laquelle il n'a cessé de protester. Ce qu'il dit en dernier lieu suffirait pour le disculper absolument; mais il tient à expliquer la mesure prise par la Convention, et même à la justifier. Il continue donc ainsi : « On donna l'ordre d'envoyer des journaux aux armées après la défection du général Dumouriez, qui, par ses séductions, avait été au moment d'entraîner son armée et de la faire marcher contre la France... Dans ces journaux, les noms de patrie, de chose publique, de gouvernement, s'y trouvaient souvent répétés ; en les mettant sous les yeux des soldats, on leur rappelait sans affectation les objets auxquels ils devaient se rattacher. Tel était l'unique but ; ni le Comité, ni le ministre ne souhaitaient de diminuer la considération du général et l'obéissance du soldat ; ils voulaient des succès, et ce n'eût pas été le moyen d'en obtenir. On ne voulait qu'empêcher le renouvellement de l'abus qu'avait fait le général Dumouriez d'une grande fonction, et rappeler les noms de patrie et de gouvernement... Ce qu'on a fait dans cette circonstance, l'envoi des journaux aux armées, est une mesure de gouvernement adaptée au temps. Il n'est aucun gouvernement qui n'emploie un moyen, suivant la possibilité et le licite, lorsqu'il a à craindre qu'un principal agent de la chose publique ne vienne à tourner contre lui les forces et le pouvoir qui lui sont confiés. » — Mais des écarts, des personnalités ont eu lieu dans les journaux ?... — « Cette licence, répond Bouchotte, était un inconvénient de ce temps-là... ; mais il n'appartenait pas au ministre de la guerre de réprimer les écrivains ; cette fonction eût regardé le ministre de l'intérieur, si les circons-

tances l'eussent permis. » — Mais vous avez pourtant favorisé le *Père Duchêne* ?... — Et voilà la vieille calomnie de Camille qui ressuscite : quarante mille exemplaires distribués par jour et payés cinquante mille francs par mois. Châteauneuf ne pouvait omettre cela. Dans le Mémoire que nous analysons, Bouchotte répond : « L'envoi par jour de tous les journaux ensemble ne s'est jamais élevé au-delà de huit à dix mille feuilles ; le prix de tous n'a jamais excédé trente à trente-cinq mille livres-assignats par mois, correspondant à dix, à douze mille francs en numéraire. »

On voit qu'il s'explique là avec moins de détails, sur cette affaire, que dans le Mémoire qu'il adressait à M. Thiers et qu'a reproduit Buchez. Nous pourrions donc nous contenter de renvoyer le lecteur que cette question intéresse à la page 234 du tome XXXI de l'*Histoire parlementaire* ; mais, après avoir lu le passage qu'on y cite, le lecteur pourrait encore faire cette objection : Bouchotte parle selon sa conscience, d'accord ; mais qui nous dit qu'il n'a pas été trompé, et qu'à son insu, des *Père Duchêne* n'étaient pas expédiés en contrebande ? Vincent n'était-il pas là ?... Eh bien ! nous sommes à même de répondre catégoriquement à l'objection, car nous avons des éléments nouveaux qui ne laissent plus de doute sur les inventions de Camille.

V.

Il y a quelques années, un des employés des Archives de la Guerre nous pria d'examiner deux ou trois cartons remplis de petits billets, qu'il avait, au dernier moment, sauvés du pilon. Il ne savait trop bien ce que c'était ; mais il avait pourtant flairé leur importance. Ces papiers, n'ayant pas plus d'un décimètre carré, étaient enfilés par paquets et ne portaient, le plus souvent, que quatre ou cinq lignes d'écriture. Nous les examinâmes : tous étaient des ordres, et ces ordres étaient de la main même du ministre Bouchotte. Nous avions sous les yeux ses notes de cabinet, c'est-à-dire sa correspondance de tous les instants avec ses différents

adjoints dans l'intérieur des bureaux, depuis son entrée en fonctions (avril 93) jusqu'au mois d'octobre suivant. Mieux que dans des livres, mieux qu'avec des Mémoires, nous pouvions suivre, heure par heure, le mouvement ministériel et juger de l'activité de l'homme que la légende a qualifié d'inepte, et que ses collaborateurs tenaient pour un travailleur infatigable. Nous l'affirmons aujourd'hui, car nous en avons eu les preuves en main : ses collaborateurs avaient raison.

Or, entre tous les ordres multiples et de toute nature que contenaient ces cartons, il y en avait quelques-uns d'annotés, de signés et même d'écrits entièrement par le secrétaire-général, Vincent. Parmi ces derniers, il s'en trouvait deux pour l'envoi des journaux aux armées. Voici la note du 24 mai : « Matin. S'abonner pour deux mille exemplaires au *Journal des hommes libres* ; deux mille à la *Feuille de la Société des Jacobins*. S'abonner pour trois mille exemplaires du *Père Duchêne*, rédigé par le citoyen Hébert. Ces feuilles seront réparties proportionnellement entre les armées et adressées aux commissaires du pouvoir exécutif pour la Guerre. » Voici la note du 17 septembre : « An II de la République une et indivisible. Porter le journal du *Père Duchêne* à douze mille feuilles à compter de demain. Faites-moi connaître à quelle époque l'abonnement des autres feuilles doit cesser. Pour ampliation, par ordre du ministre, le secrétaire-général de la guerre, signé *Vincent*. » Ainsi, depuis mai jusqu'à septembre, on ne prend que trois mille abonnements au *Père Duchêne* et lorsqu'on le porte à douze mille, c'est au moment de la levée en masse. Nous voilà loin des comptes fous de Camille et de Châteauneuf.

Mais, puisque nous nous sommes arrêtés aux notes de Bouchotte, ne les perdons pas de vue. Elles vont nous servir à corroborer ce que le Mémoire justificatif nous apprend sur la part qui revient au ministre dans la défense. Châteauneuf nous disait dans son *Nepos*, que le Comité de salut public n'avait été qu'un gouvernement insensé, vouant à la mort les généraux qui trouvaient ses plans

inexécutables et faisant destituer par Bouchotte les généraux heureux « qui n'humiliaient pas leurs lauriers devant lui ». Bouchotte réplique :

« Le Comité peut avoir eu tort dans plusieurs parties de gouvernement, mais cela ne détruit pas les vérités qui lui sont favorables. Il ne reste de doute à personne que le Comité de salut public n'ait concouru à faire remporter beaucoup de victoires.

« Le Comité y a concouru par ses plans de campagne habilement conçus ; le ministre y a concouru en faisant réaliser la grande réquisition de six cent mille hommes, en organisant douze armées, en nommant d'habiles généraux dont une partie a péri généreusement les armes à la main, et dont une autre fait à présent plus de la moitié des maréchaux de l'Empire ; les généraux y ont concouru par leurs talents, leur valeur et leur intelligence, ayant rendu les plus éclatants services ; les soldats y ont concouru par un courage et un dévouement sans bornes. Sans ces efforts extraordinaires, on n'eût pu résister à toute l'Europe, on échouait dès le principe, et on ne fût jamais parvenu à établir aucun nouveau gouvernement en France. Tous ces faits ne peuvent être déplacés, ni de l'époque ni des pouvoirs auxquels ils appartiennent, par un écrivain, s'il tient à une réputation d'impartialité. » Quant aux généraux voués à la mort, « le Comité n'a pu vouer à la mort ceux qui trouvaient ses plans inexécutables, parce que ces plans étaient en général bien conçus. Pour donner de la force à cette assertion, il eût fallu particulariser le cas et le démontrer en faisant la preuve. » Quant aux destitutions, « le ministre ne destituait pas pour le compte du Comité ; celui-ci avait le droit de destitution, et il en usait quand il le jugeait à propos. Le ministre a très peu destitué ; ses actes étaient ordinairement des suspensions, qui laissaient plus de facilité à revenir là-dessus, s'il y avait eu erreur. La destitution, la suspension qu'on a voulu censurer ne sont pas des moyens révolutionnaires ; ce sont des moyens ordinaires de tous les temps et de tous

les gouvernements. Lorsqu'il y a dissidence entre les généraux ou des retards d'obéissance, ou des imprudences, ou de mauvais calculs, il faut bien pouvoir y remédier ! Les gouvernements seraient entravés dans leur marche, s'ils n'avaient pas la destitution et la suspension. »

Voilà le passage principal du Mémoire justificatif de Bouchotte. Nous l'avons cité tout entier, parce qu'il nous apprend non plus ce que le ministre s'est abstenu de faire, mais ce qu'il a effectivement fait. Son travail, dans l'œuvre de la défense, s'y trouve nettement déterminé, en même temps que celui de Carnot. — Donc, à Carnot, l'honneur des plans de campagne ! A moi, Bouchotte, l'honneur de la réorganisation des états-majors ! — Et le ministre patriote dit vrai, car si nous interrogeons ses notes de cabinet, nous y trouverons la preuve « irréfutable » de ce qu'il avance là.

Dès les mois de mai et de juin, mais surtout à partir de la mi-août et pendant tout le mois de septembre, les ordres d'expédier des lettres de service se succèdent coup sur coup. C'est à la fin une véritable ondée de promotions qui toutes sont au nom du Conseil exécutif et nullement au nom du Comité de salut public. Rien de plus saisissant que ce défilé d'officiers de choix, qui ne sont encore connus que des bureaux de la Guerre et qui appartiendront demain à l'histoire : Masséna, Kléber, Moreau, Dugommier, Augereau, Souham, Jourdan, Lefèvre, Perignon, Marceau, Legrand, Eblé, Colaud, Serrurier, Hatry, Marbot, Cervoni, Ferino, etc. Carnot n'intervient çà et là que comme d'autres députés pour garantir le civisme de tel officier ou citoyen qu'il connaît particulièrement. Ainsi une note du 11 août porte : « Carnot recommande Beaurepaire, président de la Société populaire d'Aire. » Une autre note du même mois : « Carnot, représentant du peuple, garantit le civisme de Stettenhoffen, général de brigade. Qu'on le renvoie à son poste au Nord. » C'est comme pour Dugommier : « 16 mai. Dugommier, général de brigade. Non employé. Recommandé par de bons patriotes. Sera employé. » Bref, épluchez tout, et vous verrez que Bouchotte a toujours la haute main pour le choix du

personnel, sauf, bien entendu, pour les nominations de commandants en chef qui se font de concert avec le Comité.

Et si l'on y réfléchit bien, on remarquera que les choses n'ont pas pu se passer autrement. Carnot, en effet, ne connaissait guère le personnel des armées, puisqu'il n'avait pas été, dès le début, à l'administration de la guerre, comme Bouchotte, qui avait travaillé avec Pache en 92, et comme tous les adjoints du ministre, qui dataient également de la même époque. Ce monde était arrivé dans les bureaux en même temps que les volontaires étaient entrés en ligne, et ces nouveaux commis n'avaient cessé de suivre de l'œil les officiers patriotes qui devaient former un jour les cadres des armées de la République. Nous ne croyons donc pas qu'on puisse désormais contester à Bouchotte l'honneur des nominations. Du reste, les preuves sont aux Archives de la Guerre. Voyez les notes !

Nous pouvons également, d'après ces notes, attester la bonne foi du ministre lorsqu'il s'explique sur les suspensions et les destitutions. Les ordres de suspension sont nombreux, en effet, mais rien de plus rare que les destitutions. Celles-ci étaient plutôt l'affaire du Comité et de la Convention.

Mais, puisque nous esquissons le tableau des actes administratifs de Bouchotte, pouvons-nous oublier que c'est sous lui que se fit l'amalgame des troupes de ligne et des nouvelles recrues ? Cette opération n'était pas moins délicate que celle des nominations dont elle dépendait du reste, car si les soldats de ligne répugnaient non moins que les volontaires à s'amalgamer, c'est que des deux côtés on tenait à ses chefs et qu'on n'en voulait pas changer. Soldats et volontaires ne se montrèrent de bonne composition qu'après avoir reconnu combien le ministre avait eu la main heureuse dans la réforme des états-majors. L'amalgame s'accomplit alors sans difficulté, et l'harmonie régna dans tous les corps et entre tous les corps.

Il nous reste maintenant à dire un mot de Bouchotte comme homme politique. A quel parti pouvait-il bien

appartenir ? Camille le donne pour un client d'Hébert ; Châteauneuf, pour l'instrument du Comité. Bouchotte, répondant à Châteauneuf aussi bien qu'à ce bon Camille, dit : « Ce fut en octobre 1792 que la Convention plaça M. Bouchotte sur la liste des candidats pour le ministère de la guerre ; il y fut encore placé en février 1793 ; la même chose eut lieu en mars ; enfin on l'y plaça encore en avril, et il eut, au scrutin définitif, sept cents voix environ, l'unanimité des membres présents à la Convention. On ne peut rien dire de plus précis pour prouver que cette nomination ne fut d'aucun parti et d'aucun comité. »

Ainsi Bouchotte se vante (s'il est permis d'user de ce mot quand il s'agit d'un homme aussi modeste) de n'avoir été l'agent d'aucun parti, ce qui veut dire l'agent d'aucune coterie, car Bouchotte était foncièrement républicain. Mais il voulait une République constitutionnelle et ne s'accommoda jamais de ce régime provisoire qu'on baptisa de gouvernement révolutionnaire. Bouchotte croyait, comme Pache, que la Convention n'avait été réunie que pour juger le roi et donner au plus vite une Constitution à la France. Le roi jugé, la Constitution faite, il n'y avait plus pour elle qu'à céder la place à une autre Assemblée. Bouchotte accepta bien pour un temps, vu l'effroyable crise, la concentration des pouvoirs entre les mains d'un Comité suprême, mais dès que le territoire fut débarrassé de l'ennemi et que la guerre civile fut apaisée, il n'aspirait qu'à la mise en jeu de la Constitution votée. Malheureusement des intrigues analogues à celles dont nous sommes aujourd'hui témoins prolongèrent le régime provisoire, qui fut fatal à la liberté. Bouchotte ne se mit pas en travers de ces intrigues, car il n'eut pas, à proprement parler, de vie politique comme Pache et Carnot ; seulement, dans son ministère, il combattit autant qu'il put la tendance fâcheuse des députés conventionnels à vouloir tout envahir. La séparation des pouvoirs fut toujours le principal article de son Credo républicain.

Si enfin, voulant connaître tout Bouchotte, nous descendons plus avant dans son âme et que nous nous enquérions de ses amis (car c'est par ses amis qu'on juge le mieux un

homme), nous croyons qu'au premier rang il faut placer Albitte, qui l'avait découvert et qui le patronna dans la Convention. Or, on sait comment finit ce patriote. Devenu plus tard sous-commissaire aux revues, Albitte fit la campagne de Russie et mourut de froid et de faim pendant la fameuse retraite. Mais, la veille de sa mort, il n'en partageait pas moins encore sa dernière goutte d'eau-de-vie avec un simple sergent d'infanterie. C'était finir en digne ami du ministre de 93, qui n'avait jamais traité les soldats qu'en camarades.

LA FRANCE

APRÈS LE 18 BRUMAIRE

(*L'État de la France au* 18 *brumaire, d'après le rapport des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation de la République*, par Félix Rocquain. — Un volume.)

— 1874 —

I.

Le titre de ce livre n'est pas exact ; il ne donne pas une idée juste de ce qu'on trouve sous la couverture, et les réflexions dont l'éditeur fait précéder les documents qu'il publie là manquent de netteté ou portent à faux. C'est mal vu.

Règle générale : quand on se propose de présenter l'état de la France à une époque déterminée de la Révolution, on ne doit pas anticiper ni rétrograder de six mois, ou même de trois, sur la date qui sert d'enseigne. Ce ne sont pas des années qui font alors époque, mais seulement les jours, tant les événements sont précipités, furieux, bouleversants. A chaque instant, la physionomie du pays change, et si parfois le tempérament national semble résister sur le moment à la bourrasque, il n'en est pas moins foncièrement altéré pour l'avenir, et doit, en conséquence, donner lieu à des considérations nouvelles, à des méditations d'autant plus profondes de la part de l'observateur. Ainsi, l'état de la France, au commencement de 92, n'est pas le même qu'à la fin de cette même année : il y a la déclaration de guerre, le 10 août, la proclamation de la Ré-

publique, qui sont cause de trois transfigurations successives. Ainsi, l'état de la France au commencement de 93 n'est pas le même qu'à la fin de cette même année: il y a le 31 mai, il y a l'établissement du régime révolutionnaire qui influent violemment sur les esprits et sur les intérêts. Ainsi, l'état de la France au commencement de 94 n'est pas le même qu'à la fin de cette même année : il y a la France avant Thermidor; il y a la France après Thermidor, deux Frances bien différentes. Ainsi, pour en arriver tout de suite au livre de M. Rocquain, l'état de la France avant le 18 Brumaire et son état après cette date fatale ne peuvent pas être étudiés sous la même rubrique, car, à notre avis, il s'opère alors des changements radicaux dans les choses, où, si l'on prétend comme M. Rocquain qu'il n'y en a pas, ou qu'il n'y en a guère, il en résulte du moins pour l'historien un changement dans la manière de considérer ces choses.

Cela admis, le livre de M. Rocquain, qui n'est qu'un recueil de rapports datant de l'an IX, ne devrait donc pas être intitulé : « État de la France au 18 brumaire au VIII, » mais: « État de la France, ou plutôt d'une partie de la France (trente départements au plus), dix-huit mois après le coup d'État de Bonaparte. » Voilà le titre exact et à la vue duquel naît, dans l'esprit du lecteur, une série de réflexions toutes différentes qu'à la vue du premier, car la question qu'on se pose immédiatement est celle-ci : « Voyons si vraiment le coup d'État a fait, comme on l'a dit tant de fois, le bonheur du peuple français. « Nous avons bien trouvé dans un coin de l'introduction de M. Rocquain une ou deux lignes sur cette question, mais ce n'était pas incidemment qu'il fallait la glisser; elle devait faire le fond de l'introduction même. On aurait vu clair alors dans le tableau, il n'y aurait pas eu d'embrouillement, et l'on n'eût pas couru le risque de mettre au compte de la République ce qui doit être au passif du bonapartisme.

Nous allons essayer ici de mieux pénétrer les documents que M. Rocquain a produits, et tâcher d'en tirer quelque chose de plus net.

II.

Ce sont des rapports, avons-nous dit, et ces rapports, comme on l'annonce, du reste, au titre du livre, sont l'œuvre de conseillers d'État chargés, en l'an IX, d'une enquête sur la situation. Nous avons donc sous les yeux des pièces non-seulement officielles, mais confidentielles. Or, M. Rocquain, tout en reconnaissant qu'il ne faut pas ajouter foi entière à tout ce qu'on y trouve, estime pourtant que le plus grand nombre des renseignements donnés par ces messieurs doit faire autorité.

Il nous semble que la dignité de conseiller d'État en a imposé à l'éditeur: car il nous présente, *ex abrupto*, tous ces enquêteurs comme « des hommes distingués par leurs lumières et quelques-uns comme étant d'un mérite éminent. » Nous pensons que c'est là s'aventurer un peu. Sans nier la capacité intellectuelle de deux ou trois d'entre eux, nous croyons qu'ils sont tous atteints de décrépitude morale, et qu'il faut tenir compte, avant tout, de cet état malsain qui doit leur gâter la vue. Si, en outre, on perce la raison qui fit faire l'enquête et la manière dont elle se fit, on arrive bientôt à n'avoir qu'une triste idée du travail prétendu révélateur des fameux conseillers d'État en mission.

Quelques lecteurs s'étonneront peut-être de la façon irrévérencieuse dont nous parlons de personnages appartenant à l'institution qui fut, comme on dit, une des gloires de l'Empire, car il est de tradition d'avoir pour le Conseil d'État de Bonaparte, pris en bloc, une admiration béate. Mais, à y regarder de près, il faut rabattre de cette dévotion. Bonaparte s'étant attribué l'initiative des lois et son conseil devant les lui préparer, il était de nécessité que ce Conseil nommé « par le génie du siècle » (on dira bientôt par le maître) passât pour être supérieur en tout aux Assemblées nationales élues, Constituante ou Convention, qui l'avaient précédé. Bonaparte employa donc tout son charlatanisme à exalter le mérite de ces conseillers qui

se faisaient les complices de son œuvre tyrannique. Et il y parvint si bien, que le prestige en dure encore. C'était pourtant de bois pourri qu'était en grande partie fabriqué ce Conseil d'État, et les échantillons que nous allons montrer à propos de l'enquête, ne démentiront pas notre assertion.

Mais cette enquête? Hé! Ce fut également pour jeter de la poudre aux yeux qu'elle fut entreprise. Bonaparte, en faisant son coup, avait promis la paix immédiate, des réformes immédiates, un bien-être immédiat! Les instruments de son administration devaient être soumis à un contrôle sévère. Mais dix-huit mois avaient passé, et la paix n'était pas faite, et les choses avaient suivi leur cours sans s'améliorer, que dis-je? en empirant. Bonaparte, pour faire patienter les populations, mit donc en campagne des conseillers d'État qui, devant visiter chacun une division militaire, eurent mission de se renseigner sur la situation commerciale, agricole, industrielle, financière, politique, etc., des différentes régions. Mais quelle différence entre la manière d'opérer de ces envoyés bons à tout voir et celle des missionnaires conventionnels de 93! Quelle comédie maintenant! Les ministres, par exemple, avertissent d'avance leurs subordonnés d'avoir à se préparer à l'inspection des conseillers; et ceux-ci d'arriver solennellement dans les divisions, d'y être fêtés, d'y rester huit jours, quinze jours au plus, et, après avoir tenu deux ou trois fois un conseil administratif avec le général commandant et les préfets des départements compris dans la division, ils notent, ils repartent, rédigent haut la main leurs rapports, et c'est avec la collection de ces rapports si lestement brochés que M. Rocquain prétend nous donner une idée de l'état de la France en l'an IX. Encore, M. Rocquain se contente-t-il de fragments empruntés non pas à tous les comptes-rendus, mais à une dizaine seulement. Or, trois de ces fragments tout au plus méritent attention. Car il n'y a rien à tirer des productions d'un Duchâtel, d'un Najac et autres. Qu'on en juge tout de suite, du reste.

Voici, par exemple, comment le jeune conseiller Du-

châtel débute dans son enquête sur la 7e division militaire : « On sait au fond des Alpes, comme aux portes de Paris, quel jour a commencé le mieux que l'on éprouve. On sait à qui l'on en est redevable, et si l'on manifeste un regret, c'est de ne pas voir l'auteur dont on bénit l'ouvrage. » Est-ce assez lyrique? Est-ce assez rassurant pour l'homme de Brumaire? Il est vrai que le jeune Duchâtel ne peut continuer longtemps sur ce ton et qu'il est obligé de reconnaître, un peu plus loin, que les hommes de parti, quoique comprimés, n'ont pas « abjuré leurs erreurs », et que les Génevois aussi ne sont pas contents du tout. Mais « avec un peu moins de bouderie, écrit-il, ils conviendraient pourtant, dès à présent, que leur état actuel vaut mieux que celui d'anarchie... » Que dites-vous du mot « bouderie ? » Pouvait-il trouver mieux, ce jeune optimiste qui émarge au budget depuis la veille ?

Najac est tout aussi plat, tout aussi nul. Il apprend avec orgueil à son premier consul le moyen qu'il a trouvé de bien se renseigner sur la situation de la 19e division. Non content de l'avertissement préalable que les ministres ont adressé à leur personnel respectif, il a envoyé, lui, de son côté, avant de partir, une circulaire aux fonctionnaires qu'il doit inspecter et leur a permis ainsi de se mettre en règle. C'est peut-être là le moyen d'en finir plus vite, mais le moyen d'y voir plus clair est tout le contraire, à notre avis.

Cependant Lacuée, homme de savoir et d'esprit, mais qui ne prend guère au sérieux sa mission, a un procédé plus expéditif encore que son collègue susnommé. Chargé de rapporter sur la 1re division militaire, dont le département de la Seine fait partie, il demande tout bonnement au préfet de ce département un rapport qu'il abrège, et voilà son affaire presque bâclée. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Mais un travail qu'on n'a plus, paraît-il, et que M. Rocquain semble regretter fort, c'est celui du conseiller Champagny sur la dix-huitième division. Pour nous, qui connaissons Champagny, nous ne déplorons pas cette perte, car sa relation devait être à la hauteur de celles des Duchâ-

tel et des Najac. Que pourrait, en effet, nous apprendre de bien positif, sur la situation de la France républicaine, cet ex-moine, futur duc de Cadore et rival de Fontanes en bassesses auprès de leur maître commun. N'est-ce pas lui qui, un jour, après avoir constaté les progrès des arts et de l'industrie depuis 89, félicitera le gouvernement de Bonaparte d'avoir abjuré les principes républicains sous l'influence desquels ces progrès avaient germé? N'est-ce pas lui qui s'écriera: « Napoléon a voulu rendre à la France ses formes antiques; il a voulu rappeler parmi nous ces institutions que la divinité semble avoir inspirées?... » N'est-ce pas lui enfin qui, en demandant que le Panthéon soit rendu au culte, proposera qu'on y mette non plus les grands citoyens, mais les grands dignitaires, les grands officiers de la couronne, comme, par exemple, lui, Champagny. En vérité, si les renseignements d'un tel homme sont perdus, c'est tant mieux. Le papier de Champagny n'était pas destiné à la postérité.

Donc, tout compte fait, le recueil de M. Félix Rocquain ne renferme que trois rapports qui peuvent, avec celui du préfet de la Seine, nous fournir quelques glanes. Ces trois rapports ont pour auteurs Français de Nantes, Barbé-Marbois et Fourcroy, le chimiste.

III.

Ce ne sont pas encore là de bien grands politiques, ce sont moins encore des caractères, mais le trio est intelligent et représente à merveille les différents groupes où le premier consul recruta son futur personnel impérial: républicains traîtres à la révolution, royalistes traîtres à l'émigration, savants traîtres aux doctrines du dix-huitième siècle.

Prenons Français de Nantes. C'est le type des hommes qui se soumettent, comme on dit, aux circonstances. Ennemi acharné du parti démocratique en 92, républicain

montagnard en 93, non moins déterminé républicain après le 18 Fructidor et député comme tel aux Cinq-Cents, il fut l'un des meneurs de cette Assemblée au 20 Prairial, défenseur de la loi au 18 Brumaire, désapprobateur avoué de la Constitution de l'an VIII, et, malgré tout cela pourtant, préfet de Bonaparte quelques jours après, et, quelques semaines plus tard, conseiller d'État à 25,000 francs de traitement. Homme du monde, âme vulgaire mais nullement rancunière. Ainsi, il s'enquiert auprès des préfets de la division qu'il inspecte si les commissions militaires, nouvellement établies, ont fait fusiller des innocents avec leurs jugements sommaires, et comme les préfets, dominés par les généraux, lui répondent imperturbablement : « Aucun ! » Français se sent heureux de cette réponse. Ainsi, il ne manifeste point de haine pour ses anciens alliés qui ne l'ont pas suivi dans sa défection. S'étant informé, à Marseille, du grand patriote Antonelle, que Bonaparte a exilé de Paris, il écrira : « Antonelle est tranquille et mène une vie *pastorale*, dans une campagne près d'Arles. » Et d'Isnard il dira : « Isnard, toujours exalté, n'est pourtant pas dangereux pour le gouvernement *et va souvent chez le préfet.* » Et de son ancien collègue aux Cinq-Cents, l'honnête Marquesy, également proscrit par Bonaparte pour son opposition énergique au coup d'État : « Marquesy, homme sans connaissances, sans moyens, sans réputation, et simple quincaillier à Toulon depuis près de deux ans, ne s'occupe que de son métier, *qu'il n'aurait jamais dû quitter.* Tous les fonctionnaires de Toulon attestent sa tranquillité. *Comme simple ouvrier*, il mériterait d'être éliminé des listes de déportation. » On voit que le renégat n'a rien de plus que du dédain pour les hommes à caractère, et son dédain va même jusqu'à les prendre sous sa protection.

Le royaliste Barbé-Marbois chante sur une autre gamme. Ce transporté de Fructidor, que le 18 Brumaire a rendu à la liberté et aux honneurs, est tout à Bonaparte, mais il n'en est pas moins tendre aux émigrés et aux prê-

tres. Envoyé en Bretagne, il semble vouloir jouer sérieusement son rôle de censeur à l'égard des généraux et des préfets, mais il rapporte surtout pour engager le patron à se réconcilier avec l'Église, avec le passé. C'est ce serviteur dévoué qui supportera un jour héroïquement que son maître lui dise en face et à propos de lui-même : « La bêtise n'a pas de bornes ! » et sa fidélité sera telle malgré l'injure, qu'il attendra pour retourner à Louis XVIII que la fortune ait laissé Bonaparte.

Que dire enfin du pauvre Fourcroy, que l'exemple de Monge entraîne ? Lui, président des jacobins, lors de la déprétrisation, lui qui ne cessait en 93 de parler de son père sans-culotte, de ses sœurs sans-culottes, il fait tristement aujourd'hui son *meâ culpâ* ; il veut une religion pour le peuple, et s'il essaie de défendre encore les écoles centrales qu'il a concouru à fonder et qu'on veut détruire, il n'en acceptera pas moins demain leur suppression complète. Que voulez-vous ? Ne le verra-t-on pas un jour dépérir tout à coup parce qu'il aura cru avoir perdu la faveur du maître ? Et, du reste, ne le voit-on pas déjà, dans son rapport sur la 14e division militaire, dénoncer comme dangereux ses anciens collègues conventionnels qu'il rencontre et qu'il ne semble plus avoir connus. La décomposition de son caractère est déjà fort avancée.

Voilà donc les démoralisés qui vont nous renseigner sur un quart de nos départements. Qu'on juge s'il faut se tenir en garde contre leurs assertions ! C'est pourtant ce que M. Rocquain n'a pas su faire. Encore une fois, il a pris presque tous leurs dires pour argent comptant. Nous n'aurons pas cette gracieuseté, ou plutôt nous ne leur emprunterons que ce qui peut témoigner contre le bonapartisme, leurs dires sur ce point devant être incontestables.

IV.

Mais, pour ne pas nous égarer et ne rien confondre, nous procéderons, comme les rapporteurs eux-mêmes, ar-

ticle par article, et nous commencerons par ce qui concerne l'esprit public.

Esprit public. — Eh bien ! en l'an IX, dix-huit mois après le coup d'État qu'on avait laissé faire, l'esprit public n'existait pas encore, l'opinion ne s'était pas réveillée. On ne savait où l'on était, où l'on allait ; même après la bataille de Marengo, on n'était rien moins que rassuré, et l'attentat de la rue Saint-Nicaise avait prouvé qu'on n'avait pas tort, mais on laissait toujours faire. M. Rocquain, soufflé par les conseillers, attribue cet énervement à la violence des troubles antérieurs, à la fatigue d'un passé révolutionnaire ; mais cela n'est pas la vraie raison. Cet alanguissement, dont l'origine remontait à 95, était la conséquence de la conspiration sourde que les royalistes de l'intérieur avaient menée pendant quatre ans sous le masque de la légalité. Ils avaient, par leurs intrigues, paralysé le jeu de la Constitution de l'an III pour dégoûter de la République, sans daigner même se rendre compte que le rétablissement de la monarchie était impossible. Et ils en étaient arrivés à dégoûter la population de la légalité même et à la rendre indifférente aux coups d'État. Cette tactique est fort bien expliquée dans un écrit d'un des rédacteurs du journal *le Français*, M. Thureau-Dangin, qui, l'an dernier, la donnait comme un modèle à suivre aux royalistes de notre époque, et ils l'ont si bien suivie, en effet, que le bonapartisme croyait hier qu'il en ressusciterait. (1)

Mais, pour en revenir à notre histoire passée, les patriotes républicains avaient essayé, le 20 prairial an VII, de réveiller la nation, et déjà y parvenaient-ils quand Bonaparte, débarquant d'Égypte et s'alliant aux banquiers-fournisseurs, empêcha cette reprise de vie en étouffant ce qui restait d'énergies actives dans le pays. Étonnez-vous maintenant que la nation fût encore dans un état de prostration en l'an IX ! Mais elle restera ainsi pendant toute la domination du misé-

(1) Voir plus haut *De la tactique des royalistes à partir du 9 Thermidor.*

rable de Brumaire, car ce violateur du droit ne saura et ne pourra jamais organiser que la compression, que le régime militaire.

Régime militaire. — C'est, en effet, le règne du sabre qui s'impose dès le début du consulat ; les rapports le constatent. Le général-commandant d'une division est un chef tout-puissant qui entend ne recevoir d'ordres de personne ni avoir de comptes à rendre. L'élément civil, sur lequel devait reposer la société moderne, la société rêvée par les bourgeois de 89, est absolument subordonnée maintenant à l'élément militaire, grâce à la bourgeoisie de 95. Or, si les généraux n'ont pas le moins du monde le respect des lois, la plupart respectent moins encore, si l'on peut dire, les caisses publiques. Ils y puisent, ils y volent avec effronterie et, quand on leur demande des comptes, ils répondent : « Dépenses secrètes ! » A leur exemple, les autres officiers pillent, prenant où ils peuvent, et on les entend dire : « Les richesses et la fortune sont pour les braves ; prenons ! On trouvera nos comptes à la bouche des canons. » Quant aux soldats : « Les soldats, dit Barbé-Marbois, ne seraient pas éloignés de traiter en pays conquis les départements qu'ils sont chargés de défendre. » Ce n'est pourtant pas ce qui alarme le plus ce conseiller. Il craint plutôt la sédition, car les régiments, privés de solde, pourraient suivre les factieux. Notez, en effet, que presque tous les soldats sont patriotes et n'entendent pas qu'on escamote la République. — Mais, privés de solde, avez-vous dit ? — Oui, sous Bonaparte, il n'y a pas toujours de paie pour le soldat, mais pour les officiers, pour les généraux, l'argent ne manque jamais ; c'est tout le contraire qu'en 93. Il est vrai que la règle semble générale : tous les hauts fonctionnaires, ministres, conseillers, préfets, émargent régulièrement, mais les petits employés d'administration attendent et meurent de faim.

Personnel administratif. — Puisqu'on est mal payé, il ne faut donc pas s'étonner si, après dix-huit mois, le nouveau régime n'a pas encore pu recruter de personnel intelligent et qui soit bien à lui ; aussi les services souffrent. Nous savons

bien que, six mois avant le coup d'État, les patriotes se plaignaient déjà du découragement et du peu de zèle des fonctionnaires, mais c'est qu'alors le gouvernement directorial ne soutenait pas ses collaborateurs et les sacrifiait, si dévoués qu'ils fussent, pour le succès de la moindre intrigue. Autre chose aujourd'hui. Le gouvernement est autoritaire et ne veut que des instruments passifs ; or ces instruments doivent être payés, même quand il faut les prendre parmi les imbéciles et les chenapans. Et il n'y a guère pour lui d'autres choix à faire, même en province. Mais il y a pis. Un conseiller remarque avec effroi qu'on n'a pu encore remplacer les patriotes républicains dans les bureaux des préfectures. Ils y règnent toujours en maîtres, si bien qu'à la moindre aventure on les verrait faire cause commune avec la gendarmerie, qui est restée républicaine, et la plupart des troupes, qui ont le même esprit. On avouera qu'il y avait de quoi être inquiet.

Nous noterons encore, à propos de l'administration, qu'un conseiller propose naïvement de réduire le nombre des fonctionnaires et de diminuer le chiffre des gros traitements, ne voyant pas, l'aveugle ! que le nouveau gouvernement ne peut justement exister qu'en multipliant les places et en augmentant de plus en plus la paye de ses créatures. Car, en fin de compte, pourquoi ce conseiller lui-même, renégat de la République, sert-il le Bonaparte ? N'est-ce pas à cause des vingt-cinq mille francs que celui-ci lui donne et des faveurs qu'il peut obtenir pour sa famille ?

Justice. — A ce sujet, deux choses nous frappent dans les rapports. C'est d'abord la manière dont les juges de paix y sont traités. On sait que l'institution de ces magistrats populaires, nommés par les citoyens eux-mêmes, fut un des grands bienfaits de l'Assemblée constituante. Mais les gens de Brumaire ne pouvaient voir que d'un mauvais œil ces magistrats indépendants, presque tous patriotes, et se trouvant en communion étroite avec le peuple. « Il faut que les juges de paix soient nommés par le gouvernement, » écrit un rapporteur, c'est-à-dire : Il faut qu'ils deviennent les instruments du pouvoir. Et le conseil ne tarda pas à être suivi.

L'asservissement des juges de paix est même resté de tradition bonapartiste.

L'autre chose que nous devons signaler est le rétablissement des tribunaux d'exception. En l'an IX, les commissions militaires fonctionnent, sous le prétexte de détruire rapidement ce qui reste des bandes de brigands, mais en réalité pour tenir sous la terreur les citoyens qui pourraient protester contre le crime de Brumaire. Français de Nantes déclare, d'après les préfets, que les bandes sont maintenant sans couleur politique et ne se composent que de lanterneurs de 91, que de guillotineurs de 93, que de sabreurs de l'an III, etc. Voilà un singulier amalgame et des désignations bien fantaisistes ! mais tout le monde aujourd'hui sait ce que cela veut dire ; aussi nous étonnons-nous que M. Rocquain se soit laissé prendre à ces hâbleries. Après Thermidor, tous les Jacobins étaient traités de terroristes ; sous le Directoire, on les qualifiait d'anarchistes et de communistes ; après Brumaire, on avait ajouté l'épithète de septembriseurs. Eh bien, c'est avec des étiquettes analogues que les commissions militaires, aidées des préfets, voulaient arriver à atteindre les individus qu'on disait dangereux. Car il n'y eut jamais de lanterneurs proprement dits en 91, ni de guillotineurs proprement dits en 93, tandis que les assassins dits Chouans et Compagnons de Jésus avaient été de véritables bandes, et c'étaient leurs débris qui subsistaient encore. Mais il fallait, pour déconsidérer les républicains, les confondre avec les bandes.

Finances. — Si les finances de la République étaient loin d'être florissantes avant le 18 Brumaire, le consulat n'avait guère apporté remède à leur triste état. Les insignes voleurs étaient plus maîtres que jamais de la situation, et, quant à voir clair dans le rendement des contributions, c'était impossible ; car les perceptions étaient aux mains des créatures des banquiers-fournisseurs. Et tout ce monde, s'entendant à merveille avec les généraux, se sentait inattaquable.

La fortune publique avait, en outre, été atteinte par la dépréciation des biens nationaux. On avait fait accepter le

coup d'État aux petits acquéreurs en leur faisant peur des communistes (nous connaissons cela) ; mais, depuis le coup, voyant les allures réactionnaires de Bonaparte, les propriétaires avaient pris peur des émigrés et des prêtres, et leurs craintes, cette fois, étaient justifiées par l'audace qu'affectaient surtout ces derniers. Quelques acquéreurs avaient déjà transigé avec les anciens possesseurs, et certains même avaient été contraints à des rétrocessions. Ces inquiétudes, ces rentrées des anciens maîtres sur leurs terres, avaient déprécié les biens à vendre à un tel point qu'ils eussent difficilement trouvé acheteurs au prix de quatre années de revenus. Aussi ne les vendait-on pas, et cette suspension forcée des ventes ne faisait qu'accroître la défiance. On garde, disait-on, c'est assurément pour rendre, et demain on nous forcera à rendre nous-mêmes. — Mais le paragraphe 2 de l'article 93 de la Constitution et l'article 94 tout entier sur l'irrévocabilité des ventes ne sont-ils donc pas un engagement sacré ?... — Ah ! le bon billet que des articles constitutionnels, quand on a affaire à un Bonaparte qui viole, et bâcle à son gré des Constitutions !...

Routes, hôpitaux, commerce, industrie. — Les renseignements sont nombreux sur le mauvais état des routes, sur la détresse des hôpitaux, sur la stagnation des affaires, sur le dépérissement de l'industrie, et ces constatations, qui semblent être pour M. Rocquain des révélations inattendues, le troublent singulièrement. A ses yeux, c'est la conséquence des désordres révolutionnaires, de la négligence ou de la sottise des anciens administrateurs ; les rapporteurs le lui donnent à entendre. Mais M. Rocquain, n'a qu'à ouvrir le *Moniteur* de l'an VII et il verra que ce mauvais état des routes, que cette détresse des hôpitaux, que cette stagnation des affaires faisaient, bien avant Brumaire, la préoccupation des députés patriotes ; c'étaient choses reconnues, avouées, proclamées à la tribune. On n'en accusait pas toutefois la Révolution, puisque cela résultait naturellement de l'état de guerre. Un fait cité par Français de Nantes aurait dû éclairer M. Rocquain. En 1791, par conséquent en pleine Révolution, le com-

merce de Marseille avait pris une extension qu'on ne lui avait jamais vue auparavant ; mais, à partir de 92, date de la guerre, il y eut arrêt complet. Une autre preuve, c'est que Bonaparte a beau être au pouvoir, la situation reste la même ; il y a détresse partout. Et pourquoi ? Parce qu'on n'a pas la paix ; mais que cette paix arrive, et tout reprendra. Il est vrai qu'avec Bonaparte ce ne sera pas pour longtemps.

Signalons encore une observation des rapporteurs à propos d'assistance. Il s'agit des secours aux militaires blessés. L'homme de Brumaire avait jugé habile d'inscrire dans sa Constitution même qu'il serait accordé des pensions à tous les militaires blessés, ainsi qu'aux veuves et enfants des militaires morts sur le champ de bataille ou des suites de leurs blessures. Eh bien ! les rapporteurs constatent que les blessés sont abandonnés sans ressources dans les départements. Bonaparte néglige même de tenir cet engagement bien autrement sacré que celui dont nous parlions plus haut.

Instruction publique. — En l'an IX, l'organisation des écoles primaires, que la Convention avait décrétée et que l'état de guerre avait empêchée, n'était pas plus avancée qu'aux premiers jours du consulat, et l'ambition de Bonaparte allait même devenir un obstacle à la laïcité de l'enseignement. Les prêtres insoumis, flairant déjà l'avenir, se glissaient dans les familles pour empêcher les pères et mères d'envoyer leurs enfants aux écoles communales, qu'on ne soutenait en rien... Mais nous n'avons pas le cœur d'insister sur la misère de ces écoles et nous n'entendons à ce sujet récriminer contre personne, car nous songeons qu'aujourd'hui nous n'avons pas encore eu le courage de résoudre le problème de l'enseignement pour tous, et qu'à Paris même, à cette heure, il se trouve trente mille enfants ne pouvant apprendre à lire, faute de place aux écoles !... Passons donc honteusement, et contentons-nous de noter combien les rapporteurs se montrent divisés sur cette question. Ainsi, le préfet de la Seine, ayant gardé un vieux levain de 89, vou-

drait qu'on [illegible] rît tous les presbytères pour y loger les institute[illegible] qui auraient ainsi un intérieur convenable, avec [illegible] n. Le royaliste Barbé-Marbois demande, de so[illegible] 'on enlève aux instituteurs les presbytères [illegible] t avoir déjà, et qu'on les rende aux prêtres. [illegible] ractérisées les deux opinions contraires qui se m[illegible] t dans les premiers temps autour de Bonaparte et qu'il prétendait combiner ensemble. Sa combinaison consista à sacrifier l'une à l'autre, et vous savez laquelle fut sacrifiée. Il rendit, par exemple, les presbytères aux curés.

Dans le rapport dudit Marbois et dans celui de Français de Nantes, les écoles centrales, cette autre belle création conventionnelle, sont aussi maltraitées que nous avons dit l'être l'institution des juges de paix. Installées, aussi bien que possible, au chef-lieu de chaque département, elles étaient ouvertes depuis deux ans, mais elles n'étaient pas encore arrivées au développement dont elles étaient susceptibles, et cela se conçoit, même en écartant la cause de guerre. Eh bien, ces conseillers, loin de demander qu'on encourage ces établissements, où les cours de chimie et de dessin étaient très suivis, poussent à leur suppression. Français aimerait mieux voir la jeunesse s'adonner aux belles-lettres et aux arts, car « c'est le moyen, dit-il, de détourner les esprits de la triste carrière des agitations politiques ». Ce même Français ira plus loin, un jour, dans son système d'abêtissement. Mis à la tête de la direction générale des droits réunis, il félicitera ses employés quand il les verra s'amuser sur les boulevards à regarder Guignol, et lui-même leur donnera l'exemple.

Un seul rapporteur défend énergiquement les écoles centrales : c'est Fourcroy, et nous ne savons pour quelle raison M. Rocquain a cru devoir mettre le lecteur en garde contre l'opinion de ce conseiller, qu'il donne comme défendant là son propre ouvrage. Mais c'est contre les assertions des Français de Nantes et des Barbé-Marbois qu'il fallait nous prévenir ; car Bonaparte, n'écoutant que trop leurs conseils, fermera avec empressement les écoles professionnelles et,

de concert avec l'Église, rejettera la jeunesse dans la latinité. Est-ce que M. Rocquain approuverait cela ?

Culte. — Nous voici enfin arrivés à la grande affaire d'alors, et les jugements des rapporteurs nous semblent ici plus opposés, plus passionnés que sur tout autre point, car, encore une fois, c'est la question du jour. M. Rocquain n'a pas remarqué, en effet, que, lorsque ces rapports furent rédigés, on préparait le Concordat, qui fut signé au milieu de l'an X. Chaque conseiller cherche donc à peser sur l'esprit du consul, en apportant à l'appui de son opinion des faits péremptoires ou prétendus tels. C'est ainsi que Barbé le royaliste, tout en signalant le peu de crédit dont jouissent dans l'Ouest les prêtres constitutionnels, représente les anciens prêtres réfractaires, comme s'étant ralliés au nouveau gouvernement et comme aidant même officieusement à la rentrée des impôts dans les campagnes. Mais le préfet de la Seine montre, au contraire, ces mêmes gens tels qu'ils sont réellement, tels qu'ils ont toujours été et resteront toujours : conspirateurs incorrigibles contre la société moderne et se servant de tous les moyens pour ressaisir leur ancienne domination. A notre avis, il appert de ces rapports mêmes qu'en signant le Concordat, Bonaparte ne se soumit pas à l'opinion publique, et qu'il ne songea qu'à la consolidation de son pouvoir personnel. Lisez bien, et vous verrez qu'en dépit des manœuvres cléricales, le catholicisme n'avait guère repris faveur. A Marseille, à Toulon, par exemple, il n'y avait plus « aucun prêtre, ni aucun culte d'aucune espèce, » et à Paris, « les succès des prêtres, dit le préfet, ne sont pas très-sensibles. » Ceux d'entre les autres préfets qui tenaient à la stricte observation des lois continuaient à empêcher sans troubles la sonnerie des cloches. Cet apaisement des passions religieuses résultait de la sagesse avec laquelle le Directoire avait pratiqué la séparation de l'Église et de l'État et avait su respecter la liberté des cultes, sans tolérer chez aucun d'eux la moindre apparence de domination. Aussi sommes-nous surpris de voir M. Rocquain nous parler des atteintes portées à la liberté du sentiment religieux antérieurement au consulat ; à moins qu'il ne considère comme

oppressive la loi sur la police des cultes, loi si salutaire à la tranquillité qu'on aurait dû s'en tenir là; car le fameux Concordat fut une telle faute, que son auteur lui-même en fit plus tard son *meâ culpâ*.

Nous aurions encore bien d'autres choses à relever dans les rapports pour les mettre au passif du bonapartisme ; mais nous en avons assez dit, croyons-nous, pour montrer l'immoralité du coup d'État de Brumaire par son impuissance même à rien réformer. La France, répétons-le, ne pouvait espérer de ressusciter qu'avec la paix. Et quelle n'eût pas été alors sa grandeur, si elle n'avait pas subi auparavant le 18 Brumaire, c'est-à-dire si elle eût été la France républicaine rêvée par nos pères, souhaitée par nous encore aujourd'hui : peuple libre et riche, ayant le culte de la justice et du droit, ayant aussi l'amour du travail ; jouissant, en un mot, de la pleine et entière franchise de toutes ses activités fécondes, de toutes ses puissances ! Mais, quand la paix se conclut, la France était devenue la chose de Bonaparte qui, au lieu de la relever, la fit moralement descendre encore.

Au début de cette étude, nous avons écrit que l'enquête de l'an IX n'avait été qu'une comédie. Il y a un dénouement à cette comédie, que M. Rocquain n'a pas rappelé. L'enquête fut suivie, quelques semaines plus tard, d'un beau rapport (pour le public, cette fois) sur la situation « brillante » de la République française. Ce fut le conseiller Thibaudeau, futur comte de l'Empire, qui vint solennellement débiter cette palabre au Corps législatif. Le Corps législatif, jouant l'enthousiasme, nomma une commission pour aller féliciter le maître, et le maître, tout fier de cette démarche servile qui confirmait son absolutisme, qualifiait bientôt après, dans un traité, tous les citoyens français en bloc de *sujets*.

LA VRAIE

MARIE-ANTOINETTE

(*Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, publiée par MM. d'Arneth et A. Geffroy. — 3 volumes.)

— 1874 —

LA DAUPHINE

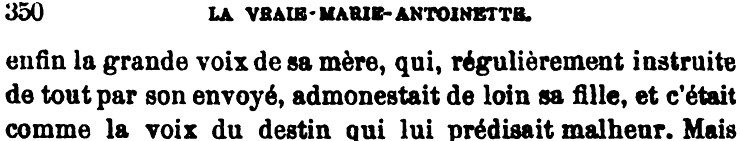
I.

Il était une fois une jeune princesse, belle comme le jour, disaient ses flatteurs, rousse comme la plus vilaine des lunes, disaient ses envieux, qui, à l'âge de moins de quinze ans, se vit marier au prince héritier d'une cour amie. Ce prince n'avait qu'un an de plus qu'elle, mais il avait l'humeur bien différente. Autant la petite princesse était éveillée, autant le prince était lourd et comme abruti. Jamais on ne lui avait entendu dire un mot devant le monde, et quoiqu'il fût vigoureux d'apparence et qu'il eût toutes les occasions possibles de galanterie, on ne lui connaissait encore d'autre désir, d'autre passion que la chasse et la maçonnerie. Quand on lui eût amené sa femme, il n'en continua pas moins à courre le cerf avec fureur comme si de rien n'était, à servir les maçons quand il en venait au château, à coucher seul la nuit, et à n'ouvrir la bouche qu'à table pour engloutir et bien souvent pour rendre ce qu'il avait trop vite englouti. Bref, à le voir, on n'eût pas dit que la princesse fût venue pour lui de plus de 300 lieues, et, du reste, à la voir aussi,



on pouvait faire la même remarque, mais c'était pour d'autres raisons. Elle ne se plaisait chez elle que dans la société de petits chiens bruyants, hargneux, qui salissaient ou déchiraient ses robes ; son plus grand plaisir était ensuite de monter à âne au risque de faire la culbute ; elle aimait qu'on lui fît observer les figures les plus drôles de sa cour, ce qui lui donnait de telles envies de rire qu'elle éclatait souvent au nez des gens ; enfin elle acceptait l'intimité des seules dames qui eussent une aussi mauvaise langue que la sienne, et ce n'est pas peu dire. Pour une grande princesse, voilà une petite personne bien mal apprise, va-t-on déjà s'écrier, et pourtant nous n'avons pas indiqué la moitié de ses traits. C'est ainsi qu'appelée par les décrets de la Providence à gouverner un jour avec son triste mari une des plus grandes d'entre les nations, elle avait le mépris de ses sujets futurs au point de n'avoir pas le respect d'elle-même ; elle négligeait de se mettre un corps de baleine pour s'assurer la taille quand elle devait paraître ; elle ne se lavait point les dents quoiqu'elle aimât, comme nous l'avons dit, beaucoup à rire ; et sentant bien que le moindre de ses caprices devait être obéi, elle se refusait à rien apprendre. Elle était, en effet, de l'ignorance la plus crasse. A peine savait-elle former ses lettres, et bien qu'elle eût un lecteur en titre, elle ne pouvait supporter la lecture qu'il lui faisait qu'une demi-heure tous les deux ou trois jours, et encore lui fallait-il pendant cet exercice faire japper ses chiens ou gaminer avec des enfants qu'on lui amenait exprès. Ni la musique, ni même le chant ne lui plaisaient à cultiver, parce qu'encore une fois il eût fallu travailler pour les apprendre.

Les avertissements ne manquaient pourtant pas à la belle étourdie, à la jeune paresseuse. Si son lecteur, qui était un abbé, ne lui lisait presque rien, il ne la lui suivait pas moins de tous ses yeux et lui glissait parfois de respectueuses observations. Il y avait encore l'envoyé de son pays natal qui tenait secrètement registre de ses moindres actes et de toutes ses sottises, la sermonnant parfois plus solennellement que l'abbé et lui dictant au besoin les réponses qu'elle devait faire, mais qu'elle ne faisait pas le plus souvent. Il y avait



enfin la grande voix de sa mère, qui, régulièrement instruite de tout par son envoyé, admonestait de loin sa fille, et c'était comme la voix du destin qui lui prédisait malheur. Mais notre princesse se moquait du destin, de sa mère, de l'envoyé, de son abbé, de tout le monde, et n'entendait faire qu'à sa tête...

C'est ainsi, sur l'honneur, que se montre, dans les cent premières pages de la publication nouvelle, Marie-Antoinette d'Autriche, dauphine de France. Et, par les cent premières pages, nous entendons dire la correspondance de 1770, laissant de côté l'Introduction des éditeurs qui n'est faite que pour atténuer et même dénaturer l'idée juste et nette que le lecteur, non prévenu, doit prendre de la vraie Marie-Antoinette, avec les documents authentiques qu'on lui met là sous les yeux.

Grâce à cette superbe publication, qui a les proportions d'un monument, nous tenons, en effet, la véritable Antoinette, et nous la tenons bien tout entière. Elle nous est révélée jour par jour, heure par heure, et par elle-même, et par sa mère, et par le rapporteur de sa mère, dans ce recueil de lettres qui toutes se suivent, se croisent et se répondent pendant dix ans. Il n'y a pas lieu de se défier, l'historien peut puiser là en toute sûreté; le recueil n'a rien de suspect, rien d'apocryphe, comme celui de M. Feuillet de Conches ou celui de M. d'Hunolstein. Le texte en est pur, sans mélange, sans altération, tel qu'on le trouve aux Archives mêmes de Vienne, et les éditeurs sont justement ceux qui ont démontré la fausseté des lettres publiées par les d'Hunolstein et les Feuillet. On connaît cette affaire, qui fit du bruit. C'était en 1865; le recueil Feuillet, le recueil d'Hunolstein avaient paru depuis quelques mois, et le monde des salons bonapartistes et légitimistes s'extasiait sur les traits d'esprit, sur les effets de style dont les lettres de Marie-Antoinette étaient pleines; le mérite littéraire allait s'ajouter à l'auréole de la reine-martyre et ses billets passaient déjà pour valoir ceux des plus célèbres virtuoses du dix-huitième siècle, — quand, silence! voilà que M. d'Arneth tire des Archives de l'État d'Autriche et fait paraître à Vienne la correspondance bien

authentique de Marie-Thérèse avec sa fille, et, sur ce, M. Geffroy donne à la *Revue des Deux-Mondes* un travail comparatif, d'où il résulte que M. Feuillet, que M. d'Hunolstein et leurs extasiés ont été dupes d'un habile faussaire. Plus de Marie-Antoinette virtuose !

Eh bien ! les deux érudits qui, depuis ce temps, font autorité sur la question, viennent de s'associer pour mettre en pleine lumière « la vérité historique et morale au sujet de la reine de France, » et ils nous offrent en conséquence trois gros volumes de lettres dont le noyau est cette correspondance de Marie-Thérèse avec Marie-Antoinette qui a déjà paru à Vienne, mais qu'ils publient là entremêlée à d'autres pièces non moins importantes, bien plus nombreuses et entièrement inédites.

Ces pièces nouvelles sont les rapports confidentiels, intimes, *privatissimes* de l'ambassadeur Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse et les instructions secrètes de Marie-Thérèse à cet ambassadeur sur sa fille, instructions et rapports bimensuels dont Marie-Antoinette ne soupçonna jamais l'existence, et que Marie-Thérèse cachait en partie à l'empereur Joseph II, son fils, et même à l'homme le plus avant dans sa confiance, le premier ministre Kaunitz. On sait déjà de quel attrait sont les seules lettres de Marie-Thérèse et d'Antoinette : par elles nous fut dévoilé le secret de l'alcôve royale, c'est-à-dire le cas de Louis XVI et sa passivité conjugale pendant sept ans ; or, les rapports de Mercy-Argenteau, longs, détaillés, minutieux, tout en faits, sont pleins de révélations aussi surprenantes et bien autrement étendues. Ce n'est pas seulement la figure d'Antoinette qui s'en trouve éclairée : la lumière porte sur tout l'entourage, et par l'entourage nous entendons Louis XV et la favorite, toute la famille royale, tout le monde de Versailles. En assistant à l'éducation d'une reine, nous sommes initiés par le fait aux basses intrigues qui faisaient mouvoir cette vieille machine monarchique à moitié détraquée, et nous avouons ne pas connaître de livre ni de mémoires du temps qui nous en donnent une idée plus exacte, et en même temps plus attachante. Car ce recueil passionne comme un roman, comme un

drame. Il y a là unité d'intérêt, unité d'action. C'est l'avenir d'une jeune princesse qui est en jeu, et la scène n'est occupée que par les trois personnages indispensables à la tragédie : la reine, sa fille et le confident.

On voit, par ce que nous venons de dire, que cette lecture nous a vivement impressionnés, et nous avons dévoré les pièces d'autant plus avidement que nous y trouvions la confirmation de notre tradition révolutionnaire sur Marie-Antoinette. Oui, quoique les éditeurs affectent de prétendre le contraire dans leur Introduction, les documents qu'ils publient attestent que la fille de Marie-Thérèse a été bien jugée, jugée selon son mérite par nos pères, ses contemporains. Voilà « la vérité historique et morale » qui se dégage nettement de ces pièces ; et m'est avis que M. Geffroy en conviendrait lui-même s'il n'était retenu par ses attaches universitaires, par ses appétits académiques, par la crainte d'effaroucher les âmes compatissantes qui se sont fait une légende, et peut-être bien aussi par un sentiment de condescendance envers son estimable collaborateur autrichien, M. d'Arneth.

Pour nous, qui ne sommes empêchés par rien, nous allons raconter crûment ce que nous avons vu, comme nous avons du reste commencé de le faire aux premières lignes de cette étude.

II.

Nous parlions tout à l'heure de l'unité d'intérêt qu'on trouve dans ces lettres, nous ajouterons qu'il faut y constater aussi une autre unité qui ne manque pas d'importance, l'unité de lieu. Marie-Antoinette ne passe d'Autriche en France que pour aller se cloîtrer à Versailles d'où elle ne bougera de longtemps. Plus d'autre univers pour la dauphine que ce Versailles et ses annexes Marly, Choisy-le-Roi, Compiègne et Fontainebleau, où la cour se rend régulièrement chaque année, passant d'un château à l'autre, aux mêmes époques, tout le monde de compagnie et avec un attirail en-

combrant comme celui d'une armée en marche. Pendant que des rois comme Gustave III, que des empereurs comme Joseph II courent l'Europe en indépendants ou visitent leurs États pour voir et pour s'instruire, le roi de France, ses filles, le dauphin, la dauphine et leurs deux frères restent à demeure casernés, murés dans cette vie de château où ne leur arrive aucun bruit du monde extérieur. En comparant cette existence sourde et muette à celle des princes orientaux, les pamphlétaires du temps n'exagéraient donc rien, et lorsqu'on songe que Paris n'est qu'à cinq lieues de là, cette solitude royale est d'autant plus étrange. Oui, Paris est aux portes, qui parle, qui pense et qui agit sur l'opinion du monde entier, et tous ces exilés de la vie vivante n'en entendent rien, n'en veulent rien entendre. Ce qui se dit à Versailles en 1770 au cercle de la dauphine ne ressemble en rien à ce qui passionne là-bas les du Deffand, les d'Epinay, les Lespinasse. La cour et la ville semblent aux antipodes l'une de l'autre, et leur éloignement est si grand, en effet, qu'au bout de deux ans Marie-Antoinette n'avait pas encore visité Paris. Est-il rien de plus caractéristique ? Que ne présage pas pour l'avenir un tel isolement, un tel divorce, une telle divergence d'idées.

Mais que fait-on bien dans ce Versailles lointain ? Ce qu'on y fait, le républicain Pache, qui avait vu cela de près, l'a dit en quatre mots : « On y dévore en substance, sans plaisirs, sans jouissances, en bâillant, vingt-cinq millions d'hommes débonnaires et doux. » Et les rapports de l'autrichien Mercy confirment le dire du républicain Pache. Ce ne sont que dissipations insipides et monotones. La chasse, toujours la chasse, et le soir le cavagnole. Entre temps, on piétine sur place et on intrigue. Mais on intrigue sans direction, sans impulsion maîtresse, tout à la débandade. Le sentiment de la patrie est naturellement absent de tous les cœurs, mais bien aussi tout sentiment de famille. Confiné dans l'égoïsme le plus étroit, le plus abject, on s'observe l'un l'autre de sa chambre, de son trou, comme font les animaux. C'est vraiment de la vie sauvage.

Voici, par exemple, le sire-roi, être énigmatique, muet,

presque invisible. Il a, de fait, abdiqué la dignité royale ; on peut dire que le trône est vacant. Tout à la du Barry qu'il idolâtre, il vit dans l'ombre, à part avec elle, dédaigneux de sa famille qui l'ennuie, ne conseillant personne, indifférent à tout, et ne s'occupant de politique que par caprice et pour contrecarrer justement celle de ses propres ministres. Voilà ses filles, Loque, Chiffe et Graille, comme lui-même les appelle, se tenant aussi dans l'ombre, détestant tout le monde et que tout le monde déteste ; elles sont du parti des « dévots » qui fait la guerre à la clique de la du Barry, qui la fait à la cabale des Choiseuls. Voilà le comte de Provence qui manœuvre déjà contre son frère le dauphin, et voilà le comte d'Artois, le plus jeune des trois frères, qui aussi déjà fait des siennes. Puis, c'est le parti des princes du sang qui, lui-même, se subdivise en plusieurs autres, et le parti des Rohan-Soubise allié, pour le quart-d'heure, à celui de d'Aiguillon, etc., etc. Ainsi à l'infini. Telle est la pétaudière où nous trouvons Marie-Antoinette et où elle va rester pendant près de vingt ans. Qui suivra-t-elle de tout ce monde ? Par quelle influence sera-t-elle dominée? Par toutes successivement, si l'on n'y prend garde. Mais elle n'a été établie là que pour faire la volonté de sa mère, et sa mère, quoique étant à Vienne, veille sur elle. L'abbé de Vermond ne la quittera pas d'un jour, et l'ambassadeur Mercy, par lui-même et par ses agents, arrivera à savoir tout le détail de sa conduite. Il faut qu'elle reste autrichienne ! Le parti de l'étranger manquait à la cour. L'y voilà en germe, et qui doit grandir et qui doit régner.

Mais on comprend, d'après l'esquisse que nous avons faite du caractère d'Antoinette que ce ne dut pas être une petite affaire que de régler la conduite d'une belle aussi volontaire et aussi dissipée. Il fallut plus de deux ans, en effet, pour lui faire avoir quelque suite dans les idées.

Les premières personnes entre les mains de qui elle tombe, en arrivant à Versailles, sont les filles du roi, ses tantes, Loque, Chiffe et Graille, qui cherchent à confisquer la petite dauphine à leur profit, à l'intéresser dans leurs intri-

gues contre la favorite, et la petite dauphine, choyée par elles, ne se fait pas prier pour bavarder comme elles. Mais aussitôt Marie-Thérèse, avertie par les « humbles » rapports de son fidèle Mercy, écrit à sa fille de ne se mêler de rien, de retenir sa langue, de s'efforcer uniquement de plaire au dauphin son mari, au roi son beau-père, et de ne pas dénigrer les personnes que celui-ci distingue. « Vous ne devez pas savoir ce que la du Barry est au roi, ne cesse-t-elle de lui dire ; vous devez la voir du même œil que toute autre dame de la cour. » Et c'est ce que quotidiennement répète encore à l'oreille de la princesse le fidèle Mercy ; car il s'agit de ne pas compromettre l'alliance de l'Autriche avec la France par des tracasseries, et Marie-Antoinette n'a été mariée au dauphin que pour cimenter cette alliance et non pour la ruiner. Mais la petite, soufflée par ses tantes et blessée déjà dans sa vanité par les flèches que la du Barry lui renvoie, entend persister dans son mépris. La chute de Choiseul, qui est le fait de la favorite, arrive à point, du reste, pour justifier encore à ses propres yeux l'attitude qu'elle a prise. N'est-ce pas Choiseul, en effet, qui est l'auteur du Pacte de famille ? N'est-ce pas lui qui a marié le dauphin à l'archiduchesse ? Comment celle-ci, mieux pourvue que ses sœurs, pourrait-elle, dans sa reconnaissance, ne pas détester les ennemis de celui à qui elle doit tant ? N'est-il pas juste même qu'elle embrasse chaleureusement la cause du disgracié ?

Et c'est, ma foi, ce qu'elle faisait déjà quand Marie-Thérèse, avertie toujours par le fidèle Mercy, intervient encore à temps et lui conseille de rester tranquille, de s'en tenir à son programme : amitiés au roi, respect à son entourage, etc., etc. On voit par ces quelques lignes l'allure de la correspondance. D'une part, une princesse qui paraît vouloir vivre en émancipée et qui n'a point la moindre idée de son rôle ni de ses devoirs ; de l'autre, une souveraine qui connaît son métier et qui entend que ses enfants la secondent autant que possible dans ses affaires.

C'est vraiment une figure superbe et bien complète que cette Marie-Thérèse, qui apparaît là d'autant plus haute

qu'elle fait contraste avec le triste monde royal de Versailles, qui vit sans but. Elle n'a pas des vues bien vastes, mais elle est possédée au-delà de toute idée de la grandeur de sa maison, la maison Lorraine-Autriche. Elle ne perd pas des yeux ses onze enfants, dont elle veut se faire gloire, et qu'elle a établis au mieux de son système, qui à Naples, qui à Florence, qui à Parme, qui à Milan, Bruxelles, Versailles, etc. Elle réalise le type des reines-mères de la tragédie antique, par l'étendue de sa sollicitude. Ses lettres, écrites en français, sont d'un style tout-à-fait incorrect, mais la pensée est d'une énergie telle qu'on dirait souvent du Corneille. Non qu'il y ait de l'enflure et qu'elle se surexhausse ; elle parle au contraire en vraie bourgeoise et prend tous les tons, par exemple, pour gagner sa fille : flatterie, prières, indignation, menaces ; mais encore une fois, l'idée est toujours saine, le mot toujours juste et la vigueur d'esprit sans pareille. Écoutez-la, du reste. Voici des passages d'une lettre du 30 septembre 1771 :

« Vous vous êtes donc laissé entraîner dans un tel esclavage que la raison, votre devoir même, n'ont plus de force de vous persuader. Je ne puis plus me taire après la conversation de Mercy et tout ce qu'il vous a dit que le roi souhaitait et que votre devoir exigeait, vous avez osé lui manquer. Quelle bonne raison pouvez-vous alléguer ?... Aucune... Si on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller, mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur ! Et vous lui manquez !... Voyons à cette heure, pour qui ? Par une honteuse complaisance pour des gens (les tantes) qui vous ont subjuguée en vous traitant en enfant, vous procurant des courses à cheval, sur des ânes, avec des enfants, avec des chiens ; voilà les grandes causes qui vous attachent de préférence à eux plus qu'à votre maître, et qui vous rendent à la longue ridicule, ni aimée ni estimée. Vous avez si bien commencé. Votre figure, votre jugement, quand il n'est pas dirigé par d'autres, est toujours au vrai et pour le mieux. Laissez-vous conduire par Mercy ; quel intérêt est-

ce que j'ai, moi et lui, que votre unique bonheur et le bien de l'État?... Vous me dites que, pour l'amour de moi, vous traitez les Broglie bien, quoiqu'ils vous ont manqué personnellement; voilà encore un travers et de la même source : se peut-il qu'un petit Broglie puisse vous manquer? Je ne comprends pas cela; jamais personne n'a manqué ni à moi, ni à tous vos dix frères et sœurs; s'il a déplu à quelqu'un de votre suite, vous n'en devez prendre connaissance, encore moins vous l'approprier ; il suffit encore pour vous que les Broglie sont estimés du roi, que vous ne devez ni écouter, ni agir, ni penser même autrement. Si vous aimez votre repos, votre avenir, agissez ainsi et point autrement. »

A de tels accents, à d'aussi nets, d'aussi francs conseils, que répond Antoinette? Rien de net, rien de franc. Elle promet toujours à Mercy d'être obéissante, de faire tout son possible pour contenter sa mère; elle l'écrit même à celle-ci; mais, après cet effort, elle se croit quitte et ne tient rien.

Il va sans dire qu'on a fait un grand mérite à la dauphine d'avoir ainsi affecté son mépris pour la du Barry, et M. Geffroy n'a pas manqué, dans son Introduction, de rendre à ce sujet hommage à sa vertu. Mais, précisément, on voit par la correspondance que la dignité morale n'a été que le prétexte et nullement le vrai mobile de cette conduite-là. C'est par pur entêtement que Marie-Antoinette résiste là-dessus aux conseils de sa mère, aux instances de Mercy. Elle est sur un trop bon terrain pour ne pas donner cours à sa nature volontaire. Plus on lui dira de ménager la du Barry, plus elle se fera un malin plaisir de la dédaigner. C'est la même chose qu'avec l'exercice du cheval. Plus on veut l'en détourner, de peur qu'elle ne se blesse et ne s'ôte ainsi tout espoir d'avoir des enfants, plus elle tient à monter, plus elle a l'envie de galoper. Dans l'un et l'autre cas, elle se bute, sans nul souci des devoirs de sa position, et elle n'atteste après tout, n'en déplaise à ses dévots, que sa sottise. C'était l'avis de sa mère, et nous y souscrivons.

III.

Si maintenant on se transporte en 1773, on remarquera tout de suite qu'il y a du changement chez la dauphine.

A la longue, de guerre lasse, elle a cédé sur bien des points. Non-seulement elle se lave les dents et porte un corps de baleine, mais elle a une tenue plus digne, plus royale. Elle fait de la musique et se livre surtout à la danse avec application. C'est quelquefois deux heures de suite qu'elle écoute les lectures de l'abbé. Le *Journal de l'Estoile*, avec ses anecdotes historiques, ne lui déplaît pas, et elle en supporte aussi le commentaire. Elle s'est débarrassée de ses tantes, et même de la plus tenace des trois, Adélaïde; elle semble indifférente au parti des Choiseul, et, comme le comte de Provence cherche à la circonvenir à son tour et va jusqu'à lui présenter un mémoire politique, elle a le bon sens de lui rendre son mémoire sans explication et de lui fermer la bouche sur les affaires. Elle a surmonté l'ennui que la société du roi lui causait; par ses gentillesses, elle a gagné son cœur; Louis XV l'appelle sa petite dauphine et la prend même sur ses genoux. Mais elle l'a surtout séduit en se résignant une fois à adresser trois mots en l'air à la du Barry et à faire bonne mine au remplaçant de Choiseul, le duc d'Aiguillon.

Cependant une chose plus importante encore à noter, c'est l'autorité qu'elle a prise sur son mari. Elle l'a presque dégourdi. Elle l'a fait parler, elle l'a fait sourire, elle le fait danser. Comme elle, il lit maintenant un peu; il est vrai que ce ne sont jamais que les nouvelles des gazettes, mais enfin il lit, sans avoir pourtant le moins du monde renoncé à son goût pour la chasse et la maçonnerie : là-dessus, elle n'a pu rien obtenir. Un jour, le comte de Provence se jette sur son frère, et ils se gourment; c'est Antoinette qui les sépare, et son intervention protectrice ne laisse pas d'impressionner agréablement l'esprit du dauphin. Elle lui parle souvent en tête-à-tête, et il semble l'écouter avec bonheur; elle arrive

même à se faire embrasser par lui ; mais elle le boude aussi, elle le réprimande au besoin, et lui adresse de sèches observations, ce qui fait pleurer l'autre. Bref, avec tout son manége, elle est parvenue à dominer entièrement son mari. Tout le monde, à la cour, s'en aperçoit ; mais celui qui le constate avec joie, c'est l'ambassadeur d'Autriche, c'est le confident de Marie-Thérèse : il admire son ouvrage. Plus que la mère, en effet, le comte de Mercy a opéré.

Mercy-Argenteau est un type non moins étonnant que sa souveraine. Comme serviteur, il vaut autant que celle-ci comme impératrice. L'un complète l'autre. Mercy a accepté de surveiller, de diriger la dauphine, et il s'acquitte de son devoir avec une exactitude, un scrupule, une prudence, dont il n'y a guère d'exemples, croyons-nous, en diplomatie. Jamais il ne manquera un courrier, et ses « humbles » dépêches seront aussi soignées, aussi pleines au bout de six ans qu'elles l'étaient aux premiers jours. Il a la confiance entière de Marie-Thérèse, confiance immuable, si bien que leurs rapports font songer à ceux des maîtres et des serviteurs de la légende patriarcale. Marie-Thérèse, par exemple, s'intéresse à Mercy, au point de s'employer pour ses affaires privées comme s'il était de la famille impériale, et Mercy, de son côté, prend tant à cœur sa mission que, prié un jour par Marie-Thérèse elle-même de venir remplacer son premier ministre Kaunitz qui parle de se retirer, il refuse cette position unique et demande à rester auprès de la dauphine.

Le bon serviteur en est arrivé, en effet, à ne plus vivre que pour Antoinette. Il fera d'elle une reine de France selon le cœur autrichien de Marie-Thérèse ; il la domptera, il la dressera. La difficulté de l'entreprise ne fait qu'exciter son zèle, et il sent, du reste, qu'il se prépare pour l'avenir une position non moins haute en France que celle de Kaunitz en Autriche. Car si la reine un jour gouverne le roi, n'est-ce pas lui qui gouvernera la reine ?

Il faut donc voir comme il est assidu à Versailles et comme les entêtements d'Antoinette ne le rebutent en rien. Il faut voir comme il cherche à l'excuser quand elle s'obstine trop et que sa mère s'irrite, le bon serviteur craignant qu'une

brouille ne survienne entre les deux comme cela vient d'avoir lieu entre Marie-Thérèse et une autre de ses filles, l'infante de Parme. Il faut voir encore comme il est également empressé à pallier les sottises de la dauphine à l'égard de la favorite, à l'égard de d'Aiguillon, avec lesquels il s'en explique discrètement. Il faut voir enfin ou plutôt on devine avec quel art il nourrit l'opinion des plus petits actes de sensibilité et de bienfaisance de S. A. R. qui devient ainsi chère au peuple.

A l'époque où nous sommes, Mercy commence à initier sa princesse à la politique autrichienne, à lui faire comprendre le grand rôle qu'elle y doit jouer et les services que sa mère, que son pays attendent d'elle. Il lui explique qu'elle a le devoir, à cette heure, de soutenir d'Aiguillon, parce que ce ministre ne peut, vu son ineptie, créer d'embarras à l'Autriche, qui prend en ce moment sa part du gâteau polonais; il la charge elle-même de surprendre la pensée du roi au sujet de ce partage, soit qu'un mot échappe à Louis XV, soit que le jeu de son visage le trahisse ; il lui dit net que si le roi se dégoûtait de la du Barry et contractait une autre liaison, elle en serait responsable comme n'ayant pas su s'emparer de son esprit et aider, par conséquent, à son salut. Et la dauphine, ô bonheur pour Mercy! trouve plaisir à ces confidences, semble bien entrer dans ses projets et acquiesce déjà à ce qu'on attend d'elle, car sa vanité y trouve son compte. Emerveillé, le bon serviteur écrit alors à la mère : « Il est indubitable que madame l'archiduchesse gouvernera un jour ce royaume. » Ce cri de triomphe du ministre autrichien est du 20 avril 1773.

Mais, le croirait-on ? Marie-Thérèse, qui n'a cessé de répéter à sa fille : « En suivant les conseils de Mercy, vous ne ferez que suivre les miens, » Marie-Thérèse ne répond pas à l'unisson de ce cri-là. C'était au moment où son autre fille, Caroline, allait peut-être entrer au conseil du gouvernement napolitain ; l'impératrice répond mélancoliquement à Mercy : « J'aime trop la reine de Naples, de même que la dauphine, pour souhaiter de les voir engagées dans une carrière aussi épineuse (que la politique), où elles devraient

naturellement partager le mécontentement de leurs sujets sur la situation peu heureuse des affaires, et où elles seraient exposées aux intrigues de tant de factions. Connaissant ce métier délicat et ingrat, je voudrais ne les pas y embarquer. » Ainsi donc elle se trouble, elle a peur, à la veille du jour où ses filles doivent atteindre à la position qu'elle leur a rêvée ; et ce qui la fait trembler pour Antoinette en particulier, c'est qu'elle songe à l'ignorance de cette fille, à sa paresse, à sa dissipation, à son entêtement.

Mais son fidèle Mercy ne se laisse pas arrêter par ces appréhensions, qui sont à ses yeux purement maternelles. L'heure des hésitations est passée pour lui, car il vient d'imaginer un coup de maître qui doit placer son archiduchesse sur le pinacle.

Mercy venait à Versailles, mais il vivait à Paris et il avait conscience de la puissance de l'opinion parisienne. Il résolut d'user de cette force pour établir d'une manière inébranlable la prédominance de l'influence autrichienne à la cour.

Sur son conseil, la jeune dauphine exprima bien timidement au roi le désir de visiter Paris, ajoutant plus timidement encore qu'elle aurait dû l'avoir visité déjà depuis plus de deux ans si l'on avait suivi pour son mari et elle l'ancien usage. Cet ancien usage était que les dauphins et dauphines de France fissent, peu de temps après leur mariage, une entrée solennelle dans la capitale. Antoinette mit tant de grâce à sa prière que Louis XV, ne voyant là sans doute que l'occasion d'une fête pour sa petite dauphine et pour le bon peuple accablé d'impôts, répondit sans hésiter : « Je ne demande pas mieux. » Et le 8 juin 1773, en effet, le dauphin et la dauphine entraient solennellement dans Paris, se rendaient à Notre-Dame, puis à Sainte-Geneviève, puis aux Tuileries. Mais au milieu de quel concours de peuple ! Au bruit de quelles acclamations, de quels transports ! Cette apparition printanière sortant de la nécropole versaillaise fit l'effet d'un miracle. Voilà ce qu'avait prévu Mercy, ce que n'avait pas deviné le vieux roi, sevré de tout contact avec la foule. Ce fut une illumination soudaine de l'avenir, et

dans tous les cœurs un délire d'espérances. Abîmé de misère et de honte, ce peuple se sentait renaître à la vue de ces deux jeunes gens et surtout de cette petite princesse si affable, si souriante, si pleine de vie! Personne n'eût soupçonné que cet acte vraiment révolutionnaire avait été conçu par un diplomate autrichien et que l'étranger comptait seul profiter de cette consécration nationale.

Ce fut au retour du jeune couple que les gens de Versailles sentirent la gravité de l'événement. La dauphine, avec son auréole populaire, se trouvait désormais au-dessus de toutes leurs atteintes. Ce n'était plus l'Autrichienne, c'était la Parisienne, et cette apparence nouvelle la rendait sacrée. Ils en eurent aussitôt la preuve en essayant vainement d'exciter contre elle la jalousie et la défiance du roi. Pour réagir contre l'effet produit, ils ne purent imaginer autre chose que de faire faire au comte de Provence, nouvellement marié, une pareille entrée solennelle; mais cette invention prouve bien qu'ils ne connaissaient rien du peuple, qui n'aime pas ces répétitions et qui s'en défie. La froideur avec laquelle les Parisiens reçurent le second couple ne fit qu'accentuer davantage l'accueil enthousiaste dont ils avaient honoré le premier. Une seule chose aurait pu balancer et même entièrement éclipser l'effet de la manifestation du couple héritier, c'eût été la rentrée en bloc de la cour à Paris, le déménagement complet du gouvernement de Versailles pour réintégrer les Tuileries. Eh bien, lisez les rapports de Mercy et vous verrez qu'il en fut question pendant plusieurs jours au Château. Oui, pendant plusieurs jours, les têtes furent pleines du vague pressentiment que la vieille monarchie ne pouvait se régénérer qu'en se replongeant dans la vie parisienne. Et c'est l'Autriche qui était la cause première de cette émotion-là, et c'est à Marie-Antoinette qu'on devait ces visions prophétiques. Quand on songe à ce qui arriva plus tard, aux journées des 5 et 6 octobre 1789, ne se sent-on pas, en face de cette surprise, envahi soi-même par des réflexions sans nombre? Que de changements dans notre histoire si la cour s'était alors volontairement livrée à la grande ville, au lieu de se laisser conquérir

par elle seize ans après! Qui sait si, nous qui célébrons le 14 juillet 1789, nous ne fêterions pas à sa place le 8 juin 1773? Et nous verrions le groupe des vieux royalistes versaillais qui resteraient encore qualifier Antoinette de révolutionnaire, et lui prodiguer les épithètes injurieuses qui sont aujourd'hui le partage de Stanislas Maillard?

IV.

Il va sans dire que la jeune dauphine n'eut aucune des visions dont nous parlons, quoique son triomphe les eût involontairement provoquées. L'acclamation populaire ne fit que gonfler un moment son petit cœur, mais elle n'élargit pas ses idées. On en juge par ce qu'elle écrit à sa mère : « Je ne puis vous dire, ma chère maman, les transports de joie, d'affection, qu'on nous a témoignés..... Avant de nous retirer, nous avons salué avec la main le peuple, ce qui a fait grand plaisir. Qu'on est heureux, dans notre état, de gagner l'amitié de tout un peuple à si bon marché! » A si bon marché! Quelle adorable naïveté! Dans une autre bouche et dans un autre moment, ne dirait-on pas d'une épigramme?

Le profit immédiat qu'Antoinette entendit tirer de son succès lui fut tout personnel. S'enivrer des plaisirs de Paris qui l'encense, courir les spectacles, voir le Salon, aller au bal de l'Opéra : voilà ce qui devient désormais le rêve, l'occupation de la belle adorée. Au lieu d'employer sa popularité à dominer dans Versailles, elle s'en échappe autant qu'elle peut pour venir s'amuser à Paris. Elle est affranchie des cabales de la cour; mais elle se soucie presque aussi peu des desseins politiques de Mercy, à qui elle allègue sa timidité, sa peur, pour ne rien faire de suivi en politique.

Comme on le pense bien, l'ambassadeur fut encore aux champs, lui qui dès la journée triomphale « avait vu de plus en plus s'approcher les temps où se rempliraient les grandes destinées de la princesse. »

Voulant la rattraper au plus vite, il écrivit à sa sou-

veraine : « Mme la dauphine comprend les affaires avec une facilité extrême, et elle les craint à l'excès... Cependant, il est de la dernière importance que Mme l'archiduchesse apprenne à mieux connaître et à évaluer ses forces. Je répondrais sur ma vie que si elle pouvait prendre sur elle de se prévaloir de son ascendant sur le roi, il n'y aurait ni favorite ni ministre qui pût résister au poids, à l'influence et au crédit que se procurerait dès à présent Mme la dauphine ; d'ailleurs, M. le dauphin, avec un sens juste et de bonnes qualités dans le caractère, n'aura probablement jamais ni la force ni la volonté de régner par lui-même. Si Mme l'archiduchesse ne le gouverne pas, il sera gouverné par d'autres ; de si fâcheuses conséquences ne sauraient être prévenues de trop loin. Toutes mes remarques, mes représentations, enfin tous mes discours à Mme la dauphine portent sur ce grand objet. » Et sa conclusion était : « L'abbé de Vermond me seconde ; que, de son côté, Sa Majesté m'appuie. »

Marie-Thérèse répond : « Je vous avoue franchement que je ne souhaite pas que ma fille gagne une influence décidée dans les affaires... Je connais la jeunesse et légèreté de ma fille, jointe à son peu de goût pour l'application, et qu'elle ne sait rien, ce qui me ferait d'autant plus craindre pour la réussite dans le gouvernement d'une monarchie aussi délabrée que l'est à présent celle de France ; et si ma fille ne pouvait la relever, ou que l'état de cette monarchie venait encore empirer de plus en plus, j'aimerais mieux qu'on en inculpât quelque ministre que ma fille, et qu'un autre eût la faute. » Ainsi donc, toujours les mêmes appréhensions, toujours les plus tristes pressentiments, et cette fois Marie-Thérèse va jusqu'à prophétiser. Rien de plus tragique, on l'avouera, que cette idée qu'elle a de l'avenir de sa fille ; elle l'effraie tant, que ce qu'elle veut comme souveraine, elle ne le veut plus comme mère. C'est la même situation que celle d'Agamemnon avec son Iphigénie.

Mais achevons le paragraphe que nous citions : « Je ne saurais donc me résoudre à lui parler politique et affaires d'État, à moins que vous ne le trouviez à propos et que vous

ne me marquiez *nommément* ce que je devrais lui en écrire. » Vous voyez que la souveraine reparaît dans cette dernière phrase ; elle accepte d'intervenir, mais en laissant comme mère à l'ambassadeur la responsabilité des actes qu'il faudra exiger de sa fille. *Nommément* ! C'est ce *nommément* qui doit la disculper quoi qu'il arrive. Et pourtant, à cette heure même, sans y avoir été incitée *nommément* par Mercy, elle contribuait à creuser le précipice, en faisant travailler Antoinette au rappel de l'ambassadeur de France à Vienne, le fameux coadjuteur Rohan !

Mais, puisque nous en sommes sur les inquiétudes de Marie-Thérèse, n'oublions pas qu'une chose la tourmentait non moins que le caractère de l'archiduchesse : c'était la stérilité du mariage. Pas d'enfant, pas de grossesse, pas même le commencement d'une espérance ! Rien, rien, et ce rien, par la faute du dauphin. Voilà bientôt dix ans qu'on connaît cette histoire grotesque, invraisemblable, vraiment fabuleuse, et l'on en est encore tout ébahi. Un gros gaillard, bien portant, chargé d'assurer l'avenir de la France en procréant et qui, au bout de quatre ans, n'en était encore qu'à embrasser parfois sa femme du bout des lèvres, et rien de plus ! Sans que personne à Versailles n'en pût deviner la cause, sans que personne n'osât interroger l'engourdi, sans que personne de la famille royale, même le roi, ne semblât s'en soucier ! C'est timidité, cela passera, dit-on dans les premiers temps ; c'est froideur, dit-on ensuite; et comme cela devenait trop fort : C'est impuissance, risqua quelqu'un, et tout le monde se mit à rire et le comte de Provence de meilleur cœur que tout le monde.

Mais on ne riait pas à Vienne. C'est l'éternel souci de Marie-Thérèse que cet ajournement indéfini ; c'est le grand sujet de sa correspondance avec sa fille, qu'elle interroge, qu'elle retourne de toutes les manières et qu'elle excite. Ah ! ce n'est pas sa faute, en vérité, si Antoinette n'essaie pas de faire violence à son stupide mari. L'impératrice s'entretient naturellement aussi de la chose avec le fidèle Mercy ; mais le bon serviteur, malgré son entregent, ne peut rien découvrir du mystère. Enfin, au commencement de 1774,

comme il est question pour Joseph II de faire un voyage en France, Marie-Thérèse écrit à Mercy : « La froideur du dauphin, jeune époux de vingt ans, vis-à-vis d'une jolie femme, m'est inconcevable. Malgré toutes les assertions de la Faculté, mes soupçons augmentent sur la constitution corporelle de ce prince, et je ne compte presque plus que sur l'entremise de l'empereur, qui, à son arrivée à Versailles, trouvera peut-être le moyen d'engager cet indolent mari à s'acquitter mieux de son devoir. » Que dites-vous de cette idée, de ce recours *in extremis* à Joseph II ? N'est-ce pas étrange ? Comme il n'y a plus de volonté gouvernementale à la cour de France, comme personne ne s'intéresse à rien, c'est l'empereur d'Autriche qui doit venir de Vienne pour forcer les Bourbons à se reproduire, non par amour pour la France qu'il déteste, mais dans l'intérêt de la maison d'Autriche. Et, qui le croirait ? cela se fit ainsi. L'intervention de l'empereur fut indispensable. Sans Joseph II, Louis XVI serait mort sans enfants, car l'empereur ayant renoncé à son voyage cette année-là, et ne s'étant mis en route que trois ans plus tard, il arrivait encore à Versailles en 1777, chargé de la même mission : le dauphin ou plutôt le roi (car il l'était depuis trois ans) semblait l'avoir attendu pour se décider à son ridicule débridement. Il ne s'agissait, en effet, que d'un coup de lancette ! Quelle pitié !

Mais pour en revenir à 1774, disons que Mercy continua son œuvre sans être le moins du monde découragé par les inconséquences de la fille et les imaginations de la mère. Quand, au commencement de mai, la mort de Louis XV arriva, le terrain était préparé comme il convenait pour le règne de l'influence autrichienne. Rien ne le fait mieux voir que la conduite de l'ambassadeur à ce moment.

Pendant la maladie du vieux roi, c'est lui qui conseille à la dauphine de se tenir enfermée avec le dauphin, de ne pas le quitter d'une minute, de ne lui laisser voir personne hors la famille royale. Les ministres sont écartés. Seuls, Vermond et lui Mercy peuvent pénétrer jusqu'au couple héritier. Et c'est en ces heures de crise, où tout bouillonne au châ-

teau, que Mercy fait ses recommandations suprêmes à la future reine : il faut qu'elle gouverne Louis XVI sans paraître vouloir le gouverner, il faut qu'elle prenne ses mesures de façon à ne faire jamais lit à part avec lui, il faut qu'on baisse immédiatement le prix du pain dans Paris pour se ménager le peuple, etc., etc. Et comme Versailles commence à murmurer de ce tête-à-tête, Mercy, dès que Louis XV n'est plus, disparaît, mais en laissant derrière lui Vermond, l'abbé sans conséquence, par le canal duquel il continuera de correspondre avec la reine : « Dans cinq ou six semaines, écrit-il à Marie-Thérèse, quand les esprits seront calmés, quand on sera persuadé que je ne cherche pas à gagner trop d'influence, je reparaîtrai alors dans une position solide. » Est-ce assez clair ? L'étranger est-il bien dans la place, j'entends dire sur le trône ? Et ne venons-nous pas là d'esquisser le prologue du grand drame qui s'engagera plus tard, lorsque Paris, se levant dans son patriotisme, marchera sur Versailles pour rendre à la France un gouvernement national ?

Mais n'anticipons pas.

∴

LA REINE

I.

S'il est une chose intéressante pour un républicain, c'est d'observer attentivement ce que devient le gouvernement de la France en passant héréditairement des mains du vieux Louis XV dans celles du jeune Louis XVI. Rien de plus concluant contre la monarchie que le phénomène. La prime jeunesse de l'un donne exactement les mêmes résultats que l'extrême vieillesse de l'autre. Vu l'absence complète de volonté chez les mâles, l'élément féminin envahit et domine tout dans les deux cas. (1) Avec Louis XV, la du Barry

(1) Mercy, qui ne peut naturellement conclure comme nous contre la monarchie en général, fait néanmoins une remarque analogue au sujet même de tous ces Bourbons. Il aime à répéter que les individus de cette race ont toujours eu un penchant héréditaire à prendre des femmes pour confidentes et conseillères de leur politique.

régnait de fait; à la du Barry succède, avec Louis XVI, Marie-Antoinette, et c'est la même manière de gouverner : mépris de toute espèce de principes, pas la moindre conscience d'un devoir quelconque, caprice, fantaisie, arbitraire, telle est l'allure. Ce rapprochement d'Antoinette et de la du Barry peut paraître excessif, et pourtant nous ne l'avons pas fait dans l'intention de scandaliser les dévots de la reine : cela vous vient tout naturellement à l'esprit en lisant cette Correspondance. Du reste, nous pourrions nous autoriser de l'exemple du dévot M. Geffroy lui-même, qui, pour justifier chez son idole la passion du jeu, n'a trouvé rien de mieux, dans son Introduction, que d'évoquer le souvenir de la Montespan.

Donc, la fille de Marie-Thérèse, l'Autrichienne Marie-Antoinette, avait pris, le 8 mai 1774, possession du trône de France sous le nom de Louis XVI, et les badauds parisiens, persuadés que la petite reine fera le bonheur du peuple, l'acclament chaque jour au château de la Muette, où pendant quelque temps elle se tient à leur portée avec son mari. Cependant Mercy qui, en s'éloignant un moment de la cour, a réussi à dérouter tout le monde, entend travailler avec plus de zèle que jamais pour les intérêts autrichiens, et son premier soin est d'assurer à cet effet l'autorité de la reine dans le cercle de la famille royale. Les tantes étaient surtout à craindre ; rendues intéressantes par les soins qu'elles avaient donnés à leur père pendant sa maladie, elles revenaient sur l'eau et semblaient devoir disputer à Antoinette son empire sur l'esprit du roi. Mais, ô bonheur ! leur dévouement filial leur porte justement malheur ; elles sont atteintes à leur tour de la petite vérole, et les voilà forcées de rester loin de la cour. Qu'on les tienne à distance pendant dix semaines ; avec cette maladie c'est nécessaire, conseille Mercy. Oui, pendant dix semaines, c'est indispensable, répète Marie-Thérèse, et Antoinette redit cela à son mari. Quand les tantes reparurent, elles étaient fort dépassées et durent renoncer à prendre le dessus.

Après les tantes, il fallait se mettre en garde contre les deux frères, ou plutôt contre le comte de Provence seule-

ment ; car le comte d'Artois, avec sa vie désordonnée, ne pouvait être dangereux. Or, voilà que le roi trouve dans les papiers de Louis XV des lettres du comte de Provence qui témoignent de sa duplicité : on y lisait tout le contraire de ce qu'il avait dit dans le temps à Antoinette, lorsqu'il voulait la gagner. Cette découverte suffit pour dégoûter à jamais du comte et la reine et le roi. Tout s'arrangeait donc de soi-même pour le mieux, c'est-à-dire pour le mieux des projets de Mercy.

N'oublions pas pourtant qu'il y eut, aux premiers jours du règne, quelque confusion dans la famille. Le roi ayant autorisé ses frères à ne pas lui donner en tête à tête le titre de Majesté, ceux-ci affectaient de conserver avec lui un ton d'égalité parfaite ; d'Artois le bousculait même en passant, et ils refusèrent à Compiègne de venir chaque matin lui faire leur cour, selon l'étiquette. Mais, sur les remontrances de Mercy, la reine fit peu à peu reprendre à chacun son rang, et elle-même acquit un nouveau prestige par l'établissement des soupers de famille qu'imagina encore le fidèle serviteur.

Ce fut une révolution que ces soupers. L'étiquette défendait à tout étranger d'être admis à la table de la famille royale, et c'est pourquoi, aux jours de chasse, le roi soupait sans la reine avec les chasseurs. Or, Mercy avait remarqué que c'étaient ces soupers-là qui avaient été l'occasion des scandaleuses liaisons de Louis XV, car ils avaient lieu plusieurs fois par semaine. Dans la crainte que le mari d'Antoinette, passionné pour la chasse comme son grand-père, n'eût un jour de pareilles aventures, Mercy poussa la reine à demander au roi qu'il changeât l'étiquette, que la famille, loin d'être écartée de ces soupers, en fît le noyau et, comme le roi hésitait, balbutiait, voulait consulter les tantes, Antoinette insista, exigea sur l'heure, car elle comprenait l'importance de la chose, et le lendemain les invitations étaient faites, et deux jours après les repas inaugurés. Impossible désormais au roi d'échapper à la reine ; elle le tient au lit, à la table, elle l'absorbe à tous les instants. L'idéal de Mercy eût été, comme on voit, de cons-

tituer à l'espagnole son ménage royal, c'est-à-dire l'accouplement persistant jusque sur la chaise percée.

En même temps qu'il s'occupait des rapports familiaux d'Antoinette, Mercy surveillait également ses relations avec les différents ministres qui se succédèrent la première année, et au choix desquels elle demeura presque étrangère. Il vit avec plaisir que le vieux Maurepas, ramené au pouvoir par les tantes, cherchait néanmoins à s'insinuer dans les bonnes grâces de la reine. Sartine, ministre de la marine, passait à juste titre pour son partisan déclaré ; Vergennes ne s'était pas encore prononcé, mais le fidèle serviteur engage Antoinette à se faire présenter la femme de ce ministre, quoiqu'elle soit de naissance roturière, et voilà Vergennes non moins à sa dévotion que Sartine. Quant à Turgot, qui songeait à des réformes et qui avait en conséquence besoin d'appui contre les cabaleurs, il n'eut garde de négliger le crédit de la reine. Il était déjà le camarade de collége de Vermond; il se fit, en débutant, le complaisant d'Antoinette. Qu'on en juge par ce fait: Les frères du roi avaient obtenu que les pensions à divers dont était grevé leur traitement, seraient désormais payées par le Trésor. La reine voulut qu'on procurât le même soulagement à sa cassette. Mais l'ambassadeur lui fit observer qu'il serait plus politique de garder ses pensionnés et d'obtenir qu'on augmentât sa bourse sans toutefois le demander elle-même: Mercy se chargeait de l'affaire. Et le bon serviteur, en effet, trouvait le moyen d'instruire discrètement Turgot du désir de la reine; Turgot parlait au roi de l'augmentation, et le roi annonçait un jour à Antoinette comme de lui-même que son traitement était porté de quatre-vingt-seize mille livres à deux cent mille. Voilà la belle réforme à laquelle Turgot dut consentir avant toutes autres. Cette nécessité caractérise le régime d'alors. Il fallait corrompre les maîtres pour obtenir le droit de faire le bien des sujets.

La petite reine régnait donc sur le roi, sur Paris, sur la cour, sur les ministres. Mercy travailla même à mettre à ses pieds le Parlement de Paris qu'on rappelait, et qui eut un instant de popularité. Enfin il n'hésita pas à nourrir l'o-

pinion des salons et des cafés de cette idée « que la reine possédait assez la confiance du roi pour ne rien ignorer sur les grands événements (les réformes) qui se préparaient dans le gouvernement ». Et, comme preuve de son crédit et de son ingérence dans les affaires, il affirmait que c'était elle qui avait empêché déjà le renouvellement du pacte de famine. En conséquence, on bénissait Antoinette et son influence salutaire. « C'est la plus haute position où se soit jamais trouvée une reine de France », écrivait le bon serviteur à Marie-Thérèse.

Mais Marie-Antoinette comprenait-elle sa haute position, ou plutôt usait-elle uniquement de son influence pour des intérêts majeurs, comme le racontait Mercy? N'était-ce plus la dauphine dissipée, égoïste, personnelle et têtue que nous connaissions hier? En devenant reine avait-elle changé d'allure, de caractère? Mon Dieu, pas précisément. Et Mercy avait eu mainte occasion de constater qu'elle était restée la même. Ainsi, elle ne lisait plus du tout; ses principales occupations étaient de jouer de la harpe, de conduire un cabriolet, d'arranger à l'anglaise les jardins de ce Petit-Trianon qu'elle avait obtenu du roi comme amusette, comme maison à elle. Quoique sa mère eût désiré voir d'Aiguillon rester ministre, Antoinette, qui le détestait, avait, dès la mort de Louis XV, demandé son renvoi. Sans plus consulter Mercy, elle avait exigé pareillement le rappel de Choiseul à la cour, et ce n'était pas sa faute s'il n'était déjà redevenu ministre. Enfin elle abusait souvent de son crédit pour ses intimes. Par exemple, elle faisait donner au frère de la princesse de Lamballe, son amie, une pension de quarante mille livres, plus un régiment d'infanterie qu'on créait tout exprès. Dans un autre moment, cette manière d'agir eût paru grave aux yeux de Mercy; mais le succès étourdissant de la reine emportait tout. Il était certain pour lui que le désir de conserver ce crédit et cette popularité immense forcerait de plus en plus Antoinette à marcher droit. Aussi, après avoir grondé un peu, le conseiller oubliait volontiers, ou bien trouvait des excuses comme autrefois, si la mère grondait à son tour. Il expliquait à celle-ci que l'injustice

même des faveurs d'Antoinette était une preuve de sa toute-puissance ; que c'était ainsi qu'à la cour on regardait ces choses ; car, la moitié des places se donnant par protection et sans titres, on ne pouvait se scandaliser que la reine eût ses créatures. Quant aux frivolités, il les palliait en montrant à côté les tentatives de vie sérieuse : Antoinette se faisant expliquer la question moldo-valaque, qui occupait alors l'Autriche ; Antoinette se proposant de faire des économies, pendant l'hiver, à Versailles, etc., etc. « Ces progrès de ma fille surpassent mon attente », répondait Marie-Thérèse presque séduite, et à sa fille elle écrivait : « L'intérieur de la famille, le train de vie à la cour, la conduite du roi et de son épouse, tout me fournit des objets de satisfaction. »

L'année 1775 s'ouvrait, et c'était partout, comme à l'Opéra, un chant d'actions de grâce, montant vers Antoinette :

« Chantons, célébrons notre reine ! »

II.

On était en janvier 1775. Le bon serviteur, confiant dans son œuvre, s'amusait encore à chercher de nouveaux moyens pour consolider et perpétuer, si c'était possible, le crédit de la reine. Il avait remarqué, par exemple, qu'elle ne pouvait aller incognito de sa chambre dans celle du roi ; il lui fallait traverser l'Œil-de-bœuf, où se trouvait toujours du monde. Mercy se proposa de faire établir entre les deux chambres un couloir qui permît au couple royal de se voir à toute heure et sans éveiller l'attention. Il méditait aussi, pour impressionner la population, un coup non moins éclatant que le triomphe parisien de 1773. Le roi allait être sacré à Reims ; Mercy prétendait faire sacrer Antoinette en même temps. Il y avait, dans le passé, des exemples de ce double sacre, et des publications, inspirées par lui, devaient les rappeler au moment opportun.

Or, comme il songeait ainsi, un incident fâcheux se produit, auquel d'autres succèdent coup sur coup, et voilà sou-

dain son ciel assombri. Le plus jeune frère d'Antoinette, l'archiduc Maximilien, étant venu à Versailles et ayant refusé d'aller le premier faire visite aux princes du sang, les princes du sang déclarèrent qu'ils ne bougeraient non plus d'une semelle. Dépitée, Antoinette dit alors au duc d'Orléans : « Eh bien ! mon frère se passera de vous voir. » Ce mot, répandu dans Paris, fit l'effet d'une douche. Ce fut un refroidissement subit pour la reine. Sous sa grâce toute parisienne, elle avait donc conservé sa morgue autrichienne? On ne le soupçonnait pas jusque-là. Cela suffit pour qu'on se mît à blâmer les fêtes qui se donnaient à Versailles en l'honneur de l'archiduc ; et comme, après le départ de ce prince, les bals continuèrent avec un éclat sans pareil et que le compagnon de plaisirs de la reine était non pas le roi, mais le comte d'Artois, méprisé pour son libertinage, voilà les langues qui vont leur train et les chansons de pleuvoir. Ce n'était là qu'une bourrasque ; mais, au lieu de chercher à reconquérir l'opinion, la reine fait appeler le lieutenant de police pour lui ordonner de réprimer les propos des oisifs, et elle continue sa vie. Elle prouve même bientôt qu'elle n'a souci des ministres non plus que du peuple, en forçant le roi, malgré l'avis de son Conseil, à livrer des papiers d'État pour le gain d'un procès auquel elle s'intéresse et à nommer d'un coup sept maréchaux de France, pour que le père d'une de ses favorites se trouve dans la fournée. Mercy vient lui faire des observations : elle semble l'écouter ; mais, le lendemain, sans l'avoir prévenu et à tout hasard, elle n'exige pas moins du roi l'exil de l'ancien ministre d'Aiguillon qu'elle poursuit toujours de sa haine ; elle ne s'en montre pas moins aux courses de chevaux qu'inaugure au bois de Boulogne le comte d'Artois ; elle chasse en compagnie du même prince dans ce même bois, en dépit des brocards ; que dis-je ? on la voit rouler en tête à tête avec lui dans un diable, sorte de voiture baroque où l'on se tient debout. Et ces dernières folies ont lieu au moment où le peuple est affamé et où des émeutes, excitées par les ennemis de Turgot, éclatent sur le marché même de Versailles. En vérité, cette indifférence affichée pour la mi-

sère du peuple, pour le succès des réformes du ministre, contrastait singulièrement avec l'idée qu'on s'était faite de la reine d'après Mercy.

Le bon serviteur essaya de la ramener à son véritable rôle en lui faisant entrevoir, si elle était sage, la possibilité d'être sacrée en même temps que le roi; mais, quelle surprise! elle se montre indifférente à cette consécration. Il lui parle ensuite de son couloir à établir entre les deux chambres : elle applaudit à l'idée, mais c'est sans doute pour ne pas toujours désespérer Mercy; car, à l'heure même où l'on commence le travail, le pauvre conseilleur apprend avec ébahissement que, depuis six semaines, la reine fait lit à part et qu'elle a pris pour prétexte un commencement de rhume. Cela semblait dépasser tout. Mercy n'en revenait pas, quand en voici bien d'une autre. Il a vent qu'Antoinette a remis au roi un mémoire pour que Choiseul soit nommé ministre. Choiseul que Marie-Thérèse redoutait! Choiseul que le roi détestait! Mais qu'importe à Antoinette sa mère ou son mari! Elle tient à Choiseul et elle veut, elle exige que Choiseul soit ministre et premier ministre. Premier ministre! Mercy lui avait pourtant, dès le début de son règne, fait peur de cette fonction : « Le métier de premier ministre en France, lui avait-il dit, a toujours été d'intercepter et de détruire le crédit des reines. » Et Mercy lui avait répété cela d'autant plus souvent qu'il n'avait cessé de craindre l'engouement secret de la reine pour Choiseul et qu'il se voyait supplanté lui-même, si jamais celui-ci arrivait aux affaires.

Par bonheur pour Mercy et la politique autrichienne, Antoinette ne put, malgré son insistance, vaincre la répugnance du roi pour son protégé, répugnance que Louis XVI tenait de son père. Choiseul resta dans l'ombre, et tout se borna à une crise ministérielle qui se prolongea jusqu'après le sacre, mais pendant laquelle l'ambassadeur fut tenu à distance ainsi que l'abbé Vermond. Cette mise à l'écart des deux confidents était une chose grave. Il y avait tout lieu de croire que la reine était fatiguée de leurs conseils, et qu'elle se préparait à les remercier tous les deux un jour ou l'autre. Aussi Vermond, dégoûté, voulant prendre les devants, an-

nonça à Mercy qu'il se retirait. Mais le bon serviteur le pria, le supplia de rester encore : « Car sans vous, sans nous, disait-il, la reine est perdue. »

On a vu qu'à propos des demandes d'Antoinette au roi, nous avons dit qu'elle *exigeait*. Mercy s'était en effet aperçu maintes fois de cette exigence, mais dans la dernière crise il constata bel et bien qu'il y avait en cela un parti-pris. Au lieu de chercher à gagner le roi par des caresses, ainsi qu'il l'eût désiré, elle entendait le subjuguer par la crainte, ainsi que le conseillait Choiseul. La conséquence à tirer de cette détermination, c'était que la reine ne devait avoir pour le roi que du dédain, quoiqu'il fût amoureux d'elle. Or, une lettre écrite par Antoinette à un seigneur de Vienne, pendant les fêtes mêmes du sacre, vint justement attester à Mercy, à Marie-Thérèse, le cas qu'elle faisait de son mari. Voici ce qu'on lisait dans cette lettre, ce que le correspondant même d'Antoinette mit sous les yeux de la mère :

« Vous avez peut-être appris l'audience que j'ai donnée au duc de Choiseul à Reims... Vous croirez aisément que je ne l'ai pas vu sans en parler au roi, mais vous ne devinerez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. Je lui ai dit que j'avais envie de voir M. de Choiseul et que je n'étais embarrassée que du jour ; j'ai si bien fait que *le pauvre homme* m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pourrais le voir. »

« Le pauvre homme ! Elle a mis : le pauvre homme ! » s'écriait Marie-Thérèse, atterrée de voir sa fille traiter ainsi son mari, et dans une lettre ! lettre adressée à un inférieur encore ! « La reine a voulu dire : le brave homme, le bon homme, » lui répondait Mercy, non moins effrayé qu'elle, mais voulant la calmer. « Il y a le pauvre homme, » répliquait la vieille impératrice, qui entendait assez le français pour ne pas se laisser prendre à l'équivoque, et elle voyait sa fille marcher à grands pas vers sa ruine. Le fait est qu'une telle lettre, communiquée au roi, eût amené chez « le pauvre homme » de singulières réflexions sur sa femme.

Mais deux mois plus tard, ce n'était pas à un seigneur de Vienne, mais à un courtisan de Versailles qu'Antoinette fai-

sait des confidences bien autrement compromettantes pour elle. Nous avons expliqué comme quoi « le pauvre homme » de vingt et un ans se trouvait empêché en tant que mari. Depuis son avénement au trône, il s'était enfin décidé à se laisser visiter par les médecins, et Marie-Thérèse en avait été avisée, mais il n'avait pu se résoudre encore à l'opération indispensable. Eh bien, s'imaginerait-on que la reine de France n'eut pas honte en badinant de divulguer l'infirmité du roi à un officier suisse, son favori du jour, vieux libertin fieffé, le comte de Bezenval, qui n'eut rien de plus pressé que d'ébruiter la chose, et qui devait bientôt se croire autorisé par cette confidence à tomber aux pieds de la reine et à lui déclarer son amour? Ce dernier trait suffit, croyons-nous, pour montrer où en était Marie-Antoinette à la fin de sa première année de règne, car nous ne sommes qu'au début. On devine aisément que sa dissipation ne peut aller désormais qu'en augmentant.

Notons toutefois qu'à cette époque, Antoinette ne s'était pas aliéné définitivement l'opinion parisienne. En dépit de ses coups de tête, il y avait des reprises de faveur populaire qui témoignaient de l'indulgence des sujets pour leur petite reine. Disons encore que Mercy, après avoir eu avec elle une explication en règle, se remettait à espérer comme aux premières heures. Nul ne voyait que la reine constituait, ordonnait en ce moment même son gouvernement féminin. Et cela n'était pas assurément pour s'amender.

III.

Si le roi n'avait pas accordé à sa femme que Choiseul fût ministre d'Etat, il avait consenti, pour fiche de consolation, qu'elle mît à la tête de sa maison madame de Lamballe, son amie intime, avec le titre de surintendante. Le dédommagement n'était pas mince. La feue reine avait supprimé cette charge comme inutile et trop onéreuse à l'État, car les émoluments y affectés n'étaient pas moins de cent cinquante mille francs. Marie-Antoinette rêvait depuis longtemps de

rétablir une si belle sinécure pour en doter sa tendre amie, et Mercy avait toujours cru qu'il saurait la détourner de cette idée ; mais, on le voit, il fut déçu. La chose octroyée, il s'imagina encore qu'il obtiendrait une forte réduction sur le traitement ; mais nouvel échec : le traitement fut maintenu tel quel. Il travailla enfin pour que les attributions de cette place fussent réduites de façon à ne pas gêner les droits acquis de la dame d'honneur, de la dame d'atours, ce qui pouvait occasionner des querelles intestines ; mais, peines perdues ! rien ne fut retranché des prérogatives. La Lamballe eut ses cent cinquante mille francs, l'autorité la plus complète sur toutes les autres dames, et cette sorte de premier ministre-joujou, à nerfs et à syncopes, n'ayant que le souffle, coûta dès lors à la France trois cent mille francs par an avec sa famille.

A partir de ce moment, on peut dire que le gouvernement féminin de la reine est constitué et devient le centre du gouvernement de la France. Elle seule a l'autorité, et les personnes seules qui l'entourent ont les places et se partagent la fortune publique. Car il n'y a pas que la Lamballe à posséder son cœur, mais la Chimay, la Dillon, la Polignac, la Guéménée, toute une bande, et la reine va de l'une à l'autre, alternant sa faveur. Deux d'entre elles, toutefois, Polignac et Guéménée, sont avec la Lamballe plus particulièrement distinguées : la Guéménée, séparée de son mari, vit au su de tout le monde avec Coigny, grand écuyer du roi ; la Polignac, qui n'a que vingt ans et n'est pas séparée de son époux, n'en affiche pas moins un amant, le comte de Vaudreuil. Il est vrai qu'elle est dirigée par une tante qu'on a chassée de l'ancienne cour pour avoir mis aux mains d'une fille de Louis XV un livre obscène : on comprend donc que telle tante, telle nièce. Eh bien, à toutes ces femmes il faut de l'or, toujours de l'or, non-seulement pour elles, mais pour leurs familles et leurs amants. Et quand la reine a donné à l'une, il faut qu'elle redonne à l'autre pour ne pas faire de jalouses. A la fin même, les simples faveurs ne sont plus prisées : on veut, par excès de vanité, être l'objet d'exceptions scandaleuses. Le frère de la Lamballe a été pensionné,

comme nous l'avons déjà dit, de quarante mille francs, et pourvu d'un régiment : ce n'est pas assez pour la Lamballe; il faut que, comme colonel de ce régiment, son frère touche quatorze mille francs au lieu des quatre mille francs réglementaires. Le beau-père de la Polignac est nommé ambassadeur en Suisse, malgré Vergennes; sa fameuse tante est pensionnée de six mille francs, malgré son passé, et cela ne suffit pas encore à la Polignac : il faut que son mari ait, comme la Lamballe, une place de nouvelle création; il sera survivancier du grand écuyer de la reine; il coûtera à l'État, en cette qualité, soixante à quatre-vingt mille francs par an, et fera augmenter, toujours en cette qualité, l'écurie d'Antoinette de cent cinquante chevaux (dépense annuelle en plus : deux cent mille francs). Enfin, pour argent de poche sans doute, on le gratifiera encore d'une pension de quatre mille écus. La comtesse de la Marche, amie de la Lamballe, se sépare de son mari; vite, la reine la recommande pour une pension de princesse veuve, coût : soixante mille francs ! rien que cela. Ainsi fait-elle avec ses favorites, et c'est la même conduite avec ses favoris, qui ne sont pas moins nombreux ni moins avides : Besenval, Luxembourg, d'Esterhazy, Guines, Coigny, Lauzun, etc., etc.

Tel est désormais le monde, l'entourage de la souveraine; elle ne sort plus de ce cercle. Elle tient ses assises chez la Lamballe ou chez la Guéménée. C'est là que se traitent toutes les affaires, que se nouent toutes les intrigues, tantôt sous l'influence de cette Lamballe qui reçoit ses inspirations du Palais-Royal, tantôt sous l'impulsion de la Polignac qui est soufflée par Maurepas. Or, il ne s'agit jamais que d'avantages immédiats, que de satisfactions personnelles; nul souci de l'avenir ni du bien de l'Etat. Il faut s'amuser, la raison viendra plus tard, tel est le mot d'ordre de la reine, et je vous prie de croire qu'il est religieusement suivi par toute cette troupe : c'est un sabbat continuel. Sous Louis XV, l'orgie royale se faisait à huis-clos, comme en famille; cela ne sortait pas de Versailles, on vivait en dedans. Aujourd'hui, c'est tout en dehors : on se montre, on s'affiche, on déborde sur Paris, et c'est la reine qui donne le branle avec

d'Artois pour compagnon, pour guide. Et quel guide que ce drôle de dix-neuf ans qui n'a que des « polissonneries » à dire à la reine, que des aventures galantes à lui raconter ! Allez aux courses : la reine y préside avec d'Artois. Qui dîne à Bagatelle ? Qui soupe à la Muette ? La reine avec d'Artois. Viennent l'hiver et la neige, qu'est-ce que ces douze à quinze traîneaux qui arrivent à la file sur Paris et le fendent en tous sens, au grand ébahissement des bourgeois ? C'est une partie que fait la reine avec d'Artois, lequel va revenir encore la nuit avec des filles à ses côtés. Suivez tous les bals de l'Opéra : encore la reine, qui n'en manque pas un, qui y reste jusqu'à six heures du matin, et que, quatre heures après, vous retrouverez aux courses, s'il y en a, pariant et félicitant les jockeys vainqueurs que d'Artois lui présente. On ne se couche presque plus. A Compiègne, à Fontainebleau, c'est au jeu que les nuits se passent, et c'est à l'insu du roi, chez la Guéménée, que le tripot s'organise. On pense bien que le triste cavagnole de l'ancienne cour n'est pas au goût de la société joyeuse ; le lansquenet même est dédaigné. On ne veut que du pharaon, qui permet de plus fortes râfles, et la reine joue si gros jeu, que les courtisans eux-mêmes « sont effrayés et affligés des pertes auxquelles ils s'exposent pour faire leur cour. »

A ce train-là, qu'on juge si Antoinette doit aussi s'endetter ! Mais c'est surtout sa passion pour les diamants qui la ruine. Elle a pour cette parure des envies aussi irrésistibles que celles d'un enfant pour tout ce qui brille, et cet enivrement achève bien de la caractériser. Comme elle s'empanache la tête à l'excès pour se grandir, elle se diamante à l'excès pour éblouir. La première année du règne, Louis XVI lui a donné pour 300,000 francs de diamants ; elle achète de son côté, en secret, une paire de pendants d'oreilles de 460,000 francs, et prend quatre ans pour les payer ; puis, quelques mois après, c'est un nouvel achat de bracelets valant 100,000 écus. Comme, en juillet 1776, elle doit 400,000 francs et n'a plus un sou dans sa cassette, elle est réduite à demander au roi 2,000 louis pour ses dépenses courantes. Turgot avait pourtant plus que doublé sa pen-

sion, et, quant à ses charités et générosités, elles n'avaient pas augmenté d'un denier. Mais le jeu ! mais les paris ! mais, encore une fois, les diamants ! Ah ! voilà une passion qui sera cause un jour d'un des plus gros scandales du règne.

IV.

Nous avons tout à l'heure prononcé le nom du roi. Il est temps, je crois, de revenir à lui ; car on l'oublie en suivant sa femme, qui ne pratique guère l'accouplement perpétuel rêvé par Mercy. Mais, quoiqu'ils ne vivent pas la même vie et qu'ils ne passent guère de nuits ensemble, Antoinette ne conserve pas moins sur l'esprit de son mari cet ascendant entier et exclusif que Mercy lui conseillait de prendre « par tous les moyens quelconques ». Dans la matinée elle se sert du couloir de communication (1) pour aller contraindre le roi à prendre les résolutions qu'elle exige. Et le sire obéit, car il est si bien dompté qu'il applaudit à tout ce qu'elle fait, n'osant lui résister. « Sa complaisance ressemble à la soumission, dit Mercy ; son maintien est celui du courtisan le plus attentif, au point qu'il est le premier à traiter avec une distinction marquée ceux des entours de la reine qu'elle favorise, tandis que l'on sait de notoriété que le roi ne les aime point. » Cela dit beaucoup ; mais ce qui montre encore mieux la domination de la reine et sa manière d'en user, c'est ce qui se passa au milieu de 1776 pour le renvoi de Turgot.

Sur le conseil de ce ministre, le roi avait rappelé de Londres son ambassadeur, le comte de Guines, dont la conduite avait fait scandale, mais qui était un des favoris de la reine. Irritée, Antoinette vient trouver le roi ; elle exige qu'il fasse réparation à son favori disgracié en le créant duc ; elle lui ait recommencer trois fois la lettre qui avise Guines de sa mination, parce que le roi lui marchande les éloges ; puis rétend que Turgot soit chassé, que dis-je ? qu'il soit

par ce couloir qu'elle s'échappa de sa chambre, le 6 octobre 1789.

mis à la Bastille le jour même où Guines recevra son brevet; elle veut aussi que le ministre des affaires étrangères, Vergennes, saute avec lui, etc., etc. Vergennes ne sauta pas, Turgot ne fut pas mis à la Bastille ; mais Turgot fut chassé et Guines fut créé duc. Ainsi, sur l'ordre de la reine, le roi se déjugeait publiquement dans une affaire des plus graves et se privait du grand ministre réformateur. Ainsi la reine, sans tenir compte du service personnel que lui avait rendu Turgot un an auparavant, sans se soucier des réformes qu'il avait commencées et qu'il comptait poursuivre afin de relever la nation, ne voyait dans ce ministre qu'un audacieux qui s'était permis de s'attaquer à un de ses favoris, et c'est pourquoi elle le supprimait net.

Ce coup d'autorité fit un scandale épouvantable. La popularité de la reine s'en trouva entamée, cette fois, à ne pouvoir jamais se rétablir entièrement. Mais ceux qui s'en scandalisèrent non moins que le public furent les confidents ou plutôt les prétendus confidents, Mercy et Vermond.

Nous avons dit qu'à la suite de l'affaire Choiseul, Mercy, un moment désespéré, avait eu une explication avec Antoinette et qu'il s'était laissé regagner par des paroles. Mais, hélas! son illusion ne fut pas de longue durée. En voyant presque aussitôt la reine se faire une loi de sa dissipation, il avait compris qu'il fallait en prendre son parti et ne plus attaquer de front ni sa conduite ni ses entours, s'il voulait être supporté. Elle répugnait, du reste, de plus en plus à toute conversation sérieuse ; elle y coupait court en lançant son mot : « C'est bon ; mais, avant tout, il faut s'amuser. » Vermond pouvait bien encore essayer, en sa qualité d'abbé, de la sermonner sur « les réputations tarées et perdues » dont elle s'entourait ; mais qu'y gagnait-il? Elle convenait de tout et en riait. Enfin, pour bien montrer qu'elle était devenue indifférente à ce qu'ils s'aviseraient de penser ou de dire et qu'elle était décidée à braver leurs reproches, elle s'amusait à leur annoncer d'avance les folies qu'elle préméditait.

Il n'y avait plus qu'à louvoyer : Mercy louvoya. Comme Antoinette partageait son amitié capricieuse entre plusieurs dames et qu'elle avait ses préférences du jour, de la semaine

ou du mois, toute la tactique de Mercy consista à surexciter toujours ce désir du changement chez la reine, pour ébranler le crédit de la favorite du moment. Ainsi, la Lamballe était-elle en faveur ? Il vantait la Polignac. La reine revenait-elle à la Polignac ? Il faisait bientôt l'éloge de la Lamballe, essayant ainsi de les neutraliser l'une par l'autre. C'est le cas de dire qu'il pelotait en attendant partie. Mais le renvoi de Turgot lui fit interrompre son petit jeu, et le remit au désespoir. Lui si optimiste jusque-là dans ses prévisions, il eut l'esprit traversé d'une sinistre lueur.

« Les effets du crédit de la reine pourraient un jour lui attirer de justes reproches de la part du roi son époux et même de la part de la nation », écrivait-il. Ainsi donc, par ces mots analogues aux prédictions de la mère, il prononçait le jugement d'Antoinette. Mercy, du reste, voyait maintenant d'autant mieux les choses qu'il se sentait compromis lui-même, ainsi que Vermond; car c'étaient eux qui passaient dans l'opinion pour être les constants inspirateurs de la reine, et c'étaient eux qu'on accusait de la provoquer à tous les méchants actes qu'elle commettait. Leur position devenait critique. Vermond résolut pour la seconde fois de se retirer; mais pour ne pas être empêché dans son dessein, il adressa, sans en prévenir Mercy, son congé à la reine avec des explications à l'appui.

Si Mercy eût été prévenu, il l'eût assurément laissé faire; car il était enfin fatigué lui-même du rôle de dupe qu'il jouait, et il se demandait de son côté s'il ne devait pas suspendre ses visites. Mais voilà Marie-Thérèse qui lui crie de Vienne de ne pas désarmer; il y va en ce moment même de la fortune de l'Autriche.

Marie-Thérèse avait été la première à perdre courage. Depuis longtemps elle s'était dégoûtée de correspondre avec sa fille. Elle lui écrivait bien toujours; mais, dans ses lettres, elle ne lui parlait plus que de la pluie ou du beau temps. Pour se décider à une observation sérieuse, à une critique sur un objet déterminé, il fallait que Mercy l'en priât. Que faire vraiment avec une fille à qui l'on reproche ses achats de diamants, et qui se montre étonnée qu'on s'oc-

cupe de pareilles bagatelles ; qui vous annonce avec aplomb qu'elle n'est pour rien dans le renvoi de Turgot et qui, au doute qu'on en exprime, répond avec plus d'effronterie encore qu'elle ne s'est mêlée de rien ; qui oublie le jour de naissance de sa mère et son jour de fête ; qui en arrive enfin à ne plus trouver le temps de finir ses lettres, à ne plus même les signer ! Marie-Thérèse était navrée ; car notez que ce n'était pas par paresse d'écrire qu'Antoinette négligeait sa mère, mais elle préférait correspondre avec ses favorites absentes et même avec de jeunes officiers comme Esterhazy, qui tenaient garnison loin d'elle. Quelle humiliation pour Marie-Thérèse ! Et comment ne pas désespérer de tout !

A la nouvelle, toutefois, que Vermond se retirait, que Mercy était à bout de patience, la vieille impératrice reprit tout son ressort. Cette retraite des confidents, cet abandon complet de la reine allait justement coïncider avec une circonstance où l'ascendant d'Antoinette était indispensable à la politique autrichienne. La succession de Bavière devait s'ouvrir un jour ou l'autre, et l'Autriche s'apprêtait à mettre la main sur l'électorat. Vite Marie-Thérèse dépêche à Paris son ministre dirigeant des Pays-Bas, le prince de Starhemberg, pour s'entendre avec Mercy ; elle écrit un billet des plus tendres à Vermond, qui consent à revenir passer à la cour quinze jours par mois ; enfin elle prie, elle supplie Mercy de redoubler quand même ses assiduités auprès de sa fille, attendu que le roi de Prusse croirait, si Mercy se refroidissait, que le crédit de la reine a diminué. Or, il faut attester plus que jamais que l'alliance de l'Autriche et de la France est parfaite ! C'est sur cette impression qu'on reste en fermant le deuxième volume de la *Correspondance secrète*. Nous sommes à la veille du voyage de Joseph II en France.

V.

Eh bien, avons-nous eu tort de dire, que le gouvernement de la du Barry et celui d'Antoinette ne différaient en

rien? N'est-ce pas les mêmes folies, le même pillage, le même favoritisme? Et les hommes et les femmes qui sont favorisés sont-ils plus recommandables chez l'une que chez l'autre? N'est-ce pas même un spectacle plus dégradant de voir la fille des Césars mener une vie sans idée ni cœur et se plaire à en étendre le scandale?

Toutes les pages de la publication nouvelle témoignent donc contre Antoinette, et l'impression qu'on ressent d'une telle continuité d'actes blâmables est si forte qu'on en arrive à suspecter les deux ou trois accès de sensibilité qui les traversent. On sait, en effet, que chez des natures aussi égoïstes, aussi ingrates, tout ce qui paraît spontané n'est que calcul et que la charlatanerie du sentiment ne leur est pas étrangère.

Nous terminerons cette seconde partie de notre étude en citant deux passages de Mercy, qui montrent bien à quel degré d'abjection se trouvait la cour à la fin de 1776.

Voici un tableau des courses :

« Les courses de chevaux étaient des occasions bien fâcheuses et, j'ose le dire, indécentes par la façon dont la reine s'y trouvait... Je montai au pavillon, où je trouvai une grande table couverte d'une ample collation, qui était comme au pillage d'une troupe de jeunes gens indignement vêtus, faisant une cohue et un bruit à ne pas s'entendre, et au milieu de cette foule étaient la reine, Madame, Mme d'Artois, Mme Elisabeth, Monsieur et M. le comte d'Artois, lequel dernier courait du haut en bas, pariant, se désolant quand il perdait, et se livrant à des joies pitoyables quand il gagnait, s'élançant dans la foule du peuple pour aller encourager des postillons ou jockeys, et présentant à la reine celui qui lui avait gagné une course. J'avais le cœur serré de voir ce spectacle... »

Voici maintenant ce qui se passa pour le jeu au Fontainebleau de la même année :

« Il prit envie à la reine de jouer au pharaon; elle demanda au roi qu'il permît que l'on fît venir des banquiers-joueurs de Paris... Les banquiers arrivèrent le 30 octobre et taillèrent toute la nuit et la matinée du 31 chez la princesse

de Lamballe, où la reine resta jusqu'à cinq heures du matin, après quoi Sa Majesté fit encore tailler le soir et bien avant dans la matinée du 1er novembre, jour de la Toussaint. La reine joua elle-même jusqu'à près de trois heures du matin... Le roi, malgré son horreur pour les jeux de hasard, voyant que la reine s'en était amusée, lui a proposé, de son propre mouvement, de faire revenir de Paris les banquiers de pharaon, pour qu'ils taillassent le 11 chez la princesse de Lamballe, ce qui a eu lieu en effet... Cette complaisance du roi, qui s'étend à tout, est infiniment fâcheuse, etc. »

On a dit qu'avec la du Barry, la monarchie avait été ravalée jusqu'au ruisseau; on voit que, sous Antoinette, la cour fraternise avec les écuries et les tripots : c'est à l'unisson.

Voilà donc une affaire réglée. Il n'y a plus à se faire illusion sur l'Autrichienne, soit comme dauphine, soit comme reine de France. Les documents authentiques sont là qui l'écrasent, de quelque point de vue qu'on l'envisage. Aussi ses dévots, ne pouvant contester la triste vérité, s'empressent déjà de chercher des excuses à ce scandale avéré, et les éditeurs, par exemple, croient en trouver une dans la peine qu'Antoinette ressentait de sa piteuse condition conjugale dont elle tâchait de se distraire. C'est, du reste, la raison qu'elle-même donna un jour à Mercy de sa dissipation. Par malheur, le troisième volume de la *Correspondance* prouve que cette excuse est sans valeur, comme on le verra plus loin.

Il faut en prendre son parti, c'en est fait de la légende. Ce n'est ni la faute à Voltaire, ni la faute à Rousseau si Marie-Antoinette a mal fini. La faute en est à Marie-Antoinette elle-même. Aussi son histoire vraie devient-elle compromettante pour la cause monarchique en France. Les éditeurs semblent avoir entrevu cette conséquence, et ils ont essayé çà et là de reporter l'intérêt sur Louis XVI, qu'on avait autrefois lâché pour Antoinette. Ils voudraient nous refaire un Louis XVI intelligent, travailleur, capable d'administrer sinon de gouverner. Mais, hélas! en dépit de la note diplomatique à Vergennes que cite M. Geffroy

comme étant écrite de la main du roi, il nous est impossible de voir autre chose qu'un copiste dans « ce pauvre homme » que la correspondance-Mercy nous fait également si bien connaître. Nous persistons à dire, jusqu'à nouvelles preuves du contraire, qu'il était inapte à un travail de rédaction quelconque, et même inepte à tout.

Puisque nous voilà revenus aux éditeurs et à leur manière d'interpréter le texte qu'ils produisent, nous ne pouvons nous empêcher de signaler au tome II, page 478, trois lignes qui nous ont profondément étonnés et attristés. Le livre serait signé seulement de M. d'Arneth que nous ne trouverions rien d'extraordinaire à ces trois lignes ; car, si l'on se place au point de vue purement politique, on comprend qu'un Allemand, après avoir exhibé des pièces accablantes pour la vieille France monarchique, ne s'arrête pas là et s'avise encore de donner à ses compatriotes une triste idée de la nouvelle France républicaine. Cela fortifie la confiance que l'Allemagne a d'elle-même, et c'est ce qu'a si bien compris le Prussien Sybel. Mais qu'un Français de 1874 collabore avec l'Allemand au dénigrement des patriotes de 92, c'est ce qu'on ne comprend plus. On cherche vainement quel profit notre France moderne en peut tirer dans sa détresse, et l'on se demande si l'Allemand n'a pas lieu de rire un peu de la naïveté grande de son acolyte. C'est l'idée qui nous est venue en voyant la note de la page 478, que M. Geffroy a laissé passer, ou qu'il a peut-être bien rédigée lui-même.

Mercy rapporte que Marie-Antoinette, passant dans un village des environs de Versailles, vit un petit paysan de trois ans qui lui plut. Elle se le fit donner par la mère et l'emmena au château pour s'en amuser. « Cet enfant, dit Mercy, reste dans les appartements, mais il n'est ni turbulent ni incommode. » Alors la note : « M[me] Campan raconte cette anecdote dans ses Mémoires ; elle ajoute que ce *petit malheureux*, qui avait vingt ans en 1792, devint un des plus sanguinaires terroristes de Versailles ; puis il s'engagea et fut tué à la bataille de Jemmapes. » Rien de plus.

Quoi ! monsieur Geffroy, l'esprit de parti vous égare au point de vous faire qualifier « de petit malheureux » un

jeune homme qui, élevé au milieu des scandales que vous publiez vous-même, eut assez de force de caractère pour résister à la corruption et s'affranchir de ce milieu-là ! Vous traitez de terroriste ce citoyen qui eut et dut avoir plus qu'aucun autre le sentiment, que dis-je ? la certitude des trahisons royalistes ! Et vous le flétrissez, parce qu'ayant à choisir entre la France envahie et sa bienfaitrice qui la faisait envahir, il n'hésita pas à courir aux frontières et à s'y faire tuer ! C'est l'homme capable d'un tel acte d'héroïsme qui vous apparaît, à vous professeur de la jeunesse française, un monstre d'ingratitude ! Mais on croirait, à vous lire, que votre esprit ne s'élève pas au concept de la patrie ! En vérité, les patriotes allemands de 1813 qui ont combattu contre nous ne se sont jamais vus traités ainsi par les professeurs des universités tudesques.

C'est justement la mort de ce jeune paysan, rappelée par vous dans votre publication, qui nous réconforte, nous autres républicains ; c'est elle qui nous explique pourquoi la France existe encore et a pu se relever de l'état de dégradation où l'avaient réduite l'ineptie et la trahison de ses gouvernants. Et c'est de la grandeur de pareilles morts qu'il faudrait bien nous pénétrer aujourd'hui, puisque nous sommes retombés aussi bas qu'autrefois, grâce à l'infamie des Bonaparte et des Bazaine. Par pitié, monsieur, vous dont l'érudition a déjà rendu tant de services, un peu de l'âme de Michelet dans vos histoires ! Marchez, si vous voulez, de compagnie avec l'Autrichien M. d'Arneth, mais ne cessez pas pour cela de songer à l'Alsace et à la Lorraine conquises, et gardez-vous bien d'emboîter le pas au Prussien Sybel.

.˙.

LA MÈRE.

I.

Revenons à Marie-Antoinette. Voyons, si, devenue mère, elle changea d'existence et se montra différente de Marie-

Antoinette dauphine et de Marie-Antoinette reine de France, deux aspects sous lesquels nous la connaissons déjà bien. Comme préambule, nous parlerons un moment du voyage de Joseph II en France, qui fut la cause déterminante de sa grossesse.

Ce voyage, qu'on annonçait depuis trois ans, fut encore retardé de trois mois, mais enfin il s'effectua en avril 1777, à la grande joie de l'ambassadeur Mercy. Celui-ci ne doutait pas de l'efficacité de l'intervention impériale pour ramener la reine à ses devoirs et pour déterminer Louis XVI à consommer son mariage. Seulement, la rencontre du frère et de la sœur exigeait quelques précautions.

Antoinette et Joseph s'aimaient dès l'enfance. Mais Joseph s'était maintes fois exprimé crûment sur les dissipations d'Antoinette ; il lui avait même écrit un jour en des termes si durs, qu'Antoinette s'était révoltée et avait, pour un temps, rompu avec lui. Comment, chez elle, à Versailles, la reine allait-elle recevoir de bouche les observations de l'empereur ? Comment celui-ci, avec sa nature emporte-pièce, arriverait-il à se contenir, à lui parler doucement, sagement, sans persiflage ? Marie-Thérèse se mit à câliner sa fille pour obtenir d'elle qu'elle se montrât confiante. Mercy, de son côté, traça à l'empereur, dès son arrivée à Paris, la voie qu'il devait suivre, dans ses reproches, pour être écouté. Ni l'une ni l'autre des deux parties ne se montra rétive aux conseils, et les premières entrevues furent tendres, expansives, pleines de larmes, de confidences et de promesses. Mais, au bout d'une semaine, tout se gâtait. Antoinette tournait à l'aigre, en voyant Joseph ne pas goûter la Polignac et la Lamballe, mépriser la Guéménée, se révolter des libertés du comte d'Artois, et lui faire à elle-même la leçon devant le monde. Il y eut des piques. Vermond et Mercy durent calmer la reine. Finalement, Joseph déclara à sa sœur qu'il lui donnerait par écrit ses instructions et Antoinette s'engagea à suivre les conseils de l'empereur, mais après son départ, « pour ne pas avoir l'air d'être conduite ». Nous avons les instructions de Joseph. L'empereur y relève point par point tout ce que nous savons de la vie anté-

rieure d'Antoinette. Le tableau est complet ; rien n'y manque.

Ainsi donc Joseph II domina la reine, mais ne la subjugua pas. Avec le roi, ce fut autre chose. A la première visite, Louis XVI, interloqué, balbutia, ne sut que dire pour être cordial ; Joseph se contenta de l'intention et reconnut sur l'heure que l'homme était absolument borné. Une scène qui eut lieu bientôt après acheva de l'édifier sur le pauvre sire. On soupait chez Madame. Le roi et ses deux frères « se mirent tellement à leur aise, raconte Mercy, qu'au lever de table ils s'amusèrent à des enfantillages, à courir dans la chambre, à se jeter sur les sophas, au point que la reine et les princesses en furent embarrassées à cause de la présence de l'empereur, qui, sans paraître faire attention à ces incongruités, continuait la conversation avec les princesses... Tout cela se termina cependant de bonne grâce sans que l'empereur eût laissé remarquer la surprise que lui avait causée un si étrange spectacle. Sa Majesté se retira ensuite dans son hôtel garni... »

Qu'on juge d'après cela si Antoinette avait eu de la peine à s'emparer de l'esprit de son triste mari et si, dans ses tête-à-tête avec un pareil homme, Joseph dut trouver de la résistance. Louis XVI, comme fasciné, en arriva tout de lui-même à lui confesser son état de mariage, à lui promettre de se faire opérer et peu s'en fallut qu'il ne lui montrât tous ses papiers. On eût dit un vassal devant son suzerain, un enfant devant son maître. Ce contraste n'échappa à personne. « Sa Majesté, dit fort bien Mercy, paraissait être le père de toute la famille royale, et elle a toujours conservé cette forme depuis son début à la cour jusqu'au moment de son départ. » Or, Paris ne murmurait pas du spectacle. En voyant cet empereur qui refusait de coucher à Versailles, qui affectait les allures d'un simple voyageur et faisait politesse aux philosophes, maîtres de l'opinion, Paris applaudissait. A ses yeux, c'était la critique vivante de ses gouvernants. Il ne sut pas remarquer que l'Autriche devait avoir tout le profit d'un tel contraste, d'une telle démonstration. Quand l'empereur, quittant Paris, se mit à inspecter nos ports, on eût dit le vrai souverain s'enquérant scrupu-

leusement de ses forces maritimes. La sollicitude de Joseph pour ses intérêts propres alla jusqu'à lui faire visiter à Toulouse l'archevêque Loménie de Brienne, et il écrivit à Antoinette qu'il désirait voir cet homme arriver un jour à la direction des affaires de France.

Avant son voyage, Joseph s'était toujours montré contraire à la politique franco-autrichienne de sa mère, Marie-Thérèse ; méprisant la France, il rêvait l'alliance anglaise. A son retour, il ne pensa plus à rompre avec Versailles. Il avait vu un pays plein de ressources, ayant à sa tête, il est vrai, un gouvernement misérable ; mais ce gouvernement misérable devait être d'autant plus facilement influencé par sa sœur, pourvu qu'elle y travaillât selon sa promesse et pourvu surtout qu'elle devînt mère. Joseph crut plus que jamais à la possibilité d'annexer la Bavière à l'Autriche.

Mais rentrons à la cour de France et voyons quelles impressions durables l'empereur a laissées dans la famille royale. La reine joue moins, elle se tient mieux, elle voit le roi plus souvent, elle lit et c'est l'histoire d'Angleterre qui l'intéresse, voilà ce que Mercy constate pendant les trois premières semaines qui suivent le départ. Mais deux mois s'écoulent, et la passion du jeu reprend, et l'abus des faveurs redouble. Qu'est devenu le réglement du frère ? Déchiré ! mis au feu ! Et dans quel moment ? Au moment même où le roi, tenant, lui, parole à l'empereur, se fait opérer par Lassonne et devient effectivement le mari de sa femme.

Ce fut au commencement de septembre 1777 qu'eut lieu cet événement majeur pour les intérêts dynastiques. Le couple royal en garda le secret pendant quelques jours, et, s'il n'eût été averti, Mercy, malgré son flair, ne se serait aperçu de rien. Sur le visage de la reine, dans ses allures, aucun indice de son changement d'état. Pas le plus léger redoublement de tendresse avec le roi, pas le moindre empressement à lui plaire, pas un éclair dans le regard trahissant un bonheur inespéré. Cette absence d'émotion nous confond, car on s'attendait à voir Antoinette, après sept ans d'attente, éclater, déborder, rayonner. Mais rien. Elle ne

renonce à aucune de ses habitudes. Elle joue et veille aussi continuement que par le passé. Et, le plus triste à dire, c'est que son aplomb seul ne fait que s'en accroître.

Ecoutez ses réponses à Mercy. Le bon serviteur juge naturellement qu'il est à propos de lui rappeler les inconvénients politiques du lit à part : « Le roi n'a pas le goût de coucher à deux, » tranche nettement Antoinette. Mercy se hasarde à lui faire craindre que le roi, négligé par elle, ne se livre maintenant aux désordres de la galanterie : « Il est trop apathique pour cela, » lui répond-elle en face, et derrière lui elle avoue qu'elle ne serait pas fâchée de voir au roi quelque inclination, attendu qu'il pourrait acquérir par là plus de ressort et d'énergie. » Enfin Mercy, ayant encore vivement insisté sur les égards qu'elle devait plus que jamais à son mari : « Le roi est peu sensible aux attentions, fit-elle. Ce serait se gêner gratuitement que de lui en marquer. Je puis le gouverner par la crainte ; cette méthode est plus courte et plus commode. »

Voilà le langage de la dame au lendemain du *consommatum est*. Est-ce croyable ? Et connaît-on en ce genre quelque chose de plus révoltant ?

Mais, ce qui n'est pas moins étrange, c'est le trouble où la nouvelle si désirée jeta Marie-Thérèse. A peine a-t-elle eu un premier mouvement de joie, que de sinistres appréhensions l'assaillent. Elle craint pour les jours de sa fille si elle devient enceinte ; elle craint pour l'enfant qu'elle lui voit déjà naître ; mais il ne s'agit pas là de maladies : elle pressent des empoisonnements, et signale même la main qu'elle redoute, celle du comte de Provence. « Il faudra employer toutes les précautions humaines possibles, écrit-elle, et remettre le reste à la Providence ». Mercy la rassure autant qu'il peut ; il lui jure qu'il est certain « du médecin et des entours, et que tout le service intérieur et celui de la bouche ne présentent aucune personne suspecte ». Enfin, pour lui donner toute sécurité, il lui lance ce mot sur « les individus de Versailles » : « Pour commettre de grands crimes, il faut des scélérats courageux, et il n'y a ici que de bas intrigants. » On trouvera encore tout cela bien cynique, et

l'on aura peine à s'imaginer que ce tableau de mœurs nous est fourni par des familles dites providentielles. Le monde des tapis-francs n'offre rien de pire. Et pourtant nous nous sommes appliqués à rendre exactement les choses, nous gardant bien d'en exagérer l'accent.

Quoi qu'il en soit, voilà le ménage royal sorti de gêne ; il n'est plus dans une situation ridicule. Louis XVI peut assurer sa succession directe, mais il faut pour cela qu'il se hâte, sinon les suppositions malignes, un moment empêchées, pourraient reprendre. Or, le guignon semble déjà s'acharner tellement contre la race des Bourbons, qu'après un mois, deux mois, trois mois, quatre mois d'union parfaite, il n'y avait pas apparence de grossesse chez la reine, et l'année 1777 s'achevait sans qu'on pût se glorifier d'un résultat quelconque. Aussi jugez des impatiences de la cour de Vienne, qui avait espéré qu'Antoinette aurait atteint son *summum* d'influence à l'ouverture de la succession de Bavière. L'électeur mourait, la succession s'ouvrait, et Antoinette n'était pas encore enceinte ; on se demandait même si elle le serait jamais.

II.

On connaît l'affaire de Bavière. Immédiatement après la mort de l'électeur, les troupes autrichiennes prenaient possession de la moitié du pays au nom de l'empereur et de l'impératrice-mère. Cet agrandissement de territoire était absolument contraire aux intérêts de la France en Allemagne et lui faisait perdre tout le bénéfice de ses guerres antérieures. Le devoir même du gouvernement français eût été, comme garant du traité de Westphalie, de signifier immédiatement à l'Autriche d'avoir à retirer ses troupes. Eh bien, l'Autriche comptait arriver, par l'entremise d'Antoinette, à nous faire accepter au contraire le démembrement bavarois et même à obtenir du roi aide et protection dans le cas probable où la Prusse armerait pour la défense des intérêts allemands.

Dès le commencement de janvier, Mercy chargea Antoinette de faire causer son mari, et, pour l'exciter au jeu, il lui montra le roi de Prusse ne craignant qu'elle et intriguant contre elle à Versailles. La reine croyait déjà que c'était par les méchantes langues de la cour de Potsdam que sa mère était instruite de tout ce qu'elle faisait; Mercy, comme bien on pense, l'entretint dans cette persuasion, et Antoinette entra en campagne. C'est donc avec l'année 1778 que s'ouvre véritablement la vie politique de la reine. A part son essai d'espionnage auprès de Louis XV, lors du partage de la Pologne, on ne l'a vue jusqu'ici se mêler du gouvernement que pour faire ou défaire des ministres par caprice; elle n'a pas encore abordé la politique générale; mais aujourd'hui elle prend part à une question, elle va suivre une ligne; cette reine de France deviendra l'agente la plus active du cabinet autrichien. Que dis-je? elle est telle à son début, et trahit le secret d'État avec la perfidie la plus exquise. On croirait à une vocation.

Dans les premiers jours de février, elle rapportait, en effet, à Mercy, qu'ayant dit au roi pour le sonder: « Vous ne pouvez pas nier, monsieur, que vous étiez informé et d'accord (avec l'Autriche) sur cette affaire de Bavière? » le roi avait répondu: « J'étais si peu d'accord que l'on vient de donner ordre aux ministres français de faire connaître dans les cours (allemandes) où ils se trouvent que ce démembrement de la Bavière se fait contre notre gré et que nous le désapprouvons. » Telle est la première révélation d'Antoinette, telle est son premier pas dans la voie de la trahison qui doit aboutir pour elle à l'échafaud. Mercy, enchanté de l'avis, lui expliqua alors qu'elle devait se donner pour mission de changer le roi et de l'amener à se déclarer prêt à accomplir toutes les clauses du traité d'alliance avec Vienne. Il lui insinua en même temps « toutes les nuances que, suivant les occasions, elle pourrait donner à son langage soit vis-à-vis du roi, soit vis-à-vis de ses ministres ». Vermond fut aussi mis dans la confidence pour tenir Antoinette en haleine, et voilà le parti de l'étranger déchaîné contre la politique française. Au bout de quelques jours, Antoinette,

non contente de s'expliquer avec le roi, faisait venir les ministres devant elle pour leur arracher des engagements, et Mercy pouvait déjà écrire à Marie-Thérèse : « La reine s'est mise en mesure d'amener le roi à son sentiment et de l'opposer en quelque façon à ses propres ministres... Elle mérite des félicitations. »

C'est sur ces entrefaites qu'enfin Antoinette se sentit enceinte, et je laisse à penser combien son état de grossesse accrut son empire. Non-seulement elle en vint à se faire communiquer les dépêches par le roi ; mais elle lui remettait des instructions écrites dont Mercy lui fournissait le modèle, qu'elle déchirait après l'avoir copié. Les ministres, ainsi contrecarrés, n'en essayèrent pourtant pas moins de résister. Les hostilités ayant commencé entre la Prusse et l'Autriche, ils surent maintenir la neutralité de la France ; et même, profitant, un jour, d'un moment de dissipation d'Antoinette, qui continuait sa vie de bals, de jeu et de veilles, ils adressèrent à l'ambassadeur de Frédéric II une note diplomatique favorable à la politique prussienne. Mais Antoinette fut avertie par Mercy. Furieuse, elle s'en prit au roi : « J'ai tant de torts, fit celui-ci terrifié, que je n'ai pas un mot à vous répondre. » Et il promit de reprocher à ses ministres leur « malhonnêteté. »

Ce qu'il leur dit toutefois ne fut guère efficace. Les scènes mêmes de deuil public qu'Antoinette se mit à jouer à propos des dangers que couraient ses frères et du désespoir où se trouvait plongée sa mère, furent tout aussi vaines. Car les choses tournèrent si mal pour l'Autriche, tant sur le champ de bataille que dans l'opinion, qu'il fallut coûte que coûte en rabattre. Marie-Thérèse dut prévenir sa fille de ralentir son zèle pour ne pas se rendre « importune au roi, odieuse à la nation » ; et Mercy lui-même lui conseilla de se rapprocher des ministres. Elle avait eu mission au début de l'affaire de décider le roi à armer en faveur de l'Autriche ; à la fin, on ne la pria plus que d'obtenir la médiation de la France pour avoir la paix.

Ainsi se termina la première campagne politique d'Antoinette. Nous en avons donné le détail pour faire voir combien

était sérieuse l'intervention de la reine dans les affaires et de quelle manière elle s'opérait. Cela vu, il est facile de s'expliquer la marche embarrassée qu'eut toujours le cabinet de Louis XVI.

La reine se posait donc en Autrichienne déterminée, au moment même où son état de maternité aurait dû la rattacher plus intimement à la France. Or, qu'on ne vienne pas dire qu'elle n'avait pas conscience de tout l'odieux de son rôle. On sentait si bien, dans son cercle, qu'il s'agissait là d'un acte de trahison et non de simple opposition, que l'abbé Vermond, qui se trouvait mêlé à l'intrigue, mais qui ne jouissait pas comme Français de l'inviolabilité de Mercy comme ambassadeur, fut encore pris de peur, et, cette fois, d'une peur horrible. Il déguerpit du château et se tint résolûment à distance, craignant les indiscrétions de la reine avec la Polignac, craignant un coup d'autorité de la part des ministres, car, en ce dernier cas, il eût payé pour tous. Une particularité, qui, du reste, caractérise bien Louis XVI, justifiait les frayeurs de l'abbé. Il y avait dix ans que Vermond était au service d'Antoinette; il y avait dix ans que Louis XVI le rencontrait presque quotidiennement dans la chambre à coucher, et le sire ne lui avait encore jamais dit un mot. Avait-il en suspicion ce confident de la reine qu'il n'osait écarter? Il y a lieu de le croire. Le fait est qu'il ne s'avisa de lui parler que le lendemain des couches de sa femme.

Elles se firent enfin ces fameuses couches si désirées, si tardives, si miraculeuses! Mais la satisfaction qu'elles causèrent à la reine, au roi, à Mercy, à Marie-Thérèse, ne fut pas complète. Le 20 décembre 1778, Marie-Antoinette mettait au monde, non pas un dauphin, mais une princesse. La succession directe n'était donc pas encore assurée. Le comte de Provence restait toujours l'héritier présomptif. C'était à recommencer.

Mercy raconte minutieusement à Marie-Thérèse toutes les circonstances de l'accouchement de la reine. Les plus grandes précautions avaient été prises contre toute tentative criminelle. Personne de la clique autrichienne ne manquait.

Non-seulement l'ambassadeur était là, ainsi que le voulait l'usage, mais Vermond avait été requis pour surveiller les assistants, et c'était son propre frère, médecin-accoucheur, qui pratiquait. Cela n'empêcha pas pourtant Marie-Thérèse d'avoir plus tard les plus étranges soupçons sur la manière dont les choses s'étaient passées. Comme Antoinette avait eu une crise terrible pendant le travail et comme elle resta plus d'un an sans redevenir enceinte, Marie-Thérèse s'imagina longtemps que l'accoucheur, gagné par « les scélérats de Versailles, » avait dû blesser à dessein sa fille pour empêcher tout retour de grossesse, et Mercy eut toutes les peines du monde à lui ôter de la tête cette idée-là. On ne saurait trop signaler chez l'impératrice cette persistance à considérer la cour de France comme une caverne de brigands.

Nous voilà donc au lendemain des couches. Nous sommes arrivés au moment précis de nous prononcer définitivement sur Marie-Antoinette. Si elle ne se réforme pas, il n'y a plus possibilité d'ajourner la sentence : il faut reconnaître qu'elle était née foncièrement vicieuse. Eh bien, disons-le sans hésiter : elle est décidément incorrigible. La voilà mère de famille, et rien ne change dans sa conduite. Que dis-je ? A peine relevée de couches, elle s'offre à nous dans trois situations inconcevables et qui montrent, comme rien encore ne l'a fait jusqu'ici, tout son dérèglement et son manque absolu de dignité.

1° Il y a d'abord l'histoire du fiacre. Nous y voyons Antoinette, un mois après ses relevailles, le soir du mardi gras, s'échapper de Versailles, seule, avec la plus compromettante de ses dames d'honneur, la princesse d'Hénin; descendre à Paris chez un de ses favoris, Coigny, l'amant de la Guéménée; quitter en voiture particulière l'hôtel de ce seigneur pour aller au bal de l'Opéra ; la voiture casse, paraît-il ; nos deux dames masquées se réfugient chez un marchand de soieries, puis elles remontent au bout de quelque temps dans un fiacre et arrivent ainsi au bal. Cette escapade, ces incidents, cette frasque de grisette donnèrent lieu dans Paris aux commentaires les plus risqués. Mais ce qui achève le tableau, c'est que le benêt de roi rit aux éclats de l'aventure.

2° Vient ensuite l'histoire de la rougeole. Quelques jours après le scandale du fiacre, Antoinette tombe malade de la rougeole. Elle fait éloigner d'elle le roi sous prétexte du caractère contagieux de la maladie, mais elle laisse s'installer dans sa chambre même, pour ne pas s'ennuyer, quatre gentilshommes de son intimité, quatre bonnes langues, Coigny, Guines, Esterhazy, Besenval. Ces singuliers garde-malades consignent les dames à la porte et entendent passer non-seulement les journées, mais les nuits près de l'auguste alitée ; il faut que Mercy fasse intervenir le médecin pour obtenir qu'ils vident la place à onze heures du soir et ne reviennent que le lendemain matin à six heures. Or, quels sont les propos du quatuor ? On met le roi sur le tapis et on fait avec la reine des gorges-chaudes de sa singulière quarantaine. Le fait est que la position du sire était des plus plaisantes et qu'on en augmenta encore à dessein le ridicule au bout de quelques jours, en ne lui laissant voir sa femme que d'un balcon, à la distance de quelques pieds, et rien qu'un tout petit quart d'heure ; puis, cette cérémonie faite, la dame, toujours suivie de ses quatre fidèles, alla s'enfermer dans son Trianon pour y passer joyeusement les vingt et un jours de convalescence cloîtrée.

3° C'est enfin l'histoire du beau Fersen...

III.

L'histoire du beau Fersen !... Chose curieuse ! ce n'est pas dans la *Correspondance* où nous avons puisé jusqu'ici que se trouve cette histoire. Mercy n'en souffle mot, et M. Geffroy se garde bien de signaler cette singulière lacune. M. Geffroy est pourtant au courant de l'aventure, puisqu'il l'a mise en relief dans son *Gustave III*, (1) et Mercy ne devait pas ignorer une chose dont tout Paris s'entretenait, lui qui se montre si bien instruit des moindres actes de la reine, lui qui, à cette heure même, éventait les sourdes intrigues qui se nouaient autour du roi pour lui faire avoir des maîtresses.

(1) *Gustave III et la Cour de France*, 2 vol.

La *Correspondance* nous apprend en effet que, pendant la maladie de la reine et sa convalescence, on essaya, par l'entremise d'un valet de chambre, de débaucher Louis XVI. On profitait de son isolement momentané pour tâcher de le soustraire à l'influence déplorable de sa femme, et il est probable qu'un des moyens dont on usa fut d'appeler son attention sur la présence du beau Fersen à la cour. Ce qui donne lieu à cette supposition, c'est que, si Louis XVI ne se laissa pas séduire, il manifesta néanmoins à cette époque une froideur telle pour Antoinette, que Mercy s'en alarma. Or, Mercy qui veillait si bien à ce que le roi n'échappât pas à la reine, ne devait-il pas s'appliquer plus encore à ce que la reine n'échappât pas à lui-même ? Peut-on se l'imaginer aveugle sur les amours d'Antoinette ? Oui, les amours d'Antoinette ! le mot est lâché, et ce n'est pas notre faute si nous abordons ce sujet scabreux à l'instant même où nous venons de saluer comme mère celle que la légende royaliste a sanctifiée. Mais la vérité historique le veut ainsi. On aura, du reste, la justice de reconnaître que jusqu'ici nous avons été sur ce point de la plus grande réserve, nous abstenant de toute allusion, nous interdisant toute interprétation maligne, nous en tenant strictement enfin à ce que Mercy nous apprenait dans ses rapports. Il ne disait rien, nous n'avions rien à dire. Mais, pour le cas présent, son silence est inacceptable. Nous parlerons à sa place, et l'on va voir que ce n'est pas à la légère.

Marie-Antoinette, qui n'était nullement attachée de cœur à la France, comme on l'a pu voir, admettait volontiers les étrangers dans son intimité, et c'est ce que sa mère lui reprocha souvent. Dans ses rapports, Mercy constate la faveur dont jouissaient auprès d'elle de jeunes Anglais tels que Fitz-Gérald, mais il ne fait aucune mention des jeunes seigneurs suédois qui réussissaient pourtant si bien dans les soirées de la Polignac et de la Guéménée. Pas un mot sur Stedingk, rien non plus sur le beau Fersen. Celui-ci, fils d'un sénateur suédois et fort recommandé par Gustave III, avait vingt-quatre ans. Grand, bien pris, et contrastant par sa réserve et son sérieux avec les autres familiers de la reine,

il était fait pour attirer l'attention. Or, au commencement de 1779, lors des relevailles, on se mit à parler « de rencontres et d'entretiens prolongés pendant les bals de l'Opéra, de regards échangés à défaut d'entretiens pendant les soirées intimes de Trianon; on avait vu la reine, assurait-on, chanter au piano les couplets passionnés de l'opéra de *Didon* :

Ah ! que je fus bien inspirée,
Quand je vous reçus dans ma cour !

chercher des yeux Fersen et mal dissimuler son trouble. » (1) Mais tout cela pouvait bien n'être que des calomnies, et nous comprendrions sans peine que Mercy n'en eût pas tenu compte. Nous-mêmes, nous n'en parlerions pas aujourd'hui si certaine dépêche d'un ambassadeur autre que Mercy, l'ambassadeur de Suède, ne venait justifier ces bruits. Le 10 avril 1779, le comte de Creutz écrivait confidentiellement à Gustave III :

« Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine, que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui; j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie votre Majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi ! monsieur, vous abandonnez ainsi votre con« quête ? — Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas, « répondit-il; je pars libre et sans laisser de regrets. » Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

(1) *Gustave III et la Cour de France*, tome 1er, page 360.

Voilà la pièce révélatrice que M. Geffroy a tirée des Archives d'Upsal et qu'il a donnée dans son étude sur Gustave III. Mais là elle est isolée, hors de son milieu ; elle n'est pas encadrée comme il convient, et c'est pourquoi nous l'avons reproduite ici tout entière pour qu'on en sente bien l'importance. Il n'y a pas à dire, Fersen était aimé. Et c'était assez visible, assez évident, pour que l'ambassadeur de Suède crût devoir en avertir le roi son maître. Comment alors admettre que Mercy n'ait rien vu, n'ait rien su voir, et n'ait pas de son côté prévenu Marie-Thérèse. Son silence ne doit-il pas être interprété contre Antoinette plutôt qu'en sa faveur ? Ne faut-il pas en conclure que s'il s'est tu, c'est qu'il avait trop à dire, car il y a des choses qu'on ne peut divulguer, à moins qu'on ne soit interrogé sur elles et qu'on ne vous force à parler. En raisonnant ainsi, il est bien entendu que nous acceptons toujours la parole des éditeurs, qui nous ont affirmé, dans leur Avertissement, n'avoir rien retranché des rapports *privatissimes*.

Donc, c'est aussitôt après ses couches que naît chez la reine une passion qui doit être le roman de sa vie. Car il ne s'agit pas d'un feu de paille ; cela dure. Si Fersen part pour l'Amérique en 1779, il en reviendra, et il en revient, en effet, à la fin de la guerre, pour reparaître aux yeux de celle qui l'a distingué et pour laquelle il semble vouloir vivre désormais. Obligé comme Suédois de quitter encore la France en 1788, pour aller combattre en Finlande, il n'en est pas moins de retour à Versailles en 1789, lorsque les mauvais jours arrivent pour Antoinette, et, pendant l'orage, il veille sans cesse sur l'objet aimé. Il veille si bien, que lord Holland n'a pas craint d'avancer qu'il avait passé la nuit du 5 au 6 octobre dans la chambre à coucher de la reine. Mais le fait est calomnieux, paraît-il, et ce que l'histoire doit seulement enregistrer, c'est que Fersen fut l'organisateur de la fuite de Varennes, faisant fabriquer la fameuse berline, trouvant l'argent nécessaire aux fuyards, les mettant en voiture, les conduisant hors Paris, se montrant enfin, cette nuit-là, digne de l'amour qu'il avait inspiré. Aussi quand, arrêtée, ramenée prisonnière, Antoinette peut écrire

deux lignes, à qui les adresse-t-elle ? A Fersen : « Rassurez-vous sur nous, nous vivons !... J'existe et j'ai été bien inquiète de vous ?... Adieu, je ne pourrai peut-être plus vous écrire. » Ah ! oui, c'est bien Fersen qui remplit son cœur, et ce sera toujours à lui qu'elle pensera, en lui qu'elle espèrera sous les verroux jusqu'à son dernier jour. Laissons donc de côté les Lauzun, les Dillon, les Coigny, les Beseuval, tous passe-volants qui n'ont jamais réellement fait impression sur elle, mais retenons Fersen. Constatons qu'il fut son amour et gardons-nous bien de tout blâme. Car c'est un vrai soulagement que de rencontrer enfin une Antoinette capable de sensibilité. On était las de sa dissipation sans chaleur, sans point fixe, sans élan passionné. Son éternelle Polignac ne faisait même qu'agacer davantage. L'étoile polaire de Fersen illumine maintenant son ciel d'une douce clarté.

IV.

Il ne faudrait pas croire pourtant que cette passion, ou plutôt cette inclination, dût absorber la reine et la jeter dans une longue rêverie. Ce serait mal connaître cette nature éventée, que rien ne saura modifier avant la grande catastrophe. Antoinette, amoureuse et délaissée, eut tout autant de goût pour les plaisirs, pour les parties. Le calme relatif qu'on remarque autour d'elle en 1779 ne doit donc pas être attribué à une réforme de conduite, aux regrets donnés à Fersen ; point. La cause en est que non-seulement Fersen, mais aussi toute la jeune noblesse était allée défendre la cause des insurgens américains, et qu'en conséquence Versailles se trouvait désert. Ce qui restait de grand monde à Paris aurait assurément suffi pour combler le vide ; mais, pour attirer les familles, il aurait fallu renoncer à jouer un jeu d'enfer, s'astreindre à tenir sa cour aux jours et heures fixés par l'étiquette, ne plus avoir d'yeux pour la seule Polignac et ses protégés : Antoinette ne le put jamais.

En 1779 et 1780, la vie de cour se concentre entièrement dans le petit cercle de la reine. Le roi, captivé de plus en plus, se fait même une habitude de la suivre chez la Polignac; il se met aussi à jouer au pharaon. Il est vrai qu'il ne pouvait guère refuser cette dernière satisfaction à sa femme, puisque, pour lui plaire à son tour, elle consentait à organiser des parties de collin-maillard et de loto, deux passe-temps qui semblent avoir eu alors autant d'attrait pour Louis XVI que la chasse et la serrurerie. A propos de serrurerie, nous avons oublié de dire qu'en montant sur le trône, Louis XVI avait renoncé à la maçonnerie. Lâchant la truelle, il avait pris la lime et le marteau, et c'est pourquoi Antoinette l'appelle Vulcain dans une de ses lettres.

Nous n'analyserons pas la monotone kyrielle des plaisirs de la reine pendant les deux années où nous sommes arrivés. On en devine assez la nature par ce que nous avons déjà dit; c'est toujours la même frivolité. Contentons-nous de mentionner au hasard les choses les plus caractéristiques de sa vie intime. Ainsi, pendant cette période, les fêtes se multiplient au petit Trianon, et c'est à leur occasion que la reine s'avise un jour de se faire comédienne. Avec d'Artois, la Polignac et deux ou trois autres favoris et favorites, elle monte sur son petit théâtre, et la voilà qui chante l'opéra-comique à l'instar de la Pompadour. Le roi et sa famille avec la basse domesticité du château sont les seuls spectateurs de cette exhibition. — Si l'on veut avoir une idée de son jeu à Marly, nous dirons que, en quelques jours, l'officier Chalabre, qui tient la banque, empoche plus de 450,000 livres de bénéfice. Nous ajouterons que la bourse de la reine est périodiquement à sec, que le roi doit l'arroser tous les six mois, ce qui fait enfin prendre le parti de doubler encore la pension d'Antoinette : au lieu de 200,000 livres, elle sera de 400,000. — Passons aux libéralités faites à la Polignac et à ses entours, car voilà des gens qu'il faut arroser aussi en dépit des dépenses que la guerre occasionne. La Polignac, dont la famille coûtait déjà, comme celle de la Lamballe, 400,000 livres par an à l'Etat, obtient, en 1780, 400,000 autres livres pour ses dettes, une terre de 35,000 livres de revenu, et

800,000 livres pour la dot de sa fille. Scandale plus grand encore! Vaudreuil, son amant, a des propriétés à l'île Bourbon; il n'en peut toucher les revenus à cause de cette maudite guerre; eh bien, on lui donnera 30,000 livres sur le Trésor tant que la maudite guerre durera, et bientôt le Vaudreuil trouve moyen de troquer ces 30,000 livres temporaires contre une propriété d'un revenu égal; que dis-je? s'il renonce aux trente mille livres de pension, c'est que l'opinion s'indigne, car sans cela le coquin garderait tout, pension et terre. Disons enfin qu'une grande promotion militaire ayant eu lieu en mars 1780, les choix ne furent faits qu'avec l'agrément de la reine et que tous les amis des Polignac durent figurer sur les listes.

Ainsi se conduit Antoinette en 1779 et 1780, c'est-à-dire pendant que la nation entière palpite, prend les armes et s'enthousiasme pour le triomphe des insurgens américains. De cette fièvre la reine n'a nullement conscience. Elle ne voit toujours qu'elle et son petit monde, et elle retient le roi dans son étroit orbite. — Eh bien, tant mieux! Et puisse cela durer longtemps, durer toujours! — Quels gens parlent ainsi? — Qui? Les ministres. Loin de faire obstacle à cette vie mesquine et sans idée, ils l'encouragent maintenant et s'applaudissent même de l'entraînement du roi. N'ayant pu arracher celui-ci à la domination de sa femme, ils le laissent aller à sa suite, dans l'espoir qu'il se dégoûtera des affaires et qu'il ne viendra plus dans le conseil se faire l'organe des volontés autrichiennes. Oui, c'est pour le bien de la politique française que Maurepas et Vergennes, dix ans avant la Révolution, en sont arrivés à souhaiter l'anéantissement du roi. Les républicains de 92 s'aviseront-ils d'autre chose pour le salut de la patrie?

Malheureusement pour la France, pour Louis XVI et pour Antoinette aussi, les ministres ne purent alors voir se réaliser leur rêve. Mercy veillait et devina leur jeu. De concert avec Vermond, qui, protégé maintenant par le roi lui-même, ne devait plus avoir de paniques, l'ambassadeur relança Antoinette avec plus de persistance que jamais, et

l'influence de la reine, quoique intermittente, se fit encore sentir dans les affaires générales.

Son attention fut successivement appelée sur trois points.

Les ministres songeaient de plus en plus à se rapprocher de la Prusse. Ils s'attendaient à la mort prochaine de Marie-Thérèse ; ils savaient que Joseph II était dégoûté de nouveau de l'alliance française; ils le voyaient même déjà quêter, d'une part, l'amitié de la Russie et, d'autre part, celle de l'Angleterre ; l'expérience enfin leur prouvait chaque jour que les intérêts autrichiens étaient, dans toutes les questions, opposés aux intérêts français. Pour ces raisons et d'autres encore, le cabinet de Versailles devait prévoir une rupture et faire en sorte de ne pas se trouver tout-à-coup isolé en Europe. Il était donc en coquetterie avec la Prusse, et c'est pourquoi Mercy engagea la reine à nourrir, par contre, dans l'esprit du roi la haine du Prussien et à ruiner ainsi la politique ministérielle. Antoinette fit si bien, que le système d'alliance, un moment compromis, reprit de la consistance.

Elle fut chargée ensuite d'une affaire plus grave. L'Autriche, cherchant toujours à rattraper quelque chose de son ancienne puissance en Allemagne, voulait faire avoir à l'archiduc Maximilien, frère d'Antoinette, l'électorat de Cologne. « Ce projet ne peut convenir à la politique de la France, » avouait Mercy lui-même ; mais il ajoutait que « la France dans ce moment (en guerre avec l'Angleterre) ne pourrait s'opposer à l'établissement de l'archiduc. » Et puis, « ce serait, écrivait-il avec le sourire d'un diplomate méditant une perfidie, ce serait un de ces cas privilégiés où le crédit de la reine pourrait être mis en action et deviendrait décisif pour ce qui regarde cette cour-ci. » C'est-à-dire que les intérêts français se trouveraient tellement sacrifiés si Antoinette faisait passer la chose, que les ministres en resteraient terrorisés et n'oseraient plus jamais s'opposer aux désirs autrichiens de la reine, quels qu'ils fussent. Mercy risqua donc le coup, et, chose triste à dire, le coup réussit. Le roi, chapitré par Antoinette, ne s'opposa nullement à la nomination de Maximilien à l'électorat de Cologne. « Je dois,

écrivit Marie-Thérèse à sa fille, l'établissement de votre frère au roi et à vous toute seule. Cette affaire vous fait honneur en Europe. » Un tel compliment montre toute l'infamie de l'acte. Oui, partout en Europe, on ne put comprendre comment Marie-Antoinette avait eu assez d'empire sur l'esprit de son mari pour obtenir de lui, en dépit de ses ministres, un pareil abandon des intérêts français!

Aussi Marie-Thérèse, qui craignait autrefois et la veille encore de compromettre sa fille en lui demandant trop, n'eut plus aucune espèce de retenue. La voyant toute-puissante, elle la requit immédiatement pour un autre service.

La France entretenait naturellement à Vienne un ambassadeur agréable à l'Autriche et favorable au système d'alliance. Mais, dans les petites cours allemandes, le cabinet de Versailles avait des représentants d'un esprit nullement autrichien et toujours prêts à combattre les empiétements de la cour de Vienne. Eh bien, Marie-Thérèse demanda à sa fille, aussitôt après l'installation de son Maximilien, de ne plus faire nommer en Empire que « des ministres bien sages ». En d'autres termes, elle voulait faire remplacer les envoyés français dévoués à la France par des créatures d'Antoinette dévouées à l'Autriche. Et elle citait déjà comme exemple le comte de Châlons, créature d'Antoinette en effet, qui, à Cologne, avait travaillé pour Maximilien, et qu'elle priait qu'on récompensât afin d'en allécher d'autres.

Ainsi donc, Marie-Thérèse proposait à sa fille de conspirer la perte de notre influence en Allemagne en se servant de nos propres agents. Et à cette proposition infâme que répondait la fille? Rien qu'une phrase, mais atroce dans sa simplicité : « Je ferai tout ce que je pourrai. » Or, pour arriver à pouvoir autant, il fallait dominer non-seulement le roi, mais le ministère entier. Mercy rappela donc à la reine la nécessité d'avoir un principal ministre à sa dévotion. Et la reine commença d'appeler l'attention du roi sur Loménie de Brienne, ami de Vermond et agréé par Joseph II.

A ce moment, la correspondance s'arrête : Marie-Thérèse meurt.

....

Nous pourrions nous arrêter aussi et laisser le lecteur sous l'impression de ces dernières manœuvres. Il semble qu'après cela tout soit dit, et qu'on possède entièrement sa Marie-Antoinette. Mais d'aucuns ne seraient peut-être pas éloignés de croire que la vie politique de la reine, sinon sa vie dissipée, se ralentit à la mort de sa mère et que le parti de l'étranger perdit à Versailles de son influence. Ce serait une erreur qu'il nous est, du reste, facile de prévenir. Marie-Thérèse morte, le parti de l'étranger ne fit que se fortifier de plus en plus ; car Joseph II ne tourna pas le dos à la France, car Mercy continua son rôle de « bon serviteur », car la reine enfin atteignit son zénith en devenant une seconde fois mère, et, cette fois, mère d'un dauphin.

Nous n'avons pas de documents qui nous renseignent sur cette dernière période d'une façon aussi complète, aussi intime que les rapports de Mercy à Marie-Thérèse. Mais les lettres échangées entre la reine et Joseph II, entre la reine et Léopold II, lettres publiées par M. d'Arneth en 1866, (1) nous montrent suffisamment l'action continue d'Antoinette dans notre politique. Nous la voyons, par exemple, en 1784, peser sur le conseil à propos des affaires des Pays-Bas et empêcher le ministère de se prononcer énergiquement en faveur des Hollandais contre l'empereur ; nous la voyons insister également pour qu'on laisse l'Autriche échanger la Belgique contre la Bavière, et c'est sous son influence qu'on néglige aussi la question d'Orient.

Il ne faudrait pourtant pas oublier de faire remarquer que le roi, de temps à autre, essaya de secouer le joug. C'est ainsi qu'il répond souvent avec humeur à sa femme, comme elle le constate elle-même ; c'est ainsi qu'il laisse arrêter, en 1781, une comtesse d'origine allemande, accusée d'être « le centre d'un entrepôt pour une correspondance entre Marie-Antoinette et les puissances étrangères » ; c'est ainsi qu'il ira un jour jusqu'à ordonner à la reine de garder les arrêts dans sa chambre, etc., etc. Mais il n'en est pas moins vrai que cette reine-là était maîtresse absolue en 1787,

(1) *Marie Antoinette, Joseph II und Léopold II, ihr Briefwechsel.*

qu'elle avait à la tête du ministère son Loménie de Brienne et que, si elle ne pouvait entrer au grand conseil à cause de la loi salique, elle présidait à côté un petit conseil, qui conduisait le grand. En 1789, elle est l'âme de la cour; Mercy, toujours Mercy, quoique à Bruxelles, l'exorcise encore, et c'est lui qui, par l'entremise de La Marck, mène son intrigue avec Mirabeau. Enfin, si en 1792 les armées prussiennes et autrichiennes envahissent notre territoire, elles ne font que répondre à l'appel réitéré d'Antoinette. Aussi, quel est son cri en face de cette invasion : « Je me sens plus Allemande que jamais ! » Quand on connaît sa vie, ce cri-là se comprend. Mais ce qui ne se comprend pas moins, c'est le déchaînement de la nation française en 89, 90, 91, 92 contre cette étrangère, contre l'*Autrichienne*.

Nous avons dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, ainsi qu'elle s'est manifestée à nous d'après les documents authentiques. En résumé, Marie-Antoinette, condamnable comme reine de France, n'intéresse non plus en tant que femme. Légère, bornée, entêtée, elle ne sait rien et ne veut rien prévoir. Tant qu'elle s'amuse, ses parents mêmes ont peine à la mettre en mouvement pour leurs intérêts propres ; mais, dès qu'elle se sent prise et menacée, elle s'étonne que le monde entier ne s'ébranle pas pour elle. Coalisez-vous tous ! Tant pis pour la France !

Et dire que de nos jours on a rêvé pour cette princesse antifrançaise un culte analogue à celui qu'on rend si justement à la mémoire de Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine, la grande patriote ! Nous ne savons, en vérité, comment on en arrive à pouvoir réunir ces deux figures dans la même chapelle !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INDEX

ERRATA

Page 9, ligne 17, au lieu de : n'en étaient pas moins, lisez : *n'en étant pas moins*.

— 12, — 27, au lieu de : y comprit, lisez : *y compris*.

— 64, — 9, au lieu de : filiaient, lisez : *flirtaient*.

— 49, — 16, au lieu de : légitimes leur situation, lisez : *légitimer leur situation*.

— 211, — 3, au lieu de : sur quoi compte, lisez : *sur quoi compta*.

— 224, — 2, au lieu de : Je prends du cœur, lisez : *Je prends. Du cœur !*

— 253, — 7, au lieu de : provient de combinaisons, lisez : *provient des combinaisons*.

CLERMONT (OISE). — IMPRIMERIE A. DAIX, RUE DE CONDÉ, 27.

